

Thèse

présentée à l'Université de Bourgogne

UMR 6298 Archéologie, Terre, Histoire, Sociétés (ARTEHIS)

ED 594 Sociétés, Espaces, Pratiques, Temps (SEPT)

en vue de l'obtention du

Doctorat de l'Université de Bourgogne – Franche-Comté

Discipline : Archéologie

par

Rebecca PEAKE

**La commensalité à la fin de l'âge du Bronze : lieux dédiés et pratiques.
L'apport des découvertes récentes dans le sud-est du Bassin parisien.**

*Thèse soutenue à Dijon, le 16 décembre 2021,
devant un jury composé de :*

Mme Mireille DAVID-ELBIALI Docteure en Archéologie, chercheuse (FNS, Université de Genève) retraitée	examinatrice
M. Dominique GARCIA Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, Président de l'Institut national de recherches archéologiques préventives	examineur
M. José GOMEZ DE SOTO Directeur de recherche émérite au CNRS, UMR 6566 CReAAH	rapporteur
M. Cyril MARCIGNY Docteur en Archéologie, Directeur adjoint scientifique et technique à l'Institut national de recherches archéologiques préventives, UMR 6566 CReAAH	examineur
M. Pierre-Yves MILCENT Maître de conférences (HDR) à l'Université de Toulouse Jean-Jaurès, UMR 5608 TRACES	rapporteur
M. Claude MORDANT Professeur émérite à l'Université de Bourgogne, UMR 6298 ARTEHIS	examineur
M. Stefan WIRTH Professeur à l'Université de Bourgogne, UMR 6298 ARTEHIS	directeur

Remerciements

Comment entamer le déroulé de mon mémoire de thèse sans remercier, avec reconnaissance et amitié, tous ceux qui m'ont accompagnée dans cette recherche et l'ont enrichie de leurs conseils, de leur aide et de leurs chaleureux encouragements. Sans chacun d'entre vous, ce travail de longue haleine n'aurait pu aboutir.

Avant tout, je remercie très sincèrement mon directeur de recherche, Stefan Wirth, dont l'amitié m'est précieuse et qui a accordé sa confiance à une « jeune étudiante » et professionnelle de l'archéologie, en acceptant de diriger mes travaux et d'avoir pris du temps pour relire et corriger ce mémoire.

J'adresse mes remerciements à chacun des membres du jury, pour l'évaluation attentive et pertinente de mon travail : merci donc à Mireille David-Elbiali, Dominique Garcia, José Gomez de Soto, Cyril Marcigny, Pierre-Yves Milcent, Claude Mordant et Stefan Wirth.

J'exprime ma très sincère reconnaissance à mon employeur, l'Inrap, qui m'a accordé un congé de recherches, parenthèse essentielle pour mener à bien ce travail, ainsi qu'à l'UMR 6298 ARTEHIS de l'Université de Dijon qui m'a accueillie au sein de son équipe.

Mon aventure basséenne, et c'est presque une épopée désormais, a commencé en juillet 1993 ! Il aura suffi d'un simple CDD Afan au sein de l'équipe du Centre départemental d'Archéologie de La Bassée pour qu'un parcours professionnel et amical de 30 ans se mette en place, avec ses joies, ses découvertes, ses fatigues et tant de rencontres enrichissantes. Que Daniel Mordant soit ici remercié pour son indéfectible confiance.

Bien sûr, c'est aussi grâce au soutien de mes collègues et amis de longue date, bronziers et archéologues, que j'ai pu avancer dans mes travaux et aboutir ce mémoire. Merci à vous et notamment à tous ceux qui, sans réserve, m'ont ouvert leurs archives, m'ont donné accès librement à leurs données : Sébastien Chevrier, Remi Collas, Sandrine Fournand, Patrick Gouge, Franck Ducreux, Régis Issenmann, Régis Labeaune, Stephane Lenda, Daniel Mordant, Claude Mordant, Fabrice Muller, Anne-Claire Noury, Vincent Riquier, Mafalda Roscio, Anaïck Samzun, Jean-Marc Séguier et Daniel Simonin. Une pensée émue est destinée à Alain Bulard et à Sylvie Rimbault.

J'associe, en lui exprimant ma reconnaissance, Béatrice Bouet-Langlois pour son accompagnement et sa parfaite connaissance de la documentation du Service Régional de l'Archéologie d'Ile-de-France.

Comment ne pas mentionner et remercier Patrick Pihuit et Ingrid Turé qui ont réalisé avec talent et expertise, à longueur des dernières décennies de travail en commun, les dessins du mobilier archéologique, les plans de répartition et toute l'infographie des sites basséens, champenois et bourguignons. Merci aussi à Carlos Valero d'avoir réalisé de si belles photos sur le terrain, dans les airs et au labo photo !

Je remercie mes collègues de terrain, mes voisins de bureau à Bazoches, Passy et ailleurs, et toute la grande famille des Aprabiens pour les si nombreuses discussions passionnantes et pour nos échanges mémorables autour d'un café ou d'une bière : Nathalie Ameye, Anne Augereau, Ghislaine Billand, Olivier Blin, Catherine Boishardy, Sylvie Boulud-Gazo, Anne Delor-Ahu, Benoit Filipiak, Eric Frenée, Patrick Gouge, Régis Issenmann, Vincent Lhomme, Nadine Mahé, Cyril Marcigny, Katia Meunier, Bénédicte Quilliec, Vincent Riquier, Mafalda Roscio, Jean-Marc Séguier, Marc Talon, Ingrid Turé, Stefan Wirth

J'en ai sans doute oublié quelques-uns, excusez-moi, mais sachez que vous êtes tous dans mon cœur et mes souvenirs !

Ce long travail de recherche n'aurait pas pu se faire sans le soutien constant et l'amitié sans faille de mes collègues les plus proches. Vous êtes des partenaires de qualité et notre collaboration m'est précieuse : Ginette Auxiette, Valérie Delattre, Théophile Nicolas et Françoise Toulemonde. Merci infiniment pour votre bienveillance, votre attention et les formidables moments de joie et de travail partagés.

J'adresse ma plus affectueuse reconnaissance à Claude Mordant qui s'est infligé la patiente et dynamique correction de ce travail, pour ses conseils, ses encouragements et sa chaleureuse amitié : il a toujours été présent pour accompagner un parcours atypique qui a conduit la jeune étudiante britannique débutante, sur les bancs de la fac en 1992 à la jeune étudiante française en thèse en 2021. Merci, Claude !

Je remercie aussi mes amis villecerfois et mes BFF, Evelyne, Houda et Mélanie pour leur soutien quotidien qui offre de la légèreté et de la douceur dans les passages compliqués.

Et bien sûr, last but not least, merci mille fois à ma famille franco-hispano-britannique : Carlos, Naomi, Esteban, Maggie, Alan, Charlie et sa familleet tous nos chats ! Merci pour votre aide, votre patience et pour votre affection inconditionnelle. Je vous aime et ce travail vous est dédié.

La commensalité à la fin de l'âge du Bronze : lieux dédiés et pratiques. L'apport des découvertes récentes dans le sud-est du Bassin parisien.

Introduction	p. 1
 PARTIE 1. – Le cadre général et méthodologie d'étude	 p. 3
1.1 - Le cadre géographique et historique des recherches locales	p. 3
1.1.1 – La zone atelier de la vallée de la Haute Seine, de la limite régionale entre la Champagne-Ardenne et l'Ile-de-France à l'est, à la confluence Seine-Yonne à l'ouest	p. 3
1.1.2 – Le sud-est du Bassin parisien : les territoires de l'Essonne, du Loing, de l'Yonne et de la Seine	p. 6
1.2 - Le cadre chronologique	p. 7
1.2.1 – Brève évocation des travaux sur la chronologie de l'âge du Bronze et le premier âge du Fer	p. 8
1.2.2 – La dernière étape du Bronze final vue par la typochronologie métallique régionale	p. 9
1.2.3 – La dernière étape du Bronze final vue par la typochronologie céramique régionale	p. 10
1.3 - Le thème de la thèse et les manifestations de la commensalité	p. 13
1.3.1 – Définir la commensalité	p. 13
1.3.2 – Les recherches sur les pratiques commensales et les festins	p. 14
1.3.3 – Villiers-sur-Seine « Le Gros Buisson », un site révélateur des pratiques commensales dans le Bassin parisien au IX ^e siècle av. n. è.	p. 16
1.3.4 – Un point sur les recherches en contextes domestiques et funéraires de la fin de l'âge du Bronze et du début du premier âge du Fer dans le Sud-est du Bassin parisien et en France	p. 17
<i>Le contexte domestique</i>	
<i>Richesse agricole et pratiques alimentaires</i>	
<i>Le contexte funéraire</i>	
1.4 - Le concept du festin : où, quand, comment ? une lecture théorique	p. 24
1.4.1 – Les festins vus par Michael Dietler	p. 26
1.4.2 – Les festins vus par Brian Hayden	p. 27
1.5 - Les clés de lecture des événements commensaux d'après B. Hayden	p. 28
1.5.1 – Le lieu	p. 29
1.5.2 – Des aménagements en lien avec le festin	p. 30
1.5.3 – Des modalités de rejets particuliers	p. 30
1.5.4 – Les objets de prestige, les objets liés au festin	p. 31
1.5.5 – Une nourriture choisie et abondante	p. 32
1.5.6 – La présence d'un personnage « triple A »	p. 33
1.6 – La Haute Seine et le site Villiers-sur-Seine Le Gros Buisson : une zone atelier de référence pour cette analyse socio-économique du IX^e s. av. n. è.	p. 33
 PARTIE 2 : Corpus retenu et analyse des données	 p. 35
2.1 – Le corpus des sites de la vallée de la Haute Seine, de la vallée de l'Yonne et des sites régionaux remarquables	p. 35
2.1.1 – Présentation du corpus	p. 37
2.1.2 – Synthèse des données disponibles – Villiers-sur-Seine et les sites contemporains de la vallée de la Haute Seine et de l'Yonne	p. 38
<i>Les secteurs d'occupation privilégiée</i>	
<i>Les fermes familiales</i>	
<i>Le caractère particulier de Villiers-sur-Seine</i>	
2.1.3 – Les sites régionaux remarquables (Boulancourt, Château-Landon et Buchères)	p. 48

2.1.4 – Un point sur les contextes funéraires du Hallstatt B2-3-C1	p. 50
2.1.5 – Une occupation hiérarchisée	p. 52
2.2 – Vers une nouvelle lecture des habitats	p. 53
2.2.1 – Le lieu	p. 53
<i>Localisation relative des sites le long des vallées de la Haute Seine et de l'Yonne.</i>	
2.2.2 – Des aménagements en lien avec le festin	p. 59
<i>Le système fossoyé : un aménagement défensif et ostentatoire</i>	
<i>Les bâtiments</i>	
<i>Les fours et structures de combustion</i>	
2.2.3 – Des modalités de rejets particuliers dans des fosses réutilisées	p. 70
<i>La céramique</i>	
<i>La faune</i>	
2.2.4 – Les objets de prestige, les objets liés au festin	p. 76
<i>Les objets métalliques</i>	
<i>La céramique</i>	
2.2.5 – Une nourriture choisie et abondante	p. 84
<i>La consommation carnée</i>	
<i>La consommation végétale</i>	
<i>La question des boissons fermentées</i>	
2.2.6 – La présence d'un « personnage triple A »	p. 91
2.3 – Conclusion préliminaire	p. 95
2.3.1 – Critique des clés de lecture employées	p. 95
<i>Clé de lecture n° 1 : Le choix de lieu</i>	
<i>Clé de lecture n° 2 : Les aménagements particuliers en lien avec le festin</i>	
<i>Clé de lecture n° 3 : Les modalités de rejets particuliers dans des creusements réutilisés</i>	
<i>Clé de lecture n° 4 : Les objets de prestige, les objets liés au festin</i>	
<i>Clé de lecture n° 5 : Une nourriture abondante et choisie</i>	
<i>Clé de lecture n° 6 : la présence d'un « personnage triple A »</i>	
<i>Un bilan mitigé des clés de lecture ?</i>	
2.3.2 – Manifestations commensales dans la vallée de la Haute Seine : quels sites ?	p. 99
<i>Clé de lecture n° 1 : le choix de lieu</i>	
<i>Clé de lecture n° 2 : les aménagements en lien avec le festin</i>	
<i>Clé de lecture n° 3 : les modalités de rejet</i>	
<i>Clé de lecture n° 4 : Les objets de prestige, les objets liés au festin</i>	
<i>Clé de lecture n° 5 : Une nourriture choisie</i>	
<i>Un classement global des sites</i>	
2.3.3 – Des perspectives d'étude : les analyses isotopiques et radiogéniques	p. 106
 PARTIE 3 – Le phénomène de commensalité dans la compréhension de la société du Bronze final	 p. 109
3.1 – Identifier le phénomène de la commensalité à la fin de l'âge du Bronze dans le sud-est du Bassin parisien	p. 109
3.1.1 – Sur le temps long du Bronze final	p. 109
<i>Des reliefs d'un repas collectif dans la nécropole de Misy-sur-Seine (Seine-et-Marne) ?</i>	
<i>Les structures de combustion à pierres chauffées</i>	
3.1.2 – Autres manifestations sociales collectives à l'âge du Bronze	p. 113
3.2 – Une vision élargie de la commensalité à la fin de l'âge du Bronze en France et en Europe : quelques exemples	p. 115
3.2.1 – Les lieux et des structures particuliers liés aux activités commensales	p. 116
<i>Les palais de la Grèce ancienne</i>	
<i>Les middens des Îles britanniques</i>	
<i>Les fosses d'Onnens et de Corcelles-près-Concise (Suisse)</i>	
3.2.2 – Objets particuliers liés aux activités commensales	p. 120
<i>Les crochets à viande</i>	
<i>Les dépôts de vaisselle métallique</i>	

3.2.3 – Les témoins de commensalité dans le domaine funéraire <i>Commensalité à Lăpus-Podanc (Roumanie)</i> <i>Middens et funéraires à Cliff Ends Farm (Kent, Grande Bretagne)</i>	p. 124
3.3 – Vivre ensemble : un élargissement du questionnement : pour une nouvelle lecture sociale de la fin de l'âge du Bronze en France orientale	p. 127
3.3.1 – Questions sociétales à la fin de l'âge du Bronze <i>Une société dirigée par des élites hommes et femmes ?</i> <i>Une hiérarchisation sociale où chacun a sa place – l'importance des artisans</i> <i>Le sud-est du Bassin parisien au cœur des réseaux d'échanges</i>	p. 127
3.3.2 – Une occupation structurée et hiérarchisée à la fin de l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer <i>Sites de hauteur, habitats aristocratiques ?</i> <i>Les habitats de plaine et des vallées : un rythme d'occupation dynamique avec des hauts et des bas</i> <i>Un maillage établi d'habitats et nécropoles</i>	p. 130
3.3.3 – Fondation, occupation et abandon de Villiers-sur-Seine <i>Une création de toutes pièces</i> <i>Une occupation intensive mais courte des lieux</i> <i>Crise et abandon de Villiers-sur-Seine et les autres sites majeurs</i> <i>L'après crise : Les habitats à enclos du premier âge du Fer</i>	p. 133
3.3.4 – Manifestations commensales ponctuelles et itératives dans le sud-est du Bassin parisien Manifestations commensales ponctuelles dans le sud-est du Bassin parisien Imaginer le festin à Villiers-sur-Seine, un exemple de manifestation itérative	p. 137
CONCLUSION	p. 141
BIBLIOGRAPHIE	p. 143
ANNEXES	p. 163

Introduction

Ce travail universitaire découle, pour une bonne part, des recherches en archéologie préventive menées dans la vallée de la Haute Seine, dans le sud-est du Bassin parisien, depuis au moins cinq décennies, région où la documentation relative à l'occupation de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer est particulièrement riche. Cette portion de la vallée de la Seine, longue d'une quarantaine de kilomètres entre les villes de Montereau-Fault-Yonne à l'ouest et de Nogent-sur-Seine à l'est, connaît une exploitation intensive des alluvions de fond de vallée depuis plus d'un demi-siècle, exploitations qui ont été systématiquement suivies par les archéologues d'abord bénévoles et regroupés dans les associations archéologiques de Bray-sur-Seine, Montereau et Nogent sur Seine, puis, à partir les années 90, par des professionnels. Intégrant cette équipe à partir de 1993 et passant une grande partie de mon activité dans cette région, j'ai pu participer, puis diriger de nombreuses opérations - diagnostics et fouilles -, portant sur des sites protohistoriques dans ce secteur. Cet investissement scientifique de longue haleine a permis un suivi privilégié des occupations archéologiques et les recherches conduites de manière collective ont débouché sur des publications de qualité.

Si les recherches se sont principalement focalisées, jusqu'à présent sur les occupations funéraires de la vallée qui a livré plus d'une quarantaine de nécropoles de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer, les travaux sur les habitats n'ont pas pour autant été délaissés. Les programmes de recherche tels que *l'Enquête nationale sur l'habitat et l'occupation des sols à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer* (dirigée par L. Carozza, C. Marcigny et M. Talon) et le colloque *Nord-Sud Habitations et habitat du Néolithique à l'Âge du Bronze en France et ses marges* (Lemerrier *et al.* dir., 2018) ont récemment été l'occasion de conduire des études sur ces occupations étendues et peu denses d'habitats d'apparence très modeste. Ces travaux ont nécessité la reprise des nombreuses données pour conduire une analyse à l'échelle régionale avec des résultats significatifs.

La fouille, en 2005, du site de Villiers-sur-Seine « le Gros Buisson », habitat « hors normes » daté de la dernière étape du Bronze final (IX^e siècle av. n. e), a renouvelé notre regard sur le contexte domestique de cette période charnière qui précède le premier âge du Fer. Cet habitat aristocratique fortifié se caractérise par une organisation structurée de son espace interne, un abondant mobilier, des productions et consommations inhabituelles de jeunes porcs et de gibier lors de festins collectifs. En effet, ce lieu a dû accueillir des événements commensaux réguliers et saisonniers sur une temporalité relativement réduite, correspondant à moins d'une centaine d'années.

Le site se distingue donc nettement de la quinzaine d'habitats contemporains connus dans la vallée, qui s'apparentent plus à des hameaux ou à des petites installations agricoles à caractère familial. On aurait pu supposer que l'ostentation déployée pour valoriser un habitat tel que Villiers-sur-Seine ait connu un parallèle dans la sphère funéraire, avec la fondation d'une nécropole d'importance équivalente à proximité, mais dans l'état actuel des connaissances, ceci ne semble pas être le cas, puisque le contexte funéraire est essentiellement représenté par des petits groupes de sépultures à incinération installés au sein des espaces funéraires préexistants. Le site de Villiers-sur-Seine a fait l'objet d'une étude synthétique exhaustive dans le cadre d'un projet de publication de trois ans, grâce à la réunion de 18 chercheurs issus de différentes institutions : Inrap, CNRS, Université et Musées de France. Ce travail a conduit à la

monographie publiée en 2020 dans la collection Recherches Archéologiques co-éditée par l'Inrap et CNRS éditions (Peake *dir.*, 2020).

L'étude de ce site majeur et atypique attire l'attention sur la notion de commensalité, sujet passionnant encore peu abordé pour l'âge du Bronze et le premier âge du Fer en France.

Le festin est un thème de recherche « à la mode ». Chronologiquement, il est régulièrement abordé pour le deuxième âge du Fer en France, mais il n'est que rarement traité dans les études consacrées à des contextes plus anciens. En revanche, la commensalité apparaît régulièrement dans les synthèses relatives à des sites pré-hellénistiques du mode grec et plus librement dans les articles anglo-saxons et ibériques concernant des contextes de toutes périodes confondues.

Par ailleurs, la notion du collectif et ses manifestations n'est pas limitée au seul contexte domestique, elle transparaît aussi dans les nécropoles, où chaque geste du processus funéraire a été conçu et réalisé au sein d'une communauté ; chaque sépulture, chaque monument a été construit collectivement. Ces manifestations collectives du monde funéraire seront abordées dans cette thèse en toile de fond pour apporter un regard complémentaire à l'analyse du contexte domestique.

Il a semblé donc opportun d'approfondir ce thème du festin dans le cadre de cette thèse en s'appuyant sur le site de Villiers-sur-Seine et sa masse documentaire. Il conviendra ensuite à replacer cette découverte dans le contexte plus élargi des occupations contemporaines avec pour objectif la compréhension de la place qu'occupe des sites tels que Villiers-sur-Seine dans l'organisation socio-politique du territoire.

Ce travail se développera en trois temps : un bilan bibliographique critique de la commensalité et du festin à partir de la littérature archéologique et ethnographique disponible afin de définir une grille de lecture adaptée ; un inventaire détaillé des sites de la dernière étape du Bronze final dans le sud-est du Bassin parisien pour produire les données renouvelées sur lesquelles sera testée la grille de lecture, source de nouvelles interprétations.

Au final, à partir de ces données inédites en grande partie issues de l'archéologie préventive, on tentera de mieux comprendre les rôle et place de ces manifestations collectives dans la construction sociale des communautés de la fin de l'âge du Bronze dans le sud-est du Bassin parisien.

PARTIE 1 - Le cadre de l'étude

1.1 - Le cadre géographique et historique des recherches locales

1.1.1 - La zone atelier de la vallée de la Haute Seine, de la limite régionale entre la Champagne-Ardenne et l'Ile-de-France à l'est, à la confluence Seine-Yonne à l'ouest

Le secteur d'étude principal pris en compte dans ce travail correspond à la portion de la vallée de la Seine qui s'étend selon un axe est-ouest, en Seine-et-Marne, sur environ 40 km, entre la limite des régions Champagne-Ardenne et Ile-de-France à l'est et la confluence Seine-Yonne à l'ouest (fig. 1).

Cette partie de la vallée de la Haute Seine sera divisée en trois entités géomorphologiquement contrastés : « La Bassée » correspond à la basse plaine de la vallée à l'extrémité orientale de notre zone d'étude ; l'interfluvium Seine-Yonne se déploie essentiellement sur le territoire de la commune de Marolles-sur-Seine en amont du confluent actuel ; vers l'ouest, se développe une vaste plaine en aval de la confluence, au sud de Montereau-Fault-Yonne (fig. 2).

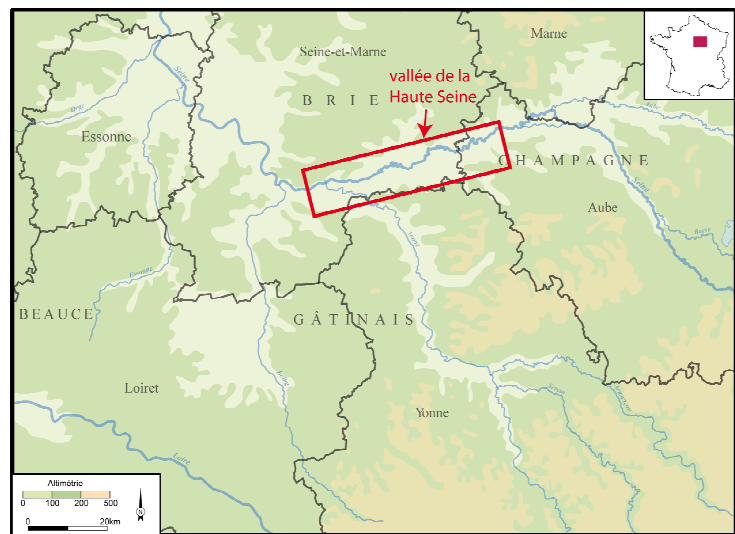


Figure 1: La zone d'atelier de la vallée de la Haute Seine et de la basse vallée de l'Yonne, prise en compte dans ce travail (infographie : P. Pihuit, R. Peake, Inrap)

La Bassée s'étend sur 40 km avec une largeur de 3 à 5 km au pied de la cuesta d'Ile-de-France qui limite le plateau de la Brie au nord et est bordée au sud par le prolongement occidental des collines du Pays d'Othe. Il s'agit d'une zone humide parcourue de noues avec des buttes de graviers de faible altitude (50 m NGF)

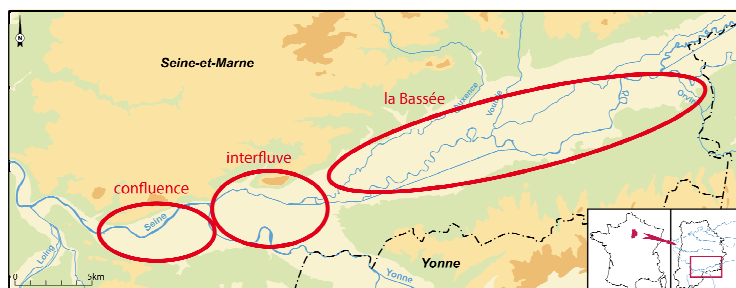


Figure 2 : Zoom sur la vallée de la Haute Seine avec les trois entités géomorphologiques : à l'est la Bassée ; au centre l'interfluvium Seine-Yonne ; à l'ouest la plaine aval de la confluence Seine-Yonne (infographie : P. Pihuit, R. Peake, Inrap)

générées par des méandres du cours en tresses de la Seine (Chaussé, *in* Peake *et al.*, 2020). Ce territoire de type bocage est donc naturellement découpé en parcelles agricoles (les buttes de graviers) entourées de terres humides (les noues) ou se développent des taillis naturels d'espèces de milieux humides ou des plantations de peupliers. Jusqu'au 20^e siècle, cette région soumise à de fortes variations du niveau de la Seine et des crues multiples était consacrée à l'élevage en relation avec l'entretien des prairies humides, puis après la Seconde Guerre mondiale, ces terres ont été orientées vers la production céréalière et aussi celle du maïs.

La plaine interfluviale, d'une altitude moyenne de 50 à 60 m NGF, mesure environ 3 km de largeur pour 5 km de longueur ; elle est limitée au nord-est par la Seine qui butte contre la cuesta d'Ile-de-France et au sud-ouest par l'Yonne et les collines du plateau du Gâtinais sur sa rive gauche (fig. 3).



Figure 3 : Vue aérienne de la plaine de l'interfluve Seine-Yonne vers l'est : la Seine est à gauche de l'image, l'Autoroute A5 est à droite, au centre la nécropole de Marolles-sur-Seine « la Croix-Saint-Jacques » en cours de fouille (cliché : C. Valero, Inrap)

Contrairement à La Bassée, l'interfluve est hors d'atteinte des crues et en conséquence, en dehors de l'extraction de graviers, intense depuis plus de 50 ans, ce paysage ouvert aux sols limoneux riches soutient une activité traditionnelle d'agriculture céréalière intensive.

La plaine en aval de la confluence entre l'Yonne et la Seine, se développe sur 7 km de longueur pour 1 à 2 km de largeur ; elle correspond à une zone basse (50

m NGF) entre la cuesta d'Ile-de-France (limite méridionale de la Brie) au nord et le revers du plateau calcaire du Gâtinais. La vallée est ici plus étroite qu'en amont et le fleuve forme des grands méandres contraints avant de contourner le massif de Fontainebleau vers le nord. Ce secteur de marais ne semble avoir été mise en culture que relativement récemment, puisque le plan de Trudaine daté du 18^e siècle signale un vaste territoire non cultivé (Séguier *et al.*, 2008). Ce n'est qu'à partir de la mise en place d'un réseau complexe de fossés de drainage au cours du 20^e siècle que ce secteur inondable a été mis en culture. Sur ces trois secteurs, depuis le milieu du siècle dernier, la mécanisation agricole a entraîné une très forte accélération de l'érosion de la couverture limoneuse et donc, des vestiges archéologiques.

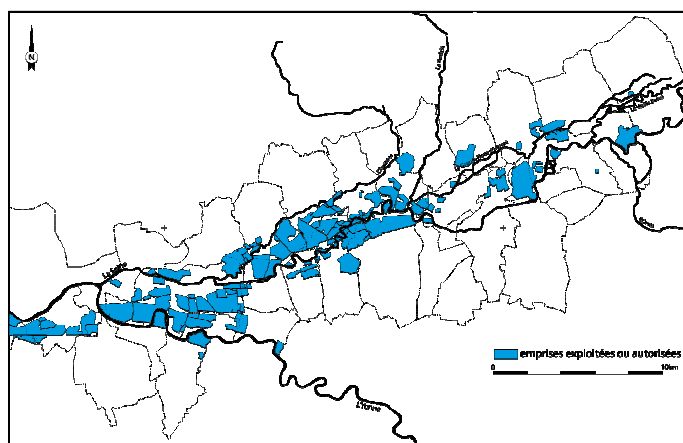


Figure 4 : Les zones aménagées de la vallée de la Haute Seine : gravières, ZAC et autoroute (infographie : P. Pihuit, Inrap)

Ce tronçon de la vallée de la Seine a bénéficié d'un suivi archéologique depuis une soixantaine d'années, en relation principalement avec les travaux liés à l'extraction des granulats alluvionnaires en fond de vallée et dans une moindre mesure avec les fouilles réalisées préalablement à la construction de l'Autoroute A5 et du TGV Sud-Est ou à l'aménagement de plusieurs zones industrielles et commerciales (fig. 4).

Ces travaux ont été réalisés dans un

premier temps par les membres des groupes archéologiques locaux : Cercle archéologique de Bray-sur-Seine (CAB) et Centre d'études et de recherches archéologiques de Montereau et environs (CERHAME). À partir de la fin des années 1980, cette activité s'est progressivement professionnalisée avec la mise en place d'une convention cadre, signée par les exploitants des gravières, le Conseil Général de Seine-et-Marne et l'Etat puis, dans un second temps, au début des années 1990, par l'AFAN (Mordant D. dir. 1992). Cet accord a

permis ainsi la systématisation de la pratique du décapage extensif et intégral contrôlé qui demeure incontestablement l'une des méthodes d'approche essentielle pour la mise au jour et l'étude systématique des vestiges protohistoriques, souvent largement dispersés et assez peu lisibles (fig. 5). Ainsi, sur ces bases novatrices établies en Bassée par Daniel et Claude Mordant, dès le début des années soixante, la recherche sur la Protohistoire locale s'est-elle considérablement développée dans ce terroir convoité par les gravières, mais aussi devenu, de fait et au fil du temps, un secteur d'étude privilégié pour les archéologues (Delattre, Peake, 2015, p. 15).

L'abandon du décapage intégral au début des années 2000, remplacé par des séries d'évaluations archéologiques par tranchées linéaires, a eu un impact immédiat sur la recherche protohistorique locale : cette méthodologie ne conduit plus désormais à une identification systématique des sites, mais elle introduit plutôt une information sur la qualité des structures reconnues. Dès lors, le diagnostic archéologique n'autorise plus une étude complète des vestiges découverts et chaque indice, même positif, ne débouche pas sur une fouille systématique.

Toutefois, cette tradition locale des recherches archéologiques intensives, solidement ancrée, a su se maintenir à un niveau satisfaisant, tant par le nombre de fouilles sur les sites protohistoriques dans la vallée de la Seine, que par la qualité de leur exploitation scientifique. C'est donc dans ce contexte bien documenté et grâce à la volonté de tous les acteurs de l'archéologie préventive régionale que la



Figure 5 : Vue aérienne de La Bassée autour du village de Gravon, montrant l'intensité de l'exploitation des gravières, autour réaménagées en plans d'eau (cliché : C. Valero, Inrap)

mise en place d'opérations de fouille s'y poursuit afin de conforter une carte archéologique très dense pour les occupations des âges des Métaux. Ces recherches concernent un peu plus de 11% de la superficie totale (soit 4869 hectares en 2018) et ont permis de recenser 170 sites se rapportant à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer (jusqu'au Hallstatt D1) (Marcigny *et al.* 2018). La compilation des données archéologiques et géographiques locales a été réalisée dans le cadre d'un projet collectif de recherche mené entre 2000-2004, sous la direction de D. Mordant.

Par ailleurs, deux nouveaux projets collectifs concernent les recherches sur l'âge du Bronze de ce secteur si riche en données : le PCR *Bronz'Pal* (2019-2022) dont l'objectif est d'aborder par le biais des analyses isotopiques des hypothèses sur la mobilité des populations de la fin de l'âge du Bronze dans la vallée de la Haute Seine, sous la direction de R. Peake (Inrap) ; le PCR *Bassée Bronze* (2021-2024) sur les *Dynamiques et modalités d'occupations de l'âge du Bronze en Bassée (de -2300 à -800)*, sous la direction de P. Gouge (CD 77).

1.1.2 - Le sud-est du Bassin parisien : les territoires de l'Essonne, du Loing, de l'Yonne et de la Seine

La vallée de la Haute Seine s'insère dans un cadre géographique plus vaste, dont les données archéologiques seront prises en compte dans un second temps (fig. 1). Il s'agit d'un secteur de plus de 30000 km² qui englobe la partie méridionale de l'Île-de-France, le nord de la Bourgogne, l'ouest de la Champagne et l'est de la région Centre ; il intègre ainsi une partie des départements de l'Essonne, de la Seine-et-Marne, de l'Aube, de l'Yonne et du Loiret. Délimité par la Seine au nord et à l'est, la confluence de l'Yonne avec l'Armançon et la Loire au sud et l'Essonne à l'ouest, c'est un paysage de plaines et de plateaux de faible hauteur : le Gâtinais, la Beauce, la plaine de Troyes et la Champagne crayeuse modelé par un réseau hydrographique étendu.

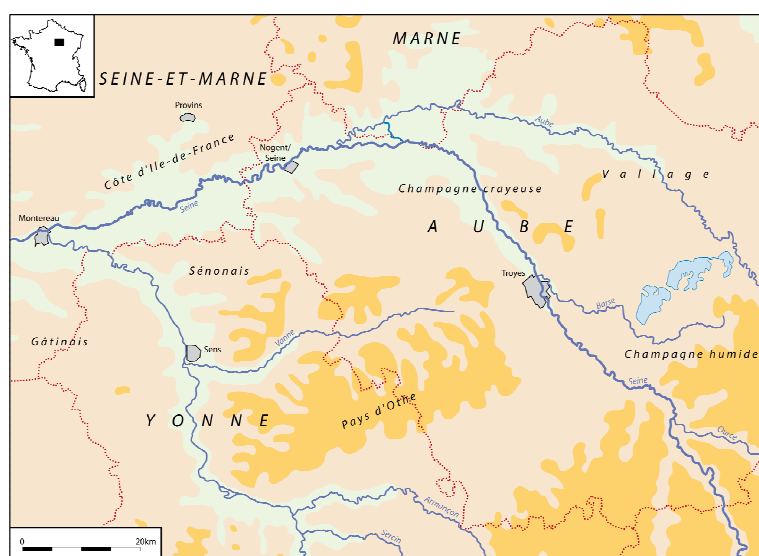


Figure 6 : La vallée de la Haute Seine, la basse vallée de l'Yonne et le Nogentais jusqu'à la plaine de Troyes (infographie : P. Pihuit, Inrap).

Dans son tracé nord, sur environ 50 km entre Auxerre et sa confluence à Montargis, l'Yonne traverse des assises crayeuses du sud du Bassin parisien selon un axe sud-est/nord-ouest et marque la limite entre le Gâtinais à l'ouest et la Champagne sénonaise puis le Pays d'Othe à l'est (Delor 2002, p. 73, fig. 3) (fig. 6). Comme sur la Haute Seine, la basse vallée de l'Yonne a fait l'objet d'une extraction

industrielle des granulats alluviaux à partir des années

1950 à l'origine d'investigations archéologiques réalisées elles aussi par des équipes bénévoles des Sociétés archéologiques de Sens et de Pont-sur-Yonne sous la direction de Henri Carré et de Jean-Yves Prampart. Le Sénonais a vu naître et se développer la prospection aérienne au début des années 1950 initiée par André Bret puis Pierre Parruzot (Nouvel, Mordant, 2017). Des programmes extensifs de prospection aérienne ont été menés par André Heurtaux puis plus récemment de manière systématique et sur une large envergure menée par Jean-Paul Delor ; ils sont à l'origine des bases de données archéologiques fournies pour ce secteur.

Le plateau argilo-calcaire du Gâtinais, établi vers une cote d'altitude de 100m, s'étend sur quatre départements entre la Seine et la Loire dans le sud-ouest du Bassin parisien (Yonne, Seine-et-Marne, Essonne et Loiret) et trois régions, Bourgogne, Île-de-France et Centre-Val-de-Loire. Il est traversé du sud au nord par deux cours d'eau principaux, l'Essonne et le Loing, tous deux affluents de la Seine (Simonin 1997b, p. 16). La limite sud du plateau est soulignée par la forêt d'Orléans installée sur les sables et marnes de l'Orléanais. C'est une région agricole de grandes cultures, avec des exploitations agricoles intensives et extensives tournées vers les céréales, le colza et les betteraves. Cette région, plus faiblement impactée par l'archéologie préventive, présente quelques gravières le long du Loing et de l'Essonne ; les données archéologiques proviennent de sources variées : fouilles préventives et

programmées, découvertes fortuites (objets métalliques isolés et dépôts) et surtout de campagnes systématiques de prospection. Ces informations ont été compilées en relation avec un inventaire de sites et trouvailles isolées dressé par Daniel Simonin depuis plus de 3 décennies (Musée de Préhistoire de Nemours).

À l'est, la Seine et ses affluents, du Nogentais jusqu'à la Plaine de Troyes drainent trois zones géomorphologiquement contrastées : au nord, le plateau de la Champagne crayeuse avec ses couvertures limoneuses ; au sud, la Champagne humide sur terrains lourds argileux enfin à l'ouest, se déploie le Pays d'Othe avec un substrat crayeux recouvert d'argiles à silex (Riquier, Grisard, dir., 2014, p. 341, fig. 1). Ce dernier secteur est recouvert pour moitié de forêts et de terres agricoles dévolues aux cultures mixtes de céréales et des vergers de pommes pour la production de cidre. Les terres de la Champagne crayeuse sont entièrement consacrées à une quasi monoculture extensive de céréales, betteraves et plantes oléagineuses. La Champagne humide associe la production céréalière, l'élevage et la sylviculture.

Comme pour sa partie francilienne, ce tronçon de la vallée de la Seine est fortement exploité par les gravières depuis plus d'un demi-siècle. L'archéologie de sauvetage y a été assurée par des groupes de bénévoles du Groupe archéologique du Nogentais et de la Société archéologique de l'Aube, pendant les dernières décennies du 20^e siècle, principalement pour le Nogentais sous la responsabilité de Jacques Piette, devenu par la suite conservateur du Musée de Nogent. À partir de la fin des années 90, les interventions préventives ont été assurées par les équipes professionnelles de l'Afan, puis de l'Inrap. Sur la plaine de Troyes, à partir du début des années 2000, les sites ont été principalement mis au jour lors de grandes opérations d'archéologie préventive menées en périphérie de l'agglomération troyenne par des équipes fidélisées de professionnels. Ces recherches ont alimenté le Project collectif de Recherche 2013-2016 « *La Plaine de Troyes : évolution d'un territoire rural des premiers agriculteurs au premier réseau villageois* » coordonné par V. Riquier (Inrap) (Riquier *et al.*, 2017).

Ainsi, ce vaste secteur géographique se compose d'entités spatiales contrastées en termes d'environnement naturel, d'économie, avec des conditions différenciées d'acquisition des données archéologiques. Les opérations conduites dans le cadre de l'archéologie préventive ont complètement bouleversé la recherche, mais néanmoins, l'importance des travaux de prospection et les résultats des fouilles programmées doivent être mentionnés, puisqu'ils apportent des données inédites et novatrices sur les secteurs géographiques encore peu touchés par des aménagements et donc par l'archéologie préventive.

Globalement, cette zone atelier de la vallée de la Haute-Seine et son immédiat environnement régional livre une base de données archéologiques solide pour l'âge du Bronze et du premier âge du Fer.

1.2 - Le cadre chronologique

Le cadre chronologique de ce travail est centré sur une période correspondant aux X^e - IX^e siècles av. n. e., soit en chronologie relative, à la phase de transition entre le Bronze final IIIb et le Hallstatt ancien selon le système français et au Hallstatt B2-3 et au début du Hallstatt C selon le système allemand. Cette période de deux siècles qui englobe le passage de l'âge du Bronze au premier âge du Fer est historiquement considérée comme un moment de rupture

entre deux ères technologiques. Or, l'état actuel de la documentation, dans le secteur géographique pris en compte ici, issue notamment des travaux de fouille préventive (occupation du sol, culture matérielle, pratiques funéraires), ne témoigne pas d'une telle rupture, mais souligne plutôt une continuité, c'est-à-dire une évolution lente et progressive au fil du temps d'une phase vers une autre. Cette transition est souvent identifiée chronologiquement dans la littérature archéologique par un raccourci terminologique : « Bronze final IIIb-Hallstatt ancien » ou « Hallstatt B2-3-Hallstatt C », une convenance de langage qui souligne la difficulté à distinguer, dans la culture matérielle céramique notamment, des différences franches entre la fin de l'âge du Bronze et le début du premier âge du Fer. Cette situation renforce ainsi l'idée d'un continuum.

L'utilisation du fer dans cette région d'étude reste très discrète et les productions sont quasi absentes des contextes domestiques avant le Hallstatt D2-3 et rares en contexte funéraire. Il s'agit dans tous les cas de découvertes ponctuelles dans des contextes privilégiés (sépulture riche, habitat aristocratique, site de transformation du fer), les objets de fer ne se généralisent pas avant la fin de La Tène ancienne.

Pour les vallées de la Haute Seine et de l'Yonne, les objets en fer parmi les plus anciens sont représentés par deux petites barres de quelques centimètres de longueur, des probables lingots, retrouvés sur le site de Villiers-sur-Seine daté du Hallstatt B2-3 (Véber *in* Peake dir., 2020, p. 305, fig. 199B) ; une riche sépulture masculine du Hallstatt C2 de la nécropole de Jaulnes « Le Bas des Hauts Champs » a livré une longue épée de type Mindelheim et un bracelet en fer. Les premiers témoins de l'artisanat du fer ont été notamment détectés sur l'habitat du Hallstatt D2/3 d'Ecuelles « Charmoy-Malassis » qui surplombe la vallée de l'Orvanne à une petite quinzaine de kilomètres au sud-ouest de la confluence Seine-Yonne (Leroy, Cabboi dir., 2019, p. 77-78).

1.2.1 - Brève évocation des travaux sur la chronologie de l'âge du Bronze et le premier âge du Fer

L'idée de subdiviser le temps avant l'ère historique en périodes "technologiques" est attribuée au savant danois Christian Jørgensen Thomsen, plus précisément à classement des antiquités danoises (Thomsen, 1836). Il identifie alors trois grandes périodes de la Préhistoire récente : âge de la Pierre, du Bronze puis du Fer. Quelques décennies plus tard, la périodisation de l'âge du Bronze nordique est détaillée par Oscar Montelius, qui présente les résultats de son travail en français (Montelius, 1885). Il propose même une périodisation de l'âge du Bronze en France (Montelius, 1901). En parallèle, Paul Reinecke étudie les collections archéologiques des musées de l'Europe centrale pour élaborer sa chronologie de l'âge du Bronze en quatre périodes (Bronze A à D) qu'il raccroche à la périodisation de l'âge du Fer établie auparavant (Reinecke, 1902). En effet, les fouilles des tombes du début de l'âge du Fer à Hallstatt de Johann-Georg Ramsauer au milieu du 19^e siècle étaient déjà bien connues et ont servi comme point de départ de la chronologie du premier âge du Fer. Considérant les « Champs d'Urnes » comme précurseurs de la civilisation du Hallstatt, P. Reinecke place ce groupe en début de la périodisation (Hallstatt A et B), ce qui est plus tard appelé le premier âge du Fer étant représenté par les périodes Hallstatt C et D. Christopher Pare note d'ailleurs l'importance des « Champs d'Urnes » en tant que marqueur chronologique car il s'agit d'un phénomène culturel qui peut être observé dans une grande partie de l'Europe tempérée (Pare, 1996).

Le premier ouvrage majeur en français, traitant de la chronologie, a été publié par Joseph Déchelette entre 1908 et 1914 dans le *Manuel d'Archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine* en six tomes. Sa chronologie des âges des Métaux regroupe les quatre périodes hallstattiennes de Reinecke, en deux grandes étapes. Quelques décennies plus tard, Jean-Jacques Hatt publie un bilan des systèmes chronologiques de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer élaboré à partir des travaux réalisés sur l'Europe du nord et de l'est pendant la première moitié du 20^e siècle (Hatt, 1954). Il s'appuie sur ces différents systèmes pour produire une "chronologie provisoire pour la France" dans laquelle il détaille la périodisation de la Protohistoire du début de l'âge du Bronze jusqu'à la fin du deuxième âge du Fer (Hatt, 1954, tableau II). Il reprend également le système de Reinecke avec les deux premières phases du Hallstatt intégrées au Bronze final qu'il appelle Proto-Hallstatt I et II, le Hallstatt C et D devenant ainsi le Hallstatt I et II.

Dans ces études, en chronologie absolue, la date retenue pour la fin de l'âge du Bronze et le début du premier âge du Fer oscille entre 850 et 700 av. n. ère en fonction de l'aire géographique et de l'appréciation de chaque chercheur (Hatt 1954, tab. I et II). À la fin des années cinquante, le travail de Hermann Müller-Karpe sur les mobiliers du Bronze final permet de remonter le début du Bronze final au XIV^e siècle av. n. è., alors qu'il était placé jusqu'à lors au début du XIII^e siècle ; il subdivise le Hallstatt B en trois phases (Müller-Karpe 1959 ; Hatt 1961). Cependant, J.-J. Hatt refuse d'appliquer ces deux points à la chronologie française, place le début du Bronze final au milieu du XIII^e siècle et regroupe les deux dernières phases du Hallstatt B en une seule, le Hallstatt B2-3 dont la fourchette chronologique s'étend entre 850 et 725 av. n. è. (Hatt, 1961). Enfin, il formalise cette périodisation l'année suivante dans une publication qui précise le phasage du premier âge du Fer dans l'Est de la France en tenant compte des divers travaux sur la France et l'Allemagne (Hatt, 1962) ; le Hallstatt ancien débute en 725 av. n. è. pour se terminer en 625 av. n. è. En ce qui concerne la périodisation, il faut évidemment faire référence à la thèse de Patrice Brun qui introduit un nouveau système chronologique en proposant trois étapes entre la fin de l'âge du Bronze et le début du premier âge du Fer : Bronze final 1, Bronze final 2 et premier âge du Fer (Brun, 1986, p. 76).

1.2.2 La dernière étape du Bronze final vue par la typochronologie métallique

Les datations dendrochronologiques réalisées sur les stations palafittiques des lacs suisses et françaises dans les années 80 ont quelque peu transformé le schéma chronologique de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer, qui était en vigueur depuis les années soixante (Hatt 1961, 1962). En effet, il a été communément admis que l'abandon de ces habitats de bord de lac marquait la transition entre la fin de l'âge du Bronze et le début du premier âge du Fer. Les dates dendrochronologiques obtenues sur le lac de Neuchâtel tournent autour de 850 et les plus récentes observées sur les stations du lac du Bourget se placent autour de 800 av. n. è., soit trois quarts de siècle plus tôt que la date retenue par J.-J. Hatt (Billaud, 1992 ; Daubigny, Mordant 2009 ; Billaud, Langenegger, 2018). Par ailleurs, la datation dendrochronologique de la tombe de Dautmergen (Bade-Wurtemberg) de 667 $\pm$ 10 BC place les sépultures du "plein Hallstatt C" (*full Ha C*) avec épée en fer de type Mindelheim, des éléments de char et de harnachement au milieu du VII^e siècle av. n. e., ouvrant ainsi « un trou noir » de plus d'un siècle entre la fin du Bronze final ou Hallstatt B2/3 et le Hallstatt C (Hennig 1995 ; Pare, 1991, 1996). En réponse à cette situation inédite, dans ses deux articles

publiés en 1991 et 1996, C. Pare propose une phase intermédiaire, le Hallstatt C précoce ou « *Early Ha C* », placée entre le Hallstatt B3 et le plein Hallstatt C, correspondant aux tombes recelant des épées en bronze de type Gündlingen (Pare 1991 ; 1996). Il précise que les épées de ce type ne sont que rarement associées en contexte funéraire à des éléments de char hallstattiens et qu'ils peuvent donc être considérées comme plus anciennes que les ensembles typiques du plein Hallstatt C. Son argumentaire est appuyé par la datation dendrochronologique de 778 +/- 5 BC obtenue sur des fragments de bois conservés dans le célèbre tumulus 8 de Wehringen "Hexenberg", dont la tombe centrale a livré une épée de type Gündlingen (Hennig, 1995 ; Pare 1991, 1996). Ce concept « d'horizon de Gündlingen », sera repris en 2006 par P. Brun, B. Chaume, L. Dhennequin et B. Quilliec lors du colloque de Saint Romain-en Gal (Brun *et al.*, 2009).

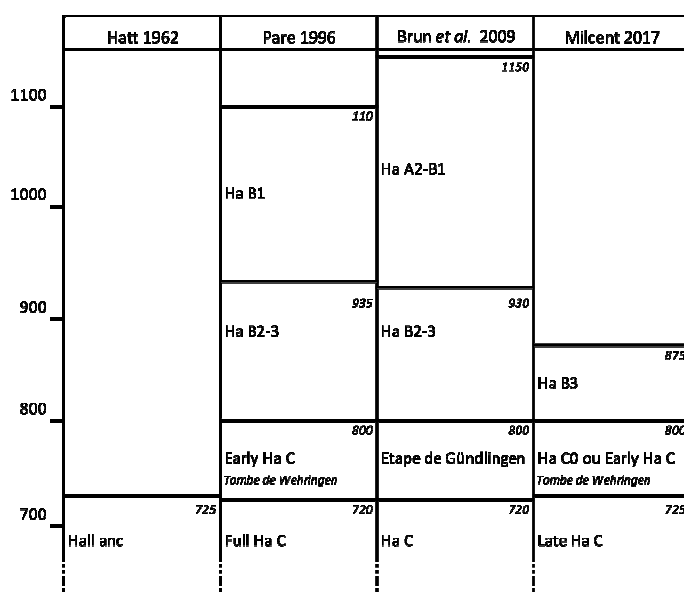


Figure 7 : Tableau comparant les chronologies relatives de J.-J. Hatt, C. Pare, P. Brun et P.-Y. Milcent

Une proposition de nouvelle période C0 du Hallstatt correspondant à l'horizon de Gündlingen est reprise par P.-Y. Milcent dans un article récent (2017) où il considère les épées de Gündlingen non pas comme un type, mais plutôt une famille typologique dont font partie toutes les épées du Hallstatt C qu'elles soient fabriquées en bronze ou en fer (fig. 7). Il divise néanmoins le Hallstatt C en deux étapes (ancienne et récente) avec une petite période de transition entre les deux, selon les associations récurrentes de types d'épées et de boucles (Milcent, 2017).

Une fosse de Villiers-sur-Seine a livré un fragment distal d'une lame d'épée pistilliforme en alliage cuivreux, qui selon C. Véber, rentre dans les standards des épées hallstattiennes du domaine nord-alpin (Véber, *in* Peake dir., 2020, p. 299). Bien qu'il soit difficile de déterminer de quel type il s'agit, par la seule morphologie de sa lame, cette épée pourrait faire partie de cette famille des épées de Gündlingen. Ce témoin constitue ainsi un bon élément de datation du site de Villiers à cette période charnière entre la fin de l'âge du Bronze et le premier âge du Fer.

Concernant le travail du fer, depuis les années 2000, le système chronologique traditionnel a fait l'objet de critiques qui soulignent la non-adéquation de diviser les périodes chronoculturelles selon la technologie métallurgique "en vigueur", car il a été constaté, au moins en Europe du Nord, que le fer n'apparaît de manière régulière qu'à partir du dernier tiers du VII^e siècle av. n. e. principalement sous la forme de l'épée, soit plus qu'un siècle après la date de la fin du IX^e siècle av. n. e. fixée pour la transition Bronze-Fer (Brun *et al.*, 2009). Ces observations corroborent la position adoptée par P.-Y. Milcent dans son travail de doctorat, où il note que les objets en fer issus de contextes datés du X^e et IX^e siècles av. n. e. sont anecdotiques et de fabrication plutôt frustre (Milcent 2004, p.51). Il cite l'exemple des habitats palafittes du lac du Bourget, où ont été recensés 648 objets en bronze et seuls six objets en fer (moins de 1%) (*ibid.*, p. 51). À titre de comparaison, l'habitat de Villiers-sur-

Seine a livré des objets métalliques en proportion équivalente, correspondant à 235 objets en alliage cuivreux et 2 objets en fer (des petits lingots ?) (Véber, in Peake dir., 2020, p. 286). De même, les premiers ateliers de la métallurgie du fer dans le nord de la France ne dateraient que du VI^e siècle av. n. e., ce qui repousse d'au moins un siècle les premières traces de réduction de minerai et de fabrication d'objets en fer (Leroy, Cabboï dir., 2019, p. 157 ; Bérenger, Bauvais, 2020).

1.2.3 La dernière étape du Bronze final vue par la typochronologie céramique

Le potentiel d'une étude typochronologique du mobilier métallique est assez limité du fait de la rareté des objets en métal découverts dans ces nombreux sites d'habitat de l'âge du Bronze dans le cadre de l'archéologie préventive. Ce constat est particulièrement vrai pour les contextes de la phase de transition Bronze-Fer, pour lesquels l'attribution chronologique s'appuie essentiellement sur l'étude de la céramique issue des contextes domestiques et même les ensembles funéraires ne fournissent que de rares objets métalliques (Nicolas, Peake, 2013).

Des bilans régionaux récents menés sur la céramique de la fin de l'âge du Bronze et du début du premier âge ont permis d'établir une typo-chronologie solide et utilisable (Kerouanton, 1999 ; Bulard, Peake, 2005 ; Bardel, 2011 ; Adam *et al.*, 2011 ; Nicolas, Peake, 2013 ; Brunet *et al.*, 2018). L'ensemble de ces travaux soulignent une évolution lente et constante des formes et décors, entre la fin de l'étape moyenne du Bronze final (Ha B1) et la fin du premier âge du Fer (Ha D2/3). Cette réalité tranche par rapport aux situations des périodes antérieures (les étapes initiale et moyenne du Bronze final) et postérieure (le Hallstatt D2/3) où la céramique montre des différences dans les formes et décors plus marquants, qui permettent de séparer les assemblages avec plus d'aisance. Ainsi, pour cette période de trois siècles environ qui nous concerne ici, les étapes typo-chronologiques sont établies à partir de corpus céramiques significatifs grâce à un ensemble d'éléments morphologiques et stylistiques caractéristiques. Il faut disposer d'un corpus céramique suffisant pour pouvoir le dater, ce qui n'est pas toujours le cas pour les sites modestes ou mal conservés. De ce fait, le terme « fin l'âge du Bronze – début premier âge du Fer » ou Hallstatt B2-3-C se retrouve fréquemment dans la littérature archéologique pour ces sites dont les assemblages céramiques ne permettent pas une attribution chronologique plus précise.

Il convient alors de décrire, dans les grandes lignes, cette céramique du Hallstatt B2-3 provenant des sites de notre zone d'étude (Bulard, Peake, 2005 ; Nicolas, Peake, 2013) (fig. 8).

La séquence présentée ici, reprise de l'article d'A. Bulard et R. Peake est composée de cinq étapes qui englobent la période entre la fin de l'étape moyenne du Bronze final, le Hallstatt B1-2 (étape 1) jusqu'au Hallstatt moyen ou Hallstatt D1 (étape 5). Nous concernant plus particulièrement dans le cadre de ce travail, les étapes 1 à 3 couvrent globalement la dernière étape du Bronze final (Ha B2-3) et la transition entre l'âge du Bronze et le premier âge du Fer.

La phase correspondant au Hallstatt B1-2 comprend des formes morphologiques et les styles décoratifs hérités du RSFO, mais voit aussi l'introduction de nouvelles formes telles que les gobelets « en bulbe d'oignon » et les jattes à panse arrondie à profil haut et profond avec un haut du col marqué et légèrement rentrant. Au début du Hallstatt B2-3, ici l'étape 2, la céramique s'affranchit de toute influence de l'étape moyenne. Les formes de cette période se composent de jattes tronconiques, à panse arrondie, de gobelets et tasses, de grands pots

bitronconiques à bord évasé et des autres formes de moyennes dimensions à panse ovoïde. Les jattes tronconiques à bord à marli adoptent une forme plus ouverte, moins profonde que précédemment, avec un profil légèrement sinueux et un fond peu large.

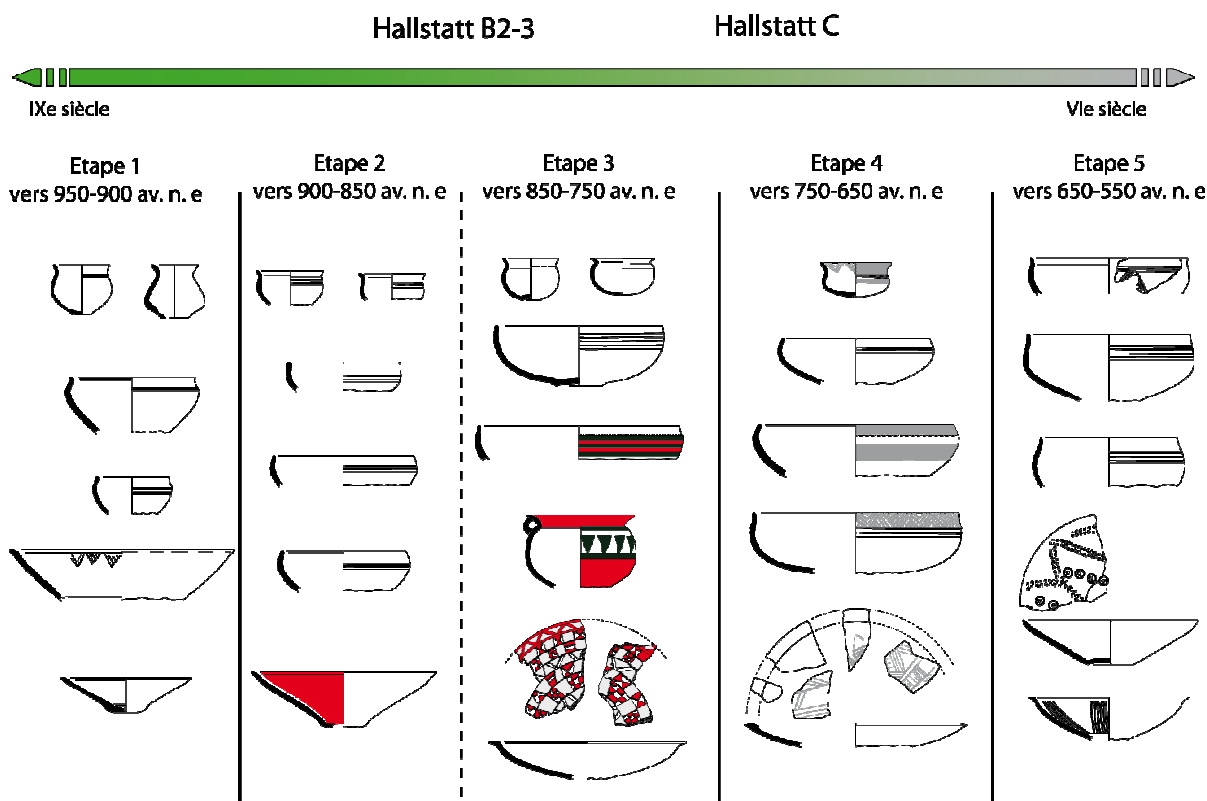


Figure 8 : Schéma des cinq étapes typochronologiques céramiques de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer (d'après Bulard, Peake, 2005, fig. 15, modifiée)

Les bords décorés de cannelures ont disparu pour être remplacés par des bords à marli large ou coupés en biseau. Les jattes à panse arrondie évoluent vers un profil caréné à bord bien distinct de la panse, haut et sinueux. Le registre décoratif des céramiques fines se compose majoritairement de cannelures horizontales qui remplacent les filets incisés ainsi que d'autres motifs : chevrons, triangles ou grecques. Les cannelures horizontales peuvent être associées à un motif impressionné circulaire d'ocelles organisés en bandes horizontales. La grande nouveauté pour cette étape est l'introduction de la peinture rouge (hématite), appliquée en grands aplats sur les jattes tronconiques, les jattes à panse arrondie, les gobelets et les pots.

La phase évoluée du Hallstatt B2-3, notre étape 3, est traditionnellement identifiée par la présence de céramiques à décor peint polychrome, technique décorative qui est rapidement abandonnée au début du premier âge du Fer. Les jattes tronconiques à bord à marli deviennent plus rares pour être remplacées par les jattes à bord en biseau ou arrondi. Les jattes à panse arrondie s'ouvrent, le bord droit et parfois aminci reste assez peu différencié de la panse. Les gobelets adoptent une forme surbaissée comprenant un méplat sur la partie supérieure de la panse et un fond ombiliqué. Les grands pots bitronconiques à bord évasé sont moins carénés que dans les étapes précédentes, le diamètre de l'ouverture augmente pour avoisiner celui de la panse. On remarque aussi la multiplication des pots à panse ovoïde et à bord évasé.

Le registre décoratif est dominé par les cannelures organisées en bandes horizontales et les filets incisés horizontaux et obliques. Ces motifs apparaissent sur les jattes à panse arrondie, les gobelets et les pots en pâte fine. Des tasses peuvent aussi porter un décor de cannelures autour de l'anse et du bord, bien que ce décor existe déjà à une phase ancienne de la période. Les décors des formes fermées se diversifient ; la jonction entre la panse et bord est ornée d'une série d'impressions circulaires, ovales, triangulaires, d'un cordon torsadé ou digité de la même manière qu'aux étapes précédentes. Les motifs polychromes s'insèrent dans un large registre allant de la simple bande de couleur alternée à la réalisation de décors géométriques complexes (triangles, caissons, zigzags, etc). Ils sont attestés sur les jattes tronconiques, les jattes à panse arrondie, les gobelets et quelques rares pots de dimensions modestes. Les réalisations les plus complexes correspondent aux décors internes de grandes jattes tronconiques, qui peuvent être qualifiées de vaisselle de prestige ; les motifs couvrants de chevrons ou de caissons sont préalablement tracés par incision. Cette phase évoluée du Hallstatt B2-3 nous intéresse plus particulièrement ici, car elle correspond à l'occupation du site de Villiers-sur-Seine. Les indicateurs typo-chronologiques du corpus céramique permettent d'identifier une seule phase d'occupation du site d'une durée probablement inférieure à une centaine d'années avec une évolution de la céramique dans le temps correspondant à l'étape 3 de la typo-chronologie régionale (Bulard, Peake 2005).

Par comparaison, la céramique du Hallstatt C (étape 4) comprend un registre décoratif plus épuré : les cannelures horizontales sont graduellement remplacées par des filets incisés, la peinture polychrome disparaît en faveur d'un décor linéaire tracé au graphite qui s'applique indifféremment sur les pâtes de couleur claire et foncée de la vaisselle du quotidien. Les formes continuent à évoluer de manière lente, les jattes à panse arrondie et à bord aminci voient leur profil commencer à s'approfondir, les gobelets de forme surbaissée s'ouvrent davantage et développent un bord haut et évasé (Bulard, Peake, 2005, p. 233-234).

1.3 - Le thème de la thèse et les manifestations de la commensalité

1.3.1 – Définir la commensalité

Avant de rentrer dans le vif du sujet, il convient de revenir sur deux termes souvent utilisés dans ce mémoire : commensalité et festin.

L'étude de la commensalité a été pendant longtemps restreinte aux domaines ethnographique et sociétal, comme partie intégrante d'une approche globale des sociétés traditionnelles et modernes. Dans ce cadre, la commensalité représente un indicateur fiable de la cohérence sociale d'une communauté, qui, par la tenue de festins, cherche à créer et renforcer des liens et des alliances



Figure 9 : Un repas à l'époque de l'âge du Bronze, gravure tirée de l'ouvrage de Louis Figuier « L'Homme primitif », édition 1992, image libre de droits.

intra- et extra-communautaires (Auxiette, Peake, 2020). Le festin est une rencontre

commensale pendant laquelle les participants partagent et consomment de la nourriture et de la boisson, selon des règles préétablies par un accord commun. Ainsi, les mets sont fournis par les hôtes, cédés par les habitats environnants ou encore apportés par les participants dans le cadre d'un système de partage (fig. 9). Les aliments sont préparés, cuisinés, partagés et consommés sur place ou emportés et les reliefs des repas (aliments et contenants) peuvent être par la suite laissés sur place, enfouis dans des fosses détritiques dans le cadre d'un rejet ritualisé.

1.3.2 - Les recherches sur les pratiques commensales et les festins

Depuis une vingtaine d'années, l'intérêt des archéologues pour la commensalité et le festin n'a cessé de croître et ce dernier participe aujourd'hui à une interprétation ritualisée des contextes domestiques et funéraires. Les thèmes du *symposium* et du banquet sont largement abordés pour la fin de la Protohistoire et l'Antiquité dans le monde grec et méditerranéen (voir le bilan récent en langue française sous la direction d'Arianna Esposito, 2015). Dans son introduction, l'autrice souligne l'importance du *symposium* grec, l'acte précis de consommer du vin mélangé à de l'eau, pour « *estimer le degré d'hellénisation d'un groupe ou d'une communauté...* » par la présence et la quantité de récipients céramiques appartenant au service à boire retrouvés sur un site archéologique (Esposito, 2015, p. 14). En ce qui concerne le banquet, elle met en garde sur la pertinence des témoins archéologiques pour attester de telles activités commensales au moins en ce qui concerne les assemblages céramiques. Le banquet prend de l'envergure dans les sociétés fortement hiérarchisées de l'âge du Fer comme en témoignent la présence des services à boire dans les tombes élitaires de la fin du Hallstatt – début de La Tène (Hochdorf, Vix, Lavau) et le développement des sites à banquet à la fin de l'âge du Fer avec l'importance politique de ces événements à maintes reprises soulignée dans la littérature archéologique (Poux, 2000 ; Verger, 2006 ; Dubuis, 2017). Interpréter le banquet ou d'autres témoignages de commensalité comme une manifestation de pouvoir et des témoins pour affirmer la puissance politique et économique d'une classe dirigeante s'avère ainsi propre aux traditions de recherche sur les élites de l'âge du Fer.

Bien que des témoignages de commensalité aient également été observés dans des contextes bien plus anciens, ils ne sont pas déchiffrés de la même manière. Dans le contexte des sociétés de chasseurs-cueilleurs, B. Hayden note l'importance des festins dans les premières étapes du développement de l'agriculture, qui permettent aux communautés de produire des surplus alimentaires pour approvisionner ces repas collectifs dans le cadre d'une politique de compétition socio-économique et qui transforment une société égalitaire de chasseurs-cueilleurs en une organisation hiérarchisée construite sur les inégalités sociales entretenues en partie par la tenue de festins (Hayden, 2009).

La commensalité était sans doute pratiquée par les sociétés égalitaires des chasseurs-cueilleurs, car comme le souligne B. Hayden, le partage communautaire de la nourriture était sans doute primordial à la survie du groupe. Les produits de la chasse et plus particulièrement le gros gibier devraient être consommés rapidement avant que la viande ne se perde, bien qu'une partie de la viande aurait pu être conservée (Hayden, 2014, p. 36). Cependant, « partage » ne veut pas nécessairement dire « festin », mais aussi gestion du

surplus alimentaire dans un contexte où la conservation s'avère difficile, voire impossible (Kuijnt, 2009). Il devient ainsi difficile de trancher en faveur d'un comportement ou un autre, quand il s'agit d'interpréter un site où une consommation collective significative a eu lieu. Néanmoins, B. Hayden remarque encore que la réussite d'une chasse qui pouvait assurer la survie du groupe devait donner lieu assurément à une célébration ou festin au cours duquel la carcasse était consommée (Hayden, 2014, p. 38). La découverte dans la grotte d'Hilazon Tachtit (Israël) de reliefs de repas comprenant une grande quantité de restes de tortues sauvages (71 individus) et d'aurochs (trois individus), dont les os portent des traces de boucherie, associés à des restes humains d'au moins 28 individus datés du Paléolithique supérieur (12000 BP) ont permis aux chercheurs étudiant le site de sauter le pas vers l'interprétation d'un festin lié aux rites funéraires (Munro, Grosman, 2010). Cependant, des témoignages de festins sur des sites aussi anciens de chasseurs-cueilleurs restent rares.

La situation change dès le Néolithique, puisque la sédentarisation des groupes humains et l'introduction de l'agriculture créent des conditions économiques et sociales favorables à la réalisation de surplus alimentaires nécessaires à ces festins et aux interactions intra- et intercommunautaire. Pour cette période, assurément l'un des plus emblématiques sites de festin est celui de Durrington Walls dans le Wiltshire à environ 3 km de Stonehenge et daté du Néolithique final (Viner *et al.*, 2010 ; Parker-Pearson, 2012 ; Craig *et al.*, 2015). Cet habitat groupé et enclos d'un important système fossoyé double s'étend sur plus de 17 ha et abrite une population importante de plusieurs dizaines de maisonnées (fig. 10). Le rejet massif, sur le site, de restes de faune, de graines et d'une grande quantité de récipients céramiques, dans des fosses et zones de rejet (*middens*) révèle la tenue régulière de festins, pendant lesquels du porc a été consommé en grande quantité. Les analyses des restes soulignent une consommation de jeunes bêtes (moins d'un an) pendant l'automne et l'hiver, dont la signature isotopique montre des origines diverses et éloignées (Madgwick *et al.* 2019 ; Evans *et al.* 2019).

Des consommations collectives ont été mises en évidence pour l'âge du Bronze et le premier âge du Fer sous la forme de « *midden* » sur les sites de Llanmaes, dans le sud du Pays de Galles et à Pewsey dans le Wiltshire (Grande-Bretagne) (Madgwick *et al.*, 2012 ; Madgwick, Mulville 2015 ; Tullett, Harrison, 2008 ; Tullett, 2008). Ces *middens* sont particulièrement riche en restes archéozoologiques, dont la découpe standardisée et la surreprésentation des membres antérieurs de porc renvoient à des pratiques commensales.

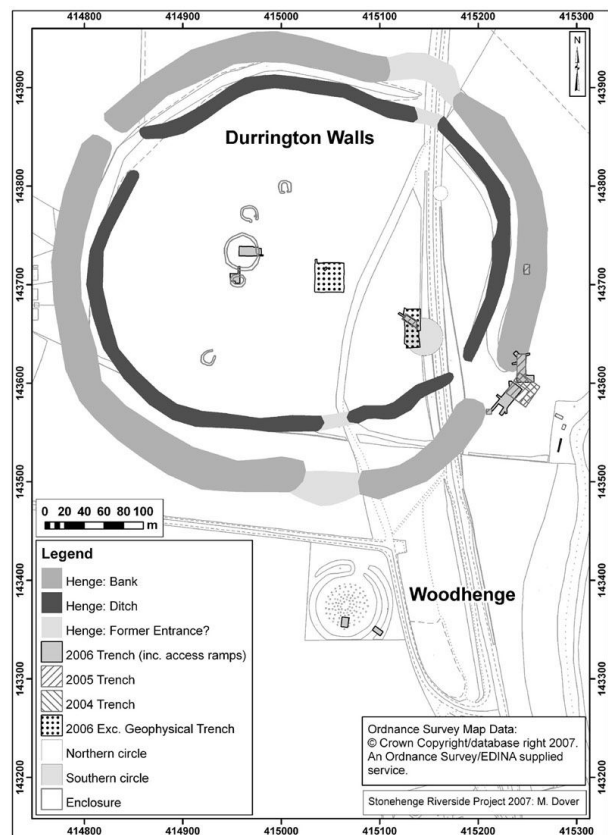


Figure 10 : Plan du site de Durrington Walls (Wiltshire, G.B.), d'après Wright *et al.*, 2014, fig. 1

Des événements commensaux sont également documentés sur le site funéraire du Bronze final de Lăpus-Podanc, dans le nord-ouest de la Roumanie en relation avec un remarquable ensemble de 70 tumuli et un chemin processional (Metzner *et al.*, 2010). Un de ces tertres, dont l'élévation est conservée, s'avère ne pas être un monument funéraire classique, mais une construction monumentale en bois incendiée à plusieurs reprises et recouverte de terre, avec des dépôts de céramique et de faune brûlée qui représentent probablement des reliefs de festins ostentatoires qui se sont déroulés dans le cadre de funérailles, de cérémonies du souvenir et/ou culte des ancêtres (Metzner *et al.*, 2010).

Il ne d'agissait pas ici d'énumérer toutes les références au festin et à la commensalité dans la littérature archéologique, mais de citer quelques exemples pertinents qui mettent en avant la grande diversité des contextes archéologiques où les événements commensaux ont été identifiés et interprétés.

1.3.3 – Villiers-sur-Seine « Le Gros Buisson », un site révélateur des pratiques commensales dans le Bassin parisien au IX^e siècle av. n. è.

Le secteur de la haute vallée de la Seine, la basse vallée de l'Yonne et le plateau du Gâtinais a largement bénéficié des nouvelles informations issues de l'archéologie préventive, qui complètent une documentation déjà conséquente, fournie par des découvertes plus anciennes. La transition âge du Bronze/âge du Fer, correspondant à la période chronologique autour de 800 av. n. e., voit la mise en place d'un nouveau système socio-économique, dont les indicateurs matériels : cimetières aristocratiques, riches mobiliers et habitats plus structurés, soutiennent l'hypothèse d'une élite à la tête de clans régionaux (Milcent, 2009).

Dans ce contexte favorable, la découverte, puis la fouille préventive et l'étude du site de Villiers-sur-Seine « Le Gros Buisson » (Seine-et-Marne) en 2005 constitue un véritable déclencheur de nouvelles approches interprétatives (Peake dir., 2020). Cet habitat fortifié de rang élevé, daté de 800 av. n. è., est caractérisé par une organisation évidente de



Figure 11 : Vue aérienne du site de Villiers-sur-Seine « Le Gros Buisson » en cours de fouille (cliché : C. Valero, Inrap)

son espace interne, son mobilier abondant, une production et une consommation hors norme, illustrée surtout par la consommation inhabituellement élevée de jeunes porcs et de gros gibiers lors de manifestations collectives (fig. 11). Il se distingue très nettement des autres habitats connus dans le secteur, plus modestes et correspondant à des « installations familiales » de plan ouvert. Une vingtaine d'habitats contemporains a

été répertoriée à proximité immédiat de Villiers-sur-Seine : dans la vallée de la Haute Seine à Balloy et Grisy-sur-Seine (Seine-et-Marne) ; dans la vallée de l'Yonne à Passy-Véron, Gron et Villemanoche (Yonne). Dans les vallées de la Haute Seine et de la Vanne, les sites de Buchères et Villemaur-sur-Vanne « Les Gossements » (Aube) se distinguent par l'étendue de leurs installations et la quantité et la qualité du mobilier récolté lors de la fouille, (Riquier,

Grisard dir., 2014 ; Defressigne, Tikonoff, 1993 ; Tikonoff, 1999). Deux sites sont comparables à Villiers-sur-Seine en termes d'organisation spatiale. L'habitat de La Grande Paroisse « La Pièce des Loges » (Seine-et-Marne), dans la plaine aval de la confluence Seine-Yonne, est installé sur une légère butte triangulaire formée entre deux importants paléochenaux et son flanc oriental est fermé par deux palissades avec les plans de plusieurs bâtiments sur poteaux associés à des fosses particulièrement riches en mobilier (Drouhot, Bulard, 1987 ; 1988 ; Bulard *et al.*, 1992). Le site de hauteur de Boulancourt « Le Châtelet » (Seine-et-Marne), qui surplombe la vallée de l'Essonne, comprend un système complexe de fossés et de palissades ; il a livré un mobilier abondant qui peut faire penser à un statut équivalent à celui de Villiers-sur-Seine (Bălăşescu *et al.*, 2008).

On aurait pu de nouveau croire que l'ostentation déployée pour valoriser de tels habitats complexes ait eu un parallèle dans la sphère funéraire, avec la fondation d'une nécropole aristocratique d'importance sociale équivalente à proximité, mais dans l'état actuel des recherches, ceci ne semble pas être le cas, puisque, comme pour la phase précédente, le contexte funéraire est essentiellement illustré par de petits groupes de sépultures installés au sein même des espaces funéraires préexistants.

Ainsi, un premier aperçu du contexte archéologique atteste que ce secteur géographique du sud-est du Bassin parisien était peuplé de manière extensive et intensive pendant la transition âge du Bronze/premier âge du Fer. Si l'existence de liens étroits, économiques et sociaux, entre les différents habitats contemporains semble évidente, il convient d'étudier la dynamique d'implantation des sites, la nature des relations inter-sites et le rôle joué par les événements commensaux pour entretenir la cohésion politique et sociale des populations régionales. Les données abondantes du sud-est du Bassin parisien seront prises en compte au travers de différents indicateurs descriptifs pour proposer un modèle d'occupation du sol, mais plus particulièrement pour répondre aux questions concernant le statut et le fonctionnement de ces habitats de rang élevé et le rôle complexe qu'ils jouaient dans le paysage économique et social de la transition âge du Bronze/âge du Fer. Par une identification et explicitation des manifestations commensales, il s'agira de développer une nouvelle approche de la société de cette période du IX^e siècle dans le sud-est du Bassin parisien.

1.3.4 - Un point sur les recherches en contextes domestiques et funéraires de la fin de l'âge du Bronze et du début du premier âge du Fer dans le Sud-est du Bassin parisien et en France

Le contexte domestique

Pendant les derniers trente ans, deux réunions scientifiques ont repris le thème chronologique de la transition entre l'âge du Bronze et du premier âge du Fer. La première s'est tenue au cours du 109^e Congrès national des Sociétés Savantes en 1984 à Dijon, dans un colloque organisé sur le thème : « Transition Bronze final-Hallstatt ancien : problèmes chronologiques et culturels ». Publiés en 1987, les actes réunissent un ensemble d'articles présentant des sites remarquables de la transition Bronze-Fer de la Bourgogne, de la Champagne et des vallées de la Haute Seine et de l'Yonne et des travaux synthétiques focalisés sur les mêmes secteurs géographiques et le Centre-Ouest de la France (Collectif dir., 1987). La constatation faite est celle d'une unité culturelle entre la dernière étape du

Bronze final et le début du premier âge du Fer, la césure se situant avant cette période entre les étapes initiale et moyenne du Bronze final puis entre le Hallstatt B1 et B2.

Après cette première manifestation en 1984, il faut attendre 20 ans avant une reprise collective de la question de cette période chronologique si intéressante. Le colloque AFEAF/APRAB, qui s'est tenu à Saint Romain-en-Gal en 2006, a associé chercheurs spécialistes de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer autour du thème « De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X^e-VII^e siècle av. J.-C.) ». Les actes publiés en 2009, réunissent une vingtaine d'articles de présentations de sites domestiques ou funéraires, de synthèses régionales et thématiques sur ce passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer pris dans un cadre chronologique élargi entre le XII^e et le VII^e siècles av. n. e (Lambert-Roulière *et al.* éd., 2009). Ces travaux concernent toute la France et les pays limitrophes : l'Espagne, la Belgique, la Grande Bretagne et l'Italie dans une approche globale qui prend en compte des aspects diversifiés, typo-chronologiques, culturels et sociétaux. Un premier article de présentation du site de Villiers-sur-Seine, le Gros Buisson a été publié dans les actes de ce colloque (Peake *et al.*, 2009).

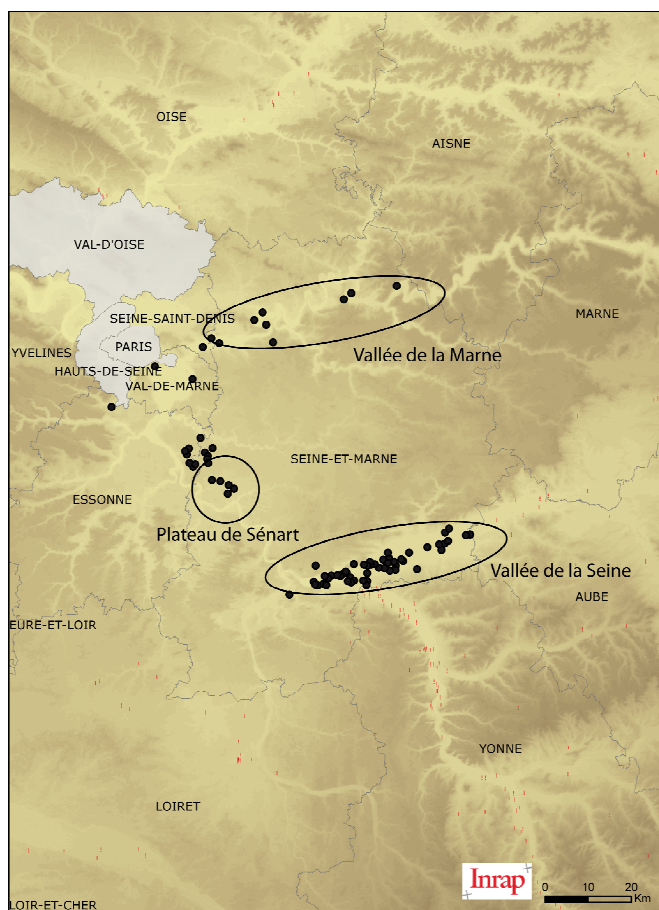


Figure 12 : Les indices de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer dans l'est de l'Ile-de-France cartographié selon le SIG de l'enquête Bronze, d'après Peake *et al.*, 2017, fig. 118 (SIG : F. Audouit, Inrap)

L'enquête nationale sur l'occupation du sol et l'habitat à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer, lancée en 2008 par l'Inrap, est pilotée par Laurent Carozza, Cyril Marcigny et Marc Talon. Ce programme de recherche a pour objectif l'inventaire et l'analyse des données récentes issues principalement de l'archéologie préventive sur l'occupation du sol de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer. Le projet a réuni 70 spécialistes de l'Inrap, du CNRS, de l'Université, des Services régionaux de l'Archéologie et des collectivités territoriales ; il a permis de collecter des informations au sein d'une base de données numérisées, rattachée à un SIG et accessible en ligne, sur environ 2000 contextes domestiques et funéraires. Un premier bilan des travaux, dressé en 2011 lors du colloque de Bayeux, a fait l'objet

d'une publication en 2017 (Carozza *et al.* dir., 2017). Les résultats sont restitués, région par région, selon une

grille de lecture articulée sur trois thèmes : un état critique de la recherche régionale à l'aide de cartes de répartition générées par le logiciel SIG, des présentations des structures et formes d'habitat période par période, une proposition de modèles d'occupation du sol, en se focalisant notamment sur la relation habitat – nécropole. Ce premier bilan souligne la disparité des données d'une région à une autre, principalement liée au niveau de l'activité de

l'archéologie préventive et à la nature des opérations engagées (diagnostics, fouilles, surfaces des emprises), mais il met également en avant l'apport significatif de cette archéologie à la recherche sur l'âge du Bronze et le premier âge du Fer. Pour la région de l'Île de France, ce travail d'inventaire a permis l'enregistrement de 183 indices de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer qui concernent principalement des données liées à des opérations préventives. Ces indices sont pour la plupart localisés dans l'Est parisien sur trois secteurs où les opérations préventives se sont déroulées dans le cadre du suivi archéologique des carrières alluvionnaires des vallées de la Marne et de la Seine et des grands projets d'aménagement à Marne-la-Vallée et à Melun-Sénart (Peake *et al.*, 2017) (fig. 12).

Les Rencontres Nord-Sud de Préhistoire récente qui se sont tenues à Dijon en 2015 avaient pour thème « Habitations et Habitats du Néolithique à l'âge du Bronze en France et ses marges » ; elles se sont focalisées sur le recensement et la synthèse des architectures et structures d'habitat pour les périodes chronologiques définies. Un inventaire des architectures a été dressé sous forme de fiches types par site dans un catalogue rendu disponible lors des rencontres sous forme de clé USB incluse dans les actes publiés en 2017 (Lemercier *et al.* dir., 2018). Cette manifestation a permis de faire un point sur l'habitat en tant qu'entité physique avec une analyse fine de son organisation : architectures et structures, les activités artisanales qui se sont déroulées sur place ainsi que la relation intra- et inter-site. Une lecture sur la longue durée du rythme et de la nature des habitats a été proposée pour le nord de la France pour quatre zones-ateliers : la Normandie, la Seine-et-Marne, la confluence Seine-Yonne et la Champagne dans l'objectif de produire une séquence presque complète sur 1 700 ans en s'appuyant sur un socle de données interrogeables à différentes échelles : région, bassin-versant, microrégion et terroir (Marcigny *et al.*, 2018) (fig. 13).

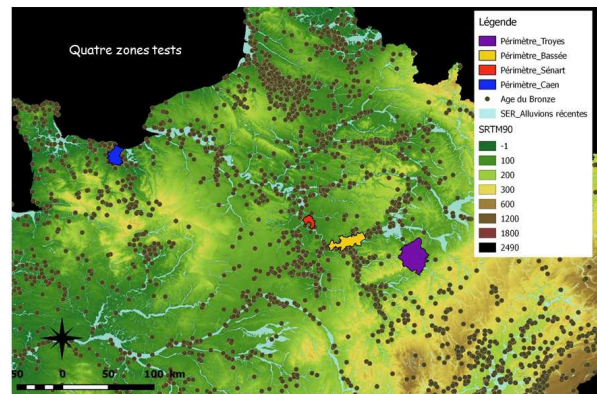


Figure 13 : Carte des occupations de l'âge du Bronze de la Plaine de Caen, du Plateau de Sénart, de La Bassée et de la Plaine de Troyes) - SIG Source : Carte archéologique nationale (MCC, travail A. Ropars, DRAC Normandie), modifiée et complétée Inrap, d'après Marcigny *et al.*, 2018

Parmi les sites domestiques les plus spectaculaires, les habitats fortifiés de hauteur ont motivé la tenue d'une table ronde en 2016 avec la présentation de nombreux sites répartis sur toute la France (Delrieu, Furestier dir., 2018). Dans une synthèse réalisée lors de cette manifestation, les organisateurs notent la diversité des architectures des fortifications liées à l'adaptation aux lieux et à des traditions locales de construction. Ils soulignent également la fourchette chronologique large des occupations recensées, entre le Bronze ancien et le premier âge du Fer et le nombre significatif de sites datés de la fin de l'étape moyenne du Bronze final et la dernière étape du Bronze final (Delrieu, Furestier dir., 2018, p. 12-13). Parmi les sites de hauteur les plus emblématiques se place celui du Mont Lassois à Vix en Côte-d'Or. Cet habitat aristocratique princier, daté du Hallstatt D2/3 est installé sur une importante butte témoin, dont le plateau sommital domine la Seine et ses alentours sur des kilomètres. Les fouilles récentes ont révélé par ailleurs une installation prestigieuse de la fin du premier âge du Fer représentée par plusieurs grands bâtiments à abside limités par des enclos, des greniers collectifs, plusieurs séries de remparts imposants et probablement des

aménagements portuaires sur le cours de la Seine. Il a été également mis au jour les témoins d'un habitat fortifié de la dernière étape du Bronze final avec un premier état de rempart qui souligne la corniche du plateau sommital sur lequel ont été mises au jour, des fosses et vestiges de construction (Chaume, Mordant dir., 2011).

L'habitat de hauteur de Corent dans le Puy-de-Dôme, installé sur un plateau d'origine volcanique qui surplombe la vallée de l'Allier daté du deuxième âge du Fer, possède des installations antérieures du Néolithique et de la fin de l'âge du Bronze, plus précisément de la fin de l'étape moyenne et de l'étape finale du Bronze final (Poux *et al.* dir., 2014).

Richesse agricole et pratiques alimentaires

L'étude des pratiques agricoles et régimes alimentaires combinent des recherches dans des domaines variés, mais complémentaires (archéozoologie, carpologie, palynologie, géologie, analyses isotopiques et sur l'ADNa, etc.) qui permettent d'aborder ce thème d'un point de vue économique, social et culturel.

Les informations sont nombreuses pour la fin du Bronze moyen et le Bronze final qui correspondent à une période climatique favorable et au cours desquelles on constate une véritable explosion des données. La production agricole, riche et très variée du début du Bronze final, s'appuie sur l'élevage de la triade domestique bœuf/mouton/porc et la production céréalière à partir d'espèces originaires du Proche Orient.

Une synthèse récente sur les pratiques cynégétiques à l'âge du Bronze a permis d'analyser les données d'environ 500 sites enregistrés dans la base de données de l'enquête nationale sur l'occupation des sols de l'âge du Bronze et du début du premier âge du Fer (Auxiette, 2017). Ce bilan souligne la relative indigence des données disponibles, réparties inégalement sur le territoire français avec des lacunes chronologiques puisque les informations se concentrent principalement sur la fin de l'âge du Bronze et le premier âge du Fer. Pour l'élevage, la triade domestique bœuf-mouton-porc apparaît confortée avec ensuite, une moins grande fréquence de la chèvre, du chien et du cheval. Une prédominance de la consommation du porc est notée sur les sites les plus importants et ce dernier point sera largement abordé tout au long de ce travail (Auxiette, 2017). Les animaux chassés ne dépassent pas 10% dans les assemblages fauniques, avec le cerf et le sanglier, mais aussi d'autres espèces : blaireau, renard, castor, etc. Sur les sites de haut rang, la chasse du gros gibier peut être considérée comme une activité réservée à l'élite.

La recherche archéobotanique a beaucoup profité des travaux d'archéologie préventive, puisque les données de plus de 272 sites ont été rendus disponibles pour une analyse globale de la consommation végétale (Bouby *et al.* 2017). En ce qui concerne les habitats de plaine du nord de la France, la majorité des informations est fournie par des sites de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer, cependant quelques sites alsaciens ont livré des données du début de l'âge du Bronze (*ibid.*, 2017). F. Toulemonde remarque qu'à l'âge du Bronze « *les femmes et les hommes ne se nourrissent plus comme leurs ancêtres du Néolithique car elles/ils cultivent une plus grande variété de végétaux, dont de nouvelles espèces exogènes* » (Toulemonde *et al.* 2020). On assiste donc à une nouvelle « révolution agricole » (*The Third Food Revolution*) avec un patrimoine alimentaire largement enrichi. Dans le sud-est du Bassin parisien, l'orge vêtue devient la céréale de choix à la fin de l'âge du Bronze, ainsi que différents blés comme l'épeautre, l'amidonniér, engrain et le « *New Glume Wheat* » documenté dans l'habitat de Jaulnes dans la vallée de la Haute Seine. La culture du

millet, prend une place importante au nord-est de la France à partir du début du Bronze final. Importée d'Asie Centrale, cette culture transite par l'Europe orientale pour arriver en France par l'Est en même temps que des probables migrations de groupes humains à la fin du Bronze moyen et au début du Bronze final qui se sont progressivement installés dans ces territoires (Toulemonde *et al.*, à paraître). En parallèle à l'introduction de nouvelles espèces, on note le développement des légumineuses (lentille, la féverole, l'ers, le pois et la gesse) et des oléagineux qui demandent une mise en culture plus intensive que les productions céréalières. La caméline devient l'oléagineux de choix, en supplantant le lin et le pavot qui sont néanmoins encore consommés à l'âge du Bronze (Toulemonde *et al.* 2020). La cueillette occupe encore une place importante pour l'acquisition de différentes espèces de fruits sauvages, comme les baies de sureaux, raisins, cynorhodons, prunelles et noisettes ; les glands qui sont torréfiés dans de grandes fosses pour les rendre comestibles (Bouby *et al.* 2017). Il reste également possible de cueillir des herbes et autres condiments comme l'ail sauvage, la ciboulette, la menthe et l'oseille (Toulemonde *et al.* 2020).

Les études des isotopes stables (C, N, S, O) permettent désormais d'en savoir plus sur les régimes alimentaires des populations de l'âge du Bronze et ces analyses isotopiques ouvrent également sur une approche de la mobilité. Ces méthodes ont été utilisées par exemple pour suivre la progression de la culture du millet à travers l'Europe pendant l'âge du Bronze (Varalli *et al.* 2016 ; 2021) ou pour identifier les élites au sein d'une population de la culture Unétique (Pokutta *et al.* 2015). Il faut également citer des études ponctuelles sur des populations inhumées du début du Bronze final à Barbuise-La Saulsotte (Aube) ou dans la nécropole du Bronze ancien de Gerzat (Puy-de-Dôme) (Goude *et al.* 2016 ; Herrscher, Goude, 2017 ; Lisfranc, Vital dir., 2017). Les analyses, uniquement réalisées sur os non-crémés, visent à déterminer des régimes alimentaires d'origine différente, végétale, animale, terrestre ou marine (Peake *et al.* 2021a).

Le principe des reconstitutions paléoalimentaires est fondé sur la comparaison entre les valeurs isotopiques des ressources alimentaires et celles des humains. Pour chaque étude, il est indispensable de définir au préalable les caractéristiques isotopiques propres à chaque écosystème en considérant un maximum de ressources potentielles à partir des restes archéologiques ou de leurs analogues actuels. Une fois défini ce cadre d'interprétation et sous réserve que les ressources alimentaires soient isotopiquement distinctes, il est possible d'apprécier la contribution de chaque ressource alimentaire à l'alimentation des individus humains en appliquant les fractionnements isotopiques attendus entre l'alimentation et le collagène. Dosés sur le collagène, les isotopes stables du carbone et de l'azote permettent ainsi de cerner les « tendances » des protéines consommées. Autrement dit, les protéines correspondent-elles à des ressources issues d'un environnement de type C3 ou C4, aquatique ou terrestre, forestier ou de plaine, ou bien de ressources majoritairement végétales ou animales. En effet, les ressources alimentaires telles que les ressources terrestres (fruits, légumes, animaux terrestres sauvages ou domestiques, produits secondaires -lait, beurre, fromages, œufs-), certaines plantes cultivées terrestres dites en C₄, comme le maïs, le millet, le sorgho, et les ressources marines (poissons, coquillages et crustacés) présentent des gammes de valeurs isotopiques en carbone et en azote qui peuvent les distinguer les unes des autres. Alors que le carbone est un élément qui permet d'identifier la nature de l'environnement dans lequel l'homme s'approvisionne, l'azote révèle les consommations distinctes de protéines végétales ou animales terrestres, aquatiques et le soufre souligne les différences environnementales, entre bord de mer et à

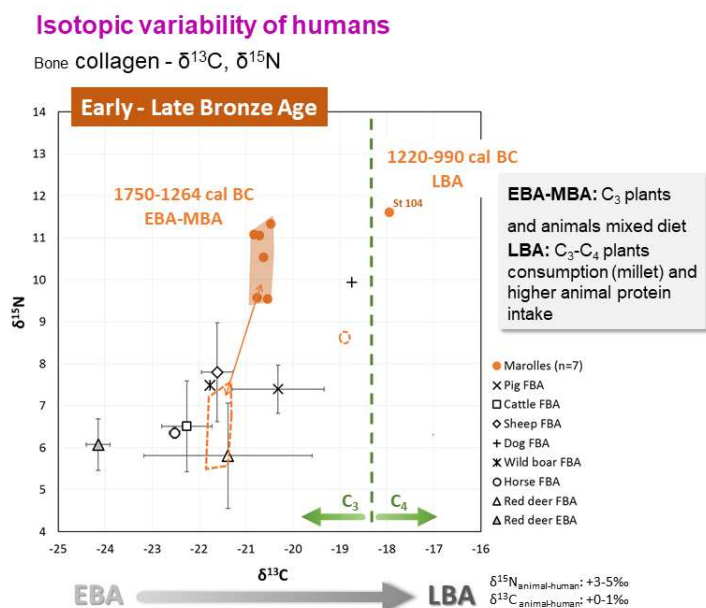


Figure 14 : Variabilité du régime alimentaire entre le Bronze ancien et le Bronze final à partir des analyses isotopiques provenant de la nécropole de Marolles-sur-Seine « la Croix de la Mission » (Peake *et al.*, 2021b)

l'intérieur des terres (Goude, Herrscher 2015). Il est également possible d'engager des études portant sur la mobilité des groupes humains qui repose sur l'établissement de cartes de distributions des valeurs de $\delta^{18}\text{O}$ et $\delta^{87}\text{Sr}$ dans les régions étudiées. Une fois les gammes de valeurs isotopiques établies pour chaque zone concernée, l'objectif est de voir dans quelle mesure les valeurs mesurées sur les humains s'écartent de ce référentiel pour identifier les sujets allochtones. La difficulté de ces études repose sur le recouvrement des différentes données isotopiques entre des régions de plus ou moins proches.

Pour s'affranchir de ces problèmes de variabilité, certains auteurs préconisent d'identifier les gammes des valeurs isotopiques locales à partir des restes animaux, ou bien proposent des modèles locaux à partir d'espèces actuelles. Toutes ces analyses peuvent être pratiquées sur les échantillons d'os non-brûlés, cependant, l'analyse des rapports radiogéniques $^{87}/^{86}\text{Sr}$ (mobilité) est, pour l'instant, la seule pouvant également être réalisée sur os crémé (Snoeck *et al.* 2015 ; 2016 ; 2018). Le Project Collectif de Recherche « *Bronz'Pal* » engagé depuis 2019 porte justement sur ces questions de paléalimentation et de mobilité à l'âge du Bronze dans la vallée de la Haute Seine (Ile-de-France), où les données funéraires sont nombreuses et les témoins de la culture matérielle bien étudiés (Peake *et al.*, 2020 ; 2021a). La majorité des échantillons disponibles pour les analyses provient de contextes datant de l'étape initiale du Bronze final (entre le XIV^e et le XII^e siècle av. n. e) période pendant laquelle la pratique de l'inhumation est dominante et où les sépultures sont nombreuses et bien datées. Néanmoins, ont été prises en considération des inhumations plus anciennes et plus récentes (du Bronze ancien à la dernière étape du Bronze final) quand cela s'est avéré possible dans l'objectif de construire une histoire longue de la paléalimentation couvrant tout l'âge du Bronze. En parallèle aux échantillons humains, des échantillons archéozoologiques et botaniques ont été analysés en vue de créer un référentiel local de comparaison. Les premiers résultats sont prometteurs et permettent de suivre l'évolution des pratiques alimentaires sur plusieurs siècles dans la vallée de la Haute Seine (fig. 14). Pour le Bronze ancien et moyen, les cultures traditionnelles de l'orge, de l'en grain et de l'amidonniér (plantes C₃) ont été mises en évidence, puis au Bronze final, et plus particulièrement vers son étape finale, on observe l'introduction de nouvelles cultures, comme le millet et le petit millet, qui acquièrent une importance fondamentale au niveau alimentaire (plantes C₄). En parallèle, la consommation de produits d'origine animale semble changer au cours du temps : au Bronze ancien et moyen, la viande et les produits dérivés semblent avoir été introduits de manière plutôt faible, tandis qu'au Bronze final, l'introduction de ces ressources semble être plus importante (Herrscher, Varalli, in Peake *et al.*, 2020). Ce bilan préliminaire conforte les observations établies à partir des études

archéozoologiques et archéobotaniques, c'est-à dire une évolution vers un régime alimentaire varié et riche au Bronze final, où l'apport en protéines est important avec un renouvellement des aliments d'origines végétales qui s'appuie entre autre sur l'arrivée du millet (Toulemonde *et al.*, 2020).

Les sites de consommation collective lors de grands rassemblements ont été recensés à l'âge du Bronze et surtout à la fin de la période, où la commensalité a été mise en évidence en particulier par des données archéozoologiques. Ces lieux se caractérisent en effet par des consommations saisonnières d'une grande quantité de viande, notamment du porc, provenant de jeunes animaux prélevés au sein de plusieurs troupeaux. Les festins et la manière de festoyer, la signification de ces pratiques commensales constitue le cœur de ce travail de doctorat.

Le contexte funéraire

Les manifestations scientifiques organisées autour de la thématique funéraire à l'âge du Bronze et du premier âge du Fer se sont transformées en véritables forums de discussions qui ont progressivement renouvelé les problématiques sur ce sujet. La table ronde de Sens tenu en 1998 a motivé un travail collectif et systématique entre archéologues et anthropologues, sur des données issues, en grande partie, de fouilles récentes (Mordant, Depierre dir. 2005). La lecture des paysages funéraires a été revisitée lors du colloque international d'Herne (Allemagne) avec la réunion de chercheurs européens qui ont débattu autour de l'organisation des espaces funéraires et de leur place au sein des paysages de l'âge du Bronze (Bérenger *et al.* éd., 2012).

Cette approche incontournable, associant archéologie et anthropologie, a été intégrée dans plusieurs travaux universitaires récents, dont le fil conducteur visait à replacer le défunt au centre des débats. Elle concerne toutes les périodes de l'âge du Bronze, bien que la majorité des travaux concerne les contextes funéraires des étapes initiale et moyenne du Bronze final, dont les sites sont particulièrement nombreux.

L'étude des sépultures à incinération protohistoriques a notamment bénéficié d'une approche « archéo-thanatologique » développée par Yannick Prouin pour l'étude des sépultures du début du Bronze final de la nécropole d'Ensisheim/Reguisheimerfeld en Alsace (Prouin, 2007) et Sandrine Lenorzer a renouvelé un vaste pan méthodologique, dans sa thèse sur les nécropoles languedociennes (Lenorzer, 2006). Ces deux thèses n'auraient pu trouver un tel accomplissement sans les recherches fondamentales de Germaine Depierre sur le processus même de la crémation (Depierre, 2010 ; 2014) et les observations archéo-ethnologiques de Jean-Pierre Pautreau (Pautreau, Mornais, 2005).

Dans sa thèse sur les sujets inhumés en position accroupie du début du Bronze final des nécropoles de Barbuise-Courtavant, « La Saulsotte » et de Barbey « Les Cents Arpents », Stéphane Rottier a proposé une grille de lecture innovante appliquée à l'étude de ces gestes funéraires atypiques (Rottier, 2003 ; Rottier *et al.*, 2012).

Il faut également faire référence à la thèse de Mafalda Roscio, consacrée à la mise en séquence chronologique précise du début du Bronze final, grâce à l'étude du mobilier funéraire des ensembles de l'Est de la France, la Suisse et l'Allemagne du Sud (Roscio, 2011 ; 2018).

Plusieurs grands ensembles funéraires de l'âge du Bronze ont aussi fait l'objet de publication monographique, comme ce grand précurseur qu'est l'ouvrage sur la nécropole des « Gours

aux Lions » (Mordant, Mordant, 1970). Sans dresser ici un inventaire exhaustif, il faut évidemment mentionner la publication de l'ensemble funéraire toute proche de Marolles-sur-Seine « la Croix-Saint-Jacques » (Delattre, Peake dir., 2015), ainsi que les nécropoles de Lausanne-Vidy (Suisse) (Moinat, David-Elbiali 2005), celles du Castrais et de Mailhac (Janin *et al.*, 2002), dont la quantité des données livrées et la qualité des études proposées ont largement contribué à l'avancée des recherches sur les pratiques funéraires et la publication des données de Barbuise / La Saulsotte et Barbey, qui traite de manière exhaustive tous les aspects de ces importants ensembles funéraires (Rottier *et al.*, 2012).

Au du centre du Bassin parisien et fouillées dans les années 2000, les nécropoles de Cesson « Le Moulin à Vent » et Changis-sur-Marne « Les Pétreaux » (Seine-et-Marne), présentent chacune des monuments et des sépultures datées du Bronze final, dans des secteurs (Melun-Sénart et la vallée de la Marne) où les données funéraires demeurent relativement rares (Lafage *et al.*, 2007 ; Legriel *et al.*, 2011). Leurs études autorisent, de fait, des comparaisons intéressantes avec les ensembles plus méridionaux des vallées de la Seine et de l'Yonne. Les structures et le mobilier provenant des deux nécropoles de Courcelles (Loiret) datées de l'étape initiale du Bronze final montrent des liens culturels étroits avec les ensembles de la Bassée (Froquet-Uzel dir., 2015). Enfin, la nécropole de Migennes « Le Petit-Moulin » constitue une découverte exceptionnelle, également pour cette étape initiale du Bronze final, tant par la conservation des vestiges que par la richesse et la variété du mobilier funéraire (parures, armes, fléaux de balance, etc) (Muller *et al.* 2007 ; Roscio 2018 ; Muller, Roscio, 2012).

Parmi les importantes nécropoles de l'âge du Bronze citées ci-dessus, aucune ne comporte de sépultures datées de la toute dernière étape du Bronze final. Néanmoins, des ensembles funéraires de la vallée de la Seine comportent des petits groupes sépultures du Hallstatt B2-3, dont le site diachronique de La Villeneuve-au-Châtelot (Aube) récemment publié (Piette, Mordant dir., 2019), ainsi que les sites de Châtenay-sur-Seine « les Gobillons » (Bontillot *et al.*, 1975) et celui de Jaulnes « le Bas des Hauts Champs », dont la monographie est attendue pour 2022. Il faut également citer la nécropole de Lavau, localisé dans la vallée de la Haute Seine juste au nord de Troyes, dont les sépultures et monuments du Bronze final préexistent à la fondation du complexe funéraire princier du début du deuxième âge du Fer (Dubuis *et al.*, 2017 et à paraître).

1.4. – Le concept du festin : où, quand, comment ? une lecture théorique

« La nourriture comme le sexe répond à un besoin primaire chez les humains et de ce fait, elle est étudiée sous l'angle biologique et culturel. » (Schiefenhövel, 1995, p. 7).

L'importance de la nourriture, la façon de la consommer et sa valeur sociétale ont été pendant longtemps une préoccupation des ethnologues, quand les archéologues étaient plus focalisés sur les contraintes de la subsistance et les aspects économiques de la production agricole dans les sociétés anciennes.

Michael Dietler et Brian Hayden ont été des précurseurs dans la réflexion menée sur la manière de consommer et sur la place de la commensalité dans les sociétés anciennes. Construite sur l'analyse des données archéologiques et ethnologiques, cette approche novatrice a donné lieu à une série d'articles, publiés à partir des années 1990 autour du thème du festin dans les sociétés pré et protohistoriques, qui focalisent sur les valeurs

sociales et politiques de ces événements collectifs (Dietler, 1990, 1994, 1999, 2011 ; Hayden, 1996, 2014) (fig. 15). La perspective prise de M. Dietler, née d'une réflexion théorique sur les aspects sociétaux et politiques de la commensalité, est définie par l'auteur lui-même comme une approche « culturaliste » principalement tournée vers les sociétés agricoles protohistoriques (Dietler, Hayden, 2001).

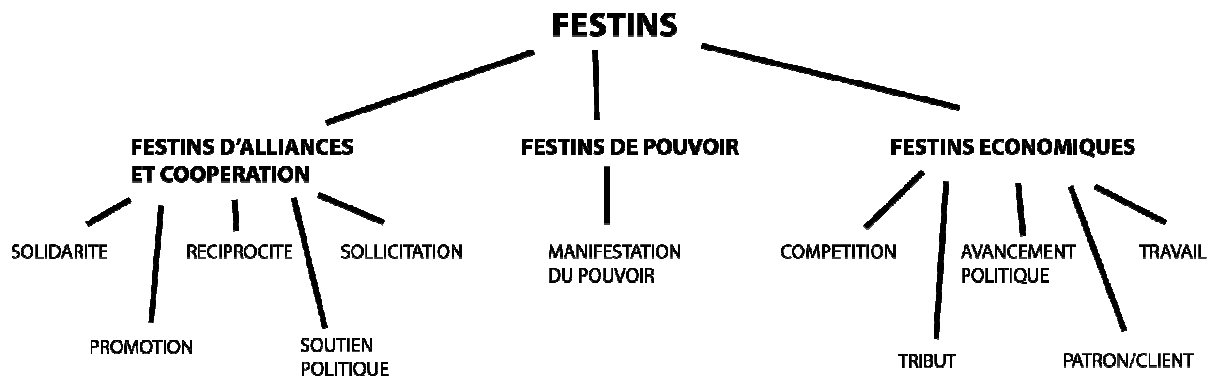


Figure 15 : Schéma des objectifs du festin d'après B. Hayden, 2014, modifié Auxiette, Peake, 2020, fig. 1

De manière complémentaire, B. Hayden a focalisé son attention sur des aspects ethnographiques et sociaux de la commensalité et de l'importance des festins dans les communautés de chasseurs-cueilleurs et le rôle joué par cette pratique dans le développement de l'agriculture (Dietler, Hayden, 2001).

La commensalité est définie comme une consommation collective de nourriture lors de rassemblements spécifiques et non quotidiens, pendant lesquels sont préparés et consommés des mets de choix dans l'objectif de créer et entretenir des relations sociales et renforcer des liens politiques au sein d'une même communauté ou entre différents groupes humains (Dietler, 2011). Le festin est un événement commensal, une pratique conviviale, organisé autour de la préparation et la consommation de mets et de boissons, dont l'objectif est de créer, renforcer ou modifier des relations sociales (Esposito, 2015, p. 14). Il se passe au sein d'une même famille, entre un chef et son peuple, entre communautés voisines, entre peuples amis ou opposants.

Ce sont probablement des festins les plus ostentatoires d'Etat ou entre élites qui sont les mieux perçus dans les contextes archéologiques et suscitent donc le plus d'attention des archéologues car ce sont des manifestations directes d'actions socio-politiques des sociétés anciennes étudiées. B. Hayden remarque l'importance des festins dans des sociétés hiérarchisées (*transegalitarian*) où ils sont utilisés stratégiquement pour réduire les risques susceptibles de perturber le bon fonctionnement social (Hayden, 2009).

Selon cette lecture théorique, ces événements créent et entretiennent des liens sociaux de différente nature, des liens familiaux, communautaires, économiques, politiques, hiérarchiques. De fait, les festins gèrent des relations sociales d'amitié, de parenté, de solidarité collective au sein d'un groupe ; ils participent au renforcement des liens politiques et économiques entre élites communautaires. Ces manifestations festives facilitent la coopération intra et extra groupes, pour manifester un pouvoir, faire valoir une coopération ou à l'inverse pour déclarer une mise en concurrence. Ils maintiennent ainsi des systèmes d'échanges régionaux, en permettant le don et le contre don, la négociation de dots, l'échange d'objets précieux ou d'autres produits. Enfin, ces événements collectifs

permettent le règlement de conflits et la cohésion sociale d'une communauté (Dietler, 2011 ; Hayden, 2014).

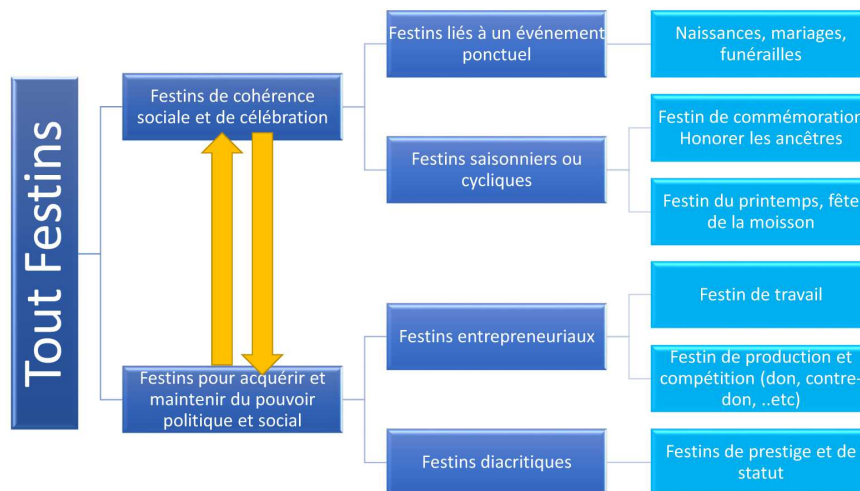


Figure 16 : Schéma des différents types de festin selon M. Dietler et B. Hayden

Il existe donc différents types de festins qui répondent à des besoins sociétaux divers. M. Dietler et B. Hayden proposent chacun une classification des festins définie par leurs objectifs en termes d'organisation sociale et pouvoir économique et politique qui déterminent où, quand et comment le festin se déroule (fig. 16).

1.4.1 - Les festins vus par Michael Dietler

Dans une approche qui se focalise sur l'acquisition et le maintien du pouvoir économique et politique dans une société hiérarchisée, M. Dietler propose trois grandes catégories de festin qui visent à augmenter le pouvoir socio-économique d'une classe dirigeante et à maintenir ce déséquilibre social une fois acquis dans un jeu politique animé par des événements commensaux (Dietler 1996, p. 92 ; 2011). Ainsi, il se focalise sur le rôle des festins dans la permanence de la dominance politique et économique de quelques individus élitaires sur un groupe social donné.

Les « festins entrepreneuriaux » visent à acquérir du pouvoir politique et/ou économique permettant à l'individu, organisateur du festin, d'exercer son autorité dans un système de dons et d'obligations. L'initiateur du festin donne de la nourriture aux convives, qui, dans un système de don et de contre-don, doivent un service au retour. Cette catégorie comprend les « festins de travail » (*work feasts*) qui mobilisent de la main-d'œuvre temporaire pour accomplir des tâches agricoles ou participer à des projets de construction récompensée par de la nourriture et de la boisson dans le cadre d'une manifestation commensale, une fois le travail terminé. La promesse d'un festin somptueux tenu dans un cadre ostentatoire, après une dure journée de labeur s'avèrerait particulièrement efficace pour recruter des travailleurs, notamment lorsqu'il s'agit de communautés peu hiérarchisées où la classe dirigeante ne détient pas de pouvoir absolu sur le groupe.

Les festins patronaux constituent la deuxième catégorie définie par M. Dietler, dont l'objectif est le maintien d'une hiérarchisation sociale par l'organisation régulière de manifestations commensales initiées par l'élite dirigeante (Dietler, 1996, p. 96). Ces événements permettent la redistribution de la richesse selon un schéma prédéterminé par les donneurs, en valorisant les receveurs sans obligation de réciprocité dans l'objectif de maintenir le déséquilibre social.

C'est l'absence d'obligation de réciprocité qui distingue ce type de commensalité des festins entrepreneuriaux détaillés ci-dessus.

Les festins « diacritiques » constituent la troisième catégorie de commensalité définie dans le schéma de M. Dietler (*ibid*, p. 98). Le raffinement ou le « style » employé dans l'organisation du festin mettent en exergue les différences évidentes de statut entre la supériorité du donneur et l'infériorité du receveur. L'accent est mis sur la qualité plutôt que la quantité par le biais de l'importance symbolique accordé à la consommation de mets rares et exotiques, bien préparés selon des recettes détenues par quelques individus privilégiés, ainsi que par l'emploi d'ustensiles uniquement dédiés au festin et d'objets prestigieux. La valeur symbolique du festin est ainsi augmentée et maintenue par une série de gestes ritualisés qui déterminent son bon déroulement et le maintien de la hiérarchie sociale au sein du groupe.

1.4.2. - Les festins vus par Brian Hayden

B. Hayden propose une catégorisation des festins un peu différente que celle de M. Dietler en insistant sur la valeur sociale de la commensalité, dont l'objectif principal serait de maintenir la cohésion au sein d'un groupe, d'établir et de gérer des relations compétitives inter-communautaires (Hayden, 1996, p. 128 ; 2014, p. 23). Cette approche plus « humaine » et moins focalisée sur la dominance hiérarchique est sans doute née de son sujet de recherche de prédilection qui est l'étude des sociétés pré-agricoles et anciennes qui affichaient une structure sociale trans-égalitaire (Hayden, 2014, p. 47-108). Son approche rejoint néanmoins celle de M. Dietler sur un certain nombre de points. Il retient notamment la catégorie des festins de travail dont l'objectif serait de récompenser les travailleurs qui ont prêté main forte dans une œuvre collective que ce soit des travaux agricoles, ou des aménagements communautaires. Il retient également la catégorie des festins opportunistes, organisés avec l'objectif d'attirer de la main-d'œuvre pour la réalisation d'un projet spécifique. Cette dernière catégorie est semblable aux festins entrepreneuriaux définis par M. Dietler (*c.f. supra*).

B. Hayden propose également le festin commensal ou *commensal (table) feast*, catégorie pour laquelle il reprend les festins patronaux et diacritiques de M. Dietler en appliquant une lecture plus sociale et pratique. Il s'agit ici de festins de redistribution, une forme compétitive où les organisateurs cherchent à assurer l'allégeance des participants dans une relation de don sans réciprocité et enfin les festins diacritiques dont l'objectif est de créer un regroupement exclusif de membres des élites en affichant le statut et l'appartenance des participants au travers de gestes et d'objets symboliques intégrés dans le déroulement d'un festin fortement ritualisé.

La dernière catégorie de festins définie par B. Hayden n'est pas abordée par M. Dietler, pourtant, il s'agit d'un type de festin particulièrement important pour assurer la cohésion sociale du groupe. L'objectif des festins de célébration est en effet de maintenir les liens sociaux intra-communautaires en instaurant des événements commensaux ritualisés qui rythment la vie sociale au sein d'un groupe. Ils se déroulent de manière régulière selon des cycles prédéterminés de saisonnalité ou de périodicité (festins qui célèbrent le printemps ou la récolte, festins qui honorent les ancêtres) ou ce sont des manifestations ponctuelles qui célèbrent les naissances, le passage à l'âge adulte, les mariages et qui commémorent les morts. Ces festins constituent une étape conviviale dans un programme complexe d'événements cérémoniaux et solennels. La commensalité de célébration renforce ainsi la

cohésion sociale entre individus de rang équivalent tout en définissant une identité collective qu'elle soit familiale, clanique et/ou communautaire.

Quels qu'en soient leurs objectifs, un certain nombre de critères sont communs à tous les festins. Ils se déroulent de manière générale dans des cadres spécifiquement désignés et aménagés qu'ils soient temporaires ou permanents. Il s'agit souvent de lieux éloignés des espaces de vie, correspondant à une simple clairière en forêt ou un endroit topographiquement spectaculaire, bien que des festins soient organisés également dans des espaces aménagés dans les habitats ou au sein des nécropoles. Le choix du lieu dépend de l'objectif et de l'organisation du festin, des traditions propres des hôtes et des convives.

La notion de temporalité est aussi importante en relation avec ces festins. Les événements intra- et intercommunautaires qui ont lieu de manière régulière constituent le socle solide d'une société bien organisée. Ils maintiennent des relations hiérarchiques et sociales au sein du groupe et forment le cadre des alliances sociales, économiques et politiques avec d'autres groupes.

Les festins qui se tiennent de manière ponctuelle ont des objectifs divers. À l'exception des festins de célébration qui marquent de manière collective un événement important dans la vie d'un individu ou de la communauté, les festins ponctuels possèdent un objectif économique et /ou politique pour répondre à un besoin spécifique et souvent opportuniste, dans un système d'obligation et de compétition. Au sein d'une communauté, ces festins marquent l'expression d'une hiérarchie sociale, dont les bénéfices sont récoltés par quelques heureux élus ; entre différents groupes, ces festins constituent une manière efficace d'afficher son pouvoir économique et politique envers l'autre et de se positionner dans le cadre de négociations futures.

Toutefois les catégories de festin décrites ci-dessus s'avèrent quelque peu schématiques pour une thématique particulièrement complexe. B. Hayden note qu'un festin ne répond pas qu'à un seul objectif et qu'il existe une certaine perméabilité entre les types de festin (Hayden, 1996, p. 128). Ces manifestations fournissent en effet un cadre géré de discussions, d'échanges et de communication hautement efficace.

1.5 - Les clés de lecture des événements commensaux d'après B. Hayden

Dans un article publié en 1996, B. Hayden définit, à partir d'observations ethnographiques, une grille de lecture avec six critères, lui permettant d'identifier les sites de festins à partir de données archéologiques. Ces critères utilisent des éléments facilement reconnaissables et quantifiables à partir des informations archéologiques fournies par la fouille : la localisation du site, la présence d'aménagements particuliers liés aux événements collectifs, d'objets de prestige, de rejets particuliers liés à la consommation d'une nourriture choisie et abondante, la présence d'un personnage important (Hayden, 1996) (fig. 17).

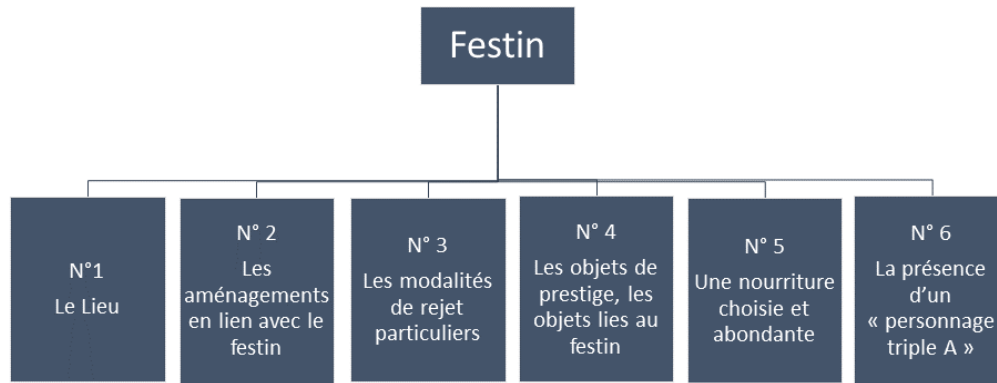


Figure 17 : Clés de lecture des événements commensaux d'après B. Hayden (1996)

1.5.1 - Le lieu

Selon B. Hayden, les festins sont de préférence organisés dans un lieu spectaculaire, parfois difficile d'accès et dans un environnement où les ressources naturelles abondantes permettent un approvisionnement facile lors des manifestations commensales (Hayden, 1996). Ce premier indicateur s'applique surtout à des sociétés pré-agricoles et il doit être de ce fait quelque peu adapté dans notre cas. Le lieu spectaculaire et parfois difficile d'accès évoque immédiatement des sites de hauteur, des sites naturels remarquables dont le caractère défensif et ostentatoire est renforcé par la construction de fortifications. Visibles à très longue distance, ces sites dominent physiquement un paysage dans une démonstration de pouvoir qui se traduit par un contrôle économique total d'un territoire donné. D'autres lieux, topographiquement moins spectaculaires, mais néanmoins chargés de sens, pourraient également rentrer dans cette catégorie. Il s'agit des clairières en forêt, un lieu signalé par un arbre centenaire ou encore un affleurement rocheux significatif. Ces lieux temporels ne survivent pas aux bouleversements successifs que subit le paysage et ils sont donc quasi impossibles à identifier en termes de témoin archéologique. Le choix de la localisation d'un site, habitat ou nécropole, est guidé par un ensemble de contraintes et d'avantages qui offrent le plus de chances de réussite. Par ailleurs, les festins peuvent se tenir au sein de l'habitat même, sur la place centrale au milieu des maisons où sur un site proche des lieux de vie. Dans tous les cas de figure, la localisation du site de festin est définie selon un ensemble de paramètres stratégiques retenus par les organisateurs.

Pour les habitats de la fin de l'âge du Bronze de notre zone d'étude, ces prérequis sont plutôt basiques, mais récurrents sur tous les sites identifiés : un lieu non-inondable à la proximité d'une source d'eau dans un secteur où les ressources naturelles sont facilement exploitables et les terres agricoles riches. Cependant, d'autres critères peuvent aussi entrer en jeu, gouvernés par une stratégie ciblée d'installation. L'un d'entre eux est la proximité d'une voie navigable propice à la circulation de biens et de personnes, contrôlée par les habitats proches. Ce choix économique permet d'exercer un pouvoir, au moins à une échelle locale. Les nécropoles installées en bordure d'un cours d'eau navigable permettent une bonne visibilité des tertres funéraires et ils signalent de manière claire un territoire occupé et géré sur la durée.

1.5.2 - Des aménagements en lien avec le festin

Un festin se déroule dans un lieu spécifique et aménagé dans le but de signaler, d'abriter et/ou de protéger les participants (Hayden, 1996). Les aménagements prennent des formes différentes, ils peuvent être temporaires comme un simple abri pour accueillir les convives ou correspondre à des constructions permanentes, par exemple un enclos ou un monument signalant les lieux, une enceinte, un bâtiment pour préparer la nourriture du festin et pour abriter les convives. Le dispositif d'un système fossoyé est avant tout défensif ; en effet, les fossés sont doublés de talus créant une barrière supplémentaire séparant physiquement, et occultant visuellement, l'espace interne de l'habitat vis à vis de l'extérieur. Il permet de contrôler l'accès aux lieux et donc des convives. Un tel aménagement protège, mais peut également être considéré comme ostentatoire, conçu et construit avec une mise en scène pour marquer l'implantation du lieu dans le paysage, probablement pour témoigner de la puissance des constructeurs et sans doute pour impressionner toute personne souhaitant y pénétrer.

Tous les habitats disposent de bâtiments d'habitation, bien que les traces laissées par ces architectures de terre et bois, au moins pour les sites de la fin de l'âge du Bronze dans la moitié nord de la France, restent étonnamment rares. En effet, les plans de bâtiments conservés par les avant trous de poteau signalent le plus souvent des constructions modestes (entre 4 et 12 m² au sol en général), dont il est difficile d'imaginer qu'ils servaient comme lieu d'habitation. Se pose ainsi la question de l'architecture des bâtiments de superficie plus importante que l'on pourrait considérer comme des habitations vraies. L'hypothèse de constructions sur solin ou sablière basse est pour l'instant privilégiée car ce type de constructions laisse des traces moins profondes au sol, moins facilement conservables que les simples trous de poteau (Marcigny *et al.*, 2018). Quelques plans de grandes constructions datées de la fin de l'âge du Bronze existent pour des maisons habitées au quotidien, mais certaines, de dimensions assez imposantes, peuvent avoir accueilli de grands rassemblements lors des festins organisés sur le site ; c'est le cas à Villers-sur-Seine en particulier (Auxiette, Peake, 2020).

Le site et les aménagements des lieux du festin sont des éléments clés dans une grande mise en scène qui participe au processus de préparation psychologique des convives. Un parcours difficile pour se rendre sur les lieux introduit la notion de mérite, d'avoir le droit d'y participer. Un lieu spectaculaire, dont l'impact visuel est rehaussé par un aménagement ostentatoire, impressionne et rassure les visiteurs sur le déroulement des festivités. Un lieu bien choisi et bien aménagé participe à la mise en scène du repas, il impose une ostentation qui contribue à transformer une nourriture tout à fait banale et habituelle en festin somptueux (Halstead, Isaakidou, 2011).

1.5.3 - Des modalités de rejet particuliers

Selon B. Hayden, les sites de festin se définissent par une grande quantité de restes céramiques et alimentaires, témoignant d'un rejet massif sur place. Il note que dans les festins modernes, les repas sont copieux et la surconsommation de nourriture de règle ; ils produisent de grandes quantités de restes qui sont laissés sur place ou emportés (Hayden, 1996, p. 138). Les témoins archéozoologiques laissés en rejet sur le site de festin sont moins fragmentés que ceux retrouvés sur les sites d'habitat, les os longs ne sont pas

systématiquement casés pour en extraire la moelle, ne sont pas rongés par des animaux et ne sont parfois même pas désarticulés.

Ce critère est aisément applicable aux données archéologiques, car il est possible de comparer les modalités de rejet entre différents sites d'habitat afin de définir différentes normes et d'identifier les situations exceptionnelles. Les modalités de rejet concernent son volume et sa qualité, sa gestion dans l'espace et le temps. La qualité du rejet dépend des objets rejetés avec la présence ou non d'objets prestigieux et/ou des objets liés au festin (*cf. supra*). Le volume du rejet est relativement simple à évaluer, par une comparaison entre sites à partir de normes et en prenant en compte les facteurs taphonomiques d'érosion afin de pondérer les résultats. L'indice de fragmentation des rejets est aussi à prendre en considération car il permet de déterminer s'il s'agit d'un rejet direct, délibéré d'objets et de reliefs de repas, intervenu peu de temps après l'événement ou s'il s'agit d'une accumulation de fragments détritiques et résiduels de céramiques et restes osseux abandonnés dans l'habitat sur une certaine durée.

Les déchets domestiques sont en général rejetés au sein de l'habitat, souvent dans des creusements réutilisés comme des fosses d'extraction de limon en bordure de l'habitat ou dans des fosses silos désaffectés. Des accumulations de matériel archéologique s'observent aussi dans des cuvettes naturelles ou en bordure de paléochenaux tout proches ou sous forme de lambeaux conservés de niveaux d'occupation. À l'opposé, le rejet des reliefs du repas, déchets alimentaires et récipients, dans des fosses creusées volontairement, sur place pourrait signaler de manière formelle et ritualisée la clôture d'un événement commensal, les restes enterrés et conservés *in situ* seraient à considérer comme une offrande aux divinités souterrains. Ce rejet marque la fin du festin, avec la « sacralisation » de la vaisselle, qui a accompagné cette consommation ostentatoire (Dietler, 2011).

1.5.4 - Les objets de prestige, les objets liés au festin

L'analyse proposée par B. Hayden met en exergue l'abondance de productions de prestige et d'objets liés au festin. Cette catégorie englobe les articles fabriqués à partir des matériaux rares et exogènes tels que des coquillages, l'ambre, l'or et de l'ivoire, des réalisations complexes fabriquées par un artisan hautement spécialisé et des ustensiles spécifiquement liés au festin comme des récipients à boire, des crochets à viande, des broches et des chaudrons (Hayden, 1996, p. 139). Souvent les objets liés aux sites de festin combinent ces trois critères.

Les produits de prestige de la fin de l'âge du Bronze concernent plutôt la catégorie des armements (épées, poignards, pointes de lance...) relevant de la panoplie personnelle retrouvés en contexte funéraire dans les sépultures ou en contexte de dépôt, mais rarement dans les habitats. Des objets exceptionnels comme les cuirasses ou encore les casques sont exclusivement retrouvés en contexte de dépôts, souvent en milieu humide, mais d'autres classés aussi parmi les biens de prestige, peuvent néanmoins être retrouvés en contexte domestique : des éléments d'harnachement en matière dure animale par exemple ou encore des récipients céramiques richement décorés, des plats de présentation, qui représentent une vaisselle de table particulièrement fine qui fait naturellement partie de l'équipement lié à la tenue du festin. Il est possible aussi de mentionner les crochets et broches pour cuire de la viande, les récipients à cuire, la vaisselle de bronze de prestige et en particulier les services à boire ; la surreprésentation de la vaisselle de table constitue aussi un bon indicateur.

Les restitutions visuelles du banquet dans la littérature et les images de la culture populaire comprennent toujours une grande pièce de viande en train de rôtir sur un feu en plein air, à « l'Astérix » et ce visuel est bien ancré dans notre psyché moderne. Cette manière ostentatoire de cuire de la viande ne semble pas être la norme à la fin de l'âge du Bronze, cette dernière aurait été consommée plutôt en ragout selon les dernières études archéozoologiques (Auxiette, *in* Peake dir., 2020). Les rejets céramiques des habitats de la fin de l'âge du Bronze livrent régulièrement des fragments de récipients à cuire, des pots de moyennes dimensions, parfois dotés d'une couche de caramel de cuisson sur les parois internes du récipient. Cependant, il s'agit ici d'un objet utilisé au quotidien et seule une présence en grand nombre pourrait éventuellement signaler des événements commensaux. La céramique est naturellement omniprésente dans les fosses de rejet des habitats et il convient donc, à partir de la qualité et des quantités retrouvées, d'identifier par son étude l'éventualité d'une tenue régulière de rassemblements festifs au sein de l'habitat permanent.

1.5.5 - Une nourriture choisie et abondante

L'importance et le caractère significatif de la nourriture et de la boisson servies lors d'un festin ne peuvent être sous-estimés. Le repas est caractérisé par des mets rares et de qualité dont la préparation et la consommation sont réglées par une tradition bien ancrée. Dans le cadre de festins compétitifs, proposer un repas bien préparé et gouteux relève d'une volonté des hôtes d'afficher leur grande puissance politique et économique. Par exemple, les festins post-cérémoniels qui se déroulent au sein des sociétés initiatiques *Bwiti* du Gabon, impose une hiérarchisation des mets offerts aux convives, avec en plat principal de la viande de brousse (différentes espèces d'antilope notamment) (Grandgeorge, Devos, 2021). En cas de pénurie, ce met hautement apprécié, est remplacé par du poulet dans un mécontentement général ressenti par tous les participants! La surconsommation de nourriture, l'excès pendant des festins, sont des traits communs de beaucoup de festins contemporains, même dans les sociétés qui éprouvent des pénuries alimentaires périodiques, la faim au quotidien. La qualité alimentaire est probablement le principal critère qui permet l'identification du festin à partir des données archéologiques. Cette manifestation festive est marquée par la quantité de nourriture consommée (notamment la viande), par sa qualité et par des préparations culinaires particulières. Pour les sites d'habitat où la faune est bien conservée et présente en quantité suffisante, il est possible de déterminer, en plus de l'identification des espèces consommées et de leur âge à l'abattage, les techniques de boucherie, les coupes de viande favorisées et la façon dont elle a été préparée. Qui plus est, pour des corpus archéologiques particulièrement développés et riches, il est aussi possible d'appréhender les données rarement accessibles comme la place des espèces entre elles, les modèles d'abattage, la saisonnalité, la découpe du corps et les portions, le poids de la viande (Auxiette, *in* Peake dir. 2020, p. 140). C'est notamment à partir de ces données qu'il est possible de préciser la manière de consommer la viande et de proposer l'hypothèse de la tenue de festins réguliers au cours desquels la viande a été consommée en grande quantité. Une analyse des restes végétaux s'impose également pour les études de sites exceptionnels car il est souhaitable de comprendre en quoi le cortège végétal identifié se distingue de ceux d'autres habitats. Les résultats apportent des informations complémentaires et participent au renforcement de l'hypothèse du festin (Toulemonde, *in* Peake, dir 2020, p. 183).

1.5.6 – La présence d'un « personnage triple A »

B. Hayden évoque un dernier critère dans la définition des festins, qui est la participation de individus de haut rang, identifiés en tant que « personnage triple A ». Il s'agit de personnes qui détiennent un pouvoir économique et politique local ou régional (Hayden, 1996, p. 140). Dans le cadre de festins compétitifs, ces personnages sont des hôtes et organisateurs du festin et des invités d'honneur ; dans le cadre de festins hiérarchiques ou initiatiques, il s'agit d'individus qui par leur lignage, leur statut ou leur fonction au sein de la communauté organisatrice détiennent le droit de « festoyer ». B. Hayden propose, pour ce dernier critère, l'analyse des données funéraires provenant de nécropoles contemporaines localisées dans les mêmes territoires que les sites de festin. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une illustration directe de la commensalité, les sépultures riches et prestigieuses de personnages de rang élevé seraient des indicateurs privilégiés d'une société hiérarchisée au sein de laquelle pourrait être organisés les festins (*ibid*, p. 140).

1.6 – La Haute Seine et le site Villiers-sur-Seine Le Gros Buisson : une zone atelier de référence pour cette analyse socio-économique du festin au IX^e s. av. n. è.

Le site de Villiers-sur-Seine, daté du IX^e s. av. n. e, a livré des données inédites concernant la consommation alimentaire (Peake dir., 2020). En effet, l'analyse des abondants restes archéozoologiques a permis d'identifier des reliefs de repas collectifs, des consommations hors norme, qui ne rentrent pas dans un cadre quotidien et qui interrogent non seulement sur le régime alimentaire particulier des habitants du site, mais également sur la manière de consommer. L'étude révèle, en effet, la tenue de festins à Villiers-sur-Seine, sans doute de manière régulière. Cependant, s'agit-il du seul site de la vallée de la Haute Seine à accueillir des manifestations commensales ?

Les nombreuses données archéologiques récoltées dans cette zone d'atelier incitent ainsi à entamer une réflexion sur la commensalité et sur sa reconnaissance au sein des données archéologiques.

Les clés de lecture proposées par B. Hayden semblent adaptées pour permettre d'identifier et de caractériser des sites de festins. Dans une analyse globale et critique, nous reprendrons ici les premières cinq clés de lecture des festins proposées par B. Hayden : le lieu, des aménagements, la présence d'objets de prestige, le rejet particulier et la consommation alimentaire, pour les appliquer aux sites de la vallée de la Haute Seine. L'objectif sera de tester ces paramètres sur les sites dont les données archéologiques illustrent la tenue de festins et puis de les utiliser pour identifier d'autres lieux particuliers dans le cadre d'une approche hiérarchique des sites d'habitat. Il s'agira, à partir de ces clés de lecture, d'appréhender la place de ces sites exceptionnels dans la dynamique d'occupation d'un territoire et aussi de comprendre la fonction des manifestations communautaires au sein de la société de la fin de l'âge du Bronze.

PARTIE 2 : Corpus retenu et analyse des données

2.1 – Le corpus des sites de la vallée de la Haute Seine, de la vallée de l'Yonne et des sites régionaux remarquables

Le corpus principal des sites pris en compte dans ce travail de mémoire est constitué d'un ensemble de 20 habitats datés de l'étape finale du Bronze final – transition âge du Bronze/premier âge du Fer, localisés dans un tronçon de la vallée de la Haute Seine d'une cinquantaine de kilomètres entre La Grande-Paroisse (Seine-et-Marne) à l'ouest et Pont-sur-Seine (Aube) à l'est et dans la partie aval de la vallée de l'Yonne entre Montereau-Fault-Yonne (Seine-et-Marne) et Passy (Yonne) sur un tronçon de 54 km de long (fig. 18).

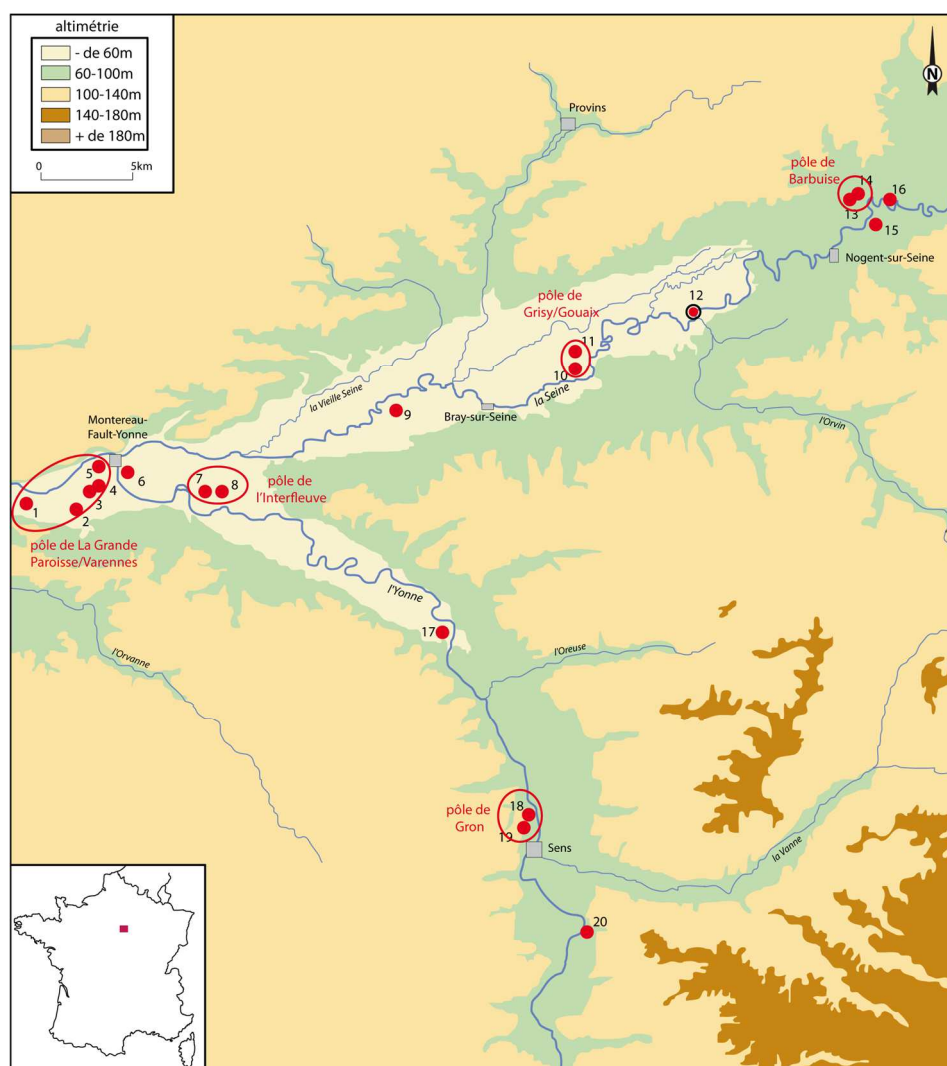


Figure 18 : Le corpus principal de sites : 1 - La Grande Paroisse « la Pièce des Loges », 2 - Ville-Saint-Jacques « Fond des Vallées », 3 - Varennes-sur-Seine « Volstin » / Ville-Saint-Jacques « Bois d'Echalas », 4 - Varennes-sur-Seine « Ferme de Volstin », 5 - Varennes-sur-Seine « la Justice », 6 - Cannes-Ecluse « le Petit Noyer », 7 - Marolles-sur-Seine « le Grand Canton - les Prés Hauts », 8 - Barbey « Chemin de Montereau », 9 - Balloy « la Haute Borne », 10 - Grisy-sur-Seine « les Champs Pineux », 11 - Gouaix « les Seizelles », 12 - Villiers-sur-Seine « le Gros Buisson », 13 - Barbuisse « l'Erable », 14 - Barbuisse « les Gargouettes », 15 - Pont-sur-Seine/Marnay-sur-Seine « les Gravières », 16 - Pont-sur-Seine « le Gué Dehan », 17 - Villemanoché « les Quatre Merles », 18 - Gron « les Sablons », 19 - Gron « le Port aux Vins », 20 - Passy/Véron « les Grandes Noues, la Truie Pendue » (infographie P. Pihuit, R. Peake, Inrap).

Cette zone d'atelier s'étend donc sur trois régions entre l'Île-de-France, le Grand Est et la Bourgogne. Les sites du corpus ont tous fait l'objet d'une fouille préventive ou de sauvetage (l'appellation dépend bien sûr de l'époque à laquelle la fouille a eu lieu), pour la majorité dans le cadre de l'exploitation des gravières le long des vallées de la Seine et de l'Yonne, mais également dans le cadre d'aménagements tels que les ZAC, installations agronomiques, ... (cf. partie 1.1). Parmi les 20 habitats pris en compte, 16 sont dans la vallée de la Haute Seine et quatre dans celle de l'Yonne.

Cette étude intègre aussi des sites régionaux remarquables afin d'apporter des informations complémentaires intéressantes et enrichir l'interprétation des données (fig. 19). Boulancourt « le Châtelet », un important site de hauteur qui surplombe la vallée de l'Essonne, a fait l'objet d'une fouille partielle par D. Simonin dans le cadre d'interventions programmées (Simonin, 1997 a et b ; Bălăsescu *et al.*, 2008). Château-Landon « Saint Séverin », autre site de hauteur a été découvert lors de la fouille préventive conduite par C. de Mecquenem sur l'abbaye médiévale de Saint-Séverin (de Mecquenem *et al.*, 1997). Buchères-Saint-Léger-près-Troyes « Parc logistique de l'Aube », en périphérie sud de la ville de Troyes dans la vallée de la Seine, correspond à une zone d'habitat occupée à la fin de l'âge du Bronze, dont les vestiges couvrent plus de 13 hectares. Elle a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouille préventive sous la direction de V. Riquier (Riquier, Grisard, dir., 2014).

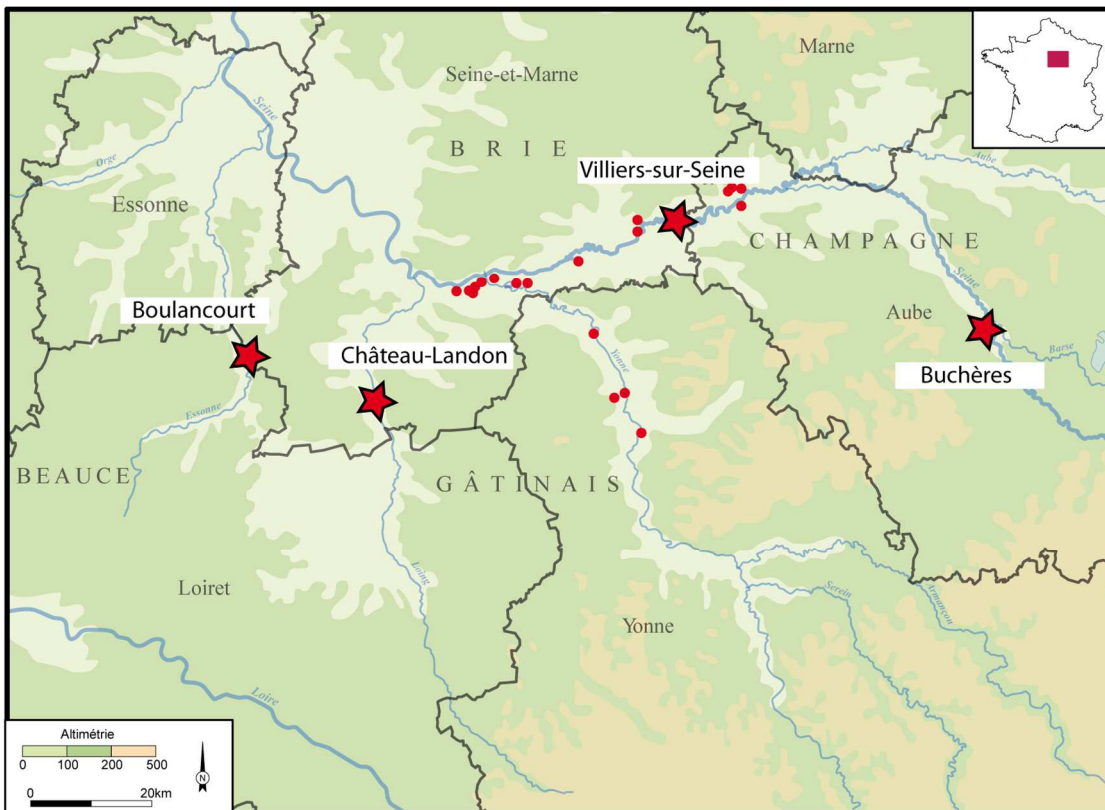


Figure 19 : Carte des sites régionaux remarquables (et Villiers-sur-Seine) : Boulancourt « le Châtelet », site de hauteur qui surplombe la vallée de l'Essonne ; Château-Landon « Saint Séverin », site de hauteur qui surplombe la vallée du Loing ; Buchères « Parc logistique de l'Aube », hameau de la fin de l'âge du Bronze localisé dans la plaine de Troyes (infographie P. Pihuit, R. Peake, Inrap)

L'habitat de Villemaur-sur-Vanne « les Gossements », dans la vallée de la Vanne, fouillé en 1991-92 dans le cadre de l'aménagement de l'autoroute A5, est également pris en compte dans cette approche sans pour autant faire partie du corpus principal de sites (Defressigne, Tikonoff 1993).

Ainsi, 23 habitats datés de la dernière étape du Bronze final et de la transition Bronze-Fer, dont 20 sites appartenant au corpus principal et sites régionaux remarquables, constituent la base de cette étude.

2.1.1 - Présentation du corpus

Les informations concernant chaque site analysé sont consignées dans un catalogue illustré de « fiches sites » regroupées en fin de volume.

Les fiches sont structurées avec les rubriques classiques pour organiser les informations : nom et localisation du site, cadre de la découverte (fouille, diagnostic), nombre et types de structures, présence ou non de bâtiments, mobiliers (par catégorie). Cette organisation des données est calquée sur les fiches inventaires numériques de l'Enquête nationale sur l'occupation du sol et l'habitat à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer (Carozza, Marcigny, Talon dir., 2017). Quelques sites du présent corpus sont déjà enregistrés dans la base de données nationale « Bronze » par l'auteur et les informations qui y figurent ont été extraites et retravaillées.

La première partie de la fiche résume les informations sur la localisation du site accompagnées d'une brève description de l'occupation, le cadre de la découverte et la bibliographie.

Le descripteur « **localisation** » reprend le même schéma que celui des fiches de la base « Bronze » : localisation administrative (région, département, commune, lieu-dit), les coordonnées géographiques en Lambert II étendu et l'altitude en NGF, la topographie (plaine de confluence, zone d'interfluve Seine-Yonne, Bassée, vallée de l'Yonne, etc.).

Une **description succincte de l'occupation** synthétise les principales données du site en quelques lignes sur le modèle des fiches de la base de données de l'enquête Bronze.

Le **cadre de la découverte** renseigne le type d'intervention (diagnostic, fouille préventive, fouille programmée), l'année de la découverte et la bibliographie associée (rapports de diagnostic, de fouille et références d'articles).

Les informations supplémentaires seront apportées dans la deuxième partie de la fiche, avec une description détaillée de l'occupation, comprenant des rubriques : localisation, répartition spatiale des structures, présentation par type de structure et présentation des bâtiments (nombre et architecture). Une partie de la fiche livre un compte rendu détaillé du mobilier par type avec une estimation de la quantité : céramique, restes archéozoologiques, métal, témoins de terres à bâtir, objets liés à l'artisanat, etc. et les études paléoenvironnementales lorsqu'elles ont été réalisées.

La « fiche site » comporte aussi des illustrations : plan de localisation, plan du site et des dessins de mobiliers divers choisis.

2.1.2 – Synthèse des données disponibles – Villiers-sur-Seine et les sites contemporains de la vallée de la Haute Seine et de l'Yonne

Les 20 habitats du corpus principal, localisés dans les vallées de la Haute Seine et de l'Yonne, ne sont pas répartis de manière égale le long des cours d'eau, mais pour une grande partie, regroupés en pôles d'occupation qui compte au moins deux habitats proches dans un rayon de moins de trois kilomètres :

- **la plaine de Varennes-sur-Seine** en aval de la confluence Seine-Yonne ;
- **la plaine interfluviale** au sud du village de Marolles-sur-Seine ;
- **la Bassée francilienne autour de Grisy-sur-Seine/Gouaix** dans la vallée de la Seine en aval de la ville de Nogent-sur-Seine ;
- **la Bassée nogentaise de Barbuise** dans la vallée de la Seine rive droite, en amont de la ville de Nogent-sur-Seine ;
- **la vallée de l'Yonne à Gron.**

Des rares sites se trouvent plus isolés, en-dehors de ces secteurs : l'habitat de Cannes-Ecluse, qui se trouve en bordure de Seine à moins d'un kilomètre en amont avec sa confluence avec l'Yonne ; celui de Balloy, installé en rive gauche de la Seine entre le secteur de l'interfluve et le pôle de Grisy-sur-Seine/Gouaix ; celui de Villiers-sur-Seine, en bordure du cours actuel de la Seine entre les pôles de Grisy-sur-Seine/Gouaix et celui de Barbuise ; les habitats de Villemanoches et de Passy-Véron dans la vallée de l'Yonne ; enfin les sites de Marnay-sur-Seine et Pont-sur-Seine « le Gué Déhan » en Bassée nogentaise, à environ 5 km au sud du pôle de Barbuise. Cette répartition géographique ne résulte pas d'un effet de fouille, puisque les interventions archéologiques couvrent entièrement ce tronçon de la vallée de la Seine. Il existe d'ailleurs des secteurs, comme à Bazoches-les Bray, mais également autour de Marolles-sur-Seine nord, Châtenay-sur-Seine et Courcelles, qui ont fait l'objet de recherches archéologiques extensives sur plusieurs dizaines de hectares et qui n'ont pas livré d'indices d'occupation domestique du Hallstatt B2-3-C1.

Les secteurs d'occupation privilégiée

Le pôle de La Grande Paroisse/Varennes-sur-Seine occupe la plaine de Varennes-sur-Seine, au sud du cours actuel de la Seine. Cette partie de la vallée a vu une exploitation intensive du substrat alluvionnaire sur des grandes emprises localisées de part et d'autre de la RD 606 (ancienne RN 6). Ces carrières, implantées sur les communes de La Grande-Paroisse, de Varennes-sur-Seine et de Ville-Saint-Jacques, cumulent une surface exploitée d'environ 580 hectares auxquels il faut ajouter l'aménagement d'une zone commerciale d'une trentaine d'hectares localisée au croisement de la RN 6 et de la RD 605 en limite est du secteur (fig. 20). Ce pôle compte plusieurs unités d'occupation, dont les caractéristiques générales sont détaillées ci-après. Le site de La Grande-Paroisse « La Pièce des Loges », se trouve à 900 m du cours actuel de la Seine, en limite ouest de la plaine alluviale de Varennes-sur-Seine (Drouhot, Bulard, 1987 ; 1988). Cet habitat, fouillé par C. Drouhot (Direction des Antiquités préhistoriques d'Ile-de-France) entre 1983 et 1988, se déploie sur une butte triangulaire d'environ un hectare entre deux importants paléochenaux. Son côté oriental est fermé par un système de deux palissades parallèles, doté d'une entrée. Une trentaine de fosses, localisée à l'intérieur de cet espace contraint, sont associées à de nombreux trous de poteau dessinant

le plan d'au moins huit bâtiments. Le mobilier céramique livré par les fosses s'avère particulièrement riche avec un assemblage constitué d'au moins 365 récipients.

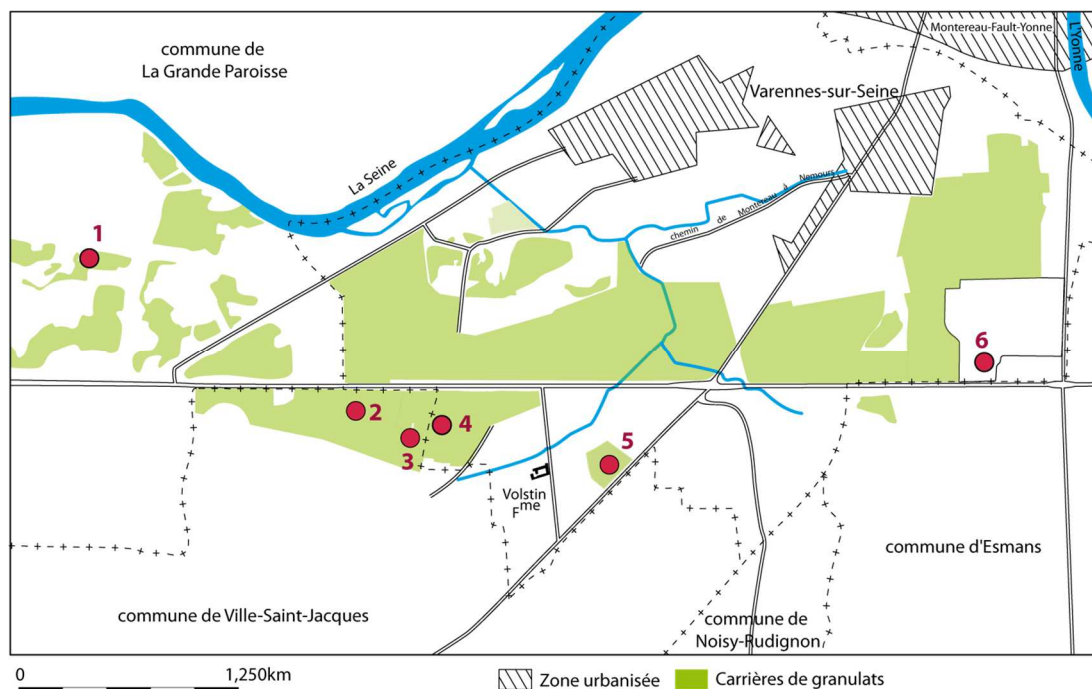


Figure 20 : Pôle de La Grande Paroisse/Varennnes-sur-Seine : 1 - La Grande Paroisse « la Pièce des Loges », 2 - Ville-Saint-Jacques « Fond des Vallées », 3 - Ville-Saint-Jacques « Bois d'Echalas », 4 - Varennnes-sur-Seine « Volstin », 5 - Varennnes-sur-Seine « Ferme de Volstin », 6 - Varennnes-sur-Seine « la Justice » (infographie P. Pihuit, R. Peake, Inrap)

Le mobilier métallique, dont deux rasoirs en alliage cuivreux, témoigne du statut élevé du site. Les recherches archéologiques conduites dans la carrière GSM installée au sud de la RD 606 sur les terres de la ferme de Volstin ont permis de mettre au jour des occupations datées du Hallstatt B2-3 qui s'étendent le long du canal de Volstin, un important paléochenal qui traverse la plaine alluviale du nord-est au sud-ouest. Ce dernier est signalé sur la carte d'état-major de 1820-1866 comme une zone marécageuse. Un premier noyau d'occupation, localisé à l'ouest sur le lieu-dit « les Cailloux Noirs » à Ville-Saint-Jacques, est caractérisé par un petit groupe de structures, quelques fosses et deux bâtiments sur poteaux (Issenmann, *dir.*, 2009). À 500 m à l'est, une nouvelle implantation s'étend sur 100 m le long du paléochenal au sud de l'emprise (le canal de Volstin). Fouillée au début des années 2000 sous la responsabilité de S. Rimbault, cette occupation diachronique couvre toute la durée du Bronze final et concerne deux communes, Ville-Saint-Jacques (lieu-dit le Bois d'Echalas) et Varennnes-sur-Seine (lieu-dit Volstin). Elle regroupe un ensemble de 69 fosses, dont au moins 13 ont livré du mobilier céramique daté du Ha B2-B3. À 300 m à l'est de l'habitat de Varennnes-sur-Seine, un dernier noyau occupe les parcelles à l'est de la Ferme de Volstin, sur un lieu-dit qui reprend le même toponyme. Cette parcelle fouillée en 2015 a révélé un habitat caractérisé par une quinzaine de structures en creux dont plusieurs silos (Sévin-Allouet, Noury, *dir.*, 2019). À 500 m au nord-est, au nord de la RD 606, une grande fosse avec une structure de bois effondrée a été découverte dans une zone marécageuse à Varennnes-sur-Seine « le Merisier ». Cet ensemble original inédit semble correspondre à l'aménagement d'un accès à un puits profond. Les bois datés par dendrochronologie placent cette construction au début du 8^e siècle av. n. e. Cette structure qui s'est avérée isolée, n'a livré qu'un petit lot de céramiques indéterminables et n'a pas été retenue pour la présente étude.

Un dernier indice d'occupation daté du Hallstatt B2-3 a été découvert à plus de deux kilomètres à l'est de Volstin lors d'une fouille dans le cadre de l'aménagement d'une ZAC sur le lieu-dit « La Justice » (Séguier dir., 2013). Il s'agit une nouvelle fois d'une fosse isolée ayant livré de la céramique abondante de cette période.

Le pôle de l'interfluve Seine-Yonne se développe au sud du village de Marolles-sur-Seine sur une moyenne terrasse de l'Yonne à environ 500 m au nord de son cours actuel (fig. 21). Une emprise de 18 hectares au lieu-dit « le Grand Canton » a fait l'objet d'une fouille lors de deux campagnes en 1996 et 1998 dans le cadre du projet d'extension d'une gravière (Peake, Séguier, 1997 : Peake dir., 2000). L'occupation du Hallstatt B2-3, en bordure du ru des Prés Hauts, un affluent de l'Yonne, compte une cinquantaine de structures qui s'égrènent sur environ 600 m le long du paléochenal, dont quatre bâtiments sur poteaux, des silos, des fosses simples et des fosses polylobées avec un mobilier abondant. À environ 2 km à l'est du site de Marolles-sur-Seine, un deuxième habitat installé sur le même grand paléochenal, compte une vingtaine de structures excavées, dont 16 fosses et 6 silos en majorité datés du Hallstatt B2-3 (Gouge, 1990).

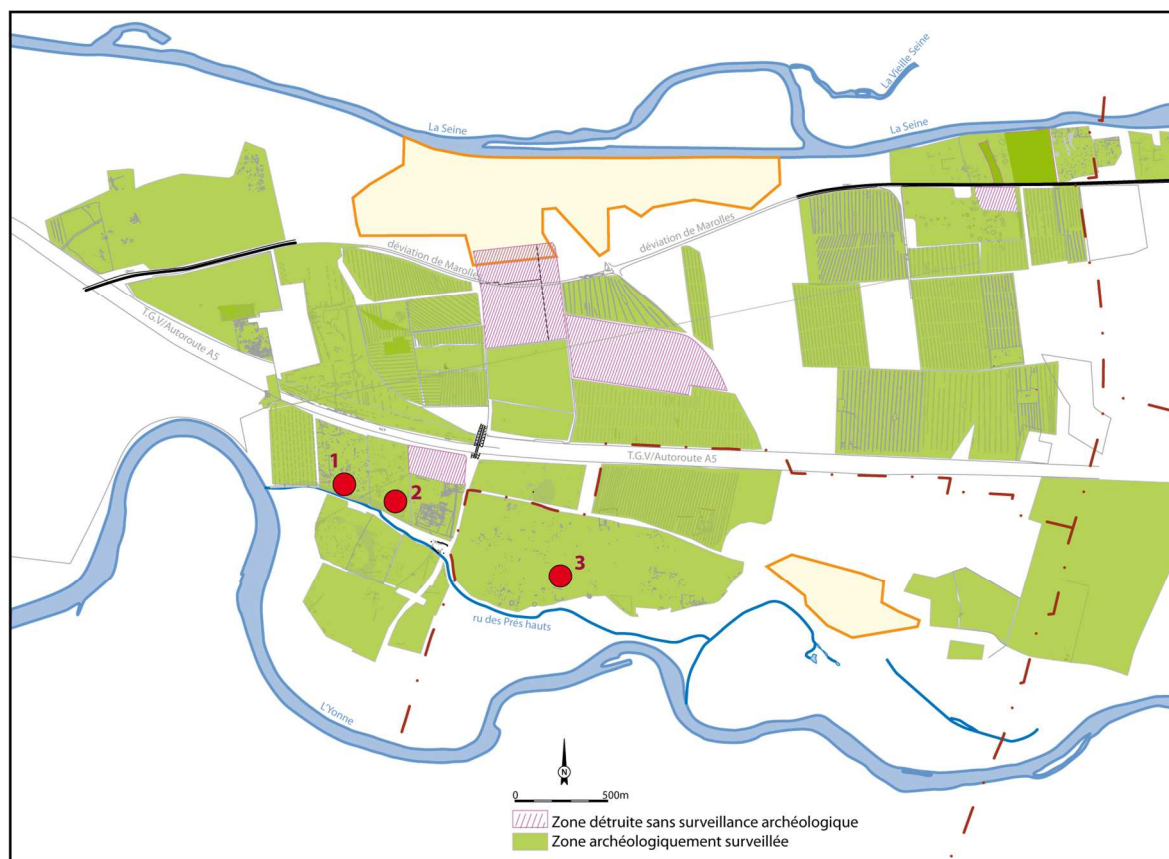


Figure 21 : Pôle de l'interfluve Seine-Yonne : 1 et 2 - Marolles-sur-Seine « le Grand Canton-les Prés Hauts », 3 - Barbey « le Chemin de Montereau » (infographie P. Pihuit, R. Peake, Inrap)

Le pôle de Grisy-sur-Seine/Gouaix, en rive droite de la Seine dans la Bassée, occupe un véritable fond de vallée caractérisé par des noues avec des buttes de graviers de faible altitude. Ces deux habitats, éloignés d'environ 2 km l'un de l'autre, sont installés dans un secteur occupé tout au long du Bronze final, avec de nombreux sites ayant été mis au jour et fouillés en amont

de l'exploitation en gravière des terres agricoles autour de la Ferme d'Isle à Grisy-sur-Seine (fig. 22). Le site des « Champs Pineux » à Grisy-sur-Seine, au sud-ouest de l'exploitation de la Ferme d'Isle en bordure de la Grande Noue d'Hermé, un affluent de la Seine, a fait l'objet d'une fouille en 1986 (Mordant, Mordant, 1986). Cette occupation de bord de berge comprend 39 fosses et sept silos, associés à plusieurs bâtiments sur poteaux, des greniers et des bâtiments plus imposants avec des orientations concordantes. Cinq fosses ont livré du mobilier daté du Hallstatt B2-3. L'habitat de Gouaix « les Seizelles », localisé à environ 2 km au nord-ouest du site de Grisy-sur-Seine, a été fouillé en 1988 (Gouge, 1988). La surveillance archéologique d'une surface de cinq hectares dans le cadre de l'exploitation de sables alluvionnaires, a permis de mettre au jour deux fosses en limite ouest de la parcelle. Les deux fosses ont livré du mobilier céramique du Hallstatt B2-3.

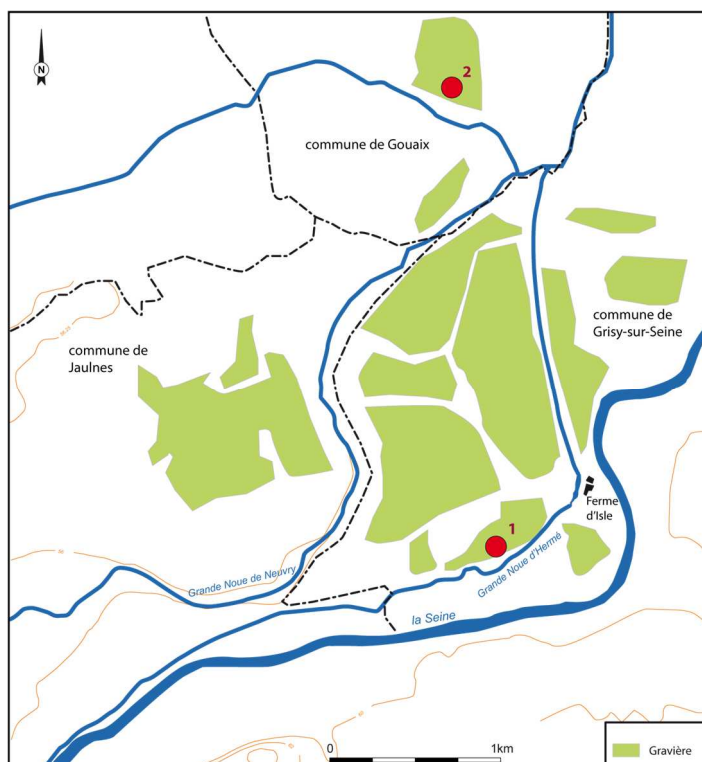


Figure 22 : Pôle de Grisy-sur-Seine/Gouaix : 1 - Grisy-sur-Seine « les Champs Pineux », 2 - Gouaix « les Seizelles »

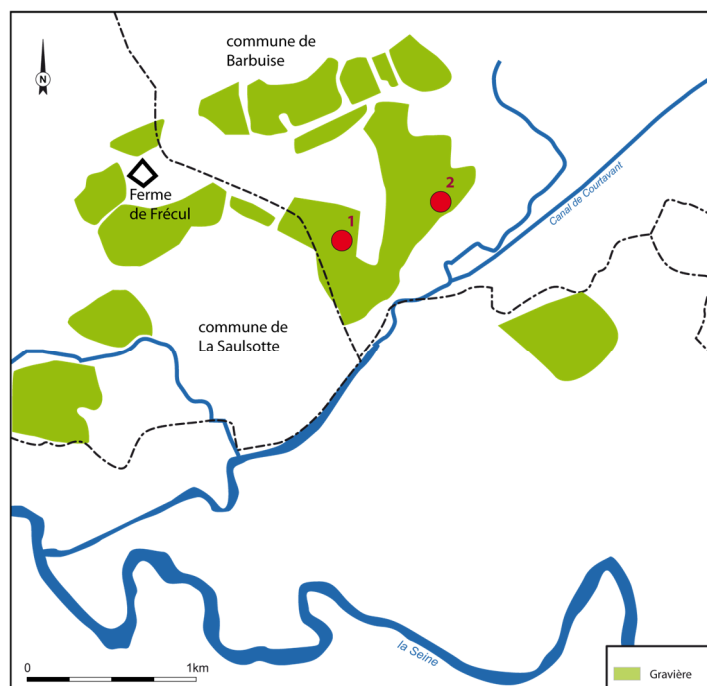


Figure 23 : Pôle de Barbuise : 1 - Barbuise « les Gargoulottes », 2 - Barbuise « l'Erable ».

Le pôle de Barbuise se situe dans la plaine alluviale de la Seine, en rive droite à une petite dizaine de kilomètres en aval de sa confluence avec l'Aube et à une quarantaine de kilomètres en amont de sa confluence avec l'Yonne (fig. 23). Le suivi archéologique de ces travaux a permis de mettre au jour des occupations diachroniques datées du Néolithique au Haut Moyen Âge, où les sites de la fin de l'âge du Bronze sont bien représentés. Deux habitats datés du Hallstatt B2-3 sont implantés au sud-est de la Ferme de Frécul en bordure du canal de Courtavant.

L'occupation Barbuise « l'Erable » qui s'étend sur une surface de 3,4 ha

compte une soixantaine de bâtiments sur poteaux et une quinzaine de fosses (Lenda, Ducreux, 2010).

Le site de Barbuise « les Gargouettes », juste au nord-ouest de l'habitat de l'Erable, comprend une vingtaine de fosses ayant livré de la céramique attribuée à la dernière étape du Bronze final (étude céramique M. Roscio, inédit).

Une pôle d'occupation le long de l'Yonne à Gron (fig. 24)

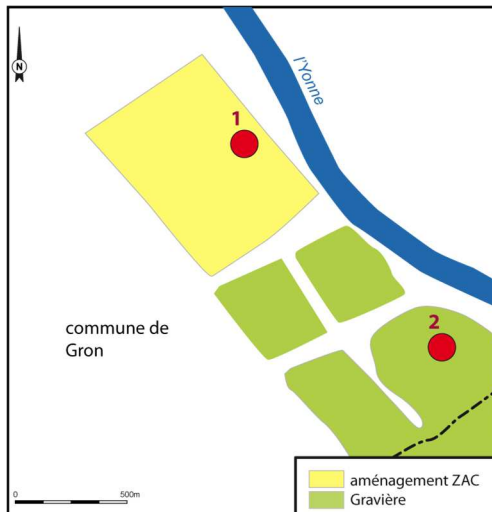


Figure 24 : Pôle de Gron : 1 - Gron « le Port aux Vins », 2 - Gron « les Sablons »

Gron « les Sablons » se situe en rive gauche de l'Yonne à environ 100 m du cours actuel de la rivière. Il a fait l'objet d'une fouille préventive en 1994 sur une surface de six hectares qui a permis la découverte d'une occupation diachronique du Néolithique et de l'âge du Bronze (Muller, 1995). L'habitat, attribué au Hallstatt B2-3-C1 et localisé dans la partie nord du décapage en bordure du paléochenal, comprend sept bâtiments sur poteaux, quatre fosses et deux structures de combustion.

Gron « le Port aux Vins », en rive gauche de l'Yonne à environ 100 m du cours actuel de la rivière est à environ 500 m à l'ouest du site des Sablons. L'habitat comprend un groupe de trois fosses, repérés sur une emprise de 7,5 ha lors d'une opération de diagnostic (Chevrier, 2014). Ces structures ont livré du mobilier céramique permettant de les attribuer chronologiquement au Hallstatt B2-3-C1.

Les fermes familiales

Cannes-Ecluse « le Petit Noyer » est localisé dans la vallée de l'Yonne à un peu moins d'un kilomètre au sud-est de la confluence entre la Seine et l'Yonne (fig. 18, n°6). L'occupation de la fin de l'âge du Bronze regroupe 15 fosses et fosses polylobées essentiellement concentrées dans la partie nord d'une emprise linéaire de 210 m de longueur et d'entre 20 et 60 m de largeur (Peake, dir., 1996). L'abondant mobilier céramique témoigne d'un faciès précoce du Hallstatt B2-3. Le site a également livré un assemblage significatif de restes archéozoologiques.

Balloy « la Haute Borne », en rive sud de la Seine à environ 500 m du cours d'eau actuel, présente une occupation diachronique sur une période longue entre le Néolithique ancien et La Tène finale, avec une présence de toutes les étapes de la fin de l'âge du Bronze (Samzun, dir. 2021) (fig. 18, n° 9). L'habitat du Hallstatt B2/3 représente l'occupation la plus importante en termes de densité de structures et de surface. Elle comprend 12 contextes datés avec certitude de cette période et une dizaine de structures supplémentaires dont le mobilier peut être placé dans un horizon "transition Bronze-Fer".

Marnay-sur-Seine/Pont-sur-Seine « les Gravières », localisé en limite sud des communes de Marnay-sur-Seine et Pont-sur-Seine, a fait l'objet d'une fouille préventive sur une emprise de 11,5 hectares Fournand dir., 2012) (fig. 18, n° 15). Le site comprend plusieurs occupations du

Néolithique au Moyen Âge, dont une nécropole avec monuments circulaires fréquentée de l'étape initiale à l'étape finale du Bronze final et un habitat de cette dernière période avec deux silos, un vase de stockage enterré et trois fosses, implantées dans la partie nord de la parcelle fouillée.

Pont-sur-Seine « le Gué Déhan », localisé à 300 m de la Seine, s'étend sur une montille argileuse de 4000m², dont la sédimentation rapide du chenal de part et d'autre a permis la conservation *in situ* des vestiges du Bronze final inclus dans un vaste niveau d'occupation marqués par zones brûlées et rubéfiées, des aménagements empierrés et quelques rares structures en creux (Collas dir., 2018) (fig. 18, n° 16). Le mobilier céramique est particulièrement abondant, ainsi que des restes de torchis provenant de fours construits, de foyers et d'éventuels bâtiments.

Villemanoché « les Quatre Merles », localisé dans la plaine alluviale au sud du cours actuel de l'Yonne, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique sur près de 30 hectares pour révéler un habitat du Hallstatt B2-3 dans la partie orientale de l'emprise. Cette occupation correspond à plusieurs fosses et un ensemble de trous de poteau identifiés sur plusieurs tranchées (Lenda, 2011) (fig. 18, n° 17).

Passy-Véron « les Grandes Noues/la Truie Pendue » est localisé sur la rive droite de l'Yonne à environ 200 m du cours d'eau (Chévrier *et al.*, 2009). L'occupation du Hallstatt B2/3, située dans l'angle nord-ouest de cette emprise de 4 ha, se compose de 16 structures, dont 11 fosses ayant livré du mobilier et trois silos. Aucun bâtiment n'est associé aux vestiges de cette période (fig. 18, n° 20).

Le caractère particulier de Villiers-sur-Seine

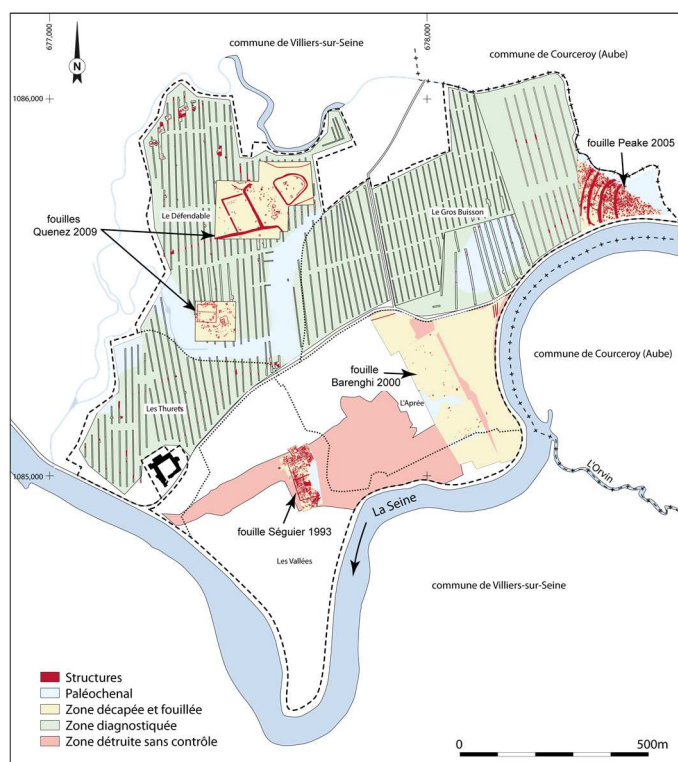


Figure 25 : Plan de situation de Villiers-sur-Seine « le Gros Buisson » et son contexte archéologique proche

Le site de Villiers-sur-Seine a fait l'objet d'une fouille préventive en gravière à l'ouest de la commune, en limite de la région Champagne-Ardenne (Peake, 2020, p. 10). L'habitat daté de la fin de l'âge du Bronze et du début de l'âge du Fer couvre la totalité de l'emprise triangulaire de 2,3 hectares (fig. 25). Il est limité au sud par le cours actuel de la Seine, au nord et à l'est par un important paléochenal et son côté occidental est fermé par quatre imposants fossés concentriques, de 100 à 150 m de longueur pour une largeur de 6 à 10 m. L'habitat comprend une forte densité de structures excavées : 460 fosses et plusieurs centaines de trous de poteau, concentrés à l'intérieur du système fossoyé principalement entre les premier et deuxième fossés internes (St. 242, 243). Parmi les

nombreuses fosses bien conservées, des structures de combustion et des fours ont été mis en évidence. Malgré le grand nombre de trous de poteau, peu de bâtiments ont pu être identifiés lors de la fouille, du fait des recouvrements de structures. Ils sont principalement localisés dans le secteur nord de l'habitat, où les plans de deux grandes constructions rectangulaires (UA 18 et 17) de 94 et 258 m² se dessinent sur le point haut de la butte graveleuse, entre le premier

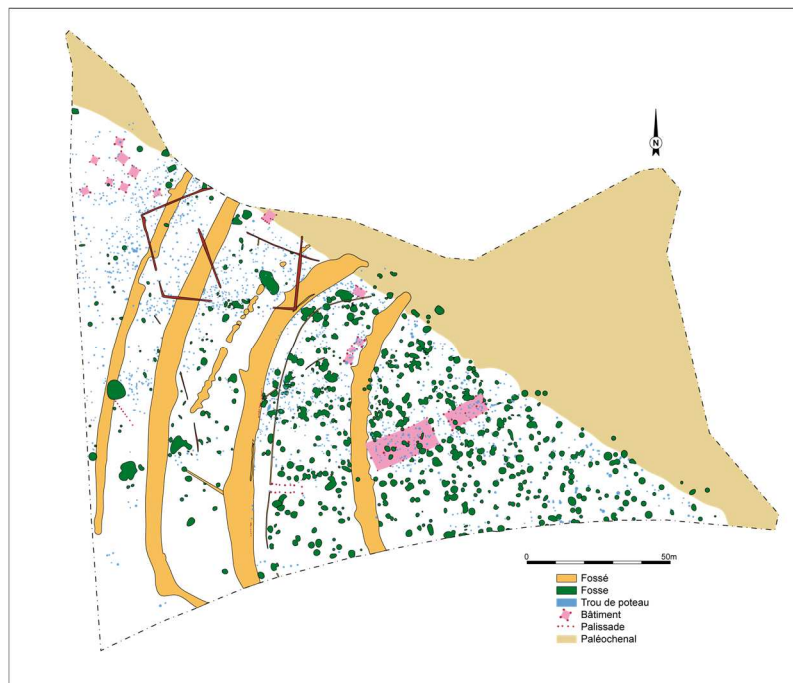


Figure 26 : Plan de Villiers-sur-Seine « le Gros Buisson » (infographie P. Pihuit, Inrap)

fossé interne et le paléochenal. Des bâtiments de dimensions plus modestes sur 4 ou 6 poteaux sont aussi visibles en bordure extérieure du premier fossé interne et dans la zone intermédiaire entre les deux premiers fossés. En plus des quatre grands fossés, des installations supplémentaires renforcent le caractère défensif et ostentatoire de cet aménagement occidental. Le deuxième fossé interne est doublé par une palissade comprenant une entrée « monumentale » bordée de part et d'autre d'une rangée de trous de poteau. Une seconde palissade, installée

en bordure immédiate du fossé, a aussi été mise au jour.

À l'instar des installations ostentatoires du site, les structures se sont avérées particulièrement riches en mobilier archéologique : 2,5 tonnes de céramique, 36000 restes de faune, plus de 200 objets métalliques, une collection significative d'outils en os et en bois de cerf, ainsi que des objets révélateurs des diverses activités menées au sein de l'habitat : fusaïoles, pesons, meules, macro-outillage, déchets métallurgiques, etc.

L'édification de cet habitat dans un secteur vierge de toute autre occupation de l'âge du Bronze a eu un impact anthropique significatif sur l'environnement naturel proche. On note le développement des activités agro-pastorales et l'extension des prairies humides autour du site, alors que les versants boisés ont été peu touchés par l'intervention humaine. Les études paléo-environnementales soulignent, en effet, des épisodes de déboisement à proximité immédiate du site, probablement dans l'intention de sélectionner des bois pour la construction (bâtiments et palissade), mais aussi pour le combustible, plutôt qu'un défrichement large avant la mise en culture des terres (Chaussé *et al.*, in Peake dir. 2020, p. 68-78). L'exploitation du milieu naturel se manifeste aussi au travers des activités cynégétiques. La chasse a joué un rôle primordial dans la vie quotidienne des occupants, puisque la vingtaine d'espèces sauvages recensées représente plus de 16% des restes fauniques (un taux particulièrement élevé pour cette période). Le gros gibier est majoritaire, dominé par le cerf et dans une moindre mesure, le sanglier. Ces deux espèces habitent des zones forestières bordées de terres agricoles et les environs de Villiers-sur-Seine semblent

donc constituer un environnement idéal pour ces animaux (Auxiette, Hachem, *in* Peake dir. 2020, p. 137-182). Ces considérations renvoient l'image d'un habitat installé au centre de terres agricoles intensivement exploitées et l'étude archéo-botanique souligne, en outre, la grande diversité des espèces végétales recensées sur le site qui nécessitaient une pratique agricole intensive (Toulemonde, *in* Peake dir. 2020, p. 183-212).

L'organisation de l'habitat a été clairement conçue en préalable à sa construction : il ne peut s'agir d'un site qui aurait évolué à partir d'une installation plus modeste à l'image des habitats contemporains. Dès le début de son installation, l'habitat a été conçu et aménagé avec un fossé et un talus qui délimite le site, occupé par un grand bâtiment (UA 18) construit sur le point haut de la montille en bordure du paléochenal. Son évolution spatiale est perçue au travers des modifications effectuées sur le système fossoyé. Il semble, en effet, que l'habitat se soit retrouvé rapidement à l'étroit, ce qui a entraîné une première extension vers l'ouest, aux dépens du fossé 242 remblayé assez rapidement par des déchets et remblais anthropiques en provenance de l'habitat. Un nouveau fossé est creusé à une trentaine de mètres plus à l'ouest et doublé d'une palissade avec une entrée bordée de part et d'autres de trous de poteau. Cet aménagement marque l'emplacement d'un rempart de construction sans doute plus massive que le premier talus. Par ailleurs, ce premier d'agrandissement voit la construction d'un deuxième bâtiment principal à quelques mètres au sud du premier. Ces deux constructions fonctionnent simultanément jusqu'à l'abandon du site. Le site est agrandi à deux reprises avec plusieurs phases de démantèlement et de reconstruction du système fossoyé. Un nouveau fossé est creusé à une vingtaine de mètres à l'ouest, puis la dernière phase de construction est marquée par le creusement du fossé extérieur (st. 239) à une quinzaine de mètres du creusement précédent. Un dernier état correspond à l'abandon du site qui semble être survenu rapidement, sans aucun changement de statut ou de fonctionnement du site avant cette désaffectation.

Les imposantes dimensions des bâtiments principaux témoignent d'un fort investissement dans leur construction. Les vestiges de terres architecturales retrouvés, révèlent une réalisation soignée, voire sophistiquée, avec la mise en évidence d'enduits « maçonnés » pour les encadrements des ouvertures (portes ou fenêtres), la présence de cloisons pour subdiviser l'espace interne et l'emploi d'un enduit à base de chaux, matériau encore rarement attesté pour cette période.

Quelques lignes de force structurent cette occupation dense, marquée par des fosses et trous de poteau répartis en apparence de façon aléatoire. Tout d'abord, le système fossoyé et les deux cours d'eau contraignent l'occupation dans un espace clos d'environ un hectare. Puis, une entrée étroite bordée de trous de poteau qui soulignent le début d'un axe de circulation principale traverse le site d'ouest en est, souligné par des alignements de fosses. Cet axe marque une limite entre la partie nord (côté grands bâtiments) où se déroule la majorité des activités de l'habitat et la partie sud dévolue à accueillir des fosses dépotoirs.

Fonctionnant comme habitation et aussi probablement comme lieu de rassemblement, ces bâtisses permanentes polarisent les diverses activités de l'habitat très particulier.

La répartition spatiale des différents types de mobilier a permis de délimiter des aires dévolues à des activités spécifiques.

La distribution des objets métalliques se concentre dans les structures au nord du bâtiment UA17, dans le remblai du premier fossé interne (tronçon nord du tracé) et dans le paléochenal.

Divers éléments comme des creusets et moules, des gouttelettes d'alliage cuivreux, liés à la fonte du métal et la coulée, des fragments de tôles fines produits à partir d'un travail de mise en forme par martelage attestent une activité métallurgique sur le site, aux abords du paléochenal, au nord-ouest des grands bâtiments, à l'emplacement d'un atelier. Bien que des témoins d'une activité métallurgique sont régulièrement retrouvés sur les sites d'habitat de la fin de l'âge du Bronze, la quantité de bronzes retrouvés à Villiers-sur-Seine étonne et témoigne d'une activité soutenue dans un atelier permanent, dont l'objectif était peut-être d'assurer la production et l'entretien d'outils.

La répartition spatiale des structures de combustion, des fosses de rejets de cuisson de grands pots, des contrebattes, des tors et pâtons soulignent les fortes concentrations de ces éléments dans au moins deux zones « potières » au nord-ouest et au sud-est des grands bâtiments. La répartition du mobilier façonné en argile et les structures de combustion permettent de mettre en évidence une partition de l'espace de part et d'autre un axe « vide » est / ouest. Autour de cette ligne, des concentrations de mobiliers (lests, pâtons..) associées aux structures de combustion révèlent des aires d'activités, notamment potières qui se distinguent des aires culinaires qui se placent à proximité des bâtiments. L'aire potière associe four hémisphérique, pâtons, tores et battes tandis que l'aire culinaire voit la concentration de fours hémisphériques, de soles rayonnantes et de fours mobiles ; il faut souligner que ces derniers ont été mis au jour à proximité du plus grand bâtiment (UA 17). Il faut également noter la présence systématique, au sein des aires d'activité, de contrepoids, parfois en grand nombre. Nous proposons d'interpréter ces éléments comme des contrepoids permettant de lester et de maintenir en place des superstructures légères de type auvent.

Les activités de transformation des céréales ont été particulièrement importantes sur le site ; elles transparaissent au travers l'étude de la soixantaine d'exemplaires de meules et de molettes recensées. Différentes zones d'activités liées à la fabrication, l'entretien des outils de mouture, ainsi qu'à leur utilisation ont pu être mises en évidence (Hamon, in Peake dir., 2020, p. 213-230). Ces aires révélées par des déchets (fragments de grès) associés à de rares meules occupent la partie sud-est du site. Dans la zone intermédiaire entre les deux premiers fossés (St. 242-243), des meules réparties en arc de cercle, sont limitées à l'ouest par la palissade qui longe le deuxième fossé interne. Cette répartition semble définir une « aire de transformation / de préparation » des céréales à proximité des trois greniers adossés au premier fossé interne (St. 242). Il faut aussi noter que dans ce même espace, s'observe une concentration de pots de stockage dans les fosses de rejet périphériques des greniers.

Le remplissage de la St. 414, juste au sud de l'aire de préparation de céréales, limitée par des meules, a livré une forte concentration de céréales. Cet espace est éventuellement à mettre en relation avec les concentrations de pollens de céréales trouvées dans le sondage 2 du premier fossé interne. Une aire de mouture autour des grands bâtiments liée au fonctionnement de ceux-ci a aussi été identifiée.

Pour la préparation d'autres aliments, la répartition des faisselles en céramique suggère deux zones, au nord-ouest et au sud-est des deux grands bâtiments, où la transformation du lait semble avoir été mise en œuvre.

Les habitants de Villiers-sur-Seine ont consommé de la nourriture, visiblement en grande quantité (végétale et carnée), mais aussi utilisé de nombreux objets (céramiques, métalliques et autres) qui restent sur place, perdus ou rejetés dans les comblements des fosses du site.

Les plantes cultivées identifiées à Villiers-sur-Seine sont celles que l'on recense habituellement sur les sites d'habitat de cette période. Cet ensemble très divers de 17 espèces au total regroupe plusieurs espèces de blé, l'épeautre, l'orge vêtu, les légumineuses comme le pois, la lentille et la fève et surtout le millet. Même si le spectre de présence de ces plantes cultivées est tout à fait conforme avec d'autres sites d'habitat du secteur, le pourcentage élevé de structures ayant fourni des restes carpologiques, leurs concentrations et surtout la présence d'agglomérats carbonisés de millet demeurent inhabituels. Les céréales et les légumineuses semblent avoir été, pour la plupart, consommées sous forme de bouillies, préparées dans les nombreux pots de cuisson trouvés sur le site, placés directement sur les foyers ou encore dans les fours domestiques. Ce mode de cuisson dans des contenants et structures normalisées pourrait aussi expliquer la découpe standardisée de la viande selon des modules fixes.

La consommation carnée s'avère particulièrement importante par la quantité estimée de viande et le nombre d'espèces avec une préférence marquée pour le jeune porc (plus de 60% des restes) et le cerf (11% des restes). Il s'agit ici d'une consommation de qualité, de « prestige », constituée de viandes provenant de jeunes animaux n'ayant pas atteint leur taille optimale et de gros gibier issu de la chasse. Ces mets ont été consommés tout au long de l'année, mais en très grandes quantités pendant l'hiver et le printemps. Ces pics doivent correspondre à des événements collectifs, des festins, qui se sont déroulés sur le site. Cette notion de consommation collective est de plus renforcée par la découpe standardisée de la viande avec la préparation de portions égales. Ainsi, les os des jeunes porcs sont assez peu fragmentés, ceux des jeunes adultes ont été sectionnés en deux parties et les ossements de cerfs sont très fragmentés. Cette spécificité dans la consommation du porc suppose un prélèvement de bêtes sur plusieurs troupeaux qui seront transportées vers le site soit sur pied, soit comme viande découpée.

Les études archéozoologiques et archéobotaniques mettent donc en évidence le caractère soigné de l'alimentation à Villiers-sur-Seine, attesté par la quantité et la qualité de la nourriture, par la diversité des aliments disponibles et par une certaine recherche au plan gustatif.

La densité des structures témoigne d'une occupation intensive des lieux, mais le faible taux de recoupement de structures suppose qu'elles étaient encore visibles ou présentes dans la mémoire des occupants. Ces fosses se sont avérées riches en mobiliers divers : restes archéozoologiques et botaniques, objets métalliques, céramique etc. L'usage de la céramique correspond à l'utilisation quotidienne des récipients pour le stockage, la préparation et la consommation des aliments ; une consommation plus exceptionnelle est illustrée par la vaisselle fine et les plats de présentation dont les nombreux vestiges sont retrouvés en rejet dans les fosses autour des deux bâtiments principaux. Cette qualité de la poterie fine (gobelets et jattes à panse arrondie), la présence d'un récipient exogène décoré à l'étain et le nombre élevé de vases peints polychromes, sont de bons indicateurs de la richesse des occupants du site et de leur statut privilégié. Ces fosses témoignent ainsi d'une consommation hors norme et de la volonté de conserver, au sein de l'habitat, les restes de cette consommation avec un dépôt ritualisé dans des fosses creusées à cet effet. Ces motivations sociales marquent l'habitat, la mémoire des habitants et des visiteurs. Le site est ainsi « constellé » de fosses, ce qui motive son rapide agrandissement avec un fort investissement dans un travail collectif tourné vers la réalisation des remparts.

Tous les résultats des études soulignent donc cette particularité du site de Villiers-sur-Seine dévolu à l'accueil des événements commensaux saisonniers marqué par un partage et une consommation de la nourriture en grande quantité.

2.1.3 – Les sites régionaux remarquables (Boulancourt, Château-Landon et Buchères)

Trois grands sites régionaux : le pôle de Buchères/Saint-Léger-près-Troyes « Parc logistique de l'Aube », Château-Landon « Saint-Séverin » et Boulancourt « le Châtelet » ont été intégrés pour enrichir cette approche des habitats du Hallstatt B2-3-C1 des vallées de la Haute Seine et de l'Yonne.

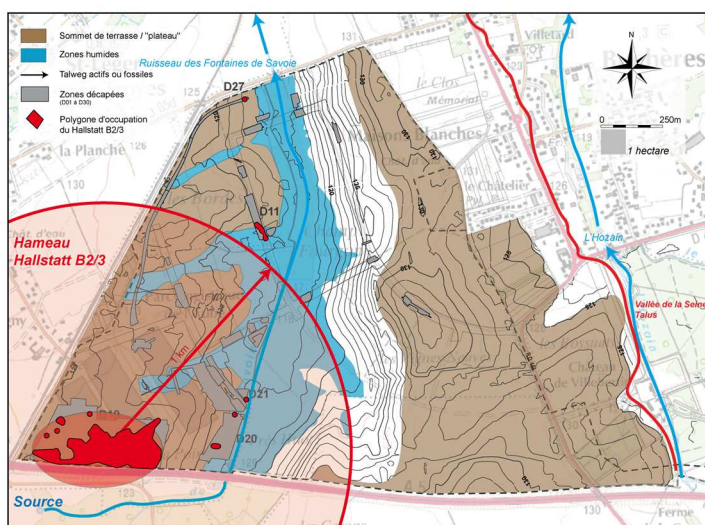


Figure 26 : Plan de situation du hameau du Hallstatt B2-3 de Buchères/Saint Léger-près-Troyes « Parc Logistique de l'Aube » d'après Riquier, Grisard dir. 2014, p. 52, fig. X.

Le pôle de **Buchères/Saint Léger-près-Troyes « Parc logistique de l'Aube »** est localisé dans la Plaine de Troyes, en banlieue sud de l'agglomération troyenne, dans un secteur de large plaine alluviale occupée par la Seine et ses nombreux affluents (Riquier, Grisard, 2014) (figs. 19 et 26). Les fouilles, réalisées en 2005 et 2006 en amont d'un projet d'aménagement d'un « Parc logistique de l'Aube » ont permis de mettre au jour dix noyaux d'occupation attribuables à la dernière étape du Bronze final, localisés en bordure d'un

important paléochenal dessiné par le ruisseau des Fontaines de Savoie. L'emprise D19, situé sur la commune de Saint-Léger-près-Troyes au sud de l'aménagement, d'une surface de 10,3 hectares représente l'occupation la plus vaste couvrant la quasi-totalité de l'emprise découpée. Les autres noyaux d'occupation sont plus modestes et correspondent à des fosses isolées ou à de petits groupes de fosses avec mobilier datant. L'occupation humaine de l'emprise D19 correspondrait à une dizaine d'unités domestiques, estimées sur la base du volume de matériaux de construction livrés par les fosses. Cette vaste occupation compte en effet, 25 fosses polylobées, dont les exemplaires les plus vastes atteignent plus de 250 m², 52 fosses, 18 silos et 5 fours. Cependant, aucun plan de bâtiment sur poteau n'a pu être dégagé (Riquier, Grisard, 2014, p. 580). Ces structures se sont avérées particulièrement riches en mobilier et les différents pôles d'occupation ont livré un peu plus de 60000 tessons pour 7563 récipients, 8152 restes de faune, des outils de mouture, ainsi qu'une trentaine d'objets en bronze, principalement des parures, des fragments et gouttelettes de bronze résultant d'une activité métallurgique (Riquier, Grisard, 2014, p. 670-677). Les données archéozoologiques soulignent une consommation marquée de porc et de jeunes bêtes en particulier. La part de la faune sauvage s'élève à un peu plus de 5%. La production végétale concerne les espèces habituelles, orge vêtue et millet, avec une consommation de légumineuses, comme l'ers et la lentille.

Le site de hauteur de **Boulancourt « Le Châtelet »**, dans le Gâtinais, surplombe la vallée de l'Essonne (Seine-et-Marne) et il possède un système complexe de fossés et de palissades qui ferme l'éperon à l'est (Bălăşescu *et al.* 2008) (fig. 19 et 27). Le site occupe un éperon d'environ un hectare et l'espace interne du site reste à explorer, mais le mobilier provenant de la fouille des fossés témoigne non seulement de la stricte contemporanéité avec Villiers-sur-Seine, mais aussi d'un statut équivalent. Il a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouille programmée menées par D. Simonin (Musée départemental de la Préhistoire de Nemours) entre 1990 et 1996 qui ont permis de mettre au jour une partie de ce vaste site installé sur ce point haut. Les campagnes de

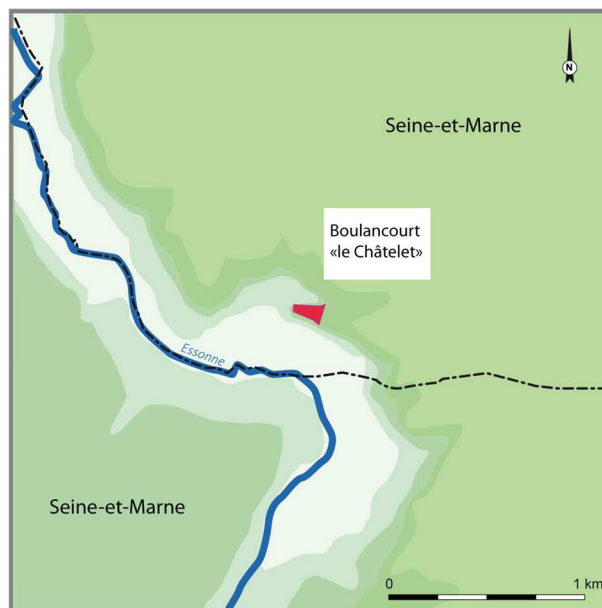


Figure 27 : Carte de localisation du site de hauteur de Boulancourt « le Châtelet »

fouille ont permis de mettre au jour un tronçon de 70 m du système fossoyé qui ferme l'éperon à l'est. Le système de fortification complexe semble avoir été construit en plusieurs phases. Il se compose de deux fossés principaux, l'externe (FE) mesure 8 m de largeur pour 2 m de profondeur et l'interne (FI), de dimensions plus modestes (0,5 m de largeur et 0,8 m de profondeur), est creusé dans le remblai de destruction d'un rempart qui suivait le tracé du grand fossé externe. D. Simonin note la présence en bordure interne du fossé FE de vestiges d'un mur de pierres calcaires qui a dû constituer un parement externe des remparts (Simonin 1997, p. 86). À quelques mètres à l'intérieur de ce système fossoyé, une double rangée de trous de poteaux correspond à une palissade ou à l'emplacement de poteaux verticaux qui stabilisait la structure interne du rempart. À l'extérieur de l'habitat, à une dizaine de mètres du fossé FE, une succession de fosses en grappe s'aligne sur le système fossoyé. La relation entre ces structures et les fossés de l'enceinte n'a pas pu être clairement établie. Une interruption dans l'enceinte, perceptible en limite sud de l'emprise décapée, correspondrait à une entrée d'un peu moins que 10 m de large. Elle est encadrée de deux trous de poteau avec calages qui marqueraient l'emplacement d'une porte (Simonin 1997, p. 86). L'emplacement de cette entrée est également souligné par deux alignements de trous de poteaux qui mènent de l'entrée vers l'intérieur de l'habitat.

Une surface d'environ 2000m² a été décapée à l'intérieur de l'habitat pour révéler une espace quasiment vide de toute structure à l'exception d'un ensemble de trous de poteaux qui dessinent soit plusieurs petits bâtiments de type "grenier" ou le plan d'un bâtiment rectangulaire d'une vingtaine de mètres de longueur et de 4 m de largeur qui s'adosse à l'enceinte. D. Simonin signale la présence d'un niveau d'occupation conservé entre le rempart et le fossé FI proche du rebord sud de l'éperon (Simonin 1997, p. 86).

La fouille des structures archéologiques a livré un mobilier abondant : 27000 tessons et plus de 33000 restes de faune. Il faut aussi noter la présence de fusaïoles, d'outils en bois de cerf et d'objets en alliage cuivreux. Le mobilier provient principalement du fossé FE ayant servi de dépotoir au moment de l'occupation du site. Les assemblages céramiques, en cours d'étude, ont fait l'objet d'une première publication dans les actes du colloque "La céramique

hallstattienne : approches typologique et chrono-culturelle" (Simonin *et al.* 2009). Dans cet article collectif, D. Simonin attribue la céramique au Hallstatt B2-3 sur la base d'une présence de jattes tronconiques à bord à marli, de gobelets à panse très arrondie, de jattes à panse arrondie à bord aminci et l'utilisation combinée de cannelures, traits incisés horizontaux et peinture. Les formes céramiques confirment l'analogie stylistique parfaite avec les assemblages de Villiers-sur-Seine. L'assemblage métallique relativement pauvre, une vingtaine d'objets, correspond à des épingles (dont une à tête enroulée), une aiguille à chas, une applique circulaire et une goutte de bronze résultant d'une éventuelle activité métallurgique. Dans l'assemblage archéozoologique de 33000 restes et 37 espèces, les domestiques prédominent (96% de l'assemblage) et le porc compte pour plus de 60% de ces restes. Les espèces sauvages sont dominées par le cerf, suivi par le sanglier et l'aurochs (Bălănescu *et al.* 2008).

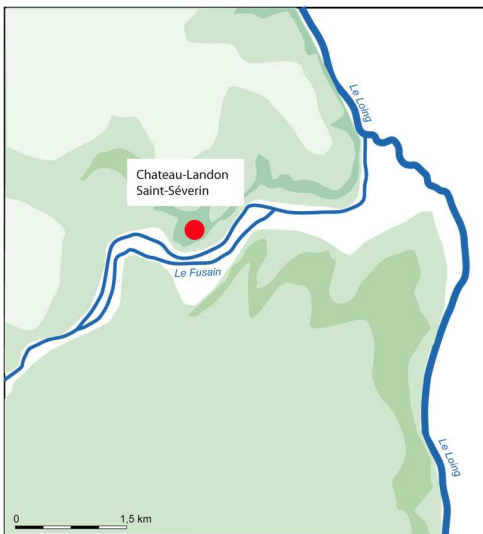


Figure 28 : Carte de localisation du site de hauteur de Château-Landon « Saint Séverin »

Le site de hauteur de **Château-Landon « Saint-Séverin »** occupe un éperon de deux hectares qui surplombe la vallée du Fusain, un affluent du Loing (Seine-et-Marne) (fig. 19 et 28). Découvert lors d'une fouille préventive en 1996 menée par C. de Mecquenem (Afan) sur l'abbaye médiévale de Saint-Séverin, les bâtiments historiques semblent avoir détruit en partie le site protohistorique, mais au moins sept fosses, retrouvées au sein des vestiges médiévaux, sont datées de la période Ha B2-3 (de Mecquenem *et al.* 1997 ; Simonin 1997b, p. 89). Ces structures ont produit un mobilier abondant avec un lot céramique de 200 récipients et quelques objets métalliques. Une fosse a livré des fragments d'une plaque foyère décorée de rainures profondes concentriques. L'assemblage céramique est

strictement contemporain celui de Boulancourt et de Villiers-sur-Seine avec des jattes tronconiques à bord en biseau, des tasses, des gobelets et de grands pots de stockage. D. Simonin note la présence de quelques petits objets en alliage cuivreux, dont une pointe de flèche du type "Le Bourget", des perles hélicoïdales et des gouttelettes, indices d'une probable activité métallurgique sur place (Simonin 1997b, fig. 37). Il mentionne aussi la présence de poids de métier à tisser (Simonin 1997b, p. 89). Les restes de faune indiquent une consommation privilégiée de jeunes porcs, suivis par les caprinés et le bœuf. Le cheval et le sanglier sont aussi présents, mais dans une moindre mesure.

2.1.4 - Un point sur les contextes funéraires du Hallstatt B2-3-C1 dans la zone d'atelier

Un bilan des contextes funéraires permettra de compléter le tour d'horizon des occupations de Hallstatt B2-3-C1 des vallées de la Haute Seine et de l'Yonne. Ces données funéraires ne seront prises en compte que d'une manière complémentaire pour faciliter la mise en œuvre de la clé d'analyse n°6 de la grille de lecture qui concerne la présence d'un personnage « triple A », c'est –à-dire une élite qui détient un pouvoir politique local ou régional (fig. 29).

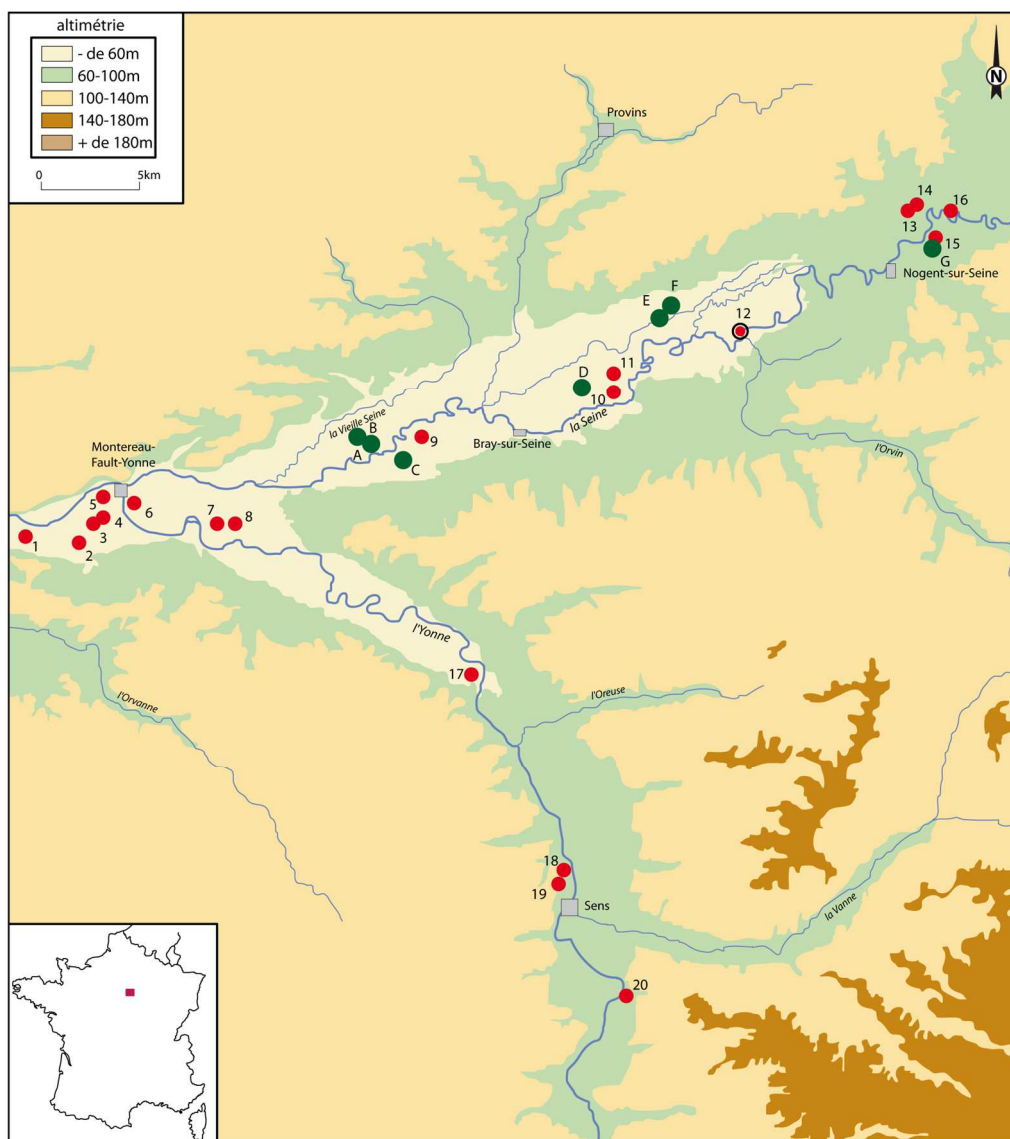


Figure 29 : Les contextes funéraires des vallées de la Haute Seine et de l'Yonne (points verts) : A - Châtenay-sur-Seine « les Gobillons », B - Châtenay-sur-Seine « les Patures, les Secherons », C - Graven « le Chemin de l'Ecluse », D - Hermé « les Gravieres du Chemin Dudit », E - Hermé « les Chaises », F - Jaulnes « le Bas des Hauts Champs », G - Pont-sur-Seine/Marnay-sur-Seine « les Gravieres », H - Barbuise/La Villeneuve au Châtelot. Les points rouges correspondent aux sites d'habitats contemporains : 1 - La Grande Paroisse « la Pièce des Loges », 2 - Ville-Saint-Jacques « Fond des Vallées », 3 - Varennes-sur-Seine « Volstin » / Ville-Saint-Jacques « Bois d'Echalas », 4 - Varennes-sur-Seine « Ferme de Volstin », 5 - Varennes-sur-Seine « la Justice », 6 - Cannes-Ecluse « le Petit Noyer », 7 - Marolles-sur-Seine « le Grand Canton », 8 - Barbey « Chemin de Montereau », 9 - Balloy « la Haute Borne », 10 - Grisy-sur-Seine « les Champs Pineux », 11 - Gouaix « les Seizelles », 12 - Villiers-sur-Seine « le Gros Buisson », 13 - Barbuise « l'Erable », 14 - Barbuise « les Gargouettes », 15 - Pont-sur-Seine/Marnay-sur-Seine « les Gravières », 16 - Pont-sur-Seine « le Gué Dehan », 17 - Villemannoche « les Quatre Merles », 18 - Gron « les Sablons », 19 - Gron « le Port aux Vins », 20 - Passy/Véron « les Grandes Noues, la Truie Pendue » (infographie P. Pihuit, R. Peake, Inrap).

Le contexte funéraire régional est essentiellement caractérisé par des petits groupes de sépultures installés au sein des espaces funéraires préexistants. Dix sites avec présence d'un horizon Hallstatt B2-3-C ont été recensés, tous localisés dans la partie amont de la vallée de la Seine. L'absence d'ensembles funéraires dans la plaine de la confluence Seine-Yonne est à noter, malgré l'important pôle d'occupation reconnu dans ce secteur de la vallée. L'interfluve Seine-Yonne ne compte pas non plus d'indices funéraires de l'extrême fin de l'âge du Bronze ou du début du premier âge du Fer. L'ensemble de Marolles-sur-Seine « les Carrières »,

extension méridionale de la célèbre nécropole des « Gours-aux-Lions », comprend une trentaine d'enclos circulaires associés à cinq incinérations en urne longtemps attribuées à cette dernière étape du Bronze final (Gouge 1991-1993 ; Gouge *et al.*, 1994). Cependant, un examen récent de la céramique provenant des sépultures, indiquerait une datation plus précoce à la transition entre l'étape moyenne et l'étape finale du Bronze final, c'est à dire au Hallstatt B1-2. Ainsi, les ensembles funéraires recensés dans la vallée sont : Châtenay-sur-Seine - « Les Gobillons » (quatre incinérations), « Les Pâtures » - « Les Sécherons » (deux incinérations), Gravon - « Le Chemin de l'Ecluse » (une incinération), Hermé « Les Gravieres du Château Duduit » (deux incinérations), « Les Chaises » (une incinération) et Jaulnes - « Le Bas des Hauts Champs » (six incinérations) (Bontillot *et al.*, 1975 ; Mordant, 1966 ; Gouge *et al.*, 1994 ; Peake, Delattre, 2010 ; Peake *et al.*, 2011). La Bassée nogentaise compte deux ensembles funéraires, à Pont-sur-Seine/Marnay-sur-Seine (trois incinérations) à proximité immédiate de l'habitat du même toponyme, puis l'importante nécropole de Barbuise-La Villeneuve-au-Châtelot, qui compte 17 sépultures datées de la dernière étape du Bronze final (Fournand, Nicolas, 2011 ; Piette, 1971 ; 1972 ; 1999 ; Piette, Mordant dir., 2019). Enfin, l'ensemble funéraire du Hallstatt B2-3 de Buchères « les Terriers » fouillé dans le cadre du Pôle logistique de l'Aube, compte 13 monuments funéraires et 11 sépultures, neuf incinérations et deux inhumations (Paresys dir., 2019).

2.1.5 – Une occupation hiérarchisée

Les 23 sites domestiques de la dernière étape du Bronze final et de la transition Bronze-Fer pris en compte dans cette étude s'organisent selon une hiérarchie en trois niveaux, qui n'était pas perceptible aux étapes précédentes du Bronze final. Les fermes familiales correspondent au premier niveau et possèdent des installations modestes (en termes de structures et de mobilier), organisées selon un même schéma : des installations ouvertes, avec des bâtiments sur poteaux et quelques fosses détritiques ; il n'apparaît pas de délimitation/partition de l'espace par un système fossoyé ou palissadé. Le deuxième niveau est illustré par les pôles d'occupation privilégiés, qui comptent plusieurs habitats ou noyaux d'occupation géographiquement proches sur des espaces qui s'étendent sur plusieurs dizaines de hectares. Ces regroupements sont systématiquement implantés dans des secteurs occupés de longue date, parfois depuis le début du Bronze final. Ces pôles ou hameaux qui regroupent plusieurs maisonnées et donc plusieurs familles sur un même territoire se caractérisent par la richesse du mobilier en termes de quantité et de qualité, avec notamment des témoins d'activités artisanales diverses, dont la métallurgie du bronze. Le troisième niveau est représenté par les habitats de rang élevé où l'emplacement du site, son aménagement et son mobilier particulièrement riche et abondant soulignent l'importance économique et politique du lieu, siège du pouvoir local contrôlant les habitats de rang inférieur. Trois sites s'insèrent dans cette catégorie d'habitats de rang élevé, il s'agit des sites de hauteur de Boulancourt et sans doute Château-Landon, ainsi que l'habitat de Villiers-sur-Seine.

Cette présentation rapide du contexte archéologique atteste d'une vallée peuplée de manière extensive et intensive selon les secteurs dès le début du Bronze final, héritage qui conditionnera le développement de ce système complexe de l'occupation. Cependant, la proposition d'un modèle hiérarchique des sites présentée ici s'avèrera probablement trop réductrice, trop simpliste pour répondre à la complexité de la société à l'âge du Bronze. L'existence de liens étroits entre ces différents habitats contemporains semble évidente et

l'analyse envisagée sur la base d'une grille de lecture qui privilégie la pratique de la commensalité, des festins, devrait permettre, un éclairage renouvelé des rôles économiques et sociaux des différents types régionaux d'habitats en cette toute fin de l'âge du Bronze.

2.2 – Vers une nouvelle lecture des habitats

Les clés de lecture utilisées ici reprennent et privilégient les termes identifiés dans l'approche de B. Hayden (cf. supra).

2.2.1 – Le lieu

Pour comprendre le choix de lieu, différents critères sont à prendre en compte dans l'analyse et la localisation géographique et topographique, l'environnement naturel et l'accessibilité du site seront mesurés ici par la proximité à un cours d'eau majeur.

La localisation de la majorité des sites en fond de vallée limite quelque peu cette analyse, puisqu'ils se retrouvent topographiquement dans les environnements globalement très similaires. Le souci principal dans ce milieu fluvial est de pouvoir s'installer en un lieu non-inondable, mais néanmoins proche d'une source d'eau vive et dans un milieu favorable à l'exploitation agricole. Quasiment tous les sites dans le corpus sont installés en bordure d'un paléochenal important formé par un tributaire du fleuve. C'est le cas de l'habitat de Grisy-sur-Seine en bordure de la Grande Noue d'Hermé, un important sous-affluent de la Seine d'une vingtaine de kilomètres qui coule entre Le Mériot et Mouy-sur-Seine (fiche Sandre, 2006) et dans la plaine de la confluence aval, les sites de Volstin (Varennes-sur-Seine) et du Bois d'Echallas (Ville-Saint-Jacques) sont localisés en bordure de la Vidange du Volstin, un des ruisseaux du système hydrographique complexe qui se développe en rive gauche de la Seine. Dans la Bassée nogentaise, les deux sites répertoriés à Barbuise se trouvent en bordure du canal de Courtavant, un tronçon aménagé de la rivière Noxe, affluent de la Seine d'une trentaine de kilomètres de long qui coule entre Barbonne-la-Fayel et Nogent-sur-Seine. Plus en amont, l'habitat de Buchères s'installe en bordure du ruisseau de Savoie qui conflue avec la Hurande, un tributaire de la Seine. Les habitats de Barbey et de Marolles-sur-Seine s'implantent en bordure du ru des Prés Hauts, un chenal mineur de l'Yonne qui coule sur une distance de 3,7 km au nord du cours d'eau principal. Plus en amont dans la vallée de l'Yonne, l'habitat de Villemanoché est installé aussi sur un paléochenal majeur dans la plaine alluviale, un ancien lit probable de l'Yonne et les habitats de Gron et de Passy-Véron sont localisés très près du cours actuel de l'Yonne.

Enfin, les sites de Boulancourt et de Château-Landon se distinguent par leur localisation sur des éperons de hauteur qui surplombent les vallées de l'Essonne (Boulancourt) et du Loing (Château-Landon) (figs. 27 et 28). Ces deux derniers sites adoptent des positions stratégiques de hauteur avec un accès naturel difficile renforcé par des aménagements défensifs. Ces sites dominent le paysage aux alentours par leur visibilité à longue distance et ils contrôlent aussi des voies d'accès via les rivières avec les plateaux du Gâtinais et plus au sud avec la Loire moyenne. Ils occupent de fait des lieux spectaculaires identifiés comme tels selon B. Hayden pour l'organisation des festins (Hayden, 1996).

Villiers-sur-Seine et La Grande Paroisse sont aussi implantés dans des lieux stratégiques sur des buttes de hauteur de fond de vallée (fig. 31). Le premier s'implante à la confluence de deux cours d'eau entre la Seine et un chenal qui rejoint la Noue des Saulnes à 500 m au nord ;

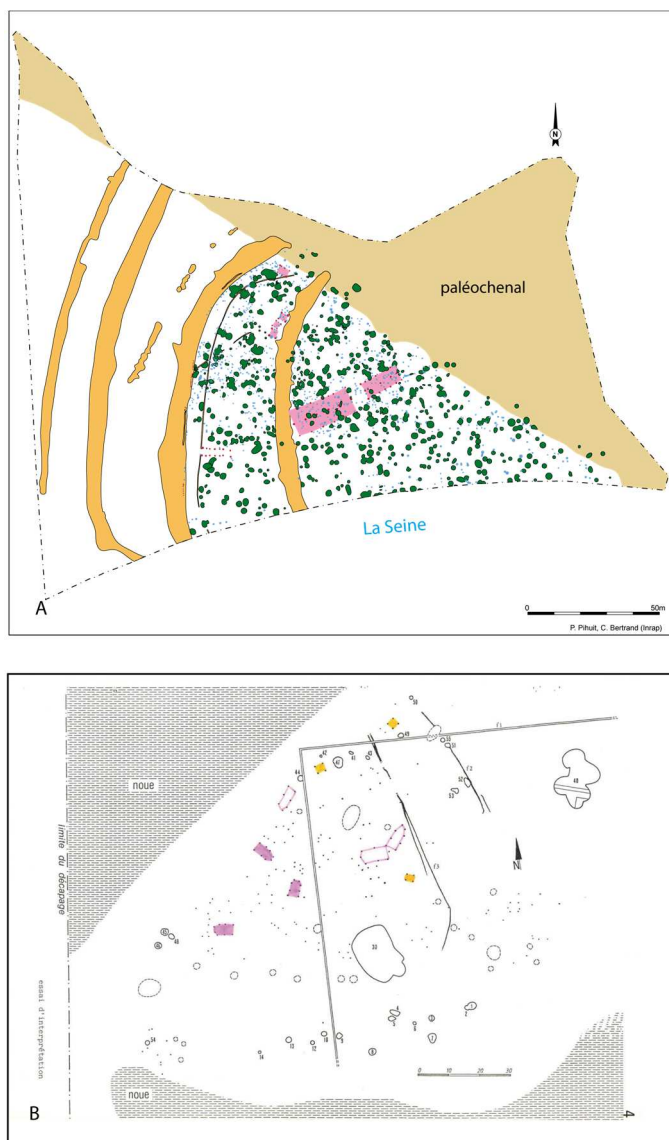


Figure 31 : Plan des habitats de Villiers-sur-Seine et La Grande Paroisse, implantés dans des lieux stratégiques, sur des buttes de hauteur de fond de vallée entre deux cours d'eau (A : Infographie P. Pihuit, Inrap ; B : d'après Drouhot, Bulard, 1987, fig. 4).

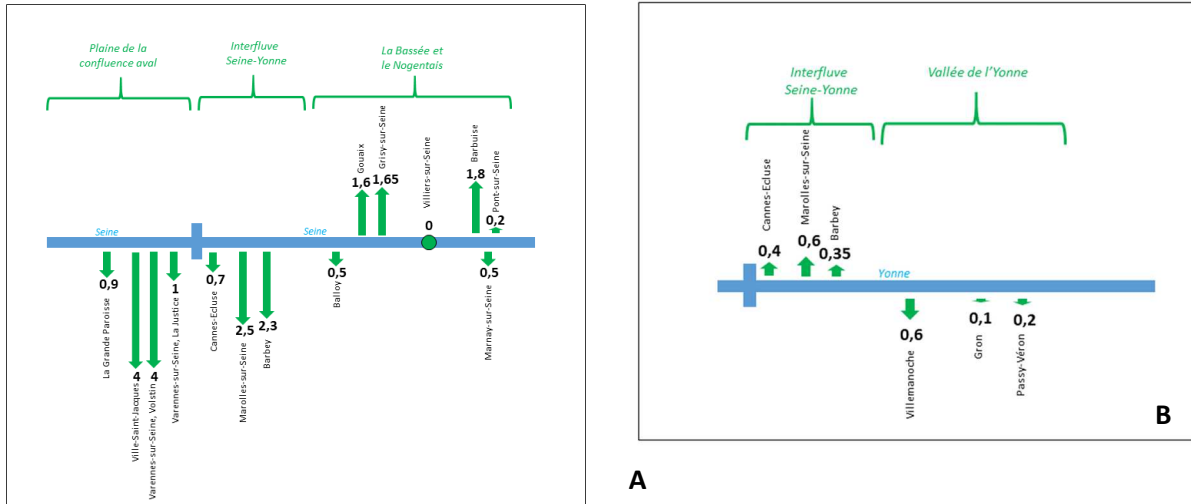
ils délimitent une butte de deux hectares sur laquelle l'habitat s'est installé. À l'image de Villiers-sur-Seine, le site de La Grande Paroisse « Pièce des Loges », dans la plaine de la confluence Seine aval est également installé sur une butte de graviers de forme triangulaire d'environ 1 hectare délimitée au nord et au sud par deux importants paléochenaux. Les localisations choisies pour les habitats de La Grande Paroisse et de Villiers-sur-Seine sont bien évidemment moins spectaculaires que des sites de hauteur, mais elles sont néanmoins significatives dans le fond de vallée. Ces positions remarquables pourront être facilement délimitées et défendues par des architectures défensives, remparts, fossés, palissades structurées en relation avec les cours d'eau. La Seine et l'Yonne représentent naturellement des voies navigables à l'âge du Bronze et des axes majeurs de circulation des biens et des personnes, la distance des sites par rapport à ces grands cours d'eau conditionne leur accessibilité et donc leur connectivité relative dans un réseau général de circulations (fig. 32). Dans l'optique d'une organisation des festins, l'accessibilité comme l'isolement des lieux peuvent

constituer des facteurs pouvant influencer le choix du lieu de rencontre. Les sites dans la vallée de la Seine sont distants de 0 à 4 km du chenal majeur actuel du fleuve ; Villiers-sur-Seine est le seul directement installé sur ses rives (fig. 33). Les habitats de Pont-sur-Seine, Marnay-sur-Seine, Balloy, Cannes-Ecluse et La Grande-Paroisse se trouvent à moins d'un kilomètre de ce chenal principal, soit dix à vingt minutes de marche. À proximité immédiate de la confluence Seine-Yonne, l'habitat de Cannes-Ecluse se place à 400 m de l'Yonne et à 700 m de la Seine. Les sites de Barbuise, Grisy-sur-Seine, Gouaix, Marolles-sur-Seine et Barbey sont éloignés de 1 à 2 km de la Seine et de fait, Marolles-sur-Seine et Barbey sur la plaine interfluviale sont plus proches de l'Yonne de 350 m à 600 m au nord du cours d'eau. Enfin, les sites de Varennes-sur-Seine « Volstin » et Ville-Saint-Jacques « Bois d'Echallas » ou « Les Fonds de Vallée » montrent un éloignement relatif du cours principal actuel de la Seine, à environ 4 km, en limite sud de la plaine alluviale. Les sites installés le long de l'Yonne s'avèrent généralement plus proches du cours d'eau que ceux de la vallée de la Seine et dans ce tronçon nord de la vallée ils se trouvent à moins d'un kilomètre du chenal principal actuel ; les plus proches étant les

deux sites de Gron et celui de Passy-Véron, installés respectivement à 100 m et 200 m (fig. 34).

site	Lieu-dit	localisation	Topographie	altitude NGF (m)	Distance d'un cours d'eau majeur (km)	Distance de Villiers-sur-Seine	Trajet
La Grande Paroisse	la Pièce des Loges	confluence aval	plaine inondable à proximité de la Seine	47	0,9	55,4	le long de la Seine
Ville-Saint-Jacques	le Fond des Vallées	confluence aval	plaine inondable en bordure de la vidange de Volstin	49	4	54	le long de la Seine
Varennes-sur-Seine/Ville-Saint-Jacques	Volstin/Bois d'Echallas	confluence aval	plaine inondable en bordure de la vidange de Volstin	47	4	53	en passant par le vidange de Volstin et la Seine
Varennes-sur-Seine	le Volstin	confluence aval	plaine inondable en bordure de la vidange de Volstin	47	4	53	en passant par le vidange de Volstin et la Seine
Varennes-sur-Seine	la Justice	confluence aval	plaine inondable en bordure d'un paléochénal	47	1	50	le long de la Seine
Cannes-Ecluse	le Petit Noyer	Interfluve ouest	plaine interfluviale (extrémité occidentale) à proximité de l'Yonne	51	0,7	46,8	le long de l'Yonne jusqu'à la confluence, le long de la Seine
Marolles-sur-Seine	le Grand Canton-les Prés Hauts	Interfluve sud	plaine interfluviale en bordure du rû des Prés Hauts	52	2-2,5	42	en traversant l'interfluve à pied vers le nord et en passant par la Seine
Barbey	le Chemin de Montereau	Interfluve sud	plaine interfluviale en bordure du rû des Prés Hauts	51	2,3	38	en passant par la Seine
Balloy	la Haute Borne	Bassée ouest	butte de graviers	52	0,5	29	en passant par la Seine
Gouaix	les Seizelles	Bassée ouest	sur une butte de graviers à proximité du système hydrolique de la Grande Noue d'Hermé	56	1,6	13,5	en passant par la grande noue d'Hermé et par la Seine
Grisy-sur-Seine	les Champs Pineux	Bassée ouest	sur une butte de graviers à proximité de la Grande Noue d'Hermé	55	1,65	12	en passant par la grande noue d'Hermé et par la Seine
Villiers-sur-Seine	Le Gros Buisson	Bassée ouest	sur une butte de graviers en bordure de la Seine	58	0	0	
Barbuisse	l'Erable	Bassée est	butte de graviers	64,5	1,8	23	en passant par la Seine
Barbuisse	les Gargouettes	Bassée est	butte de graviers	64,5	1,9	23	en passant par la Seine
Pont-sur-Seine/Marnay-sur-Seine	les Gravières	Bassée est	butte de graviers à 500 m de la Seine	80	0,5	21,5	en passant par la Seine
Pont-sur-Seine	le Gué Dehan	Bassée est	occupation installée dans un paléochenal important	67	0,2	29	en passant par la Seine
Villemanoche	les Quatre-Merles	vallée de l'Yonne	fond de vallée de l'Yonne à proximité d'un paléochenal majeur	58	0,6	76	en remontant l'Yonne jusqu'à la confluence, puis en passant par la Seine
Gron	les Sablons	vallée de l'Yonne	rives de l'Yonne	67	0,1	82	en remontant l'Yonne jusqu'à la confluence, puis en passant par la Seine
Gron	Yonne	vallée de l'Yonne	rives de l'Yonne	67	0,1	82	en remontant l'Yonne jusqu'à la confluence, puis en passant par la Seine
Passy-Véron	les Grandes Noues/la Truie Pendue	vallée de l'Yonne	fond de vallée de l'Yonne	67	0,2	90	en remontant l'Yonne jusqu'à la confluence, puis en passant par la Seine
Château-Landon	Saint Severin	vallée du Fusain/Loing	surplomb la vallée du Fusain	91	0	92	par la Seine et le Loing
Boulancourt	Le Châtelet	vallée de l'Essonne	surplomb la vallée de l'Essonne	94	0	162	en passant par la Seine et l'Essonne
Buchères	Parc Logistique de l'Aube	vallée de la Haute Seine amont	fond de vallée de la Seine	113	4	100	4 km de la Seine par la Hurande, 100 km de Villiers en passant par la Seine

Figure 32 : Tableau des distances relatives des habitats de la Seine et de Villiers-sur-Seine



Figures 33 et 34 : A - Schéma illustrant des distances relatives des habitats de la Seine ; B - Schéma illustrant des distances relatives des habitats de l'Yonne

Localisation relative des sites le long des vallées de la Haute Seine et de l'Yonne

Avec une répartition linéaire des habitats le long de la Seine et de l'Yonne, il a semblé intéressant de calculer la distance relative entre chaque occupation pour rechercher un possible maillage régulier de cette implantation des sites dans un schéma d'occupation globale des vallées. Une forte augmentation du nombre de sites dans la vallée de la Haute Seine s'observe au XIV^e siècle av. n. e, puis un même niveau d'occupation de ce tronçon de la vallée sera maintenu pendant les cinq siècles du Bronze final. Ainsi, les mêmes choix logistiques semblent s'opérer quant à l'installation des sites tout au long du Bronze final. Ces espaces d'occupation constants et « historiques » se retrouvent à l'ouest dans la plaine aval de la confluence, l'interfluvie Seine-Yonne et dans la partie amont de la vallée de la Haute Seine dans les secteurs de Grisy-sur-Seine et Barbuise/Pont-sur-Seine. Cette répartition ne résulte pas d'un effet de fouille car les vides entre ces différents secteurs, bien réels, ont été validés par une surveillance archéologique homogène dans toutes les gravières implantées le long de vallée et dans ce tronçon de la vallée, entre Gouaix et Balloy, à Jaulnes, Mouy-sur-Seine et Bazoches-les-Bray, les vestiges du Hallstatt B2-3 manquent. Ceci semble aussi être le cas à Villiers-sur-Seine, en limite orientale d'une exploitation de 120 hectares où les différentes opérations de diagnostic et de fouille menées n'ont pas livré d'autres vestiges de l'âge du Bronze. Il en va de même à l'est du site, où une gravière installée sur la commune de Courceroy (Aube) n'a livré qu'une modeste installation de l'étape moyenne du Bronze final, à 500 m à vol d'oiseau de Villiers-sur-Seine (Boisson, 2014). Ainsi, il semble que Villiers-sur-Seine soit aussi installé dans un secteur quasiment vierge de toute autre occupation de l'âge du Bronze.

Une analyse des distances relatives entre les différentes occupations contemporaines a été entreprise en prenant en compte les distances par voie navigable sur la Seine et l'Yonne, le déplacement par bateau étant un moyen de transport facile sur de moyennes et longues distances. Dans cet objectif, l'estimation des distances a été entreprise sur la Seine en prenant en compte dans le secteur amont de la Bassée et du Nogentais, les anciens méandres majeurs en partie déviés aujourd'hui par les aménagements hydrographiques. Le tracé ancien de la

Seine mal connu, semble chaotique dans son parcours bassin en amont du confluent Seine-Yonne. Méandres et boucles ne font qu'augmenter les distances à parcourir et le temps.

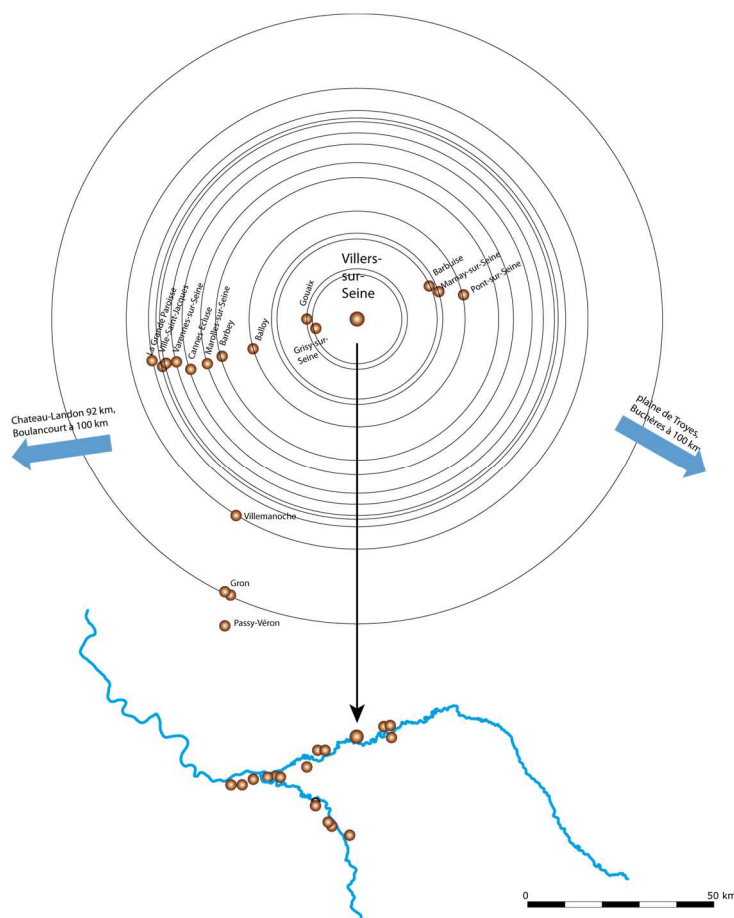


Figure 35 : Distance relative entre Villiers-sur-Seine et les autres habitats contemporains de la vallée de la Haute Seine et de l'Yonne par voie navigable.

l'occupation de cette période, les secteurs de la confluence aval et l'interfluve, les sites de Gouaix et de Grisy-sur-Seine plus en amont dans la vallée de la Haute Seine et le secteur du Nogentais avec les sites de Barbuise, Pont-sur-Seine et Marnay-sur-Seine. Un relatif isolement du site de Balloy « la Haute Borne » apparaît, à 9 km de Barbey et 15,5 km de Gouaix.

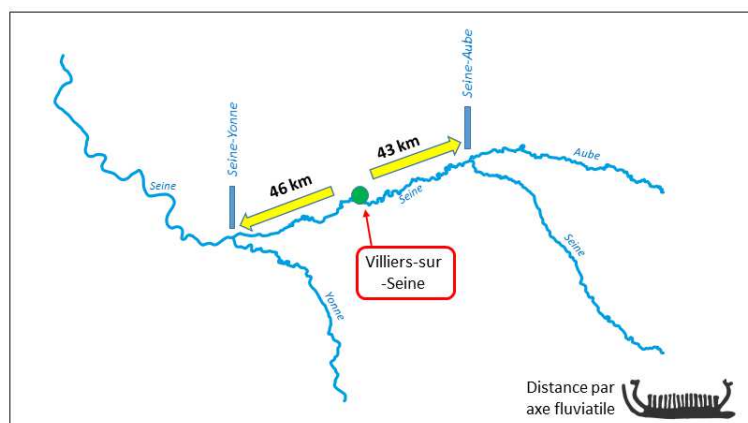


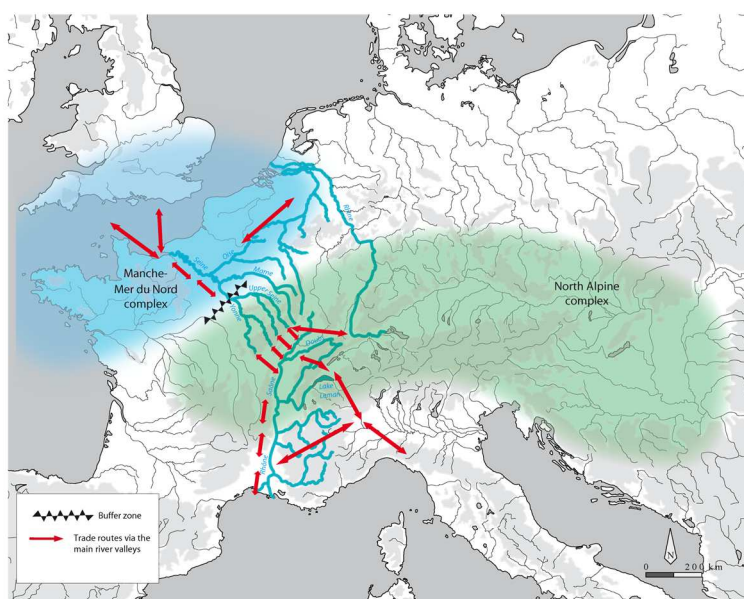
Figure 36 : La position médiane de Villiers-sur-Seine sur la vallée de la Haute Seine entre sa confluence avec Yonne et celle avec l'Aube.

Cette prise en compte complexifie logiquement la vision actuelle et « habituelle » de la répartition des sites le long du fleuve. Ainsi, dans cette partie amont de la vallée, un éloignement relatif apparaît plus prononcé entre sites les uns par rapport aux autres, si on considère ce déplacement par voie fluviale et de ce fait, Villiers-sur-Seine retrouverait plus isolé qu'initialement considéré (fig. 35). Les sites les plus proches en amont sont ceux de Barbuise « l'Erable » et « les Gargoulottes » localisés à 23 km de Villiers-sur-Seine et en aval, l'habitat de Grisy-sur-Seine « les Champs Pineux » est plus proche à 12 km de Villiers-sur-Seine ; ces distances estimées sont nettement supérieures à la distance moyenne à vol d'oiseau entre chaque habitat qui est de 6,4 km. Par ailleurs, cette analyse attire l'attention sur les secteurs géographiques favorisés par

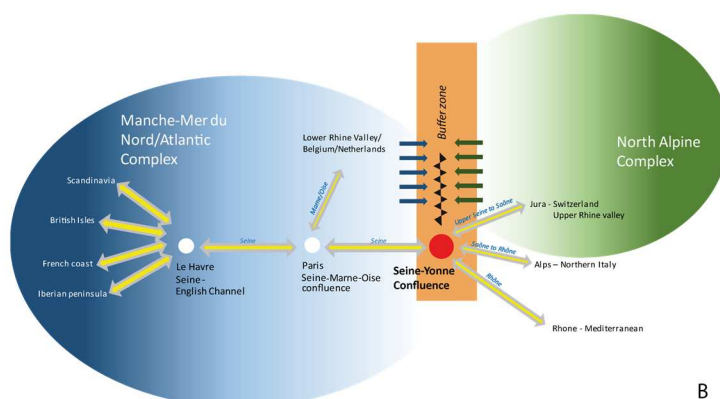
Ainsi, l'installation *ex nihilo* de Villiers-sur-Seine dans un secteur quasiment vierge de toute occupation antérieure et bien éloigné des autres habitats contemporains pose question quant à son choix d'implantation. Une position médiane de Villiers-sur-Seine s'établit entre deux points stratégiques de la vallée de la Haute Seine entre sa confluence avec Yonne et celle avec l'Aube (fig. 36) ; il s'avère que Villiers-

sur-Seine est placé à quasi-équidistance entre ces deux zones de convergence fluviale, à 46 km en amont de la confluence Seine-Yonne et à 43 km en aval de la confluence Seine-Aube, toujours en prenant en compte un parcours par voie d'eau. Un calcul du temps de parcours effectué en bateau à rame apporte des informations supplémentaires intéressantes. Pour parcourir ces distances par le fleuve, il faut prendre en compte la vitesse à la rame d'un bateau et la résistance du cours d'eau. Un bateau à rame en bois, type bateau de pêche peut atteindre une vitesse comprise entre 5,6 et 7,6 km/h, soit une moyenne de 6,6 km/h (<https://www.quora.com/How-long-would-it-take-to-row-a-four-seater-timber-row-boat-such-as-fishermen-of-old-used-across-the-English-Channel>) et la Seine coule de 1 à 2 km par heure (1,5 km en moyenne ; <http://www.peniche.com> › inondations).

En partant de Villiers-sur-Seine, il faudra de l'ordre de six heures pour attendre la confluence Seine-Yonne en aval, mais plus de 8 heures pour rejoindre celle avec l'Aube en amont, en remontant le courant. Ces temps de parcours correspondent donc grosso-modo à une petite ou grosse journée de transport entre chaque lieu. Il est donc possible que la localisation de Villiers-sur-Seine dans la vallée soit stratégique, choisie pour y installer une occupation importante à mi-distance entre deux points cruciaux que sont les confluences de cours d'eau.



A



B

Figure 37 : A: Réseaux hydrographique et voies de communication ; B: modèle propose du "hub" Yonne -vallée de la Haute Seine hub XIV^e-XIII^e siècle av. n. è., d'après Mordant *et al.*, 2021, fig. 10

L'importance de la vallée de la Haute Seine et des affluents dans les flux de communications entre la Manche, la Méditerranée, l'Est, les Alpes du Nord et l'Italie du Nord a été évoquée dans un récent article de synthèse ; il se met en place un véritable hub qui structure et densifie les échanges (Mordant *et al.*, 2021 ; Mordant *et al.*, à paraître) (fig. 37). Il est tout à fait probable que ces axes de circulation étaient encore en place voire renforcés à la dernière étape du Bronze final. Dans ce scénario, le rôle joué par l'habitat de Villiers-sur-Seine doit être bien pris en compte, car localisé en bordure de Seine, il était en mesure d'exercer un contrôle sur la circulation fluviale que ce soit sur les mouvements de marchandises ou le déplacement de personnes. Au-delà d'une simple fonction

de contrôle, cet habitat aurait pu jouer le rôle de « hub » économique ou place de marché, permettant le transit et l'échange des biens avec une possibilité de halte offerte aux voyageurs. Son rôle dans le réseau de communications en place au Hallstatt B2-3 doit donc être souligné et sur ce point, il constitue donc un site parfait de rassemblement pour entretenir ces liens de communication par la tenue régulière de festins.

2.2.2 - Des aménagements en lien avec le festin

Cette deuxième clé d'analyse permet d'identifier les aménagements liés à la tenue de festins qui signalent, protègent, abritent et embellissent un lieu de commensalité, ainsi que des structures liées à la préparation des mets. Des constructions temporaires ou permanentes, doivent permettre le bon déroulement de l'évènement.

Le système fossoyé : un aménagement défensif et ostentatoire

Trois sites pris en compte dans cette étude, La Grande-Paroisse, Boulancourt et Villiers-sur-Seine, sont dotés d'un système fossoyé/palissadé, dont l'aménagement pourrait avoir un lien avec la tenue de festins sur place. Une structuration de ce type est également soupçonnée à Pont-sur-Seine « le Gué Dehan ».

Localisé au niveau de la convergence de deux grandes noues, l'habitat de La Grande-Paroisse se développe sur une butte circonscrite sur son côté oriental par deux étroits fossés légèrement convexes et globalement orientés nord-sud (Drouhot, Bulard, 1987 ; 1988). Les deux tronçons de fossé peu profonds, parallèles et espacés de 20 m l'un de l'autre, n'ont pu être suivis que sur des longueurs de 70 m pour le fossé interne (f 3) et 40 m sur le fossé externe

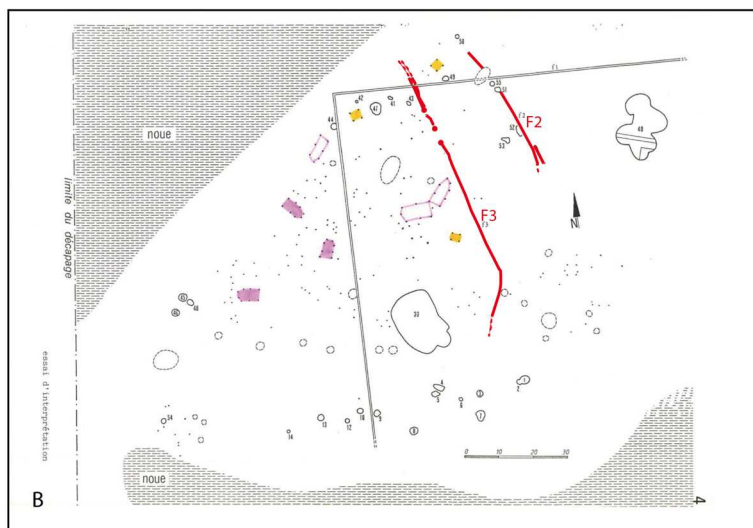


Figure 38 : Les deux fossés de palissade du site de La Grande Paroisse d'après Drouhot, Bulard, 1987, fig. 4

(f 2) (*ibid*, p. 6) (fig. 38). Néanmoins, en reconstituant les tracés jusqu'aux deux paléochenaux au nord et au sud du site, ils semblent délimiter un espace triangulaire d'environ 0,9 ha. La majorité des bâtiments sur poteaux est installée dans cet espace contraint, associés à une trentaine de fosses. Le fossé externe est doté d'une entrée d'environ 8m de large, encadrée de deux grands trous de poteau ou petites fosses (st. 51 et 71). Une troisième petite fosse est placée dans l'axe de l'entrée (st.

73). Le fossé interne comporte deux interruptions qui sont grosso-modo positionnées en face de l'entrée du fossé externe. Cependant, il n'apparaît pas clairement qu'il s'agisse d'un véritable aménagement, ou d'un problème de conservation du fossé. La morphologie de ces creusements étroits pourrait plutôt correspondre à l'implantation d'une palissade. Le plan de La Grande-Paroisse reprend de fait à une échelle plus réduite, celui de Villiers-sur-Seine.

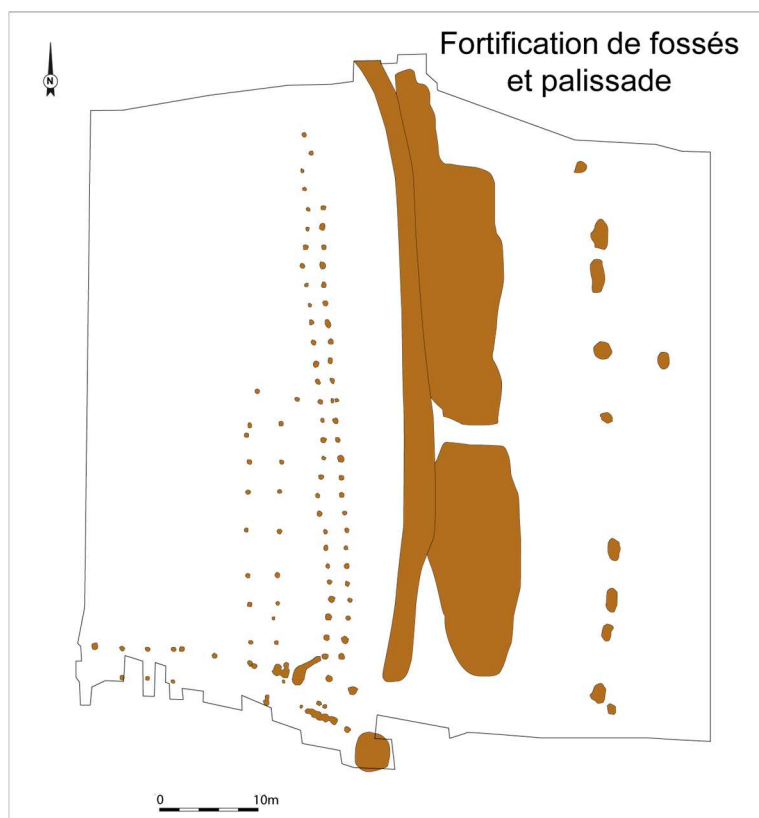


Figure 39 : Fossés et palissades qui délimitent l'habitat de hauteur de Boulancourt (d'après Bălăşescu *et al.*, 2008, fig. 2).

L'habitat de Boulancourt « Le Châtelet », localisé sur un éperon d'environ un hectare de surface surplombe la vallée de l'Essonne (Simonin 1997). L'habitat, doté d'un système de fortification complexe, construit en plusieurs étapes, est composé de deux fossés, le fossé externe (FE) d'une largeur de 8 m pour une profondeur de 2 m, puis le fossé interne (FI) de dimensions plus modestes (0,5 m de largeur et 0,8 m de profondeur), creusé dans le remblai de destruction d'un rempart qui suivait le tracé du grand fossé externe (fig. 39). D. Simonin note la présence en bordure interne du fossé FE de vestiges d'un mur de pierres calcaires qui a dû constituer la face externe des remparts. À

quelques mètres à l'intérieur de ce système fossoyé, se trouve une double rangée de trous de poteaux correspondant soit à une double palissade installée juste en arrière des fossés ou à des poteaux plantés pour maintenir l'élévation d'un rempart en terre. Localisées à l'extérieur de l'habitat à une dizaine de mètres du fossé FE, une succession de fosses en grappe s'aligne sur le système fossoyé, mais sa relation avec ce dernier n'a pas pu être clairement établie. Une interruption dans l'enceinte est perceptible en limite sud de l'emprise décapée correspondant à une entrée d'environ 10 m de large. Elle est encadrée de deux trous de poteau avec calages qui marqueraient l'emplacement d'une porte (*ibid* 1997, p. 86). L'emplacement de cette entrée est également souligné par deux alignements de trous de poteaux qui mènent de l'entrée vers l'intérieur de l'habitat.

Le système fossoyé de Villiers-sur-Seine (Peake dir. 2020, p. 81-93), qui délimite l'habitat à l'ouest, comprend quatre fossés imposants, longs de 100 à 150 mètres et larges de 6 à 10 mètres (fig. 40). Une palissade, matérialisée par un fossé étroit double le deuxième fossé interne ; elle comprend une entrée bordée de part et d'autre de trous de poteau sur 11 mètres de longueur. Un second fossé de palissade est directement installé sur le bord oriental de ce même fossé. Ainsi, ce système fossoyé, particulièrement imposant, occupe une zone de 95 m de largeur en limite ouest de l'habitat. Les quatre grands fossés adoptent un tracé curviligne qui couvrent la largeur de la butte de graviers. Les terminaisons nord des deux premiers fossés internes (st. 242 et 243) entaillent le comblement du paléochenal sur une petite dizaine de mètres ; à l'opposé, l'extension sud de ces fossés n'est pas connue car elle se trouve en dehors des limites méridionales de la fouille. Une situation différente se présente pour les deux fossés externes (St. 244 et 239), puisque les tronçons septentrionaux s'étendent au-delà des limites de l'emprise, recoupant très probablement le paléochenal en partie comblé de la même

manière que les deux fossés internes et leurs tracés se terminent à quelques dizaines de mètres de la limite sud de la fouille. Ainsi se pose la question de savoir si les creusements des fossés se connectaient à un cours d'eau en activité, l'actuel paléochenal comblé au nord et au cours actif de la Seine au sud dans l'objectif que ces fossés puissent se remplir d'eau courante?

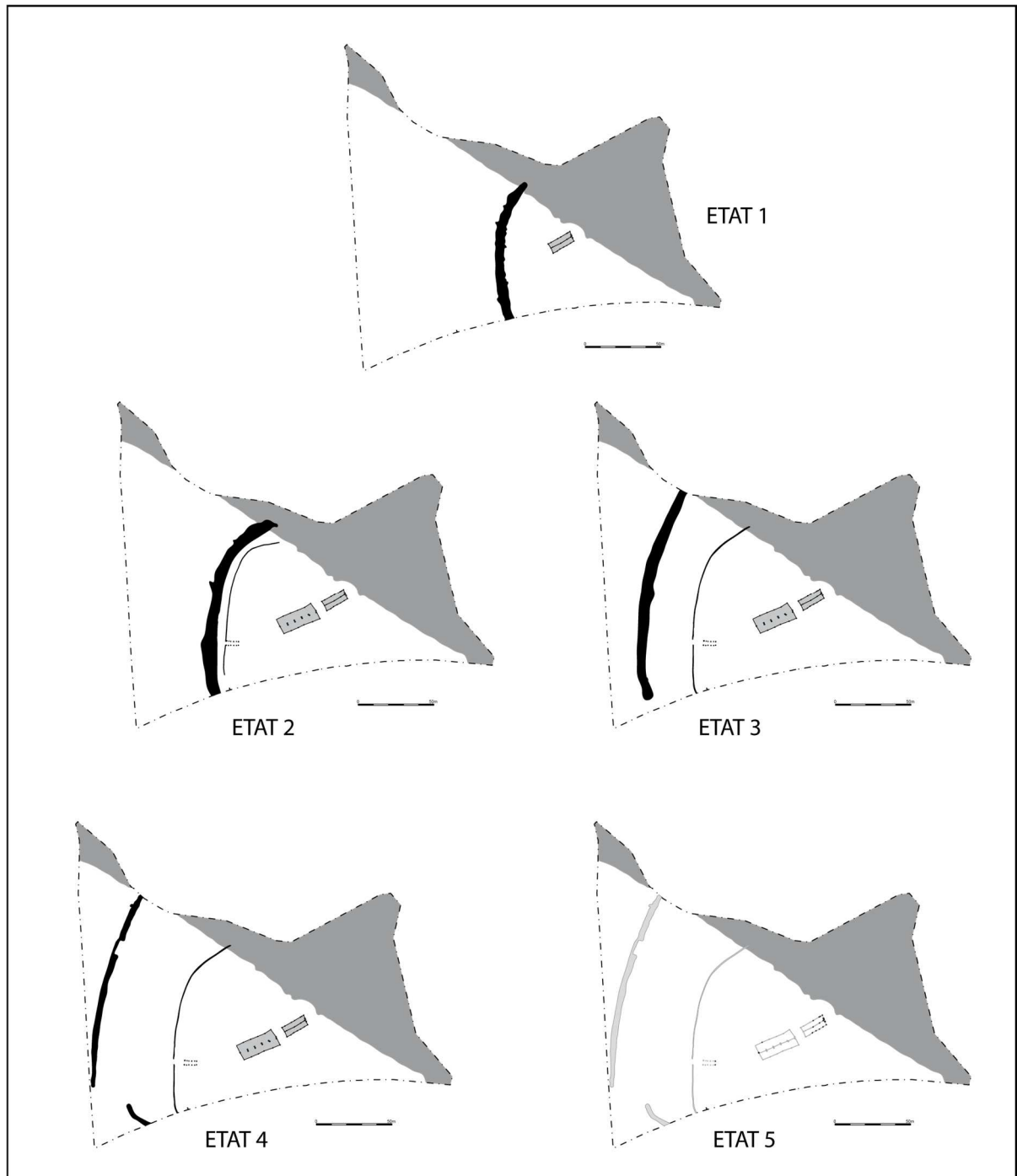


Figure 40 : Proposition de phasage des aménagements du système fossoyé de Villiers-sur-Seine, d'après Peake dir., 2020, fig. 35

Les observations micromorphologiques écartent sans ambiguïté cette hypothèse, puisqu'aucune "sédimentation d'origine fluviatile" n'a été identifiée dans les couches inférieures du comblement. De plus, le passage d'eau aurait rapidement érodé les profils des fossés, ce qui ne semble pas être le cas ici, les creusements des quatre fossés adoptant des profils très nets. Il s'agit donc de fossés secs, pourvoyeurs de graviers pour les talus.

Les tracés de chacun de ces fossés dépassant les limites de l'emprise de la fouille, il n'a pas été possible de déterminer leur longueur réelle, néanmoins, les tronçons visibles de 95 à 140 m de longueur, donnent une bonne idée de l'envergure de ces excavations et de la main d'œuvre nécessaire pour les réaliser. Ces travaux ont généré une quantité considérable de terre et surtout de graviers ; une estimation des volumes donne en ordre ascendant : 210 m³ pour le fossé externe (st. 239), 480 m³ pour le troisième fossé externe (st. 244), 475 m³ pour le premier fossé interne (st. 242) et 906 m³ pour le deuxième fossé interne (st. 243). De telles valeurs soulèvent le problème de la gestion des déblais : construction d'un talus le long de chaque fossé, étalement sur la surface de l'habitat, aux abords du paléochenal ou encore en bordure de la Seine ? L'hypothèse de la construction de talus renvoie à la situation classique pour ce type d'architecture qui rappelle le cas des éperons barrés. Cette possibilité de talus apparaît poser des problèmes d'interprétation pour les deux premiers fossés internes (st. 242 et 243). En effet, la répartition des structures à l'intérieur de l'habitat ne laisse entrevoir aucun "négatif" évident lié à une présence de talus aux abords immédiats des fossés 242 et 243. Cependant, il est évidemment possible pour le fossé 242, que les fosses localisées à proximité de celui-ci aient été creusées après son comblement et la destruction d'un talus. De plus, on remarque néanmoins des lignes de fosses qui suivent la courbure interne du fossé 243 à environ une dizaine de mètres, laissant une place potentielle pour l'installation d'un talus entre le bord du fossé et le palissade 233.

Un talus construit à partir d'un matériau aussi meuble que les limons et graviers issus des fossés nécessite un effort d'entretien pour éviter son affaissement, voire même la réalisation de structures en bois (ou vannerie type gabions) pour le contenir en place : il n'y a pas de traces de telles constructions sur le site à l'exception de la palissade 233, qui semble à première vue trop légère pour pouvoir participer seule à un aménagement devant contenir un aussi grand volume de déblais. Il faut donc imaginer un talus avec une structure interne de bois horizontaux et/ou avec des claies à l'extérieur type vannerie qui s'avèrent très efficace pour retenir les terres et ne laissent pas de trace au sol. Par ailleurs, le rempart Bronze final de pierres et terre du mont St-Marcel à Vix (Côte-d'Or), contemporain des structures de Villiers, montre une ossature transversale de poutres et de caissons pour assurer la tenue de remblai avec un mur de pierre en façade et des poteaux verticaux (Urban, Pertlewieser, 2011, p. 211, fig. 20) ; il s'avère donc tout à fait possible que les deux états de palissades en relation avec le fossé 243 aient pu servir de façade à une architecture de ce type. La situation semble plus nuancée pour le premier fossé interne 242. La stratigraphie de son comblement ne donne aucun argument en faveur de la présence d'un talus à proximité ; il reste néanmoins possible d'imaginer la construction d'un talus conforté avec des gabions ou ayant une architecture interne de poutres de bois.

Bien que le système fossoyé constitue une limite physique et contraignante du site, l'aire intermédiaire entre le premier et le deuxième fossé interne (St. 242 et 243) montre une densité de fosses aussi élevée que sur l'espace interne de l'habitat plus à l'est. Quelques rares fosses contemporaines de l'habitat sont aussi localisées dans l'espace entre les fossés 243 et 244, leur présence témoignant d'une timide incursion des habitants dans ce secteur du site, sans qu'il soit aussi densément occupé que dans la zone plus orientale. L'extension maximale de l'habitat se limite donc essentiellement au deuxième fossé interne (st. 243), le premier fossé interne (st. 242) ayant été remblayé très tôt au cours de l'occupation du site quand il a fallu s'agrandir vers l'ouest. Ces premières observations confirment qu'il ne s'agit pas d'un seul système multi-fossoyé, mais d'un résultat de la superposition de plusieurs phases de

construction liées aux divers réaménagements du site. Le système fossoyé associe pour chaque état de fonctionnement deux fossés d'enceinte. Ces changements, matérialisés par une succession d'aménagements, semblent pouvoir s'envisager selon au moins cinq états. La première étape du système fossoyé, comprenant le creusement du premier fossé interne délimite une surface d'un peu plus d'un demi-hectare correspondant à l'emprise initiale de l'habitat. L'absence d'interruption dans le fossé suppose l'utilisation d'un pont (passerelle) pour assurer l'accès à habitat ou un passage aménagé au sud en limite de la Seine actuelle ou au nord au niveau du paléochenal. Cette occupation dure assez de temps pour que s'exerce une certaine pression sur l'espace interne qui rende nécessaire un agrandissement avec la destruction du premier rempart. Le grand bâtiment UA 18 (mais le plus petit des deux) pourrait correspondre à ce premier moment, associé à d'autres bâtiments plus anciens attestés par la nébuleuse de trous de poteau dans cette partie centrale de l'habitat. Le deuxième état répond à une nécessité d'espace et au renfort du prestige du site. L'agrandissement vers l'ouest intervient probablement tôt dans l'histoire de l'occupation du site et il nécessite le comblement du premier fossé 242 qui devient un énorme dépotoir, rapidement aplani. Le deuxième fossé interne 243 est creusé à une trentaine de mètres à l'ouest du fossé et la palissade 233, dotée d'une entrée à couloir « fortifiée », est construite. Cet aménagement pourrait correspondre à un système de rempart avec une façade en bois et une entrée bordée de poteaux verticaux qui maintiendraient des bastings type *Blockbau* / *Standbau*. L'occupation s'installe progressivement dans cette nouvelle zone ainsi libérée par le remblaiement du fossé 242 et le démantèlement de son talus ; le bâtiment UA 17 est construit. L'état 3 correspond à une nouvelle extension avec le creusement d'un fossé (244) à une vingtaine de mètres du fossé 243. Ce nouvel aménagement pourrait également comprendre un rempart ou un simple talus sans fondation de palissade à l'image du système de fortification du premier fossé interne. Le fossé 243 est comblé, la palissade 233 est démantelée et sa fondation remblayée. Les traces d'une seconde palissade, relevées au niveau du bord interne du fossé 243, indiquent qu'elle a été déplacée de quelques mètres vers l'ouest. Cette nouvelle construction constitue la limite du noyau de l'habitat, même si l'occupation s'étend au-delà pour occuper l'espace délimité par le fossé 244. La pression s'avère relativement faible sur les nouveaux espaces disponibles à l'ouest, peut-être dévolus à une fonction annexe telle que le pacage d'animaux. Cet espace périphérique conserve, dans un premier temps, une large ouverture au sud (côté Seine actuelle). Cet état correspond donc à une nouvelle donne architecturale avec un nouveau fossé, la st. 244, (et rempart) plus petit, système plus ouvert et moins ostentatoire. Il souligne une certaine partition de l'espace de l'habitat avec la zone orientale densément occupée et la partie occidentale nouvellement accessible avec des structures moins abondantes. Le quatrième état voit le creusement du dernier fossé 239, doublé d'un simple talus, à une quinzaine de mètres à l'ouest du fossé 244. Comme pour ce dernier, la st 239 se termine un peu abruptement à quelques dizaines de mètres de la limite méridionale de l'emprise et ne ferme donc pas de manière complète l'habitat. Le fossé 244 est comblé, dans l'objectif, semble-t-il d'agrandir l'espace périphérique de l'habitat, en délimitant sa partie sud par le creusement du fossé 450. Ce dernier se termine à quelques mètres au sud de l'extrémité du fossé 239 créant ainsi un passage large et ouvert. Ce nouvel aménagement pourrait être associé à élargissement du fossé 239 et la création d'une entrée supplémentaire au nord du site. L'extension du site vers l'ouest correspondrait à l'agrandissement de la zone dévolue au pacage des animaux ou à d'autres activités périphériques, la densité des structures dans ce secteur restant à un niveau faible. L'abandon du site et le démantèlement de l'ensemble des structures laissent un site ouvert et plus ou

moins en ruine. Il est difficile d'évaluer la durée de ce dernier état et deux scénarios s'opposent : un abandon abrupt ou une prolongation d'activité plus modeste avec une modification d'activité et d'échelle du site. Aucun changement de statut, ni de fonctionnement de l'habitat permettant d'étayer ce deuxième scénario n'a été aperçu au travers des aménagements ou du matériel recueilli sur le site ; un abandon relativement rapide semble être l'hypothèse la plus pertinente.

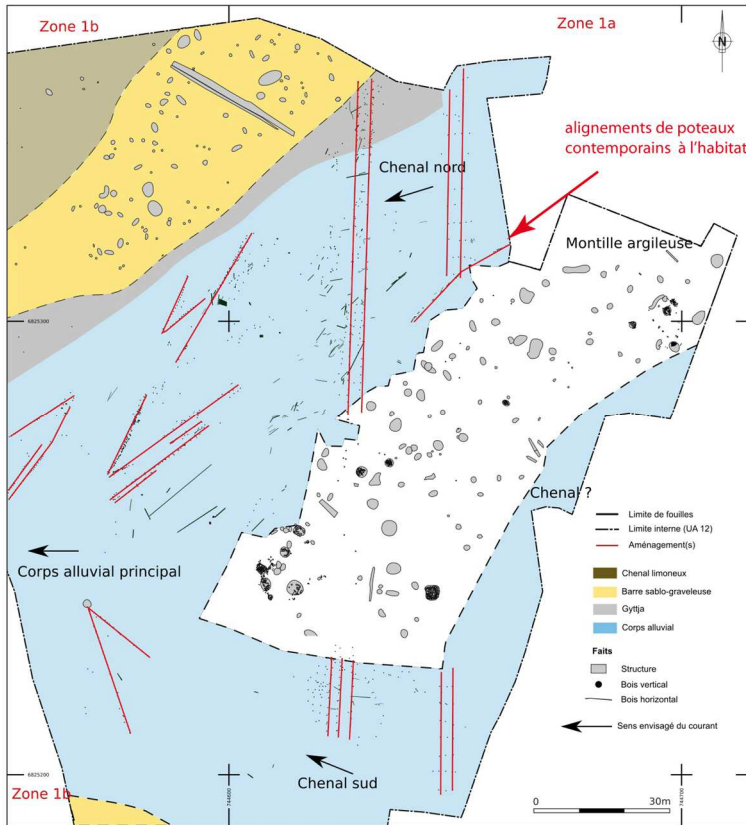


Figure 41 : Plan général de l'habitat du Gué Dehan à Pont-sur-Seine avec alignements de poteaux contemporains à l'habitat d'après Collas dir., 2018, fig. 331, Eveha.

A Pont-sur-Seine « le Gué Dehan », trois alignements constitués de 59 poteaux d'orme constituent un éventuel système palissadé qui aurait délimité l'occupation de la montille argileuse sur son côté nord (Collas 2018, vol. 2, p. 417, et fig. 331) (fig. 41). Les poteaux verticaux, dont la conservation a été assurée par le comblement rapide du chenal, montrent une mise en œuvre assez frustre ; ils sont ou non épointés, écorcés ou pas avec des diamètres qui oscillent entre 10 et 25 cm de diamètre. Une datation ^{14}C d'un bois donne un résultat calibré de 910-809 cal BC, date contemporaine des structures et aménagements de la dernière étape du Bronze final localisées sur la montille.

Si la nature défensive de l'habitat de hauteur de Boulancourt ne fait pas de doute du fait de sa localisation sur un éperon barré qui surplombe une vallée et de son système fossoyé imposant, il ne va pas de même pour les autres sites examinés ici. Les palissades de Pont-sur-Seine et de La Grande-Paroisse apparaissent comme des constructions plutôt légères pour protéger efficacement les espaces internes des habitats. Le dispositif de Villiers-sur-Seine, plus imposant, semble bien correspondre à un aménagement complet qui aurait eu pour fonction de protéger l'habitat. Cependant, il ne protège que le côté ouest de l'occupation remettant ainsi l'hypothèse d'un système défensif réel en question par l'absence de tout aménagement cernant le site sur les rives du paléochenal au nord ou de la Seine au sud. Bien qu'en eau au moment de l'occupation à la fin de l'âge du Bronze, il semble peu probable, d'après l'étude du dynamique de remplissage que ce paléochenal ait été suffisant pour empêcher un franchissement et donc l'accès à l'habitat. Même questionnement pour le côté sud, mais la fouille n'a pas permis de déterminer si un aménagement défensif (talus ou palissade) était présent le long du fleuve, puisque les abords de la Seine n'étaient pas compris dans l'emprise. Il faut donc considérer le système fossoyé comme un aménagement ostentatoire, conçu et

construit dans un objectif de mise en scène du site dans le paysage et pour impressionner toute personne souhaitant y pénétrer. En effet, les fossés étaient doublés de talus créant une barrière supplémentaire séparant physiquement, et occultant visuellement à partir de l'extérieur, l'espace interne de l'habitat. Tout porte à croire que l'accès par voie terrestre était contrôlé grâce à l'unique entrée localisée au niveau du deuxième fossé interne. Ce passage aménagé de poteaux, se développe comme un couloir long et étroit de 11 mètres de longueur qui ouvrait directement sur l'aire interne, à quelques mètres des grands bâtiments. L'habitat, visible de la Seine avait son accès contrôlé par une zone portuaire qui permettait le débarquement de marchandise et de visiteurs.

Bien que moins monumental, la disposition du site de La Grande-Paroisse est très similaire à celle de Villiers-sur-Seine, à savoir un habitat installé sur une butte de graviers triangulaire, délimité au nord et au sud par des cours d'eau et fermée à l'est par un système de palissades doté d'une entrée. Encore une fois, l'aménagement ne semble pas avoir de fonction défensive opérationnelle puisque l'habitat est accessible au nord et au sud en franchissant les zones de paléochenaux, là encore un rôle ostentatoire augmentant l'impact visuel au niveau de son entrée a été recherché.

Les bâtiments

Pour les sites de la zone d'atelier, un inventaire des plans des bâtiments sur poteaux a été dressé en détaillant pour chaque habitat le nombre des constructions, leur plan simple (à quatre ou à six poteaux) ou complexe et leur superficies (fig. 42). L'objectif est de repérer les constructions correspondant à des maisons habitées au quotidien et susceptibles par leurs dimensions d'accueillir des rassemblements de personnes lors de festins. Parmi les 20 sites du corpus, huit n'ont pas livré de bâtisse attribuable à la dernière étape du Bronze final avec certitude. À noter que l'absence de bâtiments sur les sites de hauteur de Château-Landon et de Boulancourt résulte plutôt des investigations archéologiques limitées sur ces deux sites. Pour les habitats restants, le nombre de bâtiments par site varie entre un et 60, cette variation étant indicateur de la taille de l'habitat, mais elle dépend aussi de la conservation générale des vestiges et des problèmes de lecture de terrain, notamment dans la plaine de la confluence aval où la couverture de limon brun brouille les limites des structures et rend leur identification difficile.

Ainsi, sur un total de 99 bâtiments sur poteau identifiés, la grande majorité (77 ex.), sont des constructions rectangulaires de petites dimensions à quatre ou à six poteaux, traditionnellement interprétés comme des greniers surélevés ou des bâtiments annexes. Néanmoins, un nombre inattendu de cas (22 au total), tombe dans la catégorie des bâtiments à plan complexe dont la superficie dépasse celles des greniers et bâtiments annexes à plan rectangulaire simple (6 à 15m²). Ces constructions, dont la superficie s'insère dans une fourchette large de 18 à 254m², sont assez grandes pour être considérées comme des maisons d'habitation et de dimensions assez imposantes pour certaines pour accueillir des grands rassemblements lors des festins organisés sur le site. Elles s'observent sur les sites de La Grande-Paroisse, Marolles-sur-Seine, Balloy, Grisy-sur-Seine, Villiers-sur-Seine, Barbuise et Gron. Le nombre de ces grandes constructions par site varie d'un à cinq ; les habitats de La Grande-Paroisse et de Grisy-sur-Seine comptent le plus grand nombre de constructions de ce type, cinq par site. Les architectures varient également, avec plusieurs bâtiments à plan à

abside à La Grande-Paroisse, à Marolles-sur-Seine et à Barbuise ; les autres constructions sont plutôt de plan rectangulaire à une ou deux nefs.

site	Lieu-dit	bâtiments	à 4 tp-6 tp	à plan complexe	m2 des bâtiments à plan complexe	architecture des grands bâtiments	observations
La Grande Paroisse	la Pièce des Loges	8	3	5	36	bâtiments à abside	
Ville-Saint-Jacques	le Fond des Vallées	2	2				
Varennes-sur-Seine/Ville-Saint-Jacques	Volstin/Bois d'Echallas	0				plusieurs bâtiments rattachés à l'occupation de la fin du 1er âge du Fer, aucun bâtiment pour le BF	
Varennes-sur-Seine	le Volstin	1	1				
Varennes-sur-Seine	la Justice	0					
Cannes-Ecluse	le Petit Noyer	0					
Marolles-sur-Seine	le Grand Canton	18	16	2	18 et 49	un bat à plan rectangulaire avec abside	
Barbey	le Chemin de Montereau	0					
Balloy	la Haute Borne	19	18	1	24	bâtiment en abside	bâtiments "protohistoriques"
Gouaix	les Seizelles	0					
Grisy-sur-Seine	les Champs Pineux	9	2	7	autour de 20	bâtiments rectangulaires à 2 nefs	
Villiers-sur-Seine	Le Gros Buisson	8	6	2	94 et 258	grands bâtiments rectangulaires à 2 nefs	
Barbuise	l'Erable	15	14	1	146	batiment à abside similaire des constructions de Changis	attribué au Ha B2-3 par la proximité de 2 fosses de cette période, mais des installations laténiennes et antiques se trouvent également à proximité
Pont-sur-Seine/Marnay-sur-Seine	les Gravières	4	4				
Pont-sur-Seine	le Gué Dehan	0					fouille d'une zone périphérique de l'habitat?
Buchères	Parc Logistique de l'Aube	8	8	0			
Villemanoche	les Quatre-Merles	0				tp repérés lors du diagnostic	
Gron	les Sablons	7	3	4	30	4 bâtiments à superficie entre 15,6 et 30 m2	
Gron	Yonne	0					
Passy-Véron	les Grandes Noyes/la Truie Pendue	0					aucun bâtiment attribué à cette période
Château-Landon	Saint Severin	0					
Boulancourt	Le Châtelet	0					
Total		99	77	22			

Figure 42 : Inventaire des bâtiments identifiés sur les sites d'habitat de la zone d'atelier

Trois bâtiments, implantés à Barbuise et Villiers-sur-Seine, s'avèrent exceptionnels par leur architecture et par leur grande superficie (fig. 43).

Le grand bâtiment à abside de Barbuise « l'Erable » est attribué à la dernière étape du Bronze final grâce à l'association de deux fosses proches avec un mobilier de cette période (Lenda, Ducreux, 2010). Avec 19 m de longueur et 7,7 m de largeur pour une superficie totale de 146 m², ce bâtiment présente un plan rectangulaire avec une abside sur son côté ouest. Les 17 trous de poteau sont disposés en quatre rangées de trois espacés régulièrement à 3,6 m formant huit caissons qui dessinent un bâtiment à deux nefs. Il est associé à des bâtiments annexes à quatre et à six trous de poteau, parmi un ensemble d'une quinzaine de bâtiments attribués aux étapes initiale et finale du Bronze final.

À Villiers-sur-Seine, les deux bâtiments principaux sont des constructions exceptionnelles par leur taille. Ces bâtiments rectangulaires à deux nefs, possèdent une superficie respective de 258 m² et 94 m². L'UA 17, sur le point culminant de la butte de graviers, en bordure immédiate du premier fossé (St. 242) est le plus imposant des deux avec 23,5 m de longueur pour une largeur comprise entre 10 et 11 m, soit une superficie de 258 m². Orienté nord-est/sud-ouest, il ne semble pas prendre en compte les orientations et les limites naturelles de l'habitat (le

paléochenal et la Seine), ni même la géométrie du système fossoyé. Il est positionné au centre de l'habitat au maximum de son extension, délimité par le deuxième fossé interne (st. 243).

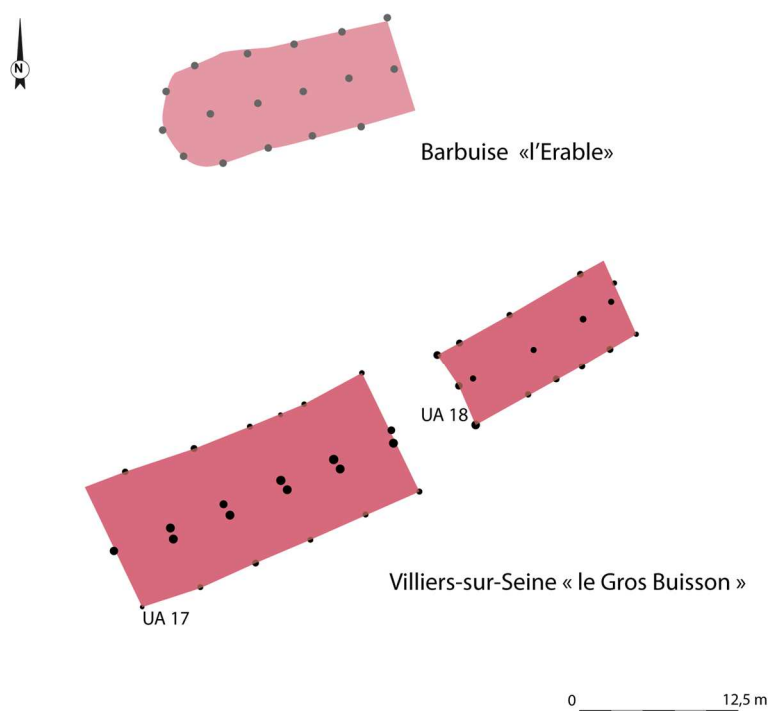


Figure 43 : Les grands bâtiments de Barbuise « l'Erable » et Villiers-sur-Seine « le Gros Buisson » d'après Lenda, Ducreux, 2010, fig. 2 ; Peake *et al.*, 2020, fig. 41

Les 22 trous de poteau dessinent un plan symétrique composé de trois rangées de 6 trous de poteau espacés régulièrement de 4,5 m sur les côtés longs et de 5 à 5,5 m sur les côtés courts. Cinq des six trous de poteau de la ligne médiane sont doublés d'un poteau au sud, alors que les rangées externes sont simples. Les trous de poteaux médians sont les plus imposants avec un diamètre de 0,6 m pour une profondeur conservée de 0,40 m environ par rapport au niveau du gravier décapé. Les trous de poteau externes ont un diamètre moyen de 0,5 m pour une profondeur conservée de 0,3 m par rapport au décapage également.

Situé à quelques mètres au nord-est, le second bâtiment s'inscrit dans l'espace entre l'UA 17 et la bordure du paléochenal et selon une orientation identique au premier. Cette construction de plan rectangulaire à deux nefs mesure 14,5 m de longueur et de 6,5 m de largeur, soit une superficie de 94 m². Les 22 trous de poteau sont repartis en trois rangées parallèles : les murs externes comportent chacune 7 trous de poteau, la rangée médiane 6 trous de poteau. L'espacement des trous de poteau de la rangée sud est de 2,5 m, ceux des trous de poteau de la rangée nord sont plus irréguliers, phénomène vraisemblablement dû à la présence de fosses comblées. Les trois rangées sont espacées les unes des autres de 3 à 3,2 m. Un renforcement du petit côté oriental par deux trous de poteau supplémentaires est à noter (St. 193 et 373). Malgré un plan moins régulier que le celui de l'UA 17, cette seconde construction avait probablement une architecture semblable à celle de son voisin, avec une faîtière centrale porteuse dans l'axe longitudinal.

Ces trois bâtiments de Barbuise et de Villiers-sur-Seine comptent parmi les plus grands bâtiments protohistoriques découverts en Bassée. De telles surfaces au sol supposent des partitions et des aménagements de l'espace interne, dont aucun élément ne subsiste aujourd'hui ; comme partout en Bassée pour cette période, les niveaux de sols ont été érodés et détruits. Les plans au sol des deux bâtiments de Villiers-sur-Seine sont donc très similaires, avec une toiture à deux pans et deux pignons droits. La présence d'une rangée médiane de trous de poteau dans chacun de ces bâtiments renvoie à une construction à faîtière porteuse longitudinale avec des sablières hautes latérales qui reposent sur des poteaux porteurs bien ancrés dans le sol (Buchsenschutz, 2005, p. 56, fig. 4). La toiture est réalisée avec des chevrons disposés à intervalles régulières entre la faîtière haute et les sablières ; la couverture peut être de chaume, de roseaux, voire de bardeaux ou de planches. Pour la grande bâtisse (UA 17), le

doublément de la rangée faîtière peut avoir été nécessaire pour un renforcement, une restauration ou au contraire prévue d'emblée pour servir de portage à une mezzanine sur le côté sud. L'architecture du grand bâtiment de Barbuise est assez semblable à celle des bâtiments de Villiers-sur-Seine. Il s'agit d'une construction à faîtière porteuse longitudinale qui se termine par une grande abside en demi-cercle sur son petit côté occidental. Les bâtiments en abside sont recensés régulièrement sur les habitats de la fin de l'âge du Bronze dans le nord et nord-est de la France, à Changis-sur-Marne notamment, mais également à Lauwin-Planque, Hourdin, Bussy-Lettrée (Leroy-Langelin, Sergent, 2019 ; Lafage *et al.*, 2007 ; Riquier, 2019, fig. 6).

Les fours et structures de combustion

Les différentes structures de cuisson recensées sur les sites de l'âge du Bronze indiquent à l'évidence des modes de cuisson variés, sur un foyer ouvert ou dans un four construit (Toulemonde *et al.*, 2018). Il faut retenir pour la fin de l'âge du Bronze une préférence pour des préparations type bouillie ou ragout, des plats qui associent viande, légumineuses et céréales cuits à l'eau ou à l'étouffée dans de grands pots en céramique. Ce mode de préparation et de consommation d'aliments était aussi valable pour la cuisine au quotidien que pour les grandes manifestations commensales. Les fours et les structures de combustion étaient tout à fait adaptés à ce mode de cuisson, sans pour autant oublier que les fours étaient probablement des structures polyvalentes pour un usage de cuisson alimentaire, mais également pour la céramique (Nicolas, in Peake *dir.*, 2020, p. 121). Les sites de Pont-sur-Seine « le Gué Dehan », de Buchères et Villiers-sur-Seine « le Gros Buisson » sont dotés d'un nombre significatif de structures de combustion et de fours qui seront détaillés ci-après.

L'habitat de Pont-sur-Seine « le Gué Dehan » s'étend sur environ 4000 m² sur un îlot localisé dans un ancien chenal, probablement un bras mineur de la Seine (Collas, 2016 ; 2018). Conservé par l'apport de massif de sédiments par ce bras actif puis par son maintien dans un environnement humide, le site se présente comme un vaste niveau d'occupation en place associé à quelques rares structures en creux. Une vingtaine de zones de combustion ont été repérées, matérialisées par des concentrations de blocs de grès brûlés et thermofractés et des grandes plaques de plusieurs mètres carrés d'argile cuite et rubéfiée par des expositions successives au feu (Collas, 2018, p. 56). Ces zones sont également caractérisées par des rejets charbonneux et des concentrations de mobilier archéologique. Quatre structures de combustion identifiées sur le site, correspondent à des creusements comportant des parois plus au moins rubéfiées. Une fosse a été interprétée comme un four domestique, avec cendrier et chambre de chauffe. La grande quantité de fragments de parois de four (3,4 kg) jonchant le sol autour semble confirmer cette interprétation (*ibid.*, p. 330).

L'occupation (B502) sur la commune de Saint-Leger-près-Troyes a livré quatre structures de combustion, dans la partie centrale et orientale du site. Il s'agit d'une structure à pierres chauffées et de trois fours installés dans les comblements de fosses. De nombreux rejets de fragments de plaque foyère et de parois de four s'observent dans les fosses détritiques (Riquier, Grisard *dir.*, 2014, p.633 et fig. 435). La structure à pierres chauffées est assez typique pour la vallée de la Seine à la fin de l'âge du Bronze (voir partie 3.1.1.). Installée dans une fosse polylobée, cette structure de plan rectangulaire de 2,25 m par 1,77 m, est comblée par une vingtaine de kilos d'éclats de silex thermofractés pris dans une couche charbonneuse (Riquier,

Grisard dir., 2014, p. 636). Les fours, d'un diamètre de 1,2 à 1,8m, sont installés dans des fosses peu profondes et ils sont marqués en surface du décapage par des zones rubéfiées (*ibid*, p. 637-638). Ces structures élaborées comportent un double creusement, dont une fosse de travail touchant le four lui-même signalé par une zone rubéfiée plus au moins circulaire. Les dimensions des fosses de travail, de plan circulaire ou polylobée, varient entre 4,5 m et 5,5 m de longueur/diamètre. Les fours sont plus petits, de forme circulaire ou ovale, de 1,2 m de 1,5 m de longueur/diamètre. Ces derniers se matérialisent uniquement par une sole rubéfiée, associée à un remplissage charbonneux avec rejets brûlés. Une des structures présente une couche épaisse de limon brun-ocre qui pourrait correspondre au dôme de la structure (*ibid*, p. 639). Par ailleurs, une trentaine de fosses ont livré des rejets liés aux structures de combustion, dont 473 kg de terre cuite, des fragments de soles et de parois de fours.

Villiers-sur-Seine comprend 19 structures de cuisson réparties sur toute la superficie du site. Il s'agit de sept structures de combustion sur soles bâties, très semblables aux fours identifiés à Buchères et 12 structures de combustion à foyer couvert, soit 4 fours mobiles et 8 fours (d'après Nicolas, *in* Peake dir., 2020, p. 118-121) (fig. 44).



Figure 44 : Exemple de four construit dans une fosse de forme ovale à Villiers-sur-Seine (cliché Inrap)

Les structures sur soles bâties sont essentiellement retrouvées en position secondaire dans le comblement des fosses après démantèlement, à proximité immédiate des bâtiments. De forme quadrangulaire, leur chape de mortier de chaux d'une épaisseur de 1-2 cm, sont posées sur un radier aménagé de tessons et/ou de graviers. La surface est lissée afin de la rendre uniforme ; la bordure aménagée est parfois rehaussée d'un décor de cannelures peu profondes. Le module de la sole est d'approximativement 0,7 à 1 m². Ces soles bâties font partie des aménagements courants en contexte domestique dès le Bronze final et leurs caractères techniques, technologiques et morphologiques sont proches de celles mises au jour sur les sites de Lamotte-du-Rhône "Laprade" (Vaucluse) (Billaud 1999) ou de Quitteur "Sur La Lande la Noue" (Haute-Saône) (Piningre, Nicolas, 2005). Communément associé à une utilisation culinaire, ce type de structure, après la réalisation d'un feu, utilise l'inertie thermique et le rayonnement de la plaque pour une cuisson indirecte

(Gasco, 2002).

Réalisés en mortier de chaux, les fours mobiles sont des petits fours composites à coupole amovible d'une trentaine de centimètres de diamètre. La coupole et la sole sont armées d'une structure de baguettes souples d'un centimètre de diamètre environ. Des perforations verticales à la périphérie de la sole permettent de solidariser cette dernière à la coupole par des tenons. Ces éléments peuvent être mis en parallèle avec les fours mobiles de type *Pnigeus* grec (Sparkes 1962, p. 128, planche IV. 2). La plaque chauffée par des braises est ensuite recouverte de la cloche pour une cuisson par grillage ou à l'étouffée. Les structures de type "four" sont bien conservées avec 11 exemplaires retrouvés en position primaire. Un certain nombre a conservé des parois suffisamment élevées pour identifier l'amorce d'une voûte

hémisphérique et certains ont livré la partie supérieure du dôme effondrée à l'intérieur. Ces fours sont circulaires pour un diamètre d'environ 1 mètre avec une sole pleine sur radier de graviers et/ou de tessons. Le four est implanté dans une structure fossoyée circulaire de 2 m de diamètre environ pour une profondeur d'un mètre. Pour certaines structures, il est à noter la présence d'une fosse attenante qui a pu servir au rejet des braises après combustion ou d'aire de travail, comme cela a été observée à Buchères. Dans ce type de four, la chambre est aussi bien destinée à la combustion (combustible enfourné par le haut) qu'à la cuisson. Il s'agit de fours multifonctionnels destinés à cuire de la céramique, à sécher du grain ou à cuisiner des aliments.

2.2.3 - Des modalités de rejets particuliers

Cette troisième clé de lecture permet au travers d'une étude quantitative et qualitative du mobilier de comparer les modalités de rejet entre différents sites et ainsi identifier un rejet « exceptionnel ». Ceci concerne la gestion des déchets sur le site (contexte du rejet) et le volume du rejet. Une indication sur le traitement des déchets est livrée par l'état des objets retrouvés qui peut être évalué en termes de fragmentation et représentativité, avec le postulat que les objets peu fragmentés proviennent d'un rejet direct et délibéré, survenu peu de temps après leur utilisation, peut-être pendant une manifestation commensale. Les objets bien fragmentés et peu représentés quant à eux, résulteraient d'une accumulation de fragments détritiques et résiduels de céramiques et restes osseux rejetés après une certaine durée lors du fonctionnement quotidien de l'habitat.

Selon B. Hayden, les sites de festin se définissent par une grande quantité de restes céramiques et alimentaires, témoignant d'un rejet massif sur place. Comme déjà évoqué, Villiers-sur-Seine se démarque par le nombre inhabituellement élevé de fosses de rejets (485 fosses) et par la très grande masse de mobilier (2,5 tonnes de céramique). Ces données abondantes autorisent une analyse poussée des modalités de rejet, qui s'avèrent différentes de ce que l'on observe habituellement sur les sites d'habitat de la fin de l'âge du Bronze.

La céramique

Parmi les sites de la zone d'atelier, 15 ont autorisé une analyse quantitative des données céramiques nécessaire pour permettre une analyse du rejet, mais trois sites se distinguent par leur céramique particulièrement abondante : Villiers-sur-Seine, Buchères et Bouloucourt qui comptent de 96000 à 23000 restes par gisement (fig. 45)

Le corpus de l'habitat de Pont-sur-Seine compte 15000 restes, les sites de Varennes-sur-Seine « La Ferme de Volstin », Ville-Saint-Jacques « Bois d'Echallas » et Passy-Véron ont livré des assemblages significatifs de 7000 et 3600 tessons par site. Enfin, les autres habitats s'avèrent bien moins riches, avec 2000 à 300 tessons par habitat.

Le même constat s'établit pour le nombre minimum de récipients, les sites de Villiers-sur-Seine et Buchères sont les plus riches avec respectivement 5800 et 7500 récipients, les autres ayant livré des assemblages bien plus modestes, entre 31 et 440 récipients. Le NMI de Bouloucourt n'est pas pour l'instant établi, mais il pourrait être équivalent à celui de Villiers-sur-Seine et de Buchères.

site	NR	NMI
Villiers-sur-Seine	96678	5829
Buchères	61948	7563
Boulancourt	27000	
Pont-sur-Seine	15000	440
Passy-Véron	7069	479
Varennnes ferme de Volstin	4500	343
Varennnes-sur-Seine/Ville-Saint-Jacques	3635	171
Château-Landon	2200	76
Balloy	1678	123
Ville-Saint-Jacques Fond	1348	64
Varennnes-sur-Seine justice	1178	40
Barbuise Les Gargoulettes	1170	104
Barbuise l'Erable	963	121
Pont-sur-Seine/Marnay-sur-Seine	608	117
Gron les sablons	473	68
Gron port au vin	336	31

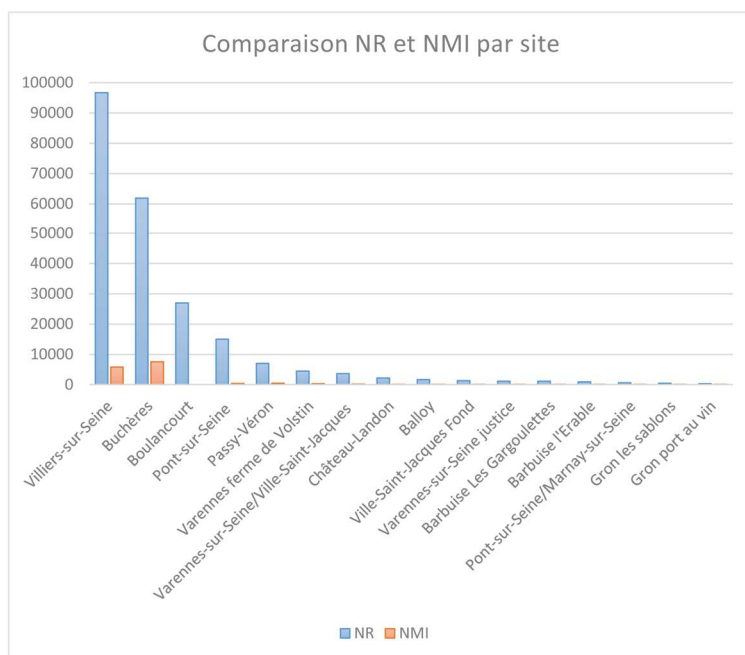


Figure 45 : Assemblages céramiques : nombre de restes (NR - en bleu) et nombre minimum d'individus (NMI - en orange) par site.

volonté de conserver les déchets *in situ*.

La variation du taux de fragmentation de la céramique dans les ensembles est un indicateur fiable de l'état de conservation du site bien sûr, mais il caractérise aussi des modalités de rejets. Cette valeur est calculée en utilisant deux indices : le rapport nombre de restes sur nombre minimum d'individus (NR/NMI), qui permet de calculer le nombre de tessons par vase et le rapport formes complètes sur nombre minimum d'individus (FC/NMI), pour déterminer l'état de conservation des récipients, leur *completeness* (Orton *et al.*, 1993, p. 169-170). Un taux NR/NMI élevé signale un corpus plutôt fragmenté avec un grand nombre de tessons par récipient ; un taux NR/NMI bas, correspondant à un nombre bas de tessons par récipient,

Les variations observées sont liées à la taille des sites, Buchères, ainsi que le pôle Varennes-sur-Seine/Ville-Saint-Jacques représentent de vastes hameaux couvrant plusieurs hectares avec plusieurs unités d'occupation ; les occupations de Barbey, Marnay-sur-Seine et Barbuise sont plus réduites avec peut-être un ou deux maisonnées. Le site de Pont-sur-Seine « le Gué Déhan est plus difficilement caractérisable, mais il pourrait correspondre à la périphérie d'un habitat de bord de berge plus vaste, installé sur une des grandes buttes de graviers à proximité des vestiges ou, à l'opposé, à une installation modeste qui ne s'étend pas nécessairement au-delà de la zone de fouille. Pour cette occupation, la richesse relative de l'ensemble céramique serait due à la conservation exceptionnelle du gisement par la sédimentation du chenal. Enfin, Villiers-sur-Seine et Boulancourt se distinguent par leur grande richesse matérielle (notons que Boulancourt n'a été que partiellement fouillé), liée à une consommation hors-norme et une modalité de rejet particulier qui exprime la

pourrait indiquer un assemblage céramique plutôt bien conservé avec des récipients peu fragmentés ou un assemblage détritique où la représentation des récipients est réduite à quelques tessons par vase. Les informations fournies par ce premier indice n'étant que partielles et difficilement interprétables, il est intéressant, quand cela s'avère possible d'y associer, le taux FC/NMI. Ce calcul permet de déterminer si un assemblage est constitué de récipients complets lors de leur rejet lorsque le taux FC/NMI s'avère élevé ou d'un lot de tessons dépareillés si le taux FC/NMI reste bas. L'association de ces deux calculs NR/NMI et FC/NMI donne une image assez fiable d'un corpus céramique, de sa composition et de sa conservation, pour permettre une interprétation des modalités de rejet. Pour les sites concernés ici, selon les informations à disposition, il n'a été possible de calculer que l'indice FC /NMI, les comptages de formes complètes, des récipients pour lesquels le diamètre d'ouverture et la hauteur ont pu être déterminés, n'étant disponibles que pour Villiers-sur-Seine. L'indice NR/NMI pour chaque site a été calculée à partir de la somme totale du nombre de restes et le nombre minimum d'individus par site. Elle donne une indication du nombre de tessons par récipient (fig. 46).

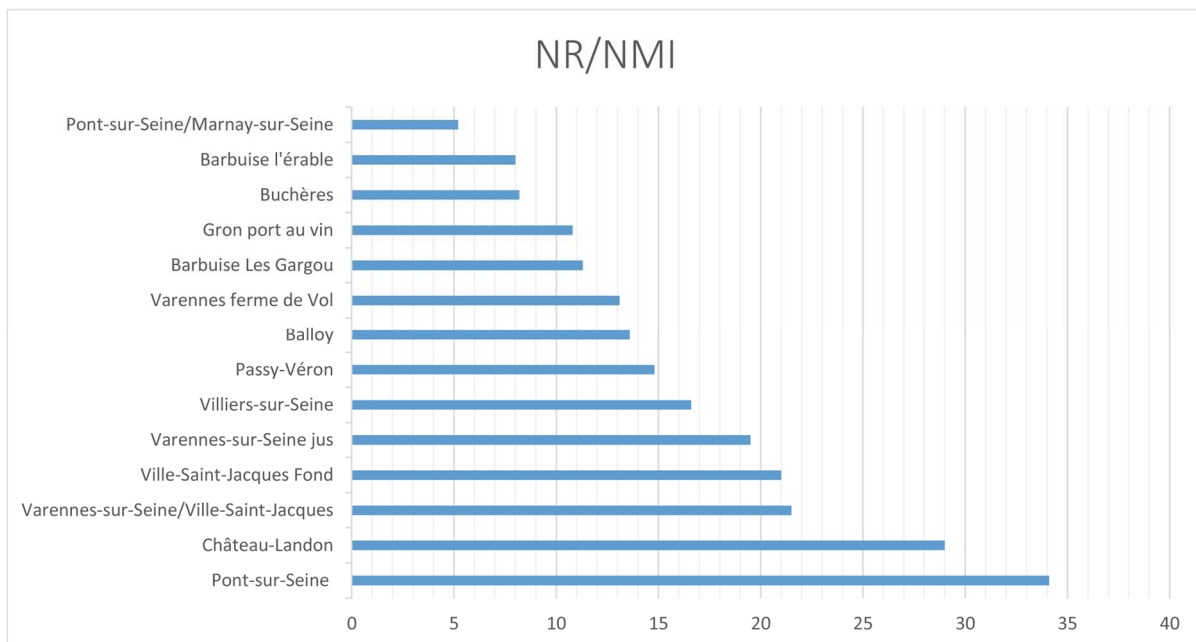


Figure 46 : Indice NR/NMI des assemblages céramiques par site.

On note d'ores et déjà la variabilité des assemblages qui s'inscrivent dans une fourchette large avec une moyenne de cinq tessons par récipient à Marnay-sur-Seine et de 34 tessons par récipient à Pont-sur-Seine, mais avec une majorité d'assemblages de 10 à 20 tessons par vase. Le graphique de comparaison fait ressortir le site de Pont-sur-Seine, dont l'assemblage céramique, issu principalement d'un niveau d'occupation ne pouvant pas être considéré comme un ensemble clos, s'avère particulièrement fragmentée (Rosco, *in* Collas *dir.*, 2018, vol. 2, p. 9). Pour les autres corpus céramiques provenant principalement de fosses détritiques, il s'agit d'assemblages plutôt mélangés constitués à la fois de récipients complets directement rejetés après bris et de tessons épars et érodés ayant trainé en surface avant d'être enfouis. Utiliser le rapport NR/NMI uniquement pour décrire les ensembles ne s'avère pas suffisant, car bien qu'il indique le taux de fragmentation (élevé ou non), cet indicateur ne livre pas d'informations concernant l'état du contenant au moment du rejet (complet ou non).

Il n'est donc pas possible avec ces informations partielles d'interpréter les modalités de rejet, puisque les paramètres relatifs à la céramique ne sont pas connus (Peake, dir, 2020, p. 271).

Le rapport entre le nombre de formes complètes (FC) et le nombre minimum d'individus (NMI) permet une lecture plus fine de l'état général du mobilier. Par ailleurs, les assemblages les plus complets qui seraient le résultat d'une modalité de rejet particulier associent un pourcentage élevé de récipients complets (FC/NMI) à un taux bas ou moyen de fragmentation (NR/NMI). Pour la fragmentation, les rapports NR / NMI calculés pour chaque ensemble céramique de Villiers-sur-Seine varient de 7 à 59 avec une moyenne de 17. Ces chiffres illustrent une grande variabilité de la fragmentation de la céramique d'un ensemble à un autre. Cependant, malgré

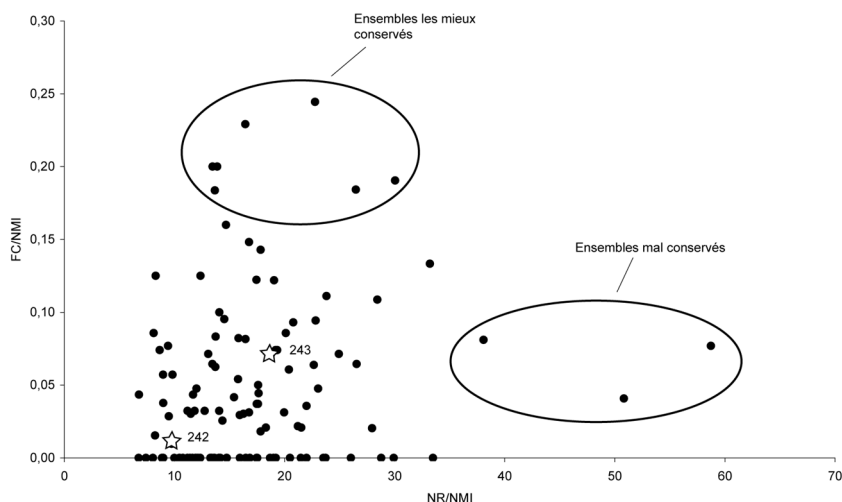


Figure 47 : Graphique illustrant l'état de conservation et de fragmentation de la céramique par ensemble en comparant les rapports NR/NMI et FC/NMI. En excluant les ensembles où le rapport FC/NMI = 0, représentés par les points collés sur l'abscisse X, on remarque une concentration lâche de points entre 10 et 23 pour NR/NMI et 0,03 et 0,10 pour FC/NMI. Dans ces ensembles, les formes complètes sont représentées à la hauteur de 3 à 10% et le taux de fragmentation est compris entre 10 et 23 tessons par récipient. D'après Peake dir., 2020, fig. 172

cette large distribution des valeurs, l'écart-type de 8, relativement modeste, souligne un regroupement de la majorité dans une fourchette plus restreinte comprise entre 7 et 23 tessons par récipient (*ibid*, p. 271). Pour l'état des récipients, l'indice FC / NMI, montre encore une large dispersion entre 0 et 0,24, avec une moyenne de 0,05. L'écart type de 0,06 est supérieur à la moyenne montrant la grande disparité des ensembles céramiques en ce qui concerne l'état des

récipients avant rejet, leur *completeness*. Ces résultats sont illustrés sur le graphique de la figure 47, où la dispersion du nuage de points illustre la diversité du corpus en termes de fragmentation et état des récipients. En excluant les ensembles où le rapport FC / NMI = 0 représentés par les points collés sur l'abscisse X (c'est-à-dire les vases complets !), une concentration lâche de points se remarque entre 10 et 23 pour NR / NMI et 0,03 et 0,10 pour FC / NMI. Dans ces ensembles, les formes complètes sont représentées à la hauteur de 3% à 10% et le taux de fragmentation est compris entre 10 et 23 tessons par récipient. La majorité des ensembles céramiques du site se définit donc par des taux de remontage et de fragmentation relativement bas. On se serait attendu à ce que l'assemblage céramique de Villiers-sur-Seine comprenne un pourcentage plus élevé de formes complètes par rapport au NMI, si l'on considère que les modalités de rejet sur un site de festin favorisent un rejet massif et délibéré sur place des reliefs de repas collectifs. Cependant, ce site comprend globalement des contextes variés de rejet entre les nombreuses fosses creusées pour accueillir les rejets commensaux et les rejets quotidiens, le paléochenal et le premier fossé interne qui ont servi de grands dépotoirs, remblayés à partir de détritits et sédiments en provenance de l'habitat. Ces indices caractérisent une moyenne générale avec laquelle peuvent être comparés maintenant les ensembles remarquables ou "hors-normes".

Pour les ensembles céramiques issus des deux premiers fossés internes (st. 242 et 243), l'ensemble 243 affiche des indices conformes à la moyenne du site alors que le premier fossé 242 possède un taux de fragmentation bas de 10 tessons par vase, mais un taux de remontage de seulement 1%, soit peu de formes complètes et peu de tessons par vase. Ces taux se distinguent donc nettement de la moyenne et peuvent s'expliquer par les modalités de rejet et de comblement de ce fossé qui, en effet, a fait l'objet d'un comblement pendant l'occupation du site, mais compte tenu de son volume, son comblement a probablement été progressif et long. Avec un ensemble céramique plus hétérogène, constitué de rejets quotidiens de tessons épars et de rejets ponctuels d'ensembles plus volumineux, son remblai peut aussi avoir subi divers remaniements. D'autres ensembles céramiques provenant cette fois-ci de fosses, présentent des résultats semblables avec un taux NR/NMI au-dessus de la moyenne pour le site et un taux FC/NMI bien inférieur à 8%. On signale en effet pour les ensembles 502, 516 et 540, un taux élevé de fragmentation (de 38 à 59 tessons par récipient), avec un pourcentage très bas de formes complètes (entre 4 et 8%). Malgré les apparences, ce constat n'est pas lié aux modalités de rejet initial, mais à une situation artificielle créée par la fouille mécanisée des structures. Cette méthode de fouille a pour conséquence la perte d'une partie du corpus avec une augmentation du taux de fragmentation et une grande quantité de tessons "orphelins".

À l'inverse, certaines fosses ont livré des assemblages céramiques mieux conservés (un taux NR/NMI bas) avec un pourcentage élevé de formes complètes, correspondant à une modalité de rejet particulier non-habituel, éventuellement un rejet de vases entiers (ou sub-entiers) et un comblement rapide de la fosse. Ces fosses sont réparties sur toute la superficie de l'habitat sans lien spatial particulier avec les grands bâtiments principaux. Trois ensembles (185, 149 et 551) se distinguent par un pourcentage élevé de récipients complets (entre 19 et 24%), associé à un taux bas ou moyen de la fragmentation (entre 16 et 30 tessons par vase). Il s'agit donc d'ensembles bien conservés (en particulier l'ensemble 185), avec un rejet direct de récipients complets.

Pour aller un peu plus loin dans l'analyse et savoir si ce rejet particulier est en lien avec un évènement commensal, il conviendrait par exemple de croiser ces données avec celles de la composition typologique des ensembles pour identifier ceux comprenant une surreprésentation de récipients à usage individuel, c'est-à-dire les gobelets. Seul l'assemblage d'une fosse (st. 419/420), en bordure du paléochenal nord, à une cinquantaine de mètres des grands bâtiments, combine à la fois un rejet particulier et une surreprésentation de gobelets, à la hauteur de 23% de l'assemblage, la moyenne pour le site étant de 10,7%. Les questions de la composition des vaisseliers seront traitées plus en détail dans la partie 3.2.4.

Cette approche quantitative de la céramique permet d'apercevoir les modalités de son rejet et ainsi comprendre comment la céramique a été utilisée et consommée pendant la période d'occupation de l'habitat. Elle met en lumière la grande variation dans le type de rejet sur le site, dont les situations extrêmes correspondent à un rejet ponctuel, unique et de courte durée et, dans le cas du fossé 242 par exemple, à un cumul sur une longue durée, de rejets qui ont pu être remaniés. Il existe entre ces deux pôles opposés, des ensembles céramiques représentatifs de rejets successifs et ponctuels sur des durées variables en relation avec un fonctionnement quotidien de l'habitat, mais aussi d'évènements plus exceptionnels (rejet des ratés de cuisson de céramique, accidents de cuisson alimentaire, reliefs de repas collectifs, etc). Ces témoins céramiques témoignent également de la volonté de gérer sur place la grande

quantité de déchets générée par cet habitat hors-normes par un enfouissement rapide dans des fosses creusées à cet effet. Il demeure possible que le rejet massif de céramiques fines soit en relation avec ces événements collectifs, moments favorables aux bris de vaisselle (!) à moins qu'elle n'ait été pour partie rejetée de la même manière que les autres restes du repas selon un cadre préétabli voire ritualisé ? Cette remarque laisserait penser qu'à Villiers-sur-Seine, la céramique a été « consommée » au même titre que la nourriture. Des quantités de mobiliers aussi importantes induisent un rejet massif de vaisselle après chaque événement collectif, au même titre que les restes alimentaires. Ce rejet marque la fin du festin, avec la « sacralisation » de la vaisselle, symbole d'une consommation ostentatoire (Dietler, 2011).

La faune

La question du nombre de restes archéozoologiques et de la composition des assemblages fauniques pour les différents habitats sera abordée ci-dessous dans la partie 2.2.4. Cette première prise en compte portera sur les modalités de rejet de la faune et leurs interprétations. Une consommation inhabituelle de viande en quantité, sa qualité intrinsèque et sa préparation représentent le principal critère qui permet l'identification du festin dans le registre archéologique (Auxiette, Peake, 2020).

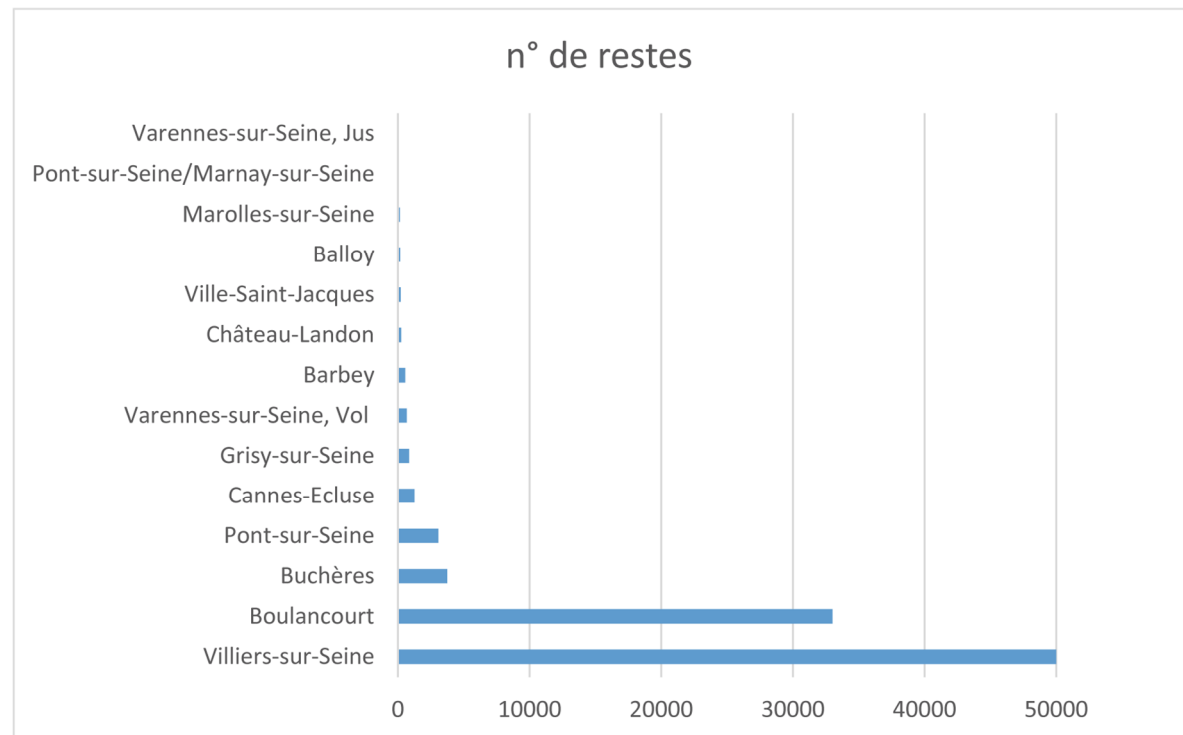


Figure 48 : Nombre de restes archéozoologiques livré par 13 sites de la zone d'atelier.

13 sites de la zone atelier ont livré des données fauniques dont Villiers-sur-Seine en particulier (fig. 48). Le site de Boulancourt, intégré dans cette analyse, a livré un assemblage bien étudié et publié récemment (Bălăşescu *et al.*, 2008). Le graphique de comparaison illustre bien la spécificité de la faune de ces deux sites qui compte pour chacun plusieurs dizaines de milliers de restes (50000 et 33000 respectivement), soit entre dix et vingt fois le nombre de restes recueillis habituellement sur les sites domestiques. Le site de Buchères, un hameau avec plusieurs unités d'occupation, considéré comme riche par son mobilier archéologique, n'a livré qu'un assemblage archéozoologique « modeste » de 3755 restes, puis Pont-sur-Seine « le Gué Dehan » qui a bénéficié d'une conservation exceptionnelle des vestiges en place, n'a

donné que 3000 restes. Les autres habitats s'avèrent bien plus pauvres avec quelques dizaines ou un peu plus parfois, jusqu'à 1000 restes par site. Cette grande variation du nombre de restes retrouvés dépend des modalités de rejet pratiqués sur chaque site ; elle illustre bien la différence entre un rejet domestique et un rejet intentionnel (*cf. supra*). Cependant, elle illustre surtout les différences dans la consommation carnée, entre celle habituelle d'une ferme, d'un hameau et une autre exceptionnelle et collective dont les conventions sont déterminées dans le cadre d'une manifestation commensale. G. Auxiette note qu'à Villiers-sur-Seine, les ensembles archéozoologiques contiennent des os très peu fragmentés qui marquent la consommation de pièces de viande stéréotypées, dont les restes sont ensuite rejetés dans des fosses, de manière indépendante de la vaisselle (Auxiette, *in* Peake, 2020, p. 180). Le comblement de la plupart des fosses semble avoir été effectué peu de temps après leur creusement car les coupes stratigraphiques ne mettent en évidence aucune dégradation des parois, alors même que tout creusement laissé ouvert et soumis aux intempéries aurait subi un effondrement rapide des parois du fait de la nature meuble du gravier encaissant. Les fosses dans la partie ouest du site sont particulièrement riches en mobiliers de tous types : céramique, faune, restes végétaux et cette abondance matérielle semble montrer que la majorité des fosses avait pour fonction de recevoir et de contenir à l'intérieur de l'habitat l'ensemble des détritiques générés par les habitants et leurs activités. Le grand nombre de fosses, leur module et leur comblement rapide suggèrent des dépôts standardisés voire ritualisés dans le cadre de festins qui se sont déroulés sur le site (Peake, *dir.* 2020, p. 114).

3.2.4 - Les objets de prestige, les objets liés au festin

Pour rappel, la définition de B. Hayden des objets de prestige et des objets liés au festin concerne les objets rares qui ne sont utilisés que lors des manifestations commensales. Ce sont des objets précieux avec une valeur hautement symbolique. Les mobiliers livrés par les sites domestiques dans la zone d'atelier considéré, excepté Villiers-sur-Seine, n'ont livré que peu d'objets à considérer comme hors du commun dans un contexte d'habitat.

Ainsi, pour cette clé d'analyse, il a été décidé d'interroger les corpus de deux types de mobiliers livrés par les sites d'habitat : les objets métalliques qui sont rares, mais néanmoins présents dans les corpus mobiliers ; la céramique en termes de composition relative du vaisselier par type de récipient.

Les objets métalliques

Des objets en alliage cuivreux sont retrouvés de manière régulière dans les contextes funéraires et domestiques de la fin de l'âge du Bronze, mais ce sont surtout les dépôts qui accueillent le plus de bronze en nombre d'artéfacts et en quantité de métal (Jurietti *dir.*, 2017, p. 47). Les dépôts sont constitués d'une panoplie très variée d'objets qui témoignent de leur utilisation généralisée dans la vie de tous les jours : outils, parures, ornements et armes. Des objets rares et prestigieux sont également retrouvés dans ces contextes et notamment ceux en lien avec le festin et le prestige : vaisselle, crochets à viande, broches et les chars miniaturisés (Milcent, 2017 ; *cf.* partie 3.2.2). Ces ustensiles très particuliers ne sont pas retrouvés en rejet dans les habitats, d'ailleurs particulièrement pauvres en objets métalliques. Le recensement conduit sur les habitats de la transition Bronze-Fer de la zone d'étude ne

déroge pas de cette règle (fig. 49). Les sites considérés ont livré un total de 305 objets, mais déduction faite des 235 objets de Villiers-sur-Seine, ce chiffre retombe à seulement 70. Villiers-sur-Seine s'individualise nettement des autres sites et par comparaison, même

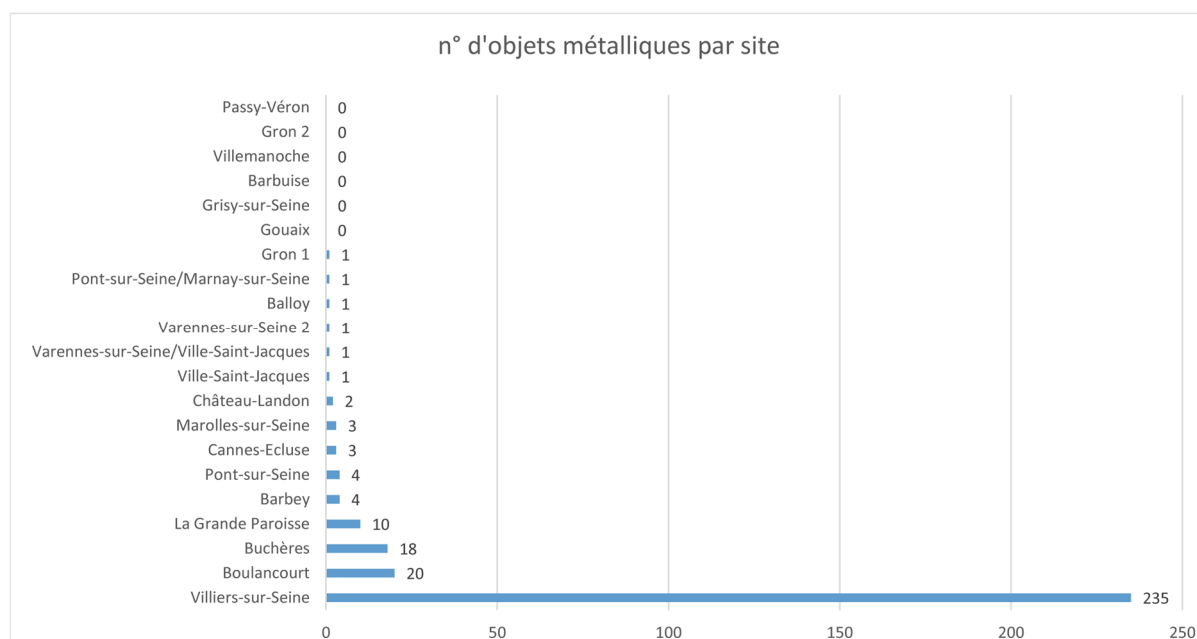


Figure 49 : Nombre d'objets métalliques (alliage cuivreux) livré par chaque site de la zone atelier.

Boulancourt « le Châtelet », qui s'est montré, à l'image de Villiers-sur-Seine, très riche en vestiges céramiques et archéozoologiques, n'a livré que 20 objets métalliques ; Buchères, en troisième position, n'en possède que 18. Les autres habitats s'avèrent plus pauvres encore avec 0 à 10 objets par site.

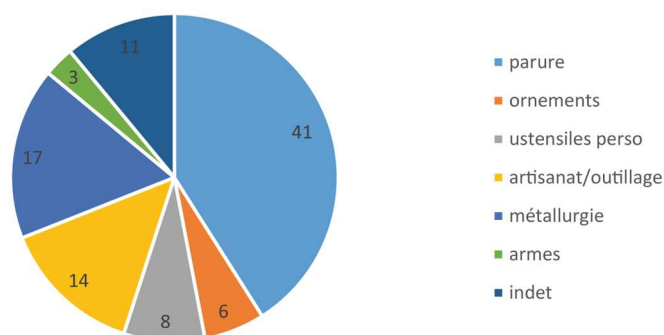


Figure 50 : Pourcentage des objets métalliques par catégorie fonctionnelle (cumul de tous les sites étudiés).

Ces bronzes retrouvés en contexte domestique ont été regroupés en grandes catégories fonctionnelles : parures, ornements, ustensiles personnels, artisanat et outillage, métallurgie et armes (fig. 50). Les parures qui représentent 41% des objets du corpus sont principalement représentées par des épingles en bronze de petit format : à tête enroulée, à petite tête globuleuse ou à petite tête vasiforme. Sont également recensées des bagues et plus rarement

des bracelets. Les attaches vestimentaires, boutons, appliques ou tout autre type d'ornement composent 6% du lot et les ustensiles personnels, englobant les pinces à épiler et les rasoirs, 8 % du corpus (fig. 51). Les quelques outils recensés, correspondent à 14 % du corpus ; cette catégorie est représentée par de rares exemplaires de couteaux et surtout du petit outillage comme des poinçons et des ciselets. Les armes, représentées à la hauteur de 3 %, correspondent de fait à des fragments de lame d'épée et une petite bouterolle naviforme

provenant de Villiers-sur-Seine. Enfin, les vestiges en lien avec la métallurgie constituent 17 % du corpus : fragments d'objets, de tôles, gouttelettes de métal, déchets métallurgiques et de portions de lingots ; ils proviennent de quatre sites, Villiers-sur-Seine, Boulancourt, Buchères et Château-Landon.

Les artefacts recensés sont quasiment tous petits et retrouvés en contexte de rejet, peut-être perdus ou considérés comme des fragments d'objets destinés au recyclage ; ils ne reflètent pas le nombre d'objets métalliques réels utilisés et portés par les habitants d'un site occupé à l'âge du Bronze. Un aperçu de la réelle richesse d'un habitat de cette période est livré par le site de Must Farm (Grande Bretagne) (Knight *et al.*, 2019).

Cet habitat de bord de berge, daté de 800 av. n. e. a été ravagé par une incendie avant d'être rapidement recouvert de sédiments fluviaux qui ont garanti une conservation exceptionnelle des maisonnettes et de leurs contenus (fig. 52). En utilisant ces données comme un référentiel, il a été possible de construire un modèle de consommation d'objets en bronze pour une petite ferme familiale : outils (plusieurs haches, faucilles, ciseaux, etc) et armes (épées et pointes de

objets	bat 1	bat 2	bat 4
hache à douille	6	2	5
faucille	2	4	2
pointe de lance	2	0	4
Rasoir	1	1	0
Ciselet/gouge	3	3	1
poignard/couteau	0	0	1
épée	1	0	0
Total	15	10	13

Figure 52 : Inventaire des objets en bronze recensés dans les maisons incendiées de Must Farm, d'après Knight *et al.*, 2019 ; Mordant *at al.*, à paraître)

la clé d'analyse proposée par B. Hayden de la présence sur le site d'objets prestigieux et d'objets liés au festin ne convient guère dans ce cas de figure pour reconnaître une manifestation commensale.

Néanmoins, le grand nombre d'objets métalliques recensés sur le site de Villiers-sur-Seine interroge car elle tranche nettement de ce qui est la règle sur les autres sites, surtout les plus modestes quasiment dépourvus de restes métalliques. Il s'agit bien évidemment d'un indicateur fiable de l'importance de l'activité métallurgique qui s'est déroulée sur place et de la puissance économique du site.

La céramique

Une analyse de la composition du vaisselier des différents sites doit permettre de relever des variations dans les différentes catégories de récipients présentes sur le site et qui pourraient être liées à l'organisation de festins sur place. Une surreprésentation de petits récipients individuels par exemple indiquerait un rassemblement de personnes pour consommer de la

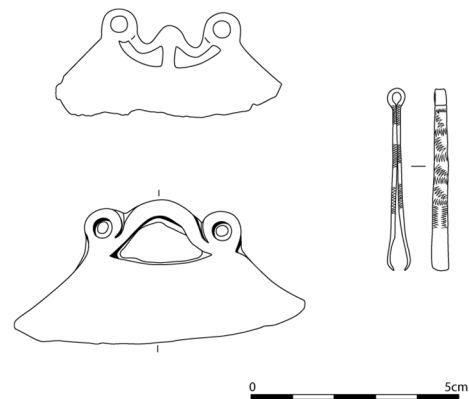


Figure 51 : Deux rasoirs et une pince à épiler en alliage cuivreux provenant de l'habitat de La Grande Paroisse « Pièce des Loges », d'après Drouhot, Bulard, 1988, fig. 8

lance), qui s'élèverait à une quinzaine de gros objets par maisonnette (Mordant *et al.*, à paraître). Ces « objets des vivants » sont utilisés et réutilisés au quotidien, puis sont emportés par leurs propriétaires une fois le site abandonné, échappant ainsi à tout recensement archéologique. Puisque les objets métalliques retrouvés en rejet dans les fosses domestiques ne représentant qu'une infime partie de la panoplie métallique présente sur un site domestique,

nourriture et de la boisson, la présence en grande quantité de la vaisselle de prestige telle que des grandes jattes de « présentation » finement décorées à la peinture polychrome pourrait également signaler des manifestations commensales. L'étude de la composition des vaisseliers des sites exclut Barbey « Le Chemin de Montereau », Gron « les Sablons » et Boulancourt « le Châtelet » en l'absence d'un inventaire détaillé de la céramique ne permettait pas d'engager une telle analyse.

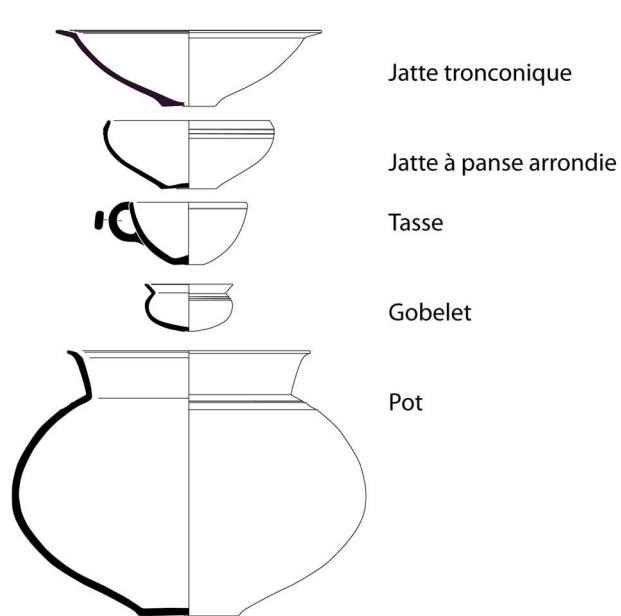


Figure 53 : Les cinq catégories typologiques et fonctionnelles retenues

Pour cette approche, cinq grandes catégories typologiques et fonctionnelles ont été retenues : jattes tronconiques/assiettes, jattes à panse arrondie, tasses, gobelets et pots (fig. 53). Parmi ces types, deux catégories, les tasses et les gobelets, peuvent, par leur petit volume, être considérées comme des récipients à usage individuel. Les tasses constituent une sous-catégorie des jattes à profil tronconique et à panse arrondie, avec l'ajout d'une anse sur la partie supérieure de la panse. La majorité des tasses se regroupe autour d'un diamètre d'ouverture compris entre 10 et 20 cm. Le rapport hauteur/diamètre varie, avec des formes plus ouvertes et peu hautes (rapport H/D de 0,3) et à l'inverse, des récipients plus

profonds (rapport H/D de 0,6). En terme de contenance, les volumes passent de 0,5 à 1,5 litres (Peake, 2020, p. 250-252). Cependant, le nom "tasse" découle de la présence d'une anse, comparaison morphologique qui n'induit pas forcément son utilisation en tant que récipient à boire, comme il est entendu aujourd'hui ; d'autres fonctions peuvent aussi être envisagées en plus de la fonction de vaisselle de table : récipient à puiser, à mesurer ou à utiliser dans la préparation des aliments par exemple.

Les gobelets sont, dans la majorité des cas, des récipients de petites dimensions à panse arrondie, à bord évasé, à fond ombiliqué ou plat peu marqué. Ils sont uniquement fabriqués en pâte fine et ils bénéficient systématiquement d'une finition soignée (Peake, 2020, p. 253-256). Le diamètre à l'ouverture, déterminé sur 150 individus du corpus de Villiers-sur-Seine, indique une fourchette relativement large entre 6 et 25 cm. Cependant, en terme de fréquence, on constate que les deux tiers des gobelets de l'assemblage ont un diamètre d'ouverture de 10 cm ou moins pour une hauteur comprise entre 5 à 7 cm. Ces dimensions moyennes correspondent à un volume de 0,3 litres au maximum. Pour pallier les différences de taille des assemblages céramiques retenus, la fréquence des récipients par chaque catégorie est exprimée en pourcentage du corpus total, calculé à partir du nombre minimum d'individus (NMI). À première vue, malgré la différence dans la taille des assemblages céramiques, dans la localisation géographique et la nature des sites (ferme isolée, hameau, habitat de statut élevé ou site de hauteur), les compositions de vaisseliers s'avèrent remarquablement semblables et aucun des habitats ne se distinguent par une surreprésentation notable d'une catégorie de récipients par rapport à une autre. Pour tous les sites, les vaisseliers sont principalement constitués de jattes tronconiques et de pots et dans

une moindre mesure de jattes à panse arrondie, de gobelets et de tasses/bols (fig. 54).

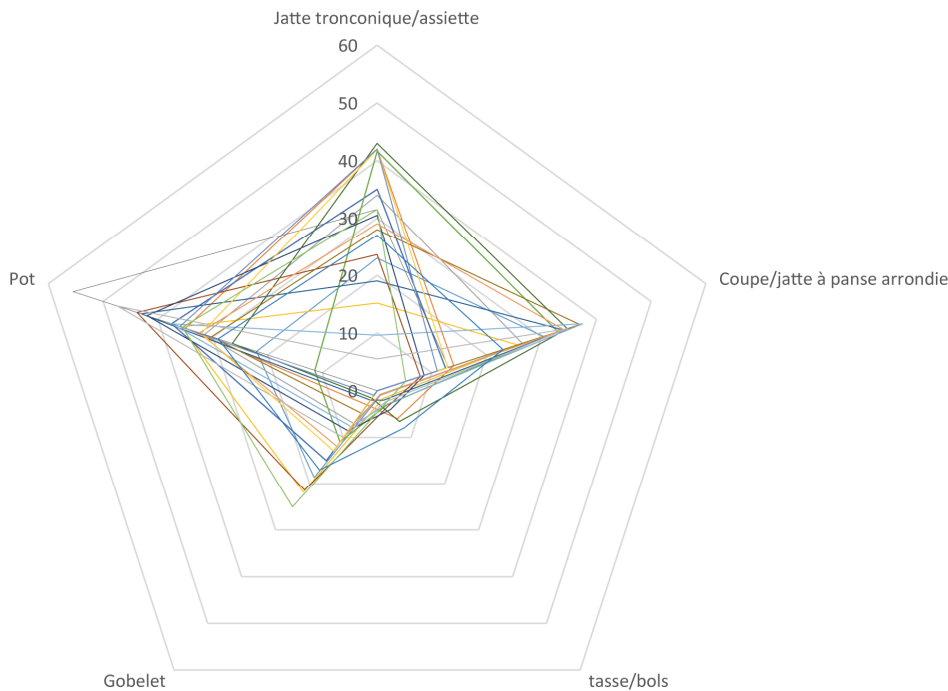


Figure 54 : Composition du vaisselier selon les cinq catégories typologiques et fonctionnelles définies, tous sites.

La répartition des différentes catégories ne change guère en ne prenant en compte que les assemblages constitués d'un NMI supérieur à 200 récipients provenant des sites de La Grande Paroisse, Varennes-sur-Seine « Ferme de Volstin », Villiers-sur-Seine, Pont-sur-Seine, Passy-Véron et Buchères (fig. 55).

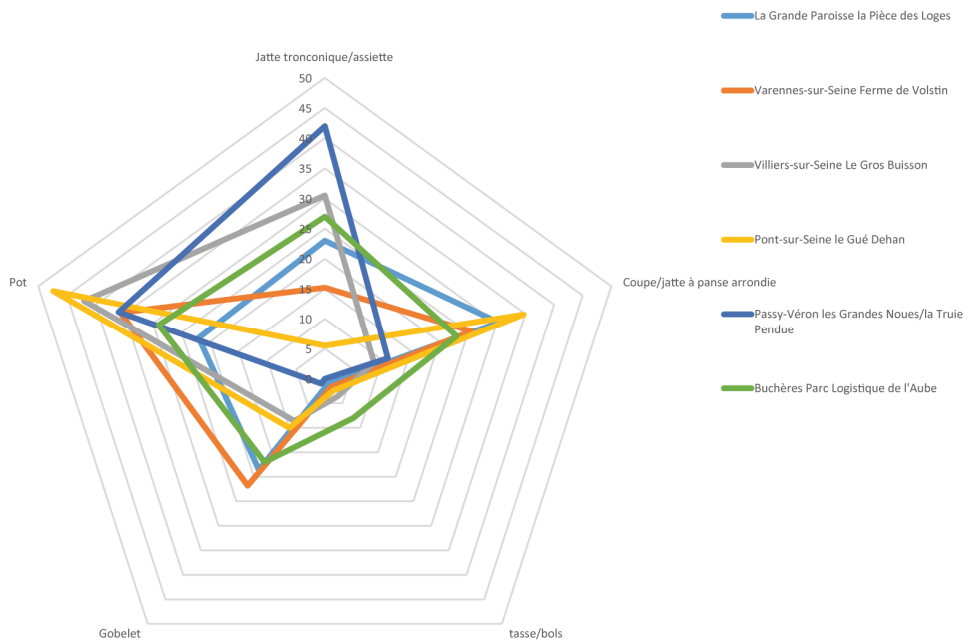


Figure 55 : Composition du vaisselier selon les cinq catégories typologiques et fonctionnelles définies pour les assemblages constitués de plus de 200 récipients.

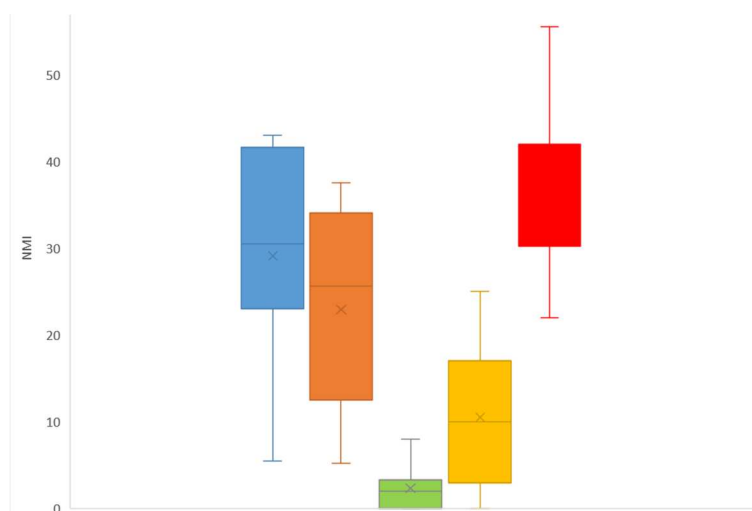


Figure 56 : Les grands écarts types montrent la grande variabilité des pourcentages de chaque catégorie de récipient dans les assemblages céramiques. Jatte tronconique/assiette = bleu, coupe/jatte à panse arrondie = orange, tasse/bol = verte, gobelet = vert, pot = rouge

Cependant, une comparaison détaillée des vaisseliers montre la grande variabilité des pourcentages de chaque catégorie de récipient selon l'assemblage interrogé avec des écarts types particulièrement élevés (fig. 56). Cette variabilité semble être en partie due à la conservation très aléatoire des assemblages céramiques qui diffère d'un site à un autre. Il n'est donc pas possible d'établir un profil vaisselier « type » qui serait statistiquement valable pour les sites d'habitat pris en compte ici. Cependant, une

comparaison graphique directe du pourcentage relatif de chaque catégorie de récipient par rapport au corpus total de chaque site, permet d'observer où se placent les assemblages par rapport à la médiane du corpus et de déterminer si une catégorie particulière de récipients est mieux représentée sur certains sites que d'autres. Dans le cadre de cette analyse, les résultats du site de Villiers-sur-Seine s'avèrent mitigés en ce qui concerne les types de récipients pouvant être qualifiés à usage individuel. Les tasses qui représentent 3,5 % du corpus, correspondent plutôt à une moyenne haute (le site se trouve en 4^e position sur 19), bien que les sites de Varennes-sur-Seine « le Fond des vallées », Barbuise « l'Erable » et Buchères révèlent des pourcentages de tasses bien plus élevés, entre 6 et 8%. Par ailleurs, les gobelets sont représentés à Villiers-sur-Seine à la hauteur de 8,6%, un pourcentage bas par rapport à la plupart des autres sites du corpus, comme Château-Landon, Barbuise et La Grande-Paroisse où ils occupent une bonne place dans les assemblages céramiques.

Dans un deuxième temps, il a paru intéressant d'évaluer la présence ou l'absence de récipients exceptionnels, comme les grandes jattes tronconiques dites « de présentation », des pièces de finition soignée et décorées de motifs polychromes peints à classer dans la vaisselle à caractère prestigieux. À cette dernière étape du Bronze final et à la transition Bronze-Fer, la peinture est attestée sur tous types de récipients, mais les jattes tronconiques constituent un support privilégié pour les motifs peints polychromes, soit en bandes horizontales de couleur alternée (rouge et graphite) ou des décors rayonnants de chevrons dessinés sur la paroi interne (Peake, *in* Peake dir., 2020, p. 261). La céramique peinte est quasi-systématiquement présente dans les assemblages céramiques du Hallstatt B2-3 de la région et elle constitue un excellent marqueur chrono-culturel dont l'importance a été soulignée dans plusieurs synthèses régionales (Maitay, 2010 ; Brunet, 2006 ; Bulard, Peake, 2005). Deux styles décoratifs ont été observés : un engobe de peinture rouge couvrante et des motifs polychromes qui associent peinture rouge et graphite. Seuls les récipients en pâte fine bénéficient de ce type de décor, les jattes tronconiques et dans une moindre mesure, les jattes à panse arrondie, les gobelets et parfois des pots en pâte fine ou mi-fine ; à l'inverse, les tasses ne sont jamais peintes (fig. 57).

La peinture est appliquée de manière différenciée en fonction du récipient. Sur les jattes à panse arrondie et sur les gobelets, les motifs polychromes s'adaptent aux cannelures ou aux traits incisés qui ornent systématiquement ces récipients. La peinture polychrome est contrainte ici à un rôle secondaire de décor couvrant, créant des bandes horizontales de couleur et au mieux des motifs de dents de loups ou de chevrons qui rehaussent les motifs cannelés ou incisés préexistants. Sur les jattes tronconiques, elle constitue



Figure 57 : Exemples de récipients décorés de motifs polychromes (cliché C. Valero, Inrap)

le décor principal développé sur la paroi interne du vase de motifs concentriques ou rayonnants, parfois associés à des incisions ou des panneaux excisés. Pièces uniques, elles expriment la créativité de l'artisan et le jeu de couleurs alternées constitue des motifs destinés à retenir l'attention. Ainsi, ces grands récipients, dont le diamètre dépasse parfois une trentaine de centimètres, sont probablement des plats de présentation utilisés dans le cadre de banquets ou de cérémonies. La valeur matérielle et symbolique de ces grands plats de présentation renvoie sans doute à la sphère de prestige (Milcent, 2009, p. 39). Des grandes jattes peintes sont connues les grands sites de la région comme Villiers-sur-Seine Marolles-sur-Seine, La Grande-Paroisse, Boulancourt, Villemaur-sur-Vanne, Buchères (Bulard, Peake, 2005 ; Bulard *et al.*, 1992 ; Maitay, 2010 ; Tikonoff, 1999 ; Simonin *et al.*, 2009 ; Nicolas et Peake, 2013). Cette céramique de prestige est une des manifestations du phénomène plus large de l'émergence des habitats de haut rang dès le Hallstatt B3, dont fait partie Villiers-sur-Seine.

Parmi les sites pris en compte dans cette étude, quasiment tous ont livré de la céramique peinte polychrome, cependant, seuls trois, La Grande Paroisse, Villiers-sur-Seine et Buchères ont livré les grandes jattes tronconiques de présentation portant ce type de décor. À Villiers-sur-Seine, 31 exemplaires de ces plats constituent environ un tiers du corpus des récipients peints (*ibid*) (fig. 58) ; à Buchères, une vingtaine, malheureusement très fragmentés sont recensés et à La Grande-Paroisse existe une quinzaine d'exemplaires (Nicolas, *in* Riquier, Grisard (2014), fig. 166 et 167 notamment ; Bulard, Peake, 2005, fig.9 ; Nicolas, Peake, 2013, fig. 12-14 ; dessins C. Drouhot, inédit.). Enfin, une jatte tronconique polychrome provient du site de Barbuise « l'Erable » et des exemplaires très fragmentés existent à Varennes « Ferme de Volstin » et Barbuise « Les Gargoulottes » (Lenda, Ducreux, 2010 ; Roscio, *in* Sevin-Allouet, Noury, 2019 ; étude M. Roscio, inédit).

L'analyse de l'assemblage céramique de Villiers-sur-Seine a également mis en exergue l'abondance de récipients à cuire (400 exemplaires) (Peake, 2017). Les pots, trop souvent mis de côté dans les typochronologies, sont considérés comme des récipients purement fonctionnels, dont les variations morphologiques et stylistiques sont moins marquées que pour les céramiques fines. Cependant, elles existent, en particulier à Villiers-sur-Seine, où il est possible de les relier à la fonction des récipients (fig. 59). Le premier critère pris en compte, celui des dimensions, permet d'aborder la question de l'utilisation du récipient ; deux

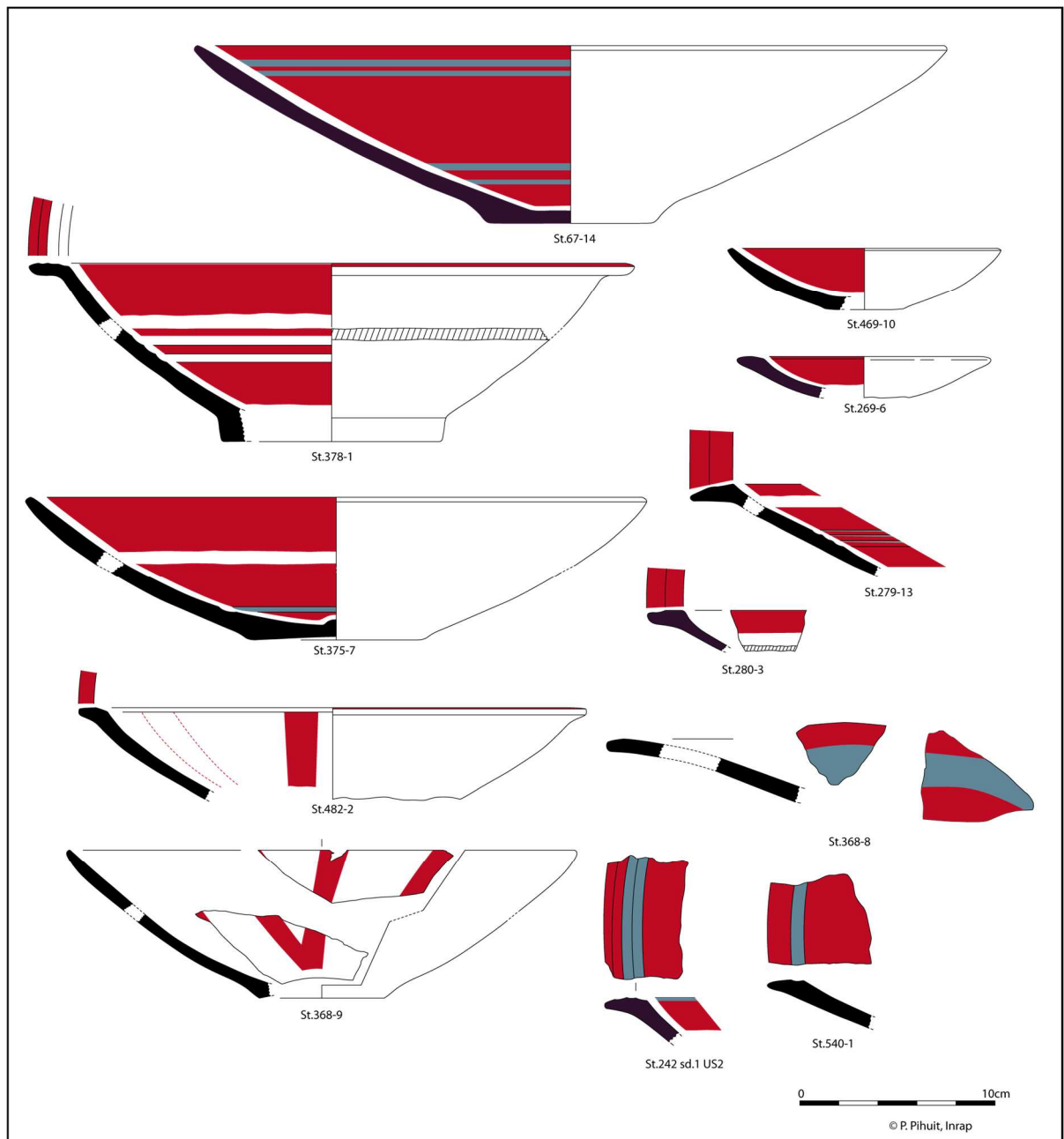


Figure 58 : Exemples de grands plats de présentation peints de motifs polychromes (infographie P. Pihuit, Inrap)

ensembles fonctionnels ont pu être définis : les pots utilisés pour les cuissons alimentaires, dont le volume est estimé entre trois et cinq litres, puis les grands récipients, sans doute dévolus au stockage, dont le volume fluctue entre 18 et 33 litres. Les récipients à cuire sont des pots à panse ovoïde à profil longiligne sinueux ou galbé, à petit bord évasé et à fond plat. Ces récipients à ouverture large, dont le diamètre au niveau du col est proche de celui de la panse sont souvent décorés, de cannelures horizontales sur les exemples en pâte fine et de traits incisés obliques ou de motifs impressionnés (cercles, doigts ou triangles) au niveau de la jonction panse/bord.

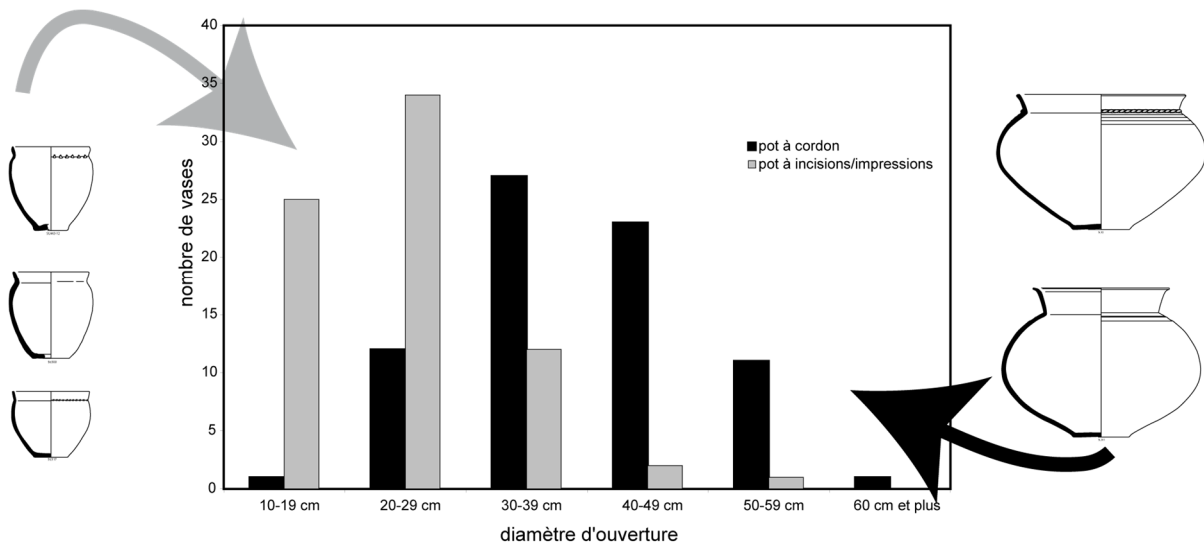


Figure 59 : Graphique comparant les diamètres d'ouverture des pots décorés de traits incisés ou d'impressions (pots à cuire) avec ceux décorés d'un cordon (pots de stockage) d'après Peake, 2017, fig. 8.

2.2.5 - Une nourriture choisie et abondante

Les études archéozoologiques, archéobotaniques et paléolithiques mettent en relief une alimentation variée des populations de la fin de l'âge du Bronze, documentée à partir des données sur les activités agropastorales, de la production et de la consommation des animaux et des plantes exploités (Toulemonde *et al.*, 2018). Par ailleurs, les analyses des isotopes stables encore inédites sur les restes humains provenant de contextes funéraires de la vallée de la Haute Seine permettent de suivre les tendances alimentaires des populations du Bronze ancien au Bronze final, soulignant la grande diversité des plantes consommées à la fin de la période avec l'introduction des nouvelles cultures comme le millet et une consommation de la viande et des produits dérivés plus importante au Bronze final (Varalli *in* Peake *et al.*, 2020, p. 30).

La consommation carnée

Les études conduites par G. Auxiette sur les assemblages archéozoologiques des sites de la vallée de la Haute Seine ont été décisives dans l'identification des manifestations collectives à la fin de l'âge du Bronze. Elles sont d'ailleurs à l'origine de l'hypothèse du festin à Villiers-sur-Seine. Dans la partie qui va suivre, l'objectif n'est pas de réaliser une analyse détaillée de la faune, n'étant pas archéozoologue de formation, ni de m'approprier le travail de mes collègues spécialistes, mais d'exposer dans les grandes lignes la particularité du corpus de Villiers-sur-Seine, dans un travail de comparaison avec les assemblages plus « classiques » provenant d'habitats contemporains proches. La remarquable étude réalisée par G. Auxiette et L. Hachem dans la monographie de Villiers-sur-Seine sera néanmoins largement évoquée dans les paragraphes qui suivent (Auxiette, *in* Peake, 2020, p. 137-182).

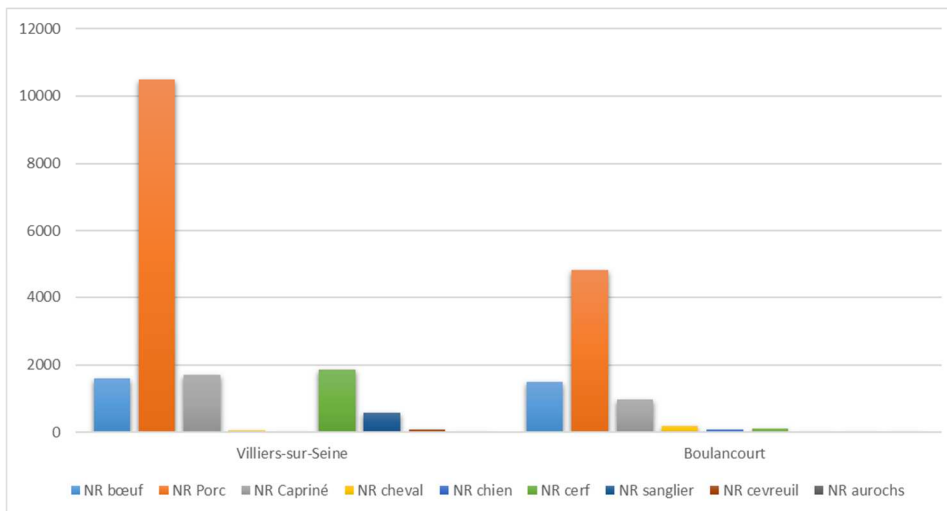
À la fin de l'âge du Bronze, le cheptel est principalement composé de bovins, moutons, chèvres et de porcs, chaque ferme gérant son propre troupeau, pour subvenir aux besoins de ses habitants, pour entretenir et renouveler le cheptel (Auxiette, 1997 ; Auxiette, Hachem, 2021). Les spectres fauniques des espèces domestiques varient notablement d'un habitat à un autre et de manière générale, une préférence pour la consommation de viande de porc s'observe

avec dans une moindre mesure celle de bœuf ; les moutons et les chèvres arrivant en troisième position. Le chien et le cheval montrent une faible présence dans les assemblages. La chasse est toujours pratiquée par les communautés de la fin de l'âge du Bronze, mais elle ne contribue que de manière marginale à l'alimentation carnée. La faune sauvage constitue généralement moins de 10% des assemblages archéozoologiques et les espèces déterminées ont été consommées, mais également exploitées pour leur fourrure, leurs bois, leurs os, leurs dents, etc.

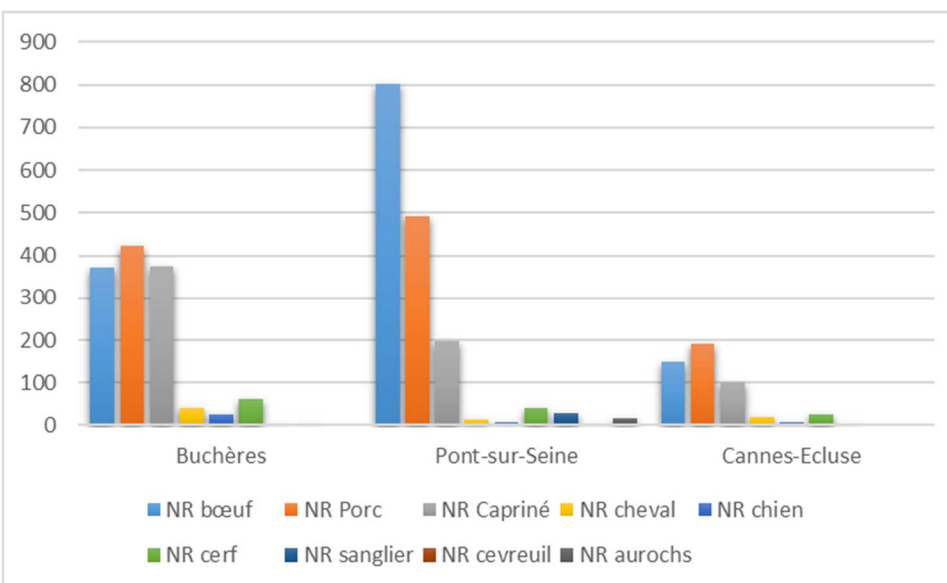
Pour les sites de hauteur de Boulancourt et de Château-Landon, ainsi que pour Villiers-sur-Seine, la prédominance écrasante du porc s'exprime au grand détriment des autres espèces (fig. 60a). Le porc est aussi la viande de choix à Ville-Saint-Jacques avec le bœuf (fig. 60c). À Cannes-Ecluse, la représentation du porc (38,5 %) est supérieure à celle enregistrée dans les sites de comparaison (9,2 % à Barbey, 25 % à Marolles-sur-Seine et 31,8 % à Grisy-sur-Seine) (Auxiette, *in* Peake *et al.* 2020) (fig. 60b). La part des animaux sauvages dans le spectre faunique varie du simple au double selon les sites, de 5,7 à 11,6 %. La majorité des sites présente des assemblages plutôt équilibrés en terme de répartition des espèces domestiques, bien que le bœuf soit majoritaire à Pont-sur-Seine et que les caprinés constituent l'espèce la plus mieux représentée à Balloy. Une présence faible des autres espèces domestiques, le cheval et le chien, se note sur l'ensemble des sites.

La part des animaux sauvages varie du simple au double selon les sites de la vallée de la Haute Seine, avec des pourcentages de 5,7 à 11,6 % (Auxiette, *in* Peake *et al.* 2020). Parmi les animaux chassés, c'est le cerf qui arrive en tête, suivi de loin par le sanglier et le chevreuil. La présence d'autres espèces sauvages dans le spectre faunique (aurochs, ours, loutre, etc.) s'avère anecdotique. Bien que la part des animaux sauvages soit très faible à Boulancourt (3,5%), à Villiers-sur-Seine, il s'élève à 16,2% ce qui le distingue très nettement des autres sites pris en compte (*ibid*, p. 176). Le sanglier constitue la deuxième espèce chassée à Villiers-sur-Seine avec 518 restes suivi du chevreuil avec seulement 81 restes (*ibid*, p. 168). Le chevreuil est généralement peu présent dans les assemblages fauniques de la vallée, G. Auxiette note la forte concurrence entre ces deux espèces, évoluant dans le même environnement de parcelles cultivées entourées de forêts (*ibid*, p. 171-172). En revanche, le sanglier pose moins de problèmes de cohabitation avec d'autres espèces sauvages. Il évolue dans les grands massifs forestiers avec un régime alimentaire omnivore plus adaptable que celui du cerf et du chevreuil. À Villiers-sur-Seine, la pratique de la chasse et la consommation d'animaux sauvages (surtout le cerf) relève donc d'un choix clair des habitants de s'engager dans des pratiques cynégétiques qui dénotent ostensiblement des habitudes de leurs voisins. Le gibier étant probablement considéré comme un plat exceptionnel, voire même prestigieux, il est tout à fait possible d'imaginer sa consommation au cours de ces repas festifs qui se sont tenus de manière régulière à Villiers-sur-Seine.

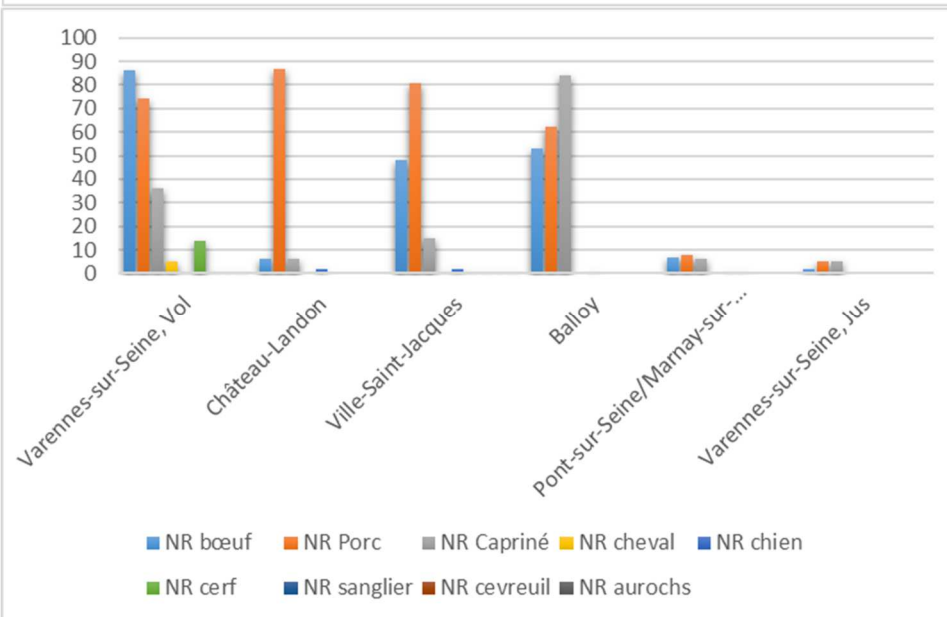
À Boulancourt, l'assemblage de la faune a fait l'objet d'une étude exhaustive par A. Bălăşescu publiée en 2008. Il compte 33000 restes, dont 24% a pu faire l'objet d'une détermination en termes de NR et 67,2% en termes de poids (Bălăşescu *et al.* 2008). L'assemblage compte 37 espèces dont 21 mammifères, cette variété indique une bonne connaissance des ressources et une exploitation du milieu proche du site. Les vestiges fauniques proviennent principalement du fossé FE avec une variabilité du rejet entre les tronçons nord et sud : la



A



B



C

Figure 60 : Graphiques des assemblages archéozoologiques livrés par les sites d'habitat en nombre de restes par espèces : A - Villiers-sur-Seine et Boulancourt (plus de 10000 restes par site) ; B - Buchères, Pont-sur-Seine « le Gué Dehan et Cannes-Ecluse (entre 1000 et 10000 restes) ; C - les sites ayant livrés moins de 1000 restes par site.

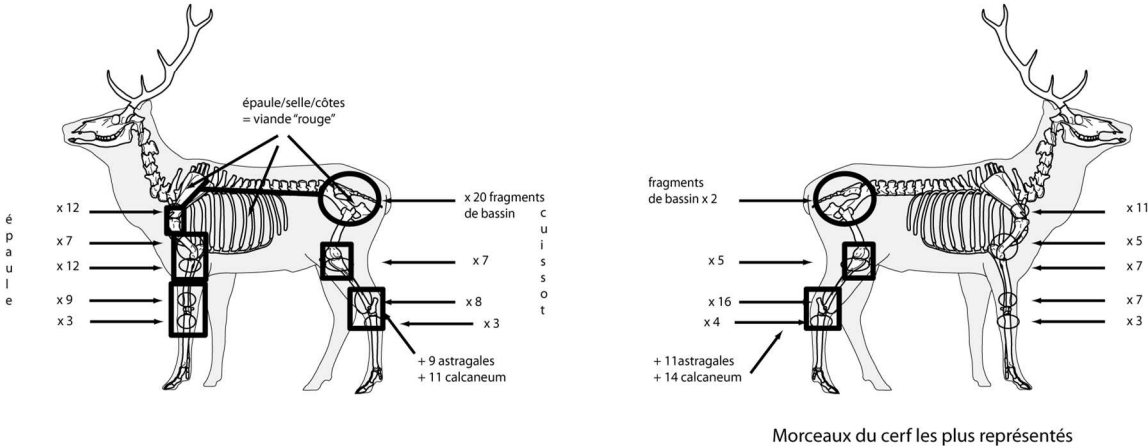
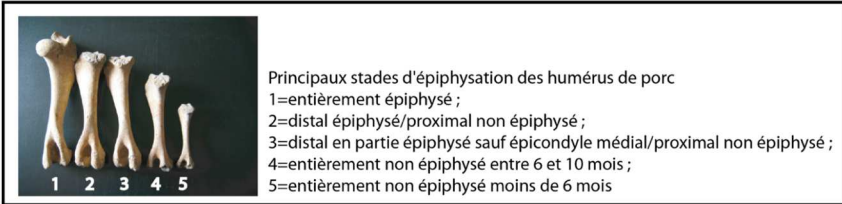
faune est plus abondante dans la partie sud du creusement avec une sur-représentation du porc.

Les espèces domestiques : bœuf, mouton, chèvre, porc, chien et cheval prédominent (96% de l'assemblage) dans des proportions variables, puisque le porc compte pour plus de 60% de ces restes. Contrairement au corpus de Villiers-sur-Seine, A. Bălăsescu note la variabilité des âges d'abattage des porcs qui s'étendent sur une fourchette large, de deux à 60 mois (Bălăsescu *et al.* 2008). Il précise cependant que 45% sont tués entre 6 et 12 mois et 30% entre 12 et 18 mois soulignant une consommation préférentielle d'animaux jeunes. Ce choix est aussi exprimé au travers des âges d'abattage des bovins (entre un et deux ans) et des moutons (58% sont abattus entre 6 et 12 mois). La catégorie des espèces chassées est dominée par du gros gibier : cerf (44%), sanglier (16%) et aurochs (12%).

Pour la préparation de la viande, A. Bălăsescu souligne que toutes les parties du squelette sont représentées dans l'assemblage ce qui correspond à "une grande diversité des mets". Néanmoins, il note une sous-représentation du crâne et une surreprésentation des os longs. Les traces de brûlures sur les extrémités des canines ou incisives des porcs indiquent une cuisson à la broche par grillage de la bête entière avant la découpe. La mise en évidence de la préparation des carcasses sur place et la présence de dents de chute indiqueraient que les bêtes ont été parquées sur place pendant de longues périodes avant d'être abattues et consommées. Cette image tranche très nettement avec celle de Villiers-sur-Seine où les quartiers de viande semblent avoir été préparés ailleurs et apportés sur place.

À Villiers-sur-Seine, l'hypothèse du festin repose sur différentes observations effectuées sur l'assemblage archéozoologique : des assemblages-types de parties anatomiques retrouvés dans des fosses de rejet, les âges d'abattage des porc (correspondant à un NMI de 370 bêtes !), des saisons d'abattage et d'étude des modalités de découpe et de préparation de la viande (Auxiette, Peake, 2020, p. 149). L'analyse se base sur le postulat que chaque dépôt est intentionnel et le résultat d'un geste unique (*cf.* partie 2.2.3).

Les assemblages par ensemble clos contiennent principalement du porc et du cerf, la présence des autres espèces étant très anecdotique. Les os de porc sont toujours associés au sein d'un ensemble clos, des os de porcs juvéniles et de jeunes adultes. Les ossements recensés sont des mandibules, des scapulas, des côtes et des membres antérieurs en grand nombre et généralement peu fragmentés. Parmi les jeunes porcs, 68% ont moins d'un an et 26% de 6 à 8 mois. Ainsi, sur la base de deux portées par an, en avril et en septembre, G. Auxiette a pu mettre en évidence à partir des âges d'abattage des porcs, des pics de consommation carnée en hiver et au printemps (Auxiette, *in* Peake, 2020, p. 151-153). La découpe des morceaux de viande de porc, mais également de cerf rend compte de la préparation de portions standardisées correspondant en termes de taille et de poids à celle d'une épaule d'un porc de moins de 12 mois (fig. 61). Toutes les portions sont divisées en conséquence (Auxiette, Peake, 2020, p. 149). Cette découpe standardisée permettait la répartition équitable des portions entre convives et facilitait la cuisson des pièces de viande, préparées en ragout dans les grands pots de cuisson d'une contenance de 3 à 5 litres (Toulemonde *et al.*, 2018 ; Auxiette, Peake, 2020, p. 142).



96

La consommation végétale

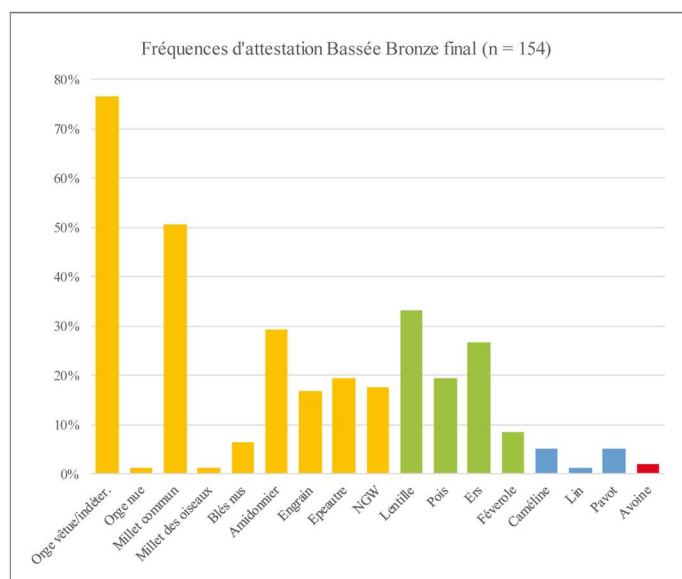


Figure 62 : Graphique des fréquences d'attestation des plantes cultivées au Bronze final en Bassée (n= nombre d'échantillons) d'après Toulemonde et al., 2020, fig. 8

Les études archéobotaniques et paléalimentaires soulignent la diversification des cultures et une consommation végétale plus variée à partir du début du Bronze final (milieux XIV^e siècle av. n. e) dans le nord de la France (Toulemonde *et al.*, 2018 ; Varalli, *in* Peake *et al.*, 2020). Les espèces les plus consommées sont l'orge vêtue, l'épeautre, l'amidonnier et le millet. Cette période voit aussi l'arrivée du *New Glume Wheat* (Toulemonde, 2015) (fig. 62). Les céréales sont associées aux légumineuses telles que la lentille, le pois, l'ers et la féverole, ainsi qu'avec des oléagineux comme la cameline et le pavot (Toulemonde *et al.*, 2020).

site	nombre de restes en NMI hors concentrations	NMI avec concentrations	NMI de millet	références
Ville-Saint-Jacques	256		30	d'après Toulemonde, 2013, p. 65
Villiers-sur-Seine	3865	12651	5903	d'après Toulemonde, <i>in</i> Peake dir. 2020, p. 190, tab. 21
Buchères	5321		726	d'après Toulemonde, <i>in</i> Riquier dir., 2014, p. 528
Pont-sur-Seine	536	18736	12545	d'après Schaal, <i>in</i> Collas dir., 2018, p.331
Marnay/Pont-sur-Seine	4592		2353	d'après Toulemonde, 2013, p. 126

Figure 63 : Récapitulatif quantitatif du nombre total minimum d'individus de restes végétaux par site en détaillant le millet

disponibles ne permettent pas de distinguer une consommation de produits végétaux quotidienne ou exceptionnelle (correspondant aux festins), puisque les plantes consommées sont les mêmes d'un site à l'autre (Toulemonde *et al.*, 2018, p. 308). Néanmoins, la richesse inhabituelle de ressources végétales retrouvées sur un site pourrait être un indicateur de manifestations commensales (Toulemonde, *in* Peake dir. 2020, p. 206). Une comparaison quantitative des restes végétaux livrés par les habitats de la vallée de la Seine permet une première analyse (fig. 63).

Par ailleurs, les valeurs isotopiques élevées de ¹⁵N entre 3,0 ‰ et 6,4 ‰ des graines analysées dans le cadre du projet Bronz'Pal indiquent la pratique nouvelle de la fertilisation des terres agricoles en Bassée avec une utilisation sans doute intense de fumiers (Peake *et al.*, 2020, p. 25). F. Toulemonde note que les données archéobotaniques actuellement

Ces études archéobotaniques soulignent la richesse des échantillons issus des sites en amont de la vallée avec Buchères, Villiers-sur-Seine et Marnay-sur-Seine qui livrent plusieurs milliers de restes végétaux. Les assemblages de Villiers-sur-Seine et Pont-sur-Seine « le Gué Dehan » sont remarquables par la présence de blocs ou conglomérats de millet commun carbonisés et formés de plusieurs centaines, voire milliers de graines. À Villiers-sur-Seine, 22 contextes ont livré ces blocs qui contiennent majoritairement des grains non-décortiqués, qui sont dans un cas mélangés à des grains d'orge (Toulemonde, *in* Peake, dir. 2020, p. 194 ; Toulemonde *et al.*, 2020, fig. 12). Ces blocs représentent un volume total de 1650 cm³. À Pont-sur-Seine, plusieurs agglomérats proviennent d'une des zones de fouille (ensemble 5), dont un

exemplaire qui pèse environ 20 grammes (Schaal, *in* Collas dir. 2018, p. 331). À partir de comparaisons ethnologiques, F. Toulemonde interprète ces blocs comme des accidents dans un processus de chauffe des grains de millet pour faciliter leur décortication (*ibid*, p. 197). Cependant, elle souligne aussi la dimension symbolique et rituelle de cette céréale consommée historiquement sous forme de bouillie lors de fêtes de la moisson en Vendée ou sous forme de galettes au moment de la Toussaint dans les Pyrénées (*ibid*, p. 198). Sa présence en grande quantité sur les sites de Pont-sur-Seine et Villiers-sur-Seine ne semble donc pas anodine, ce millet ayant été consommé de manière quotidienne, mais aussi lors de manifestations festives.

Dans un article récent, F. Toulemonde aborde la question de la préparation des aliments à l'âge du Bronze et surtout la notion de goût (Toulemonde *et al.*, 2020). Elle rappelle la polyvalence des céréales avec leurs différentes manières de préparation (torréfiées, bouillies, transformées en farines, etc) qui modifient le goût et introduisent une grande diversité gustative dans les plats consommés (*ibid*, p. 52). Elle note aussi l'importance des plantes oléagineuses, dont la cameline, une espèce nouvelle de l'âge du Bronze semblable au colza moderne, dont l'huile facilement extrait pouvait être utilisé pour rehausser le goût d'aliments fades. Un assemblage de graines de cameline a d'ailleurs été découvert dans une fosse du Hallstatt B2-3 sur le site de Ville-Saint-Jacques « Fond des vallées » (Toulemonde *in* Issenmann dir., 2009, p. 186). Enfin, Villiers-sur-Seine a livré une quantité significative de graines de pavot somnifère carbonisés, une découverte carpologique exceptionnelle compte tenu de la taille de la graine et de sa fragilité lors des actions de chauffe (Toulemonde *in* Peake, dir, 2020, p. 203). Avec ses diverses propriétés, le pavot est connu et utilisé depuis le Néolithique et sa présence en aussi grande quantité à Villiers-sur-Seine interroge : condiment alimentaire, usage médicinal.

La question des boissons fermentées

La consommation des boissons fermentés et leur importance sociale a été soulignée à plusieurs reprises par M. Dietler dans une série d'articles sur la consommation d'alcool et son rôle dans les sociétés anciennes (Dietler, 1990 ; 1999 ; 2001). Cependant, les témoins directs de la fabrication de boissons fermentées dans le champ archéologique demeurent peu nombreux pour l'âge du Bronze hormis quelques rares exemples. La production et la consommation du vin est attestée en Grèce depuis le 5^e millénaire av. n. è. et notamment à Dikili Tash en Macédoine orientale par des agglomérats de pépins de raisins ou par l'identification des résidus d'acide tartrique dans les parois de contenants en céramique (Garnier, Valamoti, 2016). La fabrication de la bière, également connue à l'âge du Bronze en Grèce, est suggérée par la présence de graines de céréales germées (Valamoti, 2018). En effet, le maltage, la première étape dans la fabrication de la bière consiste en la germination des graines qui transforme l'amidon en sucre. Le maltage est arrêté par la chauffe des grains avant qu'ils soient broyés et mélangés à de l'eau pour lancer le processus de fermentation. Un lot de 58 grains entiers et 37 fragments de blé amidonnier germé et carbonisé a été retrouvé dans la partie supérieure du remplissage d'une fosse à profil tronconique (un possible silo) à Villiers-sur-Seine (Toulemonde, *in* Peake dir. 2020, p. 200). Il est peu probable qu'il s'agisse d'un accident de germination de grains contenus dans un lieu de stockage souterrain humide, car ils sont décortiqués et donc prêts à la consommation (Peake dir, 2020, p. 212). Ils sont associés à d'autres céréales, orge et millet, qui ont également subi l'action du feu. S'agit-il donc d'une carbonisation des grains survenue accidentellement lors de leur séchage en vue

de la fabrication d'une boisson fermentée ? Même si tous les autres témoins d'une production brassicole sont présents sur le site : des fours pour sécher le grain, les meules pour le moudre, des grands récipients pour la fermentation et le stockage de la boisson, il faut rester prudent quant à l'interprétation de cette découverte qui s'avère très rare pour l'âge du Bronze dans le nord de la France. La présence du vin a été révélée par des analyses physico-chimiques, au moins à deux reprises sur les sites de la fin de l'âge du Bronze dans le nord de la France. Ces analyses ont en effet identifié des matériaux organiques piégés dans la structure poreuse de la pâte des parois internes de récipients céramiques. Il faut citer en particulier un dépôt de cinq gobelets à épaulement de l'étape moyenne du Bronze final retrouvés dans une fosse en contexte domestique à Val-en-Vienne, pour lesquels les analyses ont identifié parmi d'autres substances comme des produits de la ruche, des corps gras d'animaux non-ruminants, des produits laitiers, du jus de raisin fermenté (Lardé *et al.*, 2020). Par ailleurs, la présence dans trois des récipients de traces d'acide oxalique suggère qu'ils ont pu contenir de la bière. Un autre exemple de consommation de vin provient d'une sépulture à incinération de la même période à Saint-Dizier en Haute-Marne (Garnier *in* Bernard *dir.*, 2018, p. 168-183). Des analyses réalisées par N. Garnier ont déterminé la présence dans un gobelet à épaulement du dépôt funéraire de jus de raisin fermenté et de millet (pas de graines conservés, il s'agit uniquement d'une signature chimique). Des traces de vin rouge ont également été décelés en surface du comblement de l'urne suggérant que des libations ont été réalisées sur l'urne juste avant son enfouissement. Ces différentes études physico-chimiques révèlent donc une possible consommation du vin à la fin de l'âge du Bronze dans le nord de la France. Cependant, à l'heure actuelle, aucun site contemporain n'a livré de témoins de production viticole, notamment dans les assemblages archéobotaniques. Néanmoins, il est envisageable que la production et la consommation de boissons fermentées aient eu lieu sur les sites d'habitat de cette période et notamment lors des festins.

2.2.6 - La présence d'un « personnage triple A »

La tradition de la crémation des corps, qui apparaît au cours du XIII^e siècle av. n. e dans le sud-est du Bassin Parisien, se perpétue jusqu'à la fin de l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer et les modalités ne changent guère pendant au moins quatre siècles. Sous l'influence du groupe culturel Rhin-Suisse-France orientale, l'évolution des pratiques funéraires, de l'inhumation richement dotée d'objets personnels de la fin du Bronze moyen et du début du Bronze final conduit vers des tombes à crémation « minimalistes » et nettement plus pauvres en mobilier, ce qui ne permet pas une lecture archéologique claire du défunt autour de son statut social. La transformation du corps par le feu, la quasi-absence de effets personnels et les architectures plutôt modestes des sépultures livrent très peu d'informations en ce sens. L'ensemble des gestes déployés mettent toutes les sépultures au même niveau, ne laissent pas apparaître une quelconque hiérarchisation et donnent l'apparence d'un lissage social général. L'adoption massive de la crémation transforme en effet la manière dont les restes humains sont enfouis car la fosse sépulcrale s'ajuste aux dimensions de l'amas osseux contenu dans une urne céramique ou organique. Les quelques objets personnels, parures, mais également armes ou outils présents dans les sépultures sont déposés sous forme d'objets brûlés et déformés ou représentés par des gouttelettes de bronze issus d'articles ayant été portés par le défunt sur le bûcher funéraire. Ainsi, le point focal des funérailles semble avoir été déplacé. Dans le cas des inhumations du début du Bronze final, l'ensevelissement du corps

constitue une véritable mise en scène de la mort, le corps est déposé avec sa panoplie personnelle et le dépôt funéraire dans une sépulture dotée d'une architecture souterraine et aérienne élaborée au cours d'un cérémonial évident. Dans le cas des incinérations, la transformation du corps sur le bûcher funéraire pourrait constituer le moment clé des funérailles, le ramassage et dépôt des restes devenant secondaire.

La pratique de la crémation et le dépôt des restes osseux dans des sépultures d'apparence très modeste continue dans la région au moins jusqu'au milieu du VII^e siècle avec l'apparition des sépultures à épée du Hallstatt C2 (sites de Jaulnes et de Lavau) (fig. 64).

Comme évoqué ci-dessus, pour la dernière étape du Bronze final et le début du premier âge du Fer, la région dispose d'une trentaine de sépultures, uniquement des crémations, réparties sur seulement sept sites uniquement localisés dans la partie orientale de la zone atelier, entre les communes de Jaulnes et La Villeneuve-au-Châtelot. Il faut signaler qu'aucun ensemble funéraire de cette période n'a été repéré au niveau de l'interfluve Seine-Yonne, ni dans la plaine en aval de la confluence à l'ouest où l'on observe pourtant une densité plus importante de sites d'habitat.

Comme déjà évoqué ci-dessus, la majorité des sites funéraires se présente sous la forme de petits ensembles de sépultures regroupés au sein de nécropoles monumentales fondées anciennement. Les sépultures sont d'apparence modeste, les restes osseux sont contenus dans une urne céramique enfouie dans une fosse étroite creusée aux dimensions du dépôt. L'urne, un récipient de forme fermée ou une jatte tronconique, peut être associée à un ou plusieurs vases accessoires (jusqu'à trois), des écuelles, tasses ou encore des pots carénés. Toute la production céramique est en pâte fine et plutôt bien soignée dans sa réalisation. De rares objets métalliques sont associés au dépôt, il s'agit uniquement de petits éléments de parure comme par exemple, un bouton en calotte en alliage cuivreux livré par l'incinération 2027 de la nécropole de Jaulnes « le Bas des Hauts Champs » (Peake *et al.*, 2011) (fig. 65).



Figure 64 : Tombe à épée de type Mindelheim en fer du Hallstatt C2 (VII^e siècle av. n. e.) de la nécropole de Jaulnes « le Bas des Hauts Champs » (cliché N. Ameye, Inrap)

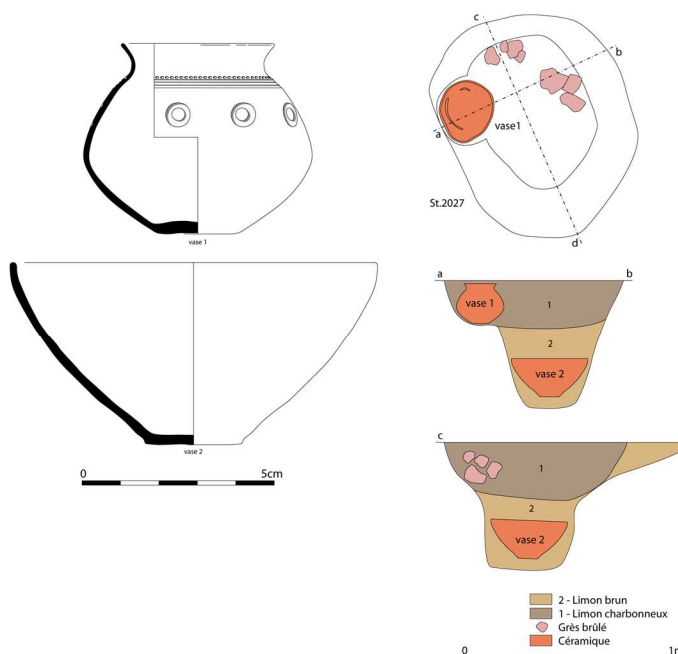


Figure 65 : Exemple d'une incinération « modeste » du Ha B2-3/Ha C de la nécropole de Jaulnes « le Bas des Hauts Champs » (d'après Peake *dir.* 2011, fig. 44 ; infographie P. Pihuit, Inrap)

L'ensemble funéraire du Nogentais qui s'étend sur la rive droite de la Seine sur les communes de Barbuise et La Villeneuve-au-Châtelot à une vingtaine de kilomètres en amont de Villiers-sur-Seine, a livré un total de 17 sépultures datées de la dernière étape du Bronze final, dont sept sont localisées sur les aires internes des enclos fossoyés ou abritées sous des tertres constitués de terre et de dalles de grès (Piette, 1999 ; Piette, Mordant dir. 2019, p. 106, fig. 10 et 115). La sépulture la plus imposant est sans doute l'incinération 10, au centre d'un enclos fossoyé circulaire (E44i) de 15 m de diamètre (fig. 66a). Il s'agit de la tombe d'un sujet adulte plutôt robuste, dont les esquilles osseuses et des fragments et gouttelettes de bronze sont dispersées dans plusieurs récipients céramiques (fig. 66 b et c). Le dépôt de neuf vases, jattes, coupelles et gobelets s'inscrit dans un espace rectangulaire de 0,85 m par 0,6 m correspondant à un probable coffre en bois (Piette, Mordant, 2019, p. 134-137). Le fossé de l'enclos E44i est bien conservé avec une largeur de 1,6 m à 2 m pour une profondeur de 1,3 m à 1,55 m. Il comporte une interruption au sud. Les fragments d'une petite dizaine de récipients céramiques ont été retrouvés éparpillés dans le comblement du fossé. Ces récipients pourraient provenir de sépultures détruites ou constitueraient des vestiges d'activités cultuelles et/ou commensales qui se seraient déroulées sur ou à proximité du monument.

Cette sépulture s'inscrit dans un complexe funéraire et cultuel monumentalisé qui se développe à partir de la deuxième moitié de l'étape moyenne du Bronze final et perdure jusqu'à la fin de la dernière étape du Bronze final. Les aspects cultuels de cet ensemble seront abordés dans la partie 4 de ce travail. En ce qui concerne ces témoins funéraires, la monumentalisation d'environ un tiers des tombes datées de la fin du Bronze final exprime une hiérarchie bien visible du domaine funéraire, reflet peut-être de la même hiérarchie sociale dans le monde des vivants. Il est donc tentant de rapprocher au cours de cette phrase, des défunts privilégiés de La Villeneuve-au-Châtelot aux élites installées à quelques kilomètres en aval à Villiers-sur-Seine. Cependant, il demeure le problème de la typochronologie des céramiques retrouvées en contexte funéraire, largement évoqué par M. Roscio dans son étude de La Villeneuve-au-Châtelot (Roscio, in Piette, Mordant, 2019, p. 202). Elle note, en effet, la difficulté de rapprocher les céramiques funéraires qui affichent des légères différences de forme et de décor de celles retrouvées en milieu domestique sur lesquelles sont fondées les typochronologies actuellement en vigueur. L'élaboration d'une typochronologie régionale uniquement basée sur les céramiques funéraires de cette période s'avère pour l'instant irréalisable du fait de l'ampleur encore trop modeste du corpus. Dans l'attente, on constate un flottement dans la datation des céramiques funéraires entre la dernière étape du Bronze final et le début du premier âge du Fer, qui ne permet donc pas d'affirmer avec certitude par exemple une contemporanéité entre le site de Villiers-sur-Seine et les ensembles de La Villeneuve-au-Châtelot. Néanmoins, aussi tenues soient-elles, les données funéraires de cette dernière étape du Bronze final, expriment une hiérarchisation qui dénote probablement une société hautement organisée et structurée.

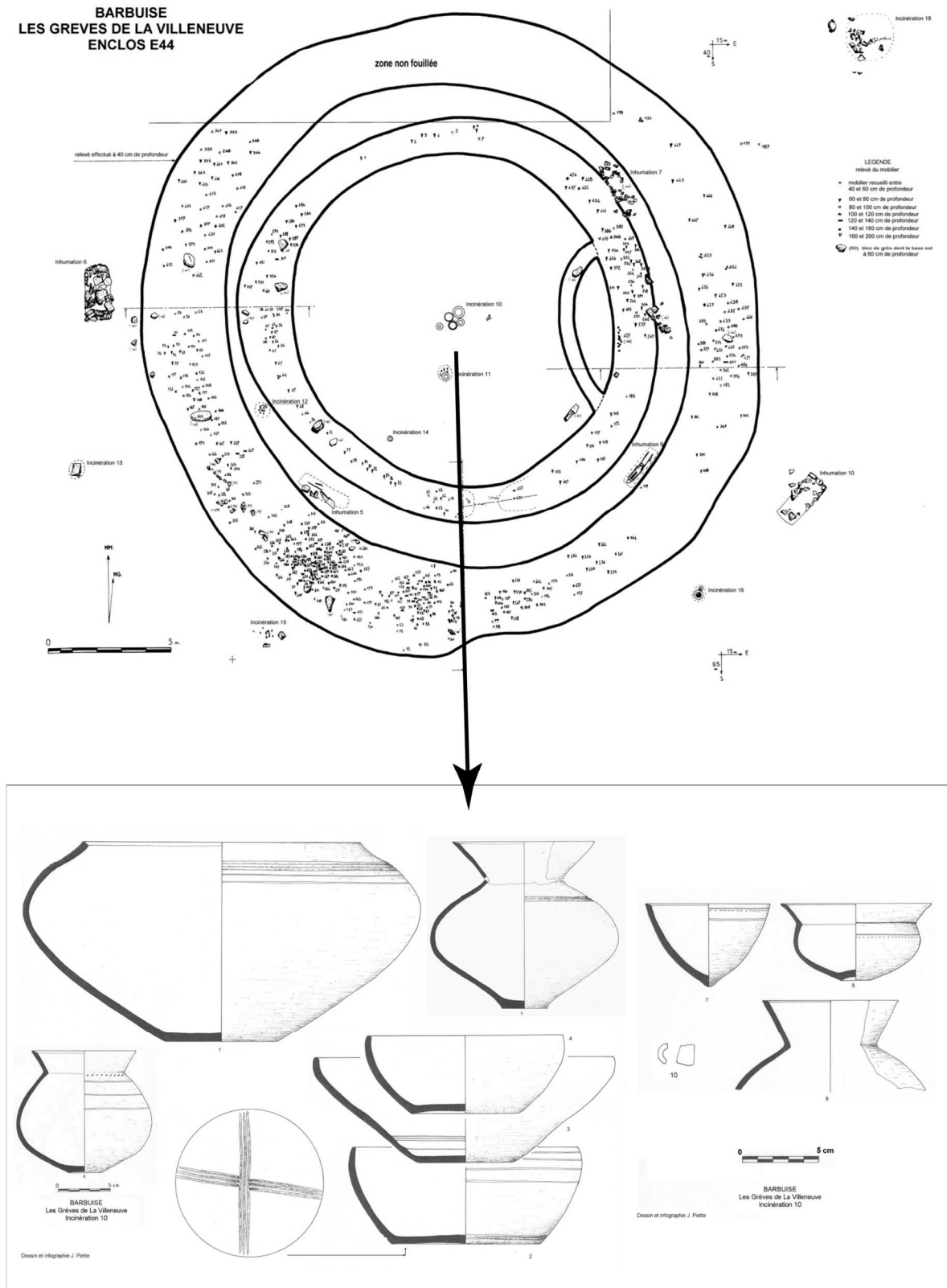


Figure 66 : Le monument E44 et sa sépulture centrale incinération de l'ensemble funéraire de Barbuise - La Villeneuve-au-Châtelot. Plan du monument et dépôt céramique de la sépulture 10 d'après Piette, Mordant dir., 2019, figs. 146, 166 et 167).

2.3 - Conclusions préliminaires

2.3.1 - Critique des clés de lecture employées

Cette analyse des festins grâce aux clés de lecture proposées par B. Hayden montre à quel point il est difficile d'identifier matériellement ces manifestations à partir des données archéologiques néanmoins abondantes et provenant de sites bien documentés. Rappelons qu'il s'agit de critères pris à partir d'études de cas ethnographiques et utilisés par B. Hayden dans le cadre de sa recherche sur les sociétés transégaliennes de chasseurs-cueilleurs. Dans ces contextes archéologiques, ces clés d'analyse permettent de déceler et de définir des activités commensales avec perspicacité, surtout quand elles sont appliquées à des sites créés et utilisés uniquement dans l'objectif de préparer ces manifestations festives. Ce qu'il importe de retentir ici, dans le cadre de la présente étude, est qu'il ne s'agit pas d'analyser les sites de festins en tant que tels, mais dans un premier temps de reconnaître des manifestations commensales qui se sont déroulées dans les habitats malgré la complexité inhérente à ce type d'analyse.

Clé de lecture n° 1 : Le choix de lieu

Dans le cas des sites étudiés ici, le choix de lieu, n'est pas semble-t-il fait en fonction de l'organisation du festin, mais en fonction de la faisabilité de s'investir dans un lieu de vie implanté dans un secteur géographique qui permet un fonctionnement au quotidien convenable et une viabilité de l'occupation sur le moyen ou long terme. Néanmoins, cette clé d'analyse a permis de revoir la répartition des sites de cette période de l'extrême fin de l'âge du Bronze le long de la vallée en utilisant le filtre de leur accessibilité et le temps de parcours d'un site à l'autre à partir de la Seine et les cours d'eau secondaires. Cette analyse a notamment rallongé les distances entre sites en amont où la Seine adopte un tracé de grands méandres et a un peu raccourci les distances entre sites sur sa partie aval où la Seine adopte un tracé plus rectiligne. Le parcours à pied « sec » entre les sites en sortant de la basse plaine et en suivant la ligne de terrasse au nord comme au sud de la vallée, les résultats modifient les résultats en rééquilibrant le temps de parcours vers l'amont du fleuve.

Cet exercice a mis en avant le relatif isolement du site de Villiers-sur-Seine malgré sa localisation en bordure de la Seine, mais à plus de dix kilomètres de l'habitat contemporain le plus proche. Ce parcours correspond à un trajet de plus de deux heures par bateau à rame. Il a aussi permis de souligner, qu'en l'état actuel de la documentation, que Villiers-sur-Seine est localisé dans une partie de la vallée qui s'avère vierge de toute occupation antérieure (à l'exception des sépultures néolithiques) et donc en-dehors des secteurs habituellement occupés pendant le Bronze final où les installations se succèdent pendant plusieurs siècles.

Au final, le choix de lieu apparaît important pour les raisons citées ci-dessus, mais il dépend de facteurs qui ne sont pas nécessairement liés à l'organisation de festins.

Clé de lecture n°2 - Les aménagements particuliers en lien avec le festin

Différents types d'aménagement retrouvés sur les habitats ont été examinés dans l'objectif de déterminer s'ils ont un lien structurel avec le festin. Le premier type d'aménagement pris en compte est le système fossoyé identifié sur trois sites : Boulancourt, Villiers-sur-Seine et La

Grande Paroisse. La fonction des systèmes de fossé et de palissade de ces trois sites a déjà évoqué en fin de la partie 2.2.2., mais on peut insister de nouveau sur la dimension ostentatoire des aménagements de Villiers-sur-Seine et de La Grande Paroisse qui ne semblent pas découler de préoccupations défensives, mais qui servent à matérialiser la limite du site, la rendre visible dans le paysage environnant et prouver aux visiteurs la grande importance des lieux. Il est donc tout-à fait possible que ces aménagements aient été conçus et construits en vue de tenir des festins, puisqu'ils délimitent de manière formelle et solennelle un espace réservé pour le déroulement de ces potentiels événements.

Les bâtiments constituent le deuxième type d'aménagement qui pourrait avoir un lien avec les festins, notamment s'il s'agit de grandes constructions permettant d'abriter de nombreux convives. Trois grands bâtiments ont été identifiés sur les sites de Barbuise et de Villiers-sur-Seine, des constructions vastes de plusieurs dizaines de mètres de superficie interprétables comme des maisons de chefs, avec de l'espace utile pour accueillir de nombreux invités lors de ces événements commensaux. Il est donc tout à fait possible d'établir un lien entre les grands bâtiments et les festins.

Le troisième type d'aménagement considéré porte sur les structures de combustion/cuisson, nécessaires pour la préparation des aliments dans le cadre d'une consommation au quotidien, mais surtout au moment des festins. Trois sites ont livré en nombre ce type de structure : Villiers-sur-Seine, Pont-sur-Seine et Buchères. Pour Pont-sur-Seine, il s'agit d'une vingtaine de zones de combustion qui s'étendent sur un espace relativement restreint de 4000m² ; à Villiers-sur-Seine 19 structures de combustion se répartissent sur un site de deux hectares environ avec des structures de combustion ouverte, mais également des fours. À Buchères, il s'agit de quatre structures de combustion en place et de nombreux fragments de sole et de parois de four retrouvés dans les fosses de rejet sur une emprise d'une dizaine de hectares. Il est difficile de faire un lien formel entre ces structures polyvalentes, employées pour la cuisson des aliments, mais aussi pour la cuisson des céramiques, qui étaient sans doute utilisées quotidiennement et les pratiques festives. Les nombreuses zones de combustion matérialisées par des concentrations de blocs de grès brûlés et des plaques d'argile cuite et rubéfiée à Pont-sur-Seine sont notables sur ce site dont le niveau d'occupation est parfaitement scellé sous un apport massif de sédiments fluviatiles. Aurait-on observé une même concentration de ces zones de combustion sur les autres sites du secteur où les niveaux d'occupation ne sont pas conservés ? Ou l'emprise de la fouille de Pont-sur-Seine correspond-elle à un secteur de l'habitat réservé à des activités spécifiques ? R. Collas souligne la diversité du mobilier retrouvé dans ce secteur qui renvoie à différentes activités de poterie, travail de la pierre, du métal et du textile ; à noter aussi le grand nombre d'outils de mouture qui répondrait au besoin de nourrir une population importante (Collas, 2018, vol. 2, p. 415). Ces observations suggèrent donc une zone annexe, en périphérie de l'habitat localisé sur la butte, dévolue à diverses activités dont la préparation de la nourriture, au quotidien et lors d'un festin ?

Sur les sites pris en compte dans cette étude, cette clé d'analyse des aménagements spécifiques apparaît assez peu efficiente pour la reconnaissance des festins, cependant ce paramètre mérite d'être pris en considération dans une perspective d'une analyse globale des activités commensales.

Clé de lecture n° 3 - Les modalités de rejets particuliers dans des creusements réutilisés

Ce critère touche à l'analyse quantitative et qualitative du mobilier recueilli sur un site archéologique dans l'optique de déterminer comment les déchets ont été traités. Un rejet anormal ou pas conforme, différent de celui attendu sur un site d'habitat, avec des récipients peu fragmentés, un rejet massif sur place, des restes culinaires abondants et peu fragmentés, seraient des indicateurs fiables pour reconnaître des activités commensales sur le site. Celles-ci seraient en effet suivies d'un abandon immédiat ritualisé *in situ* les reliefs du repas, de la vaisselle de préparation et de service dans des fosses creusées à cet effet. Cette clé de lecture, plutôt performante pour la céramique, permet d'identifier les sites où elle est particulièrement abondante avec un taux de fragmentation plutôt bas ou, à l'inverse, elle met en lumière les habitats ayant livré un corpus céramique particulièrement fragmenté. Il a été possible pour l'assemblage céramique de Villiers-sur-Seine d'affiner cette analyse en calculant la représentativité des récipients quand ils étaient rejetés (récipients entiers ou des tessons épars). Les résultats, moins tranchés par rapport ce qui pouvait être attendu, a néanmoins permis d'identifier des ensembles clos « hors-normes » dont le rejet pourrait avoir un lien effectif et direct avec le festin. En effet, les structures 149 et 185, localisées à quelques dizaines de mètres au sud des grands bâtiments et la structure 551 localisée juste au nord ont livré des ensembles céramiques qui se distinguent par un pourcentage élevé de récipients complets (jusqu'à 24%) associé un taux plutôt bas de la fragmentation. Il s'agit donc d'ensembles constitués de récipients complets, rejetés peu de temps après leur utilisation, peut-être suite à un repas pris en collectivité. En ce qui concerne les études de faune, cette clé d'analyse, très efficace, a permis de clairement distinguer, par la quantité de vestiges osseux rejetée, les sites où potentiellement des festins ont eu lieu. En effet, les restes archéozoologiques sont généralement peu abondants sur les habitats de la fin de l'âge du Bronze et la présence d'une très grande quantité de faune comme c'est le cas à Villiers-sur-Seine et Boulancourt indique très clairement une consommation hors-norme de viande et le rejet direct des déchets culinaires directement après consommation.

Clé de lecture n°4 - Les objets de prestige, les objets liés au festin

Ont été pris en compte dans ce volet d'analyse des objets métalliques qui s'avèrent relativement rares sur les sites d'habitat du Hallstatt B2-3 et certains éléments du vaisselier céramique, dont les plats de prestige, des grandes jattes de présentation hautement décorées, les tasses et les gobelets pour lesquels l'on suppose un usage individuel. Dans le contexte des sites de la zone d'atelier, la prise en compte des objets métalliques comme indicateur d'activités commensales n'est pas du tout opérationnelle et ceci pour plusieurs raisons. Tout d'abord, ces objets sont rares sur les sites d'habitat de la région concernée, qui ne livrent que quelques objets par gisement. En sus, un examen des catégories fonctionnelles révèlent qu'il s'agit principalement d'éléments de parure et en grande majorité des épingles, ou d'éléments disparates (tôles, gouttelettes, fragments d'objets), témoignant principalement d'une activité métallurgique sur le site. Aucun objet retrouvé ne peut être donc spécifiquement lié aux festins.

En ce qui concerne l'analyse de la céramique en utilisant la clé de lecture des objets de prestige liés au festin, la composition du vaisselier ne semble pas non plus un indicateur complètement fiable des manifestations commensales. La grande variation des assemblages céramiques n'a pas permis de déterminer un assemblage « standard » domestique, référentiel nécessaire

pour identifier les corpus « hors-normes ». Par ailleurs, la présence de vaisselle de prestige sur un habitat, indiquerait éventuellement le statut élevé sur site, sans pour autant indiquer l'organisation de manifestations commensales. Néanmoins, on note le nombre élevé des grands plats de présentation finement peints à Villiers-sur-Seine, qui auraient sans doute pu servir lors des événements festifs. Cependant, cette proposition n'a pas pu être corroborée par une surreprésentation de contenants individuels, gobelets et tasses à Villiers-sur-Seine, qui auraient pu signaler des rassemblements festifs, comme cela a été proposé à partir des vestiges retrouvés à Onnens et Corcelles-près-Concise (*c.f.* partie 3.2.1 et David-Elbialli *et al.*, 2014). Enfin, la présence d'un grand nombre de pots à cuire à Villiers-sur-Seine pourrait être un indicateur de festins, mais ceci dépend également de l'échelle de temps considérée pour la durée de vie opérationnelle de ces récipients. Pour conclure, cette approche montre la performance fort relative de cette clé d'analyse pour reconnaître les festins dans le registre archéologique, néanmoins, différentes analyses peuvent participer à la reconnaissance de ces manifestations commensales.

Clé de lecture n° 5 – Une nourriture abondante et choisie

Cette clé d'analyse est sans doute celle qui a fourni les résultats les plus concluants pour déterminer de manière tangible le déroulement de manifestations commensales sur un site. La nourriture (et la boisson) constituant l'élément essentiel d'un festin, l'étude des restes alimentaires se trouve donc au cœur de cette problématique. Elle concerne, les types d'aliments, leur préparation, la quantité et la manière dont ils étaient consommés. Pour les assemblages archéozoologiques, une simple comparaison du nombre de restes et les espèces consommées (porc et cerf) entre sites de la zone d'atelier a permis de constater le caractère exceptionnel des sites de Villiers-sur-Seine et Boulancourt où la consommation carnée était importante, avec à Villiers-sur-Seine des pics de consommation à des moments précis dans l'année, au printemps et en hiver. Ces pics de consommation correspondent probablement à ces festins tenus régulièrement sur le site. Les observations effectuées sur la découpe et la standardisation des pièces de viande en taille et en poids suggèrent également un partage équitable entre convives au moment d'une manifestation commensale. La consommation végétale ne montre pas des résultats aussi affirmés, néanmoins, la présence de grandes quantités de grains de millet carbonisés agglomérés en blocs sur deux sites du corpus pourrait être un bon indicateur de préparations particulières dans le cadre de ces grands repas communautaires.

Clé de lecture n° 6 – la présence d'un « personnage triple A »

Cette clé d'analyse cherche à identifier des personnages de rang élevé détenteur de l'autorité socio-économique nécessaire pour organiser et participer à des festins au sein de leur propre groupe ou proposés par des communautés voisines. Cette recherche a engendré un examen du contexte funéraire au sein de la zone atelier dans l'objectif de reconnaître ces personnages par leurs sépultures riches et prestigieuses. Dans ce secteur géographique, les sépultures de la dernière étape du Bronze final sont très rares et elles se matérialisent par des incinérations d'apparence modeste et généralement dépourvues de viatiques personnels où les symboles de richesse et de pouvoir sont absents. Le complexe funéraire de La Villeneuve-au-Châtelot comprend de rares sépultures privilégiées qui pourraient être contemporaines des habitats

de la transition Bronze-Fer (dont celui de Villiers-sur-Seine ou du Gué Dehan) sans qu'une correspondance chronologique stricte puisse être formellement établie (*cf. supra*). La question de la présence dans le secteur de personnages importants détenant un pouvoir local et instigateurs de festins dans une optique de cohésion sociale ou de compétition économique n'est donc pas pour l'instant complétement résolue. Une hiérarchie sociale existe cependant même si elle ne transparaît pas de manière ostentatoire dans le domaine funéraire.

n°	critère	pertinence	observation
clé n°5	une nourriture choisie et abondante	très pertinente	surtout en ce qui concerne la consommation carnée
clé n°3	les modalités de rejet particulier	pertinente	pertinente dans le cas d'analyse de gros sites avec un mobilier abondant
clé n°4	les objets de prestige, les objets liés au festin	moyennement pertinente	pas du tout pertinente pour les objets métalliques, peu pertinente pour la céramique, mais utile quand elle est associée aux modalités de rejet
clé n°1	le lieu	peu pertinente	Le choix de lieu est dépendant de facteurs qui ne sont pas nécessairement liés à l'organisation de festins
clé n°2	les aménagements	peu pertinente	ne peut être utilisée que dans le cadre d'une analyse globale afin de renforcer la lecture des activités commensales.
clé n°6	la présence d'un personnage triple A	pas du tout pertinente	absence de paramètres dans le contexte funéraire qui permettent une lecture hiérarchisée des défunts

Figure 67 : Classement des clés d'analyse selon leur pertinence à identifier les manifestations commensales sur les sites d'habitat

Les observations énumérées ci-dessous soulignent un bilan plutôt mitigé des clés d'analyse suggérées par B. Hayden pour permettre une lecture des festins sur les sites archéologiques. Il s'avère intéressant de classer les six critères selon leur facilité d'emploi et selon leur pertinence à identifier les manifestations commensales sur les sites (fig. 67). Ce classement souligne que les clés de lectures qui se sont avérées les plus pertinentes dans l'analyse du corpus des sites sont celles qui concernent directement le mobilier, le type de mobilier et les modalités de son rejet, les clés de lecture 5 et 3. Une analyse prioritairement centrée sur ces deux critères, mais en intégrant la totalité des marqueurs (à l'exception de celle de la présence d'un personnage triple A, *cf. supra*) ne pourra que renforcer la pertinence des résultats et conforter les interprétations.

2.3.2 - Manifestations commensales dans la vallée de la Haute Seine : quels sites ?

Malgré les critiques formulées ci-dessus, une lecture comparée des sites a été tentée, d'abord pour chaque clé d'analyse, puis globalement en combinant les résultats. Pour ce faire, une évaluation des données a été réalisée à partir d'un système de scores, système parfois un peu subjectif, mais simple pour permettre la comparaison directe des sites entre eux.

Clé de lecture n°1 – le choix de lieu

Les trois paramètres examinés dans la partie 2.2.1 ont été pris en compte ici, à savoir la localisation, la topographie et la distance du site d'un cours d'eau majeur :

- pour la localisation à proximité d'un point d'eau, un score de « 1 » a été accordé à chaque

site, puisque tous les sites ont un accès direct à un cours d'eau.

- pour la topographie, les scores ont été accordés selon le caractère remarquable du lieu.

Ainsi, les sites de hauteur qui investissent des lieux remarquables obtiennent le score de « 1 », ceux localisés à la confluence de deux cours d'eau (Villiers-sur-Seine et La Grande Paroisse) ont reçu un score de 0,5 et les autres un score de 0.

- pour le critère « distance d'un cours d'eau majeur », le plus éloigné le site d'un cours d'eau majeur aura le score le plus bas et à l'opposé le score le plus élevé sera de 1.

site	Lieu-dit	localisation	Distance d'un cours d'eau majeur (km)	score localisation	score topographie	score distance d'un cours d'eau majeur	Total sur 3
Château-Landon	Saint Severin	vallée du Fusain	0	1	1	1	3
Boulancourt	Le Châtelet	vallée de l'Essonn	0	1	1	1	3
Villiers-sur-Seine	Le Gros Buisson	Bassée ouest	0	1	0,5	1	2,5
La Grande Paroisse	la Pièce des Loges	confluence aval	0,9	1	0,5	0,5	2
Pont-sur-Seine	le Gué Dehan	Bassée est	0,2	1	0	1	2
Gron	les Sabions	vallée de l'Yonne	0,1	1	0	1	2
Gron	Port au vin	vallée de l'Yonne	0,1	1	0	1	2
Passy-Véron	les Grandes Noues/la Truie Pendue	vallée de l'Yonne	0,2	1	0	1	2
Marolles-sur-Seine	le Grand Canton/les Prés Hauts	Interfluv sud	0,4	1	0	0,6	1,6
Barbey	le Chemin de Montereau	Interfluv sud	0,5	1	0	0,5	1,5
Bailly	la Haute Borne	Bassée ouest	0,5	1	0	0,5	1,5
Pont-sur-Seine/Mamay-sur-Seine	les Gravières	Bassée est	0,5	1	0	0,5	1,5
Villemanoche	les Quatre-Merles	vallée de l'Yonne	0,6	1	0	0,4	1,4
Cannes-Ecluse	le Petit Noyer	Interfluv ouest	0,7	1	0	0,3	1,3
Ville-Saint-Jacques	le Fond des Vallées	confluence aval	4	1	0	0,1	1,1
Varennes-sur-Seine/Ville-Saint-Jacques	Volstin/Bois d'Echalas	confluence aval	4	1	0	0,1	1,1
Varennes-sur-Seine	le Volstin	confluence aval	4	1	0	0,1	1,1
Varennes-sur-Seine	la Justice	confluence aval	1	1	0	0,1	1,1
Gouaix	les Seizelles	Bassée ouest	1,6	1	0	0,1	1,1
Grisy-sur-Seine	les Champs Pineux	Bassée ouest	1,65	1	0	0,1	1,1
Barbuise	l'Erable	Bassée est	1,8	1	0	0,1	1,1
Barbuise	les Gargouettes	Bassée est	1,9	1	0	0,1	1,1
Buchères	Parc Logistique de l'Aube	vallée de la Haute Seine amont	4	1	0	0,1	1,1

Figure 68 : Score des sites selon la clé de lecture n°1 « lieu » : les critères retenus sont la localisation, la topographie et la distance du site d'un cours d'eau majeur.

Ces trois scores ont été cumulés pour un total maximum possible de 3 points (fig. 68). Les sites d'hauteur, Boulancourt et Château-Landon atteignent ce maximum de trois points, Villiers-sur-Seine est à 2,5 points, les autres scores tombent entre 2 et 1,1 points en fonction de la localisation du site.

Le critère « habitat de hauteur » s'impose et force la lecture de ces valeurs, mais cependant ce critère très dépendant de la topographie ne peut être considéré comme suffisant pour cette recherche de sites favorables de manifestations commensales.

Clé de lecture n°2 – les aménagements en lien avec le festin

Les comparaisons entre sites ont été effectuées selon la présence/absence des structures : système fossoyé ou palissadé, grands bâtiments, fours ou autres types de structures de combustion (fig. 69). La présence donne un score d'un point, l'absence n'est pas créditée ; les sites ont été classés selon le total obtenu, au maximum 3. La lecture du tableau renforce la position prépondérante des grands habitats de Villiers-sur-Seine, Buchères et Pont-sur-Seine. Boulancourt figure mal dans ce classement, car il n'a pas fait l'objet d'une fouille intégrale.

site	Lieu-dit	système de délimitation du site (fossé, palissade)	grands bâtiments	fours et structures de combustion	Total sur 3
Villiers-sur-Seine	Le Gros Buisson	1	1	1	3
Pont-sur-Seine	le Gué Dehan	1	0	1	2
Buchères	Parc Logistique de l'Aube	0	1	1	2
La Grande Paroisse	la Pièce des Loges	1	1	0	1
Marolles-sur-Seine	le Grand Canton/les Prés Hauts	0	1	0	1
Bailly	la Haute Borne	0	1	0	1
Grisy-sur-Seine	les Champs Pineux	0	1	0	1
Barbuise	l'Erable	0	1	0	1
Gron	les Sablons	0	1	0	1
Boulancourt	Le Châtelet	1	0	0	1
Ville-Saint-Jacques	le Fond des Vallées	0	0	0	0
Varennnes-sur- Seine/Ville-Saint- Jacques	Volstin/Bois d'Echallas	0	0	0	0
Varennnes-sur- Seine	Ferme le Volstin	0	0	0	0
Varennnes-sur-Seine	la Justice	0	0	0	0
Cannes-Ecluse	le Petit Noyer	0	0	0	0
Barbey	le Chemin de Montereau	0	0	0	0
Gouaix	les Seizelles	0	0	0	0
Barbuise	les Gargouettes	0	0	0	0
Pont-sur- Seine/Marnay-sur- Seine	les Gravières	0	0	0	0
Villemannoche	les Quatre-Merles	0	0	0	0
Gron	port au vin	0	0	0	0
Passy-Véron	les Grandes Noues/la Truie Pendue	0	0	0	0
Château-Landon	Saint Severin	0	0	0	0

Figure 69 : Score des sites selon la clé de lecture n°2 « aménagement » : les critères retenus sont le système de délimitation du site, présence de grands bâtiments et la présence de structures de combustion/fours.

Clé de lecture n°3 – les modalités de rejet

Les trois critères choisis pour cette comparaison sont : le nombre de restes, le nombre minimum d'individus (NMI) pour la céramique et le nombre de restes pour l'assemblage archéozoologique. Les ensembles ont été évalués par des appréciations d'abondance à partir des chiffres réels.

Très abondant : pour les assemblages céramiques de plus de 20000 restes, un NMI de + 5000 et les assemblages archéozoologiques de plus de 30000 restes, un score de 1 par critère

Abondant : les assemblages céramiques d'entre 10000 et 20000 restes, un NMI d'entre 2000 et 5000, les assemblages archéozoologiques d'entre 30000 et 10000 restes, un score de 0,7 par critère

Moyennement abondant : les assemblages céramiques de 5000 à 10000 restes, un NMI d'entre 500 et 2000 ; les assemblages archéozoologiques de 2000 à 10000, un score de 0,5 par critère

Pauvre : les assemblages céramiques inférieurs à 5000 restes, un NMI inférieur à 500 ; les assemblages archéozoologiques de moins de 2000 restes, un score de 0,2

site	Lieu-dit	céramique NR	Céramique NMI	faune	total sur 3
Villiers-sur-Seine	Le Gros Buisson	abondante	grand NMI	abondante	3
Buchères	Parc Logistique de l'Aube	abondante	grand NMI	moyennement abondante	2,5
Boulancourt	Le Châtelet	abondante		abondante	2
Pont-sur-Seine	le Gué Dehan	abondante	NMI modeste	moyennement abondante	1,2
Varennnes-sur-Seine	ferme le Volstin	moyennement abondante	NMI modeste	assemblage modeste	1,1
Ville-Saint-Jacques	le Fond des Vallées	moyennement abondante	NMI modeste	pauvre	0,7
Château-Landon	Saint Severin	moyennement abondante	NMI modeste	pauvre	0,7
Varennnes-sur-Seine/Ville-Saint-Jacques	Volstin/Bois d'Echallas	moyennement abondante	NMI modeste		0,6
Cannes-Ecluse	le Petit Noyer			assemblage modeste	0,5
Marolles-sur-Seine	le Grand Canton/les Prés Hauts			pauvre	0,2
Barbey	le Chemin de Montereau			assemblage modeste	0,5
Varennnes-sur-Seine	la Justice	peu abondante	NMI modeste	pauvre	0,6
Balloy	la Haute Borne	peu abondante	NMI modeste	pauvre	0,6
Pont-sur-Seine/Marnay-sur-Seine	les Gravières	peu abondante	NMI modeste	pauvre	0,6
Barbuise	l'Erable	peu abondante	NMI modeste		0,4
Barbuise	les Gargouettes	peu abondante	NMI modeste		0,4
Gron	port au vin	peu abondante	NMI modeste		0,4
Gron	les Sablons	peu abondante	NMI modeste		0,2
Grisy-sur-Seine	les Champs Pineux			assemblage modeste	0,2
la Grande Paroisse	la Pièce des Loges				
Gouaix	les Seizelles				
Villemanoch	les Quatre-Merles				
Passy-Véron	les Grandes Noues/la Truie Pendue				

Figure 70 : Score des sites selon la clé de lecture n°3 « modalités de rejet » : les critères retenus sont le nombre de restes (NR) de la céramique, le nombre minimum d'individus (NMI) et le nombre de restes archéozoologiques.

Les cases du tableau en grisé correspondent à une absence de données disponibles pour ce critère (fig. 70). Neuf des 23 sites du corpus ont livré des données complètes permettant une comparaison fiable. Comme pour les autres clés de lecture, les sites les plus marquants arrivent en tête du classement : Villiers-sur-Seine, Buchères, Boulancourt et Pont-sur-Seine.

Clé de lecture n°4 – Les objets de prestige, les objets liés au festin

Deux critères ont été retenus pour cette comparaison : la présence des gobelets selon le pourcentage de l'assemblage et la présence/absence de grandes jattes peintes polychromes de présentation (fig. 71). Le classement des sites selon cette clé d'analyse se trouve quelque peu chamboulé, puisque les sites habituellement en tête, Buchères, Villiers-sur-Seine et Pont-sur-Seine se trouvent bien plus bas. Le site de Boulancourt n'a pas livré de données chiffrées pour la céramique.

site	Lieu-dit	% gobelets	grandes jattes peintes	Total sur 3
Varennnes-sur-Seine	Ferme de Volstin	1	1	2
Château-Landon	Saint Severin	1	1	2
La Grande Paroisse	La Pièce des Loges	0,7	1	1,7
Buchères	Parc Logistique de l'Aube	0,7	1	1,7
Villiers-sur-Seine	Le Gros Buisson	0,2	1	1,2
Barbuise	L'Erable	0,2	1	1,2
Barbuise	Les Gargouettes	0,2	1	1,2
Balloy	La Haute Borne	1	0	1
Varennnes-sur-Seine	La Justice	0,5	0	0,5
Cannes-Ecluse	Le Petit Noyer	0,5	0	0,5
Pont-sur-Seine/Marnay-sur-Seine	Les Gravières	0,5	0	0,5
Gron	Port au Vin	0,5	0	0,5
Marolles-sur-Seine	le Grand Canton/les Prés Hauts	0,2	0	0,2
Grisy-sur-Seine	Les Champs Pineux	0,2	0	0,2
Pont-sur-Seine	Le Gué Dehan	0,2	0	0,2
Passy-Véron	Les Grandes Noues/la Truie Pendue	0,2	0	0,2
Ville-Saint-Jacques	Le Fond des Vallées	0,1	0	0,1
Varennnes-sur-Seine/Ville-Saint-Jacques	Volstin/Bois d'Echallas	0,1	0	0,1
Barbey	Le Chemin de Montereau			
Gouaix	Les Seizelles			
Villemanoche	Les Quatre-Merles			
Gron	Les Sablons			
Boulancourt	Le Châtelet			

Figure 71 : Score des sites selon la clé de lecture n°4 « objets de prestige, des objets liés au festin » (scores des gobelets 21-25% du corpus = 1 ; 16-20% du corpus = 0,7 ; 11-15% du corpus = 0,5 ; 10 % et moins = 0,2 ; pour les jattes il s'agit d'un score de 1 pour présence et 0 pour absence)

Clé de lecture n°5 – Une nourriture choisie

Pour cette dernière clé d'analyse, qui concerne la qualité alimentaire, ont été retenus les critères qui semblent les plus pertinents : le pourcentage du porc dans le corpus des espèces, la consommation ou non de jeunes porcelets n'ayant pas atteint leur poids optimal et le pourcentage des espèces sauvages dans le corpus (fig. 72).

site	Lieu-dit	porc (%)	jeune porcs	% chasse	porc (%)	jeune porcs	% chasse	
Villiers-sur-Seine	Le Gros Buisson	64	6-12 mois	16	1	1	1	3
Boulancourt	Le Châtelet	61	8-10 mois	3,7	1	1	0,5	2,5
Buchères	Parc Logistique de l'Aube	31	moins 1 an et entre 12-18 mois	5,4	0,7	1	0,5	2,2
Ville-Saint-Jacques	le Fond des Vallées	36	plus d'un an	1	0,7	0,5	0,5	1,7
Pont-sur-Seine	le Gué Dehan	30	1-2 ans	5,7	0,7	0,5	0,5	1,7
Château-Landon	Saint Severin	34	moins 1 an et entre 12-18 mois	0	0,7	1	0	1,7
Varennnes-sur-Seine	ferme le Volstin	11	autour d'un an	2	0,2	0,5	0,5	1,2
Cannes-Ecluse	le Petit Noyer	15	autour d'un an	2	0,2	0,5	0,5	1,2
Balloy	la Haute Borne	32		0	0,7		0	0,7
Varennnes-sur-Seine	la Justice	19		0	0,2		0	0,2

Figure 72 : Score des sites selon la clé de lecture n°5 « nourriture choisie »

Le système de scores est le suivant :

- pourcentage du porc : plus de 60% = 1 ; entre 30 et 59% = 0,7 ; moins de 30 = 0,2

- âge d'abattage des porcs : moins d'un an = 1 ; plus d'un an = 0,5
- pourcentage de la chasse : plus de 10% = 1 ; moins de 10% = 0,5 ; pas présent = 0.

Les sites habituellement classés en tête, Boulancourt, Villiers-sur-Seine et Buchères, s'y retrouvent de nouveau.

Un classement global des sites

En combinant les résultats des comparaisons des sites grâce aux scores liés aux cinq clés d'analyse retenues, un ordonnancement a été tenté selon leur pertinence à identifier les manifestations commensales sur les sites ; ce classement général des sites conforte les tendances déjà observées lors de la prise en compte de chaque clé de lecture (fig. 73).

site	Lieu-dit	n° 5 nourriture choisie	n°3 modalités de rejet	n°1 lieu	n°2 aménagement	n° 4 objets prestigieux
Villiers-sur-Seine	Le Gros Buisson	3	3	2,5	3	1,2
Boulancourt	Le Châtelet	2,5	2	3	1	
Buchères	Parc Logistique de l'Aube	2,2	2,7	1,1	2	1,7
Pont-sur-Seine	Le Gué Dehan	1,7	1,7	2	2	0,2
Varennnes-sur-Seine	Ferme le Volstin	1,2	1,5	1,1	0	2
Château-Landon	Saint Severin	1,7	1,2	3		2
Cannes-Ecluse	Le Petit Noyer	1,2	0,5	1,3	0	0,5
Ville-Saint-Jacques	Le Fond des Vallées	1,7	0,7	1,1	0	0,1
Balloy	La Haute Borne	0,7	0,6	1,5	1	1
Varennnes-sur-Seine	La Justice	0,2	0,6	1,1	0	0,5
La Grande Paroisse	La Pièce des Loges			2	1	1,7
Varennnes-sur-Seine/Ville-Saint-Jacques	Volstin/Bois d'Echalas		1	1,1	0	0,1
Marolles-sur-Seine	le Grand Canton/les Prés Hauts		0,2	1,6	1	0,2
Barbey	le Chemin de Montereau		0,5	1,5	0	
Pont-sur-Seine/Marmay-sur-Seine	Les Gravières		0,6	1,5	0	0,5
Gron	Port au Vin		0,4	2	0	0,5
Barbuise	L'Erbale		0,4	1,1	1	1,2
Barbuise	Les Gargouettes		0,4	1,1	0	1,2
Grisy-sur-Seine	Les Champs Pineux		0,2	1,1	1	0,2
Gron	Les Sablons		0,2	2	1	
Passy-Véron	Les Grandes Noues/La Truie Pendue			2	0	0,2
Villemanoche	Les Quatre-Merles			1,4	0	
Gouaix	Les Seizelles			1,1	0	

Figure 73 : Tableau de classement général des sites selon les cinq clés de lecture retenues (case en gris = données non-disponibles).

Ce sont les sites les plus importants en termes de richesse du mobilier qui arrivent en tête avec de très bons scores. Villiers-sur-Seine détient en effet un maximum de points, réunissant ainsi les critères qui représentent des éléments marqueurs des manifestations commensales. L'étude archéozoologique a clairement mis en évidence que les festins se sont tenus de manière régulière sur le site ; la présente analyse étaye cette hypothèse, avec de bons scores

obtenus pour tous les indicateurs qui signalent le festin. Boulancourt affiche des valeurs similaires à celles de Villiers-sur-Seine et semble également réunir tous les éléments nécessaires à l'accueil des festins : un lieu spectaculaire bien aménagé, une consommation carnée hors-norme et des modalités de rejets particuliers. Une étude détaillée de l'assemblage céramique apporterait des informations complémentaires qui devraient aller dans le même sens. Il est difficile d'être aussi affirmatif pour le deuxième site de hauteur de Château-Landon où les données sont moins fournies. Les structures de l'âge du Bronze se résument en effet à sept fosses miraculeusement préservées sous les bâtiments médiévaux de l'Abbaye de Saint-Séverin, dont la première construction sur l'éperon date du VI^e siècle. Aucun trace d'aménagement du site datant de l'âge du Bronze n'a été repéré lors de la fouille, néanmoins, la qualité du mobilier céramique et les quelques informations livrées par les restes archéozoologiques indiqueraient les mêmes modalités de consommation qu'à Boulancourt et Villiers-sur-Seine, typiques d'un site de rang élevé et peut-être révélateurs de manifestations commensales. La Grande Paroisse « La Pièces des Loges » montre aussi tout le potentiel de rentrer dans ce groupe privilégié de sites accueillant des événements festifs, mais dans l'attente d'une étude des restes archéozoologiques et d'une étude quantitative de la céramique, cette possibilité de festins sur le site reste en suspens. Le site de Buchères a aussi atteint des scores élevés pour quasiment toutes les clés de lecture sauf celle relative au lieu. Cependant, l'assemblage archéozoologique n'a pas montré une consommation carnée particulièrement importante et l'état très fragmenté des restes n'a pas permis de reconnaître un des marqueurs du festin qui est le partage standardisé des pièces de viande. Pour les autres sites du corpus, les scores obtenus permettent de les classer selon leur localisation et leur richesse relatives, mais ne permet pas de reconnaître si des festins y ont eu lieu. Ce constat souligne les limites d'interprétation des résultats de cette analyse, mais également les limites de la pertinence des clés de lecture du festin de B. Hayden quand elles sont appliquées à un corpus archéologique de sites d'habitats. Ce travail n'a pas permis d'identifier avec certitude une présence d'activités commensales au sein des habitats, mais il a néanmoins fourni un cadre formel d'analyse des sites, dont les résultats s'avèrent significatifs. Le classement proposé, qui ordonne les habitats selon leur localisation, leurs aménagements et leur richesse, révèle clairement une hiérarchie de l'occupation de cette période dans la zone géographique étudiée.

En reprenant ce classement, par rapport aux types occupation déterminés en début de la partie 2 : les fermes familiales, les secteurs d'occupation privilégiée et les sites remarquables, on constate que ce sont naturellement les sites remarquables, Villiers-sur-Seine, Boulancourt, Château-Landon, Buchères et Pont-sur-Seine qui sont en tête ou dans le premier tiers du classement. Deux sites, Balloy et Cannes-Ecluse, qualifiés comme des fermes familiales, sont également bien classés, ainsi que les habitats qui appartiennent au pôle d'occupation de Varennes-sur-Seine/Ville-Saint-Jacques/La Grande Paroisse, localisés dans la plaine de la confluence Seine-Yonne aval. Il est difficile de statuer sur les sites dans la partie inférieure du classement, car il s'agit pour une grande partie de gisements où les informations s'avèrent incomplètes notamment pour ce qui concerne les données archéozoologiques. Toutefois, les valeurs basses pour les autres critères pris en compte dans l'analyse indiquent des sites d'envergure modeste. Cette tripartition du classement qui transparaît pourrait suggérer un système à trois niveaux. Tout en haut, se trouvent les sites de statut élevé, dont tous les indicateurs analysés ici – le lieu, les aménagements, les modalités de consommation et de rejet – convergent pour renvoyer l'image d'habitats prestigieux, politiquement puissants et

économiquement riches. Villiers-sur-Seine et Boulancourt réunissent tous les indicateurs de ces sites exceptionnels de statut élevé. Ce n'est pas aussi évident pour Buchères, car bien qu'il affiche un niveau de consommation de la céramique aussi élevé, voire supérieur de celui de Villiers-sur-Seine, les modalités de la consommation alimentaire se retrouvent dans la fourchette habituelle de ceux des sites d'habitat de la région. Les éléments ostentatoires manquent également à Buchères. Le site n'est pas localisé dans un lieu remarquable, il n'est pas cerné par un système fossoyé ou palissadé qui protège et impacte visuellement. Buchères se définit plutôt comme un hameau, où l'association de plusieurs familles exploitant un même territoire lui confère un pouvoir économique et social plus important que les habitats plus modestes. Buchères appartiendrait donc au rang intermédiaire en termes de statut. Les sites de Cannes-Ecluse et Balloy, définis comme des fermes familiales, pourraient aussi appartenir à ce rang intermédiaire, faisant preuve d'une certaine aisance économique vue l'abondance du mobilier céramique et la qualité de la consommation carnée. Une même aisance transparait des habitats localisés autour de Varennes-sur-Seine/Ville-Saint-Jacques/La Grande Paroisse dans la plaine de la confluence Seine-Yonne aval, où la proximité géographique d'autant de sites chronologiquement contemporains (cinq sites sur une surface d'environ 7km²) suggère la mise en place d'un système économique basé sur l'entre-aide et le partage au quotidien avec l'objectif d'améliorer le niveau de vie des habitats et des habitants. La place de La Grande-Paroisse « Pièce des Loges », avec son système palissadé et son mobilier céramique et métallique riche, dans ce maillage de sites de la plaine de la confluence reste à être déterminée par des études complémentaires, mais la possibilité qu'il s'agisse d'un site de rang élevé n'est pas à exclure. Pont-sur-Seine « le Gué Dehan » se trouve aussi parmi les sites les mieux placés du classement, cependant, il n'est pas évident de le caractériser. Ce site est doté d'une conservation exceptionnelle, avec une localisation particulière sur une montille argileuse en milieu fluvial et une configuration de zones de combustion jonchées de pierres thermofractées qui renvoient plutôt à des aires de travail qu'à un lieu de vie, ce qui a mené l'inventeur à proposer l'hypothèse d'une zone artisanale rattachée à un habitat qui se trouverait sur la berge opposée (Collas, 2018, p. 417). La fouille de la suite de cette occupation s'imposerait donc avant de pouvoir statuer.

Pour en revenir aux festins, il semble que seuls les sites de statut élevé, Villiers-sur-Seine et Boulancourt, ont pu accueillir ces manifestations de manière régulière et à un niveau suffisamment soutenu pour laisser ces abondantes traces dans le registre archéologique.

2.3.3 - Des perspectives d'étude : les analyses isotopiques et radiogéniques

Les analyses isotopiques et radiogéniques, permettent une lecture complémentaire des régimes paléalimentaires et renseignent sur la mobilité des populations humaines anciennes, par rapport études paléoenvironnementales et typo-chronologiques du mobilier. Ces analyses ont été aussi appliquées dans le domaine de l'archéozoologie avec l'objectif de comprendre la place socio-économique et culturelle des animaux dans les sociétés anciennes (Pilaar-Birch, 2013). Cette approche concerne aussi l'étude des festins et des projets de recherche récents ont permis d'identifier deux sites en Grande Bretagne.

Pour le Néolithique, assurément l'un des plus emblématiques sites de festin est celui de Durrington Walls dans le Wiltshire et daté du Néolithique final (Parker-Pearson, 2012 ; Craig *et al.* 2015). Site libellé « le site des bâtisseurs de Stonehenge », cet habitat groupé, à environ

3 km de Stonehenge, abritait une population importante correspondant à plusieurs dizaines de maisonnées. Le rejet massif, sur le site, de restes de faune, de graines et d'une grande quantité de récipients céramiques, issus de fosses et de zones de rejet (*middens*) met en évidence la tenue régulière de festins, pendant lesquels a été consommé du porc en grande quantité, dont l'étude des restes souligne une consommation de jeunes bêtes (moins d'un an) pendant l'automne et l'hiver. Des bovins ont également été consommés et les analyses radiogéniques montrent des origines diverses et éloignées, notamment du sud-ouest des Iles Britanniques, du Pays-de-Galles et de l'Ecosse (Viner *et al.* 2010 ; Madgwick *et al.* 2019 ; Evans *et al.* 2019). Des consommations collectives ont été mises en évidence sur le site de Llanmaes, daté du début du premier âge du Fer, dans le sud du Pays-de-Galles (Madgwick, Mulville 2015). L'étude des 73000 restes archéozoologiques de ce « *midden* », particulièrement riche en mobilier met en évidence une majorité de restes de porc, dont la découpe standardisée et la surreprésentation des membres antérieurs renvoient à des pratiques commensales (Madgwick *et al.* 2019). Les analyses sur le strontium confirment qu'une partie des bêtes consommées sur place étaient importées de l'extérieur de la région à au moins une vingtaine de kilomètres du site.

La consommation de jeunes porcs à Villiers-sur-Seine, dont 68% ont moins d'un an, souligne la recherche d'une viande tendre et gouteuse prélevée sur des bêtes qui n'ont pas atteint leur optimum pondéral (Auxiette, *in* Peake dir. 2020, p. 180). Ce choix de consommation ne correspond pas à une régulation habituelle du nombre de bêtes dans un cheptel, mais induit le prélèvement d'animaux à partir de plusieurs troupeaux. La provenance des animaux consommés semble donc l'élément clé pour comprendre pourquoi et comment se déroulaient les festins à Villiers-sur-Seine. Les analyses isotopiques et radiogéniques des restes archéozoologiques et notamment ceux des porcs apporteraient des informations nécessaires pour poursuivre cette réflexion sur les manifestations commensales de Villiers-sur-Seine. Les analyses d'isotopes stables (C, N et O) et radiogéniques du strontium permettraient de vérifier si différents troupeaux ont contribué à l'approvisionnement du site en viande par le biais des variations dans les régimes alimentaires des animaux (analyses d'isotope stables) ou par leur origine géographique (analyse du Sr).

Un approvisionnement local des animaux provenant uniquement de Villiers-sur-Seine et d'habitats localisés autour du site pourrait indiquer des festins de type patronal ou diacritiques organisés par un chef local dans le cadre d'une relation hiérarchique de don sans réciprocité avec ses convives ou dans le cadre de festins réservés aux élites. Un approvisionnement local et non-local des animaux, comme cela a été démontré à Durrington Walls et à Llanmaes, oriente les hypothèses vers des festins inter-communautaires organisés sur le principe du partage (*potlatch*) où chaque convive (famille ou communauté) participe à l'organisation du festin en apportant sa contribution en nature. Celle-ci se ferait sous forme d'animaux amenés sur pied et abattus sur le site dans le cadre de préparatifs collectifs avec une distribution équitable de pièces de viande calibrées entre convives comme le montre la découpe standardisée des carcasses (Auxiette, *in* Peake dir. 2020, p. 180-183).

PARTIE 3 – Le phénomène de commensalité dans la compréhension de la société du Bronze final

Si les festins se sont déroulés de manière régulière au sein d'habitats de rang élevé dans le sud-est du Bassin parisien à la dernière étape du Bronze final, ils ne semblent pas constituer un phénomène nouveau, ni isolé, puisque d'autres témoins de ces événements existent bien dans notre zone d'atelier, mais également ailleurs en Europe.

Les résultats de ce travail seront insérés dans un contexte géographique et chronologique élargi, afin de comprendre la place que tient la commensalité dans le paysage social, politique et économique du Bronze final

3.1 – Identifier le phénomène de la commensalité à la fin de l'âge du Bronze dans le sud-est du Bassin parisien

3.1.1 - Sur le temps long du Bronze final

Des reliefs d'un repas collectif dans la nécropole de Misy-sur-Seine (Seine-et-Marne) ?

Sur l'interfluve Seine-Yonne à environ 800 m de la rive droite de l'Yonne, la nécropole du début de l'étape initiale du Bronze final (XIV^e. av. n. è.) de Misy-sur-Seine « Le Bois des Refuges », présente des structures originales qui peuvent être relues et réinterprétées dans le sens d'évènements commensaux (Mordant *et al.*, 1977). Ce modeste ensemble funéraire, comprend un monument fossoyé circulaire (enclos 1) et neuf incinérations. Le fossé circulaire 13,3 m de diamètre externe et comporte une interruption du fossé d'une largeur de 2,3 m au sud-est qui donne accès à l'aire interne (fig. 74). Le fossé, bien conservé, montre une largeur qui varie entre 0,80 et 1,3 m pour une profondeur de 0,55 m à 0,7 m sous décapage. La fonction funéraire du monument est confirmée par la présence d'une incinération au centre de son aire interne matérialisée par une dispersion sur quelques m² de tessons surcuits de 2 gobelets jumeaux et d'esquilles osseuses. La crémation a probablement été réalisée sur le vieux sol et les vestiges ont dû être ensuite recouverts par un tertre. Pour le monument lui-même, la fouille minutieuse du fossé a révélé un épandage significatif et inhabituel de restes fauniques dans son comblement terminal sur 10 à 20 cm de profondeur par rapport à la surface décapée. Ces ossements sont inégalement répartis sur la couronne du fossé avec des concentrations, notamment de part et d'autre de l'entrée. De la céramique a aussi été récoltée dans le comblement du fossé ; elle correspond majoritairement à des tessons à pâte grossière et quelques fragments de récipients à facture plus fine tels que des gobelets cannelés classiques et une coupe à pied plus rare (*ibid*, fig. 22). L'assemblage archéozoologique a fait l'objet d'une étude par T. Poulain. Il comprend un total de 1065 fragments correspondant à un corpus de 62 individus où les espèces domestiques dominent largement à 97%. La part du porc s'élève à 47%, celle des ovicaprinés à 16%, suivis par le bœuf et le cheval, chacun représenté à la hauteur de 12%. Il faut également noter des restes d'un âne et de deux chiens adultes. La faune sauvage est représentée par un fragment de massacre d'aurochs et un ossement de cerf.

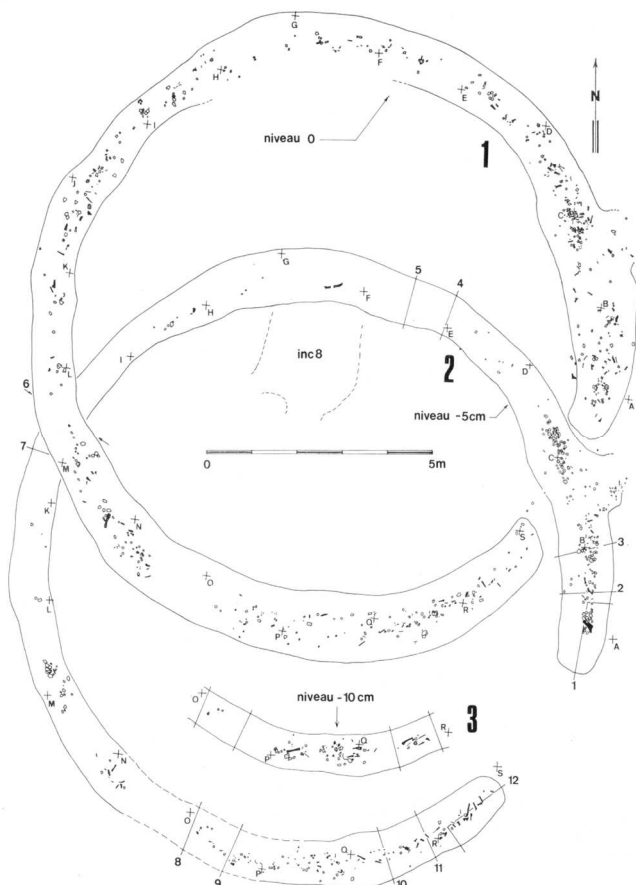


Figure 74 : L'enclos 1 de la nécropole de Misy-sur-Yonne « le Bois des Réfuges » comprenant des tessons et des restes archéozoologiques dans son comblement supérieur, des reliefs de repas ? d'après Mordant *et al.*, 1977, fig. 19

L'âge d'abattage des animaux varie entre de très jeunes bêtes et des animaux âgés, mais la majorité correspond à des adultes. Malgré le taux élevé de fragmentation des restes, il a été possible de décerner des traces de découpe sur quelques os. Un choix semble avoir été opéré dans les pièces de viande consommées avec une prédominance notée des membres antérieurs de porc, de mouton et de cheval. La présence de cet assemblage conséquent d'ossements d'animaux découpés et fragmentés dans le comblement du fossé pose question, mais pourrait tout à fait correspondre à des reliefs d'un repas collectif pris lors des funérailles ou quel temps plus tard pour une célébration « anniversaire ». Le rejet massif de restes alimentaires dans le comblement du fossé semble correspondre à un seul évènement commensal pendant lequel les nombreux participants ont mangé des mets choisis, des jambons et des gigots. Il serait peut-être possible

d'établir un lien entre ce dépôt de restes fauniques et deux structures de combustion à pierres chauffées, localisées en périphérie sud de la zone funéraire (*cf. infra*). La périphérie immédiate du monument comporte également de nombreux témoins d'activité, plus ou moins préservés dans un niveau d'occupation avec des épandages de tessons dépareillés, des ossements de faune contemporains de ceux retrouvés dans le comblement final du fossé. Ces vestiges peuvent signaler une « zone d'habitat », mais il semble étonnant que celle-ci enserme un monument funéraire et ce serait un *unicum* à l'échelle de la région. Dans l'optique d'une recherche d'indices caractéristiques d'évènements festifs, il semble crédible de penser que ce monument 1 a polarisé l'attention des vivants au cours de festins commémoratifs dédiés au défunt incinéré sur son aire centrale. Les vestiges matériels qui l'entourent en seraient les derniers marqueurs. Plusieurs incinérations « contemporaines », de cette étape initiale du Bronze final, ont été aussi installées à quelques distances du monument avant, pendant ou après ces regroupements festifs.

Les structures de combustion à pierres chauffées

Les structures de combustion à pierres chauffées sont recensées de manière fréquente sur les sites datés de la Protohistoire en France et plus largement en Europe. Elles s'insèrent dans une fourchette chronologique large entre l'âge du Bronze et le deuxième âge du Fer, bien que les structures de ce type soient connues au moins depuis le Néolithique (Cordier, 2003).

Ces structures sont de morphologie et de dimensions variables, cependant, une certaine standardisation s’observe dans la série datée de l’âge du Bronze. Elles se présentent en effet comme des fosses de plan rectangulaire aux angles arrondis ou de plan allongé, dont les dimensions sont comprises de 1,20 m à environ 3 m de longueur pour une largeur de 0,60 m à 1,5 m. La profondeur varie bien évidemment en fonction de la conservation, les creusements les mieux conservés pouvant atteindre une soixantaine de centimètres. La caractéristique principale qui réunit toutes ces structures porte sur leur comblement composé d’un niveau inférieur de galets ou de blocs de grès thermofractés qui tapissent le fond de la structure et d’une couche chargée en charbons de bois en contact directe avec ces pierres (Hart, 2016 ; Peake dir., à paraître). Ce remplissage, très uniforme sur toutes les structures de combustion, permet de reconstituer leur aspect originel (fig. 75).



Figure 75 : Exemple de structure de combustion à pierres chauffées à La Saulsotte « le Vieux Bouchy » (Aube) cliché Inrap

Une fois la fosse creusée, le fond est parsemé de blocs de grès sur lesquels est posé le combustible (bois) ou dans certains cas, les bûches sont posées directement sur le fond du creusement, avant d’être recouvertes de pierres. Le feu s’est donc propagé dans la fosse, en contact direct avec les pierres. La fonction de structure de cuisson est l’hypothèse la plus souvent évoquée, même si l’utilisation dans un dispositif permettant des bains de vapeur ou de saunas est également signalée (Hart 2016 ; 2020). Ces foyers utilisent les pierres comme dispositif de chauffe, pour absorber un maximum de chaleur avant de la restituer lentement. Souvent regroupées en batterie ou alignées selon une même orientation, ces structures à pierres chauffées peuvent former de grands ensembles comptant plusieurs dizaines de foyers. Des exemples particulièrement bien conservés sont documentés sur le site de Grièges dans l’Ain, où une série de 21 structures à pierres chauffantes s’étendent sur 75 m de long selon un axe nord-ouest/sud-est (Pranyiès *et al.*, 2012). Datées du deuxième âge du Fer, ces structures se présentent comme des creusements sub-rectangulaires de dimensions relativement homogènes (une moyenne de 1,87 m par 1,23 m) comblés d’un niveau inférieur charbonneux sur lequel repose un niveau de galets de roches locales. Certains foyers bénéficient d’un état de conservation exceptionnel avec des bûches carbonisées retrouvées encore en place sous le niveau de galets (*ibid*, fig. 10-14).

Les exemples datant de l’âge du Bronze sont nombreux. Il faut évoquer les 13 structures à pierres chauffantes du site de Gerstheim (Bas-Rhin), dont l’étude a été réalisée par P. Hart (Hart, 2016). Ces foyers, datés de l’étape initiale du Bronze final, sont associés à un épandage de mobilier et un dépôt céramique d’une quarantaine de récipients (des gobelets et des jattes)

contenus dans un grand pot de stockage (Hart, 2016 ; 2020). Dans notre zone d'étude, il faut aussi mentionner la soixantaine de fosses de combustion de l'étape initiale du Bronze final du site de La Saulsotte, le Vieux Bouchy (Aube), associées à deux bâtiments sur poteau et une fosse de rejets qui s'avèrent contemporains des foyers (Kasprzyk, Nicolas 2009 ; Kasprzyk 2011 ; Peake dir., à paraître).

Les structures de combustion à pierres chauffées de La Saulsotte, de Gerstheim et de Grièges ont livré quelques restes fauniques, qui orienteraient l'interprétation comme foyer utilisé pour la cuisson des aliments. Des restes brûlés et altérés de bœuf, capriné et cerf ont été reconnus à Gerstheim, les restes de bœuf, de capriné et de porc à La Saulsotte et les structures de Grièges ont livré des fragments d'os brûlés de porc et de capriné, ainsi que de chevreuil (Hart, 2016, p. 161-198 ; Pranyiès, 2012). Les restes carpologiques sont soit absents, soit très pauvres. P. Hart note d'ailleurs que la morphologie de ces foyers est particulièrement adaptée à une cuisson longue et profonde de mets volumineux comme des carcasses entières (Hart, 2020).

Les structures de combustion à pierre chauffées sont localisées dans les contextes variés et le lien avec l'espace domestique n'est pas clairement établi pour tous les exemples. L'absence de contexte est avérée par exemple à Grièges où les 21 structures à pierres chauffantes se répartissent en enfilade sur un axe de 75 m de long, a priori « perdues dans la nature » malgré un décapage extensif autour des vestiges (Pranyiès, 2012). Ceci n'est pas le cas à Gerstheim, où les structures sont organisées en groupe ou par deux à proximité de structures domestiques et associées à un niveau d'occupation riche en mobilier. Le contexte domestique semble ici confirmé, bien que la présence d'un dépôt important de récipients entiers dans un vase de stockage localisé à côté des structures de chauffe pourrait renvoyer à des pratiques cultuelles (Hart, 2016).

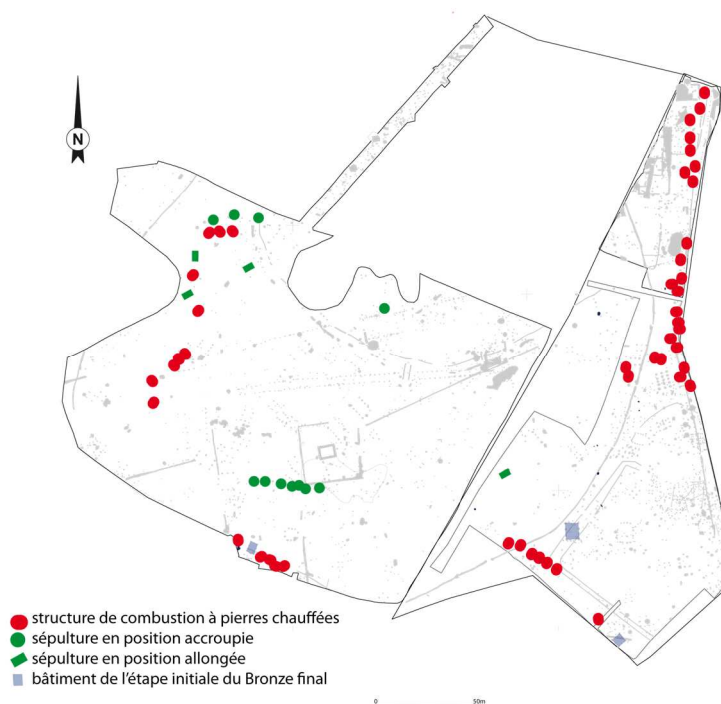


Figure 76 : Plan de répartition des structures de combustion à pierres chauffées et les sépultures de l'étape initiale du Bronze final (d'après Kasprzyk dir., 2011 ; Peake dir. à paraître)

L'ensemble de La Saulsotte, composé d'une soixantaine de fosses associée à deux bâtiments et une fosse de rejets, interpelle par le grand nombre de structures et leur disposition qui

remettent en cause l'interprétation initiale d'un habitat simple (fig. 76). En effet, elles se disposent en alignements qui délimiteraient à l'est, au sud et à l'ouest un espace qui pourrait attendre les 5 ha et qui, à l'exception de trois bâtiments plutôt localisés en périphérie sud et deux ou trois fosses isolées, se trouve dépourvu de structures domestiques caractéristiques et contemporaines des fours. Cependant, cet espace accueille une vingtaine de sépultures de l'étape initiale du Bronze final, avec en majorité des inhumations en position accroupie. Cette association entre structures de combustion et espace funéraire est suggérée par la sépulture 586, elle-même remblayée de grès brûlés et thermofractés (Armbruster *et al.*, 2017). Le lien entre ces structures et la sphère funéraire est aussi constaté sur le site d'Ensisheim "Reguisheimer Feld" (Alsace) où un ensemble de fosses à pierres chauffées a été identifié en limite ouest d'une importante nécropole protohistorique (Roth-Zehner, 2017). À Misy-sur-Yonne « Le Bois de Refuges », deux structures de combustion de ce type marquent une limite entre la nécropole du Bronze final au nord et l'habitat de la même période au sud (Mordant *et al.*, 1977). Enfin, à Marolles-sur-Seine « La Croix-Saint-Jacques », une grande structure à grès thermofractés se trouve en limite sud de la nécropole datée du début du Bronze final (Peake *et al.*, 2007, fig. 52).

Les caractéristiques de ces fosses à pierres chauffées et leurs interprétations fonctionnelles suggèrent que ces structures auraient pu fonctionner dans un cadre commensal. Leur utilisation comme structure de cuisson collective implique une préparation coordonnée qui dépasse le simple cadre domestique, entre le creusement de la fosse, le ramassage et transport des pierres et du combustible, le chargement en nourriture à cuire. L'implantation de ces structures en dehors d'habitats caractérisés marque un espace réservé distinct des zones de vie où pouvaient se tenir ces manifestations collectives. Enfin, le regroupement de plusieurs, voire plusieurs dizaines, de ces fosses signalerait l'utilisation éventuelle de plusieurs foyers en même temps lors d'un événement collectif et/ou la tenue répétée de ces manifestations sur un lieu qui leur est dédié. La présence de structures à pierres chauffées en périphérie des nécropoles souligne un possible lien, en considérant que ces foyers étaient utilisés pour cuire des aliments consommés lors de funérailles ou cérémonies commémoratives.

3.1.2 - Autres manifestations sociales collectives à l'âge du Bronze

Le festin ne constitue pas l'unique manifestation collective pratiquée par les communautés de l'âge du Bronze et d'autres témoins sont bien perceptibles au travers des données archéologiques. Une manifestation évidente se trouve dans les nécropoles, lieux d'expression de rites collectifs qui relèvent d'un processus funéraire préétabli, du traitement du corps et de son ensevelissement, mais aussi de la construction des monuments et la gestion de l'espace funéraire. La construction des monuments par exemple est une action communautaire, qui ne reflète pas seulement le statut privilégié de l'individu dont la sépulture est valorisée par la construction d'un tertre, mais aussi l'investissement communautaire affirmé de manière visuelle et topographique dans le paysage (Delattre, Peake, 2015, p. 96). Cette réalisation, plus ou moins ostentatoire, marque auprès des communautés l'emplacement d'un espace funéraire, élément marqueur du territoire des vivants. Dans le cas de nécropoles utilisées sur de longues périodes (nécropoles « millénaires »), situation observée pour certains ensembles de la vallée de la Haute Seine, ces monuments fédérateurs expriment la force des lignées

familiales par cette pérennité des lieux réservés aux défunts à proximité de leurs ancêtres, même les plus lointains et inconnus.

Par ailleurs, les monuments à architecture en bois type « *henge* » retrouvés au sein de ces espaces funéraires, mais dépourvus de sépulture centrale pourraient également renvoyer à des manifestations collectives relevant de la sphère cultuelle. Des exemples ont été relevés sur les sites de Jaulnes « le Haut des Bas Champs » (Seine-et-Marne), mais également à quelques kilomètres au sud-ouest dans l'interfluvie Seine-Yonne à Soucy « Mocques Bouteilles » (Yonne) (Baray *et al.* 1994 ; Peake, Delattre, 2010). Ces monuments n'accueillent pas de sépulture centrale, soit en raison d'une mauvaise conservation de celle-ci où leur fonction est autre que funéraire. La présence d'un cercle de poteaux plantés permet d'envisager une architecture plus complexe que celle d'un simple tertre cantonné de poteaux, voire un véritable bâtiment circulaire (fig. 77).

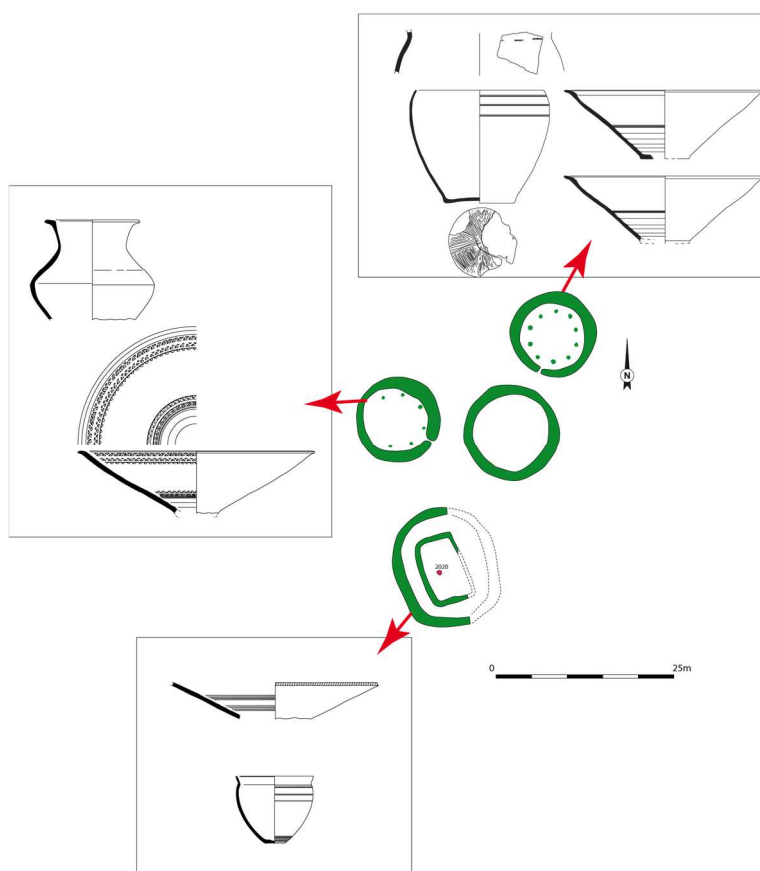


Figure 77 : Monuments à enclos et à cercle de poteaux plantés de la fin de l'étape moyenne du Bronze final de la nécropole de Jaulnes « le Bas des Hauts Champs » et les dépôts céramiques retrouvés dans les fossés, d'après Peake *dir.*, 2011, fig. 4.

L'aire interne devait rester accessible, non définitivement close et parfois, la présence de « dépôts » de céramiques prestigieuses, comme celui d'une grande jatte à décor excisé du fossé de l'enclos 2008 de Jaulnes, pouvait participer à asseoir le statut de monument, dans sa vocation cultuelle et/ou mémorielle, au sein d'un ensemble funéraire communautaire par ailleurs bien caractérisé. Cinq monuments de la fin de l'étape moyenne du Bronze final de la nécropole des Grèves de la Villeneuve à Barbuise-La Villeneuve-au-Châtelot ont aussi livré des dépôts significatifs voire prestigieux d'objets brisés intentionnellement, pour ensuite déposés les fragments à plusieurs endroits sur le fond des fossés (E1, E2, E5, E6 et E13, Piette, Mordant *dir.*, 2019, p.

215-222) (fig. 78). Il s'agit ici encore de grandes jattes tronconiques finement décorées très similaires de celles recensées à Jaulnes, mais également de gobelets et des objets plus rares voire exceptionnels en terre cuite comme des croissants et disques ou encore une cabane funéraire/four miniature. Seul le monument E5 accueille des incinérations sur son aire interne, les autres en sont dépourvus. Malgré cette absence, leur intégration dans l'espace funéraire est assurée par des sépultures installées autour. Si la fonction funéraire (et commémorative) de ces monuments est admise, le dépôt intentionnel d'objets prestigieux et hautement symboliques dans les fossés témoigne qu'ils ont été le point focal d'autres activités, sans doute

culturelles et collectives, qui se sont déroulées au sein de l'espace funéraire, comme par exemple des cérémonies de fondation, des commémorations ou encore des rassemblements pour renforcer un lien communautaire. Ces rencontres humaines n'ont pas laissé de traces matérielles tangibles sur le site et les remplissages de fossés sont totalement dépourvus de restes marqueurs de banquets ou consommations collectives. L'ampleur des creusements suppose cependant une main-d'œuvre mobilisée plusieurs semaines qui a dû naturellement être hébergée et nourrie à proximité.

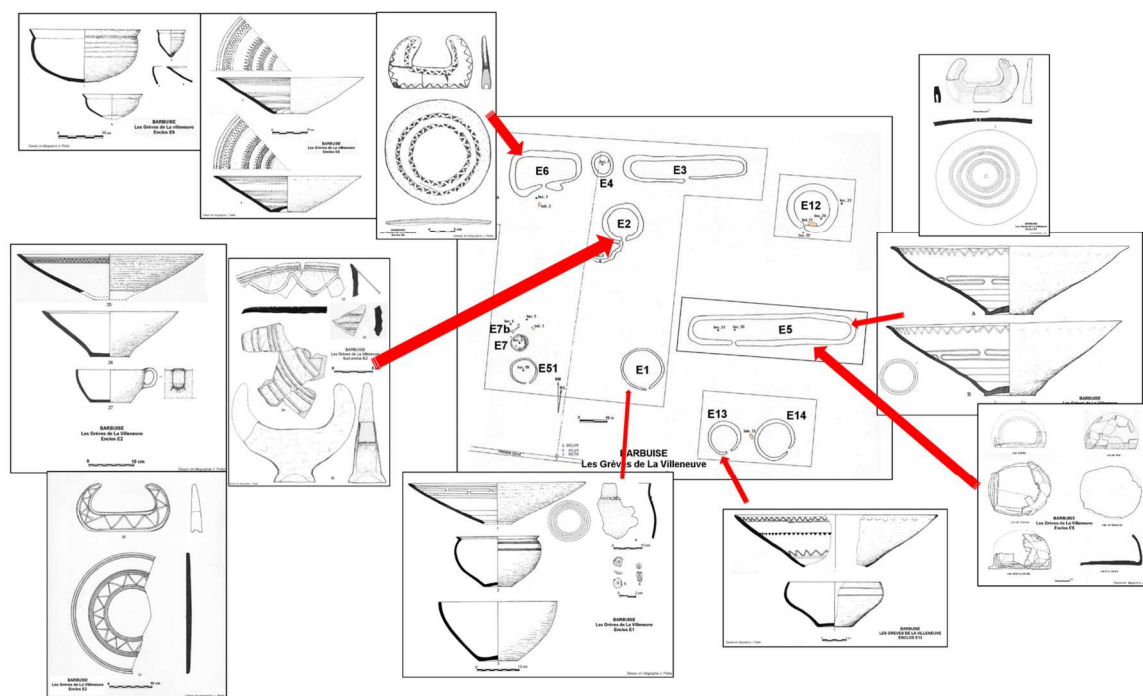


Figure 78 : Monuments funéraires et cultuels de la nécropole de Barbuise/La Villeneuve-au-Châtelot et les dépôts céramiques retrouvés dans les fossés, d'après Piette, Mordant, dir., 2019.

Les monuments funéraires constituent donc un élément emblématique des espaces funéraires de la France septentrionale tout au long de l'âge du Bronze, mais il existe des périodes, surtout à partir de la fin de l'âge du Bronze, qui ne connaissent pas de construction d'enclos funéraires. C'est le cas pour l'étape moyenne du Bronze final, au moins pour la première étape du Hallstatt A2, mais aussi pour la toute fin du Bronze final (Adroit, Peake, 2021).

Cette absence de constructions collectives d'envergure au sein de l'espace funéraire coïncide avec l'émergence de sites fortifiés à partir de l'étape moyenne du Bronze final dans la région et largement en France (Delrieu, Furestier, 2018). Peut-on voir dans ce cas un transfert (néanmoins temporaire) de l'investissement collectif du contexte funéraire vers les dispositifs domestiques et défensifs ?

3.2 – Une vision élargie de la commensalité à la fin de l'âge du Bronze en France et en Europe : quelques exemples.

Les témoins archéologiques du festin et de la commensalité à l'âge du Bronze sont nombreux en Europe. Quelques exemples pertinents sont développés ci-après dans l'objectif d'illustrer

la grande variabilité des contextes archéologiques où les événements commensaux ont été identifiés et la diversité des interprétations.

3.2.1 - Les lieux et des structures particuliers liés aux activités commensales

Les palais de la Grèce ancienne

Le sujet du festin est fréquemment abordé dans l'étude des sociétés de l'âge du Bronze du monde grec ancien, où la commensalité est attestée au sein des sociétés « palatiales » du deuxième millénaire du sud de la péninsule Balkanique. Des sources textuelles et iconographiques, la culture matérielle et les études bioarchéologiques témoignent en effet de festins tenus de manière régulière dans le cadre de grandes cérémonies ritualisées, organisées par des élites dans l'objectif de maintenir leur pouvoir dans une société fortement tributaire de l'agriculture (Halstead, Isaakidou, 2004 ; 2011). Les données soulignent le caractère grandiose des événements, avec sacrifice d'animaux, partage des carcasses et préparation collective de la nourriture pour plusieurs centaines de convives triés sur le volet. Une fois des festivités terminées, les reliefs des repas étaient rejetés dans des fosses qui accueillent déchets alimentaires et dépôts de carcasses entières, ainsi que de nombreux récipients céramiques (Isaakidou, Halstead, 2013). Les textes des tablettes en linéaire B listent des mets particuliers et somptueux consommés : viandes, vin et épices, qui ne faisaient pas habituellement partie du régime alimentaire quotidien (Palmer, 1989). La viande de choix consommée lors de ces manifestations était le bœuf, dont les rejets attestent une préférence pour des taureaux adultes, alors que les restes archéozoologiques provenant de fosses de rejet du quotidien indiquent une consommation carnée tournée vers le porc, l'ovicapriné et plus rarement le bœuf, dont la viande provenait de vaches (Halstead, Isasslidou, 2004). La consommation de la viande de bœuf (provenant de taureaux) lors des festins souligne leur caractère somptueux et ostentatoire pendant lequel la mise au mort ritualisée de ces grandes bêtes apportait de la solennité et de l'importance à des cérémonies, mises en place par des élites pour asseoir leur pouvoir.

La consommation du bœuf lors des manifestation commensales grecques du Bronze ancien se distingue très nettement de la consommation carnée des festins du Bronze final en Europe occidentale, où le porc, consommé en grande quantité, est le mets de choix, sans pour autant exclure les autres espèces domestiques ou le gibier. L'importance du porc dans les sociétés protohistoriques est à souligner, notamment dans les habitats groupés ou à enclos où sont facilement élevés des cochons en nombre important, nourris par les déchets culinaires de l'habitat (Auxiette, Hachem, à paraître).

Les middens des Iles britanniques

Un *midden* est le terme anglais pour un amas ou des accumulations de déchets domestiques constitués de restes alimentaires (archéozoologiques et archéobotaniques), de tessons, d'éclats lithiques avec d'autres artefacts et écofacts produits par une occupation humaine ancienne. Ces amas, qui peuvent atteindre des superficies très importantes correspondant à plusieurs centaines voire plusieurs milliers de m², correspondent donc à de grandes zones denses en mobilier archéologique englobé dans un sédiment organique et charbonneux. Les *middens* les mieux conservés, sont notamment ceux localisés en bas de pente et ils conservent un léger relief encore bien visible dans le paysage (Tullett, Harrison, 2008). Ces amas sont formés sur une durée longue correspondant à plusieurs générations, mais leur relation avec

les habitats n'est pas toujours établie. Ils se trouvent souvent éloignés de toute occupation contemporaine et ne sont que rarement associés à des structures en creux, trous de poteau et fosses, ou à tout autre aménagement. Cependant, dans un article collectif, R. Bradley remarque que les *middens* participent néanmoins à la construction du paysage anthropisé, car ils sont établis dans des lieux remarquables, proche d'un cours d'eau ou en bas de pente d'une colline proéminente. Ils sont reliés entre eux et aux sites d'hauteur occupés pendant l'âge du Bronze par un maillage de chemins, de fossés et de talus (*earthworks*) intégrés dans le système parcellaire ancien (Bradley *et al.* 1994, p. 128).

Les *middens* ont fait l'objet de recherches depuis plusieurs décennies et leur étude a fourni des données précieuses sur les régimes alimentaires des populations de l'âge du Bronze, la manière de consommer, les modalités de rejet et de dépôt dans un cadre collectif et communautaire. Leur fouille a révélé, en effet, des rejets ponctuels identifiés par des différences dans la nature du rejet : la couleur du sédiment, la composition de l'assemblage mobilier et par l'état des restes au moment de leur dépôt. L'identification de ces rejets particuliers a fait naître de nouvelles interprétations pour ces lieux. Longtemps considérés des sites d'accumulation de déchets domestiques et quotidiens provenant d'un ou de plusieurs habitats localisés à proximité, les études récentes permettent de suivre l'historique des dépôts successifs et mettent en relief la complexité de leur composition. Ils sont aujourd'hui reconnus comme des zones de rejets issus d'événements commensaux organisés pour renforcer les liens sociaux et économiques entre communautés voisines. Cette interprétation repose principalement sur le rejet massif de restes fauniques, dont la composition des assemblages souligne parfois des consommations ciblées de pièces de viande particulières. Les *middens* sont ainsi considérés comme des structures ostentatoires, aménagés pour être visibles et pour représenter la puissance d'une élite locale qui organisait des festins pour favoriser de la cohérence sociale dans un territoire où les habitats, correspondant à des unités familiales, étaient géographiquement dispersés.

Ce sont ces aspects communautaires et le caractère commensal des *middens* qui sont principalement abordés dans des études conduites sur ces sites au Pays-de-Galles et dans le sud de la Grande-Bretagne (fig. 79).



Figure 79 : Localisation des principaux sites de *middens* dans le sud de l'Angleterre et au Pays de Galles, d'après Madgwick, Mulville, 2015, fig. 1

Des consommations collectives ont été mises en évidence sur le site de Llanmaes, dans le sud du Pays-de-Galles au début du premier âge du Fer (Madgwick, Mulville 2015). L'étude des 73500 restes archéozoologiques de ce « *midden* », particulièrement riche en matériel archéologique met en évidence une majorité de restes de porc, dont la découpe standardisée et la surreprésentation des membres antérieurs renvoient également à des pratiques commensales (Madgwick *et al.* 2019).

Découvert en 2003, le *midden* comprend une couche de rejet particulièrement riche, couvrant 2500 m² de superficie sur une épaisseur de 0,3 m. Le site a livré du mobilier céramique en grande quantité, ainsi que des

fragments d'au moins 13 récipients en bronze et des centaines de fragments de tôle. L'assemblage archéozoologique s'avère particulièrement abondant et bien conservé, les 7301 fragments correspondent majoritairement à des restes de porc. Principalement constitués de membres antérieurs de porc (68% du corpus) provenant de bêtes de tous âges, le *midden* témoignerait d'une consommation ritualisée de portions de viande spécifiques dans le cadre de manifestations festives. L'homogénéité des techniques de boucherie suggère que les animaux sont arrivés sur pied avant d'être abattus sur place. Après le découpage des carcasses, la viande semble avoir été redistribuée et une bonne partie emportée pour être consommée ailleurs. Il serait également envisageable que chaque personne ou famille participante, ait abattu et consommé le porc chez eux puis ensuite apporté le membre antérieur pour être déposé sur le *midden*. Les analyses isotopiques du carbone et de l'azote indiquent que les porcs, dont les restes se trouvent à Llanmaes, montrent des régimes alimentaires différents qui correspondent à des bêtes élevées en petits groupes dans les habitats des alentours. Les valeurs ^{15}N soulignent une nourriture principalement constituée de protéines animales, provenant du rejet domestique de l'habitat. Par ailleurs, les analyses du strontium réalisées sur six échantillons ont permis de définir que quatre des porcs n'étaient pas d'origine locale, deux provenant de zones éloignées de plus de 20 km de Llanmaes.



Figure 80 : Vue du *midden* de All Cannings Cross aux pieds d'une cuesta calcaire, d'après Barrett, Mc Omish, 2009, fig. 9

Trois *middens* de la fin de l'âge du Bronze et du début du premier âge du Fer à Pewsey dans le Wiltshire (Grande-Bretagne), localisés à East Chisenbury, All Cannings Cross et Stanton St Bernard, ont également été interprétés comme des lieux de festin et le nombre de bêtes recensées, 3800 caprinés, 600 bovins et 450 porcs est particulièrement impressionnant (Tullett, Harrison, 2008 ; Barrett, Mc Omish, 2009) (fig. 79 et 80). Ces amas comportent de manière exceptionnelle des aménagements, correspondant à des trous de poteau et des niveaux de circulation constitués de couches compactées de petits moellons de calcaire.

Les assemblages archéozoologiques diffèrent d'un amas à un autre. Les assemblages de Stanton et East Chisenbury sont dominés par les ovicaprinés, avec notamment un nombre élevé d'agneaux néo-nataux. Le *midden* de Stanton comprend aussi des bovidés adultes, probablement des bêtes de trait qui semblent avoir été consommés en fin de vie active. Ce dernier assemblage, très fragmenté, correspond plutôt aux restes d'une consommation quotidienne qu'à des reliefs de festins.

À East Chisenbury, la quantité de viande prélevée serait suffisante pour nourrir 750 à 2000 personnes selon des différents scénarios proposés par les inventeurs. Cependant, il semble difficile dans le cas des *middens* de Pewsey de cerner la véritable période d'utilisation des sites et d'isoler des épisodes de dépôt en relation avec un événement collectif spécifique. Ceci-dit, la quantité de viande consommée reste impressionnante et représente assurément des consommations collectives qui ont eu lieu, selon les auteurs de l'étude, dans un cadre communautaire et collaboratif.

Les fosses d'Onnens et de Corcelles-près-Concise (Suisse)

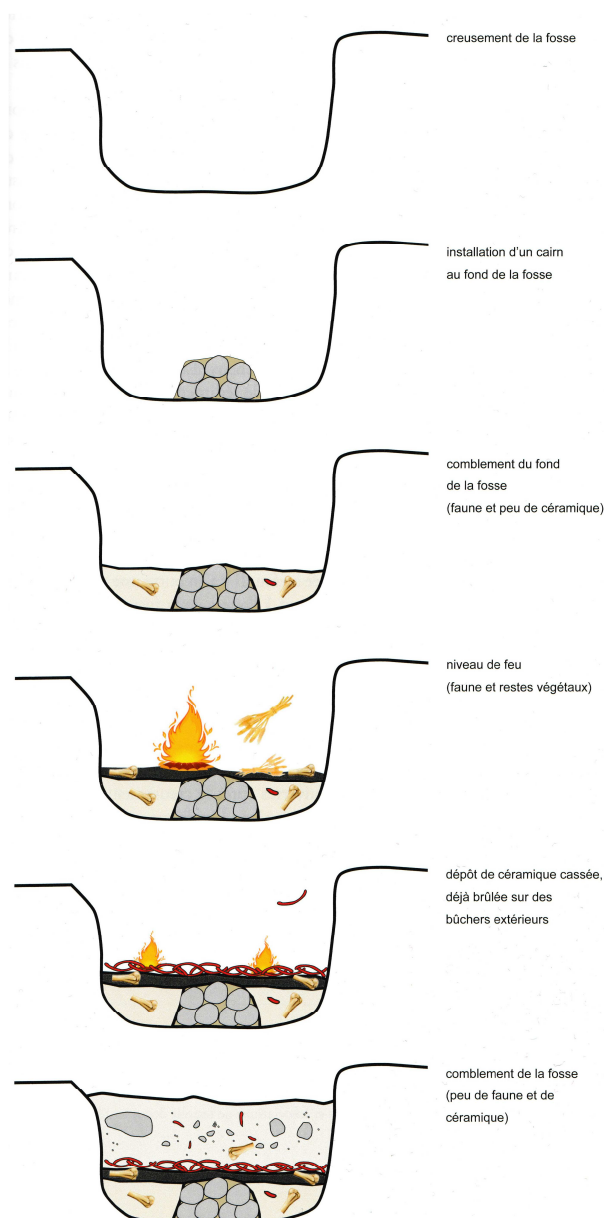


Figure 81 : Onnens et Corcelles-près-Concise (Suisse) - fosses à festin du Bronze D1 - Schéma de la dynamique de remplissage des fosses, d'après David Elbiali *et al.*, 2014, p. 247, fig. 230

Un site daté de l'étape initiale du Bronze final comportant des structures liées au festin a été mis au jour pendant plusieurs campagnes de fouille dans le cadre de la construction de l'Autoroute A5 entre 1999 et 2002 sur les communes de Onnens et Corcelles-près-Concise sur la rive ouest du lac de Neuchâtel en Suisse (David-Elbiali *et al.*, 2014). Six grandes fosses de 1,5 m à 2 m de diamètre conservées sur des profondeurs de l'ordre de 30 à 70 centimètres possèdent des comblements chargés en charbons de bois, pierres chauffées et divers mobiliers archéologiques. La dynamique de remplissage semble identique pour au moins trois des fosses avec un aménagement de pierres posées sur le fond au centre de la structure, suivi d'un comblement partiel par une couche de limon sur les côtés ayant livré des restes de faune et un peu de céramique. Ce niveau est surmonté par une couche charbonneuse correspondant à la combustion des déchets et en particulier des restes organiques. Cette couche est recouverte ensuite d'un niveau de céramiques fragmentées et brûlées avec un comblement final de la fosse fait d'un sédiment limoneux avec des tessons céramiques et de ossements de faune (fig. 81). Les auteurs de l'étude estiment que le comblement volontaire et anthropique de ces fosses est survenu sur une période courte de quelques jours, voire de quelques heures, chaque structure correspondant à un événement précis.

La quantité de mobilier varie selon le contexte. On note la présence d'outils de mouture, d'objets en terre cuite (anneaux et croissant d'argile), mais la faune s'avère peu abondante soit un poids total de seulement 180 g pour 165 restes (*ibid*, p. 213). Les restes archéobotaniques sont composés des graines carbonisées de céréales, dont de l'orge.

Le corpus céramique, significatif, est principalement constitué de récipients de petite et moyenne contenance avec un volume compris entre 0,3 et 3 litres (David-Elbiali *et al.*, 2014, p. 128, fig. 138). Ces vases de petite capacité volumétrique sont présents dans toutes les fosses, mais les exemplaires de grand volume, type pot de stockage, ne sont présents que dans deux des six structures. Les petits récipients, destinés à une utilisation individuelle, témoignent d'une grande qualité de fabrication et de finition et leur présence en nombre significatif (NMI

de 42 ; *ibid*, p. 263), plaident en faveur d'un véritable « service de table » utilisé dans le cadre de repas collectifs pour contenir nourriture et boissons distribuées à chaque participant. Les assemblages des mobiliers de chaque fosse apparaissent donc complémentaires, les fosses où l'on relève des grands pots de stockage ou de cuisson recevraient des déchets de préparation ; celles contenant majoritairement des petits récipients accueilleraient les reliefs du repas. Ainsi, les auteurs proposent que ces six fosses du site ont été aménagées, utilisées et comblées lors d'un même événement collectif qui se serait déroulé sur plusieurs jours. Le NMI de gobelets et autres petits récipients indiquerait un maximum de 70 participants sur la base d'un récipient par personne, volontairement brisé et laissé sur place à la fin de l'événement dans un cadre ritualisé pour éviter leur réutilisation dans un autre contexte (*ibid*, p. 266).

3.2.2 - Objets particuliers liés aux activités commensales

Les crochets à viande

Assurément les objets les plus emblématiques et prestigieux liés au festin, les crochets à viande et les broches sont retrouvés dans les dépôts de la fin de l'âge du Bronze et du début du premier âge du Fer de la sphère atlantique (XII^e-XI^e siècle av. n. e). Les trouvailles proviennent de dépôts des Iles britanniques, d'Irlande, de l'ouest de la France et de la Péninsule ibérique, mais s'avèrent rares dans les dépôts de tradition continentale. Ces objets ont fait l'objet de recensements dans les années 1990 par J. Gomez de Soto, puis dans les années 2000 par S. Needham et S. Bowman, menant ces auteurs à définir « *the Atlantic Bronze Age Feasting Complex* » (Gomez de Soto, 1993 ; Needham, Bowman, 2005).

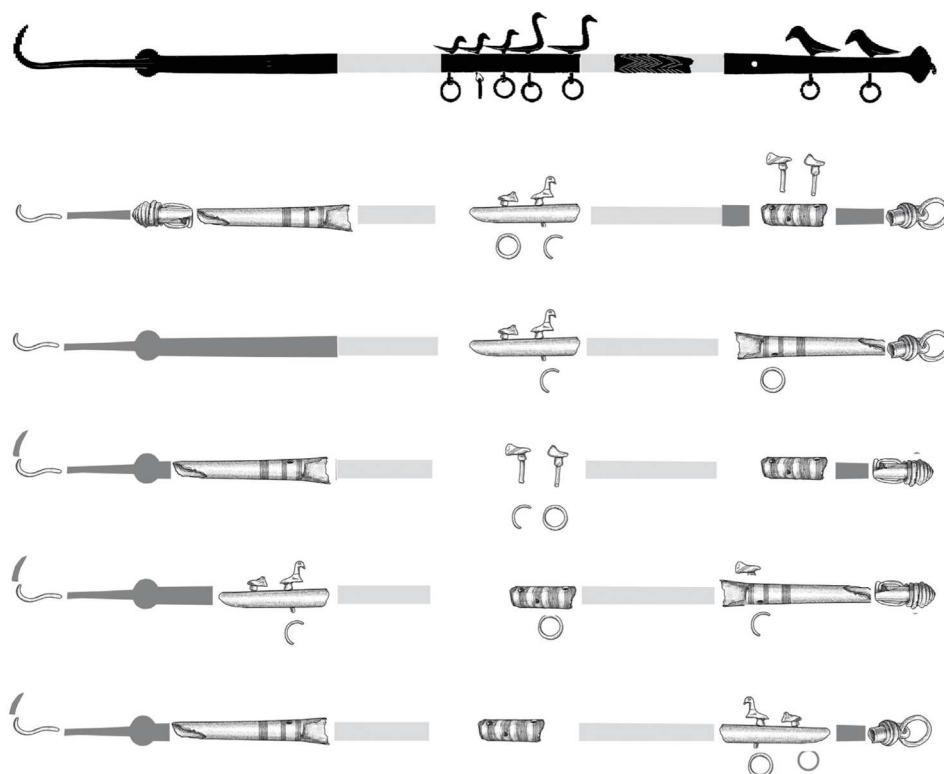


Figure 82 : Restitution des crochets à viande du dépôt de Normandie par rapport au crochet du dépôt de Dunaverney (Irlande) dessins F. Bordas, d'après Bordas *et al.*, 2020, fig. 6

Une récente mise au point a été faite dans le cadre de l'étude de la découverte récente du dépôt de broches à rôtir en Normandie (Bordas *et al.* 2020). Dans certains dépôts, ils sont associés à des broches et encore plus rarement à des chaudrons en alliage cuivreux ce qui amène P.-Y. Milcent à rapprocher ces objets prestigieux des manifestations commensales dans une réflexion sur les objets des élites de la fin de l'âge du Bronze (Gomez de Soto, 1993 ; Milcent, 2017).

Les crochets sont des ustensiles morphologiquement très divers, entre le crochet façonné à partir d'une tige en alliage cuivreux à extrémité recourbée dans sa version la plus simple, aux objets exceptionnels et techniquement très sophistiqués, élaborés en plusieurs pièces par des artisans spécialisés. Les crochets les plus élaborés sont les plus récents et datés de la dernière étape du Bronze final. Il s'agit d'objets composites à deux ou trois dents, parfois ornées de petites figurines d'animaux sauvages : cerf, aurochs ou oiseaux, notamment le crochet retrouvé dans une tourbière à Dunaverney en Irlande du Nord (Gomez de Soto, 1993, fig. 19.5 ; Needham, Bowman, 2005, fig. 3, n° 1 ; Milcent, 2017, fig. 17). Un dépôt de fragments d'un crochet à viande très similaire à celui de Dunaverney ont été retrouvés de manière clandestine en Normandie par un détectoriste (Bordas *et al.*, 2020) (fig. 82). Le nombre de crochets à viande connus pour la fin de l'âge du Bronze s'élève ainsi à une petite trentaine, dont la grande majorité (23 exemples) est datée de l'extrême fin de l'âge du Bronze. Trois crochets seulement s'avèrent plus anciens, attribués au tout début du Bronze final (Gomez de Soto, 1993, fig. 19.4 ; Barrowclough, 2014 ; Needham, Bowman, 2005). Deux fragments de tige recourbée de 4 cm de longueur se retrouvent mêlés aux 364 objets en alliage cuivreux du dépôt n°1 de Cannes-Ecluse à la confluence Seine-Yonne ; ils pourraient appartenir à un crochet à viande du type « à crochet perforé » selon S. Needham et S. Bowman (Gaucher, Robert, 1964, fig. 38, n° 4 et 5 ; Milcent, 2017 ; Needham, Bowman, 2005, fig. 5) (fig. 83). Il s'agirait de crochets incomplets de la « class 5 » uniquement retrouvés au sein de dépôts français, dont les dépôts de Notre Dame d'Or (Vienne) et La Roche Bottin (Manche) et ils appartiendraient à un type de crochet articulé et riveté (Gomez de Soto, 1993 ; Needham, Bowman, 2005, p.107). Un autre exemple possible de crochet se trouve parmi le mobilier funéraire de l'inhumation B datée de l'étape initiale du Bronze final de la nécropole de Champlay « La Colombine » (Mordant, 1975 ; Roscio, 2018, pl. 069C, p. 506) (fig. 84). L'objet se présente comme une tige robuste en alliage cuivreux à section quadrangulaire, recourbée et épointée, mesurant trois centimètres de longueur. À noter qu'il s'agirait du seul exemplaire retrouvé en contexte funéraire, les autres crochets à viande ayant été recensés dans les dépôts avec en parallèle, quelque rares exemples en contexte d'habitat dans le sud des Iles britanniques. Des fragments de broches en alliage cuivreux sont également présents dans les dépôts du Bronze final de la façade atlantique de la France, mais ils sont moins fréquents que dans la Péninsule ibérique où les broches dominent par rapport aux crochets à

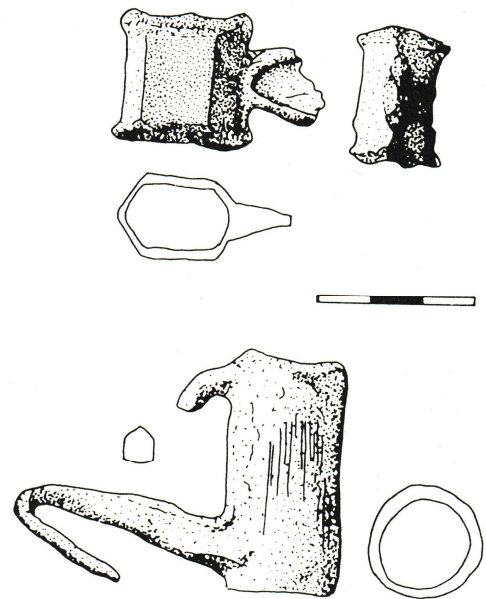
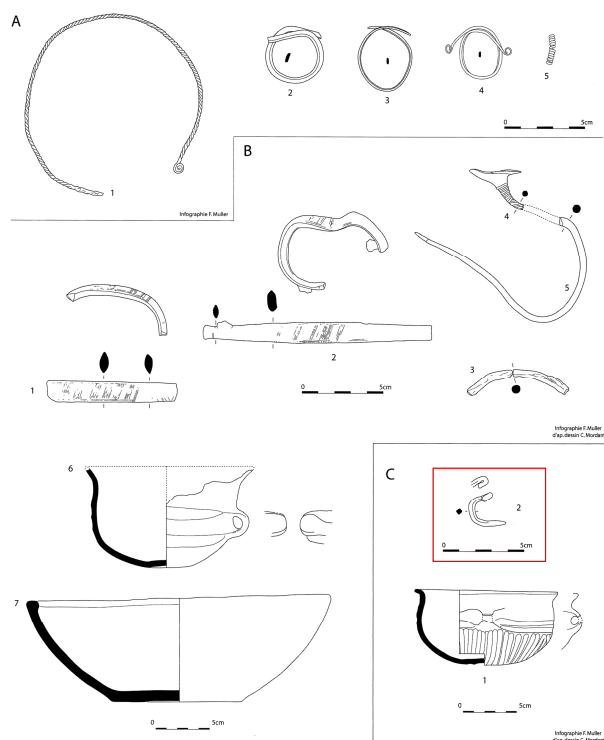


Figure 83 : Fragments de crochets à viande provenant du dépôt 1 de Cannes-Ecluse d'après Gomez de Soto, 1993, fig. 19.4



L'inhumation B datée de l'étape initiale du Bronze final de la nécropole de Champlay « La Colombine » ; - le fragment d'un possible crochet à viande est entouré, d'après Mordant, 1975 ; Roscio, 2018, pl. 069C, p. 506.

ustensiles si particuliers où il insiste sur leur valeur économique et sociale en tant qu'objet de luxe (Gomez de Soto, 1993 ; Pautreau, 1988 ; Gomez de Soto, 1991 ; Gomez de Soto, 2001). P.-Y. Milcent souligne aussi le lien entre l'équipement nécessaire à la tenue de festins et des objets de prestige comme les wagons miniatures en alliage cuivreux conçus comme support pour des petits récipients utilisés dans le cadre de événements commensaux élitaires (Milcent, 2017, p. 34).

Les dépôts de vaisselle métallique

D'autres types d'objets qui pourraient avoir un lien avec le festin proviennent des dépôts métalliques, mais aussi des sépultures à la fin de l'âge du Bronze. Il s'agit souvent de coupes ou tasses, généralement de petite contenance (moins d'un litre), fabriqués d'une pièce à partir de tôles martelées d'alliage cuivreux ou de pièces rassemblées par sertissage (Piningre *et al.*,



Figure 85 : Le dépôt d'Evans retrouvé en 1998, un ensemble de 49 récipients en tôle de bronze daté du Hallstatt B1, cliché D. Vuillermoz, Musée de Lons-le-Saunier, d'après Juriatti dir., 2017, fig. 74

viande (Needham, Bowman, 2005, fig. 11). S. Needham et S. Bowman remarquent que cette répartition géographique pourrait refléter des différences dans la manière de cuire et de partager la viande lors des événements commensaux. Le crochet à viande serait employé pour récupérer et partager la viande cuite en ragout dans les récipients céramiques, voire des chaudrons en bronze lorsque la nourriture est distribuée entre convives pour symboliser la redistribution équitable de la richesse par le chef aux membres de son clan. La broche indique une méthode de cuisson de la viande autre, sans doute encore dans le cadre de festins, où la viande est rôtie sur un foyer ouvert pour ensuite être partagée entre les invités.

La valeur symbolique de ces objets et leur emploi ritualisé en tant qu'équipement de festin ont été évoquées par J. Gomez de Soto dans une série d'articles sur ces

Elles sont souvent décorées au repoussé pour créer des motifs de bossettes et/ou par ciselure pour tracer des lignes ou des motifs géométriques plus complexes (*ibid*, p. 86-87). La découverte du dépôt d'Evans en 1998 a livré un ensemble de 49 récipients en tôle de bronze issu d'une doline en bordure du plateau calcaire qui surplombe le Doubs (fig. 85) ; sa publication monographique en 2015 a donné l'occasion à J.-F. Piningre et ses collaborateurs de faire une synthèse sur la vaisselle de bronze en

France dans son contexte européen et de poser les bases d'une réflexion stimulante sur son utilisation et sa signification (*ibid*, p. 123-139). Ils recensent plus de 80 dépôts contenant de la vaisselle en bronze en France, au Danemark, en Allemagne et en Europe de l'Est et quasiment autant de sépultures, principalement retrouvées en Allemagne et en Europe de l'Est (*ibid*, figs.103 et 104). Si les sépultures s'égrainent tout au long du Bronze final, les dépôts datent très majoritairement du Hallstatt B1 (autour du X^e siècle av. n. e). Ils se répartissent en trois catégories : les dépôts contenant des fragments de récipients associés à d'autres types d'objets, parures, outils et armes ; les dépôts contenant un ou plusieurs récipients entiers associés à d'autres objets qui sont souvent des parures ; des dépôts de vaisselles uniquement, de véritables services de récipients de différentes contenances et d'ustensiles. Le dépôt d'Evans, exemple le plus connu et le plus emblématique des dépôts de vaisselles en France regroupe des coupes et des tasses carénées (un tiers de l'ensemble), quatre puits à poignée latérale, des fiasques à panse biconique, un pichet, un chaudron et une jarre à col (Juriatti dir., 2017, p. 85). Il s'agit en tout état de cause d'un service de vaisselles utilisées pour préparer, verser et consommer des boissons fermentées pour un petit groupe de 13 personnes si l'on considère que les coupes et les tasses d'une contenance de 0,5 litres environ, recensées dans le dépôt, sont des récipients individuels (Piningre *et al.*, 2015, p. 125, fig. 109). J.-F. Piningre souligne le caractère fonctionnel, symbolique et collectif de ce dépôt, dont les récipients auraient servi dans un cadre de consommation ritualisée de boissons alcoolisées dans le cadre d'un système d'échange ou de don et contre-don entre élites (*ibid.*, p. 131). On note, en effet, que le dépôt d'Evans en particulier est constitué de récipients en bronze d'une grande qualité technique et esthétique, fabriqués par des artisans dans des ateliers spécialisés, dont les productions ont été distribués dans une bonne partie d'Europe du Nord et de l'Est (*ibid*, fig. 117).

Le dépôt d'Evans n'est pas le seul dépôt avec des récipients en bronze retrouvé en France, mais il s'agit de l'unique dépôt de vaisselles exclusivement. Parmi les 13 autres ensembles comportant des récipients, celui de Blanot (Côte-d'Or) comprend, outre des éléments de parure, 13 récipients de petite contenance et un chaudron ; le dépôt de Mas-Saint-Chély (Lozère) regroupe six tasses et coupes en bronze associées à des parures et celui de Fresnes (Loir-et-Cher) seulement trois coupes décorées à bossuettes. On note que tous ces ensembles datent de la deuxième moitié de l'étape moyenne du Bronze final (Hallstatt B1) ; ils sont donc plus anciens que les témoins de manifestations commensales sur les sites d'habitat dans le sud-est du Bassin parisien. Si l'on conçoit qu'ils étaient utilisés dans le cadre de cérémonies ritualisées et/ou de festins de prestige pour renforcer des liens politiques et économiques entre élites communautaires et pour maintenir des échanges, ils constituent encore une preuve de la complexité des relations sociales et de la volonté de maintenir un système de communication efficace auquel il est essentiel que tous les participants adhèrent. Ils témoignent aussi du fait que ces relations étaient entretenues sur de très longues distances dans le cadre de réseaux d'échanges qui couvraient une bonne partie de l'Europe. Cette interaction entre les communautés à un niveau européen n'est visible qu'au travers de ces dépôts d'objets prestigieux (vaisselles, crochets à viande, broches) en lien direct avec le festin (*cf.* clé de lecture n°4 de B. Hayden). Il est tentant d'imaginer des manifestations commensales entre personnes ayant parcouru des distances aussi considérables (en provenance d'Europe centrale, de Scandinavie...) que les objets retrouvés dans les dépôts de France orientale comme celui d'Evans.

3.2.3 - Les témoins de commensalité dans le domaine funéraire

Les manifestations commensales tiennent une place importante dans le déroulement des funérailles correspondant souvent à l'évènement qui clôture plusieurs jours de cérémonie. Elles s'avèrent ostentatoires et inclusives et reposent sur les valeurs traditionnelles d'une société. En parallèle, les festins permettent à la famille du défunt de réaffirmer sa place au sein du groupe en défendant les intérêts de la famille et des individus dans les luttes politiques et économiques (Hayden, 2009).

Commensalité à Lăpus-Podanc (Roumanie)

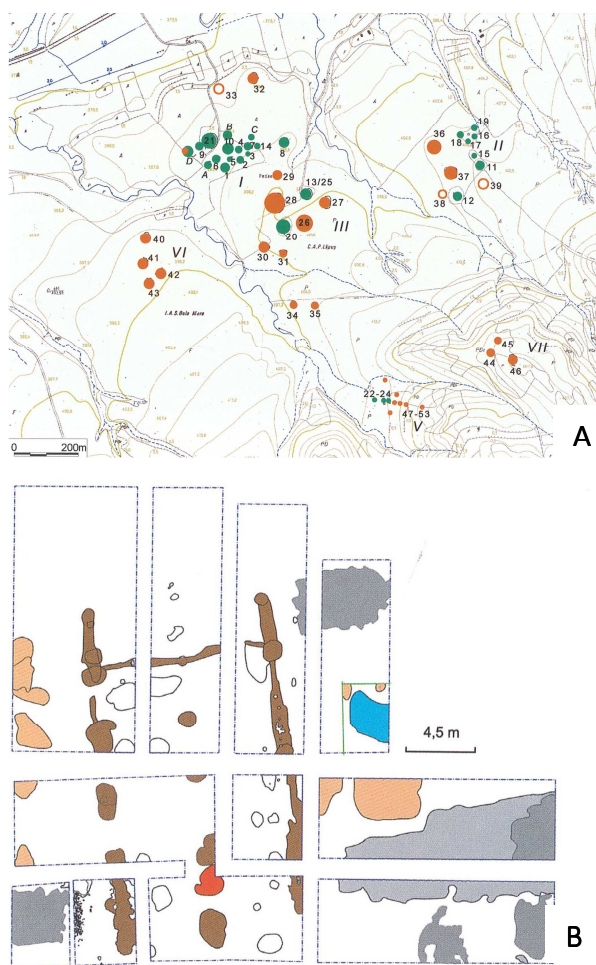


Figure 86 : Le site de Lăpus-Podanc (Roumanie) A - plan de la nécropole ; B - plan du tumulus 26 avec l'emplacement d'un des bâtiments en bois incendiés, d'après Kascò *et al.*, 2012, fig. 3

Le site de Lăpus-Podanc, implanté dans la plaine alluviale du Lăpus à Maramureș dans le nord-ouest de l'actuelle Roumanie, représente la nécropole de l'âge du Bronze la mieux connue du bassin des Carpates (Kascò *et al.*, 2012). Les premières fouilles, réalisées au cours du 19^e siècle, ont permis la découverte de 13 grands tertres funéraires localisés dans la partie nord-ouest du site. Les prospections menées dans les années 1970 ont permis l'identification de plusieurs dizaines de monuments supplémentaires portant le nombre total de tumuli à 70, regroupés par petits ensembles sur une zone de 1,5 km² (fig. 86 A). Ces tertres ostentatoires, conservés sur une hauteur maximale de 10 m, ont marqué le paysage pendant plusieurs milléniums. La fouille des tertres a révélé des constructions variées ; certains sont constitués de terre et d'humus, d'autres comportent une séquence complexe d'aménagements avec des structures en pierres et des remblais.

La fonction funéraire est avérée pour une grande partie des monuments, puisqu'ils comportent des sépultures centrales et périphériques. Il s'agit d'incinérations en urne céramique, en contenant périssable ou dans de simples fosses où les esquilles osseuses

sont mélangées à des rejets charbonneux du bûcher funéraire. En revanche, plusieurs monuments sont complètement dépourvus de sépultures, avec une absence de tombes sur l'aire centrale du monument et aucune tombe installée dans le tertre lui-même lorsqu'il est conservé. Cependant, ces monuments se révèlent parmi les plus complexes du site car les tertres sont constitués de nombreuses couches de céramiques fragmentées, d'une quantité

significative de torchis, correspondant à des débris de construction et d'ossements animaux brûlés.

Le mobilier recueilli indique une occupation longue d'environ quatre siècles entre le Bronze moyen et l'étape moyenne du Bronze final. La céramique, particulièrement abondante, est représentée par des dizaines de milliers de tessons. Il s'agit de céramiques finement décorées et de braseros en terre cuite (*pyraunoi*) qui pourraient correspondre à des rejets de festins organisés dans la nécropole. Les objets métalliques sont également nombreux avec des outils comme des haches et faucilles, des armes (poignards), des parures en bronze et en or et des pièces d'harnachement, datées du Ha A1. Situé sur une terrasse plane qui surplombe la vallée du Lăpus, le tumulus 26 constitue un des monuments les plus imposants de la nécropole avec ses 40 m de diamètre et ses 3 m de hauteur estimée (hauteur conservée de 0,6 m) (Metzner-Nebelsick *et al.*, 2010). Il ne s'agit pas d'un monument funéraire, mais d'une structure complexe avec plusieurs phases de construction, de dépositions et d'incendies (fig. 86 B). La prospection géophysique relève en effet une structure interne de plan rectangulaire et des structures excavées en périphérie du tertre. La fouille a mis en évidence au moins trois constructions successives de plan et d'orientation identiques qui se superposent. La première phase du monument comprend un tertre ovalaire sur lequel est érigé un bâtiment rectangulaire en bois sur sablière basse avec des entrées latérales de dimensions d'environ 18 m par 11 m. L'intérieur est aménagé avec un foyer central, avec autour, des accumulations de céramiques brisées qui jonchent le sol. Cette première construction fait l'objet d'une destruction volontaire par le feu pour être ensuite recouverte d'une épaisse couche de terre formant un deuxième tertre ovalaire, plus grand que le premier. Cet aménagement a servi de sous-bassement à la construction d'un deuxième bâtiment sur sablière basse, de 22 m de longueur pour 11 m de largeur, avec une rangée centrale de poteaux porteurs et une avancée ou porche sur une des façades. Des traces d'aménagements internes sont conservés, dont un foyer central reconstruit à plusieurs reprises et une fosse profonde ou puits remblayé de gros fragments de charbons de bois et de céramiques, dont certains tessons portent des traces du feu. Suite à la destruction par incendie de ce deuxième édifice, les vestiges ont été de nouveau recouverts par un tertre. La céramique retrouvée au sein du tumulus et dans les fosses autour corrobore les résultats des analyses radiocarbone qui indiquent une utilisation entre 1420 et 1120 av. n. e. La quantité de mobilier, notamment la céramique de service fine et les nombreux restes de faune brûlés indiqueraient la tenue de festins ostentatoires au sein de cette nécropole, peut-être dans le cadre de funérailles élaborées avec un repas collectif préparé et servi sur place pour rendre hommage aux défunts, à leur souvenir ou pratiquer un culte des ancêtres.

Middens et funérailles à Cliff Ends Farm (Kent, Grande Bretagne)

Le site de Cliff Ends Farm sur l'île de Thanet, au sud-est des îles Britanniques dans le Kent, daté du Bronze final, exprime aussi ce lien étroit entre pratiques funéraires et manifestations commensales (McKinley *et al.*, 2014) (fig. 87). Sur une emprise de 1,2 ha à 300 m de la côte actuelle, les occupations funéraires des X^e et IX^e siècles av. n. ère se superposent sur une importante nécropole monumentale du Bronze ancien. Les vestiges du Bronze final sont représentés par trois doubles enclos fossoyés et une zone funéraire installée dans une dépression naturelle d'environ 1500 m². Cette zone, utilisée pendant une longue période entre le XI^e et le III^e siècle av. n. ère, regroupe 13 inhumations primaires et secondaires associées à des dépôts de bœuf représenté par un crâne, un squelette quasi-complet et des

ossements épars et de deux agneaux néo-nataux. Cet ensemble illustre des pratiques funéraires inhabituelles pour la période et pour le secteur géographique considéré. Les trois enclos fossoyés aménagés au cours des XI^e et X^e siècles av. n. e ne semblent pas avoir eu de vocation strictement funéraire car ils sont dépourvus de sépultures sur leurs aires internes et en périphérie. Cependant, il est à noter que des esquilles d'os humains crémés ont été retrouvés en petite quantité dans les comblements des fossés. L'enclos central, d'une trentaine de mètres de diamètre, est encadré au nord et au sud-est par deux autres monuments partiellement compris dans l'emprise de la fouille. Il possède plusieurs petites fosses dans son aire interne qui ont livré des assemblages mobiliers modestes. L'enclos septentrional quant à lui abrite un grand *midden* quadrangulaire de 8 m par 6 m particulièrement riche en mobilier céramique et en restes fauniques, avec une présence d'un grand nombre d'os longs de bœuf qui indiquent une consommation de pièces de viande de qualité (Grimm, Higbee, *in* McKinley *et al.* 2014, p. 177). Ces observations réconfortent l'hypothèse d'un rejet de reliefs de repas collectifs, qui se seraient tenus sur l'aire interne de l'enclos septentrional lors de funérailles ou de commémorations en lien avec la zone funéraire (*ibid*, p. 179).

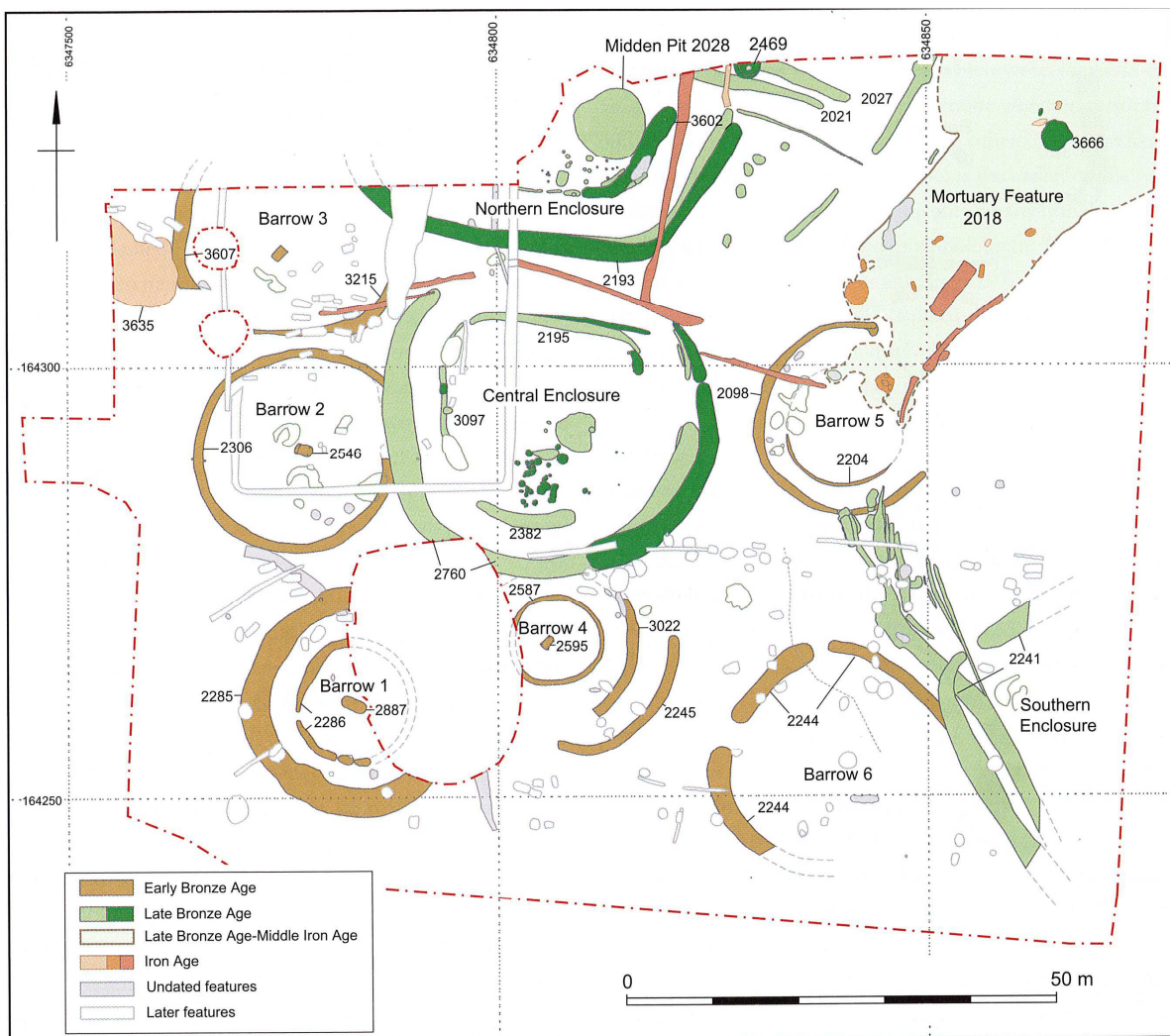


Figure 87 : Plan du site de Cliff Ends Farm avec le *midden* au nord-est, d'après McKinley *et al.* 2014, fig. 2.1

Ce bilan bibliographique souligne la diversité des manifestations collectives à la fin de l'âge du Bronze. Ces nombreux indices aussi bien de la vie de tous les jours, des dépôts métalliques et des pratiques funéraires et cultuelles prouvent que ces manifestations collectives (et les festins qui les accompagnent) font partie intégrale de la vie sociale des communautés de l'âge du Bronze et cela à une large échelle dans le temps et l'espace européen. Il peut sembler paradoxal que cette dimension soit quelque peu ignorée dans les approches traditionnelles de l'âge du Bronze européen encore trop focalisées sur les études typologiques et matérialiste. Certes les témoins sont parfois ténus, voire trop souvent absents du fait des érosions, mais leur récurrence favorisée par des circonstances exceptionnelles de conservation doit pousser à ne pas les minorer dans les explications et modélisations sociales de l'âge du Bronze.

3.3 – Vivre ensemble : un élargissement du questionnement : pour une nouvelle lecture sociale de la fin de l'âge du Bronze en France orientale

Le site de Villiers-sur-Seine, aussi exceptionnel soit-il, ne constitue qu'un exemple de commensalité pendant une période, celle de la fin de l'âge du Bronze, où ces pratiques semblent plus répandues pour créer, maintenir les liens sociaux, politiques et économiques au sein des populations. Dans cette optique, il s'avère nécessaire de ne pas sous-estimer l'importance des festins, une action collective parmi d'autres qui illustre la volonté, voire la nécessité des communautés de la fin de l'âge du Bronze de « vivre ensemble ». Pour comprendre la place des festins dans la société de la fin de l'âge du Bronze, il pourra sembler utile de dresser un état des organisations sociales et des dynamiques d'occupation.

3.3.1 - Questions sociétales à la fin de l'âge du Bronze

Les questions sociétales à l'âge du Bronze ne concernent pas uniquement son organisation, la hiérarchie et les élites, mais elles touchent aussi différentes thématiques comme le statut des artisans, la place des femmes, la mobilité, sans oublier les notions de production et de consommation.

Une société dirigée par des élites hommes et femmes ?

Les témoins archéologiques en contexte funéraire indiquent une société hiérarchisée et pour la zone d'étude qui nous concerne ici, cette hiérarchie est surtout mise en évidence au début du Bronze final avec la présence de tombes masculines et féminines richement dotées. La découverte d'une sépulture de guerrier à Barbuise-Courtavant (Aube) par Léon Morel au 19^e siècle a révélé très tôt cette situation. Cette inhumation, mise en scène dans une chambre funéraire parée de pierres, est celle d'un individu masculin privilégié accompagné dans la mort par son épée de type Rixheim en alliage cuivreux, une grande épingle de type Courtavant, ainsi qu'un couteau (Morel, 1875). Les tombes de femmes richement parées comme celle retrouvée à Champlay - La Colombine (Yonne) dotée d'un magnifique pendentif fabriqué à partir d'une canine de suidé insérée dans une résille de fils de bronze, soulignent que ce statut de privilégié n'était pas réservé uniquement aux hommes. Des études récentes sur le genre esquissent une image plus nuancée de la place des femmes dans la société de l'âge du Bronze, qui va au-delà de la simple constatation de la femme pratiquant une activité artisanale liée à la maisonnée (filage ou tissage par exemple) et qui dépasse aussi le cliché de la porteuse

« inerte » de belles parures ou de la partenaire dépendante dans les réseaux complexes d'alliances et accords matrimoniaux (David-Elbiali, 2012).

Le pouvoir économique des femmes et des hommes doit être pris en compte et il ne semble pas anodin que la répartition de ces tombes privilégiées dans le sud-est du Bassin parisien révèle des concentrations autour des confluences de cours d'eau principaux, Seine-Yonne, Seine-Armançon et Seine-Aube au centre de territoires contrôlés par des dynasties élitaires localisées le long des principaux axes de communication menant de la Méditerranée vers le Nord-Ouest et la Manche (Mordant, Gouge, 1993 ; Mordant *et al.* 2021). Le recensement des sépultures de l'étape initiale du Bronze final du nord-est de la France et du sud-ouest de l'Allemagne réalisé par Mafalda Roscio dans le cadre de sa thèse et plus récemment dans une lecture du genre des assemblages funéraires soulignent la grande visibilité des sépultures féminines richement dotées comparées aux quelques sépultures masculines à épée (Roscio, 2018 ; 2021). La rareté d'armes dans les sépultures de cette période, considérées traditionnellement comme des symboles du pouvoir masculin, pose donc question et pourrait trouver une explication dans la transmission du pouvoir, incarné par l'épée, d'une génération à une autre (Mordant *et al.*, à paraître).

Pour la période de la transition Bronze-Fer, le sud-est du Bassin parisien se trouve dans une sorte de « *no man's land* » en ce qui concerne les témoins, en particulier funéraires, de la hiérarchisation de la société. Les nécropoles sont en effet rares et les quelques sépultures recensées ne renferment pas de mobilier permettant d'affirmer une quelconque hiérarchie sociale. Si la tombe à épée hallstattienne est considérée comme un bon marqueur des élites, la quasi-absence de telles sépultures dans les vallées de la Haute Seine et de l'Yonne a été par ailleurs soulignée (Milcent, 2017 ; Tremblay-Cormier, 2017). Une inhumation masculine avec une épée en fer de type Mindelheim datant du Hallstatt C2 recensée dans la nécropole de Jaulnes « Le Bas des Hauts Champs » et une sépulture à épée du même type retrouvée dans la nécropole de Lavau « Zac du Moutot » constituent les seuls témoins manifestement élitaires dans ce secteur géographique (Peake, Delattre, 2010 ; Dubuis, 2017). Cependant, il est à noter que ces deux sépultures datent du 7^e siècle av. n. e et sont donc plus récentes que la période du Hallstatt B2-3 (IX^e siècle av. n. e) traitée principalement dans ce travail. Elles témoignent néanmoins d'une société sans doute fortement hiérarchisée héritée de l'âge du Bronze, dont les témoignages ne sont relevés par les archéologues que s'ils se manifestent par des contextes funéraires spécifiques du pouvoir (Milcent, 2017).

Une hiérarchisation sociale où chacun a sa place – l'importance des artisans

Une partie de l'identité sociale et de la valeur d'une personne au sein d'un groupe peut s'exprimer par son savoir-faire dans un domaine spécifique et conjointement, l'artisanat est une activité qui demande un certain niveau de spécialisation des tâches (Brysbaert, 2017). L'artisanat ne peut se développer qu'au sein de sociétés complexes avec une capacité économique en mesure de subvenir aux besoins quotidiens du travailleur spécialisé, cette liberté lui permettant de consacrer tout son temps à apprendre et perfectionner son art. L'émergence du statut de l'artisan dans les économies de production du Néolithique et la Protohistoire va de pair avec une organisation de la production et une intensification des réseaux d'échange ; il semble juste d'affirmer que la valeur sociale d'un artisan sera en adéquation avec son niveau de spécialisation (Peake *et al.*, 2020). La valeur de l'artisanat ne se mesure pas uniquement dans les domaines économique et social, mais elle intervient

également au plan culturel, politique et symbolique ; par tous ces aspects, les artisans détiennent une position de pouvoir dans les sociétés anciennes.

P. Brun remarque qu'à partir de la fin du Bronze ancien, les sociétés dépendantes de la production métallique présentaient une organisation sociale rigoureuse pour faire face aux contraintes imposées par la mise en place des réseaux d'échanges sur de longues distances de matériaux bruts (cuivre, étain) et de produits finis (Brun, 2015). Cette réflexion s'appliquera ensuite et par extension aux productions artisanales en général, aux fabrications d'objets de prestige dans le cadre d'un artisanat de cour, destinés à subvenir aux besoins de l'élite ; cette situation est bien visible dans les dotations somptueuses de tombes princières celtiques du Premier âge du Fer (en particulier Millet *et al.*, 2020).

La question du statut des artisans et leur place dans la société peut être abordée pour le début du Bronze final, grâce aux pratiques funéraires du nord-est de la France qui préconisent le dépôt d'objets personnels dans la tombe (fig. 88).

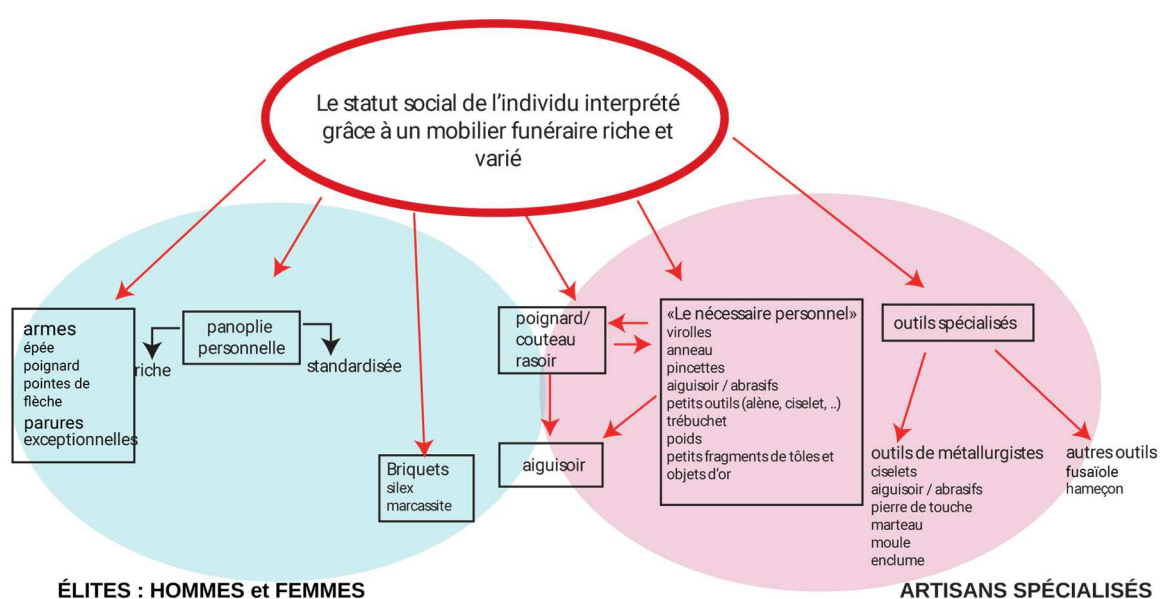


Fig. 88 : Proposition de lecture sociale des élites régionales à l'étape ancienne du Bronze final dans le Sud-est du Bassin parisien, d'après Mordant *et al.*, à paraître, fig. 9

Parmi les centaines d'inhumations recensées, on note quelques personnages identifiés comme des artisans inhumés avec leurs outils, dont des métallurgistes et les « porteurs de balance ». Ces derniers possèdent, en plus de leurs effets personnels un petit trébuchet avec fléau en os associé parfois à des petits poids. Ces objets sophistiqués proposent une nouvelle approche des savoir-faire des artisans, sur les contrôles de l'économie et la structure de la société à la fin de l'âge du Bronze (Mordant *et al.*, 2021). Deux sépultures exceptionnelles retrouvées dans la nécropole de Migennes ont livré des instruments de pesée associés à des outils de métallurgiste pour une et à une grande épée de type Rixheim pour l'autre. Ces deux tombes témoignent du statut probablement privilégié de ces artisans très spécialisés, métallurgistes ou orfèvres. Détenant un savoir-faire des systèmes de poids et mesures, ils étaient en capacité de vérifier, voire superviser des échanges de matières premières et de produits finis précieux dans le cadre de réseaux d'échanges contrôlés par des élites. Ces artisans spécialisés valorisés dans la société de l'âge du Bronze, tenaient donc une place à part,

dans un statut potentiellement équivalent à celui des porteurs d'épée, comme cela a été suggéré par M. David-Elbiali et M. Roscio (David-Elbiali, 2012 ; Roscio, 2021).

Le sud-est du Bassin parisien au cœur des réseaux d'échanges

La Seine et de l'Yonne, voies de communication privilégiées, prennent toute leur importance à la fin de l'âge du Bronze. Au sein d'un réseau hydrographique dense, elles permettaient de rallier le Rhin supérieur vers le nord-est, le plateau Suisse et l'Italie du Nord à travers le Jura et les Alpes, la zone méditerranéenne vers le sud et la Manche au nord-ouest avant l'embarquement vers les Iles britanniques et l'Irlande. Les vallées de la Seine et de l'Yonne étaient stratégiques dans ce réseau de communication à moyen et longue distance et cette position géographique et économique doit expliquer la prospérité observée à partir du début du Bronze final grâce aux contrôles des flux de biens et de personnes qui transitaient par ces voies (Mordant *et al.*, 2021).

L'importance du secteur Seine-Yonne dans les réseaux d'échanges du début du Bronze final d'Europe occidentale est rendue visible avec à une lecture avertie des contextes funéraires, dont les sépultures richement dotées et la variabilité des pratiques permettent ces interprétations sociales, culturelles et économiques qui soulignent le dynamisme de ce territoire (Mordant, Roscio, 2010). Par ailleurs, les recherches récentes qui mettent en lumière une augmentation significative et rapide du nombre d'indices archéologiques à partir du XV^e siècle av. n. e, soutiennent l'hypothèse d'une appropriation de la région par des migrants venant de l'Est de la France. Ils constituent une base solide sur laquelle se développeront les communautés du Bronze final, nécessaires à l'essor économique constaté (Peake *et al.*, 2017). L'importance économique de ces bassins supérieurs de la Seine, de l'Yonne et de l'Aube est soulignée dans une relecture récente de l'occupation du sol, des passages à gués et des secteurs de concentrations de dépôts métalliques. Ce travail évalue la place de cette région au sein d'un réseau d'échanges étendu et développé, qualifié de façon schématique par le concept de « route de l'étain », dont les origines remontent à la fin de l'âge du Bronze et dont la pérennité sera assurée jusqu'à la période antique (Riquier *et al.*, à paraître).

3.3.2 - Une occupation structurée et hiérarchisée à la fin de l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer

Sites de hauteur, habitats aristocratiques ?

L'occupation des sites de hauteur suit la même dynamique globale que celle des habitats palafittiques. Un travail collectif, recensant plus de 300 sites de hauteur datant de l'âge du Bronze repartis sur toute la France, démontre que ces lieux furent occupés tout au long de la période, mais ce n'est qu'à partir de la fin du XII^e siècle av. n. è. et surtout entre le X^e et le IX^e siècles av. n. è. qu'un véritable pic s'observe dans la fréquence des occupations (Milcent, Couderc, 2021, fig. 10-11). L'apogée de l'occupation des sites de hauteur est enregistrée au IX^e siècle av. n. e, avant que s'amorce un net déclin, avec l'abandon des sites de hauteur autour de 800 av. n. e (Milcent, Couderc, 2021, fig. 11, et p. 190 ; Mordant *et al.*, 2018, p. 317). C'est aussi à cette même date que se marque l'abandon définitif des rives des lacs subalpins (Billaud, 2012 ; Billaud *et al.*, 1992).

L'état actuel des recherches ne permet pas de déterminer la fonction, ni le statut de la

majorité des sites de hauteur connus de l'âge du Bronze. Peu de sites ont fait l'objet de recherches approfondies car ils sont rarement touchés par des projets d'aménagement nécessitant une intervention dans le cadre d'une opération préventive et quelques habitats occupés à l'âge du Bronze ont seulement fait l'objet de fouilles programmées (Milcent, Couderc, 2021). Les fouilles menées à Corent et Vix et les recherches récentes autour de Gannat (Allier) ont permis d'identifier des occupations structurées associées à des dépôts d'objets métalliques et céramiques datés de la fin de l'âge du Bronze caractéristiques des habitats de rang élevé (Poux, Milcent, 2019 ; Chaume *et al.*, 2021).

Les habitats de plaine et des vallées : un rythme d'occupation dynamique avec des hauts et des bas

La hausse marquée de l'occupation des sites de hauteur au cours des X^e-IX^e siècles coïnciderait avec une augmentation générale du nombre de sites d'habitat constatée dans la plupart des régions.

En ce qui concerne l'évolution de l'occupation du sol des habitats de plaine et de vallée, entre le début de l'âge du Bronze et la fin du premier âge du Fer, l'hypothèse traditionnelle propose une progression lente, mais continue du nombre d'habitats qui marque une emprise de l'homme de plus en plus étendue et de plus en plus consolidée sur le territoire ; cette proposition ne semble plus convenir après un réexamen récent des données archéologiques issues de l'archéologie préventive notamment et la dynamique d'occupation n'est pas constante, mais rythmée par des épisodes d'emprise et de déprise, surtout observables à partir du XIV^e siècle av. n. e. Une étude récente retrace la dynamique d'occupation à partir de quatre zones ateliers étudiées par des équipes archéologiques depuis de nombreuses années (la plaine de Caen, le plateau de Sénart, la Bassée et la plaine de Troyes) a permis de mettre à plat l'abondante documentation dans cet objectif de révéler la progression de l'occupation au cours du temps par une analyse statistique de courbes cumulées (Riquier *et al.*, 2018). Les quatre zones permettent un transect ouest-est du Bassin parisien, des côtes normandes jusqu'à la Champagne crayeuse. Les datations radiocarbone ont été prises en considération

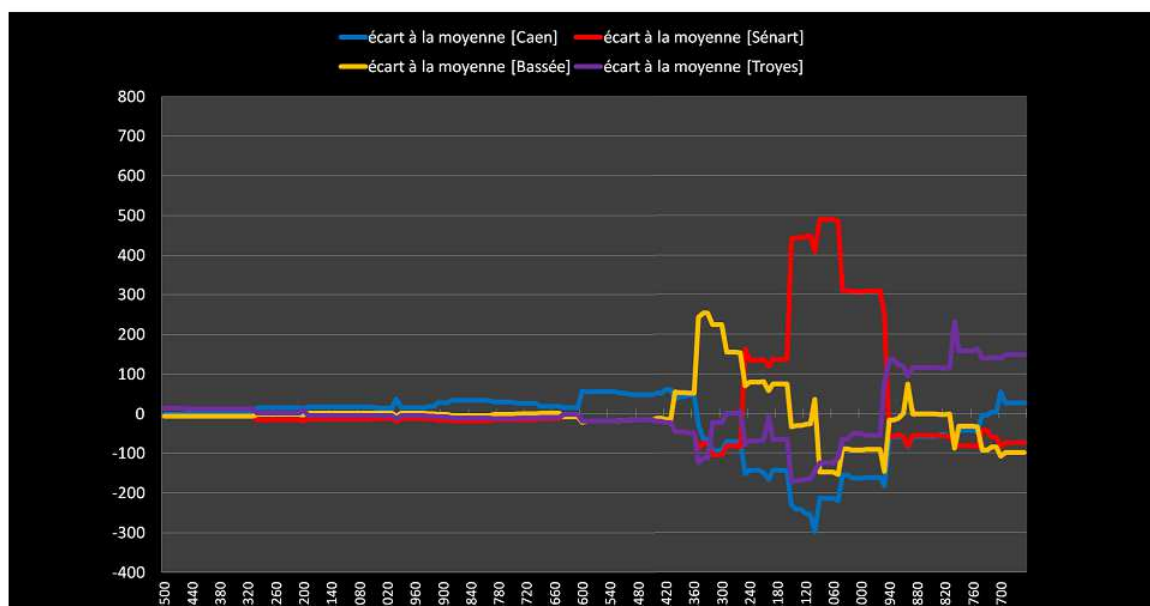


Figure 89 : Variabilité des dynamiques micro-régionales à l'âge du Bronze (Plaine de Caen, Sénart, La Bassée et Plaine de Troyes), sur la base des écarts de densité des indices d'occupation à la moyenne globale, par pas de 25 ans, d'après Marcigny *et al.*, 2018, fig. 5

avec des données chrono-culturelles, classées par type d'occupation : habitat, funéraire et « territoire » (dépôts, découvertes isolées et tout indice autre qui ne relève pas des domaines funéraire ou domestique). Cette approche révèle une forte progression de l'occupation dans la zone atlantique dès le III^e millénaire av. n. e., dynamique qui ne se fera ressentir dans les régions orientales qu'à partir du XIV^e siècle av. n. e. Cette progression positive continue tout au long de l'étape initiale du Bronze final à l'est, alors qu'à l'ouest s'observe une régression lente mais constante de l'occupation à partir du XIII^e siècle av. n. e. Le X^e siècle av. n. e. marque un creux notable de l'occupation à l'est comme à l'ouest. Puis une nouvelle dynamique s'installe pendant la dernière étape du Bronze final avec une nette poussée enregistrée sur la courbe.

Cette analyse à large échelle n'est pas sans critiques liées principalement à l'échantillonnage très différent d'un secteur à un autre. En effet, la variabilité en quantité et qualité des données de chaque secteur, la variabilité géomorphologique et topographique des zones ateliers (plateau, fond de vallée, etc) et les différences de méthodes de travail des équipes constituent tous des éléments déterminants qui pourraient favoriser un certain type de donnée ou une période chronologique. Néanmoins, cet essai aussi imparfait soit-il, montre les grandes tendances dans le rythme de l'occupation des habitats de plaine qui ne s'avère pas en constante progression depuis le Bronze ancien, comme il était initialement envisagé. On note surtout la forte chute de l'occupation entre les XII^e-X^e siècles av. n. e. dans tous les secteurs étudiés sauf le plateau Sénart où cette période de l'étape moyenne du Bronze final montre un véritable essor dans la dynamique d'occupation. Cette expansion est suivie d'une nette diminution au X^e siècle av. n. e. à un moment où la Bassée, la plaine de Troyes et la Plaine de Caen connaissent une nouvelle progression de l'occupation, néanmoins plus modérée que celle observée au XIV^e siècle av. n. e. Cette croissance renouvelée se poursuit jusqu'au début du premier âge du Fer et elle correspond à une période où les sites de hauteur et les sites lacustres sont abandonnés ; les habitats de plaine et de fond de vallée ne sont donc pas touchés par cette déprise.

Un maillage établi d'habitats et nécropoles

L'implantation des habitats dans le secteur de la confluence Seine-Yonne dévoile un maillage régulier de sites distants guère plus d'un kilomètre les uns des autres. Cette organisation du territoire permet une communication facile et quotidienne entre sites (Brunet *et al.*, 2017 ; Mordant *et al.*, à paraître).

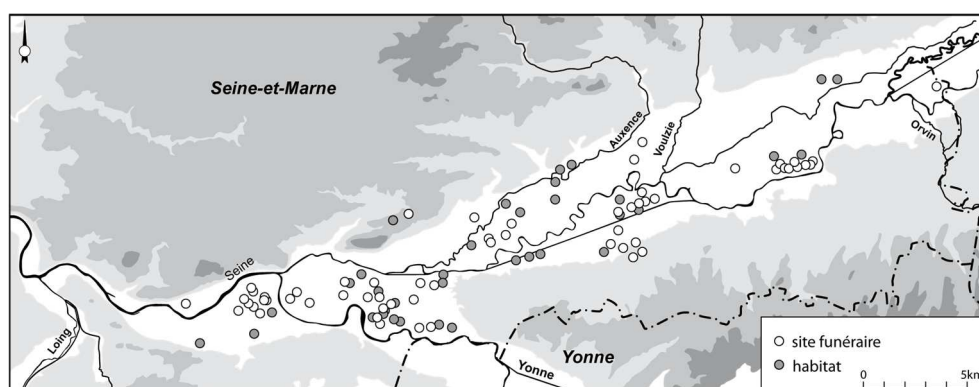


Figure 90 : Carte détaillant les sites de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer identifiés dans la vallée de la Haute Seine (infographie P. Pihuit, Inrap), d'après Brunet *et al.*, 2017, fig. 4

Le réseau des habitats est renforcé par la présence de nécropoles monumentales communautaires ou d'ensembles funéraires plus modestes qui reflètent une volonté collective et une cohésion sociale évidente entre familles et communautés (fig. 90). Le modèle d'occupation de la ferme familiale isolée, présent tout au long du Bronze final et au premier âge du Fer, constitue l'élément de base sur lequel se construira les formes d'habitat plus complexes. Les hameaux se développent au cours du Bronze final dans le nord-est de la France, définis par l'association plusieurs unités d'habitation qui s'étendent sur plusieurs hectares, comme cela s'avère le cas dans notre zone d'atelier (Mordant *et al.*, 2018). En sus des zones d'occupation privilégiées reconnues dans les vallées de la Haute Seine à Marolles-sur-Seine, Varennes-sur-Seine et Buchères, d'autres hameaux ont fait l'objet de fouilles récentes dans le nord-est de la France, comme à Maizières-les-Metz et Rosières-aux Salins en Lorraine, Villemaur-sur-Vanne en Champagne-Ardenne (Koenig, Klag, 2017 ; Riquier, Grisard, 2014 ; Tikonoff, 1999 ; Peake, 2007). Le regroupement de l'occupation dans des hameaux collectifs permet la mise en commun des moyens humains et des ressources qui dope la capacité économique de l'habitat. Cependant, l'organisation sociale au sein de ces hameaux n'apparaît pas explicite, car aucune hiérarchisation évidente ne transparait entre les différentes unités, au niveau des dimensions des maisonnées, dans la structuration de l'espace ou dans la richesse des rejets. Ces hameaux pourraient néanmoins représenter un échelon intermédiaire entre les fermes isolées et les habitats de statut élevé, dont les sites de hauteur, qui se développent au cours de la dernière étape du Bronze final. P.-Y. Milcent *et al.* notent en effet la densification de l'occupation qui se matérialiserait alors par le regroupement des fermes en hameaux dans les zones géographiques les plus favorables. Il en résulte un tissu social de plus en plus structuré et par conséquent l'émergence de hiérarchies locales, avec une élite exerçant plus un contrôle social et économique sur les habitats et la population d'un terroir donné (Milcent *et al.*, 2021).

3.3.3 - Fondation, occupation et abandon de Villiers-sur-Seine

Une création de toutes pièces

Les résultats de cette étude sur la localisation et l'aménagement de l'habitat de Villiers-sur-Seine suggèrent une création de toutes pièces dans un secteur de la vallée de la Haute Seine plus au moins vierge d'occupation humaine depuis l'installation d'un petit groupe de sépultures du Néolithique moyen sur la montille (Peake, dir., 2020, p. 10). Seul le modeste habitat de Courceroy, daté de l'étape moyenne du Bronze final, se trouve à proximité, à quelques centaines de mètres sur la rive opposée du grand paléochenal qui limite Villiers-sur-Seine au nord-est (Boisson, 2014). Cette absence d'un héritage « de l'âge du Bronze » tranche nettement avec les autres secteurs de la vallée de la Haute Seine et de l'Yonne où sont installés les habitats du Hallstatt B2-3-C car ces secteurs s'avèrent pour la plupart occupés depuis le début du Bronze final (Bronze D – Hallstatt A1). De ce fait, quels critères ont prévalu pour l'installation d'un site de haut rang à Villiers-sur-Seine par rapport à d'autres emplacements potentiels ? Le site est implanté dans un secteur proche du confluent avec l'Orvin dans un secteur où la vallée se développe en une large unité naturelle avec un environnement riche et favorable, à l'entrée de la Bassée nogentaise. La proximité de bras actifs de la Seine facilite l'accessibilité générale du site et la variété des milieux naturels offre de bonnes possibilités pour la chasse au gros gibier qui constituent un apport non négligeable à la consommation

carnée du site (environ 16% de la faune identifiée). Cette chasse de prestige est pleinement intégrée dans l'organisation des manifestations commensales.

À une échelle locale, l'habitat de Villiers-sur-Seine s'intègre dans un réseau de sites contemporains répartis tout au long de la vallée ; à l'échelon interrégional, sa localisation à mi-chemin entre deux points stratégiques de la vallée, la confluence Seine-Aube en amont et celle avec l'Yonne en aval est significative. Une potentielle circulation fluviale sur les différents chenaux de la Seine offre des possibilités de communication rapides et faciles avec le monde extérieur.

Toutes les conditions semblent donc réunies pour l'installation d'un habitat conçu dès le départ avec statut élevé. Son organisation spatiale s'appuie d'emblée sur le creusement du premier fossé interne sans doute associé à un rempart qui reprend le modèle classique de l'habitat protégé dans une transposition en basse plaine qui privilégie la dimension ostentatoire et symbolique d'une telle réalisation. La construction d'un grand bâtiment sur le point le plus haut du lieu complète l'équipement indispensable pour l'accueil des populations mobilisées par la décision de création de ce lieu communautaire. La volonté de fonder un site de statut élevé revient bien sûr à cette élite fermement ancrée dans la vallée de la Haute Seine au moins le début du Bronze final (*cf.* 3.3.1). Son implantation en bordure de la Seine suggère une circulation active des biens et des personnes avec un contrôle marqué et de ce fait Villiers-sur-Seine correspond probablement à un lieu de redistribution de l'économie locale, un point de rassemblement pour les populations environnantes, un siège de pouvoir, consolidé entre autres par l'organisation régulière de festins.

Une occupation intensive mais courte des lieux

Plusieurs éléments mènent au constat que l'occupation du site de Villiers-sur-Seine a été d'une durée relativement courte, au maximum un siècle et plus vraisemblablement autour d'une cinquantaine d'années soit deux générations.

Le corpus céramique s'est avéré particulièrement homogène, caractéristique d'une seule et unique phase d'occupation continue dans le temps et non pas une succession d'installations successives avec des interruptions et abandons. On observe une introduction progressive d'un nombre limité de formes nouvelles, sans pour autant que les plus anciennes soient abandonnées. Cette constatation plaide en faveur d'une occupation relativement courte des lieux, conforme aux phases 2 et 3 d'une typochronologie régionale de l'étape finale du Bronze final élaborée par A. Bulard et R. Peake (2005, p. 233). Si l'on garde à l'esprit que dans ce système typochronologique régional, chaque phase évolutive perçue grâce à la céramique dure moins qu'une centaine d'années (cinq de ces phases ont été identifiées entre le IX^e et VI^e siècles av. n. e), l'occupation du site peut facilement tenir dans cette fourchette d'un siècle, autour de la fin du IX^e siècle av. n. e.

Un même constat peut être dressé à partir de l'étude des restes archéozoologiques où l'homogénéité des pratiques de préparation et de consommation de la viande pour tous les ensembles clos examinés plaide pour une relative brièveté du fonctionnement du site.

Enfin, les aménagements architecturaux et les états successifs du système fossoyé et les remparts soutiennent l'idée d'une évolution rapide de l'habitat d'un état initial (premier fossé interne et premier grand bâtiment) avec au final le creusement du dernier fossé extérieur. Ces modifications qui permettaient d'étendre l'espace interne vers l'ouest interviennent très tôt dans l'histoire de l'habitat puisque le premier fossé interne devenu gênant est rapidement comblé.

La période d'occupation du site de Villiers-sur-Seine, mais également de celui de Boulancourt coïncide avec l'apogée d'occupation des sites de hauteur constatée par P.-Y. Milcent et ces collaborateurs (Milcent *et al.*, 2021).

Il n'apparaît donc aucun argument (en particulier céramique) pour crédibiliser une longue durée d'occupation et la longévité est surtout marquée par la reconstruction régulière liée aux agrandissements progressifs de l'espace interne, mais selon un même schéma symbolique et fonctionnel.

Crise et abandon de Villiers-sur-Seine et les autres sites majeurs

L'abandon du site et le démantèlement de l'ensemble des structures laissent un site ouvert et plus ou moins en ruine. Il est difficile d'évaluer ce dernier état en termes de durée et deux scénarios s'opposent. Le site est abandonné de manière abrupte, ou l'habitat continue de fonctionner, en évoluant vers une installation plus modeste avec une modification de l'échelle d'activité. Cependant aucun changement de statut, ni de fonctionnement de l'habitat ne permet d'étayer ce deuxième scénario et c'est l'abandon relativement rapide du site qui semble être l'hypothèse la plus pertinente.

L'attention a été portée plus particulièrement sur trois sites exceptionnels de la zone d'atelier retenue : Boulancourt, La Grande-Paroisse et Villiers-sur-Seine, avec pour objectif de déterminer leur place dans le maillage géographique, social et économique des habitats de cette dernière étape du Bronze final. Un trait commun réunit ces trois habitats, une relative brièveté de leur occupation. Tous fondés au Hallstatt B2-3, leur occupation ne dépasse pas la transition âge du Bronze/âge du Fer et ceci malgré l'investissement évident porté sur l'aménagement architectural des lieux, l'entretien et le fonctionnement des sites. Leur disparition coïnciderait à avec celle en général des sites de hauteur et des habitats palafittiques, bien calés dans le temps grâce aux études dendrochronologiques.

Ces implantations lacustres sont victimes de la crise profonde générée par la péjoration climatique qui aurait touché les populations de l'extrême fin de l'âge du Bronze et du début du premier âge du Fer (Mordant *et al.*, 2018). Les bois architecturaux des sites lacustres de Neuchâtel et du Bourget indiquent effectivement des dernières dates d'abattage des arbres entre 831 et 805 av. n. e. qui annoncent l'abandon des stations lacustres à la fin du IXe siècle av. n. e à cause d'une forte remontée des eaux liée à une péjoration climatique prononcée et progressive, entamée bien avant le départ des derniers habitants des lacs (Billaud, Langenegger, 2018, p. 404 ; Billaud, 2012). C'est traditionnellement l'abandon des villages palafittiques qui marque le début d'une période « sombre » et climatiquement moins favorable correspondant au début du premier âge du Fer.

Ces réajustements économiques et sociaux auraient pu perturber à une plus large échelle les mobilités et les échanges dans ce large espace compris entre le versant nord des Alpes et le Bassin parisien avec des conséquences possibles sur le fonctionnement du « hub » de la Haute Seine, très dépendant de cet espace économique interconnecté tant avec l'Italie du Nord via les cols alpins qu'avec la basse vallée du Rhône puis la Méditerranée occidentale. Dans cette nouvelle situation, le site de Villiers-sur-Seine aurait perdu son rôle dans la redistribution des biens et valeurs.

L'après-crise : Les habitats à enclos du premier âge du Fer

Si la disparition abrupte de ces habitats privilégiés au tout début du premier âge du Fer semble créer un vide dans le schéma hiérarchisé de l'occupation du sol évoqué ci-dessus, ce manque doit être mis en parallèle avec l'apparition et le développement d'une nouvelle forme d'habitat dès le VIII^e siècle av. n. dans l'est et dans le nord de la France car l'établissement rural à enclos palissadé apparaît au Hallstatt C aux côtés d'habitats ouverts de type ferme qui perdurent pendant tout le premier âge du Fer.



Figure 91 : Exemples d'habitats à enclos du premier âge du Fer de la Champagne-Ardenne, d'après Riquier et al., 2017, fig. 147.

Un total de 44 habitats de ce type a été recensés en plaine et dans les vallées de la Champagne sèche, qui s'ajoutent aux habitats enclos déjà connus dans la Somme, l'Aisne, le Nord et en Normandie (Riquier, 2019 ; Riquier *et al.*, 2017 ; Buchez, 2019). Pour tous ces exemples, il s'agit d'habitats comportant un enclos fossoyé et ou palissadé de plan rectangulaire ou ovale, dont les systèmes d'entrée avec porche monumental sont identifiés par des

constructions rectangulaires dessinés par des trous de poteaux placés au niveau des interruptions des fossés. Ces constructions confèrent un aspect ostentatoire certain à l'aménagement, mais elles marquent aussi un souci de protection efficace contre une intrusion. L'aire interne de l'enclos, qui s'avère généralement en grande partie vide, ne comprend que quelques bâtiments sur poteau de petites dimensions et rarement des fosses dépotoirs. Le peu de mobilier datant livré par les structures rend l'attribution chronologique de ces ensembles souvent imprécise (Riquier *et al.*, 2017 ; Riquier, 2019). Quelques rares sites à enclos montrent une organisation interne plus structurée avec des grands bâtiments, des constructions annexes, comme c'est le cas à Bezannes « la Bergerie 3b1 » (Marne) (Bündgen, Richez, 2020). La fouille de cet établissement d'une surface de 4000m² a révélé deux bâtiments principaux à plan circulaire d'une quinzaine de mètres de diamètre associés à plusieurs bâtiments annexes. Le mobilier provenant d'un puits sur l'aire interne révèle une occupation pérenne de l'établissement entre le Hallstatt B2-3 et le Hallstatt D1. La grande variabilité architecturale affichée par ces établissements à enclos, l'organisation spatiale et la richesse du mobilier indiquent probablement des sites de fonction et de nature différentes entre un simple enclos à bestiaux et des sites annexes de stockage jusqu'aux établissements de rang supérieur, lieux de résidence de chefferies locales (Riquier, 2019). Le système hiérarchisé perçu au sein des habitats depuis la dernière étape du Bronze final au moins serait donc maintenu dans les régions orientales et septentrionales de la France par le développement de ces habitats à enclos qui ouvrent la voie vers l'émergence des sites princiers de la fin du premier âge du Fer.

3.3.4 - Manifestations commensales ponctuelles et itératives dans le sud-est du Bassin parisien

Manifestations commensales ponctuelles dans le sud-est du Bassin parisien

Les données abondantes et les études spécialisées ont permis de mettre en évidence des manifestations itératives en contexte d'habitat à Villiers-sur-Seine, par la nature répétée de l'événement qui a généré une accumulation inhabituelle de mobilier (*cf. infra*). En revanche, il s'avère plus difficile d'identifier des manifestations commensales ponctuelles car ces événements laissent peu de traces dans le registre archéologique. Sur certains sites hors normes ou « non-domestiques » où la consommation alimentaire n'apparaît pas habituelle, il est possible de déceler ces festins organisés pour marquer une rencontre, des actions communes. Il s'agit évidemment de manifestations commensales qui peuvent célébrer des événements personnels comme des naissances, le passage à l'âge adulte et des alliances, mais aussi structurer de manière opportuniste ou plus formalisées des échanges de biens et valeurs dans un système de don et de contre-don ; ces moments de rencontres peuvent aussi coïncider avec des demandes de service, de mise à disposition de main d'œuvre (Dietler, 1996, p. 92 ; 2011), voire préparer des mobilisations en vue de conflits armés. Les festins organisés dans le cadre de négociations économiques ou accords commerciaux peuvent aussi tomber dans cette catégorie de manifestations ponctuelles.

De rares témoins matériels de festins ponctuels ont été relevés dans le sud-est du Bassin parisien. Pour rappel, un possible festin a été mis en évidence sur la nécropole de Misy-sur-Yonne, au XIV^e s. av. n. è., par le dépôt d'un ensemble important d'ossements d'animaux dans le remblai du fossé d'un enclos circulaire (*cf.* 3.1.1 et Mordant *et al.*, 1977). Qui plus est, la présence de structures de combustion à pierres chauffées, interprétées comme des fours

collectifs, en périphérie d'ensembles funéraires datés du Bronze final de la vallée de la Haute Seine, à Misy-sur-Yonne « le Bois des Refuges », à Marolles-sur-Seine « la Croix-Saint-Jacques » ou à La Saulsotte « le Vieux Bouchy », mais encore à Ensisiheim « Reguisheimer Feld » pourrait signaler des manifestations commensales en contexte funéraire dans un objectif commémoratif ou cultuel (Kasprzyk, Nicolas, 2010 ; Peake dir., à paraître ; Peake, Delattre, 2007 ; Roth-Zehner, 2016).

Bien que moins visibles dans le registre archéologique, ces manifestations commensales ponctuelles paraissent aussi fondamentales pour la cohésion d'une communauté que les festins itératifs. Elles permettent de fêter un événement unique, mais socialement important dans la vie communautaire (naissance, alliance, etc...) et elles permettent quand cela s'avère nécessaire de réunir des personnes autour d'un projet collectif, tel qu'une construction ou un aménagement (les festins entrepreneuriaux ou *work feasts*). Si les festins itératifs rythment la vie collective de saison en saison ou d'année en année, les festins ponctuels rappellent et renforcent les liens sociaux intra- et inter-communautaires déjà établis.

Imaginer le festin à Villiers-sur-Seine, un exemple de manifestation itérative

En utilisant les données disponibles, il s'agit ici d'esquisser une image des manifestations commensales sur le site : de la préparation de l'évènement à la consommation des mets. Qui y participait, comment se déroulait-il et pourquoi était-il organisé ?

Une des spécificités de ces manifestations perçues à Villiers-sur-Seine, bien mise en avant par l'étude des restes archéozoologiques réside dans leur déroulement régulier, probablement au printemps et à l'automne. Ce sont donc des festins qui s'insèrent dans un calendrier d'évènements saisonniers répétés d'année en année. Ces manifestations tomberaient donc dans la catégorie des festins communautaires dont l'objectif est de renforcer la cohésion sociale en gérant les liens au sein d'une même communauté, mais aussi les relations intercommunautaires (Hayden, 1996, p. 128 ; 2014, p. 23). Il s'agit de festins de célébration et de partage, tenus par exemple pour marquer le début du printemps ou pour fêter la récolte, de festins patronaux qui assurent l'allégeance des convives dans une relation de don sans réciprocité, de festins diacritiques qui regroupent des élites dans le cadre d'un évènement imprégné de rituel (Hayden, 2014, p. 47-108). On peut supposer que ces manifestations réunissaient des personnes qui venaient d'ailleurs, des habitats de proximité localisés le long de la Seine et de l'Yonne et des lieux plus lointains. Il est difficile d'apprécier un nombre exact de convives par festin, cependant il est possible de construire un modèle à partir des chiffres de poids de consommation de viande estimés par G. Auxiette (Auxiette, *in* Peake dir., 2020, p. 175, tabl. 39). La part des espèces sauvages dans la consommation globale du site s'élève à un nombre minimum estimé d'une cinquantaine de bêtes, dont 30 cerfs, un nombre significatif, bien que relativement modeste quand l'on considère que le NMI des porcs est estimé à 370 bêtes. En se fondant sur les statures d'animaux actuels, le poids de viande consommée à Villiers-sur-Seine s'établit à 32096 kg, c'est-à-dire 32 tonnes (*ibid*, 2020, p. 175 ; Auxiette, Peake, 2020, p. 150). Si l'on considère une durée d'occupation relativement courte du site, autour d'une cinquantaine d'années, le poids de viande consommé sur un mois s'élève à 53,3 kg si la consommation de 640 kg par an est lissée sur toute une année. Cependant, si cette consommation est en grande partie concentrée sur deux évènements commensaux dans l'année selon l'étude des rythmes d'abattage des jeunes porcs (Auxiette, *in* Peake dir., 2020, p. 153), le terme de festin prend tout son sens par son envergure potentielle en termes de

nombre de convives et en termes de la consommation carnée au moment des festivités (quantité et qualité). Selon les études ethnographiques, la consommation de viande et la consommation en général est limitée en dehors des moments de festin, puisqu'il s'agit de « la faim au quotidien et l'excès pendant les festins » (Denimal, 2021). Si l'on considère qu'au moins 50% de la viande disponible annuellement à Villiers-sur-Seine était consommée lors de deux festins (au printemps et à l'automne), nous arrivons à plus de 150 kg de viande par événement.

Aujourd'hui, il est « conseillé » à un adulte de manger 100 à 120 g de viande par jour (<https://www.economie.gouv.fr/daj/recommandation-nutrition>). En utilisant cette estimation pour calculer le nombre de participants à un festin, nous arrivons à un chiffre de 1250 à 1500 convives (ou plusieurs centaines de familles) par événement commensal. Ces chiffres, bien que théoriques, donnent une idée de l'ampleur potentielle de ces manifestations organisées sur le site. Ils sont bien sûr modulables en fonction de la durée estimée d'un festin ou de leur nombre dans l'année. Même si les festins se sont déroulés sur plusieurs jours et si plusieurs ont eu lieu au cours de l'année, le nombre de convives accueilli à chaque manifestation pouvait s'élever à plusieurs dizaines voire centaines (fig. 92).

Une estimation similaire faite à partir du nombre de récipients individuels (tasses et gobelets) retrouvés sur le site, un peu plus de 700 récipients, 212 tasses et 500 gobelets, indique des chiffres bien plus bas si l'on considère que chaque participant avait son propre récipient. Cependant, ils ne reflètent sans doute pas la réalité sachant qu'une part non-négligeable de la vaisselle est en matériau périssable non conservée.

Il faut donc imaginer des événements commensaux de grande envergure et la question de leur hébergement se pose. Bien qu'un certain nombre aient pu trouver accueil dans les grandes maisons, d'autres convives ont dû prévoir d'autres dispositions, dont des abris temporaires. Les fosses détritiques de Villiers-sur-Seine ont livré une quarantaine de grands poids de forme pyramidale à perforation haute fabriqués en mortier de chaux et pour un exemplaire, en calcaire. Ces objets se répartissent en deux groupes selon leur poids : un premier lot inférieur à 1kg est interprété comme des poids de métiers à tisser ; le deuxième dont la masse se situe entre 3 et 6 kg (Nicolas, in Peake dir., 2020, p. 282) est considéré comme trop lourd pour des poids à métier à tisser. Ces plots montrent systématiquement une face plus usée et les traces de friction, au niveau de la perforation, s'observent vers le bas ce qui correspondrait à une usure résultant d'une suspension de la pièce. À partir de ces observations, T. Nicolas propose de voir dans ces objets des contrepoids, utilisés pour maintenir des abris temporaires comme des étals de marché (*ibid*, p. 282). Il est tout à fait concevable que ces structures temporaires aient pu servir d'abris aux convives des festins.

La question d'approvisionnement en nourriture se pose pour ces grands festins et G. Auxiette propose que la viande consommée sur place soit prélevée sur plusieurs troupeaux, dont au moins une partie de provenance plus ou moins lointaine (Auxiette, in Peake dir., 2020, p. 180). Un travail sur l'origine des bêtes consommées est prévu très prochainement dans le cadre d'un programme d'analyses isotopiques (carbone, azote et soufre) et radiogéniques



Figure 92 : Festin dans un mariage breton à Scrignac en 1912. Collection Marthe le Clech

(strontium) sur les restes archéozoologiques et notamment ceux du porc. La calibration des pièces de viande plaide en faveur d'une découpe et d'un partage des mets sur site à partir de bêtes amenées sur pied et abattus ou à partir de carcasses déjà préparées. Les récits ethnographiques soulignent que la phase préparatoire d'un festin est un acte collectif qui s'avère aussi important que l'évènement lui-même. Elle peut durer plusieurs jours et demande la contribution matérielle et physique d'un grand nombre de personnes (Grandgeorge, Devos, 2021). Il en va de même pour « l'après-fête » qui comprend le partage des restes avec chaque personne, chaque famille ramenant sa part à son domicile (Rochette, 2021). Le partage des restes de festin pourrait expliquer le déficit à Villiers-sur-Seine de certaines parties anatomiques dans l'assemblage archéozoologique (Auxiette, *in* Peake dir., 2020, p. 181).

Pour conclure, les données de Villiers-sur-Seine renvoient l'image de grands festins de plusieurs centaines de convives, qui se seraient tenus régulièrement et organisés sur les bases de participation et de partage, où chacun contribue. Il est difficile de statuer cependant sur les ordonnateurs de ces festins, mais de telles manifestations devraient être initiées et gérées par un personnage de stature économique et sociale suffisante pour les mener à bien. Tout porte à croire que ces événements étaient organisés par une élite locale, qui accueillait dans un habitat de haut rang, conçu dans cette optique dès l'origine, des convives de sa propre communauté, mais aussi venus d'ailleurs dans l'objectif de créer et maintenir des indispensables liens politiques, économiques et sociaux.

CONCLUSION

Communication et cohésion sociale à la transition Bronze-Fer dans la vallée de la Haute Seine : la place de la commensalité

Ce travail universitaire a visé à utiliser le phénomène de commensalité dans une lecture originale de l'approche sociale du Bronze final en France en se référant aux travaux ethnographiques de l'étude du festin dans les sociétés contemporaines et aux écrits théoriques sur la commensalité. La grille de lecture établie à partir des propositions de B. Hayden et les travaux de M. Dietler ont permis de poser un nouveau regard sur un corpus de sites remarquable pour le Bassin parisien : la vallée de la Haute Seine entre deux confluences majeures, celle avec l'Aube, puis celle avec l'Yonne. Ce corpus est le fruit d'une activité préventive de longue durée correspondant à plus de cinquante années de suivi archéologique constant dans le cadre de l'exploitation des gisements alluvionnaires de la vallée de la Seine et plus récemment les travaux de construction d'autoroutes et d'aménagements de zones commerciales. Il s'agit d'un corpus diversifié et scientifiquement bien maîtrisé, de « petits » et de « grands » sites, qui ont bénéficié d'études typochronologiques, mais également paléo-environnementales et paléo-biologiques.

La tentative d'adaptation des clés de lecture de B. Hayden à ce corpus mène à dresser un bilan mitigé. L'étude a rencontré des difficultés intrinsèques à vouloir appliquer un schéma de festin théorique à un corpus réel de données qui s'avèrent abondantes mais avant tout hétérogènes principalement dues à la conservation inégale des sites. Malgré ce constat, il a été possible de définir un cadre conceptuel pour formaliser des quantifications afin de tirer parti d'un corpus inégalé au plan régional dans l'objectif de formaliser des hypothèses sur le fonctionnement de la société à la fin de l'âge du Bronze.

La place originale affirmée du site de Villiers-sur-Seine

L'étude de Villiers-sur-Seine dans la monographie publiée en 2020, mais également dans le cadre de ce travail permet de souligner l'originalité forte de ce site de haut rang, habitat quotidien d'une élite locale avec toutes les activités de production habituellement retrouvées sur les sites de cette envergure (métallurgie des alliages base cuivre, production céramique, activité textile, production de chaux, etc.). Se superpose à ce fonctionnement usuel, l'organisation de festins qui se déroulaient régulièrement sur le site avec l'objectif de créer et de renforcer des liens entre ce pouvoir local et les populations établies dans les habitats proches au sein d'un territoire contrôlé par ce dernier, mais aussi pour maintenir les relations avec les chefferies voisines, voire entités plus lointaines dans le contexte ouvert du « hub » de la Haute Seine.

Ce dernier aspect du site est en effet important à évoquer ici car il est intrinsèquement lié à son statut de siège de pouvoir local et à sa place dans le réseau économique complexe de la fin de l'âge du Bronze, construit sur les échanges de biens et la mobilité des individus. La situation privilégiée de Villiers-sur-Seine en bordure de la Seine, un axe de communication particulièrement important au Bronze final, assure l'ouverture du site vers le monde extérieur. Même si l'on ne connaît pas l'ampleur de la navigation sur la Seine et fort mal aussi le réseau des voies terrestres, on peut imaginer Villiers-sur-Seine comme un comptoir commercial, un site de marché et un lieu d'échanges de biens, de cérémonies et de redistribution. Le sud-est

du Bassin parisien constitue une région fortement dynamique depuis le milieu du XIV^e siècle av. n. e., grâce à son réseau hydrographique dense orienté est-ouest qui oriente les flux de biens et la mobilité des personnes entre la Méditerranée, la Manche, le Rhin et les Alpes (Mordant *et al.*, 2021). Le mouvement constant de biens et de personnes a pu faire de ce site une plaque tournante de rencontres et de transmission d'informations. À titre d'hypothèse de travail et pour forcer le trait, Villiers-sur-Seine, site de production, d'échange et de diversité culturelle, pourrait revendiquer la fonction d'*emporium*, lieu de circulation de produits, de techniques, d'idées avec un brassage de personnes venues d'ailleurs (Rouillard, 2018).

Selon M. Dietler et B. Hayden, l'objectif du festin est de créer et de maintenir les relations sociales, d'amitié, de parenté et de solidarité collective d'un groupe, de renforcer des liens politiques et économiques entre chefferies et d'articuler des systèmes d'échange régionaux. Il offre aussi la possibilité de régler des disputes dans un cadre officiel et ritualisé (Hayden, 1996 ; Dietler, 2011). Les manifestations commensales tiennent ainsi toute leur place dans le maillage complexe de relations, de pouvoir et de communication du sud-est du Bassin parisien à l'âge du Bronze. Une occupation du sol structurée résulte de progressions et agrégations de l'habitat depuis le début de l'âge du Bronze, mais c'est surtout à partir du XIV^e siècle av. n. e. que cette région connaît une dynamique forte de l'occupation, des conditions favorables au développement la commensalité et les manifestations collectives. Effectivement, l'impulsion nécessaire pour la mise en place de tels événements provient d'une population active et nombreuse, car il en faut du monde pour faire la fête ! Cette dimension collective est importante ici, car le « vivre ensemble » ou en anglais « *togetherness* » est fondamentale pour garantir la dynamique sociale et économique d'une région ; un des moyens de la mise en place d'une telle dynamique repose sur la commensalité et le festin. La préparation, le partage et la consommation collective de la nourriture et de la boisson, gestes quotidiens banalisés, se voient transformés, augmentés, voire ritualisés à ce moment. Imprégné de tradition et de symbolique, le festin rend alors l'ordinaire extraordinaire.

La forte dynamique constatée dans le sud-est du Bassin parisien à l'âge du Bronze s'exprime à la fin de la période au travers d'une occupation du sol complexe et hiérarchisée avec probablement trois niveaux d'exploitation : des fermes familiales, des hameaux et des habitats de rang élevé. Les témoins du festin à la transition Bronze-Fer étant uniquement retrouvés sur ces sites privilégiés comme Villiers-sur-Seine et Boulancourt, on peut légitimement supposer qu'ils étaient organisés par l'élite locale. Ces festins itératifs plus marqués constituent probablement de nouvelles obligations sociales de cette période, ils soutiennent et maintiennent le pouvoir économique des chefs locaux et en même temps expriment des identités communautaires fortes et bien ancrées (Dietler, 1999).

Ces pratiques, évoquées dans cette étude sur la base d'exemples régionaux, sont largement prises en considération en particulier pour le Premier âge du Fer ; elles prennent leurs racines locales dans des contextes du Bronze final, probablement à partir du XIV^e siècle av. n. è avec un maximum visible en cette fin du IX^e siècle, marqueur du passage vers le monde de l'âge du Fer. Cet essai consacré à la pratique de la commensalité dans les populations de l'âge du Bronze du Bassin parisien doit pousser à s'interroger plus régulièrement sur la place de ces manifestations festives encore trop peu identifiées, présentes cependant et de manière classique dans de nombreuses sociétés dans le monde, dans la construction des relations sociales au sein des communautés protohistoriques.

Entre individus et communautés, chefs et subordonnés, autochtones et étrangers, banal et exotique, le festin constitue avant tout un moyen évident de communication et une manière efficace de l'organiser.

BIBLIOGRAPHIE

ADAM A.-M., DEFRESSIGNÉ S., KOENIG M.-P., LASSERRE M. (2011) – *La céramique d'habitat du Bronze final IIIb à La Tène A en Alsace et en Lorraine : Essai de typochronologie*, 29^e suppl. *Revue archéologique de l'Est*, Strasbourg, Société archéologique de l'Est, 339 p.

ADROT S., PEAKE R. (2021) – Entre espace et temps : regards sur les nécropoles de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer à travers des études de cas, in MARCIGNY C., MORDANT C. dir, *Bronze 2019, 20 ans de recherches*, Actes du colloque international anniversaire de l'APRAB, Bayeux, supplément n°7 au Bulletin de l'APRAB, p. 439-453

ARMBRUSTER B., BLET-LEMARQUAND M., CERVÉL M., GRATUZE B., PEAKE R., RICHARD R. (2017) – Une sépulture exceptionnelle du début du Bronze final à La Saulsotte (Aube), *Bulletin de Association pour la Promotion des recherches sur l'âge du Bronze* 2017, p. 33-42.

AUXIETTE G. (1997) – La faune des établissements ruraux du Bronze final au Hallstatt final/La Tène ancienne dans la vallée de l'Aisne », *Revue archéologique de Picardie*, n° 3/4, p. 29-71.

AUXIETTE G. (2017) – Les consommations carnées à l'Age du Bronze : bilan et perspectives, in L. Carozza, C. Marcigny et M. Talon (dir.), *L'habitat et l'occupation du sol à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer*, actes de la table ronde sur la restitution de l'enquête nationale (Bayeux, novembre 2011), Paris, INRAP/CNRS Éditions, p. 327-336

AUXIETTE G., MOUGNE C., PEAKE R., TOULEMONDE F. éd. (2020) – *Autour de la table : l'alimentation à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer*, supplément du bulletin de l'APRAB n°6, 208 p.

AUXIETTE G., PEAKE R. (2020) – Festoyer à Villiers-sur-Seine (Seine-et-Marne). Pratiques commensales dans un habitat aristocratique à la fin de l'âge du Bronze, in AUXIETTE G., MOUGNE C., PEAKE R., TOULEMONDE F. (éd.), *Autour de la table : l'alimentation à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer*, supplément du bulletin de l'APRAB n°6, p. 137-154

AUXIETTE G., HACHEM L. (à paraître) – *Farm, Hunt, Feast, Celebrate, Animals and Society in Neolithic, Bronze and Iron Age Northern France*, Sidestone Press, 300p.

BĂLĂȘESCU A., SIMONIN D., VIGNE J.-D. (2008) – La faune du Bronze final IIIb du site fortifié de Boulancourt « le Châtelet » (Seine-et-Marne). *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 105, n°2, 2008. p. 371-406

BARAY L., DEFFRESSIGNÉ S., LEROYER C., VILLEMEUR I. (1994) – *Nécropoles protohistoriques du Sénonais*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme (Documents d'archéologie française, 44), 230 p.

BARDEL D. (2012) – *Société, économie et territoires à l'âge du Fer dans le Centre-Est de la France : analyse des corpus céramiques des habitats du Ha D-LT A (VII-Ve av. J.-C.)*, Thèse de doctorat, sous la direction de J.P. Guillemet et P. Barral. Université de Dijon, 2012, 3 vol. 1420 p.

BARRETT J., McOMISH D. (2009) - The early Iron Age in southern Britain: recent work at All Cannings Cross, Stanton St. Bernard and East Chisenbury, Wiltshire, in ROULIÈRE-LAMBERT M.-J., DAUBIGNEY A., MILCENT P.-Y., TALON M., VITAL J. — *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (Xe-VIIe s. av. J.-C.)*. *La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer*. Actes du XXXe colloque

- international de l'A.F.E.A.F., Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006. Dijon : S.A.E., A.P.R.A.B., A.F.E.A.F., 2009, p. 565-575 (suppl. revue archéologique de l'est ; 27).
- BARROWCLOUGH D. (2014) – Bronze Age Feasting Equipment: A Contextual Discussion of the Salle and East Anglian Cauldrons and Fleshhooks, Cambridge, Red Dagger, 17 p.
- BERENGER D., BOURGEOIS J., TALON M., WIRTH S. (2012) – *Gräberlandschaften der Bronzezeit = Paysages funéraires de l'âge du Bronze*, actes du colloque international (Herne, 15-18 octobre 2008), Darmstadt, Philipp von Zabern (Bodenaltertümer Westfalens, 51), 700 p.
- BERRANGER M., BAUVAIS S. (2020) – Changements sociétaux et évolution de l'économie du fer du Hallstatt D à La Tène D dans le Nord-Est de la France, *B.S.P.F.*, tome 117, 4, p. 641-671
- BERNARD R. dir. (2018) – Saint Dizier « Ecole Pasteur » (Haute Marne, Grand Est), Occupations du Bronze final à la période alto-médiévale, Rapport de fouille archéologique, Inrap Grand-Est, 227p.
- BILLAUD Y. (1999) – Laprade, Lamotte-du-Rhône (Vaucluse) : un habitat de plaine à architecture de terre au Bronze final 2b, *Bulletin de la Société préhistorique française*. t. 96, n° 4, p. 607-621.
- BILLAUD Y., (2012) – Le lac du Bourget à la fin de l'âge du Bronze. Premiers éléments pour une reconstruction de l'occupation des zones littorales, in Honegger M., Mordant C. éd., *L'Homme au bord de l'eau : archéologie des zones littorales du Néolithique à la Protohistoire*, Actes du 135e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques du CTHS "Paysages", Neuchâtel, 6-11 avril 2010, session de Pré- et Protohistoire, p. 345-361.
- BILLAUD Y., MARGUET A., SIMONIN O. (1992) – Chindrieux, Châtillon (lacs du Bourget, Savoie). Ultime occupation des lacs alpins français à l'âge du Bronze?, in *Stratigraphie, datations absolues et typologie. Archéologie et environnement des milieux aquatiques : lacs, fleuves et tourbières du domaine alpin et sa périphérie*. Actes du 116^e Congrès National des Sociétés Savantes, Chambéry, 1991, 1992, p. 277-310.
- BILLAUD Y., LANGENEGGER F. (2018) – Formes et rythmes de l'habitat palafittique à la fin de l'âge du Bronze sur les rives des Lacs de Neuchâtel (Suisse) et du Bourget (Savoie, France), in Lemerrier O., Sénépart I., Besse M., Mordant C., *Habitations et habitat du Néolithique à l'âge du Bronze en France et ses marges*, Actes des Deuxièmes Rencontres Nord-Sud de Préhistoire Récente, Dijon 19-21 novembre 2015, éd. AEP, p. 395-406
- BRADLEY R., ENTWHISTLE R., RAYMOND F. (1994) – *Prehistoric Land divisions on the Salisbury Plain: The work of the Wessex Linear Ditches Project*. English Heritage Archaeological Monographs, 191 p.
- BOISSON J. (2014) – Courceroy « les Dizaines » (Aube). Des occupations du Bronze final en vallée de la Haute Seine, *Bulletin de l'Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze*, n° 12, p. 28-33.
- BONTILLOT J., MORDANT C., PARIS J., MORDANT D. (1975) – La nécropole des Gobillons à Châtenay-sur-Seine (Seine-et-Marne), *Bulletin de la Société préhistorique française*. T. 72, n°1, p. 416-456.
- BORDAS F., GOMEZ de SOTO J., VALLEE M. (2020) – Un dépôt de fragments de crochet à viande de la fin du Bronze final en Normandie, *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 50, 2, p. 161-185

- BOUBY L., ZECH-MATTERNE V., BOUCHETTE A. *et al.* (2017) – Ressources et économie agricole en France à l'âge du Bronze et au Premier âge du Fer. État des données carpologiques, in Carozza L., Marcigny C., Talon M. (dir.), *L'habitat et l'occupation des sols à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer*, Actes du colloque de Bayeux 2011, Inrap-CNRS Éditions, « Recherches archéologiques », p. 299-326
- BRUN P. (1986) – *La civilisation des Champs d'Urnes*, Documents d'Archéologie française, n° 4, Paris, 168 p.
- BRUN P. (2015) – Réflexion sur les degrés de spécialisation artisanale dans les sociétés de l'âge du Bronze / Reflecting on the degree of labour specialisation in Bronze Age societies, in BOULUD-GAZO S., NICOLAS N. – *Artisanats et productions à l'âge du Bronze*, Séances de la Société préhistorique française n° 4, APRAB, p. 11-22.
- BRUN P., CHAUME B., DHENNEQUIN L., QUILLIEC B. (2009) – Le passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer ... au fil de l'épée, in ROULIÈRE-LAMBERT M.-J., DAUBIGNEY A., MILCENT P.-Y., TALON M., VITAL J. – *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (Xe-VIIe s. av. J.-C.). La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer*. Actes du XXXe colloque international de l'A.F.E.A.F., Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006. Dijon : S.A.E., A.P.R.A.B., A.F.E.A.F., 2009, p. 477-485 (suppl. revue archéologique de l'est ; 27).
- BRUNET P., GOUGE P., PEAKE R. (2017) – La notion d'espace étudié et d'occupation du sol à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer dans l'Est de l'Île-de-France, in actes du colloque de Chalons-en-Champagne, 2012, *Bulletin de la société archéologique Champenoise*, t. 110 – 2017, n) 4, p. 229-241.
- BRUNET P., BULARD A., PEAKE R. (2018) – L'Île-de-France du Bronze final au premier âge du Fer, in Boulud-Gazo S. et Mélin M. (dir.), *Contributions à l'archéologie de l'âge du Bronze dans les espaces atlantiques et Manche Mer du Nord*, Volume 1: Actes de la table ronde de Rouen (2005), Bulletin de l'APRAB : Supplément n° 3, p. 21-30.
- BRYLSBAERT A. (2017) – Artisans versus nobility? Crafting in context: introduction, in BRYLSBAERT A., Gorgues A., *Artisans versus Nobility? Multiple Identities of Elites and 'Commoners' viewed through the lens of Crafting from the Chalcolithic to the Iron Ages in Europe and the Mediterranean*, Sidestone Press, p. 13-36
- BUCHEZ N. (2019) – L'établissement palissadé du premier âge du Fer de Méaulte « la Valéette », Somme, in E. Leroy-Langelin, Y. Lorin, *L'habitat des Hauts-de-France et ses Marges à la Protohistoire ancienne*, Revue du Nord, Hors-série, collection Art et Archéologie, n° 27, Université de Lille, p. 177-198.
- BUCHSENSCHUTZ O. (2005) – Du comparatisme à la théorie architecturale, in BUCHSENSCHUTZ O., MORDANT C. dir. (2005) – *Architectures protohistoriques en Europe occidentale, du Néolithique final à l'âge du fer*. Actes du 127e Congrès des Sociétés historiques et scientifiques de Nancy 2002, éd. CTHS, p. 49-64
- BUCHSENSCHUTZ O., MORDANT C. dir. (2005) – *Architectures protohistoriques en Europe occidentale, du Néolithique final à l'âge du fer*. Actes du 127e Congrès des Sociétés historiques et scientifiques de Nancy 2002, éd. CTHS, 500 p.
- BULARD A., DEGROS J., DROUHOT J.-C., TARRETE J. (1992) – La Grande Paroisse (Seine-et-Marne) : Occupations protohistoriques en rive gauche de la Seine, in MORDANT C., RICHARD A. éd., *L'habitat*

et l'occupation du sol à l'âge du Bronze en Europe, actes du colloque international de Lons-le-Saunier (mai 1990), CTHS, p. 129-132.

BULARD A., PEAKE R. (2005) — Autour du confluent Seine-Yonne aux IXe-VIe siècles : tendances évolutives des céramiques et chronologie, in *L'Âge du Fer en Ile-de-France*, actes du XXVIe colloque de l'Association Française pour l'Etude de l'Âge du Fer, 26e supplément à la Revue archéologique du Centre de la France. p. 225-238.

BUNDGEN S., RICHEZ S. (2020) — Bézannes « la Bergerie, 3b1 », Marne, Grand Est, Rapport final d'opération, Grand Reims – Communauté urbaine, 2 vol., 1300 p.

CAROZZA L., MARCIGNY C., TALON M. (2017) — *L'habitat et l'occupation des sols à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer*. Recherches archéologiques 12, Inrap - CNRS Éditions, 376 p.

CHAUME B., MORDANT C., dir. (2011) — Le complexe aristocratique de Vix. Nouvelles recherches sur l'habitat, le système de fortification et l'environnement du mont Lassois, éditions universitaires de Dijon, 2 vol, 867 p.

CHAUME B., NIESZERY N., REINHARD W. (2021) — Das Bleigewicht aus dem Hofareal der Fürsitz von Vix, *Archaeologisches Korrespondenzblatt*, 51-2, p. 187-203.

CHEVRIER S. (2014) — Gron, Rue du Port au vin, Yonne, Bourgogne : une fosse du Ha B3 dans la Z.I. de Gron : rapport de diagnostic, Inrap GES, 69 p.

CHEVRIER S., DUCREUX F., LABEAUNE R., THIOL R. (2009) — Passy/Véron « les Grandes Noues/la Truie Pendue », la nécropole et l'habitat à l'âge du Bronze, volume 6, Inrap GES, 181 p.

COLLAS R. (2016) — Pont-sur-Seine, Le Gué Dehan, Zone 2 (Aube). Un habitat du Bronze final IIIb en bord de Seine, *Bulletin de l'APRAB* n° 14, p. 52-58.

COLLAS R. dir., BRENOT J., DONNART K, FRONTEAU G., LANICHE C., MAUDUIT C., NOURY A.-C., PARADIS-GRENOUILLET S., PESCHER B., POUDROUX S., ROSCIO M., SCHALL C., SINQUIN J.-B. (2018) — Pont-sur-Seine « le Gué Déhan », Zone 2, rapport final d'opération archéologique, Eveha, 3 vol., 1348 p.

COLLECTIF dir. (1987) — *Transition Bronze final - Hallstatt ancien*. Actes du 109e Congrès National des Sociétés Savantes (Dijon, 1984); *Archéologie*, T. II, 1984, 298 p.

CORDIER F. (2003) — Approche méthodologique des structures à galets : le site du Gournier (Drôme, France). In FRERE-SAUTOT M.-CH. (dir.). *Le feu domestique et ses structures au Néolithique et aux Âges des métaux : actes du colloque de Bourg-en-Bresse et Beaune, 7 et 8 octobre 2000*. Montagnac : M. Mergoïl, p. 267-276. (Préhistoires ; 9).

CRAIG. O., SHILLITO L., ALBARELLA U., PARKER-PEARSON M. (2015) — Feeding Stonehenge: Cuisine and Consumption at the Late Neolithic Site of Durrington Walls, *Antiquity*, 89, p. 1096-1109

DAUBIGNY A., MORDANT C. (2009) — Avant-Propos, in ROULIERE-LAMBERT M.-J., DAUBIGNY A., MILCENT P.-Y, TALON M., VITAL J., *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (Xe-VIIe siècle av. J.-C.)*, actes du 30^e colloque international de l'AFEAF, thème spécialisé co-organisé avec l'APRAB, Saint-Romain-en-Gal, 2006, 27^e supplément de la Revue Archéologique de l'Est, p. 5-7.

DAVID-ELBIALI M. (2009) – Des femmes et des hommes dans l'Arc alpin occidental entre le XII^e et le VIII^e siècle av. J.-C., in ROULIERE-LAMBERT M.-J., DAUBIGNY A., MILCENT P.-Y, TALON M., VITAL J., *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (Xe-VIII^e siècle av. J.-C.)*, actes du 30^e colloque international de l'AFEAF, thème spécialisé co-organisé avec l'APRAB, Saint-Romain-en-Gal, 2006, 27^e supplément de la Revue Archéologique de l'Est, p. 343-360.

DAVID-ELBIALI M. (2012) – Paysages du genre au nord et au sud des Alpes du 15^e au 13^e siècle av. J. C., in BERENGER D, BOURGEOIS J, TALON M., WIRTH S. (dir.), *Gräberlandschaften der Bronzezeit = Paysages funéraires de l'âge du Bronze*, actes du colloque international (Herne, 15-18 octobre 2008), Darmstadt, Philipp von Zabern (Bodenaltertümer Westfalens, 51), p. 169-203.

DAVID-ELBIALI M., FALQUET C., NITU C., STUDER J. (2014) – *Fosses rituelles de l'âge du Bronze au Pied du Jura – pratiques sacrificielles à Onnens/Corcelles-près-Concise – Les Côtes et contribution à la définition de la phase BzD1 en Suisse occidentale*, Cahiers d'Archéologie Romande 147, Fouilles de l'Autoroute A5.1, Lausanne, 308 p., 41 pl. h. t.

DEFRESSIGNE S., TIKONOFF N. (1993) – Villemaur-sur-Vanne "les Gossements", habitat de l'âge du Bronze final et "Le Pley" habitat de La Tène. Rapport de Sauvetage programmé, 1993, 197p.

DELATTRE V., PEAKE P., PRADAT B. coll. (2015) – *La nécropole de la 'Croix-Saint-Jacques' à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne) et l'étape initiale du Bronze final à l'interfluve Seine-Yonne*. Mémoires de la Société préhistorique française, 60, Paris, 182 p.

DELOR J.-P. (2002) – *L'Yonne 89/1*, Paris, Maison des sciences de l'homme (Carte archéologique de la Gaule, 89), 480 p.

DELRIEU F., FURESTIER R. dir. (2018) – Habitats de hauteur et fortifiés à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer entre Alpes et Massif central, actes de la table ronde d'Ornac-l'Aven, février 2016, Documents Archéologie Méridionale, n°40, 315 p.

DE MECQUENEM C., BAUCHET O., CELLY P., DELATTRE V., HERMETTY C., SIMONIN D. (1997) – Château-Landon « l'Abbaye Saint-Séverin », rapport de fouille, Afan, SRA Ile-de-France, 2 vol., 237p.

DENIMAL R. (2021) – La Faim et l'excès – paradoxes du rite funéraire wayuu (Basse Gujjira, Colombie), in MICHLER M., LE ROUX P., JODRY F., *Le Banquet Cérémoniel. Entre archéologie et ethnologie*, Journée d'études internationales interdisciplinaires, Université de Strasbourg, 6-7 mai 2021, communication orale.

DEPIERRE G., (2010) – *Des incinérations du passé aux crémations en milieu à haute technologie. Approches méthodologiques et réalités archéologiques*, thèse de doctorat, université de Bourgogne, 734 p.

DEPIERRE G. (2014) – *Crémation et archéologie : nouvelles alternatives méthodologiques en ostéologie humaine*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon (Art, archéologie et Patrimoine), 654 p.

DIETLER M. (1990) – Driven by Drink: The role of drinking in the political economy and the case of early Iron Age France, *Journal of Anthropological Archaeology* 9, p. 352-406.

DIETLER M. (1994) – Quenching the Celtic thirst, *Archaeology* 47, p 45-48.

DIETLER M. (1996) – Feasts and Commensal Politics in the Political Economy: Food, Power and Status in Prehistoric Europe, in WIESSNER P., SCHIEFENHOVEL W. ed. - *Food and the Status Quest. An Interdisciplinary Perspective*, Berghann Books, p. 87-125

DIETLER M. (1999) – Rituals of commensality and the politics of state formation in the "princely" societies of early Iron Age Europe, in RUBY P. dir., *Les princes de la Protohistoire et l'émergence de l'État*. Actes de la table ronde internationale organisée par le Centre Jean Bérard et l'Ecole française de Rome Naples, 27-29 octobre 1994. Rome : École Française de Rome, 252. pp. 135-152.

DIETLER, M. (2001) – Theorizing the Feast: Rituals of Consumption, Commensal Politics and Power in African Contexts, in DIETLER, M. AND HAYDEN, B., Eds., *Feasts: Archeological and Ethnographic Perspectives on Food, Politics and Power*, Smithsonian Institution Press, Washington DC and London, p. 65-114.

DIETLER M. (2011) – Feasting and Fasting, in INSOLL T. éd. *Oxford Handbook on the Archaeology of Ritual and Religion*, Oxford University Press, p. 179-194

DIETLER M., HAYDEN H. (2001) – Digesting the feast: Good to eat, Good to Drink, Good to think, an Introduction, in DIETLER M., HAYDEN B., *Feasts: Archaeological and Ethnographic Perspectives on Food, Politics and Power*, Smithsonian Institution Press, Washington, p. 1-20.

DOHRMANN N., RIQUIER V. dir (2018) – Archéologie dans L'Aube, des premiers paysans au Prince de Lavau, catalogue d'exposition, éd. Snoeck, 541 p.

DROUHOT J.-C., BULARD A. (1987) – L'habitat Bronze final IIIb/Hallstatt ancien de « La Pièce des Loges » à La Grande Paroisse (Seine-et-Marne), rapport de sauvetage programmé, Direction des Antiquités Préhistoriques d'Ile-de-France, 22 p.

DROUHOT J.-C., BULARD A. (1988) – L'habitat Bronze final IIIb/Hallstatt ancien de « La Pièce des Loges » à La Grande Paroisse (Seine-et-Marne), rapport de sauvetage programmé, Direction des Antiquités Préhistoriques d'Ile-de-France, 13 p.

DUBUIS B. (2017) – La Nécropole de Lavau « Zac du Moutot » (Aube) au Bronze final et au premier âge du Fer, bulletin de l'APRAB, n°15, 2017, p. 125-133.

DUBUIS et al. à paraître – *Le complexe funéraire monumental de Lavau (Aube) (XII^e s. av. J.-C. - IV^e s. apr. J.-C.)*, supplément de la revue Gallia.

ESPOSITO A. (2015) – Interpréter le Banquet : de la donnée archéologique au concept, in ESPOSITO A. dir. *Autour du « banquet ». Modèles de consommation et usages sociaux*, Editions Universitaires de Dijon, p. 11-29.

EVANS, J., PARKER PEARSON, M., MADGWICK, R. (2019) – Strontium and oxygen isotope evidence for the origin and movement of cattle at Late Neolithic Durrington Walls, UK. *Archaeological and Anthropological Sciences* 11, p. 5181–5197. <https://doi.org/10.1007/s12520-019-00849-w>

FOURNAND S. dir., (2012) – Pont-sur-Seine/Marnay-sur-Seine (Aube) « la Gravière », Habitat et nécropole du Néolithique ancien à La Tène ancienne; Inrap. GEN 2 vol., 702 p.

FOURNAND S., NICOLAS T. (2011) – Habitats et nécropoles de l'âge du bronze à Pont-sur-Seine / Marnay -sur-Seine « La Gravière » (Aube), Bulletin de l'APRAB, n° 8, p. 18-21

- FROQUET-UZEL H. dir. (2015) - *Les nécropoles de l'Âge du Bronze de Courcelles (Loiret) : approche des pratiques funéraires au début du Bronze final dans le Gâtinais occidental*, 56^e suppl. à la Revue archéologique du Centre de la France Tours, FERACF, 319 p.
- GARNIER N., VALAMOTI S.M. (2016) – Prehistoric winemaking at Dikili Tash (Northern Greece): Integrating residue analysis and archaeobotany, *Journal of Archaeological Science*, 74, p. 195-206.
- GASCO J. (2002) – Structures de combustion et préparation des végétaux de la Préhistoire récente et de la Protohistoire en France méditerranéenne », *Civilisations*, 49, p. 285-309.
- GRANDGEORGE M.-E., DEVOS E., 2021 – Repas collectifs post-cérémoniels dans le *Bwiti* Misoko assenguedia (Gabon), in M. Michler, P. Le Roux, F. Jodry, *Le Banquet cérémoniel : entre archéologie et ethnologie*, Journée d'étude internationales et interdisciplinaires, Université de Strasbourg, 6-7 mai 2021, communication orale.
- GOUDE G., HERRSCHER E. (2015) – Biogéochimie isotopique et anthropologie biologique: reconstitution des modes de vie du passé. in: BALASSE M, DAUPHIN Y, AND BRUGAL J-P, editors. *Messages d'Os. Archéométrie du squelette animal et humain*. Suresnes: Editions des Archives contemporaines. p 259-275.
- GOUDE G., REY L., TOULEMONDE F., CERVEL M., ROTTIER S. (2016) – Dietary changes and millet consumption in northern France at the end of Prehistory : evidence from archaeobotanical and stable isotope data. *Environmental Archaeology : The Journal of Human Palaeoecology*. DOI 10.1080/14614103.2016.1215799
- GOUGE P. (1988) – Gouaix "Les Seizelles", Rapport 1988 opération de sauvetage urgent, Conseil Général de Seine-et-Marne, 10p.
- GOUGE P. (1990) – Barbey "Chemin de Montereau", Rapport 1990 opération de sauvetage urgent, Conseil Général de Seine-et-Marne, 29 p.
- GOUGE P. (1991-1993) – La nécropole de Marolles-sur-Seine « Les Gours aux Lions » au Bronze final IIIb - Hallstatt ancien, *Bulletin du groupement archéologique de Seine-et-Marne*, 32-34, p. 85-139.
- GOUGE P., MORDANT C., PIHUIT P. (1994) – *Nécropoles de la Bassée, Age du Bronze, Présentation analytique des ensembles fouillés (1960-1994)*, Bazoches-les-Bray, Travaux du Centre départemental d'archéologie de la Bassée, 123 p.
- HALSTEAD P., ISAAKIDOU V. (2011) – Political Cuisine: Rituals of Commensality in the Neolithic and Bronze Age Aegean, in Aranda Jiménez G., Montón-Subías S., Sánchez Romero M. (éd.), *Guess Who's coming to Diner: Feasting Rituals in the Prehistoric Societies of Europe and the Near East*, Oxbow Books, p. 91-108.
- HALSTEAD P., ISAAKIDOU V. (2004) – Faunal evidence of feasting: burnt offerings from the Palace of Nestor at Pylos, in Halstead P., Barrett J.-C. (éd.), *Food, Cuisine and Society in Prehistoric Greece*. Sheffield Studies in Aegean Archaeology 6, Oxbow books, p. 136-154
- HART P. (2016) – *Un site avec structures à galets chauffés de l'âge du Bronze final – Nouvel apport à l'étude de ces structures et des sites correspondants*, mémoire de master, université de Strasbourg et document final de synthèse, INRAP, 501 p.

- HART P. (2020) – Des paramètres techniques de cuisson à la composition de l'outil « foyer », in AUXIETTE G., MOUGNE C., PEAKE R., TOULEMONDE F., *Autour de la table. L'alimentation à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer*, actes de la journée thématique de l'APRAB 2017, supplément n° 6 au Bulletin de l'APRAB, p. 109-136.
- HATT J.-J. (1954) – Pour une nouvelle chronologie de la Protohistoire, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, tome 51, n°7, 1954. pp. 379-384
- HATT J.-J. (1961) – Chronique de Protohistoire V. Une nouvelle chronologie de l'âge du Bronze final. Exposé critique du système chronologique de H. Müller-Karpe, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, tome 58, p. 184-195.
- HATT J.-J. (1962) – Chronique de Protohistoire VI. Pour une nouvelle chronologie de l'époque hallstattienne. Les trois phases du Premier Âge du Fer en Allemagne du Sud et en France de l'Est, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, tome 59, n°9-10, pp. 659-667
- HAYDEN B. (1996) – Feasting in Prehistoric and Traditional Societies, in WIESSNER P., SCHIEFENHOVEL W. éd. *Food and the Status Quest. An Interdisciplinary Perspective*, Berghann Books, p. 127-147.
- HAYDEN B. (2009) – Funerals As Feasts: Why Are They So Important?, *Cambridge Archaeological Journal*, vo. 19, p. 29-52.
- HAYDEN B. (2014) – *The Power of Feasts from Prehistory to the Present*, Cambridge University Press, 426 p.
- DIETLER M., HAYDEN B. eds. (2010) – Feasts. Anthropological and Ethnographic perspectives on Food, Politics and Power, University of Alabama Press, 444 p.
- HENNIG H. (1995) – Zur Frage der Datierung des Grabhügels 8 "Hexenberg" von Wehringen, Lkr. Augsburg, Bayerische-Schwarzen, in Schmid-Sikimic B., Della Casa P. (dir.), *Trans Europam, Beiträge zur Bronze- und Eisenzeit zwischen Atlantik und Altaï. Festschrift für Margarita Primas*. Antiquitas, 3, 34, p. 129-145.
- HERRSCHER E., VARALLI A. (2020) – Rapport des analyses isotopiques 2020, in PEAKE R. (dir.), *Rapport des activités du PCR Bronz'Pal 2020*, p. 22-35.
- ISAAKIDOU V., HALSTEAD P. (2013) – Bones and the Body Politic. A diachronic analysis of structured deposition in the Neolithic-Early Bronze Age Aegean, in Ekroth G., Wallensten J. (éd.), *Bones, behaviour and belief. The zooarchaeological evidence as a source for ritual practice in ancient Greece and beyond*, 55 acta instituti atheniensis regni sueciae, Skrifter utgivna av svenska institutet i Athen, 4°, p. 87-99.
- ISSENMANN R., AMEYE N., AUXIETTE G., BARDEL D., PEAKE R., TOULEMONDE F. (2009) – Ville-Saint-Jacques (Seine-et-Marne), « Le Fond des Vallées, Le Bois d'Echalas » : Occupations du Néolithique ancien, du Bronze final, du Hallstatt moyen, du Hallstatt final, de La Tène ancienne et de l'époque gallo-romaine, rapport de fouilles, Pantin : Inrap CIF, 2 vol. 382 p.

JANIN T., TAFFANEL O., TAFFANEL J., BOISSON H., CHARDENON N., GARDEISEN A., HERUBEL F., MARCHAND G., MONTECINOS A., ROUQUET J. (2002) – La nécropole protohistorique de Grand Bassin II à Mailhac Aude (VI^e - V^e s. av. n. è.), *Documents d'archéologie méridionale*, 25, p. 65-122.

JURIETTI S. dir. (2017) – *Bric-à-Brac pour les dieux ? Les dépôts d'objets métalliques à l'âge du Bronze*, Catalogue d'exposition, Musée de Lons-le-Saunier, 131p.

KASCO C., METZNER-NEBELSICK C., NEBELSICK L. (2012) – Kontinuität und Diskontinuität im Bestattungsverhalten der spätbronzezeitlichen Eliten in Nordwestsachsen am Beispiel Hügelnecropole von Lapus in Nordwestrumänien, in BERENGER D., BOURGEOIS J., TALON M., WIRTH S., *Gräberlandschaften der Bronzezeit = Paysages funéraires de l'âge du Bronze*, actes du colloque international (Herne, 15-18 octobre 2008), Darmstadt, Philipp von Zabern (Bodenaltertümer Westfalens, 51), p. 441-459.

KASPRZYK M. dir. (2011) – La Saulsotte « le Vieux Bouchy ». Enceinte néolithique, fours de l'âge du Bronze, établissement enclos du premier âge du Fer, établissement agricole de La Tène finale et du Haut Empire, Rapport de fouille, Inrap Grand-Est, 476 p.

KASPRZYK M., NICOLAS T. (2009) – Des structures de combustion à remplissage de blocs de grès du début du Bronze final à La Saulsotte « Le Vieux Bouchy » (Aube), Bulletin de l'Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze, 6, 2009, p. 79.

KEROUANTON I. (1999) – *Les stations littorales immergées du lac du Bourget (Savoie) à l'Age du Bronze final. Les groupes culturels et la notion de groupe du Bourget*. Thèse de doctorat, Université de Paris I, 3 vol. : 1- 338 p. ; 2- 291 pl. ; 3- 242 p.

McKINLEY, J., LEIVERS M., SCHÜSTER J., STOODLEY N. (2014) – Cliffs End Farm, Isle of Thanet, Kent. A mortuary and ritual site of the Bronze Age, Iron Age and Anglo-Saxon Period with evidence for long-distance maritime mobility. Wessex Archaeology Report 31. Salisbury, 317 p.

KNIGHT, M., BALLANTYNE, R., ROBINSON ZEKI, I., GIBSON, D. (2019) – The Must Farm pile-dwelling settlement. *Antiquity*, 93(369), p. 645-663. doi:10.15184/aq.2019.38

KOENIG M.-P., KLAG T. (2017) – Habitats contextes funéraires et occupation du sol au Bronze final en Lorraine, in CAROZZA L., MARCIGNY C., TALON M. (2017) - *L'habitat et l'occupation des sols à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer*. Recherches archéologiques 12, Inrap - CNRS Éditions, p. 241-259

LAFAGE F., AUXIETTE G., BRUNET P., DELATTRE V., LE JEUNE Y., MARTIAL E., MATTERNE V., avec la collaboration de PRAUD I. (2007) – Changis-sur-Marne « Les Pétreux » : trois siècles d'évolution d'établissements agro-pastoraux de la fin du Bronze final au début du premier Âge du Fer, in *Bulletin de la Société préhistorique française*, 104. 2, p. 307-341.

LAMBERT-ROULIERE M.-J., DAUBIGNEY A., MILCENT P.-Y., TALON M. ET VITAL J. éd. (2009) – *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X^e-VII^e siècle av. J.-C.) ; La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer, actualité de la recherche*, Actes du XXX^e colloque international de l'A.F.E.A.F., Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006, supplément 27 de la Revue Archéologique de l'Est.

LARDE S., GARNIER N., FREENE E., MERCEY F. (2020) – Analyses d'un dépôt de vases de l'âge du Bronze final à Vienne-en-Val (Loiret). Des offrandes alimentaires et du vin rouge pour quelle(s) fonction(s) ?, in AUXIETTE G., MOUGNE C., PEAKE R., TOULEMONDE F., *Autour de la table*.

L'alimentation à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer, actes de la journée thématique de l'APRAB 2017, supplément n° 6 au Bulletin de l'APRAB, p. 155-62.

LEGRIEL J., GRANCHON P., DE KEPPEL A.-G. (2011) – La nécropole à incinérations de l'âge du Bronze moyen de Cesson « Plaine du Moulin à vent » (Seine-et-Marne) : derniers résultats, *Bulletin de l'association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze*, 8, p. 5-8.

LEMERCIER O., SÉNÉPART I., BESSE M. et MORDANT C., dir. (2018) – *Habitations et habitat du Néolithique à l'Âge du Bronze en France et ses marges*. Actes des secondes rencontres Nord-Sud de Préhistoire récente, Dijon 19-21 novembre 2015. Archives d'Écologie Préhistorique, Toulouse, 2018, 718 p.

LENDI S., DUCREUX F. (2010) – Barbuise 'l'Erable' (Aube) Un habitat du Bronze final IIIb. Bulletin de l'APRAB, n° 10, 2010, p. 10-13.

LENDI S. (2011) – Villemanoche, Les Quatre Merles, près La Grande Borne, Les Tanronnes, Yonne, Bourgogne : occupations diachroniques du Néolithique à la période gallo-romaine et nécropole monumentale protohistorique : rapport de diagnostic, Inrap GES, 165 p.

LENORZER S. (2006) – *Pratiques funéraires du Bronze final IIIb au premier âge du Fer en Languedoc occidental et Midi-Pyrénées : approche archéo-anthropologique des nécropoles à incinération*, thèse de doctorat, université de Bordeaux 1, 505 p.

LEROY-LANGELIN E., LORIN Y. (2019) – *L'habitat des Hauts-de-France et ses Marges à la Protohistoire ancienne*, Revue du Nord, hors-série collection Art et Archéologie, n° 27, Université de Lille, 231 p.

LEROY-LANGELIN E., SERGENT A. (2019) – Une occupation semi-enclose au 1^{er} âge du Fer : l'exemple de la ZAC de Lauwin-Planque (Nord), in LEROY-LANGELIN E., LORIN Y., *L'habitat des Hauts-de-France et ses Marges à la Protohistoire ancienne*, Revue du Nord, hors-série collection Art et Archéologie, n° 27, Université de Lille, p. 141-176.

LEROY M. (dir.), CABBOÏ L. (dir.), BAUVAIS S., BERRANGER M., BLAISING J.-M., et al. (2019) -*Produire et travailler le fer : Les ateliers de l'est du Bassin parisien*. Inrap. Recherches archéologiques 16, CNRS Éditions, 168 p.

LISFRANC R., VITAL J. dir. (2017) – *La nécropole du Bronze ancien de Gerzat, Chantemerle (Puy-de-Dôme)*, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, n° 45, 392 p.

MADGWICK R., MULVILLE J., STEVENS R. (2012) – Diversity in foddering strategy and herd management in late Bronze Age Britain: An isotope investigation of pigs and other fauna from two midden sites, *Environmental Archaeology*, 2012, vol. 17, n°2, p. 126-140

MADGWICK R., MULVILLE J. (2015) – Feasting on fore-limbs: conspicuous consumption and identity in later prehistoric Britain, *Antiquity*, 2015.24, p. 629-644.

MADGWICK R., LAMB A., SLOANE H., NEDERBRAGT A., ALBARELLA U., PARKER-PEARSON M., EVANS J. (2019) – Multi-isotope analysis reveals that feasts in the Stonehenge environs and across Wessex drew people and animals from throughout Britain, *Science Advances*, vol. 5, issue 3, <https://doi.org/10.1126/sciadv.aau6078>

- MAHE N., MORDANT D., PEAKE R. (1998) – Marolles-sur-Seine « le Grand Canton », Document d'évaluation archéologique, Afan et Centre département d'archéologique de la Bassée, 36 p., 13 fig. h. t.
- MAITAY C. (2010) – *Les céramiques peintes préceltiques. La peinture sur vases aux âges des métaux dans l'Ouest de la France*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 245 p.
- MARCIGNY C., NERE E., PEAKE R., RIQUIER V. (2018) – Rythme et nature de l'habitat du III^e millénaire à l'aube de l'âge du Fer en France septentrionale, in Lemerrier O., Sénépart I., Besse M., Mordant C. *Habitations et habitat du Néolithique à l'âge du Bronze en France et ses marges*, Actes des Deuxièmes Rencontres Nord-Sud de Préhistoire Récente, Dijon 19-21 novembre 2015, éd. AEP, p. 525-536
- MAURY O. 2004 - Ville-Saint-Jacques « Les Cailloux Noirs », « Le Fond des Vallées », « Le Bois d'Echalas », rapport de diagnostic, Inrap Pantin, 46p.
- MAURY O. 2005 - Varennes-sur-Seine « La Justice », « Le Marais de la Fontaine du Cœur », rapport de diagnostic, Inrap Pantin, 56p.
- METZNER-NEBEKSICK C. (2012) – Social transition and Spatial organisation: The problem of the Early Iron Age occupation of the Strongholds in Northeast Hungary, in ANREITER P., BANFFY E., BARTOSIEWICZ L., MEID W., METZNER-NEBELSICK C. éd. *Archaeological, Cultural and Linguistic Heritage, Festschrift for Erzsébet Jerem in honor of her 70th Birthday*, Archaeolingua Alapítvány, Budapest, 2012, p. 425-448.
- METZNER-NEBEKSICK C., KACSO C., NEBELSICK L. (2010) – A Bronze Age ritual structure on the edge of the Carpathian Basin, *Satu Mare – Studii și Comunicări*, n° XXVI/I, 2010, p. 219-233.
- MILCENT P.-Y. (2004) – *Le premier âge du Fer en France centrale*, mémoire 34 de la Société préhistorique française, 2 vol., 718 p. dont 132 pl.
- MILCENT P.-Y. (2009) – Le passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer en Gaule au miroir des élites sociales : une crise au VIII^e siècle av. J.-C.?, in ROULIERE-LAMBERT M.-J., DAUBIGNY A.,
- MILCENT P.-Y. (2017) – Hallstatt C sword graves in Continental Gaul. Rise of an elite or new system of representation of self in a context of crisis, in SCHUMANN R., VAN DER VAART-VERSCHOOF S. (éd.), *Connecting Elites and Regions. Perspectives on contacts, relations and differentiation during the Early Iron Age Hallstatt C period in Northwest and Central Europe*, proceedings of an international workshop organised by the Faculty of Archaeology of Leiden University and the Institute for Pre- and Protohistoric Archaeology of the University of Hamburg, 2015, Sidestone Press, p. 85-108.
- MILCENT P.-Y., TALON M., VITAL J. (2006) – *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (Xe-VII^e siècle av. J.-C.)*, actes du 30^e colloque international de l'AFEAF, thème spécialisé co-organisé avec l'APRAB, Saint-Romain-en-Gal, 2006, 27^e supplément de la Revue Archéologique de l'Est, p. 453-476.
- MILCENT P.-Y., COUDERC F. (2021) – Corent et les établissements défendus de hauteur de l'âge du Bronze en France, in MARCIGNY C., MORDANT C. dir, *Bronze 2019, 20 ans de recherches, Actes du colloque international anniversaire de l'APRAB*, Bayeux, supplément n°7 au Bulletin de l'APRAB, p. 349-360

- MILLET E., DUBUIS B., BERNADET R. col. (2020) – La tombe princière de Lavau et le concept d'un artisanat de cour, in PEAKE R., BAUVAIS S., HAMON C., MORDANT C. (dir.) - *La spécialisation des productions et les spécialistes /Specialised productions and specialists*, actes de la Session XXXIV-2 du congrès de l'UISPP, Paris 2018, séance de la SPF en ligne, p. 161-182
- MOINAT P., DAVID-ELBIALI M. (2005) – *Défunts, Bûchers et Céramiques : la nécropole de Lausanne-Vidy et les pratiques funéraires sur le Plateau suisse du XIe au VIIIe s. av. J.-C.*, Lausanne, Cahiers de l'archéologie romande (Cahiers d'archéologie romande, 93), 310 p.
- MONTELIUS O. (1885) – Sur la chronologie de l'âge du Bronze, spécialement dans la Scandinavie, in *Matériaux pour l'Histoire primitive et naturelle de l'Homme*, 19^e vol, 3^e série, tome II, p. 108-113.
- MONTELIUS O. (1901) – La chronologie préhistorique en France et dans d'autres pays celtiques, *L'Anthropologie*, 12, p. 609-623.
- MORDANT C. (1975) — La nécropole de La Colombine à Champlay (Yonne), d'après les fouilles et la collection de P. Jacquelin. *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, XXVI, 3/4, 1975, p. 423-441.
- MORDANT C., MORDANT D. (1970) – *La nécropole protohistorique des « Gours aux Lions » à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne)*, Paris, Société préhistorique française (Mémoires de la Société préhistoriques française, 8), 138 p.
- MORDANT C., MORDANT D., BONTILLOT J., PARIS J., POULAIN T. (1977) – Le Bois des Refuges à Misy-sur-Yonne (Seine-et-Marne), *Bulletin de la Société préhistorique française. Études et travaux*, tome 74, n°1, 1977. pp. 420-471.
- MORDANT C., MORDANT D. (1986) – Grisy-sur-Seine "Les Champs Pineux", Rapport 1986 opération de sauvetage urgent, Circonscription des Antiquités Préhistoriques d'Ile-de-France, 18p, 31 fig. h. t.
- MORDANT C., GOUGE P. (1993) – L'occupation du sol à l'âge du Bronze dans les vallées de l'Yonne et de la Haute-Seine, in: C. Mordant/A. Richard (ed.), *L'habitat et l'occupation du sol à l'âge du Bronze en Europe*, Actes du colloque international de Lons-le-Saunier 1990, Editions du C.T.H.S., Paris, 1993, p. 133-164.
- MORDANT C., DEPIERRE G. (2005) – *Les pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France*, actes de table ronde (Sens-en-Bourgogne, 10-12 juin 1998), Paris, CTHS, 525 p.
- MORDANT C., ROSCIO M. (2010) – Variabilité des pratiques funéraires à la fin du Bronze moyen/Bronze final initial (XIVe-XIIIe s. av. J.-C.) en France orientale, de l'Ile-de-France à l'Alsace, *Hommages en l'honneur du Pr. M. Szabo, Studia Celtica Classica et Romana Nicolae Szabo Septuagesimo Dedicata*, Pyhtéas, Budapest, p. 169-192.
- MORDANT C., MILCENT P.-Y, LACHENAL T., TALON M. (2018) – Les modes d'habitat à l'âge du Bronze en France, in J. Guilaine, D. Garcia (dir.) – *La Protohistoire de la France*, éd. Hermann, Histoire et Archéologie, p. 311-324.
- MORDANT C., PEAKE R., ROSCIO M. (2021) – Weighing equipment in Late Bronze Age Graves in the Seine and Yonne Valleys, in RAHMSTORF L., BARJAMOVIC GOJKO, IALONGO N., *Merchants, Mesures and Money*, ERC Weight and Value, vol. 2, Wachholtz Verlag, Hambourg, p. 159-172

MORDANT C., DELATTRE V., PEAKE R., ROSCIO M. (à paraître a) – Le bronze des vivants, le bronze des morts. Le métal invisible dans la société de l'étape initiale du Bronze final de France orientale, in Actes du 29^e Congrès Préhistorique de France, Toulouse, 31 mai-4 juin 2021.

MORDANT C., RAHMSTORF L., IALONGO N., PEAKE R., ROSCIO M., STANIASZEK L., PAPE E. (à paraître b) – Les porteurs d'équipements de pesée de l'étape ancienne du Bronze final en France orientale dans leur contexte européen : statut et compétences, mobilité in actes du Colloque Nord-Sud, Lyon, Novembre 2018.

MORDANT D. (1966) – Les enclos funéraires de Gravon (Seine-et-Marne), *Revue archéologique de l'Est*, 17, 1-2, p. 47-69.

MULLER F. (1995) – Gron « les Sablons ». Habitat et sépultures du Néolithique ancien, nécropole du Néolithique moyen I, niveau du Néolithique moyen II, nécropole du Bronze final et habitat du Bronze final IIIb-Hallstatt ancien, rapport de fouille archéologique de sauvetage, SRA Bourgogne, Afan, 2 volumes, 158 p.

MULLER F., STANIASZEK L., PIHUIT P., VIOLET J.-M., AHU A., VIELLET A., CARI S., NOGUES P., SARAZIN P., MATIALLA V., ROSCIO M., WIETHOLD J. (2007) – *Migennes « Le petit Moulin ». Une nécropole de l'âge du Bronze moyen/final*, rapport final de fouilles, Inrap, Dijon, SRA Bourgogne, 299 p.

MULLER F., ROSCIO M. (2012) – Les nécropoles de l'Yonne au Bronze final : Bilan critique des connaissances, in D. Béranger, J. Bourgeois, M. Talon et S. Wirth (dir.), *Gräberlandschaften der Bronzezeit = Paysages funéraires de l'âge du Bronze*, actes du colloque international (Herne, 15-18 octobre 2008), Darmstadt, Philipp von Zabern (Bodenaltertümer Westfalens, 51), p. 345-352.

MULLER-KARPE H. (1959) – *Beiträge zur Chronologie der Urnenfelderzeit nördlich und südlich den Alpen*, Römisch-Germanische Forschungen 22, Berlin, W. De Gruyter, 2 vol., 334 p.

MUNRO N., GROSMAN L. (2010) – Early evidence (ca. 12000 BP) for feasting at a burial cave in Israel, *Proceedings of the National Academy of Sciences*, t. 107, n°35, p. 15362-15366

NEEDHAM S., BOWMAN S. (2005) – Flesh-Hooks, Technological Complexity and the Atlantic bronze Age Feasting Complex, *European Journal of Archaeology*, 8-2, p. 93-136

NICOLAS T., PEAKE R. (2013) – Entre espaces funéraires et contextes domestiques : assemblages céramiques de la fin de l'âge du Bronze et du début du premier âge du Fer dans l'Est du Bassin parisien (France), in *Echanges de bon procédés, la céramique du Bronze final dans le Nord-Ouest de l'Europe*, actes du colloque international de Bruxelles, Université libre de Bruxelles, octobre 2010, p. 85-110.

NOUVEL P., MORDANT C. (2017) – Les nécropoles protohistoriques de Bourgogne et de Champagne méridionale. Apport des données de prospections aériennes à la géographie funéraire de la Protohistoire. in BARAY (L.) dir. – *De silex, de terre et de faïences, la mémoire du sol en Bourgogne. Hommage à Jean-Paul Delor*. Autun : Éditions Mergoïl, 2017, p. 127-146 (Archéologie et histoire romaine/36).

ORTEN C., TYERS P., VINCES A. (1993) – *Pottery in Archaeology*, Cambridge University Press, « Cambridge Manuals in Archaeology », 269 p.

PALMER R. (1989) – Subsistence rations at Pylos and Knossos, *Minos*, t. 24, p. 89-124.

PARE C. (1991) – *Swords, Wagon-Graves and the beginning of the Early Iron Age in Central Europe*. Kleine Schriften aus dem Vorgeschichtlichen Seminar der Philipps-Universität Marburg, 37, 30 p., 10 fig.

PARE C. (1996) – Chronology in Central Europe at the end of the Bronze Age, *Acta Archaeologica*, vol. 67, p. 99-120.

PARESIS C. dir. (2019) – Buchères (Aube) « les Terriers », Parc logistique de l'Aube, l'évolution d'un terroir dans la plaine de Troyes (V : compagnes de fouille 2012-2013), Rapport de fouille archéologique, Inrap GE, 3 vol.

PARKER-PEARSON M. (2012) – Stonehenge. Exploring the Greatest Stone Age Mystery. Simon and Schuster ed., 406 p.

PEAKE R., (1997) – *Occupation néolithique et habitat du Bronze final IIIb dans le secteur de l'interfluve Seine-Yonne à Marolles-sur-Seine « Les Prés Hauts-Deuxième Vallée »*, Document final de Synthèse, Bazoches-les-Bray, 1997, 30 p.

PEAKE R. dir. (2000) — Occupation du Paléolithique Supérieur à l'époque carolingienne dans le secteur du confluent Seine-Yonne à Marolles-sur-Seine « Le Grand Canton », Document final de Synthèse, Bazoches-les-Bray, 2000, 93 p., 98 fig. h.t., 8 annexes.

PEAKE R. (2005) – Marolles-sur-Seine, Le Grand Canton : Organisation de l'espace et structures domestiques, in O. Buchsenschutz, A. Bulard et T. Lejars (dir.), *L'âge du Fer en Ile-de-France*, actes du XXVI^e colloque de l'AFEAF
PEAKE R., SEGUIER J.-M. (1997) – Occupations de l'interfluve Seine-Yonne du Paléolithique supérieur à la fin du haut Moyen-âge à Marolles-sur-Seine « le Grand Canton » Document final de Synthèse, Afan, Bazoches-les-Bray, 1997, 46 p.

PEAKE R. (2007) – Contextes funéraires et domestiques de l'Âge du Bronze à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne) – un bilan des connaissances, in *Un siècle de construction du discours scientifique en Préhistoire*. Actes du Congrès Centenaire de la Société Préhistorique Française, Avignon 2004, p. 561-572.

PEAKE, R (2017) – Normes et variabilités d'un corpus céramique de la fin de l'âge du Bronze : l'exemple de Villiers-sur-Seine (Seine-et-Marne), in MORDANT C., WIRTH S. (dir.) *Normes et variabilités au sein de la culture matérielle des sociétés de l'âge du Bronze*, Actes de la journée thématique de la SPF, Dijon 2013, Séances de la Société préhistorique française n° 10, p. 105-120

PEAKE R. dir., BRUNET P., GINOUX N., SEGUIER J.-M. (1996) – Cannes-Ecluse "le Petit Noyer", Rapport 1995 opération de sauvetage urgent, Conseil Général de Seine-et-Marne, 147p.

PEAKE R., SEGUIER J.-M. dir. (1997) — Occupations de l'interfluve Seine-Yonne du Paléolithique supérieur à la fin du haut Moyen-âge à Marolles-sur-Seine « le Grand Canton » Document final de Synthèse, Bazoches-les-Bray, 1997, 46 p., 44 fig. h.t.

PEAKE R., DELATTRE V., PRADAT B. (2007) – *Marolles-sur-Seine « La Croix Saint-Jacques » (Seine-et-Marne), Nécropole et structures domestiques de l'étape initiale du Bronze final*, rapport final de fouille, Inrap, Pantin, SRA Île-de-France, 234 p.

- PEAKE R., ALLENET G., AUXIETTE G., BOISSEAU F., CHAUSSE C., COUBRAY S., LEROYER C., PAUTRET-HOMERVILLE C., PERRIERE J., TOULEMONDE F. (2009) – Villiers-sur-Seine, Le Gros Buisson : Un habitat aristocratique de la fin de l'âge du Bronze et du début du premier âge du Fer in *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer (Xe-VIe s. av. J.C.)*, actes du XXXe colloque AFEAF, Saint-Romain-en-Gal 2006, p. 559-564.
- PEAKE R., DELATTRE V. (2010) – Monumentalité de la mort : la nécropole diachronique de Jaulnes « Le Bas des Hauts Champs » (Seine-et-Marne), *Bulletin de l'Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze*, 7, p. 19-22.
- PEAKE R., ISSENMANN R., RIMBAULT S., SAMZUN A., VALERO C. (2010) - Ensembles céramiques caractéristiques du Hallstatt D1 de la Bassée et la confluence Seine-Yonne (Seine-et-Marne), *Revue Archéologique d'Ile-de-France*, n° 3, p. 85-106.
- PEAKE R., DELATTRE V., AUXIETTE G., TOULEMONDE F., AMEYE N. (2011) – *Jaulnes (Seine-et-Marne), Le Bas des Hauts Champs-Ouest : ensembles funéraires et habitats de l'âge du Bronze et du Premier âge du Fer*, rapport final d'opération de fouille, Inrap, Pantin, SRA Ile-de-France, 329 p.
- PEAKE R., DELATTRE V., LE GOFF I., BILLAND G. (2017a) – Lecture des pratiques funéraires du Bronze moyen et du début du Bronze final dans le Centre-Nord de la France, in LACHENAL T., MORDANT C., NICOLAS T., VEBER C. - *Le Bronze moyen et l'origine du Bronze final en Europe occidentale, de la Méditerranée aux pays nordiques (XVIIe-XIIIe s. av. J.-C.)*, actes du colloque international de Strasbourg, APRAB, 2014, éd. Monographies d'Archéologie du Grand Est, p.763-786.
- PEAKE R., BRUNET P., DELATTRE V., NERE E., BOULENGER L., GOUGE P. (2017b) – L'habitat et l'occupation du sol à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer en Ile-de-France, in Carozza, L., Marcigny C., Talon M., *L'habitat et l'occupation du sol à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer*, actes du colloque de Bayeux, 2011, Recherches Archéologiques, CNRS-Inrap, p. 187-212.
- PEAKE R., AUXIETTE G., BALTER V., DELATTRE V., GOUGE P., HERRSCHER E., MORDANT C., ROSCIO M., TOULEMONDE F., VARALLI A. (2020) – PCR Bronz'Pal – rapport annuel 2020, 65p.
- PEAKE R., BAUVAIS S., HAMON C., MORDANT C. (2020) – La spécialisation des productions et les spécialistes – un introduction, in PEAKE R., BAUVAIS S., HAMON C., MORDANT C. (dir.) - *La spécialisation des productions et les spécialistes /Specialised productions and specialists*, actes de la Session XXXIV-2 du congrès de l'UISPP, Paris 2018, séance de la SPF en ligne, p. 15-20.
- PEAKE R., BAUVAIS S., HAMON C., MORDANT C. (dir.) (2020) – *La spécialisation des productions et les spécialistes /Specialised productions and specialists*, actes de la Session XXXIV-2 du congrès de l'UISPP, Paris 2018, séance de la SPF en ligne, 238 p.
- PEAKE R. (dir.), ALLENET DE RIBEMONT G., AUXIETTE G., CHAUSSE C., COUBRAY S., DELATTRE V., ESCANILLA ARTIGAS N., HACHEM L., HAMON C., LEDIGOL Y., LEROYER C., MILLE B., PERRIERE J., PIHUIT P., MINNI D., NICOLAS T., RUBY P., TOULEMONDE F., VALERO C., VEBER C. (2020) – *Villiers-sur-Seine, un habitat aristocratique entre deux rives du 9^e siècle avant notre ère*, Recherches archéologiques n° 18, co-édition Inrap-CNRS éditions, 465p.
- PEAKE R., MORDANT C., HERRSCHER E. (2021a) – Les populations de l'âge du Bronze en Ile-de-France. Recherches sur la paléalimentation et la mobilité : le PCR Bronz'Pal, *Bulletin de l'APRAB* n° 21, p. 57-64.

PEAKE R., AUXIETTE G., BALTER V., DELATTRE V., GOUGE P., HERRSCHER E., MORDANT C., ROSCIO M., TOULEMONDE F., VARALLI A. (2021b) – *Tell me what you eat and I will tell you who you are: a multidisciplinary approach to community, settlement and subsistence in the Upper Seine Valley (France) during the Bronze Age*, communication orale dans le cadre de la session 432 Perspectives on Bronze Age changes, European Association of Archaeologists congress, 9/9/21, Kiel.

PEAKE R. dir. (à paraître) – La Saulsotte « le Vieux Bouchy », Rapport de fouille, Inrap Grand-Est.

PIETTE J. (1971) – Le site protohistorique des Grèves-de-La Villeneuve, *Bulletin du groupe archéologique du Nogentais*, 8, p. 8-40.

PIETTE J. (1972) – Le site protohistorique des Grèves-de-La Villeneuve, *Bulletin du groupe archéologique du Nogentais*, 9, p. 5-18.

PIETTE J. (1999) – Les nécropoles du Bronze final de Barbuise-Courtavant (Aube), in B. Chaume, J.-P. Mohen, P. Perin (éd.) *Archéologie des Celtes, Mélanges à la mémoire de René Joffroy*, Protohistoire européenne 3, éditions Monique Mergoïl, Montagnac, p. 271-298.

PIETTE J., MORDANT C., AVEC LA PARTICIPATION DE, BOCQUILLON H., DELATTRE V., MOUGNE C., PEAKE R., ROSCIO R., ROTTIER S. (2019) – *Nécropoles du Bronze final dans le Nogentais : Barbuise, La Villeneuve-au-Châtelot, La Motte-Tilly, Nogent-sur-Seine (Aube)*, supplément de la Revue de la Société archéologique champenoise, Reims, 252 p.

PILAAAR BIRCH, S.E. (2013) – Stable isotopes in zooarchaeology: an introduction. *Archaeol Anthropol Sci* 5, p. 81–83. <https://doi.org/10.1007/s12520-013-0126-7>

PININGRE J.-F., NICOLAS T. (2005) – Structures arasées ? Architectures fugaces ? L'exemple de l'habitat du Bronze final de Quitteur (Haute-Saône), in BUCHENSCHUTZ O., MORDANT C., *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer*, Paris, Éd. du CTHS, p. 349-363.

PININGRE J.-F., PERNOT M., GANARD V. (2015) – *Le dépôt d'Evans (Jura) et les dépôts de vaisselles de bronze en France au Bronze final*, Revue Archéologique de l'Est, supplément 37, 216p.

PRANYIES A., ARGANT T., GRANIER F., MOULIN B., SCHAAL C col. (2012) – Les batteries de foyers à pierre chauffantes de la fin de l'âge du Bronze et du début du premier âge du Fer : des vestiges de repas collectifs sur le site de Grièges (Ain), *Gallia*, 69-2, p. 1-64

POKUTTA D., BARON J., DUBROWSKI P., KARLSSON C. (2015) – Bioarchaeology of Social Inequality in the Unetice Culture: A case study. In *Forging Identities*, volume 1, p. 111-119.

POUX M. (2000) – Espaces votifs - espaces festifs. Banquets et rites de libation en contexte de sanctuaires et d'enclos, *Revue archéologique de Picardie*, n°1-2, 2000. Les enclos celtiques - Actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme) pp. 217-231.

POUX M., MILCENT P.-Y., PRANYIES A. dir. (2014) – Veyre-Monton (63) Fouille pluriannuelle 2014-2016 Rapport intermédiaire (2014), DRAC – SRA Rhône-Alpes – Auvergne, Universités de Toulouse et de Lyon II, 486 p.

- POUX M., MILCENT P.-Y. (2019) – Quatre millénaires de rites domestiques et collectifs à Corent (Auvergne) : continuités et discontinuités, in GOLOSETTI, R. *Mémoires de l'âge du Fer. Effacer ou réécrire le passé*, Herrmann, p.27-48,
- PROUIN Y. (2007) – *La nécropole d'Ensisheim/Reguisheimerfeld (Haut-Rhin) : illustration des pratiques funéraires au Bronze final en Alsace*, thèse de doctorat, université de Bourgogne, 334 p.
- RENAUD S., GOUGE P. dir. (1992) – Barbey, Le Chemin de Montereau, Le Buisson Rond, carrière de la Compagnie des Sablières de la Seine, Conseil départemental de Seine-et-Marne, Service du Patrimoine, 127 p. + annexes.
- RIQUIER V. (2019) – Habiter la Champagne à la Protohistoire ancienne, in LEROY-LANGELIN E., LORIN Y., *L'habitat des Hauts-de-France et ses Marges à la Protohistoire ancienne*, Revue du Nord, hors-série collection Art et Archéologie, n° 27, Université de Lille, p. 47-80.
- RIQUIER V., GRISARD J. dir (2014) – *L'évolution d'un terroir dans la plaine de Troyes. I & II : campagnes de fouille 2005 et 2006*, rapport final d'opération, Inrap Grand-Est-nord, 8 volumes, 3831 p.
- RIQUIER V., GRISARD J., LE GOFF I. (2017) – L'âge du Bronze et le premier âge du Fer en Champagne-Ardenne : l'occupation du sol vue sous l'angle de l'archéologie préventive, in CAROZZA L., MARCIGNY C., TALON M. (dir.), *L'habitat et l'occupation du sol à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer*, actes de la table ronde sur la restitution de l'enquête nationale (Bayeux, novembre 2011), Paris, INRAP/CNRS Éditions, p. 213-240
- RIQUIER V., DUBUIS B., PEAKE R. à paraître – La Petite Seine aux âges des Métaux, un passage obligé sur la route de l'étain, actes du colloque d'Arkeube, 2019, Troyes
- REINECKE P. (1902) – Zur Chronologie der 2. Hälfte des Bronzealters in Süd- und Norddeutschland, *Korrespondenzblatt der deutschen Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte*, 33/3, p. 17-32.
- ROCHETTE M. (2021) – Epilogue au banquet fidjien, in MICHLER M., LE ROUX P., JODRY F., *Le Banquet Cérémoniel. Entre archéologie et ethnologie*, Journée d'études internationales interdisciplinaires, Université de Strasbourg, 6-7 mai 2021, communication orale.
- ROSCIO M. (2011) – *Nouvelles approches des nécropoles de l'étape ancienne du Bronze final (BzD-HaA1) du Bassin parisien au Jura souabe*, thèse de doctorat, université de Bourgogne, 437 p.
- ROSCIO M. (2018) – Les nécropoles de l'étape ancienne du Bronze final du Bassin parisien au Jura souabe, XIVE-XIIe siècle avant notre ère, Editions Universitaires de Dijon, 784 p.
- ROSCIO M. (2021) – Les morts ont-ils un sexe ? Genres et assemblages funéraires du Bronze final initial dans le Centre-Est de la France, in MARCIGNY C., MORDANT C. dir, *Bronze 2019, 20 ans de recherches*, Actes du colloque international anniversaire de l'APRAB, Bayeux, supplément n°7 au Bulletin de l'APRAB, p. 453-466.
- ROTH-ZEHNER M. (2016) – *Ensisheim ZAID Ensisheim/Reguisheim tr. 3, Reguisheimer Feld, Six millénaires d'occupation du Mésolithique au Premier Moyen Age*, rapport de diagnostic archéologique, Archéologie Alsace, 238 p.

ROTTIER S. (2003) – *Pratiques funéraires de l'étape initiale du Bronze final dans les bassins de l'Yonne et de la Haute-Seine, l'exemple des sites funéraires de Barbuise-Courtavant-La Saulsotte et Barbey aux XIVe, XIIIe et XIIe siècles avant J.-C.*, thèse de doctorat, université de Bourgogne, 304 p.

ROTTIER S., PIETTE J. et MORDANT C. (2012) – *Archéologie funéraire du Bronze final dans les vallées de l'Yonne et de la Haute-Seine : les nécropoles de Barbey, Barbuise et La Saulsotte*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon (Collection Art, Archéologie et Patrimoine), 790 p.

ROUILLARD P. (2018) – The Emporium: Some Uses of the Term, in GAILLED RAT E., DIETLER M., PLANA-MALLART R., The Emporium in the Ancient Western Mediterranean. Trade and Colonial Encounters from the Archaic to the Hellenistic Period, Presses Universitaires de la Méditerranée, p. 19-24.

ROULIERE-LAMBERT M.-J., DAUBIGNY A., MILCENT P.-Y, TALON M., VITAL J. (2006) – *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (Xe-VIIe siècle av. J.-C.)*, actes du 30^e colloque international de l'AFEAF, thème spécialisé co-organisé avec l'APRAB, Saint-Romain-en-Gal, 2006, 27^e supplément de la Revue Archéologique de l'Est, 575 p.

SAMZUN A. dir., BONNARDIN S., CHAUSSE C., HACHEM L., HAMON C., NICOLLE F., MEUNIER K., PEAKE R., THEVENET C., TOULEMONDE F. (2021) – Balloy « la Haute Borne, les Défriches, les Grandes Patures », Document de rapport archéologique, Inrap – CIF, 388p.

SCHIEFENHÖVEL W. (1996) – Preface, in WIESSNER P., SCHIEFENHÖVEL W. ed., *Food and the Status Quest. An Interdisciplinary Perspective*, Berghahn Books, Oxford, USA, p. 7-8.

SEGUIER J.-M., AUXIETTE G., COUBRAY S., DUNIKOWSKI C., LECOMTE-SCHMITT B., ZECH-MATTERNE V. (2008) - Une ferme du début du III^e s. av. J.-C. au " Marais du Colombier, Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne) : analyse archéologique et environnementale, *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 47 | 2008, mis en ligne le 13 mai 2009. URL : <http://racf.revues.org/1105>

SEGUIER J.-M., AUOUSTIN D., AUXIETTE G., BARTHELEMY-SYLVAND C., PEAKE R. (2013) – Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne), La Justice - Le Marais de la Fontaine du Coeur : rapport de fouille, Pantin Inrap CIF, 3 vol., 1346 p.

SEVIN-ALLOUET C., NOURY A.-C., dir. (2019) – Varennes-sur-Seine « Ferme de Volstin », Rapport final d'opération archéologique, Eveha, 428 p.

SIMONIN D., FRENEE E, FROQUET-UZEL H. (2009) – Evolution typologique de la céramique de la fin de l'âge du Bronze au milieu du premier âge du Fer dans le Gâtinais occidental, in CHAUME B. dir. *La céramique hallstattienne, approches typologique et chrono-culturelle*, actes du colloque international de Dijon 2006, Editions Universitaires de Dijon, p. 365-400.

SIMONIN D. (1997a) – Boulancourt "le Châtelet". *Bilan scientifique de la région Ile-de-France 1996*, Saint-Denis, SRA, 1997, p. 42-43.

SIMONIN D. (1997b) – *Organisation et contrôle du territoire à l'âge du Bronze final en Gâtinais occidental : première approche*, Mémoire de DEA, Université de Toulouse II, 183p.

SNOECK C., LEE-THORP, J., SCHULTING, R.J., DE JONG J., DEBOUGE W. AND MATTIELLI, N. (2015) – Calcined bone provides a reliable substrate for strontium isotope ratios as shown by an enrichment experiment. *Rapid Communications in Mass Spectrometry*, 29, p.107-114.

- SNOECK C., POUNCETT J., RAMSEY G., MEIGHAN I., MATTIELLI N., GODERIS S., LEE-THORP, J., SCHULTING, R.J. (2016) – Mobility during the Neolithic and Bronze Age in Northern Ireland explored using strontium isotope analysis of cremated human bone, *American Journal of Physical Anthropology* 160, p. 397–413
- SNOECK C., POUNCETT J., CLAEYS P., GODERIS S., MATTIELLI N., PARKER-PEARSON M., WILLIS C. ZAZZO A., LEE-THORP J., SCHULTING R.J. (2018) – Strontium isotope analysis on cremated human remains from Stonehenge support links to West Wales, *Scientific Reports, Nature*, open access (2018) 8:10790 | DOI:10.1038/s41598-018-28969-8
- SPARKES B. (1962) – The Greek kitchen », *Journal of Hellenic Studies*, 82, p. 121-137.
- THOMSEN C.J. (1836) – Kortfattet Udsigt over Mindesmaerker og Oldsager fra Nordens Fortid, *Ledetraad til nordisk Oldkyndighed af det kongelige Nordiske Oldskrift-Selskab*, Møllers Bogtrykkeri, Copenhagen, p. 27-29, 57-63.
- TIKONOFF N. (1999) – *Villemaur-sur-Vanne "Les Gossements". Etude céramique de l'habitat.*, Mémoire de Maîtrise, Université de Bourgogne 1998-1999, 198p.
- TOULEMONDE F. (2013) – *Économie végétale et pratiques agricoles au Bronze final et au premier âge du Fer, de la côte de l'Île-de-France à la côte de Champagne*, Thèse de doctorat, Université de Paris 1, 604 p.
- TOULEMONDE F. (2015) – Économie végétale et pratiques agricoles au Bronze final et au premier âge du Fer, de la côte de l'Île-de-France à la côte de Champagne », *Bulletin de l'APRAB*, n° 13, p. 123-129.
- TOULEMONDE F., AUXIETTE G., BOUBY L., GOUDE G., PEAKE R., FOREST V. (2018) – L'alimentation à l'âge du Bronze en France, in GUILANE J., GARCIA D. dir. *La Protohistoire de la France*, éd. Hermann, p. 297-309.
- TOULEMONDE F., NEVEU E., DIETSCH-SELLAMI M.-F. (2020) – Saveurs végétales de l'âge du Bronze : d'Est en Ouest, le goût du changement, in AUXIETTE G., MOUGNE C., PEAKE R., TOULEMONDE F., *Autour de la table. L'alimentation à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer*, actes de la journée thématique de l'APRAB 2017, supplément n° 6 au Bulletin de l'APRAB, p. 39-66.
- TOULEMONDE F., WIETHOLD J. et al. (à paraître) – Millets in Bronze Age agriculture and food consumption in north-eastern France, Proceedings of the International Workshop « Millet and what else? The wider context of the adoption of millet cultivation in Europe "(27th-28th November 2019), Kiel (Germany).
- TREMBLAY-CORMIER L. (2017) – French elite burials of the Early Iron Age, in SCHUMANN R., VAN DER VAART-VERSCHOOF S. (éd.), *Connecting Elites and Regions. Perspectives on contacts, relations and differentiation during the Early Iron Age Hallstatt C period in Northwest and Central Europe*, proceedings of an international workshop organised by the Faculty of Archaeology of Leiden University and the Institute for Pre- and Protohistoric Archaeology of the University of Hamburg, 2015, Sidestone Press, p. 287-304
- TULLET A. (2008) – Black earth, bone and bits of old pot: the Pewsey middens. Recent work by the University of Sheffield, in DAVIS. O., SHARPLES, N., WADDINTON K. ed. *Changing Perspectives on the First Millenium BC: Proceedings of the Iron Age*, Research Student Seminar 2006. Oxford. Cardiff Studies in Archaeology/Oxbow Books, p. 11-20

- TULLET A., HARRISON C. (2008) – The Pewsey Middens: Centres of Feasting or Symbols of Community, in BAKER S., ALLEN M., MIDDLE S., POOLE K. éd. *Food and Drink in Archaeology 1*, University of Nottingham Post Graduate Conference, Prospect Books 2008, p. 149-157.
- URBAN O., PERTLEWIESER T. (2011) – Le rempart supérieur du Mont Saint-Michel, in Chaume B., Mordant C. (dir.), *Le complexe aristocratique de Vix, nouvelles recherches sur l'habitat, le système de fortification et l'environnement du mont Lassois*, Dijon, éd. Universitaires de Dijon, p. 189-254.
- VALAMOTI S. M. (2018) – Making beer in wine country? First archaeobotanical indications for beer making in Early and Middle Bronze Age Greece, *Vegetation history and archaeobotany*, t. 27, p. 611-625.
- VARALLI A., MORONI A., MOGGI CECCHI J., GOUDE G. (2016) – Dietary variability during Bronze Age in central Italy: first results. *International Journal of Osteoarcheology* 26(3), p. 431-446.
- VARALLI A., DESIDERI J., DAVID-ELBIALI M., GOUDE G., HONEGGER M., BESSE M. (2021) – Bronze Age innovations and impact on human diet: a multi-isotopic and multi-proxy study of Western Switzerland, *PLOS ONE*, <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0245726>
- VERGER S. (2006) – La grande tombe de Hochdorf, mise en scène funéraire d'un "cursus honorum" tribal hors pair. *SIRIS : Studi e ricerche della Scuola di specializzazione in archeologia di Matera.*, 2006, 7, p. 5-44.
- VINER S., EVANS J., ALBARELLA U., PARKER PEARSON M. (2010) – Cattle mobility in Prehistoric Britain. Strontium Isotope analysis of cattle teeth from Durrington Walls (Wiltshire, Britain), *Journal of Archaeological Science*, 37, p. 281-282
- WIESSNER P., SCHIEFENHOVEL W. ed. (1996) – *Food and the Status Quest. An Interdisciplinary Perspective*, Berghann Books, 294 p.
- WRIGHT E., VINER-DANIELS S., PEARSON M., ALBARELLA U. (2014) – Age and season of pig slaughter at Late Neolithic Durrington Walls (Wiltshire, UK) as detected through a new system for recording tooth wear. *Journal of Archaeological Science*. 52. 497–514. 10.1016/j.jas.2014.09.009.

ANNEXES

Numéro de site : 1

**La Grande Paroisse
La Pièce des Loges**

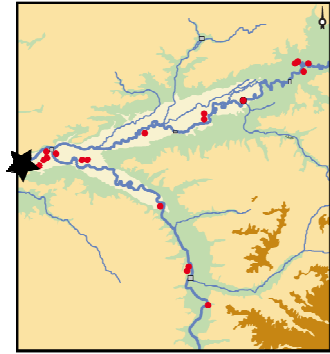
Seine-et-Marne
Ile-de-France

Coordonnées en Lambert II étendu : x = 640481 ; y = 2374533

Altitude : 43 NGF

Localisation du site :

L'emprise est localisée dans la plaine de la confluence Seine-Yonne.


Description succincte :

Cet habitat, fouillé sous la responsabilité de J.-C. Drouhot (Direction des Antiquités préhistoriques d'Ile-de-France) entre 1983 et 1988, se déploie sur une butte triangulaire d'environ un hectare entre deux importants paléochenaux. Son côté oriental est fermé par un système de deux palissades parallèles, doté d'une entrée. Une trentaine de fosses et 200 trous de poteau sont localisés à l'intérieur de cet espace contraint. Le mobilier céramique livré par les fosses s'avère particulièrement riche avec un assemblage constitué d'au moins 365 récipients. Le mobilier métallique, dont deux rasoirs en alliage cuivreux, témoigne du statut élevé du site. L'occupation est attribuée au Hallstatt B2-3.

Découverte du site :

Le site a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouille de sauvetage, sous la responsabilité de la Direction des Antiquités Préhistoriques d'Ile-de-France, entre 1983 et 1988 dans le cadre de l'extension de l'exploitation d'une gravière par la Compagnie des Sablières de la Seine (CSS).

Références bibliographiques

BULARD A., PEAKE R. (2005) — Autour du confluent Seine-Yonne aux IXe-VIe siècles : tendances évolutives des céramiques et chronologie, in *L'Age du Fer en Ile-de-France*, actes du XXVIe colloque de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer, 26e supplément à la Revue archéologique du Centre de la France. p. 225-238.

BULARD A., DEGROS J., DROUHOT J.-C., TARRETE J. (1992) — La Grande Paroisse (Seine-et-Marne) : Occupations protohistoriques en rive gauche de la Seine, in MORDANT C., RICHARD A. éd., *L'habitat et l'occupation du sol à l'âge du Bronze en Europe*, actes du colloque international de Lons-le-Saunier (mai 1990), CTHS, p. 129-132.

DROUHOT J.-C., BULARD A. (1987) — L'habitat Bronze final IIIb/Hallstatt ancien de « La Pièce des Loges » à La Grande Paroisse (Seine-et-Marne), rapport de sauvetage programmé, Direction des Antiquités Préhistoriques d'Ile-de-France, 22 p.

DROUHOT J.-C., BULARD A. (1988) — L'habitat Bronze final IIIb/Hallstatt ancien de « La Pièce des Loges » à La Grande Paroisse (Seine-et-Marne), rapport de sauvetage programmé, Direction des Antiquités Préhistoriques d'Ile-de-France, 13 p.

Description détaillée du site
Localisation géographique

Le site est localisé dans la plaine de la confluence Seine-Yonne à 900 m au sud du cours actuel de la Seine, en limite ouest de la plaine alluviale de Varennes-sur-Seine et à environ 6 km à l'ouest de la convergence des deux cours d'eau. La plaine, en grande partie inondable, est constitué de paléochenaux et de montilles de limon jaune tardigalciaire sur les quelles sont installées les occupations. L'emprise de deux hectares se trouve juste au sud de la ligne chemin de fer.

La répartition spatiale des structures

Le plan du site révèle une occupation spatialement organisée et délimitée par un système fossoyé constitué de deux fossés parallèles. Les trous de poteau, localisés au centre de la butte sur la partie la plus haute de l'emprise, dessinent les plans cohérents d'au moins huit bâtiments. Les fosses et fosses polylobées se trouvent au nord et au sud de la concentration des trous de poteau en limite des paléochenaux.

Les structures (d'après Drouhot, Bulard, 1987, p. 2)

Trois types de fosses ont été reconnus sur le site : les fosses simples de plan circulaire, les fosses simples de plan allongé, les fosses polylobées.

Les fosses simples de plan circulaire ont un diamètre qui varie entre 0,8 m et 2,15 m pour une profondeur conservée de 0,4 m à 1,3 m. Elles sont comblées d'un limon brun parfois chargé en charbons de bois et fragments de terre cuite.

Les fosses simples de plan allongé sont de plus grandes dimensions comprises entre 3,7 m par 1,9 m et 3 m par 1 m pour une profondeur conservée d'entre 0,4 m et 1,3 m. Elles sont comblées du même sédiment que les fosses circulaires, mais s'avèrent moins riches en mobilier.

Les fosses polylobées sont de dimensions particulièrement importantes correspondant à 20 m par 15 m pour une profondeur conservée de 1,1 m. Ces structures sont particulièrement riches en mobilier.

Les bâtiments sur poteau

Au moins huit plans de bâtiments sur poteau ont été reconnus, deux essais d'interprétation des plans de bâtiments sont livrés dans le rapport de fouille de 1987 (Drouhot, Bulard, 1987, figs. 4 et 5).

Le système fossoyé

Les deux tronçons de fossé parallèles, correspondant à des probables palissades, sont espacés de 20 m l'un de l'autre. Ils n'ont pu être suivis que sur des longueurs de 70 m pour le fossé interne (f 3) et de 40 m pour le fossé externe (f 2). Les deux fossés s'avèrent peu profonds. Le fossé externe comprend une entrée d'environ 8 m de large, encadrée de deux grands trous de poteau (st. 51 et 71). Le fossé interne comporte deux interruptions qui sont grosso-modo positionnées en face de l'entrée du fossé externe, s'agissant soit d'un véritable aménagement, soit d'un problème de conservation du fossé.

Le mobilier

Faune

Provenant principalement de la structure 57, une fosse polylobée localisée dans la partie sud-ouest de l'habitat, l'assemblage archéozoologique n'a pas encore fait l'objet d'une étude.

Céramique (d'après Bulard, Peake, 2005)

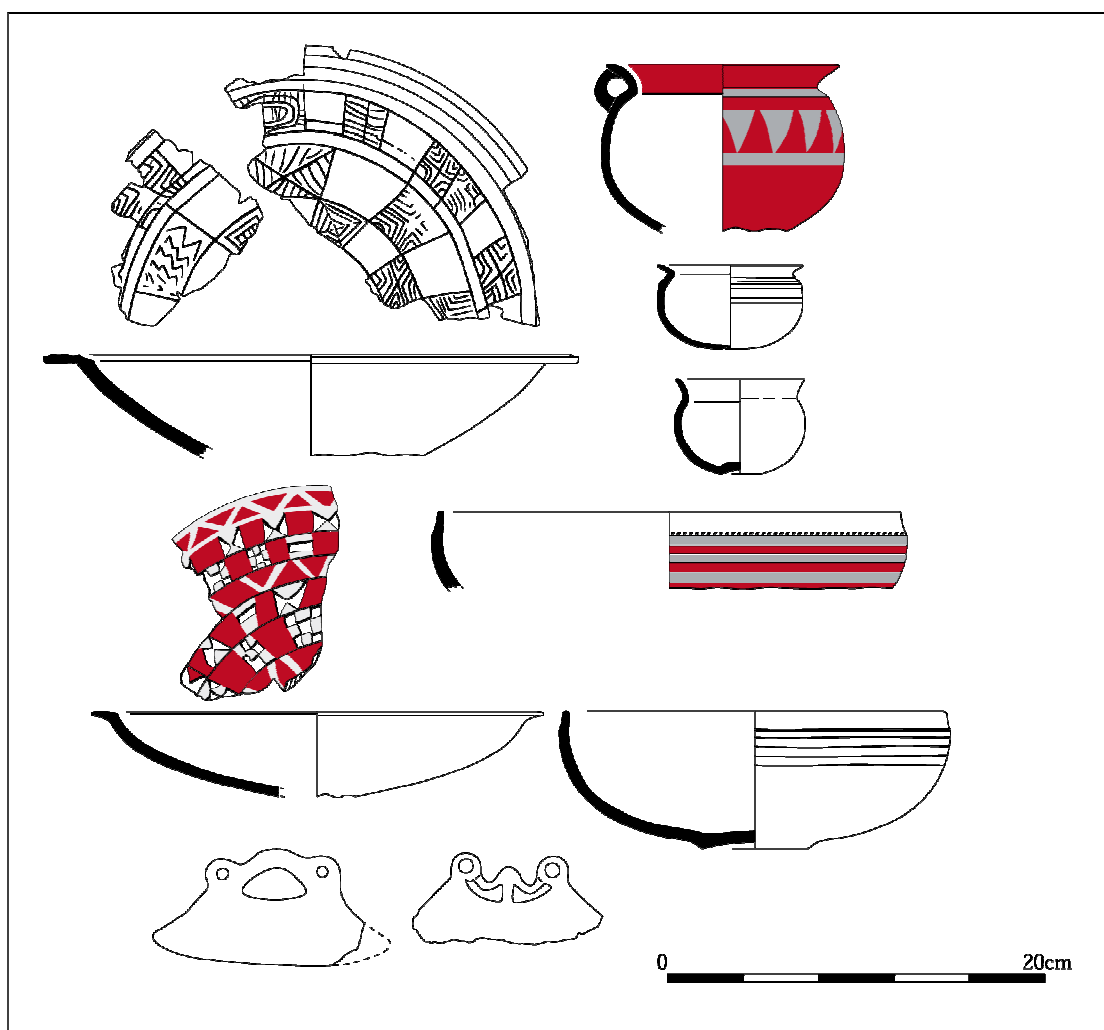
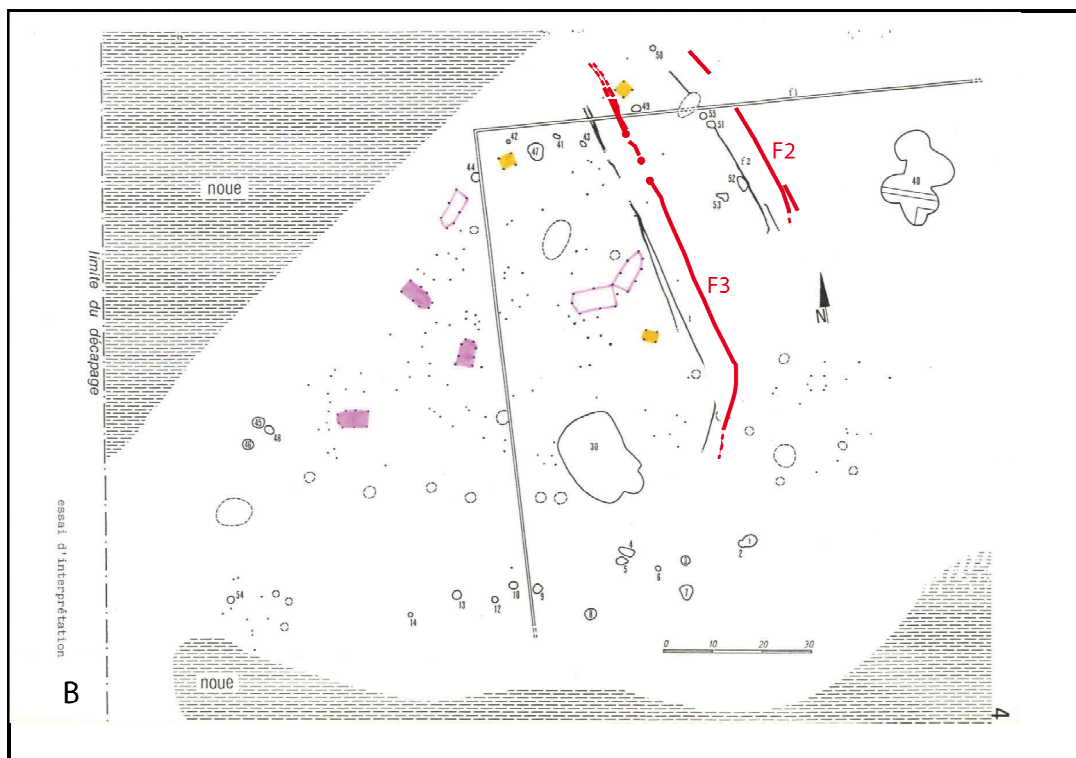
La céramique est abondante, notamment les assemblages provenant des fosses polylobées. L'assemblage n'a pas fait l'objet d'une quantification exacte, mais se compose d'un NMI estimé de 365 récipients à partir des dessins inédits de J.-C. Drouhot. Typochronologiquement, la céramique appartient à l'étape 3 de la sériation régionale élaborée par A. Bulard et R. Peake et comprend un part important de récipients peints avec des motifs polychromes notamment des grands plats de présentation hautement décorés (Bulard, Peake, 2005).

Métal

Une pince à épiler en alliage cuivreux décorée de motifs géométriques ciselés provient de la structure 60. Deux rasoirs en alliage cuivreux comprenant une lame trapézoïdale et un manche ajouré ont été livrés par la structure 57. Les rasoirs appartiennent au groupe à un seul tranchant sans soie et renvoient au tout début du Hallstatt C (Bulard, Peake, 2005).

Les objets divers

Dans les rapports sont notés des fragments de terre cuite, des meules en grès entières ou brisées et de rares outillage en os, dont un bois de cerf utilisé comme pic. Il faut également noter des fragments de bracelets en lignite.



La Grande Paroisse «Pièce des Loges» d'après Drouhot, Bulard, 1987 ; Bulard, Peake, 2005, fig. 9

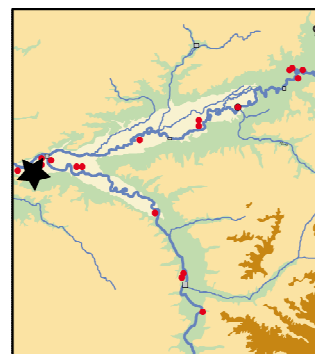
Numéro de site : 2

Ville-Saint-Jacques
Le Fond des Vallées

Ile-de-France
Seine-et-Marne

Coordonnées en Lambert 2 étendu : x = 634876 ; y = 2372359

Altitude : 49 NGF



Localisation du site :

dans la plaine de la confluence Seine-Yonne, à 4km au sud-ouest de Montereau-Fault-Yonne et à 2 km au nord du village de Ville-Saint-Jacques.

Description succincte du site :

Cette fouille, réalisée sur six zones et sur une surface totale de 3,1 ha, a permis la découverte d'occupations diachroniques, datées du Néolithique ancien, du début du Bronze final, des premier et deuxième âges du Fer et de l'Antiquité. L'occupation du Hallstatt B2-3 est localisée au niveau de la zone 6 et comprend six fosses et deux bâtiments sur poteau type « grenier ».

Découverte du site :

Le site a été découvert dans le cadre d'un diagnostic mené par O. Maury (Inrap) en 2004 dans le cadre des travaux de la gravière des entreprises GSM – Cemex, qui s'étend sur les communes de Varennes-sur-Seine et Ville-Seine-Jacques.

Références bibliographiques :

ISSENMANN DIR. 2009 – Ville-Saint-Jacques « Le Fond des Vallées », « Le Bois d'Echalas », occupations du Néolithique ancien, du Bronze final, du Hallstatt moyen, de La Tène ancienne et de l'époque gallo-romaine, rapport de fouilles, Inrap Pantin 2009, 2 vol. 388 p.

MAURY O. 2004 - Ville-Saint-Jacques « Les Cailloux Noirs », « Le Fond des Vallées », « Le Bois d'Echalas », rapport de diagnostic, Inrap Pantin, 46p.

PEAKE R., ISSENMANN R., RIMBAULT S., SAMZUN A., VALERO C. (2010) - Ensembles céramiques caractéristiques du Hallstatt D1 de la Bassée et la confluence Seine-Yonne (Seine-et-Marne), *Revue Archéologique d'Ile-de-France*, n° 3, p. 85-106.

Description détaillée du site

Localisation géographique

La commune de Ville-Saint-Jacques est située sur le rebord du plateau du Gâtinais et s'étend jusqu'à dans la plaine de la confluence Seine-Yonne sur un peu plus de 1000 hectares. La gravière de graves et silice où a été découvert le site archéologique au nord de la commune, s'étend en limite méridionale de la plaine sur les communes de Varennes-sur-Seine et Ville-Saint-Jacques, occupant les terres agricoles autour de la ferme de Volstin. D'un point de vue géologique, l'emprise se situe en bas de pente sur des niveaux remaniés de colluvions et d'alluvions de l'Yonne recouverts à l'époque tardiglaciaire de limons carbonatés jaunes puis de limons bruns d'épaisseur variable. Cette partie de la vallée est ponctuée de paléochenaux importants qui contournent des dômes de limon jaune. L'emprise en question est traversée d'est en ouest par le chenal de Volstin.

Répartition spatiale des structures

L'occupation du Hallstatt B2-3 est localisée sur la zone 6 en limite sud de la carrière. Les six fosses et deux bâtiments se répartissent sur toute l'emprise de cette zone d'une surface de 2645 m². Quelques fosses ayant

livré du mobilier céramique du Hallstatt D1 se trouvent également dans ce secteur, ainsi que deux fossés rectilignes, dont la datation n'a pas pu être établie.

Les structures

L'habitat du Hallstatt B2-3 comprend six fosses de plan subcirculaire ou irrégulier et de profil en cuvette. Deux fosses, les structures 6005 et 6022 peuvent, par leurs dimensions et leur creusement irrégulier, être classées dans la catégorie « polylobée », sans doute des fosses d'extraction de limon réutilisées comme dépotoir.

Toutes les structures s'avèrent bien conservées avec des profondeurs d'entre 0,35 et 1,05 m et sont riches en céramique permettant une datation à la dernière étape du Bronze final avec certitude. La fouille a livré peu de restes de faune à l'exception des structures 6024/6059 qui ont livré à elles seules la quasi-totalité de l'assemblage archéozoologique. Les carporestes sont présents dans tous les comblements.

Les objets en alliage cuivreux s'avèrent quasiment absents, on recense une épingle et une tige.

st.	L x l (m)	profondeur (m)	céramique (kg)	Faune (restes)	Terre à bâtir (kg)	all. Cu	carporestes
6005	5 x 2,4	0,7	6,547	16	1,54	épingle	oui
2017	2,5 x 2,25	0,55	6,768	5	0,02		oui
6022	4,5 x 2,5	1,05	4,998	5	0,679		oui
6024	1,9 x 1,5	0,9	2,357	200	0,277		oui
6059	2,6 x 2,3	0,65					
6042	4 x 2,5	0,35	4,125	14	0,053	tige	oui

Les bâtiments sur poteau

Deux bâtiments sur poteaux de modestes dimensions pourraient être associés à cette occupation. Les UA 62 et 62 sont deux bâtiments quadrangulaires à plan à quatre trous de poteau, dont la surface au sol ne dépasse pas 10m². Ils s'adoptent une même orientation, s'alignant sur un axe grosso-modo nord-sud.

Dans l'absence de mobilier permettant une datation directe, ces bâtiments annexes, type grenier, pourraient appartenir à l'habitat du Hallstatt B2-3 ou encore être associés à l'occupation du Hallstatt D1 représentée sur la zone par un ensemble de trois fosses.

Par ailleurs, la présence d'éléments de terre à bâtir avec des traces de clayonnage dans toutes les fosses est à noter.

Le mobilier

Faune (étude G. Auxiette)

L'assemblage est composé de 210 restes provenant de cinq contextes, dont 83% provient de la même structure, st. 6059. L'assemblage est constitué de sept épaules de porc, trois épaules de mouton et une épaule de bœuf (scapula), ainsi que des côtes de porc.

Les animaux consommés ont des âges d'abattage d'entre 10/11 moi et 25/26 mois pour les moutons et de plus d'un an pour les porcs sauf pour un animal juvénile.

st.	bœuf	porc	caprinés	chien	chevreuil	total dét.	total indét.	total
6005	2	1				3	13	13
6017	1			1		2	3	3
6022					1	2	3	3
6042	1			1		2	12	12
6059	46	81	14			141	58	58

Les carporestes (étude F. Toulemonde)

Les 376 carporestes provenant des structures du Hallstatt B2-3 sont des semences habituelles pour la période, à savoir l'orge, le millet commun, le blé amidonnier, la lentille et la caméline. La structure 6017 a livré un assemblage quasiment monospécifique de graines de caméline qui semblent avoir été contenus dans une des jattes tronconiques en pâte fine retrouvées dans la fosse. La cueillette est attestée par un carporeste de noisette et un fragment de graine de sureau.

Céramique (étude R. Peake)

Le corpus céramique de cette phase d'occupation reste encore relativement modeste, correspondant à un peu plus de 1100 tessons pour un NMI de 73. Il comprend une panoplie de formes aujourd'hui bien définies qui se déclinent selon les catégories ci-dessous (Bulard, Peake 2007).

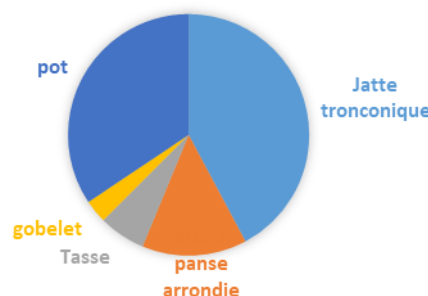
N° structure	Poids (g)	NR pf	NR pg	NR total	NMI pf	NMI pg	NMI total
6005	6547	130	193	323	16	6	22
6017	7668	105	261	366	13	10	23
6022	4994	27	191	218	5	6	11
6042	4125	59	157	216	5	5	10
6059	2302	117	108	225	8	6	14

Une des formes principales du vaisselier est la jatte tronconique, il s'agit de la forme la plus fréquente à Ville-Saint-Jacques comptant 27 exemples sur un NMI total de 73. Elle est principalement fabriquée en pâte fine (17 exemples), mais on note un nombre non-négligeable d'exemples en pâte grossière (10 exemples). La majorité des jattes tronconiques a un diamètre autour d'une vingtaine de centimètres. Par ailleurs, la structure 6042 a livré un fragment de fond perforé de jatte, interprété comme une faisselle.

Les 9 exemples de jattes à panse arrondie sont uniquement fabriqués en pâte fine. Les diamètres des jattes à panse arrondie varient entre 11cm et 27cm, cependant la plupart de ces récipients ont des diamètres relativement modestes entre 14 et 17cm.

La catégorie des tasses, type omniprésent dans les ensembles de la transition Bronze/Fer, est plutôt mal représentée à Ville-Seine-Jacques avec seulement 4 exemples. De forme comparable aux jattes tronconiques, les tasses suivent la même évolution morphologique que celles-ci. Au début du premier âge du Fer, elles adoptent une forme plus ouverte et aplatie par rapport aux étapes précédentes et peuvent porter un décor de cannelures autour de l'anse ou sur l'anse elle-même (6017-5, 6059-4). Uniquement fabriquées en pâte fine, les tasses sont des récipients de petit module dont le diamètre ne dépasse rarement les 20 cm.

catégorie	n° en pâte fine	n° en pâte grossière	total
Jatte tronconique	17	10	27
Jatte à panse arrondie	9	0	9
Tasse	4	0	4
gobelet	2	0	2
pot	8	14	22



Comme pour les autres récipients en pâte fine, les gobelets bénéficient d'une fabrication soignée en pâte fine et d'une finition aboutie. Ils sont de forme arrondie plutôt fermée (6005-10) ou adoptent un profil plus ouvert et plus aplati à petit bord évasé (6005-11). Ils portent un décor de cannelures fines ou de filets incisés horizontaux dessinés sur la partie supérieure de la panse, juste sous le bord. Il s'agit de récipients de petite taille, les quelques formes reconstituées du corpus de Ville-Saint-Jacques, ont un diamètre compris entre 7 et 16cm. A Ville-Saint-Jacques, seuls deux gobelets ont pu être reconstitués, un de forme plutôt fermée, le deuxième de forme plus ouverte et aplatie.

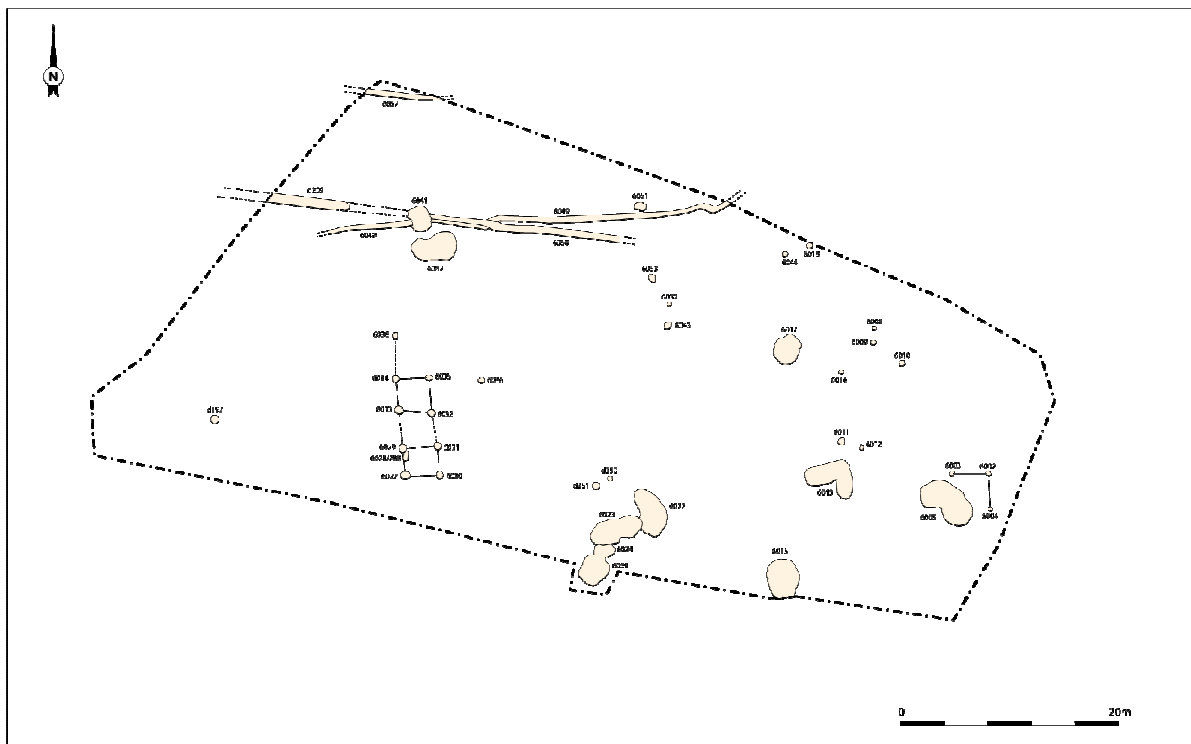
La catégorie des pots regroupe tous les récipients de forme fermée, qu'ils soient en pâte fine ou grossière et quelles qu'en soient leurs dimensions. Parmi les 22 exemples de pot présents dans le corpus de Ville-Saint-Jacques, huit sont fabriquées en pâte fine (6005-3). Ils sont de profil arrondi ou ovoïde à bord évasé et fond plat. Ils peuvent porter un décor de cannelures fines ou de traits incisés horizontaux placés juste sous la jonction panse/bord. Les pots fabriqués en pâte grossière sont majoritaires dans l'ensemble avec 11 exemples. Deux sous-types y sont représentés : des pots de forme arrondie ou légèrement bitronconique à grande ouverture, petit bord évasé et fond plat ; des pots de grandes dimensions de forme bitronconique marqué à bord évasé relativement développé et décoré d'un cordon torsadé ou digité au niveau de la jonction panse/bord. Le premier type peut lui aussi porter un cordon torsadé au niveau de la jonction panse/bord, mais peut aussi être décoré de traits incisés obliques ou d'impressions ovales/circulaires (6005-7,6017-8). Le corpus de Ville-Saint-Jacques ayant un grand taux de fragmentation, aucun profil complet de pot en pâte grossière a pu être reconstitué, cependant les données provenant d'autres sites contemporains permettent de faire quelques observations générales sur cette catégorie de récipient qui sont applicables au corpus de Ville-Saint-Jacques. La différence principale entre ces types est au niveau des dimensions, puisque la deuxième catégorie de pot, souvent interprétée comme des vases de stockage, peut atteindre des dimensions de 50 et 60cm de diamètre, bien que les pots classés dans la première catégorie sont de dimensions plus réduites (autour d'une quarantaine de cm) et peuvent être interprétés comme des vases stockage, ainsi que des récipients utilisés dans la cuisson des aliments.

Métal (étude R. Peake)

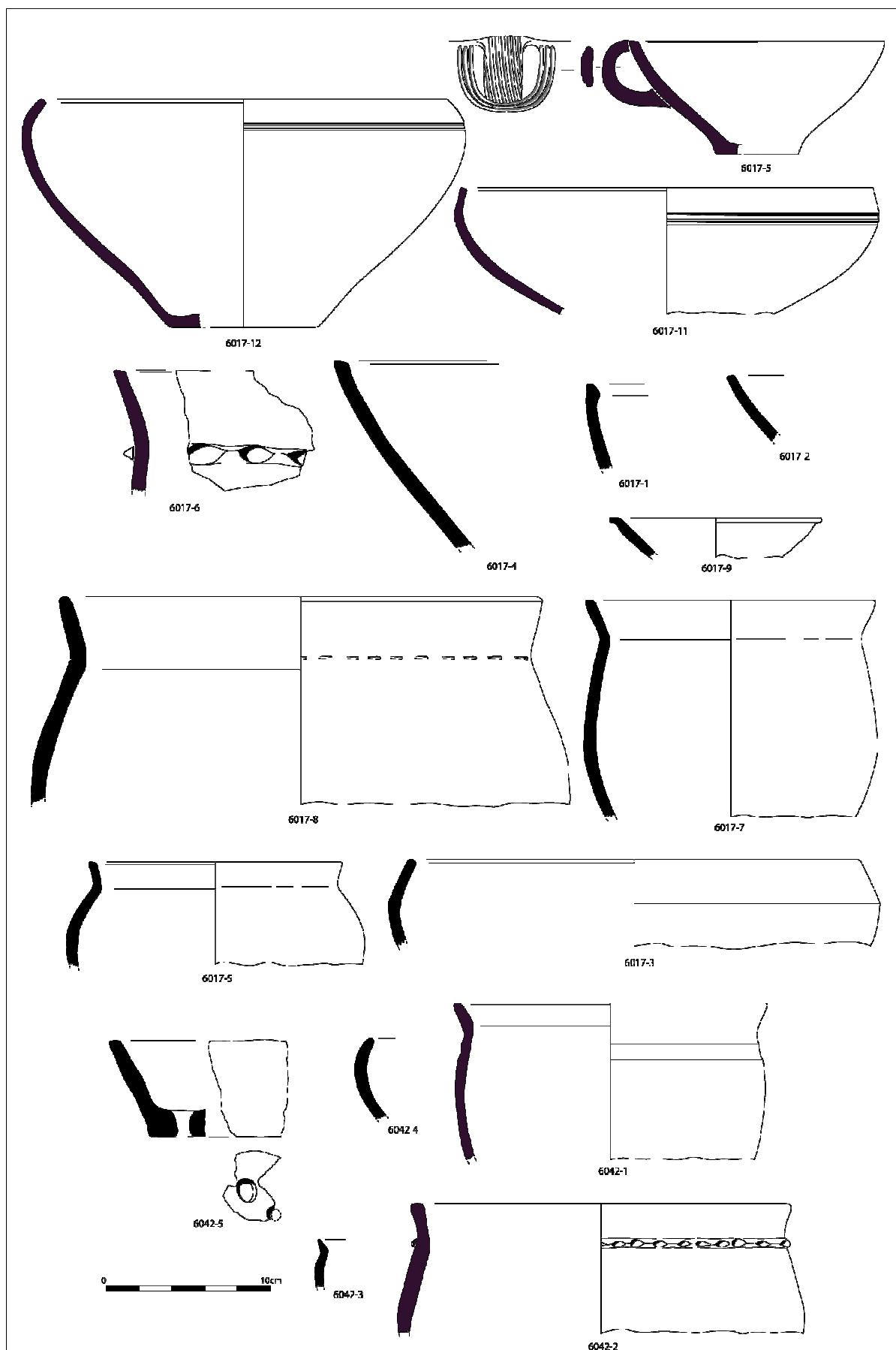
La structure 6005 a livré une épingle à petite tête globuleuse de 23cm de long. Ce type d'épingle est principalement trouvé dans les contextes du Bronze final II et III en France, bien que son utilisation puisse perdurer jusqu'au premier âge du Fer (Audouze, Gaucher 1981).

Des objets divers

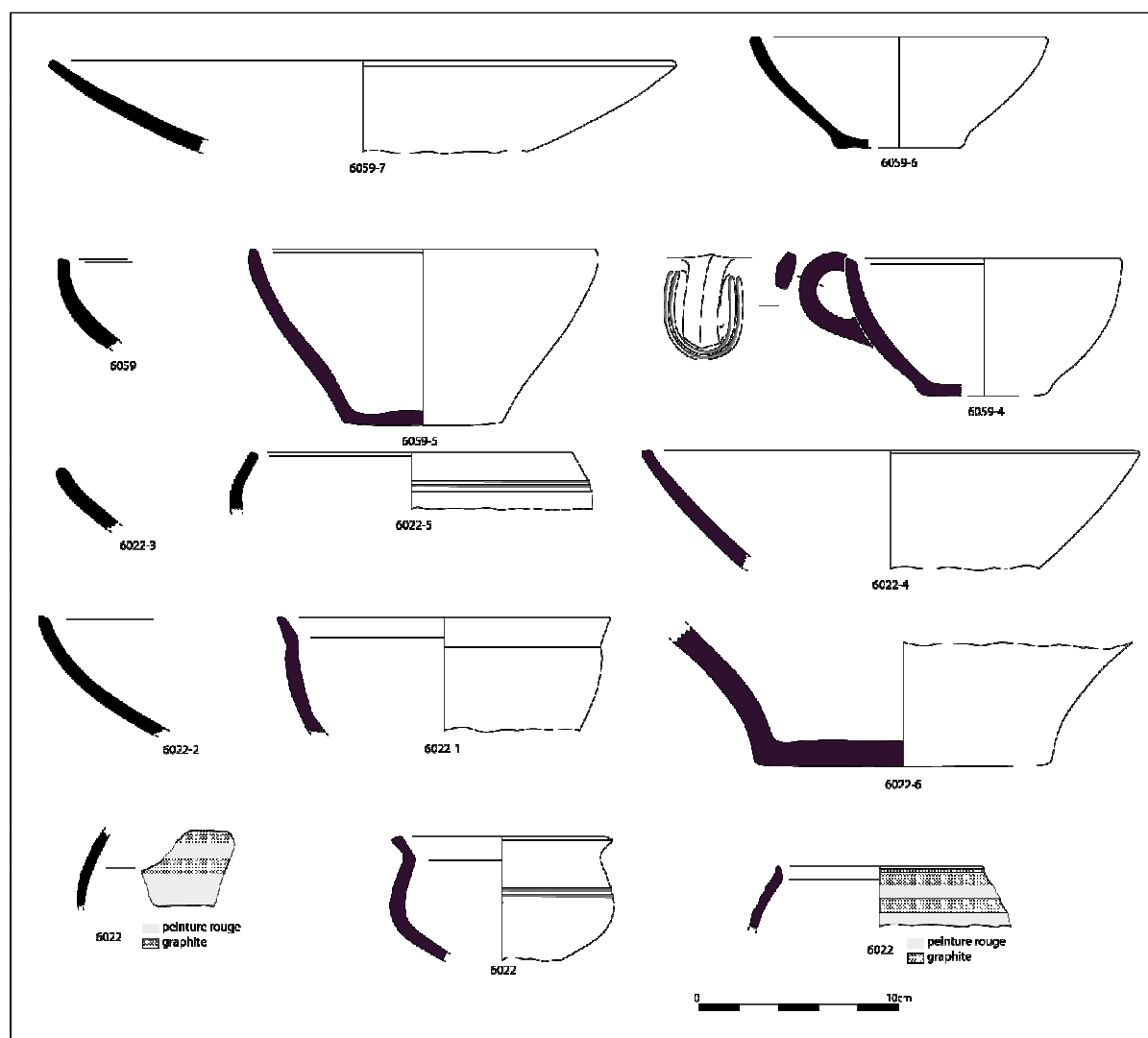
La structure 6095 a livré un bois de cerf, probable emmanchement d'un outil.



Ville-Saint-Jacques «le Fond des vallées», d'après Isenmann dir., 2009



Ville-Saint-Jacques «le Fond des vallées», d'après Issenmann dir., 2009



Ville-Saint-Jacques «le Fond des vallées», d'après Issenmann dir., 2009

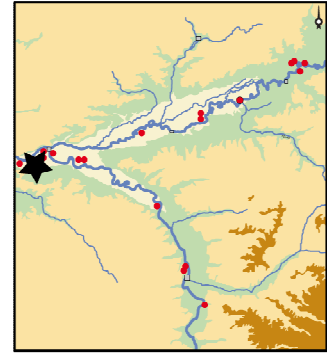
Numéro de site : 3

Varennnes-sur-Seine, Volstin
Ville-Saint-Jacques, Bois d'Echalas

Ile-de-France
Seine-et-Marne

Coordonnées en Lambert 11 étendu : x = 650750 ; y = 2376000

Altitude : 47 m NGF



Localisation du site :

Le site est localisé dans la plaine aval de la confluence Seine-Yonne

Description succincte du site :

Ce vaste site comprend une succession d'occupations qui s'insèrent dans une période longue entre le Paléolithique supérieur et le Haut Moyen âge. L'occupation du Hallstatt B2-3, constituée d'une dizaine de fosses ayant livré du mobilier de cette période, s'étend principalement le long d'un important paléochenal en limite sud de l'emprise. Un deuxième groupe de structures se trouve à environ 250 m au nord. Aucun plan de bâtiment n'est associé à cette occupation.

Découverte du site :

Le site a fait l'objet d'une fouille dans le cadre de l'exploitation d'une gravière sur une surface totale de 18 hectares à cheval entre les communes de Varennnes-sur-Seine et de Ville-Saint-Jacques fouilles menées par P. Gouge (Service départemental d'Archéologie de Seine-et-Marne) en 1999 et S. Rimbault (Afan) en 2000.

Références bibliographiques :

Ces fouilles demeurent inédites.

Description détaillée du site

Localisation géographique

Les communes de Varennnes-sur-Seine et Ville-Saint-Jacques sont localisées dans la plaine aval à 4,5 km au sud-ouest de la confluence Seine-Yonne. Cette plaine, large d'environ trois kilomètres, est limitée au nord par le plateau de la Brie et au sud par les collines et plateaux tertiaires du Gâtinais.

La répartition spatiale des structures

Les structures, fosses et fosses polylobées datées de la dernière étape du Bronze final et du tout début du premier âge du Fer, s'étendent le long d'un important paléochenal dans la partie sud de l'emprise (vidange du Volstin), deux structures isolées qui se trouvent à environ 250 m au nord, pourraient signaler un deuxième pôle d'occupation. Aucun bâtiment n'est associé à cette occupation.

Le mobilier

Céramique (étude R. Peake)

Parmi les ensembles céramiques protohistoriques provenant du site de Varennnes-sur-Seine, Volstin (VAR 99-00 VOL) et Ville-Saint-Jacques, Le Bois d'Echalas (VSJ 00 BEC), seuls 11 contextes ont livré un matériel significatif permettant une attribution chronologique au Hallstatt B2-2 -C. Des occupations modestes des étapes initiale et moyenne du Bronze final ont aussi été identifiées, est représenté par une fosse polylobée qui a livré un ensemble céramique peu fragmenté et de qualité, datant de la phase ancienne du Bronze final (vers 1300 av. n. e), deux ensembles typiques de la phase moyenne de Bronze final (vers 1100 av. n. e.). Les assemblages céramiques de du Hallstatt B2-3-C correspondent aux étapes 1 à 3 de la typochronologie régionale de la céramique (Bulard, Peake, 2005).

Le corpus étudié représente 5906 tessons et 240 formes identifiées, dont 62 proviennent d'une unique structure, VAR 00 VOL 1019. À l'exception de cette dernière, le NMI par ensemble est relativement faible, de 3

à 24 individus. Ceci est principalement dû au grand taux de fractionnement de la céramique, car pour cette étude, seuls ont été comptés les éléments identifiables (bord, décor, fond). Pour certains ensembles, le NMI pourrait être doublé en ajoutant le nombre de bords non-identifiés.

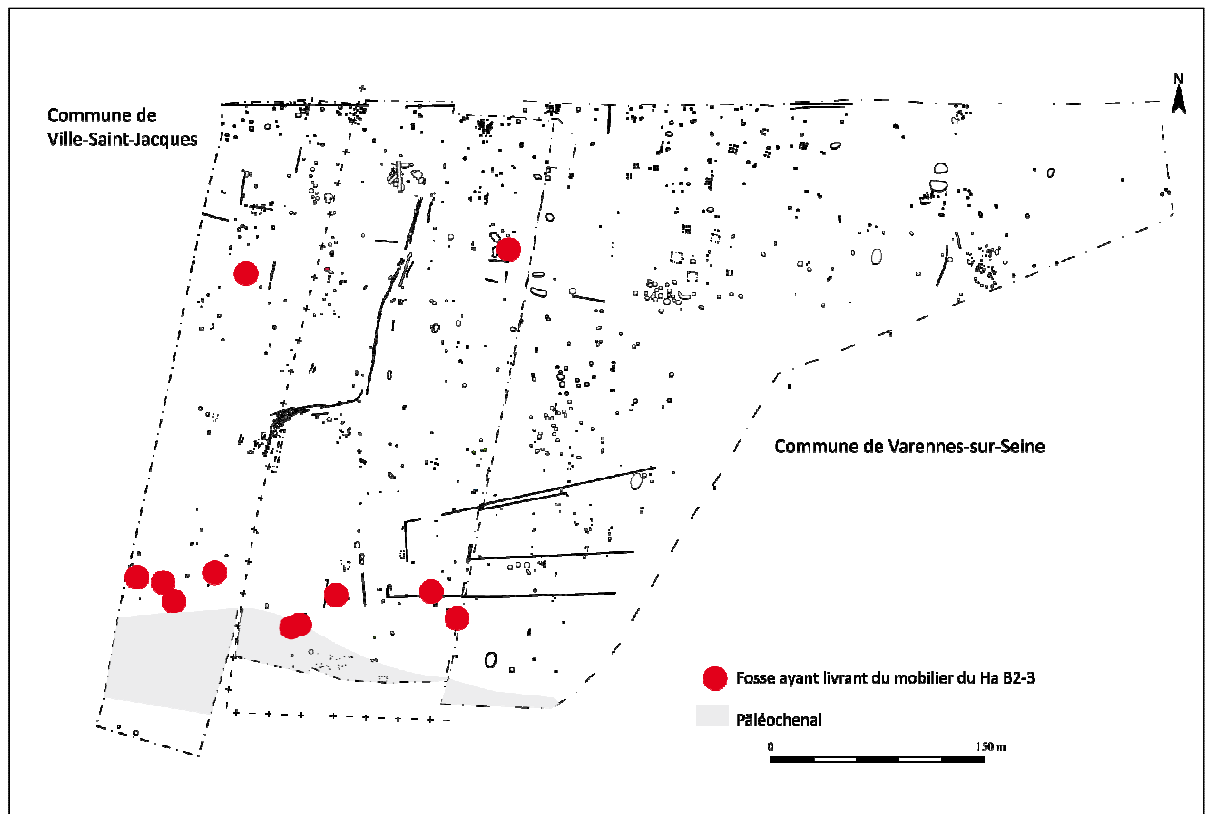
	Structure	NMI	NR
Etape 1	VAR 00 VOL 128	24	568
	VAR 00 VOL 1019	62	1256
Etape 2	VAR 00 VOL 22	7	263
	VAR 00 VOL 132	24	1260
	VAR 00 VOL 353	16	926
	VAR 00 VOL 1022	3	85
	VSJ 00 BEC 9	8	87
	VSJ 00 BEC 260	16	363
	VSJ 00 BEC 263	17	121
Etape 3	VAR 00 VOL 102	22	332
	VSJ 00 BEC 289	18	198

Objets divers

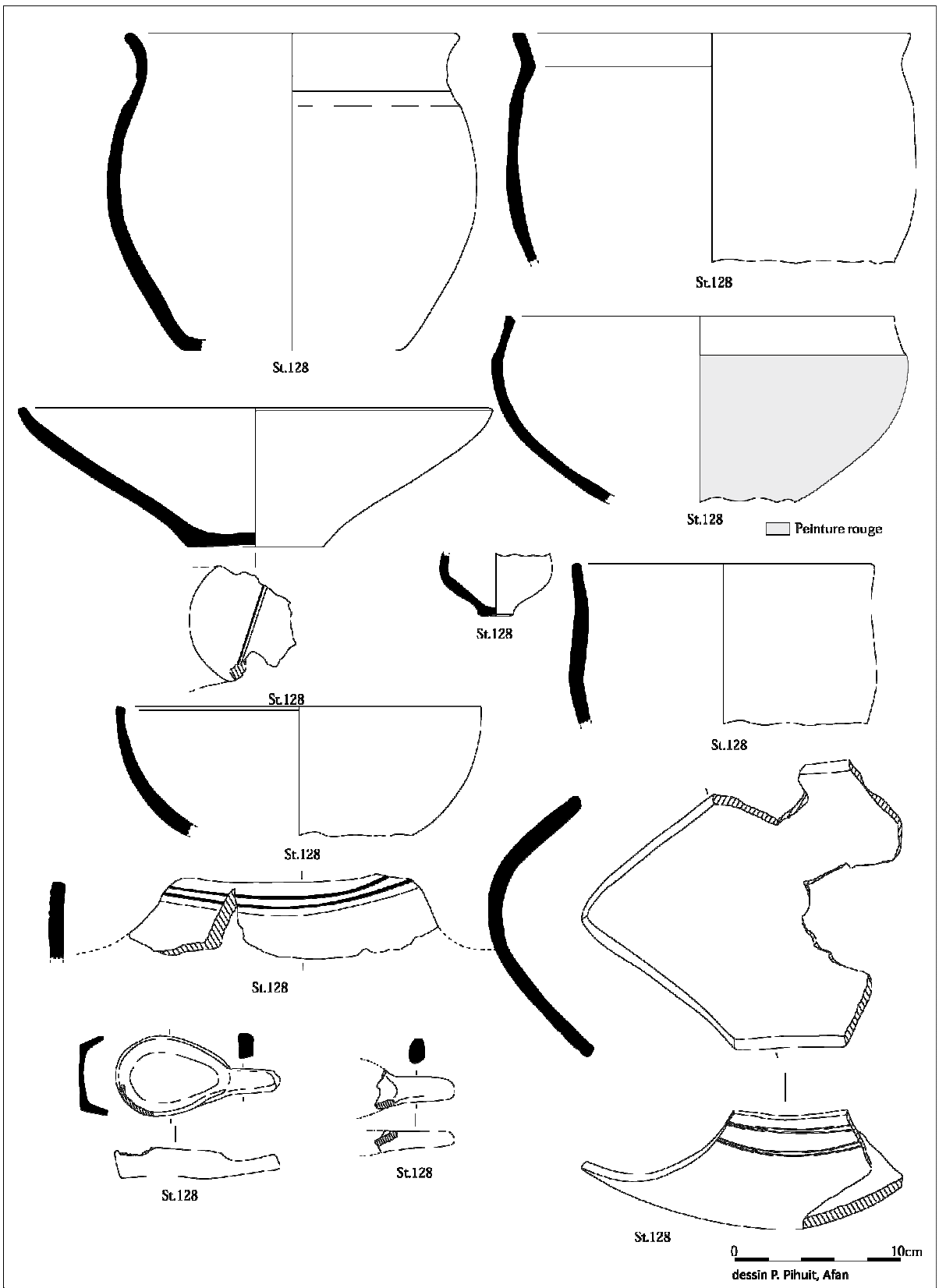
La structure 260 a livré deux fusaïoles en terre cuite. Deux cuillères en terre cuite proviennent de la structure 128.

Métal

La st. 1019 a livré en association avec l'ensemble céramique une épingle à petite tête vasiforme en alliage cuivreux, long de 14,5 cm. Le diamètre du disque est de 0,7 cm.



Varennes-sur-Seine «Volstin», Ville-Saint-Jacques «Bois d'Echalas», fouille P. Gouge, 1999 ; S. Rimbault, 2000



Varennnes-sur-Seine «Volstin», Ville-Saint-Jaques «Bois d'Echalas», fouille S. Rimbault, 2000

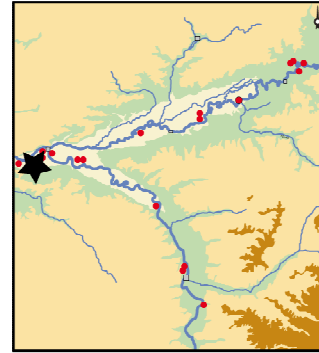
Numéro de site : 4

Varennnes-sur-Seine
Ferme de Volstin

Ile-de-France
Seine-et-Marne

Coordonnées en Lambert 11 étendu : x = 643526 ; y = 237383

Altitude : 47 m NGF



Localisation du site :

Le site est localisé dans la plaine aval de la confluence Seine-Yonne.

Description succincte du site :

L'habitat est constitué d'une quinzaine de fosses et de silos localisés sur une zone de 0,77 hectares.

Découverte du site :

Suite à aux résultats positifs d'un diagnostic réalisé en 2009 sur une emprise de 11 hectares localisée au sud-est de la ferme de Volstin, une fouille a été engagée sous la responsabilité de C. Sévin-Allouet (Eveha) en 2015 sur deux zones de concentrations de structures correspondant à une superficie totale d'un hectare.

Références bibliographiques :

SEVIN-ALLOUET C., NOURY A.-C., dir. (2019) – Varennes-sur-Seine « Ferme de Volstin », Rapport final d'opération archéologique, Eveha, 428 p.

Description détaillée du site

Localisation géographique

La commune de Varennes-sur-Seine est localisée dans la plaine aval à 4,5 km au sud-ouest de la confluence Seine-Yonne. Cette plaine, large d'environ trois kilomètres, est limitée au nord par le plateau de la Brie et au sud par les collines et plateaux tertiaires du Gâtinais.

La répartition spatiale des structures

Les structures, dont huit fosses, quatre silos et trois trous de poteau s'éparpillent sur toute la superficie de l'emprise sans organisation évidente.

Les structures

Les structures s'avèrent plutôt bien conservées, les fosses simples de plan circulaire ont un diamètre d'entre 1 m et 1,5 m pour une profondeur moyenne d'une quarantaine de centimètres, les fosses polylobées sont de dimensions plus imposantes, entre 3 m et 4 m de longueur pour une largeur équivalente et sont conservées sur une profondeur d'une quarantaine de centimètres. Les silos sont de dimensions variables, le mieux conservé, la structure 160 est de 3,8 m de longueur pour une largeur de 2,6 m et est conservé sur une profondeur de 1,4 m. Les comblements des structures sont hétérogènes, comprenant des limons bruns chargés en fragments de terre cuite et de charbons de bois.

Les bâtiments

Un petit bâtiment à plan quadrangulaire d'une superficie de 8,5 m² dessiné par quatre trous de poteau pourrait être associé à cette occupation.

Le mobilier

Faune (Argant, in Sévin-Allouet, Noury, 2019, p. 197-207)

La faune compte un petit ensemble de 673 restes, dont 229 ont pu être déterminés. Le corpus est principalement constitué d'espèces domestiques (85%) dominées par la triade domestique bœuf, porc et ovicapriné. On note aussi quelques rares restes de chien et de cheval.

Le bœuf est l'espèce la mieux représentée à 43%, suivie de près par le porc (37%). Ces derniers sont abattus autour de l'âge d'un an. Les ovicaprinés sont minoritaires à 19,2%. Le cerf arrive en tête des espèces sauvages. Environ 10% des restes portent des traces du feu.

Carporestes (Toulemonde, *in* Sévin-Allouet, Noury, 2019, p. 256-262)

Les structures du Ha B2-3 ont livré des restes archéobotaniques correspondant à un assemblage de 1092 restes correspondant à cinq espèces de céréales et deux légumineuses : orge vêtue, l'engrain, le millet et l'épeautre, de l'ers et des pois pour les légumineuses. Il faut noter aussi des traces de noisettes dans la structure 162.

Céramique (Roscio, *in* Sévin-Allouet, Noury, 2019, p. 124-165)

Le corpus céramique du Hallstatt B2-3 est issu de 14 structures et totalise 120 kg pour un NR de 4500 et un NMI de 460 récipients. Il correspond aux étapes 1 et 2 de la typochronologie régionale, un faciès ancien du Hallstatt B2-3. Deux structures s'avèrent particulièrement riches : la structure 162 a livré un ensemble de 188 récipients correspondant à un poids total de 79 kg ; la structure 219 a livré un ensemble de 64 récipients pour un poids total de 10,4 kg. Les autres structures sont nettement plus pauvres, livrant à peine un kilo de céramique par ensemble clos.

Métal (Delande, *in* Sévin-Allouet, Noury, 2019, p. 237-244)

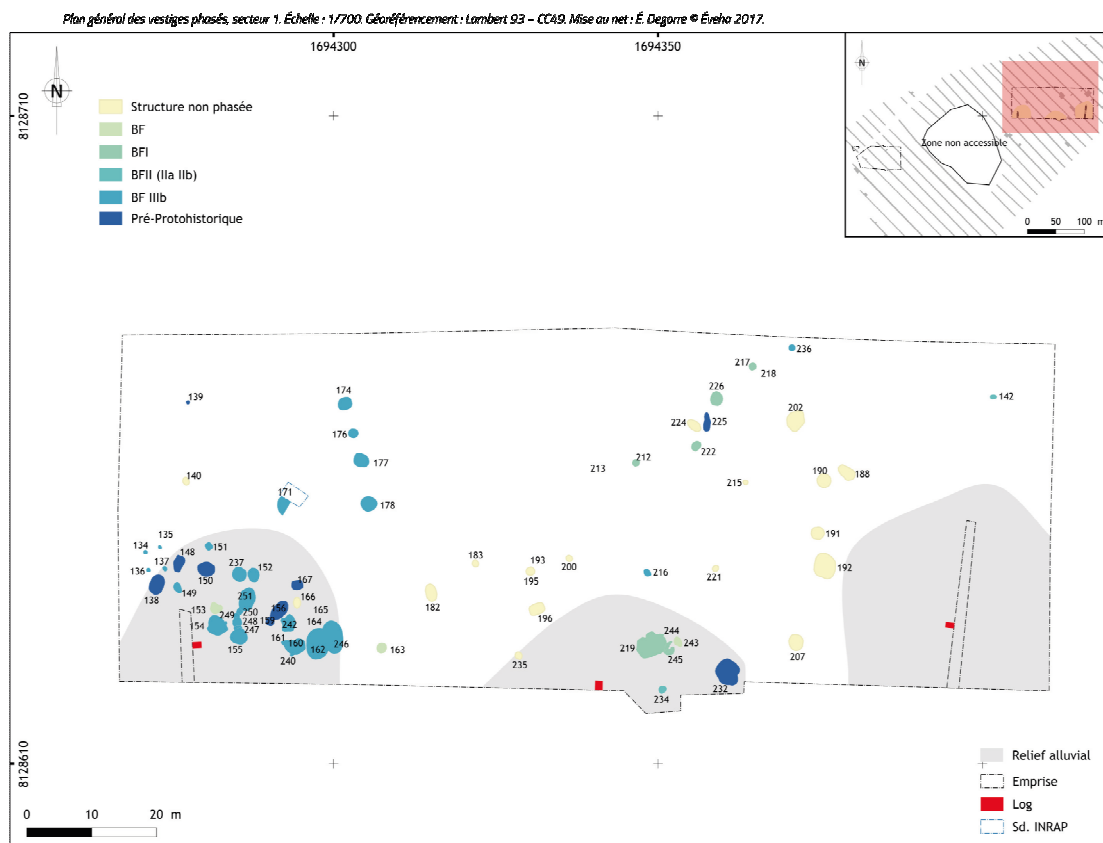
Deux aiguilles à chas en alliage cuivreux ont été retrouvées dans la structure 162.

Objets divers (Delande, *in* Sévin-Allouet, Noury, 2019, p. 237-244)

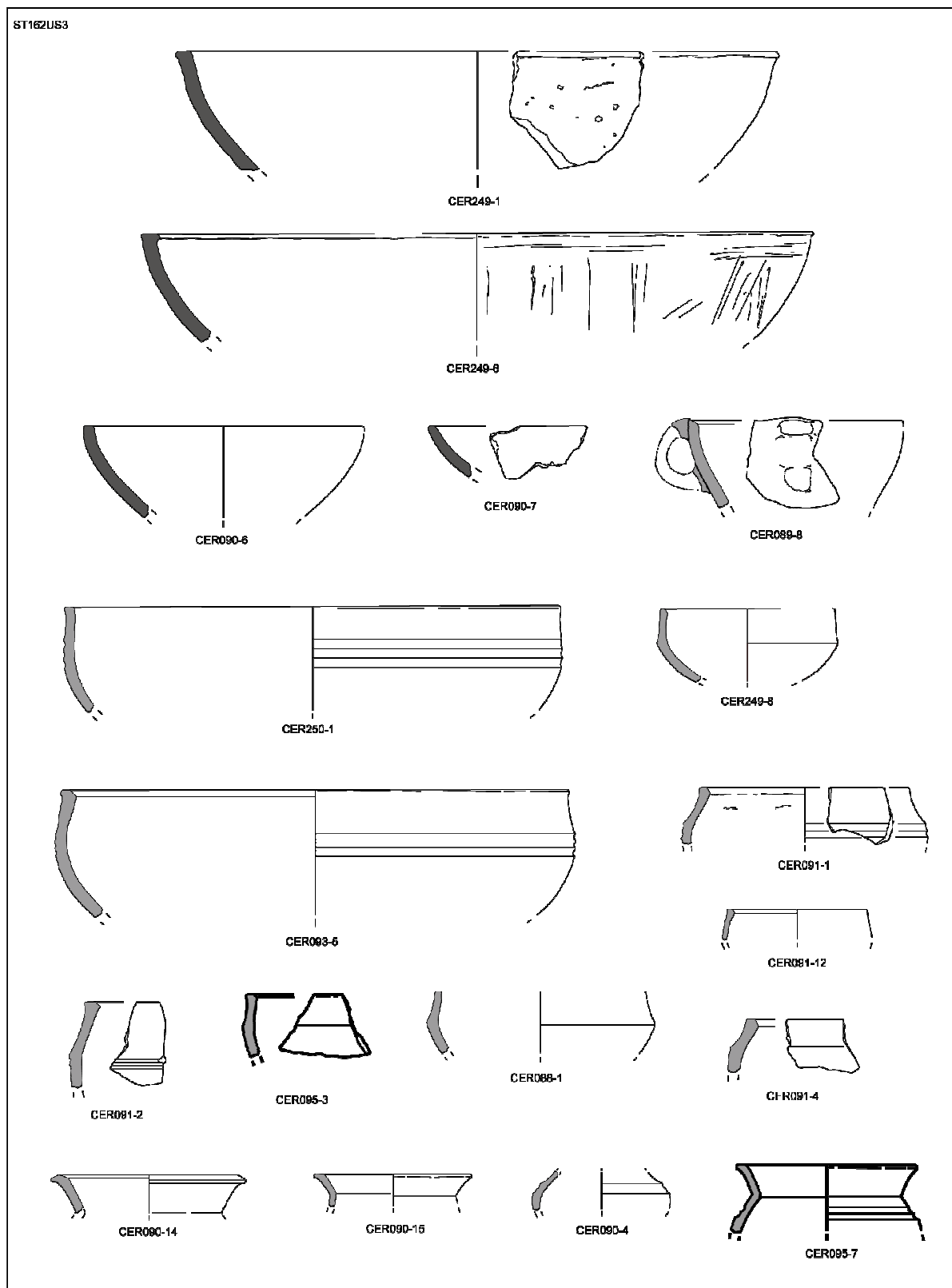
Des objets issus de l'artisanat textile ont été attestés sur le site : cinq fusaïoles, des fragments de peson et bien sûr les deux aiguilles à chas

Terre à bâtir (Noury, *in* Sévin-Allouet, Noury, 2019, p. 248-255)

Deux structures, 160 et 162, ont livré 405 fragments de terre à bâtir correspondant à des fragments de parois de four, des fragments de torchis, dont certains portent des traces de clayonnage.



d'après Sévin-Allouet, Noury, 2019, fig. 18



Dessins des céramiques issues de la st. 162, US3

Planche n° 014

■ pâte fine
■ pâte grossière

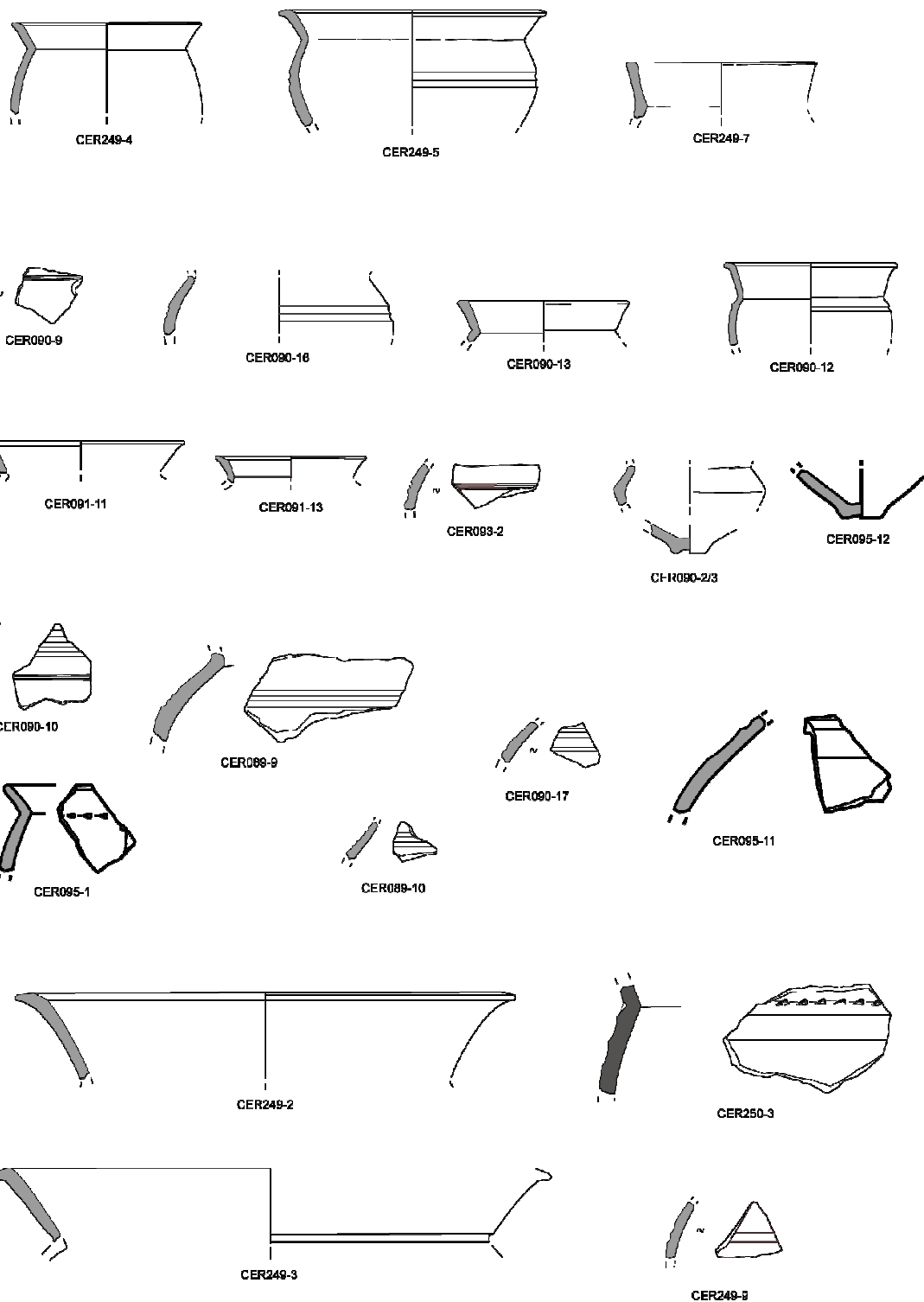
~ orientation variable
— peinture rouge

0 5 cm

Dessin : M. Roscio © Éveha. 2016

Le Volstin
(VARENNES-SU-SEINE, 77)
2016

ST162US3



Dessins des céramiques issues de la st. 162, US3

Planche n° 015

■ pâte fine ~ orientation variable
■ pâte grossière peinture rouge

0 5 cm

Dessin : M. Roscio © Éveha, 2016

Le Volstin
(VARENNES-SU-SEINE, 77)
2016

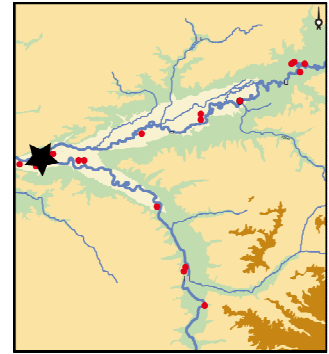
Numéro de site : 5

Varennnes-sur-Seine
La Justice

Ile-de-France
Seine-et-Marne

Coordonnées en Lambert II étendu : x = 645687 ; y = 2374193

Altitude : 52 NGF



Localisation du site :

Le site est localisé dans la plaine de la confluence Seine-Yonne, à 2,5 km au sud-ouest de la confluence entre les deux cours d'eau.

Description succincte du site :

La fouille, menée par J.-M. Séguier (Inrap) dans le cadre de l'aménagement d'une zone commerciale au sud de Montereau-Fault-Yonne, concerne une emprise de 4,05 ha divisée en deux secteurs, limitée au sud par la Route Nationale 6 et à l'est par la Route du Fossard.

La fouille concerne la découverte de mobiliers épars du Paléolithique supérieur et du Néolithique, un habitat de l'étape initiale du Bronze final, une fosse isolée du Hallstatt B2-3 particulièrement riche en mobilier (zone 1), une modeste occupation du Hallstatt D2/3 - La Tène A, un établissement rural comprenant plusieurs états entre La Tène C et La Tène D2b avec une zone funéraire, une ferme datée du 1^{er} au milieu du III^e siècle de n. e. et des traces agraires de la période contemporaine.

Découverte du site :

L'opération de fouille fait suite à une opération de diagnostic réalisée par O. Maury (Inrap) en 2005 sur une emprise de 30 hectares.

Références bibliographiques :

SEGUIER J.-M. dir. 2013 – Varennes-sur-Seine « La Justice », « Le Marais de la Fontaine du Cœur », rapport de fouille, Inrap Pantin 2013, 2 vol. 1174 p.

MAURY O. 2005 - Varennes-sur-Seine « La Justice », « Le Marais de la Fontaine du Cœur », rapport de diagnostic, Inrap Pantin, 56p.

Description détaillée du site

Localisation géographique

Varennes-sur-Seine est localisée dans la plaine de la confluence Seine-Yonne à 3 km au sud-ouest de la confluence. Cette plaine, large d'environ trois kilomètres, est limitée au nord par le plateau de la Brie et au sud par les collines et plateaux tertiaires du Gâtinais.

Il s'agit d'un secteur de dépôts fluviatiles recouverte par un niveau de colluvions d'origine fluviatile et/ou loessique. L'emprise de fouille est marquée par un paléochenal orientée nord-sud d'une quarantaine de mètres de largeur, perpendiculaire à l'axe d'écoulement de la Seine qui pourrait correspondre à un affluent récent de la Seine (sédiments datés du Subatlantique) qui coulait depuis le rebord du plateau du Gâtinais (Chaussé, in Séguier dir. 2013).

La structure

La structure 1168, qui se trouve isolée dans la zone 1, est l'unique témoin d'occupation du Hallstatt B2-3 sur le site. Il s'agit d'une fosse à contours irréguliers de 4,4 m par 3,5 m et de 0,60 m de profondeur. Malgré son

caractère isolé, la fosse s'est avérée riche en mobilier, dont de la céramique, de la faune, une épingle en alliage cuivreux, ainsi qu'un bracelet en lignite.

Le mobilier

Faune (Auxiette, *in* Séguier dir., 2009, vol. 2, p. 60)

La fosse a livré 26 fragments osseux provenant des trois espèces domestiques : bœuf (2 frags) porc (5 frags) et caprinés (5 frags). L'absence de faune sauvage est à noter.

Carporestes (Matterne, *in* Séguier dir., 2009, vol. 2, p. 47-56)

Parmi les huit carporestes livrés par la structure, on note des restes de noisette, de l'orge et de l'amidonner.

Céramique (Peake, *in* Séguier dir., 2009, vol. 2, p. 153-171)

Localisée dans la partie sud de la zone 1, une fosse isolée (st. 1168) a livré un bel ensemble céramique constitué de 1178 tessons et daté du Hallstatt B3-C1.

catégorie	n° en pâte fine	n° en pâte grossière	total
Jatte tronconique	12	2	14
Jatte à panse arrondie	5	0	5
Tasse	0	0	0
gobelet	6		6
pot	3	12	15

Les différents éléments typo-chronologiques livrés par la céramique de la structure 1168 permettent d'attribuer cet ensemble à l'étape 3, c'est-à-dire au Hallstatt B3-C1 (au tout début du premier âge du Fer). Malgré le fait que cette structure est la seule datée de cette période sur la parcelle, elle appartient sans doute à une occupation domestique plus vaste qui a dû être entièrement détruite par les occupations plus récentes. Néanmoins, elle constitue un témoin important des occupations du début du premier âge du Fer de la zone de confluence dont un premier bilan peut être dressé. En effets d'autres sites d'habitat strictement contemporains à celui de la Justice ont été recensés sur les communes de Varennes-sur-Seine, Ville-Saint-Jacques et La Grande Paroisse.

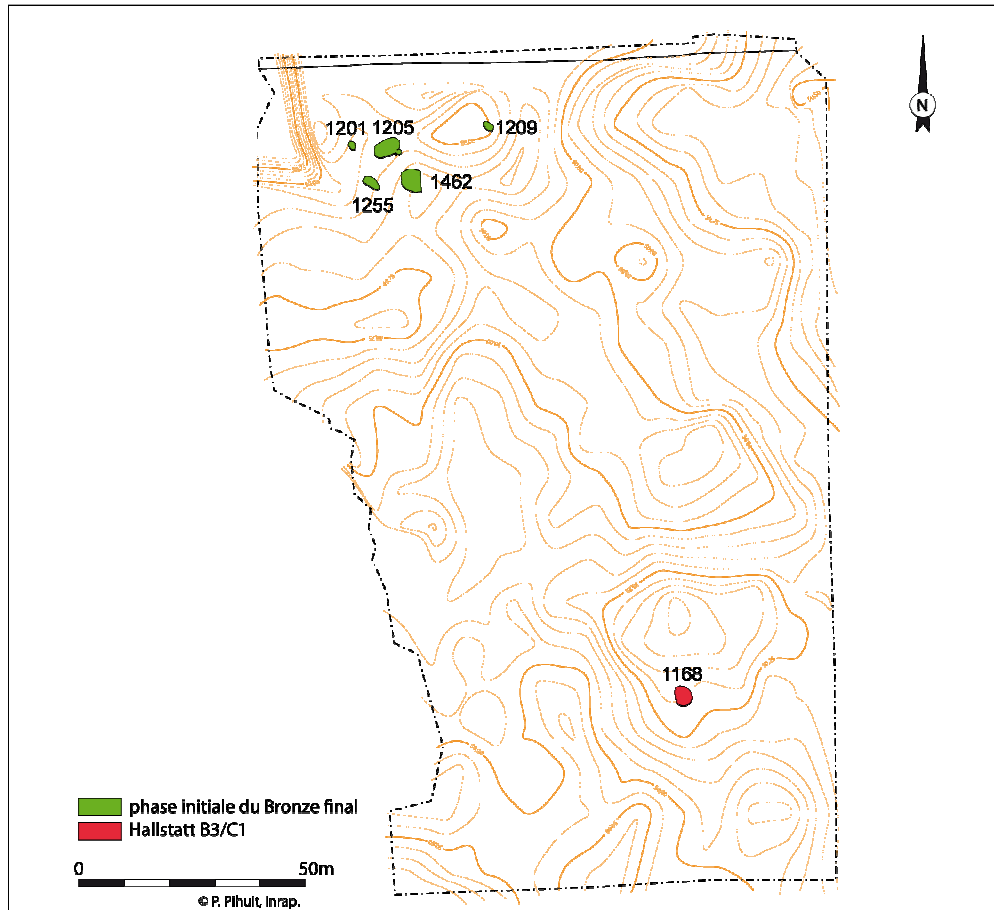
Métal (Peake, *in* Séguier dir., 2009, vol. 2, p. 153-171)

La structure 1168 a livré une épingle à petite tête vasiforme, forme typique de la fin de l'âge du Bronze et du début du premier âge du Fer.

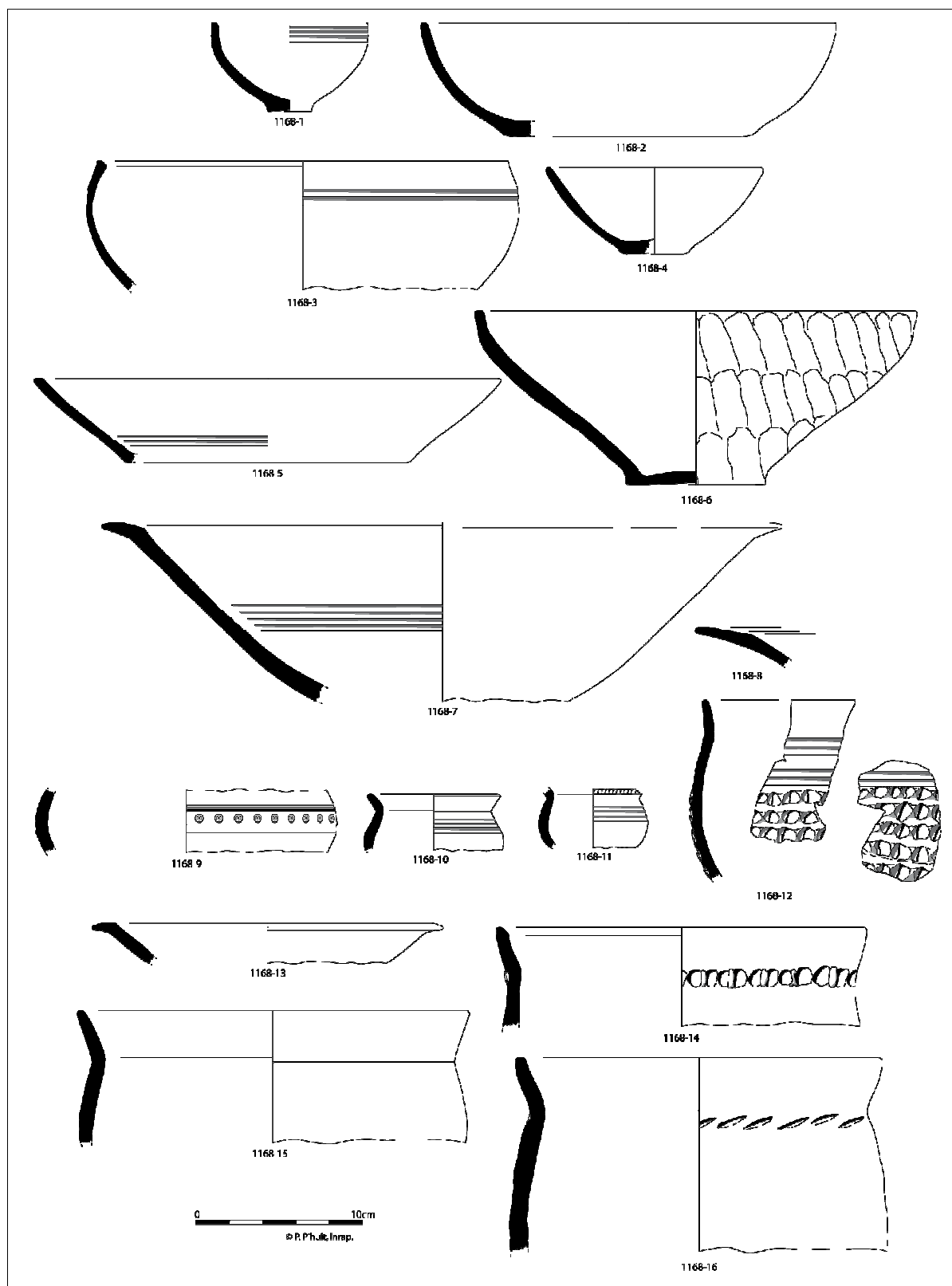
Des objets divers

De la fosse 1168 provient un fragment de bracelet en lignite. Il s'agit d'un objet à section sub-rectangulaire, d'environ 1 cm d'épaisseur, très partiellement conservé.

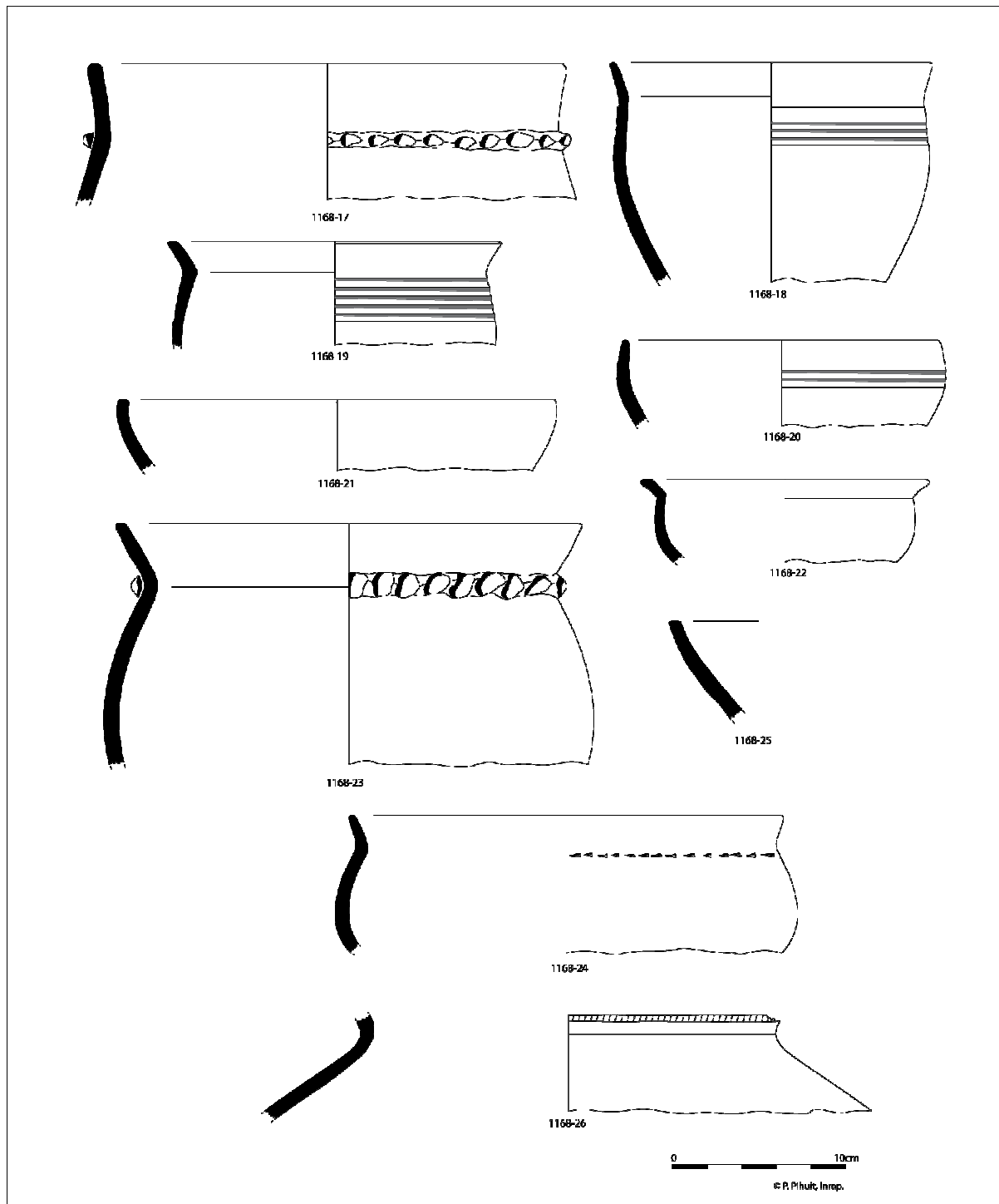
La structure a également livré un ensemble de 16 petits éclats de silex traduisant un débitage anarchique réalisé sur un galet de provenance locale.



Varennes-sur-Seine «la Justice», d'après Séguier dir., 2009



Varennes-sur-Seine «la Justice», d'après Ségulier dir., 2009



Varennnes-sur-Seine «la Justice», d'après Séguier dir., 2009

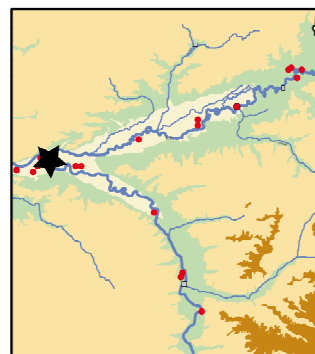
Numéro de site : 6

**Cannes-Ecluse
Le Petit Noyer**

Ile-de-France
Seine-et-Marne

Coordonnées en Lambert II étendu : x = 646586 ; y = 2376163

Altitude : 51 NGF



Localisation du site :

L'emprise est localisée à proximité immédiate de la confluence Seine-Yonne (à 800 m en amont) à 400 m à l'est du cours actuel de l'Yonne et à 700 m au sud du cours actuel de la Seine.

Description succincte :

Le site de Cannes-Ecluse "le Petit Noyer" est localisé dans la vallée de l'Yonne à un peu moins d'un kilomètre au sud-est de la confluence entre la Seine et l'Yonne et a été découverte dans le cadre de la construction d'une déviation routière. Il s'agit d'une emprise linéaire de 210 m de longueur et d'entre 20 et 60 m de largeur. Le décapage a révélé 83 structures en creux (fosses, puits, trous de poteau et fossés) appartenant à deux occupations chronologiquement distinctes : un habitat de la transition étape moyenne/finale du Bronze final ou du tout début de l'étape finale du Bronze final (900-800 av. n. e.) et un établissement à enclos de La Tène D2 (80-70/50 av. n. e.).

L'occupation de la fin de l'âge du Bronze est constituée de 15 fosses et fosses polylobées essentiellement concentrées dans la partie nord de l'emprise. Quatre fosses dépotoirs (st. 11, 12, 14 et 16) se sont avérées particulièrement riches en mobilier céramique, livrant entre 20 et 100 kg par structure. Les fosses polylobées, localisées dans la partie nord du site en bordure d'un paléochenal sont de grandes dimensions (jusqu'à 11 m de longueur) pour une profondeur conservée d'entre 0,5 et 0,8 m. Elles sont plus pauvres en mobilier archéologique, mais ont néanmoins livré assez d'éléments pour permettre une attribution chronologique.

Découverte du site :

Le site a fait l'objet d'une fouille préventive en 1995 au préalable de la construction de la déviation routière entre la RD 411 et la RN 105. Cette intervention fait suite à une évaluation menée par C. de Mecquenem en juillet 1995.

Références bibliographiques

PEAKE R. (dir.), BRUNET P., GINOUX N., SEGUIER J.-M. (1996) – Cannes-Ecluse "le Petit Noyer", Rapport 1995 opération de sauvetage urgent, Conseil Général de Seine-et-Marne, 147p.

Description détaillée du site

Localisation géographique

Le site est localisé dans la confluence Seine-Yonne, à 400 m à l'est du cours actuel de la Seine et en limite occidentale de la commune de Cannes-Ecluse. Il s'agit d'un secteur où les dépôts d'argiles sableuses mis en place au cours de l'Holocène sont recoupés par des paléochenaux et ensuite recouverts par un limon sableux brun d'épaisseur variable (entre 10 et 40 cm). L'emprise linéaire est limitée au nord et au sud par d'importants paléochenaux.

La répartition spatiale des structures

Il est difficile de comprendre l'organisation des structures sur une emprise linéaire, longue de 210 mètres pour une largeur qui ne dépasse pas 60 m. Trois fosses sont localisées au centre de l'emprise, une série d'une dizaine de fosses polylobées a été identifiée dans la partie nord de l'emprise en bordure du paléochenal. Les plans de plusieurs petits bâtiments sur poteaux ont été identifiés dans la partie centrale de l'emprise à proximité des fosses du Bronze final. Puisque ces bâtiments s'alignent sur les fossés de La Tène finale, ces constructions ont été associées à l'occupation du deuxième âge du Fer.

Les structures

Quatre fosses sont localisées dans la partie centrale de l'emprise (st. 11, 12, 14 et 16). Elles sont de forme circulaire ou sub-circulaire et d'un diamètre qui varie entre 2,4 m et 3,7 m et d'une profondeur d'entre 0,5 m et 1,1 m. Leurs remplissages sont hétérogènes composés de couches successives de limon brun et jaune intercalées de niveaux charbonneux. Elles se sont avérées très riches en mobilier, notamment de la céramique. Les fosses polylobées sont localisées dans la partie nord de l'emprise. Il s'agit de creusements irréguliers dont les dimensions varient entre 3 et 11 m pour une profondeur d'entre 0,5 et 0,8 m. Elles comprennent un comblement hétérogène de couches de limon brun et limon charbonneux. Ces structures s'avèrent relativement pauvres en mobilier, qui est fragmenté et portent des traces d'érosion.

Les bâtiments sur poteau

Les quatre bâtiments sur poteau repérés sur l'emprise ont été attribués à l'occupation de La Tène.

Le mobilier

Faune (d'après Auxiette, in Peake *et al.* 2020)

L'ensemble des structures a livré 1257 ossements dont 498 ont été déterminés au niveau de l'espèce et de la partie anatomique, soit 39,6 %. La masse totale des ossements est d'environ dix kilos (tableaux 1 et 2).

On recense 8 valves de moule d'eau douce (*Margaritifera margaritifera*) ; sept dans la fosse 12 et une dans la fosse 14.

La structure 12 concentre 50 % des restes osseux (633 os sur 1257, 46 % d'os déterminés). Parmi les espèces domestiques ont été recensées, le bœuf (*Bos taurus*), le porc (*Sus domesticus*), les caprinés (*Ovis aries/Capra hircus*), le chien (*Canis familiaris*), le cheval (*Equus caballus*). Les espèces sauvages sont représentées par le cerf (*Cervus elaphus*), le sanglier (*Sus scrofa*), le lièvre (*Lepus europaeus*) et le chat sauvage (*Felis silvestris*). La faune sauvage représente 5,8 % du NRdét.

Un os de rapace constitue le seul témoignage d'avifaune.

Les bovidés tiennent la première place, mais le porc occupe une place non négligeable.

La faune de la fosse 14 est principalement composée d'os de porc, contrairement aux autres pour lesquelles la répartition des nombres de restes entre les différentes espèces domestiques est plus « équilibrée ».

	11	12	14	16	81	82	Total
Bœuf	36	94	1	4	9	5	149
Porc	30	94	50		13	5	192
Caprinés	15	75	6	1	2	1	100
Cheval	3	9	1			6	19
Chien	3	2	3				8
Cerf	2	14		1	4	5	26
Sanglier		1					1
Lièvre			1				1
Chat sauvage		1					1
Rapace		1					1
Total dét.	89	291	62	6	28	22	498
Indét.	185	342	157		66	9	759
Total	274	633	219	6	94	31	1257

Tableau 1 : nombre de restes par structure et par espèce

	11	12	14	16	81	82	Total
Bœuf	864	2610	40	140	165	294	4113
Porc	174	1341	216		155	167	2053
Caprinés	45	335	10	7	8	21	426
Cheval	357	639	38			443	1477

Chien	18	8	34				60
Cerf	59	354		47		229	689
Sanglier		60					60
Lièvre			1				1
Chat sauvage							0
Rapace							0
Total dét.	1517	5347	339	194	328	1154	8879
Indét.	402		238		283	21	944
Total	1919	5347	577	194	611	1175	9823

Tableau 2 : masse des restes par structure et par espèce

La faune de la fosse 12

Les ossements sont très fragmentaires et la part des os indéterminés supérieure aux os déterminés (tableau 1). Parmi les os de bœuf, les parties anatomiques sont variées et issues de toutes les parties du squelette. Les mandibules ont permis d'isoler deux individus, dont un sujet juvénile d'environ 32 mois et un second âgé. La découpe est difficile à appréhender à l'exception des côtes pour lesquelles on observe une certaine standardisation de la préparation des plats de côtes, soit entre 10 et 16 cm. Pour le porc, toutes les parties anatomiques sont représentées ; les scapula et les mandibules permettent de distinguer un minimum de six sujets dont les âges sont compris entre 10/12 mois et 21/23 mois. Les truies sont majoritaires (4 contre 2 verrats). Les os de caprinés sont tout autant fragmentés que ceux des espèces précédentes. Les mandibules permettent de distinguer un minimum de deux individus, dont un d'environ 5 mois et le second plus âgé sans que l'on puisse en préciser l'âge en l'absence des molaires. La part des os de chien dans cet assemblage est anecdotique (n=2) et celle du cheval un peu moins, sans que l'on puisse en déduire sa consommation.

Plusieurs parties anatomiques appartiennent au cerf et attestent sa consommation : éléments issus du crâne (dont un fragment d'andouiller et trois fragments de mandibules), des membres et des autopodes.

En complément de la viande issue des mammifères, la consommation de moule d'eau douce apparaît vraisemblable (7 valves).

La faune de la fosse 81

Les ossements sont très fragmentaires. On remarque l'absence presque totale des os de caprinés. Parmi les os de porc, deux individus peuvent être isolés, un verrat de 19/21 mois et un sub-adulte de 21/23 mois. L'unique os de caprinés provient d'un sujet de 12/21 mois.

Parmi les os de cerf, tous issus de la tête, on remarque la présence d'un bois de massacre. Les ossements fragmentaires de cheval sont issus des membres pour la plupart ; un illium (ceinture pelvienne) a été sectionnée comme peut l'être la ceinture de bœuf et atteste sa consommation.

La faune de la fosse 82

Les ossements sont très fragmentaires. On remarque l'absence presque totale des os de caprinés. Parmi les os de porc, deux individus peuvent être isolés, un juvénile et un adulte de 23/25 mois.

Parmi les os de cerf, un fragment de bois (jonction entre un épi et le merrain) présente un indice de sectionnement.

La faune de la fosse 14

Les ossements sont pour la plupart très fragmentaires et majoritairement issus du porc (50 os sur 62 déterminés). Ils proviennent de toutes les parties anatomiques. Deux éléments permettent de distinguer deux sujets : une canine inférieure issue d'un verrat juvénile et un métatarse d'un animal de plus de 2 ans.

Cette fosse se caractérise par un grand nombre d'os brûlés gris à blanc parmi lesquels la plupart des os indéterminés.

La faune de la fosse 16

Cette fosse est très indigente en restes de faune. Notons toutefois la présence d'un bois de chute de cerf, probablement un daguet.

La faune de la fosse 11

Il s'agit de la deuxième fosse la plus riche du site. Les os sont très fragmentaires. On remarque la part élevée d'ossements indéterminés (48 %). Bœuf et porc sont représentés à part à peu près égale. Toutes les parties anatomiques sont représentées. Les mandibules de bœuf permettent de distinguer un minimum de 3 individus dont un sujet âgé d'environ 24 mois. Les os de porc et de caprinés sont trop fragmentés pour estimer le NMI.

Conclusion

Ces assemblages témoignent de la part importante du bœuf et du porc dans la consommation carnée. Le traitement des pièces de viande a fragilisé les os et entraîné une fragmentation importante ; malgré tout, quelques éléments ont permis de mettre en évidence la consommation de plusieurs animaux juvéniles pour les espèces domestiques principales, conjointement à celle de sujets adultes. L'abattage d'animaux juvéniles témoigne à la fois d'une certaine « aptitude » à se priver des masses de viande potentielles s'ils avaient été menés à maturité pondérale et de choix spécifiques de consommation de viandes tendres, peut-être à l'occasion de repas particuliers.

L'hippophagie est attestée, contrairement à la cynophagie plus difficile à détecter.

Le corpus de Cannes-Ecluse apparaît comme l'un des plus fourni parmi l'ensemble des sites contemporains dont nous disposons.

La faune de Cannes-Ecluse, s'accorde parfaitement aux connaissances déjà acquises sur des sites contemporains situés en Bassée : Barbey, Marolles et Grisy (Hermetey 1995), avec toutefois une représentation du porc (38,5 %) supérieure à celle enregistrée dans ces trois sites de comparaison (9,2 % à Barbey, 25 % à Marolles et 31,8 % à Grisy). La part des animaux sauvages dans le spectre faunique varie du simple au double selon les sites : entre 5,7 et 11,6 %.

Céramique (d'après Bulard, Peake, 2005)

L'ensemble céramique par ces traits typologiques a été placé dans l'étape 1 de la typochronologie élaborée à partir des assemblages céramiques régionaux (Bulard, Peake 2005). Le site de Cannes-Ecluses est donc antérieur de la transition Bronze/Fer.

Le corpus céramique de l'habitat Bronze final IIIa/IIIb de Cannes-Ecluse comporte, dans les proportions grosso-modo équilibrées des coupes tronconiques à marli généralement facetté, dont la paroi rectiligne est orientée à 45° et des jattes à bord simple, en biseau, ou aminci. La jatte tronconique majoritairement en pâte fine à panse à 45° avec un bord à marli oblique parfois facetté comprenant quasi systématiquement un décor interne de cannelures concentriques sur la partie inférieure de la panse est le type morphologique dominant dans la composition du vaisselier. On rencontre parfois des décors internes incisés : triangles hachurés sous la lèvre. Les jattes tronconiques comprenant un bord simple oblique ou arrondi correspondant majoritairement à des récipients à grand module (plus de 40 cm de diamètre) fabriqués en pâte grossière. Elles sont moins nombreuses que les jattes tronconiques à bord facetté.

Cette première étape voit l'apparition des petits pots, dont les exemplaires à col haut et incurvé avec une panse de profil plutôt écrasé adoptent des critères morphologiques héritées du BF IIIa. Ils sont décorés de cannelures horizontales sur la partie supérieure de la panse.

Les pots de panse ovoïde, inconnus dans le RSFO, font une première apparition dans l'étape 1 et perdurent au moins jusqu'à l'étape 3. Il s'agit de pots de petit module de forme ovoïde et à petit bord évasé et fond plat. Ils sont souvent décorés d'une ligne d'impressions au niveau de la jonction panse/col.

Les pots de moyen module en pâte fine à profil "bitronconique élancé" ont un profil adouci, notamment au niveau de la jonction panse/col. Le col est évasé et le bord est facetté.

La jatte à panse arrondie de profil haut et profond comprend un col assez marqué et légèrement rentrant avec un bord épaissi et facetté. Elle est décorée uniquement de cannelures fines sur la partie supérieure de la panse. Ce type est encore minoritaire dans les corpus du Bronze final III, il s'agit d'une forme nouvelle qui n'est pas issue du RSFO." (Bulard, Peake 2005).

structure	poids (kg)	NMI
11	109	170
12	51	310
81	14	98
82	10	98

Métal

La structure 14 a livré un fragment d'extrémité de lame de couteau ou de poignard en alliage cuivreux de 5 cm de longueur. Portant une encoche de chaque côté de sa base qui servaient pour y fixer un manche en bois ou en os, il semble avoir été réutilisé comme outil.

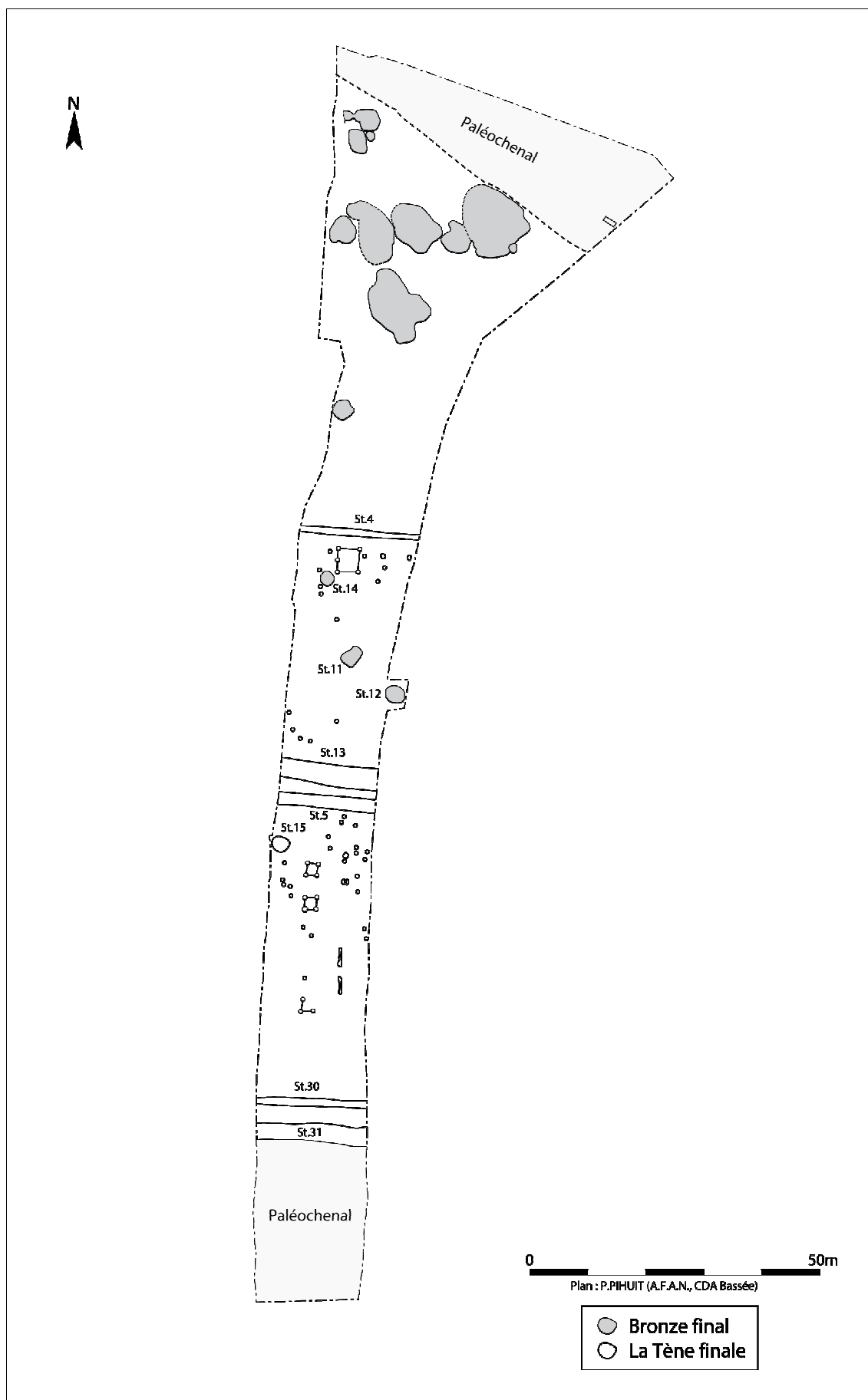
Une petite épingle à tête enroulée en alliage cuivreux et long d'une dizaine de centimètres a été retrouvée dans le remblai de la structure 12.

Les structures 82 et 98 ont livré quelques fragments de tôle en alliage cuivreux et un fragment d'applique de forme circulaire.

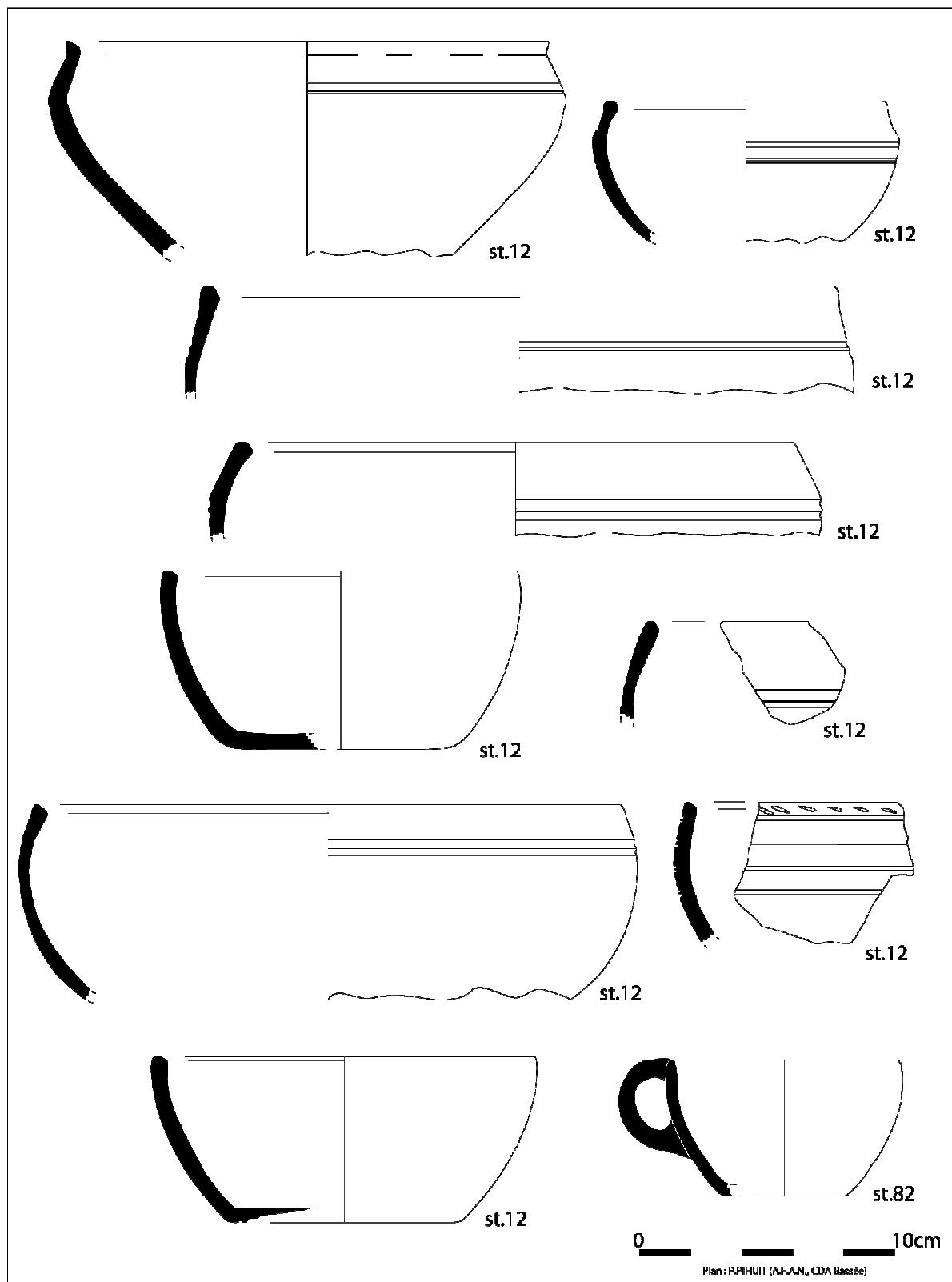
Les objets divers

La structure 11 a livré un fragment de tige en os travaillé et une fusaïole décorée d'impression en terre cuite.

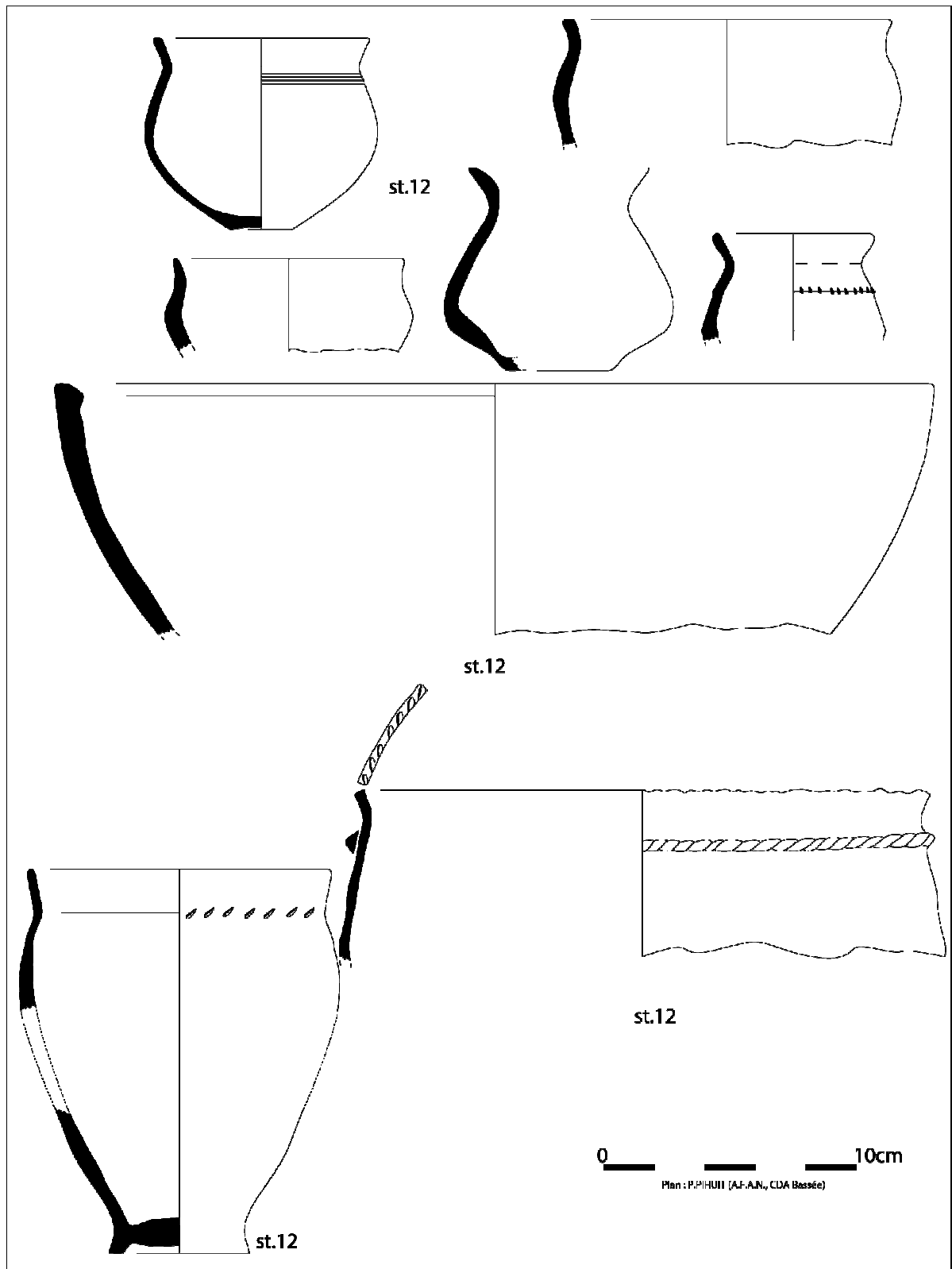
Une série de jetons perforés fabriqués à partir des fragments de panse a été livré par les structures 12 et 81.



Cannes-Ecluse «le Petit Noyer», d'après Peake dir., 1996



Cannes-Ecluse «le Petit Noyer», d'après Peake dir., 1996



Cannes-Ecluse «le Petit Noyer», d'après Peake dir., 1996

Numéro de site : 7

**Marolles-sur-Seine
Le Grand Canton-Les Prés Hauts**

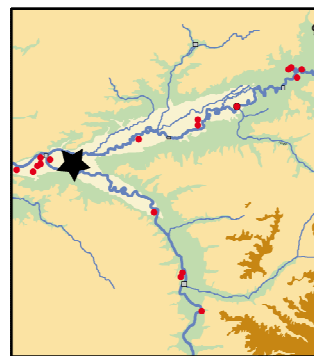
Ile-de-France
Seine-et-Marne

Coordonnées en Lambert 2 étendu : x = 650750 ; y = 2376000

Altitude : 52 NGF

Localisation du site :

Au sud de la plaine d'interfluve Seine-Yonne



Description succincte du site :

Cette emprise de 35 hectares a fait l'objet d'une fouille lors de trois campagnes en 1996, 1997 et 1998 dans le cadre d'un projet d'extension d'une carrière d'extraction de sables et de graviers (Peake, Séguier, 1997 : Peake dir., 2000). L'emprise a été intégralement décapée qui a permis de découvrir une maille lâche de structures dont le champ chronologique englobe une période longue de plusieurs millénaires entre le Paléolithique supérieur et le haut Moyen-Age. Les occupations de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer sont localisées dans deux secteurs : au nord de l'emprise, une trentaine de structures datées du Hallstatt D1, dont 10 bâtiments sur poteaux, sont répartis sur une aire d'environ 4000 m² ; le sud de l'emprise compte une cinquantaine de structures qui se répartissent le long du paléochenal sur environ 600 m, parmi elles, quatre bâtiments sur poteaux, des silos, des fosses simples et des fosses polylobées attribués chronologiquement au Hallstatt B2-3 et au C1. A l'est, les structures sont regroupées de façon à former ce qui paraît être un ensemble domestique cohérent constitué de silos, de fosses et de trois bâtiments sur poteau. Cette occupation importante semble se poursuivre vers l'ouest en dehors des limites de l'emprise de fouille, puisque des structures datant de cette période ont été révélées (mais pas fouillées) lors d'une évaluation archéologique conduite sur la parcelle avoisinante l'emprise de fouille (Mahé *et al.*, 1998).

Découverte du site :

Trois campagnes de fouille préventive réalisées par l'Afan en 1996, 1997 et 1998 et une opération d'évaluation réalisée en 1998. Ces opérations se sont déroulées dans le cadre de la « convention Bassée », avec un décapage intégral de l'emprise selon les normes archéologiques assuré par l'entreprise d'exploitation de la gravière.

Références bibliographiques :

MAHE N., MORDANT D., PEAKE R. (1998) – Marolles-sur-Seine « le Grand Canton », Document d'évaluation archéologique, Afan et Centre département d'archéologie de la Bassée, 36 p., 13 fig. h. t.

PEAKE R., SÉGUIER J.-M. dir. (1997) — Occupations de l'interfluve Seine-Yonne du Paléolithique supérieur à la fin du haut Moyen-âge à Marolles-sur-Seine « le Grand Canton » Document final de Synthèse, Bazoches-les-Bray, 1997, 46 p., 44 fig. h.t.

PEAKE R., (1997) – *Occupation néolithique et habitat du Bronze final IIIb dans le secteur de l'interfluve Seine-Yonne à Marolles-sur-Seine « Les Prés Hauts-Deuxième Vallée »*, Document final de Synthèse, Bazoches-les-Bray, 1997, 30 p.

PEAKE R. dir. (2000) — *Occupation du Paléolithique Supérieur à l'époque carolingienne dans le secteur du confluent Seine-Yonne à Marolles-sur-Seine « Le Grand Canton »*, Document final de Synthèse, Bazoches-les-Bray, 2000, 93 p., 98 fig. h.t., 8 annexes.

PEAKE R. (2005) – Marolles-sur-Seine, Le Grand Canton : Organisation de l'espace et structures domestiques, *in* O. Buchsenschutz, A. Bulard et T. Lejars (dir.), *L'âge du Fer en Ile-de-France*, actes du XXVI^e colloque de l'AFEAF

(Paris et Saint-Denis, 9-12 mai 2002), Tours, FERACF (Revue archéologique du Centre de la France, supplément 26), p. 194-207.

Description détaillée du site

Localisation géographique

Marolles-sur-Seine se localise à l'interfluve Seine-Yonne, une vaste plaine hors inondation, limitée au nord par le plateau de la Brie et au sud par les collines et plateaux tertiaires du Gâtinais. Les lieux-dit du Grand Canton, les Prés Hauts se situent à environ 500 m au nord du cours de l'Yonne, sur une moyenne terrasse de celle-ci (52 m NGF) formée de sables et de graviers quaternaires, qui ont été recouverts à l'époque tardiglaciaire par un niveau de limons sableux carbonatés. Le ru des Prés-Hauts matérialise la limite sud de l'emprise de fouille. Le chenal du ruisseau comblé en partie pendant la période protohistorique, est matérialisé par un remplissage de limon argileux brun foncé.

La répartition spatiale des structures

L'occupation du Hallstatt B2-3 et C1 est localisée dans la partie sud de l'emprise se développe sur plusieurs centaines de mètres le long du paléochenal du ru des Prés Hauts. Cette occupation est de nature étendue et à première vue peu structurée. On y distingue néanmoins trois pôles d'occupation : à l'est, un ensemble comprenant une petite dizaine de fosses, fosses polylobées et silos disposés autour de trois bâtiments sur poteau ; à une centaine de mètres à l'ouest un deuxième groupe de structures en creux composés d'une quinzaine de grandes fosses polylobées et fosses simples ; à une centaine de mètres à l'ouest, un troisième regroupement de sept fosses en limite occidentale de l'emprise.

Il semble donc s'agir d'une occupation continue datée du Hallstatt B2-3 et C1 qui se développe d'est en ouest le long de l'important paléochenal qui limite la parcelle au sud. Des recherches récentes ont permis de constater une préférence pour la bordure des noues à proximité immédiate des zones inondables.

Les structures

Le terme « fosse simple » a été employé pour toute structure creusée ayant une forme, soit ovale soit circulaire et un profil en cuvette ou à parois droites. Il n'existe pas de standard de dimensions pour les fosses simples, leurs dimensions varient entre 1 m et 3 m de diamètre pour des profondeurs de 0,5 à 1,3 m. Le terme silo a été utilisé pour les fosses de profil tronconique avec une ouverture resserrée et un fond plat. Cette définition est basée uniquement sur la morphologie de la structure, car l'absence d'éléments organiques dans le remplissage n'a pas permis une interprétation fonctionnelle. Leurs dimensions varient entre 0,6 m et 2,4 m de diamètre pour une profondeur de 0,6 m à 1,4 m. Les remplissages d'une partie de ces structures attestent une fonction secondaire de dépotoir par la présence de rejets domestiques, de fragments de torchis et de niveaux charbonneux dans les couches supérieures. Le site compte aussi des fosses polylobées. Ce type de structure, souvent interprété comme des fosses d'extraction de limon est, dans les cas des occupations de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer, situé en périphérie de l'habitat. Elles sont peu profondes (maximum 1,50 m), mais peuvent atteindre de grandes dimensions (entre 5 m et 20 m).

Les bâtiments sur poteau

Le site compte que 18 plans de bâtiments sur poteaux pouvant être attribués à la fin de l'âge du Bronze et au premier âge du Fer. La majorité de ces constructions est de plan simple, quadrangulaire à 4 ou à 6 trous de poteau et de petites dimensions (moins de 10 m²). Parmi ces derniers, deux sont de dimensions importantes. Le premier est une construction comportant 7 trous de poteau dont la disposition dessine un plan rectangulaire allongé à une abside. Sa superficie au sol est de 18 m² et il est orienté nord-sud. Un deuxième bâtiment, localisé à quelques mètres de la première construction, est de plan rectangulaire à une seule nef, dessiné par 10 trous de poteau. Il atteint une superficie au sol de 49 m². Ce dernier bâtiment est directement daté par la céramique retrouvée dans le comblement d'un des trous de poteau. Les plans et les dimensions de ces deux constructions suggèrent une autre fonction que celle de stockage. Il s'agirait éventuellement de bâtiments d'habitation, bien qu'aucun indice ne permette d'affirmer cette hypothèse. Ce groupe de trois bâtiments est associé à quatre silos et fosses datés de la transition Bronze – Fer.

Le mobilier

Faune

La faune, qui n'a pas fait l'objet d'une étude dans le cadre des deux opérations de fouille, est peu abondant sur le site. On compte en effet que 3,67 kg de restes archéozoologiques livré par les contextes datés du Hallstatt B2-3 et C1. Cet assemblage paraît peu compte tenu de l'abondance de la céramique. Il ne s'agit pas d'un « effet de fouille », c'est-à-dire un tri du mobilier lors de l'opération de terrain, mais pourrait être expliqué par la proximité du paléochenal qui aurait servi de dépotoir, recevant le rejet des restes fauniques.

Céramique

Les abondantes séries céramiques de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer ont largement contribué à l'élaboration d'une typochronologie des corpus locaux.

Les périodes du Hallstatt B2-3 et C1 sont les mieux représentées à Marolles-sur-Seine, comptant une quinzaine d'assemblages céramiques bien identifiés provenant de structures localisées le long du paléochenal au sud du site.

Le corpus céramique représente au moins 157 kg pour un NMI de 493 récipients (certains petits ensembles n'ont pas fait l'objet d'une étude).

Dans cet assemblage, les grands pots bitronconiques sont majoritaires correspondant à environ 30% du corpus, les pots à cuire sont présents à la hauteur de 13%. En ce qui concerne les formes ouvertes, les jattes tronconiques sont nombreuses correspondant à 19% du corpus et les jattes à panse arrondie sont nombreuses à 35%. Enfin, les tasses et les gobelets sont minoritaires, représentés à la hauteur de 2% pour chaque type.

Métal

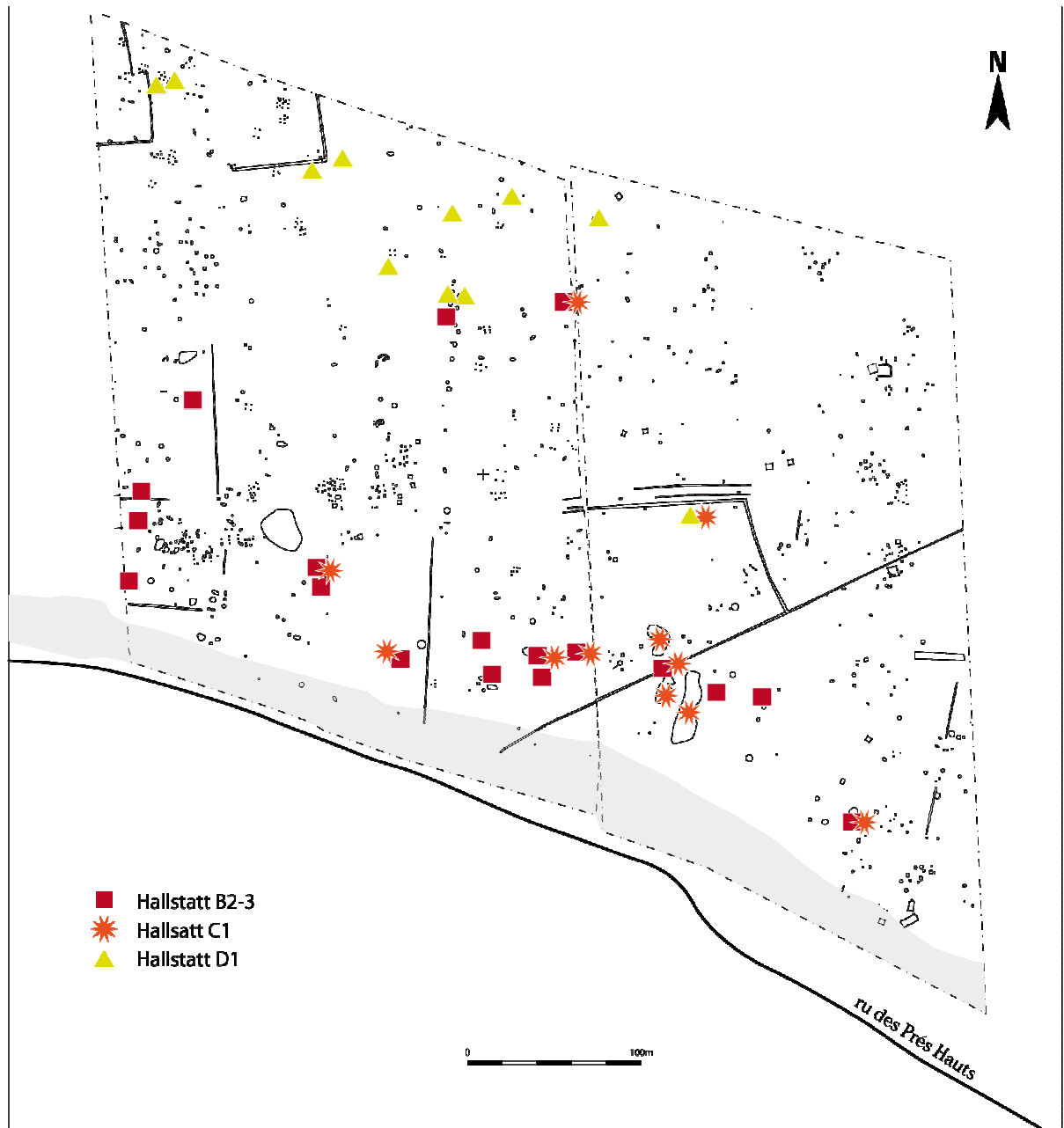
Ces structures ont également livré deux épingles du type à tête enroulée et un petit couteau à douille en alliage cuivreux. De petite taille, longueur de la lame 11,5 cm ; largeur maximale de la lame 1,6 cm, le couteau est malheureusement brisé au niveau du départ de la douille circulaire. Le dos de la lame est aplati pour former une arête débordante.

Des objets divers

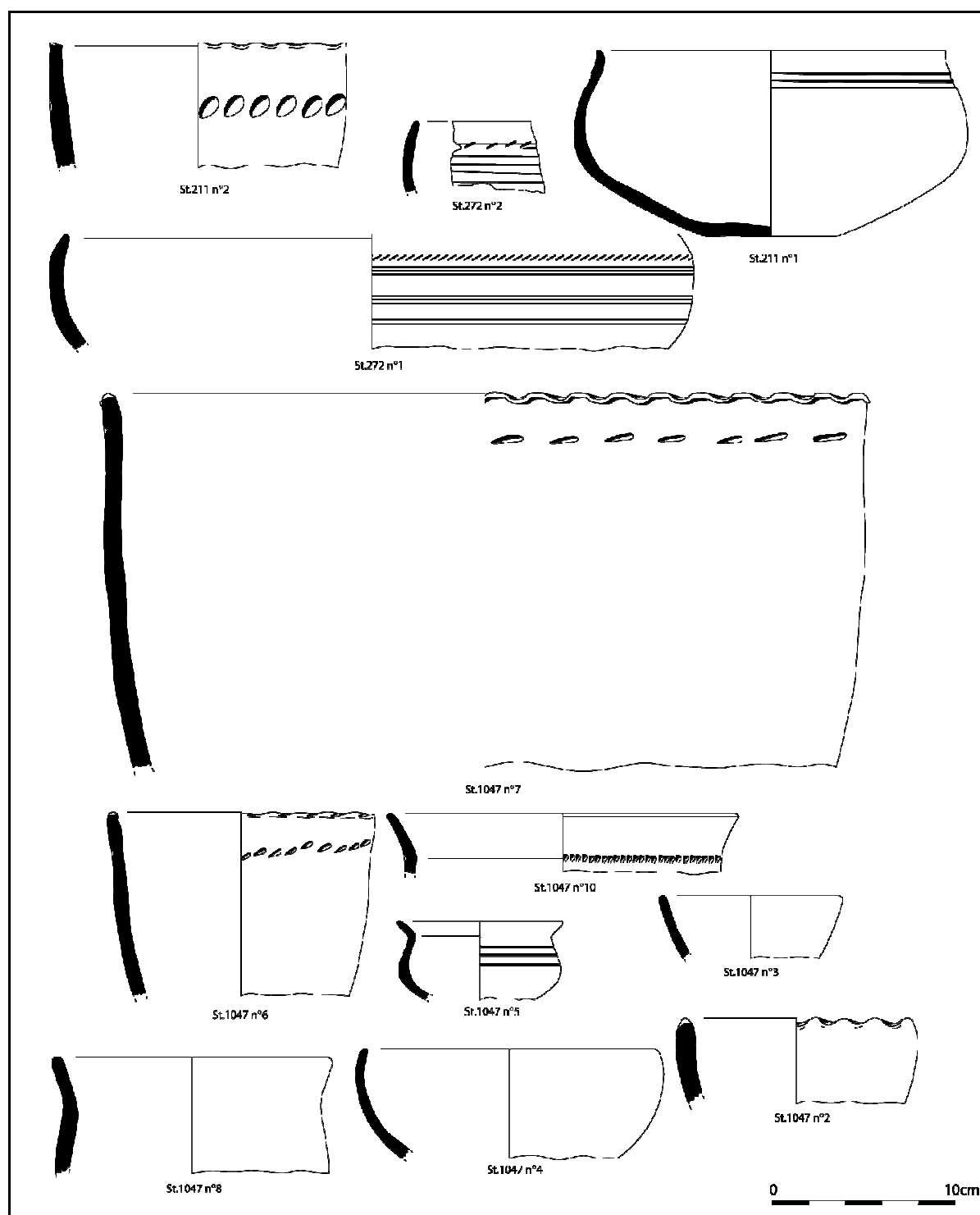
Des objets liés aux différentes étapes de la fabrication du textile ont été livrés par les structures domestiques du site. L'activité du filage est attestée par une dizaine de fusaïoles fabriqués en céramique fine et grossière de taille et de poids différents (entre 10 g et 65 g).

Une structure localisée dans le secteur sud a livré trois pesons en terre cuite, qui témoignent d'une éventuelle activité de tissage.

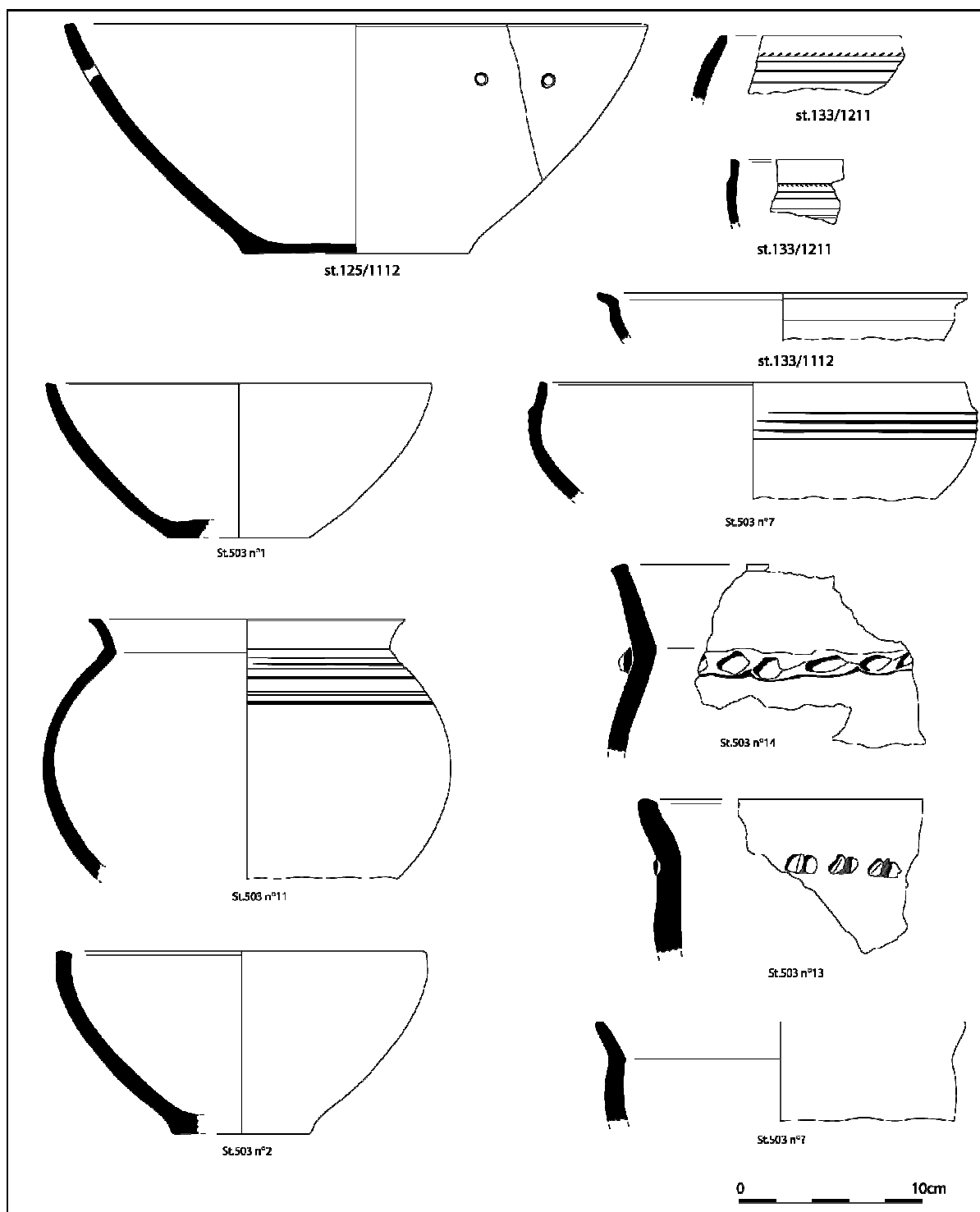
Il faut également noter la présence de deux cuillères en terre cuite, ainsi que des fragments de bracelets, également en terre cuite.



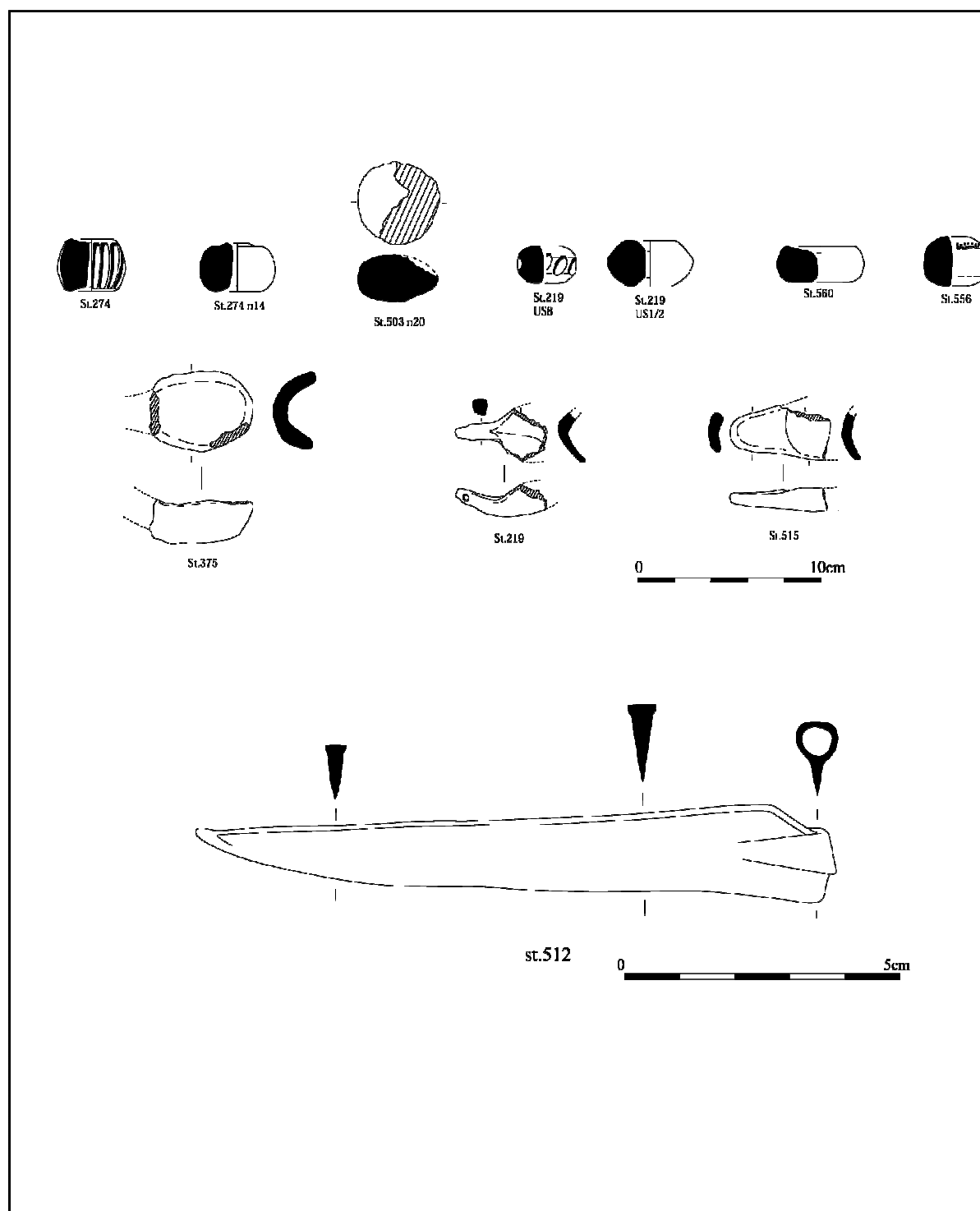
plan : P. Pihuit, d'après Peake, 2005, fig.3



Marolles-sur-Seine «le Grand Canton» (P. Pihuit, Inrap)



Marolles-sur-Seine «le Grand Canton» (P. Pihuit, Inrap)



Marolles-sur-Seine «le Grand Canton» (P. Pihuit, Inrap)

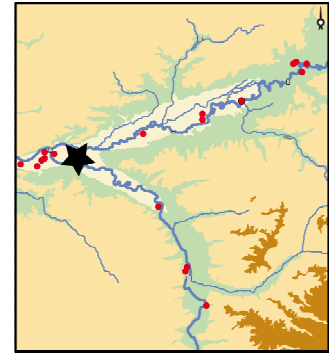
Numéro de site : 8

**Barbey
Le Chemin de Montereau**

Ile-de-France
Seine-et-Marne

Coordonnées en Lambert II étendu : x = 652307 ; y = 2374525

Altitude : 51 NGF



Localisation du site :

L'emprise de la carrière de Barbey « le Chemin de Montereau », « le Buisson Rond » se trouve au nord de la commune, à l'interfluvium Seine-Yonne à 300 m au nord de l'Yonne et à 2,5 km au sud du cours de la Seine.

Description succincte :

Un total de 39 fosses et 7 silos qui ont livré du mobilier datant du Hallstatt B2-3-C1 sur un secteur d'une superficie de six hectares. Les structures sont principalement localisées au centre et au sud de l'emprise surveillée, en trois pôles d'occupation.

Découverte du site :

Le site a été étudié dans le cadre du suivi des carrières de La Bassée. Il se localise dans une nouvelle autorisation de gravière à Barbey où un total de 65 hectares a fait l'objet d'une surveillance archéologique entre 1989 et 1991, qui a permis d'identifier des indices d'occupation du Paléolithique supérieur jusqu'à l'Antiquité.

Références bibliographiques

GOUGE P. (1990) - Barbey "Chemin de Montereau", Rapport 1990 opération de sauvetage urgent, Conseil Général de Seine-et-Marne, 29p.

RENAUD S., GOUGE P. dir. (1992) – Barbey, Le Chemin de Montereau, Le Buisson Rond, carrière de la Compagnie des Sablières de la Seine, Conseil départemental de Seine-et-Marne, Service du Patrimoine, 127 p. + annexes.

Description détaillée du site

Localisation géographique

Barbey se localise à l'interfluvium Seine-Yonne, une vaste plaine hors inondation, limitée au nord par le plateau de la Brie et au sud par les collines et plateaux tertiaires du Gâtinais.

Les lieux-dits le Chemin de Montereau », « le Buisson Rond » se situent au nord-ouest de la commune, sur une moyenne terrasse de l'Yonne (52 m NGF) formée de sables et de graviers quaternaires, qui ont été recouverts à l'époque tardiglaciaire par un niveau de limons sableux carbonatés. Le ru des Prés-Hauts matérialise la limite sud de l'emprise de la carrière. Le chenal du ruisseau comblé en partie pendant la période protohistorique, est matérialisé par un remplissage de limon argileux brun foncé. Cette emprise constitue la suite orientale de celle du Grand Canton sur la commune de Marolles-sur-Seine.

La répartition spatiale des structures

On distingue une cinquantaine de structures hors trous de poteau, qui s'organisent en quatre pôles d'occupation dont la superficie totalise six hectares : un pôle en limite nord-ouest de la carrière (zone A sur la carte) et trois pôles dans la partie sud de la carrière (zones B, C et D). Les deux derniers pôles C et D se développent le long du rû des Prés Hauts.

Le pôle A dans la partie nord-ouest de l'emprise ne comprend que huit fosses et aucun bâtiment.

Le pôle B dans la partie sud-est de l'emprise comprend treize fosses.

Le pôle C qui se développe le long du rû des Prés Hauts au sud-ouest de l'emprise, comprend quatorze fosses.

Le pôle D, localisé le long du rû des Pré Hauts à environ 500 m à l'est du pôle C, compte quatre fosses et des trous de poteau.

Les structures

On compte une cinquantaine de grandes structures en creux, dont sept silos. Les fosses sont de plan ovalaire ou circulaire, d'entre 1,5 m et 2,5 m de long pour une largeur équivalent et peuvent former les chapelets de creusements type « polylobée ». La moyenne des profondeurs est de 0,60 m montrant une bonne conservation générale des structures.

Les bâtiments sur poteau

Aucun plan de bâtiment cohérent semble se dessiner dans ces quatre zones.

Le mobilier

Céramique (P. Gouge)

Les fosses se sont avérées particulièrement riches en céramique avec une moyenne d'un peu plus de 5 kg par fosse. Certains contextes se distinguent par des assemblages abondant correspondant à plus de 15 kg. Le poids total de mobilier céramique s'élève à un peu moins de 200 kg.

Faune (P. Gouge)

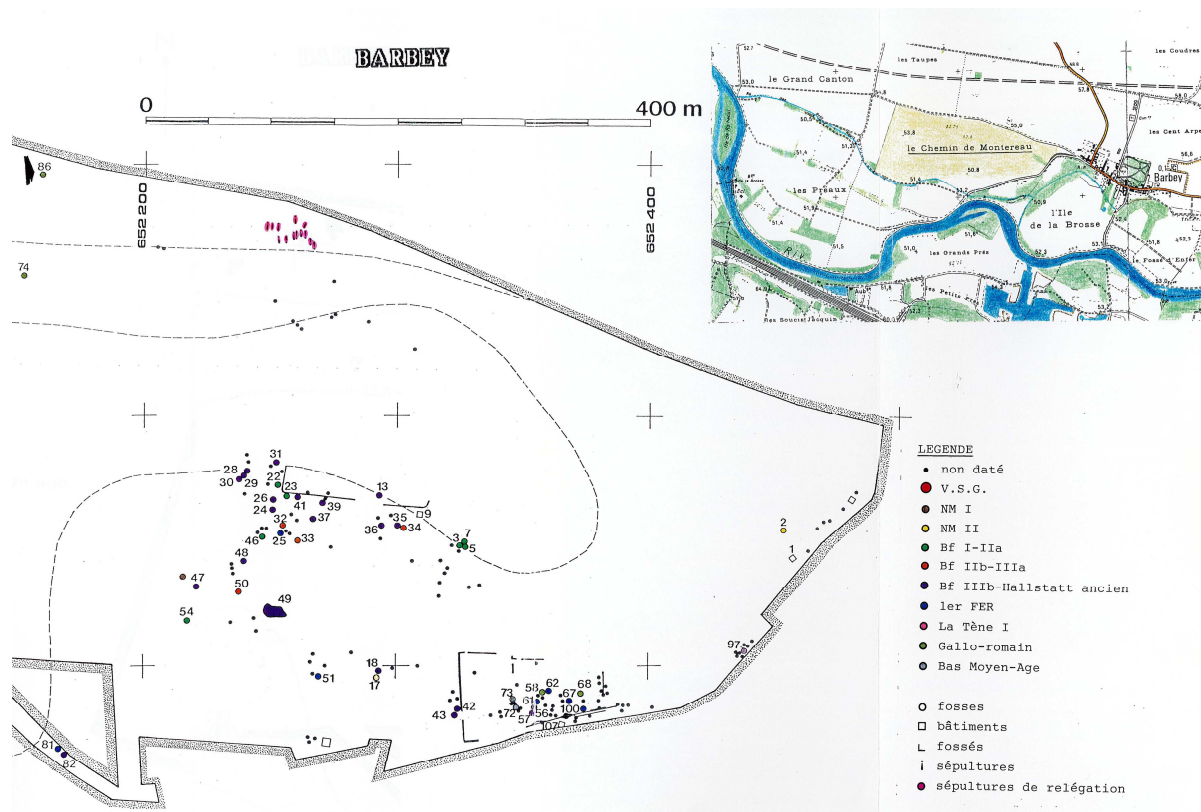
La faune est très peu représentée dans les fosses de Barbey avec un poids total de 4,2 kg provenant de 22 contextes.

Les objets métalliques

Quelques objets métalliques ont été récoltés sur le site, dont deux épingles à petite tête vasiforme (st. 120 et 122), un hameçon (st. 173) et un rasoir (st. 195) en alliage cuivreux.

Mobilier divers

On note un fusaïole et deux meules en grès. Plusieurs contextes ont livré des fragments de torchis, notamment le silo 132 avec plus de sept kilos.



Barbey « le Chemin de Montereau », d'après Renaud, Gouge, 1992, p. 128

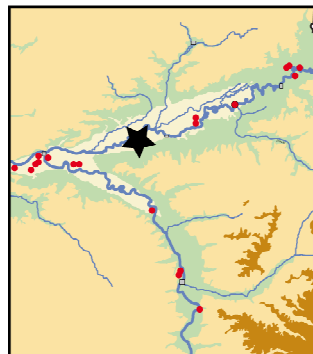
Numéro de site : 9

Balloy
La Haute Borne

Ile-de-France
Seine-et-Marne

Coordonnées en Lambert II étendu : x = 659703 ; y = 2378693

Altitude : 52 NGF



Localisation du site :

Le site se trouve en Bassée à 500 m au sud du cours actuel de la Seine

Description succincte du site :

Le site de Balloy "La Haute Borne" est localisé en Seine-et-Marne, sur la rive sud de la Seine à environ 500 m du cours d'eau actuel. Il se situe à une vingtaine de km à l'ouest de Villiers-sur-Seine. L'occupation diachronique couvre une période longue entre le Néolithique ancien et La Tène finale, dont toutes les étapes de la fin de l'âge du Bronze y sont représentées. L'habitat du Hallstatt B2/3 constitue l'occupation la plus importante en termes de densité de structures et d'extension. Elle comprend 12 contextes datés avec certitude à cette période et une dizaine de contextes supplémentaires dont le mobilier peut être placé dans un horizon "transition Bronze-Fer".

Découverte du site :

Le site a été fouillé en 2008 sous la responsabilité d'Anaïck Samzun (Inrap) dans le cadre de l'extension d'une carrière de sables et de graviers.

Références bibliographiques :

SAMZUN A. dir. (2021) – Balloy « la Haute Borne » Document de rapport archéologique, Inrap – CIF, 388 p.

Description détaillée du site

Contexte géographique

La commune de Balloy se trouve dans la vallée de la Haute Seine à environ 16 km en amont de sa confluence avec l'Yonne à niveau de Montereau-Fault-Yonne. Le contexte géographique et géologique est celui de La Bassée ou vallée de la Petite-Seine, cette carrière est localisée en fond de vallée de la Seine à environ 30 km en amont de sa confluence avec l'Yonne à Montereau-Fault-Yonne. Ce tronçon de la vallée se caractérise par une plaine alluviale large de plusieurs kilomètres à travers laquelle scionne la Seine selon un tracé méandrique. Le fond alluvial est composé de sédiments quaternaires et découpé par des anciens chenaux comblés qui entourent des buttes de graviers.

La répartition spatiale des structures

L'habitat s'étend sur la zone centrale de l'emprise au sud-ouest du bâtiment UA 3 et semble se structurer autour d'une espace vide d'environ 600m² (un espace rectangulaire vide d'environ 30 m par 20 m). Deux structures (st. 2208 et 2237) se trouvent en dehors de cette zone, excentrées au sud-ouest et au sud-est de l'emprise. Il est possible qu'un certain nombre des 21 bâtiments sur poteaux appartiennent à cette occupation. La plupart sont de petites dimensions à plan à quatre ou à six trous de poteau et sont organisés en deux groupes au nord-est et au sud-est de l'emprise de fouille.

Douze fosses ont livré une quantité de céramique suffisante pour permettre une attribution chronologique au Hallstatt B2/3, dont quatre ont livré des assemblages conséquents, correspondant à des NMI d'entre 10 et 41 réceptifs. Deux de ces fosses (st. 1398 et 2068) sont localisées à proximité immédiat du bâtiment UA 3.

Les structures (d'après A. Samzun)

Les douze structures de l'occupation du Hallstatt B2-3 sont décrites comme des fosses simples ou polylobées, une structure de combustion, quatre silos et des trous de poteau.

Structure	type	Dimensions L x l ou ø (en m)	Profondeur (m)	Céramique (g)	Métal et autre mobilier	faune	Carpologie
1368	silo	1	0,73	4340			Orge
1385	Trou de poteau		1	10			
2017	Fosse polylobée	4,6 x 3,8	0,8	1360			
2068	silo	2,3 x 1,6	0,72	7360			Céréale et noisette
2096	Fosse avec niveau de combustion	2,56 x 2,3	1,3	4620	Deux fragments de tige Fragment de bracelet en céramique	9 frags de bovin et 9 frags de caprinés	Orge, millet, épeautre, amidonnier, nouveau blé vêtu et céréales indét. Ers, lentille et caméline
2115	silo	1,02 x 0,94	0,46	125			
2123	fosse	2,38	0,48	250			
2127	Fosse polylobée	6 x 4,5	0,25	80			
2153	silo	1 x 0,7	0,28	240			
2208	fosse	3,4 x 1,5	0,2	4340		9 frags de bovins	
2289	fosse	0,7 x 0,5	0,5	10			
2337	puits	1 x 0,8	0,6	1360			

Il conviendrait de signaler 14 structures supplémentaires, des fosses, fosses polylobées, silos et trous de poteau, principalement localisées dans la partie centrale du site, qui ont reçu une attribution chronologique plus large correspondant au « premier âge du Fer ». Ces structures pourraient appartenir aussi bien à l'occupation du début du Bronze final, à celle du Hallstatt B2-3 aussi bien que celle de la fin du premier âge du Fer.

Les bâtiments (d'après A. Samzun)

Le site comprend 21 bâtiments sur poteau qui n'ont pas pu être attribués à l'une ou l'autre occupation protohistorique pour manque de mobilier datant. Parmi les constructions recensées, 16 appartiennent au type « grenier », c'est-à-dire des constructions à plan quadrangulaire ou rectangulaire à quatre trous de poteau et de dimensions modestes (d'une superficie d'entre 6 m² et 18 m²). Cinq bâtiments présentent des plans au sol plus complexe, dont un bâtiment à plan en abside de 24m² (UA 8) et deux bâtiments à plan rectangulaire dessinés par six trous de poteau correspondant à un doublement des greniers à quatre trou de poteau. Deux autres bâtiments (UA 4 et 22) de plan complexe à neuf et à six poteaux présentent les plans typiques de constructions de la fin du premier âge du Fer pour l'UA 4 et de La Tène finale pour l'UA 22.

Le mobilier

Faune

Les structures du Hallstatt B2-3 n'ont livré que des petits ensembles de faune correspondant à des fragments de bovidé et de capriné.

Les restes carpologiques (étude F. Toulemonde)

Six contextes du Hallstatt B2-3 ont livré des restes carpologiques, tous fossilisés par carbonisation. Le corpus est principalement constitué de céréales : orge vêtue, l'engrain, l'amidonner, l'épeautre et le nouveau blé vêtu et du millet commun. Il faut également mentionner la présence de légumineuses, la lentille et l'ers ainsi qu'une oléagineuse qui est la caméline. La cueillette est attestée par la noisette.

L'assemblage hétérogène, composé de caryopses et balles de céréales, des légumineuses et d'oléagineuses, est typique des rejets domestiques habituels retrouvés sur les habitats de cette période. L'assemblage ne livre cependant pas des informations sur les activités de traitement des productions.

Céramique (d'après R. Peake)

Douze ensembles céramiques appartiennent à une occupation extensive datée de l'extrême fin de l'âge du Bronze (Hallstatt B2/3), équivalent à l'étape 2/3 dans la typochronologie locale (Bulard, Peake 2005). Ils totalisent 1430 tessons pour un NMI de 107 récipients.

Structure	Poids (g)	Nombre de restes (NR)	Nombre minimum d'individus (NMI)
1368	4340	308	14
1385	10	3	1
2017	1360	76	3
2068	7360	390	41
2096	4620	131	10
2115	125	45	2
2123	250	58	4
2127	80	76	8
2153	240	67	7
2208	8570	178	11
2289	10	1	1
2337	450	42	2

Récapitulatif des ensembles céramiques du Hallstatt B2/3 par structure

A ces décomptes s'ajoutent dix ensembles supplémentaires dont la céramique appartient à un horizon "fin Bronze/début premier âge du Fer" sans plus de précision. Ils comptent 248 tessons pour 16 récipients. Ce corpus est dominé par deux grands ensembles provenant des structures 1368 et 2068 qui comptent respectivement 308 et 390 tessons pour des NMI de 14 et 41 récipients. Les autres ensembles sont plus modestes comptant autour d'une centaine de tessons pour un NMI d'onze récipients au maximum.

Les jattes tronconiques correspondent ici à 21 individus.

Les jattes à panse arrondie sont moins nombreuses que les jattes tronconiques, représentées par 7 individus dans le corpus de Balloy (illustrés : 2337-1, 1368-1, 1368-2, 2068-5).

La structure 2068 a livré un récipient particulier qui mérite une description en détail. Il s'agit d'une petite jatte tronconique (diamètre 9 cm, hauteur 5 cm) fabriquée en pâte grossière, à parois légèrement évasées, à bord arrondi et à fond large et plat. Elle est décorée d'une série d'impressions digitales autour du fond. Ce récipient fait partie de la catégorie des récipients atypiques du vaisselier, leur morphologie ne suit aucun registre standardisé et ils sont tous en quelque sorte unique.

Le corpus de Balloy comprend un nombre important de gobelets correspondant à 19 individus.

Seules trois tasses ont été recensées dans les ensembles de Balloy représentées par des anses.

Le type morphologique le plus recensé à Balloy est le pot, catégorie qui englobe tous les récipients de forme fermée, qu'ils soient en pâte fine ou en pâte grossière quelles en soient leurs dimensions. Les pots constituent un peu plus d'un tiers du corpus, correspondant à 39 récipients.

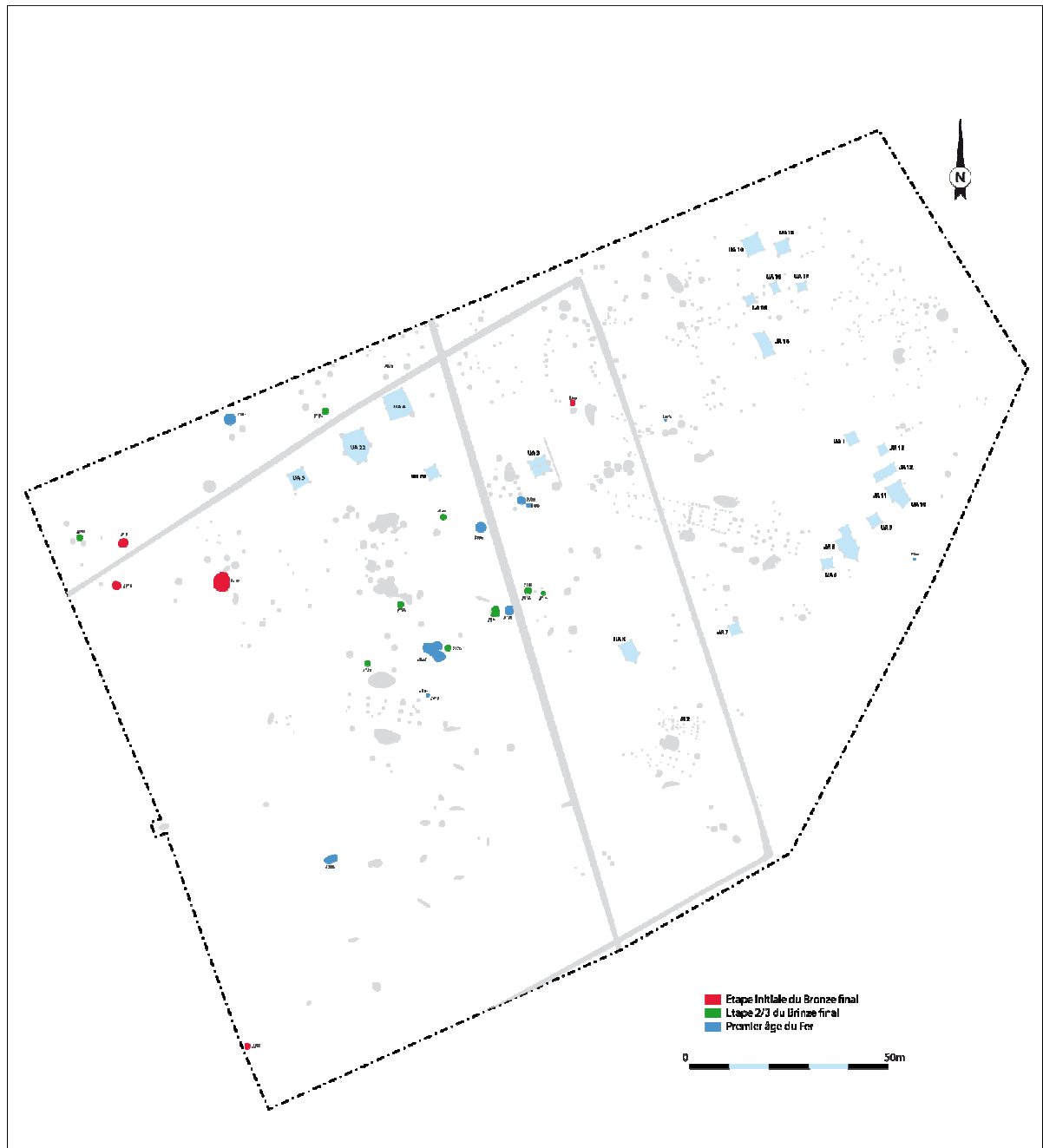
Mobilier métallique

La structure 2086 a livré un anneau en alliage cuivreux à section aplatie de 1,9 cm de diamètre et de 0,2 cm de large.

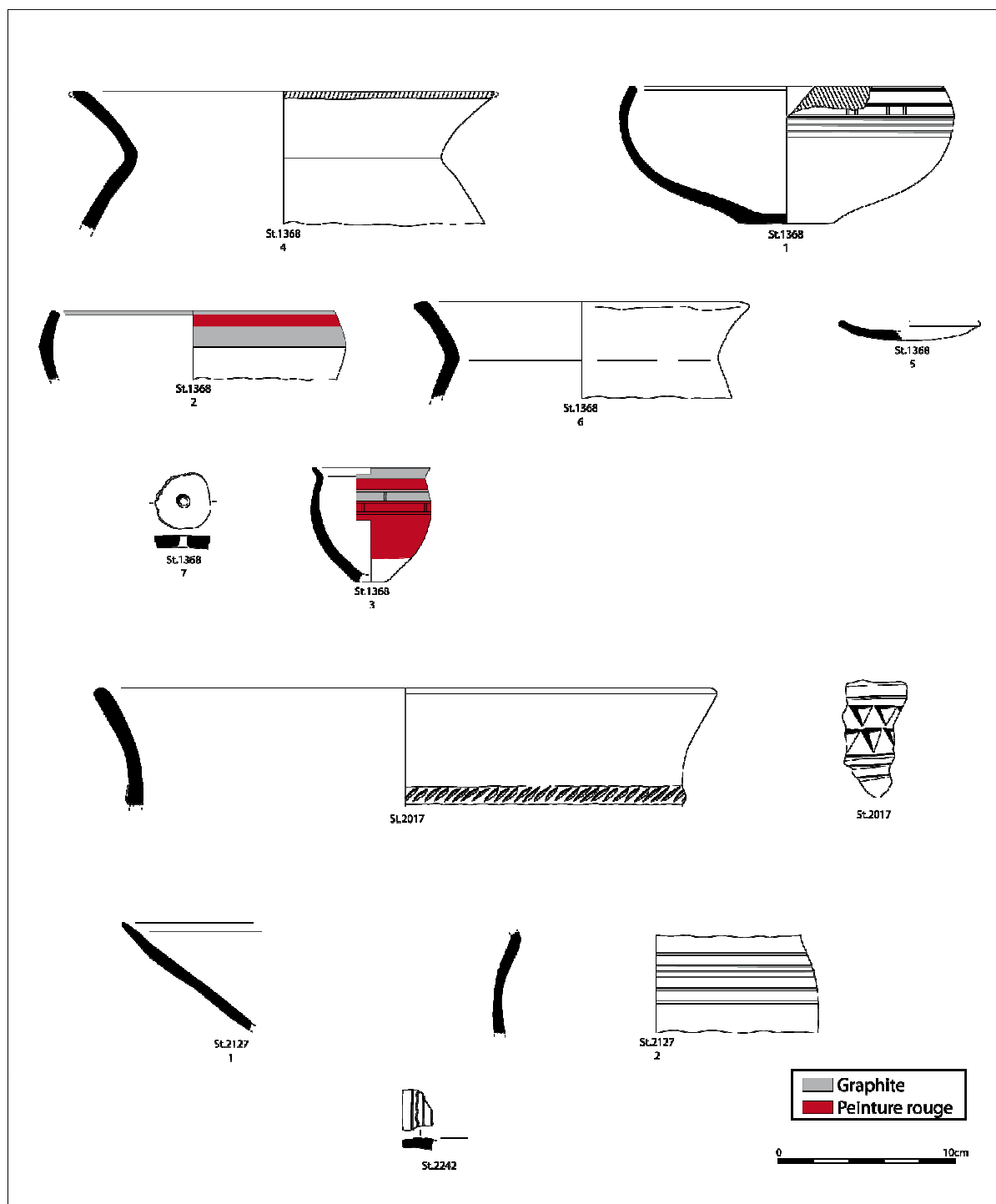
Mobilier divers

Un fragment de bracelet en lignite a été retrouvé dans la structure 2086

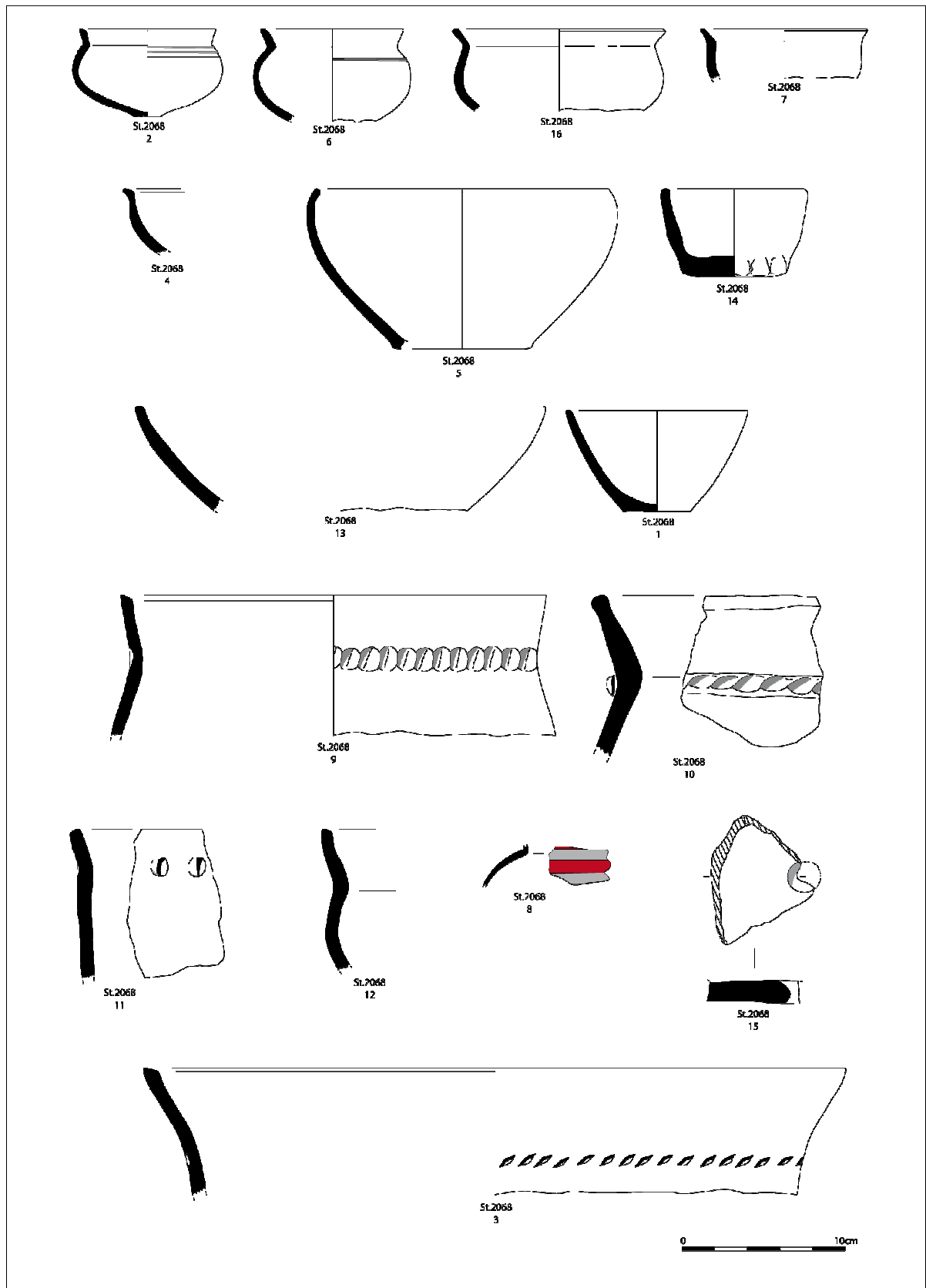
La structure 2096 a livré deux fragments de tige en alliage cuivreux et un fragment de bracelet en céramique à section en "D".



Balloy «la Haute Borne», d'après Samzun dir., 2021



Balloy «la Haute Borne», dessins I. Turé, Inrap, d'après Samzun, 2021



Balloy «la Haute Borne», dessins I. Turé, Inrap, d'après Samzun, 2021

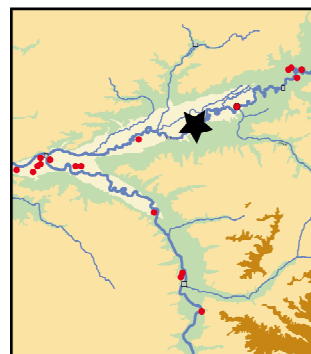
Numéro de site : 10

Grisy-sur-Seine
Les Champs Pineux – les Méchantes Terres

Ile-de-France
 Seine-et-Marne

Coordonnées en Lambert II étendu : x = 671166 ; y = 2382065

Altitude : 55 NGF



Localisation du site :

Le site se trouve dans la vallée de la Haute Seine dans la partie sud de l'emprise de la ferme d'Ile à Grisy-sur-Seine.

Description succincte :

Le site comprend un ensemble de 39 fosses et sept silos, associés à plusieurs bâtiments sur poteaux, des greniers et des bâtiments plus imposants avec des orientations concordantes. Cinq fosses ont livré du mobilier daté du Hallstatt B2-3.

Découverte du site :

Des prospections pendant l'hiver de 85-86 dans l'emprise de la carrière de la Ferme d'Ile ont permis d'identifier des installations denses, mais plutôt mal-conservées du Bronze ancien (mobilier retrouvé à la base des labours hors structures excavées) et du Bronze final. Suite à la réalisation d'un sondage d'évaluation, une fouille a été engagée au mois d'août 1986.

Références bibliographiques

MORDANT C., MORDANT D. (1986) – Grisy-sur-Seine "Les Champs Pineux", Rapport 1986 opération de sauvetage urgent, Circonscription des Antiquités Préhistoriques d'Ile-de-France, 18p, 31 fig. h. t.

Description détaillée du site

Localisation géographique

Le site se trouve dans La Bassée, installé au sud-ouest de l'exploitation de la Ferme d'Isle en bordure de la Grande Noue d'Hermé, un affluent de la Seine.

La répartition spatiale des structures

L'occupation s'étend le long du paléochenal localisé en limite sud du site. Les bâtiments sont regroupés sur la montille au point le plus haut, les fosses et fosses polylobées se trouvent en léger contrebas creusées dans les limons de débordement en limite du paléochenal.

Les structures

Parmi les 46 structures de l'occupation, il faut noter une vingtaine de fosses simples de plan circulaire et d'un diamètre d'entre 1 m et 1,2 m. La conservation de ces structures est variable entre 0,2 et 0,9 m de profondeur. Les cinq grandes fosses polylobées localisées en bordure de la noue ont des dimensions de 5 m longueur et 4 m de largeur pour une profondeur conservée de 0,6 m. Elles ont livré la totalité du mobilier de la dernière étape du Bronze final.

Les bâtiments sur poteau

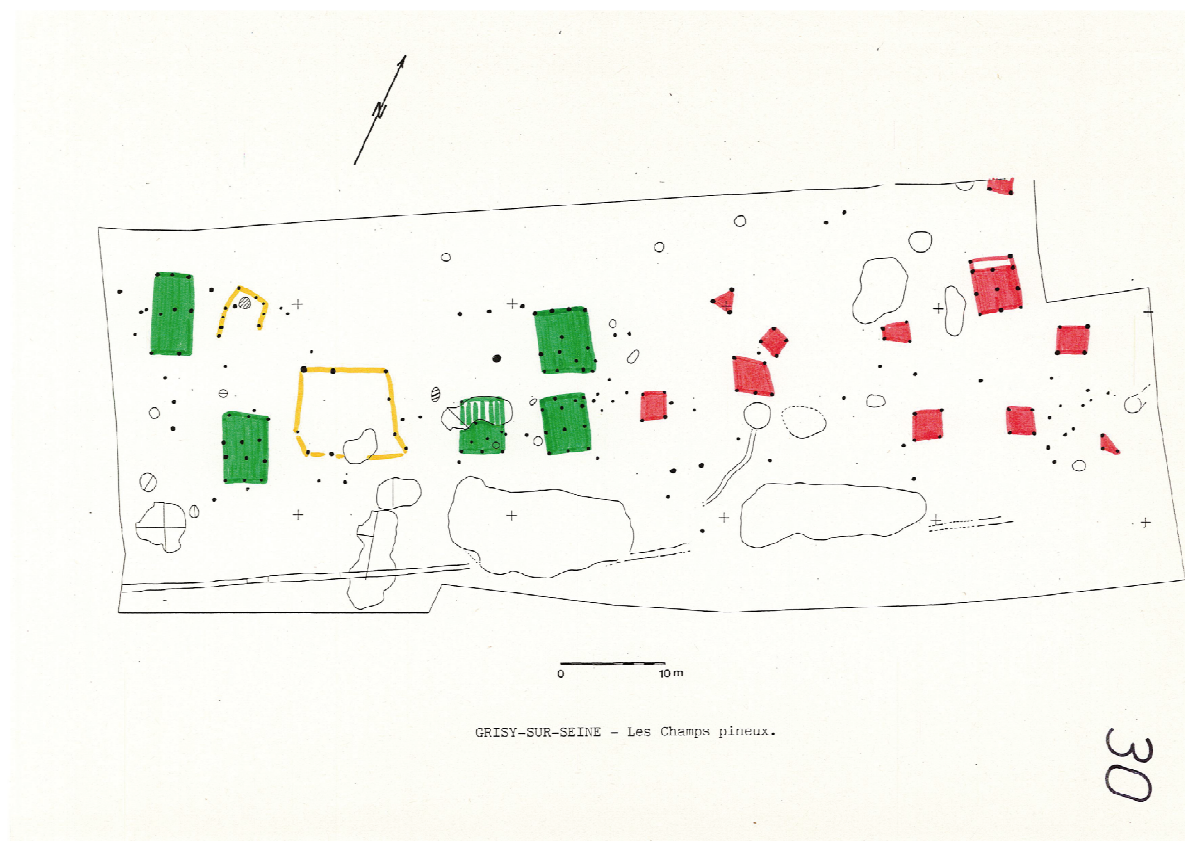
Le comprend un ensemble de 15 bâtiments dont 10 bâtiments de plan rectangulaire ou quadrangulaire (plan complet ou partiellement conservé) de modestes dimensions et cinq grands bâtiments de plan rectangulaire dessiné par 9 à 11 trous de poteau. Les bâtiments de petit module à quatre trous de poteau sont de 2,5 m à 3 m de côté.

Les grands bâtiments présentent des plans rectangulaires complexes comprenant au moins neuf trous de poteau assez rapprochés. Ils comprennent une surface au sol d'environ 20m².

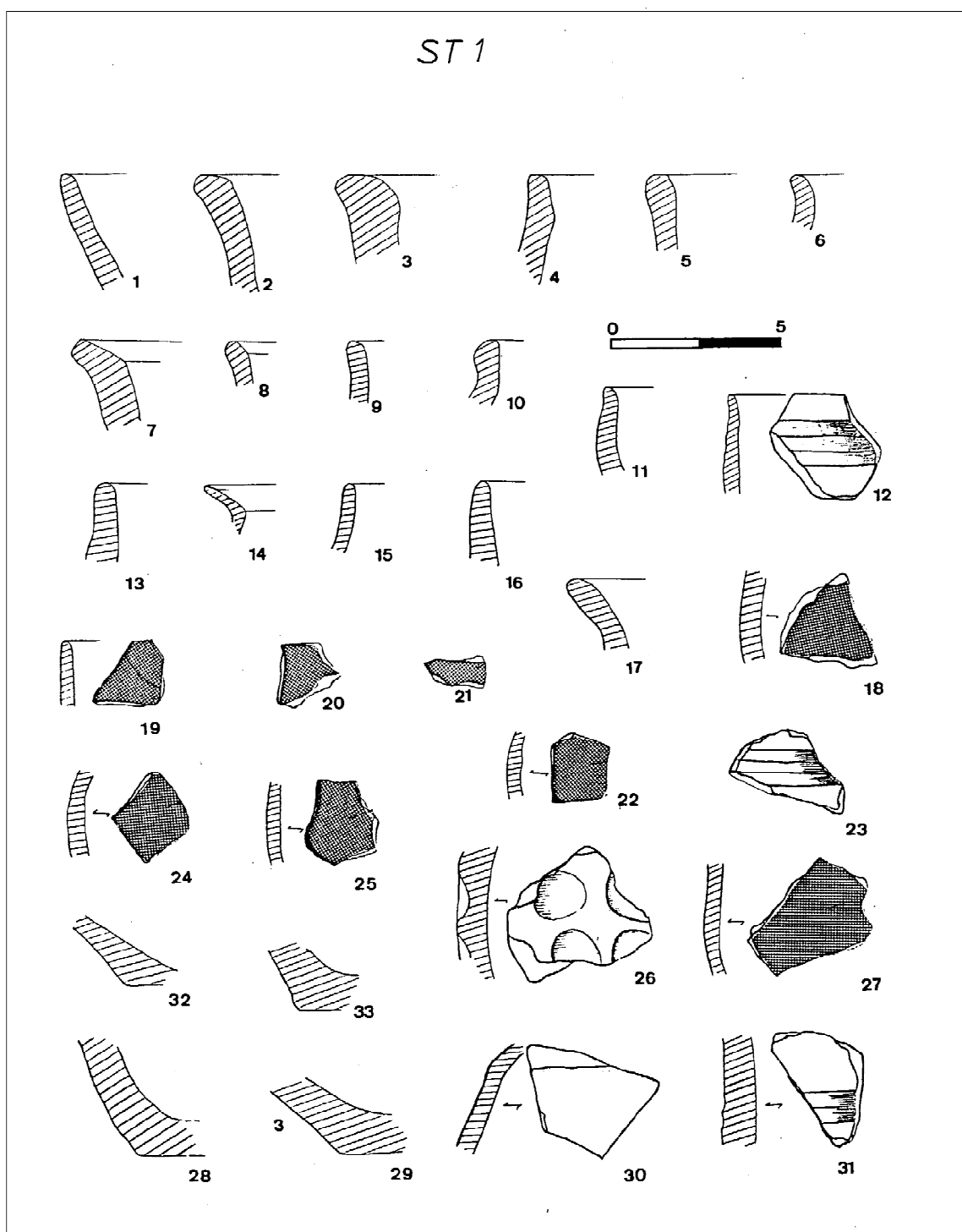
Le mobilier

La céramique s'avère particulièrement abondant mais fragmentée. On note la présence de tessons portant un décor peint aplat rouge, des cannelures et des traits incisés.

st.	définition	dimensions (m)	profondeur (m)	céramique (kg)	métal all. Cu
1	fosse à plan irrégulier	ø 5	0,4	en grande quantité	
2	silo	ø 1,6	0,5	fragmenté	
4	puits	ø 1	2,25	qq tessons	
30	fosse à plan irrégulier	4 x 2,5	0,35	peu	
37	fosse circulaire	ø 3,5	0,6	abondant	
39	fosse allongée	10 x 4,5 m	0,65	abondant	bracelet, aiguille
40	fosse ovale	4 x 3	0,4	abondant	
109	fosse circulaire	ø 1,2	0,2	abondant	
111	fosse circulaire	ø 1,2	0,2	peu	
115	fosse circulaire	ø 1,2	0,4	peu	
157	fosse ovale	2,6 x 1,8	0,4	peu	
159	fosse circulaire	ø 1,4	0,6	peu	
161	fosse circulaire	ø 1,6	0,9		
168	fosse ovale	4,4 x 3,6	0,4	abondant	
178	fosse ovale	5 x 2,8	0,25	peu	

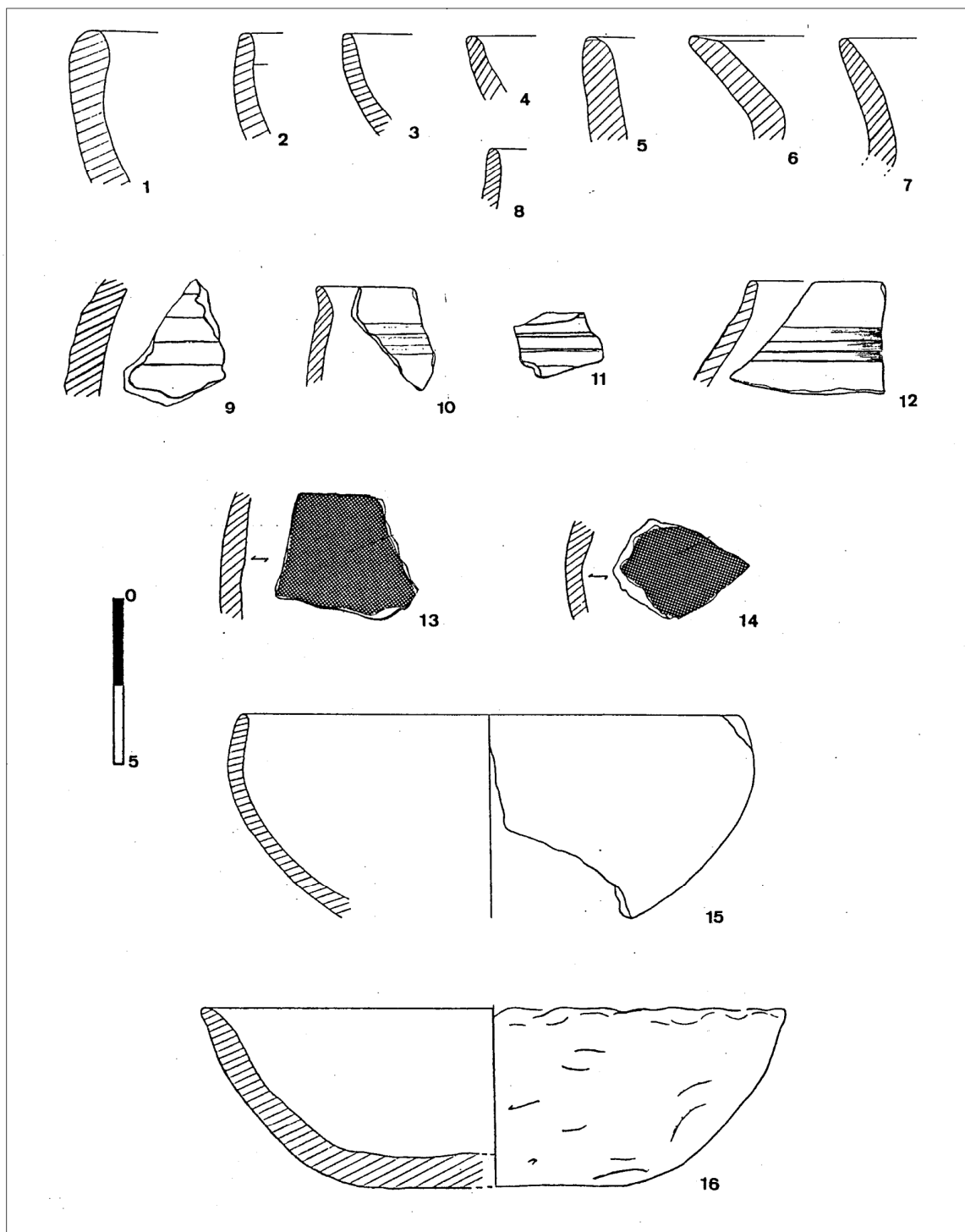


Grisy-sur-Seine «les Champs Pineux» d'après Mordant, Mordant, 1986, fig. 30



Grisy-sur-Seine «les Champs Pineux» d'après Mordant, Mordant, 1986, fig. 16

ST 39 *cf. III B - Ha main* 21



Grisy-sur-Seine «les Champs Pineux» d'après Mordant, Mordant, 1986, fig. 16

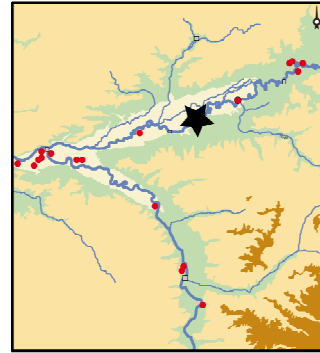
Numéro de site : 11

**Gouaix
Les Seizelles**

Ile-de-France
Seine-et-Marne

Coordonnées en Lambert II étendu : x = 671313 ; y = 84930

Altitude : 56 NGF



Localisation du site :

Le site se trouve dans la vallée de la Haute Seine à 1,5 km au sud du village de Gouaix.

Description succincte :

Le site comprend deux fosses localisées en limite ouest de l'emprise décapée.

Découverte du site :

Cette fouille de sauvetage menée en 1988 sur une emprise de 5 hectares dans le cadre de l'exploitation de sables alluvionnaires, a permis de mettre au jour deux fosses en limite ouest de la parcelle. Les deux fosses ont livré du mobilier céramique permettant une attribution chronologique au Hallstatt B2-3

Références bibliographiques

GOUGE P. (1988) – Gouaix (Seine-et-Marne) Les Seizelles, rapport de fouilles de sauvetage urgent, octobre 1988, conseil départemental du Patrimoine, 10 p.

Description détaillée du site

Localisation géographique

La commune de Gouaix est localisée dans la vallée de la Haute Seine ou la Bassée à une trentaine de kilomètres en amont de la confluence Seine-Yonne. L'emprise de fouille se situe au sud du village en fond de vallée à 3,5 km au nord du cours actuel de la Seine dans un secteur de plans d'eau, seuls témoins de l'extraction intensive des alluvions, notamment autour de la Ferme d'Isle à Grisy-sur-Seine.

Les structures

Les deux fosses ayant livré du mobilier se trouvent en limite ouest de l'emprise, distancées l'une de l'autre par une cinquantaine de mètres.

La structure 1 (au sud) est une fosse circulaire de 2,3 m de diamètre et de 0,55 m de profondeur. Elle a livré 0,135 kg de céramique et 0,345 kg de grès.

La structure 2 (au nord) est une fosse de plan ovale de 2,5 m par 2,1 m et de 0,96 m de profondeur. Elle est comblée d'une seule couche de limon argilo-graveleux gris chargé en charbons de bois.

La fosse a livré un mobilier en quantité plus importante que la structure 1 : 1,15 kg de céramique, 0,6 kg de faune et 0,16 kg de grès.

Les bâtiments sur poteau

Aucun bâtiment sur poteau n'est associé aux deux fosses.

Le mobilier

Céramique (P. Gouge)

La structure 1 n'a livré que des tessons disparates provenant de plusieurs récipients. On note néanmoins une jatte à panse arrondie et un récipient à fond plat légèrement ombiliqué (un gobelet ?).

La structure 2 a livré un lot de céramique avec un NMI d'au moins cinq individus. Les formes suivantes ont été inventoriées :

- Jatte tronconique à décor à poinçons
- Jatte à panse arrondie avec décor impressionné
- Jatte avec un décor d'impressions sur le bord et un cordon d'impressions digitales sur le haut de la panse
- Jatte tronconique
- Plusieurs pots

Aucun dessin n'a été réalisé.

Faune (P. Gouge)

La bonne conservation de l'assemblage archéozoologique provenant de la structure 2 permet de signaler du bœuf, du mouton et du porc dont trois fragments de mandibule.

Mobilier divers

On signale une hache retaillée en silex blanc et un fragment d'anneau en lignite de 4 cm de diamètre interne avec une section de 0,6 cm.

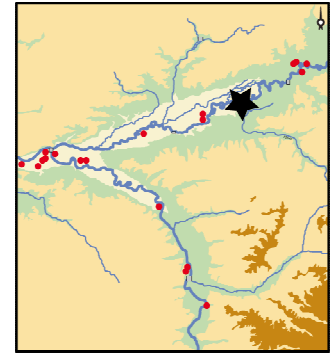
Numéro de site : 12

Villiers-sur-Seine
Le Gros Buisson

Seine-et-Marne
Ile-de-France

Coordonnées en Lambert II étendu : x = 67822 ; y = 23785272

Altitude : 58,5 NGF



Localisation du site :

Le site est localisé en Bassée, en limite sud-est de la région Ile-de-France.

Description succincte :

Le site de Villiers-sur-Seine s'étend sur un dôme de graviers délimité au sud par la Seine et au nord par un important paléochenal. Le plan triangulaire de la butte a permis de circonscrire un espace de 2,3 hectares en fermant le troisième côté à l'ouest par quatre imposants fossés concentriques. Cet habitat, daté de la dernière étape du Bronze final-transition Bronze/Fer (vers 800 av. n. è.), comprend une occupation dense de plus de 480 fosses, structures de combustion, fours et deux imposants bâtiments sur poteaux, exceptionnels par leurs superficies de 258m² et 94m².

Les structures se sont avérées particulièrement riches en mobilier archéologique de tout genre : 2,5 tonnes de céramique, 36000 restes de faune, plus de 200 objets en bronze, une collection significative d'outils en os et en bois de cerf ainsi que des objets relevant des diverses activités quotidiennes qui se sont déroulées dans l'habitat (fusaïoles, pesons, meules et aiguiseurs en pierre, déchets métallurgiques, etc.). La céramique comprend un important corpus de vases fins parfois ornés d'un décor polychrome rouge et graphité ou de motifs géométriques dessinés au plomb et des récipients plus fonctionnels, pots de stockage et de cuisson, faisselles, entonnoirs et micro-vases. Le mobilier métallique est constitué de nombreuses parures, d'objets prestigieux (pièces d'harnachement, une lame d'épée, une bouterolle) et un important ensemble de petits outils (couteaux, aiguilles, alènes, poinçons et hameçon). La présence de fragments de tôle et de gouttelettes de bronze associés à la découverte de creusets et deux moules atteste d'une activité métallurgique au nord du site.

L'étude de la faune a permis de démontrer l'organisation de festins collectifs au printemps et en hiver, qui se caractérisaient par la consommation de jeunes porcs et de grand gibier (cerf et sanglier) issu de la chasse. En plus de la consommation carnée, les pratiques alimentaires s'étendent à l'utilisation d'une grande variété de plantes cultivées et cueillies : orge, blé, millet, lentille, pois, fève, noisette, prune et glands carbonisés et la découverte d'agréats de millets pourrait renvoyer à des préparations de bouillies destinées à être consommées au moment des festins.

Découverte du site :

Fouillé dans le cadre d'une exploitation de gravière par l'entreprise CEMEX sur la commune de Villiers-sur-Seine, l'emprise a fait l'objet au préalable d'un diagnostic archéologique sous la responsabilité d'E. Saron (Inrap). La fouille s'est déroulée entre les mois de mars et septembre 2005 sous la responsabilité de R. Peake (Inrap).

Références bibliographiques

PEAKE R., ALLENET G., AUXIETTE G., BOISSEAU F., CHAUSSE C., COUBRAY S., LEROYER C., PAUTRET-HOMERVILLE C., PERRIERE J., TOULEMONDE F. (2009) - Villiers-sur-Seine, Le Gros Buisson : Un habitat aristocratique de la fin de l'âge du Bronze et du début du premier âge du Fer in *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer (Xe-VIIIe s. av. J.C.)*, actes du XXXe colloque AFEAF, Saint-Romain-en-Gal 2006, p. 559-564.

PEAKE, R (2017) – Normes et variabilités d'un corpus céramique de la fin de l'âge du Bronze : l'exemple de Villiers-sur-Seine (Seine-et-Marne), in MORDANT C., WIRTH S. (dir.) *Normes et variabilités au sein de la culture matérielle des sociétés de l'âge du Bronze*, Actes de la journée thématique de la SPF, Dijon 2013, Séances de la Société préhistorique française n° 10, p. 105-120

PEAKE R. (DIR.), ALLENET DE RIBEMONT G., AUXIETTE G., CHAUSSE C., COUBRAY S., DELATTRE V., ESCANILLA ARTIGAS N., HACHEM L., HAMON C., LEDIGOL Y., LEROYER C., MILLE B., PERRIERE J., PIHUIT P., MINNI D., NICOLAS T., RUBY P., TOULEMONDE F., VALERO C., VEBER C. (2020) - *Villiers-sur-Seine, un habitat aristocratique entre deux rives du 9^e siècle avant notre ère*, Recherches archéologiques n° 18, co-édition Inrap-CNRS éditions, 465p.

Description détaillée du site

Localisation géographique

Le site est implanté à la confluence de deux cours d'eau entre la Seine et un chenal qui rejoint la Noue des Saulnes à 500 m au nord ; ils délimitent une butte de deux hectares sur laquelle l'habitat s'est installé.

La répartition spatiale des structures

L'habitat s'est développé à l'intérieur d'un espace clos d'environ deux hectares, naturellement délimité au nord et au sud par le cours actuel de la Seine et un paléo-chenal, fermé à l'ouest par une série de fossés imposants creusés entre ces deux cours d'eau. De cette contrainte spatiale résulte une densité particulièrement forte de vestiges - 460 fosses et plusieurs centaines de trous de poteau liés à la superposition de structures et de bâtiments, qui correspondent à une occupation intensive des lieux. Des structurations internes de l'espace de l'habitat sont perceptibles au travers des emplacements de bâtiments, des alignements de fosses et des « zones vides ». La structuration sans doute la plus évidente est celle d'un axe de circulation est-ouest qui débute au niveau de la première palissade et de l'entrée bordée de trous de poteau et qui se poursuit à travers l'habitat.

Les deux grands bâtiments installés sur le point culminant de la montille constituent le noyau de l'habitat, autour duquel va s'organiser l'occupation. Ils sont cernés par les secteurs les plus denses en structures où les fosses sont collées les unes aux autres ou s'entrecoupent parfois.

La répartition spatiale des structures, telles que les fours et des fosses de rejet, ainsi que les concentrations de mobiliers spécifiques, indiquent des zones dédiées à des activités quotidiennes et artisanales spécifiques : production potière, traitement des céréales, transformation du lait, cuisson des aliments. Divers éléments comme des creusets et moules, des gouttelettes en alliage cuivreux, liés à la fonte du métal et la coulée, des fragments de tôles fines produits à partir d'un travail de mise en forme par martelage attestent d'une activité métallurgique sur le site, qui s'est déroulée aux abords du paléochenal, au nord-ouest des grands bâtiments, correspondant sans doute à l'emplacement d'un atelier. La répartition spatiale des structures de combustion, des fosses de rejets de cuisson, des contrebattes, les tors et pâtons soulignent les fortes concentrations de ces éléments dans au moins deux zones « potières » au nord-ouest et au sud-est des grands bâtiments. La répartition du mobilier façonné en argile et les structures de combustion permettent de mettre en évidence une partition de l'espace de part et d'autre un axe « vide » est / ouest (pl. 27). Autour de cet axe, des concentrations de mobiliers associées aux structures de combustion définissent des aires d'activités, notamment potières qui s'excluent des aires culinaires. Ces aires ont une position annexe autour des bâtiments. L'aire potière associe four hémisphérique, pâton, tore et batte tandis que l'aire culinaire voit la concentration de fours hémisphériques, de soles rayonnantes, et de fours mobiles ; il est d'ailleurs à souligner que ces derniers ont été mis au jour à proximité du plus grand bâtiment (UA 17). Il faut également noter la présence systématique, au sein des aires d'activité, de contrepoids, parfois en grand nombre, alors qu'apparemment ils n'occupent aucune fonction dans l'activité pratiquée. Nous proposons d'interpréter ces éléments comme des contrepoids permettant de maintenir en place des superstructures légères de type auvent comme pour les étals des marchés actuels.

Les activités de transformation des céréales ont été particulièrement importantes sur le site ; elles transparaissent au travers de l'étude de la soixantaine d'exemples de meules et de molettes recensées. Différentes zones d'activités liées à la fabrication, l'entretien des outils de mouture, ainsi qu'à leur utilisation ont pu être mises en évidence.

En ce qui concerne la préparation d'autres aliments, la répartition des faisselles en céramique délimite deux zones, au nord-ouest et au sud-est des deux grands bâtiments, où la transformation du lait semble avoir été mise en œuvre.

Les structures

La majorité des fosses de l'habitat présente un creusement simple de forme circulaire ou ovale, des parois verticales ou légèrement évasées, un fond plat ou en cuvette. Les dimensions de ces structures sont

évidemment variables, les fosses circulaires les plus grandes ayant un diamètre qui dépasse 2,5 m, les fosses ovales ou sub-rectangulaires les plus grandes atteignant entre 4 et 5 m de longueur pour une largeur de 3 m à 4 m. La moyenne se place entre 1 et 2 m de diamètre pour les fosses circulaires et 2,5 m par 1,5 m pour les fosses ovales ou sub-rectangulaires. Leurs profondeurs témoignent d'une bonne conservation générale du site, même si les niveaux d'habitats et de circulation ont disparu et les fosses les plus profondes, atteignent jusqu'à 1,4 m de profondeur sous décapage ; elles sont majoritairement regroupées autour des grands bâtiments sur le point culminant de la butte.

Les bâtiments sur poteau

Des concentrations de trous de poteau recensés sur le site de Villiers-sur-Seine, seuls quelques plans ont pu être identifiés. Les UA 17 et 18 constituent des constructions exceptionnelles par leur grande superficie (258 m² et 94 m²), dont l'interprétation comme bâtiments d'habitation ou de rassemblement peut être retenue. Leurs plans, relativement peu perturbés par d'autres creusements, indiquent qu'ils ont été érigés dès les premières phases de l'occupation et qu'ils doivent constituer des installations permanentes pour le site. D'autres constructions ont été identifiées dans la zone intermédiaire entre le premier (St. 242) et le deuxième fossé interne (St. 243) : il s'agit de petits bâtiments annexes à plan rectangulaire, qualifiés couramment de greniers, dont la superficie au sol ne dépasse pas 7 m²

Le système fossoyé

Le système fossoyé, composé de quatre grands fossés courbes concentriques de 100 à 150 mètres de longueur occupe une zone de 95 m de largeur en limite ouest de l'habitat. Ces aménagements comprennent aussi une tranchée de palissade, dont le tracé est parallèle au fossé 243 et distant d'environ 5 mètres de celui-ci ; elle montre une interruption bordée de part et d'autre de trous de poteau. Par ailleurs, un second fossé de palissade est directement installé sur le bord oriental du fossé 243. Les quatre grands fossés adoptent un tracé curviligne qui court la largeur de la butte de graviers. Les terminaisons nord des deux premiers fossés internes entaillent le comblement du paléochenal sur une petite dizaine de mètres ; à l'opposé, l'extension sud de ces fossés n'est pas connue car elle se trouve en dehors des limites méridionales de la fouille. Une situation différente se présente pour les deux fossés externes, puisque les tronçons septentrionaux s'étendent au-delà des limites de l'emprise, recoupant très probablement le paléochenal en partie comblé de la même manière des deux fossés et leurs tracés se terminent à quelques dizaines de mètres de la limite sud de la fouille. Ainsi se pose la question de savoir si les creusements des fossés se connectaient à un cours d'eau en activité du paléochenal au nord et à la Seine au sud avec l'intention que ces fossés se remplissent d'eau courante ? Les observations micromorphologiques écartent sans ambiguïté cette hypothèse, puisqu'aucune "sédimentation d'origine fluviale" n'a été identifiée dans les couches inférieures du comblement.

Le système fossoyé a subi de nombreuses modifications pendant l'occupation de l'habitat, matérialisées par une succession d'aménagements, semblent pouvoir s'envisager selon au moins cinq états.

Une première étape, correspondant à la fondation de l'habitat, comprend le creusement du premier fossé interne, st. 242, avec la construction d'un talus conforté avec des gabions ou ayant une architecture interne de poutres de bois. Ce système fossoyé complexe délimite une surface d'un peu plus d'un demi-hectare correspondant à l'emprise initiale de l'habitat.

Le deuxième état voit l'agrandissement de l'habitat vers l'ouest intervient probablement tôt dans l'histoire de l'occupation du site et il nécessite le comblement du premier fossé 242 qui devient un énorme dépotoir mais rapidement aplani. Le deuxième fossé interne 243 est creusé à une trentaine de mètres à l'ouest du fossé et la palissade 233 dotée d'une entrée à couloir « fortifiée » est construite.

L'état 3 correspond à une nouvelle extension avec le creusement d'un fossé (244) à une vingtaine de mètres du fossé 243.

Le quatrième état voit le creusement du dernier fossé 239, doublé d'un simple talus, à une quinzaine de mètres à l'ouest du fossé 244. Ce nouvel aménagement pourrait être associé à élargissement du fossé 239 et la création d'une entrée supplémentaire au nord du site.

L'état 5 correspond à l'abandon du site et le démantèlement de l'ensemble des structures laissent un site ouvert et plus ou moins en ruine.

Le mobilier

Faune

Plus ou moins 24 000 ossements, dont environ 17 500 ont été déterminés au niveau de l'espèce et de la partie anatomique, sur un total de $\pm$ 36 000 pour un poids total de 364 kg. Ce corpus est l'un des plus importants

d'Europe, par le nombre total de restes et par le nombre de restes déterminés qui atteint presque 70 %, alors que dans la plupart des cas, le taux de détermination se situe autour de 30 à 40 %.

La faune domestique représente 83,8 % des restes. La fréquence du porc s'élève à 63 %, celle du bœuf et du mouton avoisine les 12 % des restes. Si la chèvre n'est pas absente, elle tient une place très discrète au côté du mouton. Le cheval et le chien sont anecdotiques par rapport aux espèces précédemment citées.

La fréquence de la faune sauvage est égale à 16,1 % du NR ; la grande faune sauvage est majoritaire et représente 15,45 % alors que la petite faune sauvage n'atteint pas 0,5 % du corpus. Parmi cette grande faune sauvage, le cerf domine dans les pratiques cynégétiques avec 72,8 % contre 22,6 % pour le sanglier, deuxième espèce chassée et consommée.

L'hypothèse du festin repose sur des assemblages-types de parties anatomiques retrouvés dans des fosses de rejet, les âges d'abattage des porcs, des saisons d'abattage et d'étude des modalités de découpe et de préparation de la viande. Les os de porc sont toujours associés au sein d'un ensemble clos, des os de porcs juvéniles et de jeunes adultes. Parmi les jeunes porcs, 68% ont moins d'un an et 26% de 6 à 8 mois. Ainsi, sur la base de deux portées par an, en avril et en septembre, G. Auxiette a pu mettre en évidence à partir des âges d'abattage des porcs, des pics de consommation carnée en hiver et au printemps (Auxiette, *in* Peake, 2020, p. 151-153). La découpe des morceaux de viande de porc, mais également de cerf rend compte de la préparation de portions standardisées correspondant en termes de taille et de poids à celle d'une épaule d'un porc de moins de 12 mois (fig. 61).

Les carporestes

Les 17 prélèvements étudiés ont livré un total de 18 529 restes carbonisés et 284 restes minéralisés, pour un volume de sédiment de 285 litres. Avec plus de 95% du NMI, les plantes cultivées dominent fortement les ensembles carbonisés. A Villiers a été consommé l'orge polystique vêtue (*Hordeum vulgare vulgare*) et de l'orge nue (*Hordeum vulgare* var. *nudum*), du millet commun (*Panicum miliaceum*), du blé amidonnier (*Triticum dicoccum*) et un blé nu (*Triticum aestivum/durum/turgidum*), du blé épeautre (*Triticum spelta*) et du blé engrain (*Triticum monococcum*), de la lentille (*Lens culinaris*), de la fève (*Vicia faba* var. *minor*), du pois (*Pisum sativum*) et de l'ers (*Vicia ervilia*) ainsi que du pavot somnifère (*Papaver somniferum*). Au total, un éventail de douze espèces dont sept céréales, quatre légumineuses et un oléagineux.

Les données archéobotaniques actuellement disponibles ne permettent pas de distinguer une consommation de produits végétaux quotidienne ou exceptionnelle (correspondant aux festins), puisque les plantes consommées sont les mêmes d'un site à l'autre. Néanmoins, la richesse inhabituelle de ressources végétales retrouvées sur Villiers-sur-Seine pourrait être un indicateur de manifestations commensales.

Céramique

Le corpus céramique est estimé à 5800 récipients, chronologiquement attribué au Hallstatt B2-3-C1. C'est un corpus important comportant des particularités au niveau de sa composition qu'il convient de présenter rapidement. On note tout d'abord la présence d'un grand nombre de gobelets et de tasses de petite à moyenne contenance (0,3 à 0,5 l) considérés comme des récipients à usage individuel. Les restes de plats de présentation sont également nombreux. Ce sont des grandes jattes tronconiques d'une trentaine de centimètres de diamètre, dont certains exemplaires sont décorés de motifs polychromes peints. Bien que ce type de récipient (collectif ?) soit présent sur d'autres sites d'habitat, le nombre recensé à Villiers-sur-Seine est particulièrement élevé, correspondant à un peu plus de 30% du corpus. Les pots à cuire sont également présents en grand nombre (400 exemplaires). Ces récipients ont une contenance plutôt standardisée comprise entre 3 et 5 litres.

Métal

Le corpus des 235 objets en alliage cuivreux livrés par le site de Villiers comprend la plupart des catégories d'objets connus à cette époque de l'extrême fin du Bronze final.

Les 28 catégories d'objets reconnus se regroupent en 6 grandes familles :

- les parures (boucle d'oreille, bracelets, épingles, perles),
- les objets considérés comme appartenant à la sphère personnelle autre que la parure (couteaux, rasoirs),
- les armes (boucle de suspension, bouterolle, épée, poignard (?), pointe de flèche),
- les éléments d'ornements (appliques, bouton à pied, clou d'ornement, pendeloques),
- les instruments liés à l'artisanat et outils divers (aiguilles, alènes, ciselets, faucille, hache, hameçon, lissoir, clou),
- les éléments liés à la métallurgie (culot de creuset, gouttes de coulée et fragments de moules en pierre).

À ces familles d'objets, s'ajoute un ensemble composé des anneaux et rivets ainsi que des fragments qui n'ont pu être identifiés et qui sont présentés suivant leurs caractéristiques morphologiques (tiges, tôles, fils, plaques, objets de formes variées indéterminés).

La catégorie la plus représentée est celle des parures comptabilisant près d'un tiers du corpus ; elle se compose essentiellement de bracelets, d'épingles et de perles. Les objets personnels hors parures comme les couteaux et les rasoirs représentent 6 % du corpus total. Tous ces objets peuvent être mis en relation avec la vie quotidienne.

Les armes, peu nombreuses, ne représentent que 2 %. Les objets classés parmi les ornements sont deux fois plus nombreux ; cependant, la destination exacte de ces dernières pièces n'est pas connue.

Les objets divers

On note 42 meules et 21 molettes plus ou moins fragmentaires, on compte également des fragments d'outils de mouture difficilement attribuables à l'une ou l'autre des catégories. Les objets présents dans les fosses de Villiers ne reflètent pas simplement le rejet de moulins après utilisation. D'autres phénomènes seraient intervenus entre l'utilisation des outils de mouture et leur rejet dans les fosses. On doit donc envisager qu'un certain nombre de manipulations post-utilisation primaire aient été réalisées par les occupants du site : molettes prélevées en vue d'une réutilisation sur un autre site ou d'un réemploi comme support d'autres outils, outils dormants -plus massifs- réemployés comme éléments d'aménagement architectural par exemple (foyers, calages, comblement), etc. Les modes de comblement des fosses (volontaire, piégeage de mobilier, rythmes de remplissage) peuvent également avoir influé sur notre perception de la distribution des meules et molettes sur le site.

Les nombreux éclats et fragments d'outils de mouture témoignent d'une part d'un entretien des outils de mouture sur place et d'autre part d'un taux de fragmentation important. Ces éclats et fragments résultent soit d'étapes de façonnage et d'entretien des meules et molettes, soit de mécanismes de fragmentation d'origines diverses : thermique, volontaire, taphonomique, etc.

Cinquante-sept outils macrolithiques ont été retrouvés sur le site en plus des instruments de broyage. Ils sont constitués pour les deux tiers de percuteurs, mais on trouve également des molettes à main, plusieurs outils impliqués dans le façonnage par abrasion tels que des polissoirs et lissoirs ou dans l'entretien des outils comme des aiguisoirs.

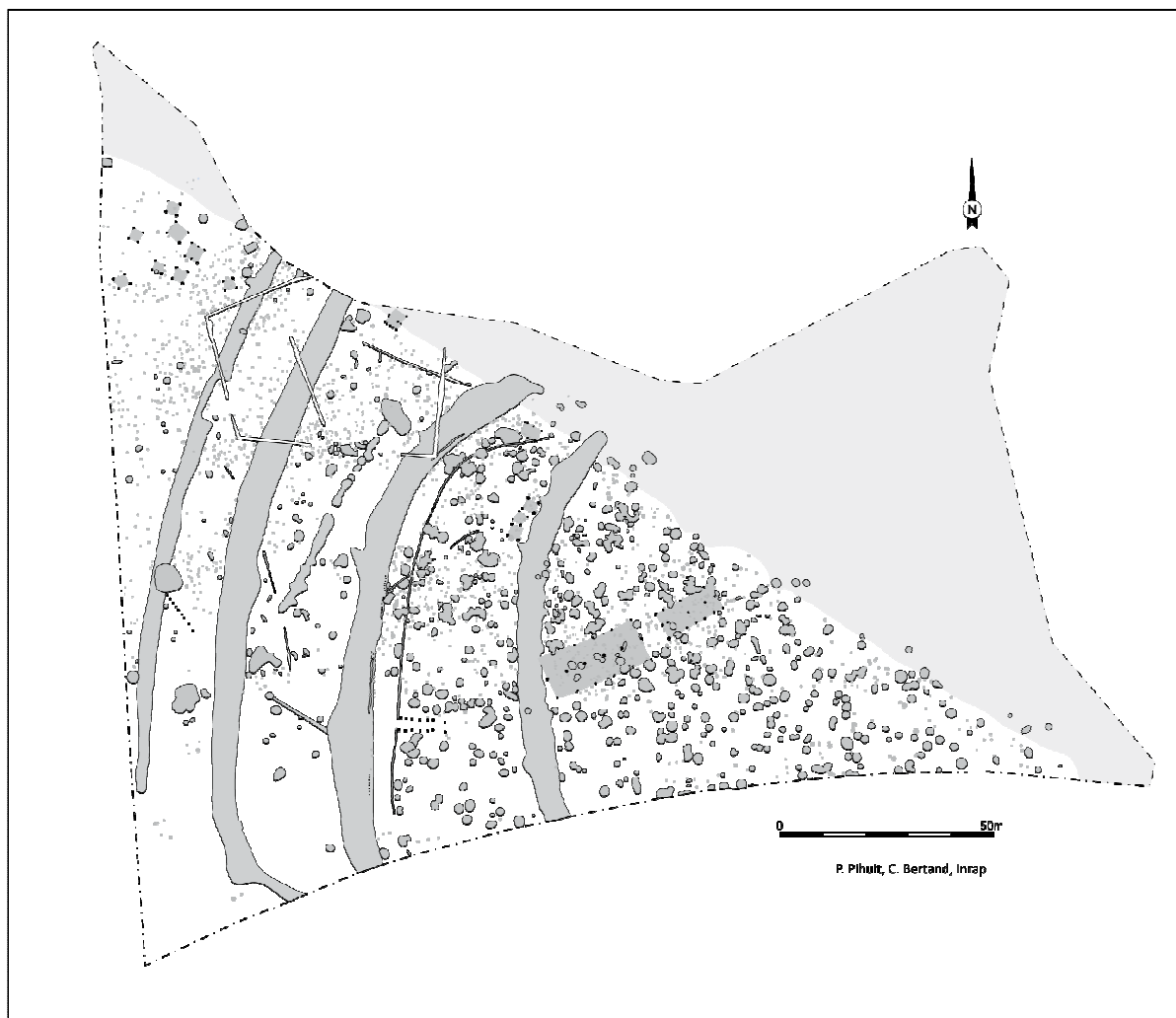
28 artefacts en os, en dentine et surtout en bois de cerf (24 ex.) dont 16 objets et 12 témoins de fabrication (matière première et/ou déchets). Les objets sont essentiellement de l'outillage (9 ex.), des éléments de harnachement (montants de mors de type Möringen), de la parure (2 ex.)

Le site a livré 54 fusaïoles et perles en terre cuite.

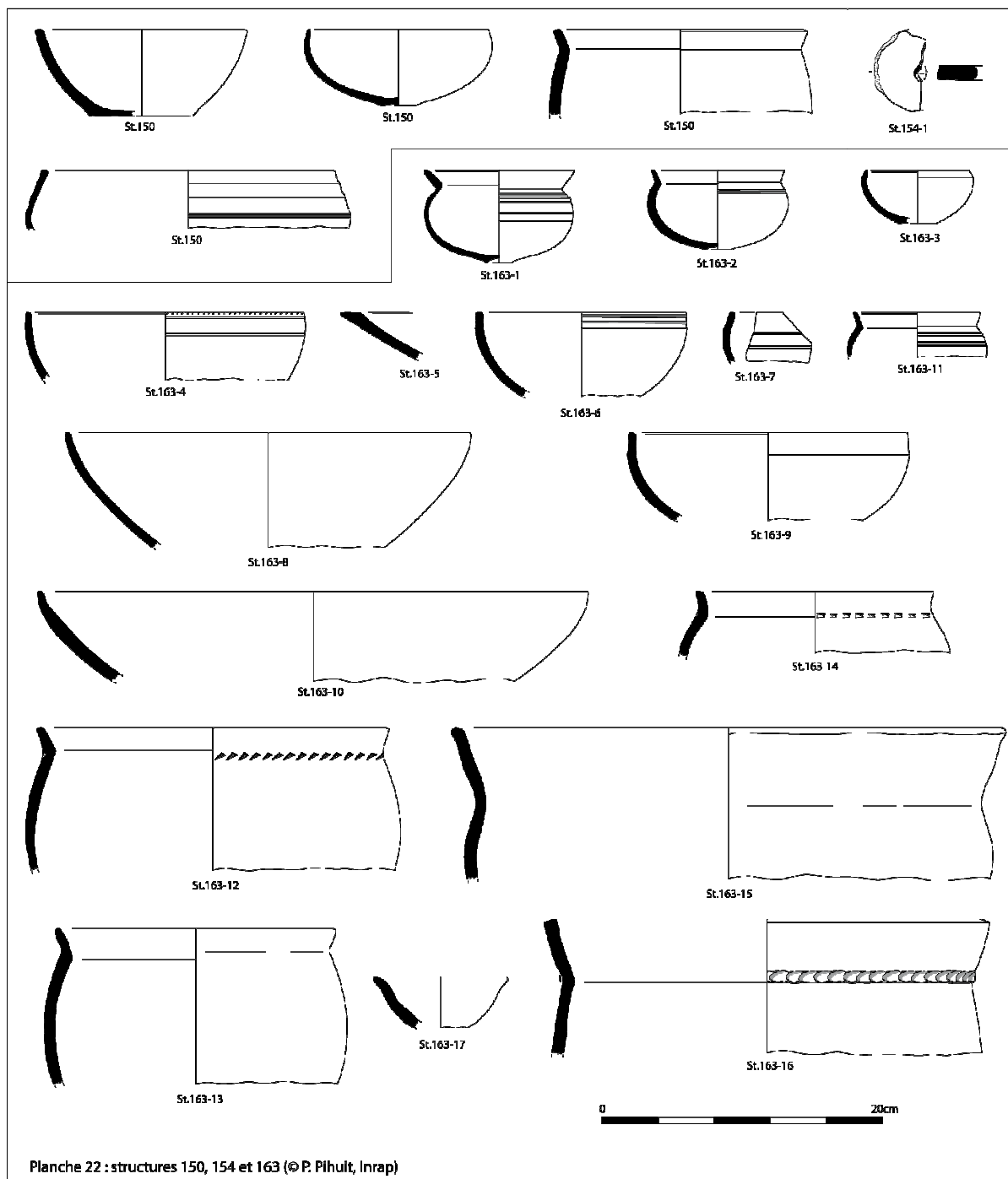
Terre cuite architecturale

Les fragments de paroi architecturale en mortier sont nombreux sur le site de Villiers-sur-Seine et les lots étudiés proviennent du remplissage des fosses. Des concentrations s'observent dans un certain nombre de structures excavées et leur densité augmente à proximité des grands bâtiments UA 17 et UA 18.

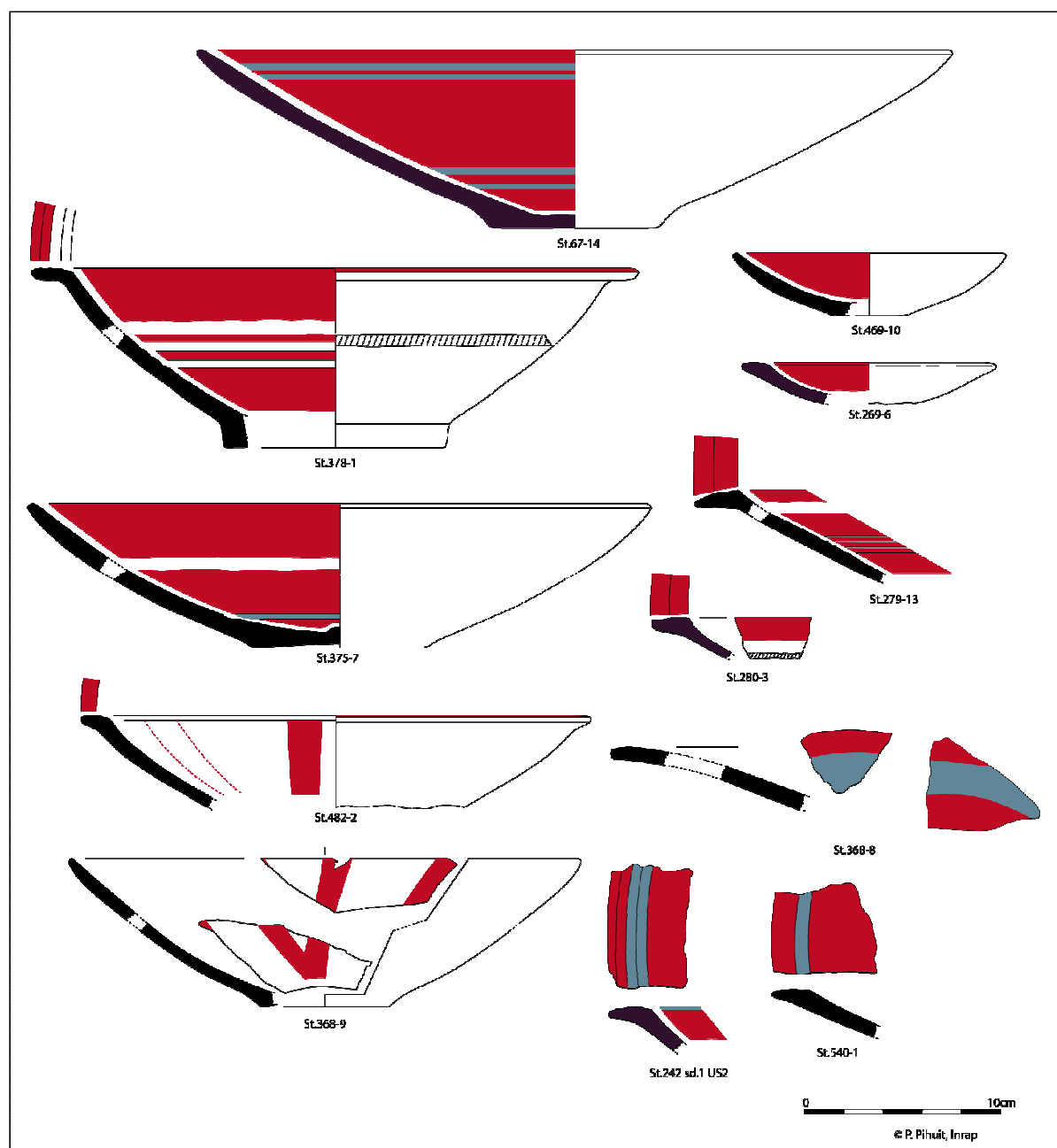
146 kg de mortier ont ainsi été recueillis et parmi cette grande quantité de vestiges, l'étude concernera les mieux conservés. La typologie établie permet de distinguer des fragments de mortier de construction comportant des empreintes de revêtements, de « clayonnage », de superstructures ou des indices de façonnage.



Villiers-sur-Seine «le Gros Buisson», d'après Peake dir. 2020



Villiers-sur-Seine «le Gros Buisson», d'après Peake dir. 2020



Villiers-sur-Seine «le Gros Buisson», d'après Peake dir. 2020



Villiers-sur-Seine «le Gros Buisson», d'après Peake dir. 2020

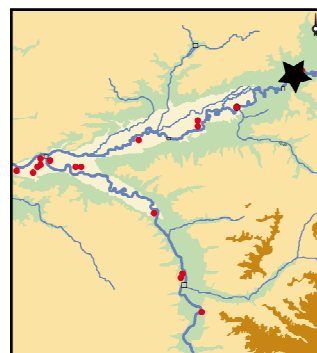
Numéro de site : 13

Barbuise
L'Erable

Aube
Champagne-Ardenne

Coordonnées en Lambert II étendu : x = 6900044 ; y = 2393608

Altitude : 63 NGF



Localisation du site :

En Bassée nogentaise, à 5 km au nord-est de Nogent-sur-Seine.

Description succincte :

Le décapage de 3,4 hectares a révélé des occupations domestiques protohistoriques datées du Bronze final (la première et la dernière étape du Bronze final). Elles sont localisées au centre de l'emprise, une installation du premier âge du Fer se trouve à l'est. Des occupations du second âge du Fer, antique et néolithique ont également été identifiées. L'habitat du Hallstatt B2-3 compte une quinzaine de fosses, fosses polylobées, silos et puits localisées en bordure d'un paléochenal et à proximité d'une installation importante de bâtiments sur poteaux sur une butte de graviers, dont environ quinze sont attribuables à l'occupation de l'extrême fin de l'âge du Bronze.

Découverte du site :

Le site a fait l'objet d'une fouille (Inrap) en amont des travaux d'extraction de sables et de graviers par les Sablières du Nogentais

Références bibliographiques

LENDAS S., DUCREUX F. 2010 – Barbuise « L'Erable » (Aube) Un habitat du Bronze final IIIb. Bulletin de l'APRAB, n° 10, 2010, p. 10-13.

Description détaillée du site

Localisation géographique

Le site de L'Erable est localisé au sud-est du complexe funéraire de Barbuise-Courtavant la Saulsothe, il s'étend sur une surface de 3,4 hectares.

La répartition spatiale des structures

L'habitat de la fin de l'âge du Bronze reprend le schéma classique des sites de cette période en Bassée : de nombreux bâtiments sur poteaux installés sur une butte de graviers (montille) dans un secteur non inondable, puis une série de fosses dépotoirs et fosses d'extraction localisée en bordure d'un paléochenal.

Les structures

Le site du Hallstatt B2-3 compte une quinzaine de fosses simples, fosses polylobées, puits et silos localisés en léger contrebas de la butte de graviers sur laquelle sont installés les bâtiments. Localisées en bordure d'une noue, les fosses ont livré un mobilier abondant, notamment de la céramique.

Les bâtiments sur poteau

Les plans d'une soixantaine de bâtiments sur poteau ont été identifiés, dont une quinzaine daterait du Bronze final. On note des bâtiments de petit module type grenier à quatre et à six trous de poteau et des bâtiments de dimensions plus imposantes, dont un grand bâtiment à abside. Il est attribué à la dernière étape du Bronze final grâce à l'association de deux fosses proches avec un mobilier de cette période. Avec 19 m de longueur et 7,7 m de largeur pour une superficie totale de 146 m², ce bâtiment présente un plan rectangulaire avec une abside

sur son côté ouest. Les 17 trous de poteau sont disposés en quatre rangées de trois espacés régulièrement à 3,6 m formant huit caissons qui dessinent un bâtiment à deux nefs.

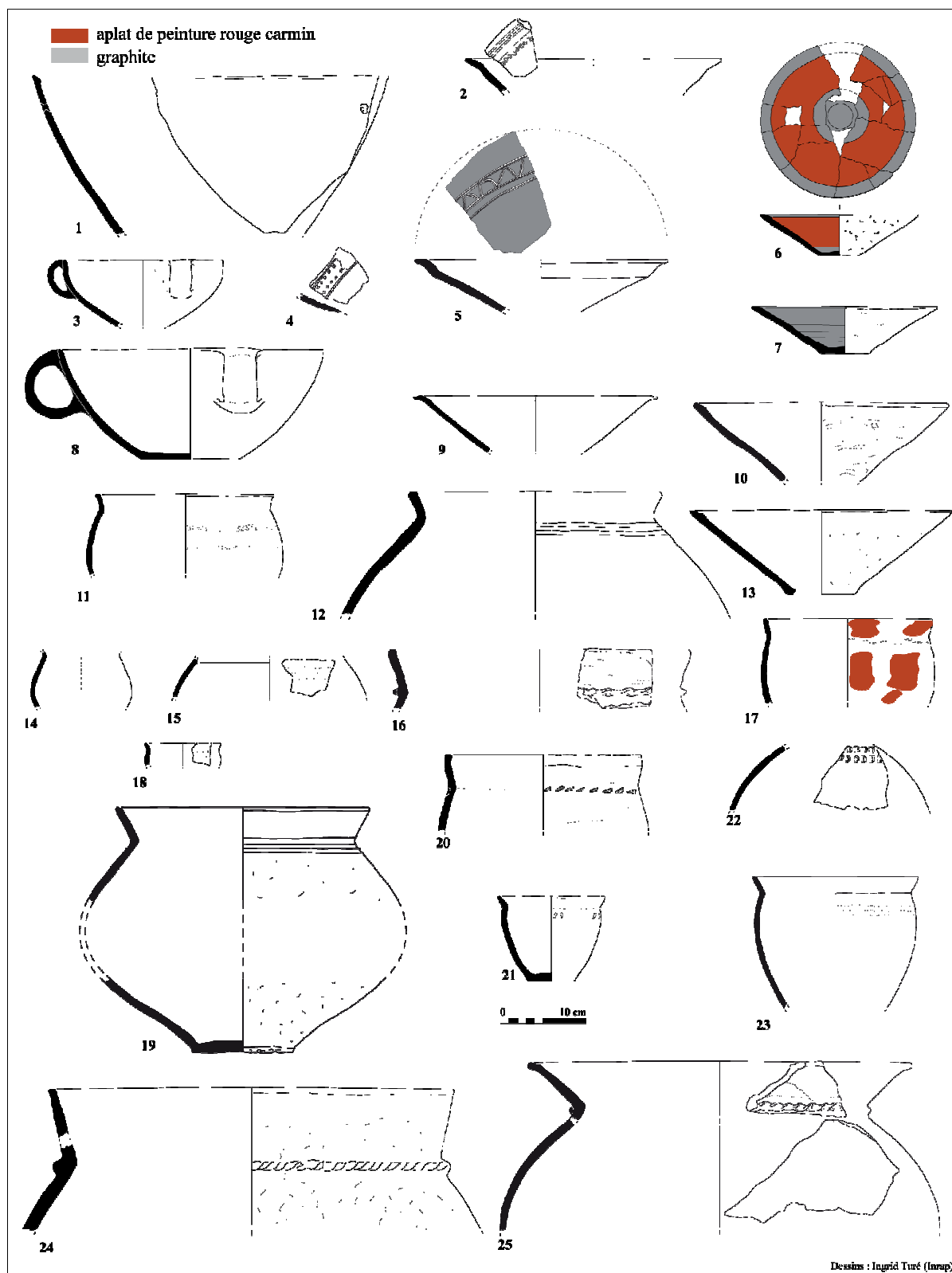
Le mobilier

Céramique

Le mobilier céramique provient d'une quinzaine de fosses. Le principal du corpus céramique date du Bronze final Ha B2-3 avec un registre décoratif typique pour le début de cette période (peinture rouge aplat, cannelures, quelques traits incisés horizontaux et des cordons et impressions sur les grands pots).



Barbuisse «l'Erable» d'après Lenda, Ducreux, 2010, fig. 1



Barbuise «l'Erable» d'après Lenda, Ducreux, 2010, fig. 2

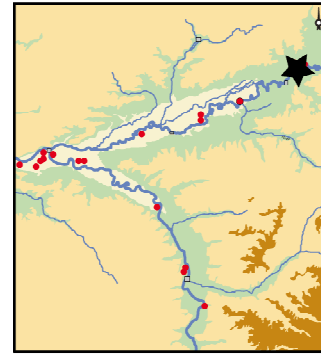
Numéro de site : 14

Barbuise
Les Gargoulottes

Aube
Champagne-Ardenne

Coordonnées en Lambert II étendu : x = 689854 ; y = 2393436

Altitude : 63 NGF



Localisation du site :

En Bassée nogentaise, à 5 km au nord-est de Nogent-sur-Seine.

Description succincte :

Cette occupation domestique est localisée au sud-ouest de l'habitat de l'Erable » dans un même contexte géographique et géomorphologique. Le rapport de fouille étant en cours d'achèvement, il ne s'agit ici de donner quelques informations sur le mobilier céramique livré par l'habitat du Hallstatt B2-3 grâce à l'étude de M. Roscio (Eveha).

Découverte du site :

Le site a fait l'objet d'une fouille (D. Ravry, Eveha) en amont des travaux d'extraction de sables et de graviers par les Sablières du Nogentais. La fouille fait suite à un diagnostic réalisé en 2007 par J. Grisard (Inrap).

Références bibliographiques

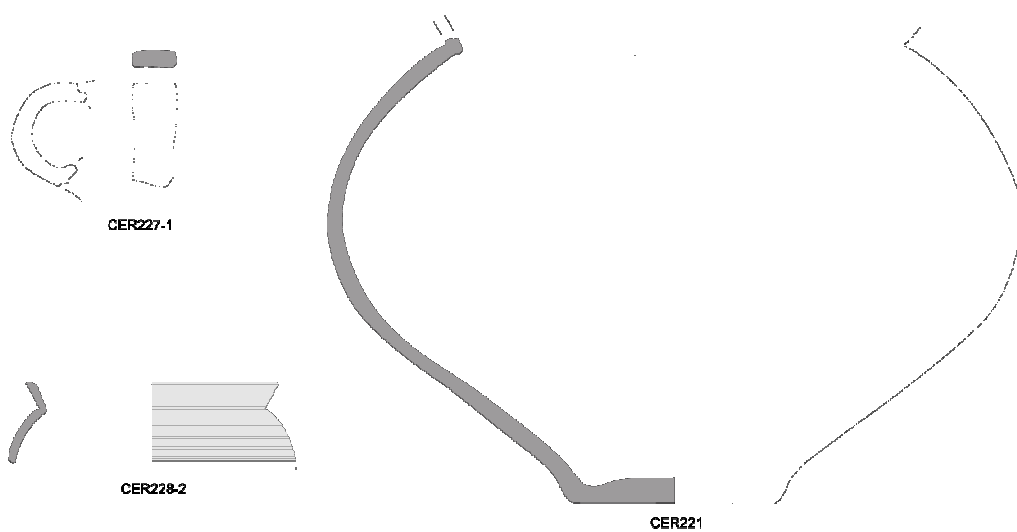
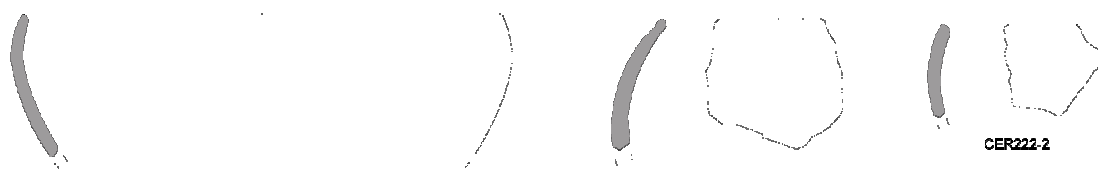
ROSCIO M. inédit – La céramique de l'âge du Bronze de Barbuise/La Saulsotte « les Gargoulottes »

Le mobilier

Céramique

Le corpus céramique est largement dominé par les ensembles du Hallstatt B2-3 provenant de 22 structures dont 12 sont clairement attribuées à la dernière étape du Bronze final. Il représente un poids de 28,5 kg correspondant à un NR de 1056 tessons et un NMI de 42 récipients. Le vaisselier est composé de pots (un tiers du corpus), des jattes et coupes de grandes dimensions (présentation et consommation des aliments), des tasses et gobelets de petites dimensions interprétés comme des récipients à consommation individuelle (environ 10% du corpus).

F1340



aplats de graphite
pâte fine
pâte grossière

0 5 cm

Barbuise «les Gargouilles» (fouille D. Ravry, Eveha ; étude et dessins céramique M. Roscio)

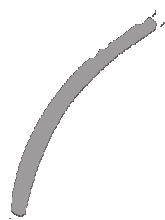
F1738



CER005



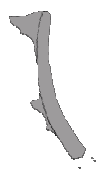
CER008



CER011-1



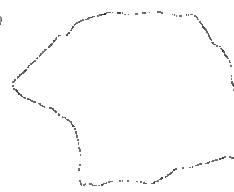
F1747



CER64-2



CER163-3



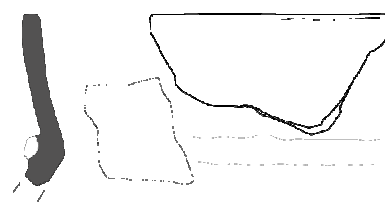
CER154



CER152



CER153-1



CER153-2



CER64-1

F1925

F2010



CER180



CER098



■ pâte fine
■ pâte grossière

0 5 cm

Barbuisse «les Gargoulottes» (fouille D. Ravry, Eveha ; étude et dessins céramique M. Roscio)

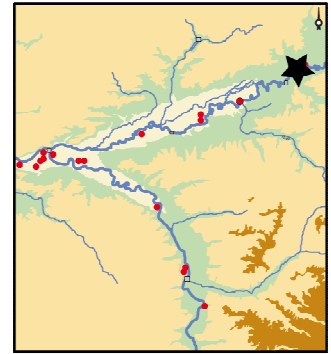
Numéro de site : 15

**Pont-sur-Seine/Marnay-sur-Seine
La Gravière**

Aube
Champagne-Ardenne

Coordonnées en Lambert II étendu : x = 691749 ; y = 2390834

Altitude : 83 NGF



Localisation du site :

En Bassée nogentaise, à 6 km à l'est de la ville de Nogent-sur-Seine.

Description succincte :

L'intervention a permis de révéler des contextes domestiques et funéraires du Néolithique ancien jusqu'au début de La Tène. En ce qui concerne le Hallstatt B2/3-C1 deux pôles d'occupation ont été reconnus : un petit ensemble funéraire au sud-ouest de l'emprise et une occupation domestique à environ 200 m au nord-est.

Découverte du site :

Le site de Pont-sur-Seine/Marnay-sur-Seine "la Gravière" a fait l'objet d'une fouille en 2007 (S. Fournand, Inrap) sur une surface de 3,5 hectares, suite à diagnostic d'une surface de 47 hectares correspondant au projet de la construction d'une usine d'agro-carburants. Elle fait partie d'un ensemble de prescriptions de fouille concernant 11,5 hectares.

Références bibliographiques

FOURNAND S. DIR., (2012) – Pont-sur-Seine/Marnay-sur-Seine (Aube) « la Gravière », Habitat et nécropole du Néolithique ancien à La Tène ancienne; Inrap. GEN 2 vol., 702 p.

FOURNAND S., NICOLAS T. (2011) - Habitats et nécropoles de l'âge du bronze à Pont-sur-Seine / Marnay-sur-Seine « La Gravière » (Aube), Bulletin de l'APRAB, n° 8, p. 18-21

Description détaillée du site

Localisation géographique

Le site de « la Gravière » est localisé sur la RD 619 à cheval entre les communes de Marnay-sur-Seine et Pont-sur-Seine (Aube). Situé dans la vallée de la Seine, il se trouve à 600 m au sud du cours actuel de la Seine.

La répartition spatiale des structures

L'ensemble funéraire au sud-ouest comprend sept monuments circulaires fossoyés et un monument circulaire dessiné par des trous de poteau. Les sépultures sont regroupées en deux pôles, au nord-est du site à proximité immédiate de l'enclos 2154, se retrouve un groupe de quatre inhumations de l'étape initiale du Bronze final ; à environ deux cent mètres au sud-ouest est localisé un second pôle de 10 sépultures dont les datations s'étendent entre l'étape initiale du Bronze final et le second âge du Fer. Trois sépultures datées du Hallstatt B2/3-C1 se retrouvent dans ce deuxième pôle.

L'habitat est composé de six structures en creux (deux silos, un vase silo, deux fosses et une fosse polylobée) et quatre bâtiments à quatre trous de poteau, regroupés dans le quart nord-est du site.

Ces derniers sont donc des constructions de dimensions modestes d'entre 3 m à 3,5 m de côté.

Les structures

Parmi les six structures en creux (deux silos, un vase silo, deux fosses et une fosse polylobée qui constituent l'habitat du Hallstatt B2-3, le silo 2140 a livré un mobilier conséquent : 14 kg de céramique, des torchis, terre cuites décorées et fragments de sole, mais peu de restes de faune (NR44). Le vase silo (st. 2127) est un grand

pot globuleux à bord évasé et fond plat décoré de plusieurs séries de cannelures horizontales sur la partie supérieure de la panse. Il trouve des équivalents dans le corpus de Villiers.

Les bâtiments sur poteau

Le site comprend quatre bâtiments à quatre trous de poteau, regroupés dans le quart nord-est du site. Ces derniers sont donc des constructions de dimensions modestes d'entre 3 m à 3,5 m de côté.

Le mobilier

Faune

Le site n'a pas livré de restes archéozoologiques

Carporestes (Bonnaire, *in* Fournand dir., 2012, p. 285-289)

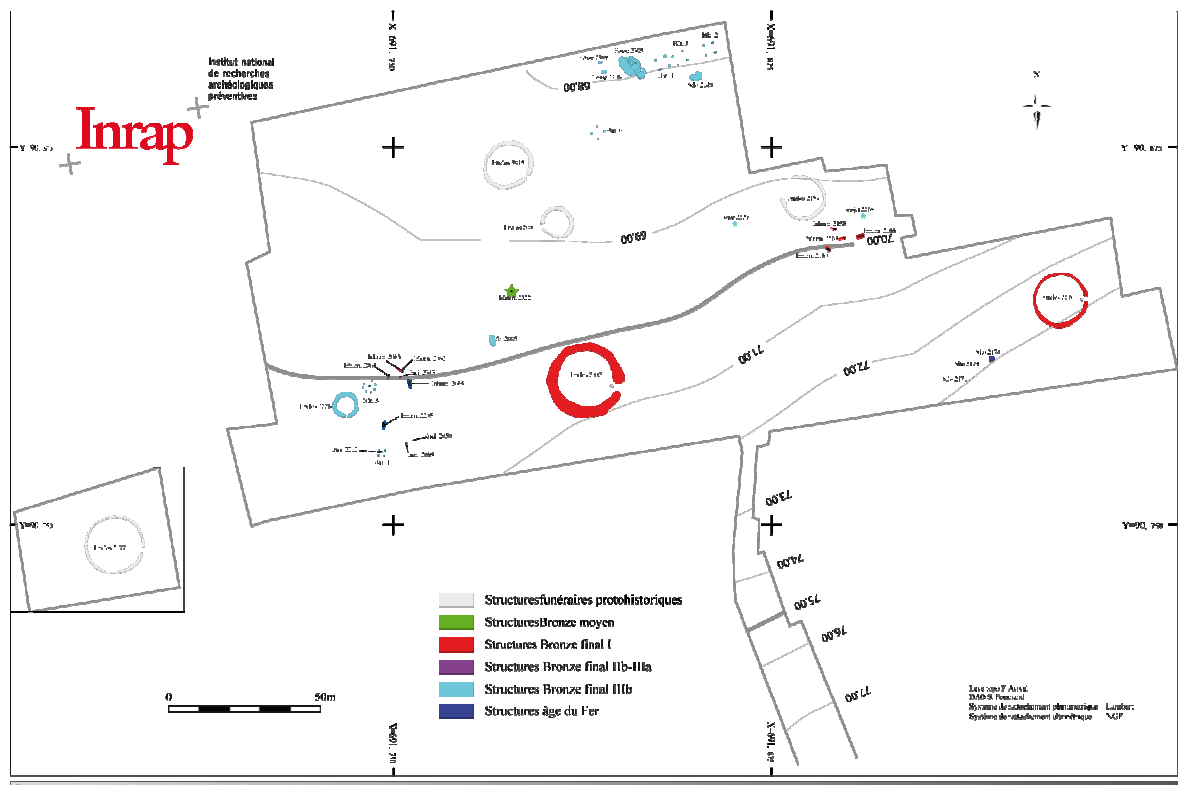
Les carporesses s'avèrent relativement abondants et illustre le spectre habituel de plantes cultivées et cueillies pour la période. Il faut noter la forte présence de l'ers, ainsi que le blé, l'orge et le millet. La noisette constitue le seul fruit issu de la cueillette.

Céramique (Nicolas, *in* Fournand dir., 2012, p. 269-278)

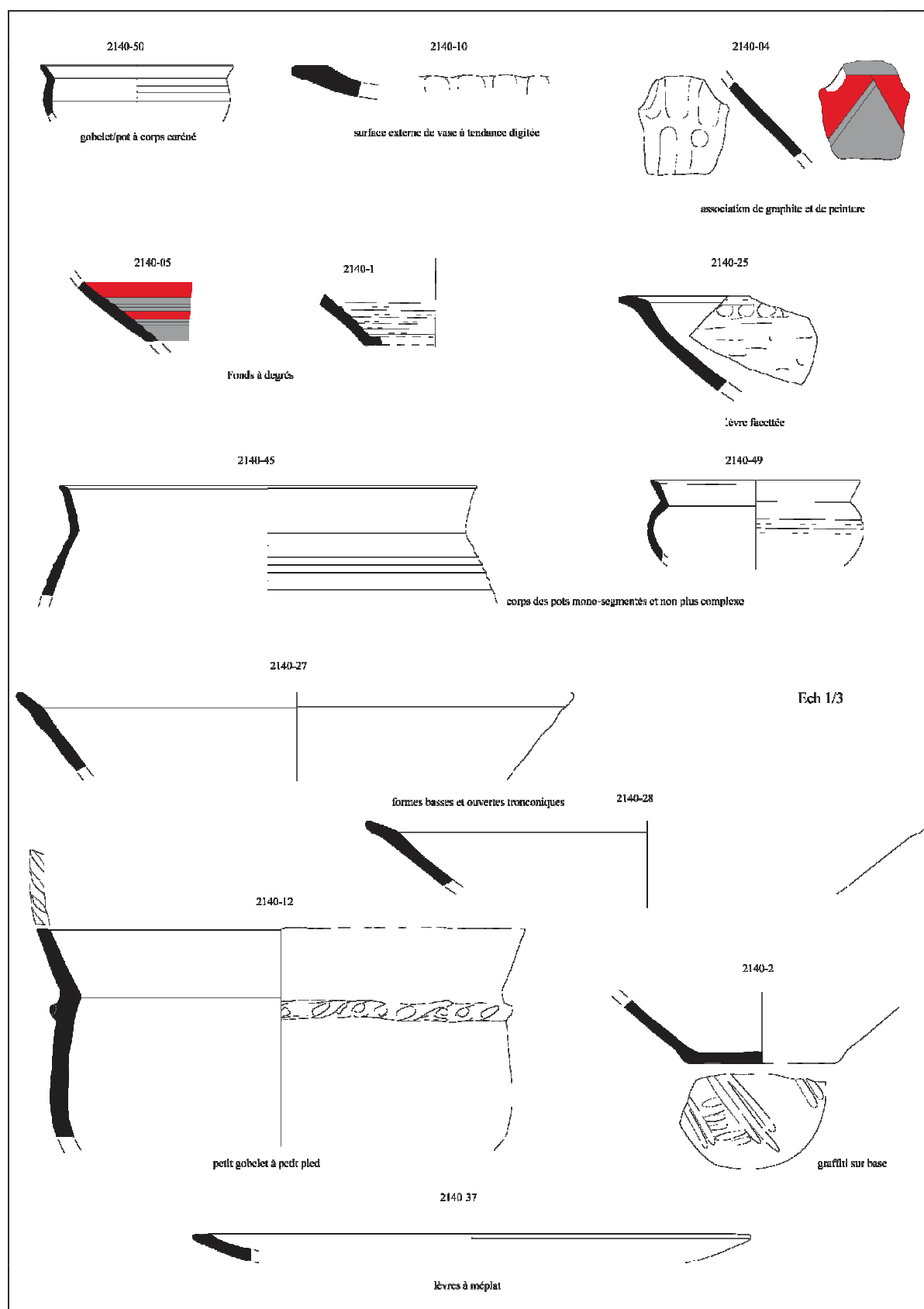
Le corpus céramique est tout à fait comparable à celui de Villiers-sur-Seine : un vaisselier composé de jattes tronconiques, jattes à panse arrondis, gobelets, microvases et pots et un registre décoratif de cannelures horizontales, de traits incisés, de cordons et de peinture polychrome rouge et graphite. Il faut noter la présence de quelques fragments de plats de présentation hautement décorés. L'assemblage céramique comprend 608 tessons pour 117 récipients.

Métal (Boulud-Gazo, *in* Fournand dir., 2012, p. 290-306)

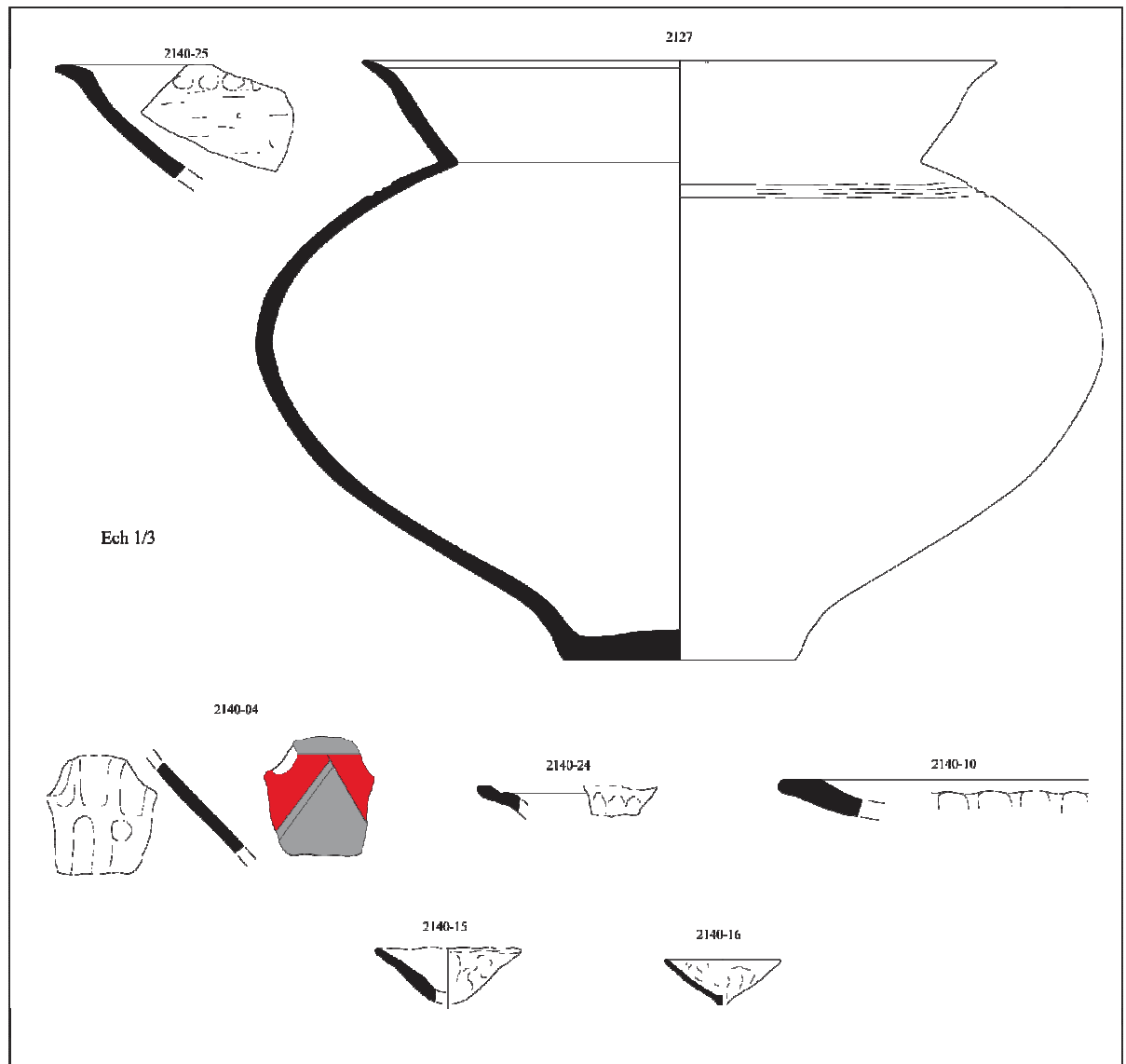
L'épée de type Tachlovice (BF III) constitue la découverte la plus exceptionnelle de l'habitat, car cette arme a été retrouvée dans le comblement supérieur d'un lobe de la fosse polylobée.



Pont-sur-Seine/Marnay-sur-Seine «la Gravière», d'après Fournand, 2012, p. 191, fig. 0



Pont-sur-Seine/Marnay-sur-Seine «la Gravière», d'après Fournand, 2012, p. 272, fig. 4



Pont-sur-Seine/Marnay-sur-Seine «la Gravière», d'après Fournand, 2012, p. 273, fig. 5

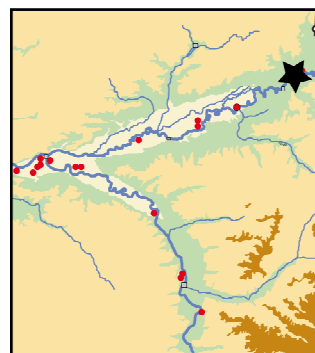
Numéro de site : 16

Pont-sur-Seine
Le Gué Dehan

Aube
Champagne-Ardenne

Coordonnées en Lambert II étendu : x = 691749 ; y = 2390834

Altitude : 83 NGF



Localisation du site :

Pont-sur-Seine est localisé dans le Nogentais à une dizaine de kilomètres à l'est de la limite départementale entre la Seine-et-Marne et l'Aube.

Description succincte :

L'habitat de Pont-sur-Seine « le Gué Dehan » s'étend sur environ 4000 m² sur un îlot localisé dans un ancien chenal, probablement un bras mineur de la Seine. Conservé par l'apport de massif de sédiments par ce bras actif puis par son maintien dans un environnement humide, le site se présente comme un vaste niveau d'occupation associé à quelques rares structures en creux. Une vingtaine de zones de combustion a été repérée, matérialisée par des concentrations de blocs de grès brûlés et thermofractés et des grandes plaques de plusieurs mètres carrés d'argile cuite et rubéfiée par des expositions successives au feu.

Découverte du site :

La fouille, menée en 2013 sous la responsabilité de R. Collas (Eveha), concerne une emprise de 3,5 hectares à Pont-sur-Seine, Le Gué Dehan, zone 2. Elle a été motivée par une demande d'exploitation des alluvions fluviales.

Références bibliographiques

COLLAS R. (2016) - Pont-sur-Seine, Le Gué Dehan, Zone 2 (Aube). Un habitat du Bronze final IIIb en bord de Seine, Bulletin de l'APRAB n° 14, p. 52-58.

COLLAS R. DIR., BRENOT J., DONNART K, FRONTEAU G., LANICHE C., MAUDUIT C., NOURY A.-C., PARADIS-GRENOUILLET S., PESCHER B., POUDROUX S., ROSCIO M., SCHALL C., SINKIN J.-B. (2018) – Pont-sur-Seine « le Gué Déhan », Zone 2, rapport final d'opération archéologique, Eveha, 3 vol., 1348 p.

Description détaillée du site

Localisation géographique

Pont-sur-Seine est localisé dans la vallée de la Haute Seine à environ 7km en amont de la ville de Nogent-sur-Seine.

Le contexte géologique est celui de la vallée de la Seine, qui recoupe des formations récentes de l'Holocène pour créer un paysage de fond de vallée, fait de paléochenaux qui contournent des buttes de graviers correspondant à des milieux secs.

La répartition spatiale des structures

S'étendant sur 4300m² sur une bande argileuse au milieu d'un important paléochenal (correspondant à un ancien lit de la Seine), cette occupation datée de l'extrême fin de l'âge du Bronze a été fossilisée grâce à un apport massif de sédiments par le cours d'eau quand il était encore en activité. Le site correspond donc à un niveau d'occupation préservée et comprend zones rubéfiées et empierrées en place, des assemblages de blocs de grès (zones de combustion) associées à des structures en creux, fosses, trous de poteau et fossés et une grande quantité de mobilier écrasé en place. Ainsi, le site a fait l'objet d'une fouille par carrés de 2,5 m de côté, dont 645m² ont été fouillés manuellement.

Le niveau d'occupation

Le niveau d'occupation est caractérisé par des zones des rejets charbonneux, des blocs thermofractés de grès et des concentrations de mobilier archéologique. Quatre structures de combustion identifiées sur le site, correspondent à des creusements comportant des parois plus au moins rubéfiées. Une fosse a été interprétée comme un four domestique, avec cendrier et chambre de chauffe. La grande quantité de fragments de parois de four (3,4 kg) jonchant le sol autour semble confirmer cette interprétation.

L'étude géomorphologique pose la question de l'installation de cet habitat sur une montille argileuse potentiellement inondable lors des crues de la Seine. On remarque que l'interstratification de couches de rejet de mobilier et de niveau argileux montre que cette zone a été inondée à plusieurs reprises pendant son occupation et l'hypothèse d'une occupation périodique du site est mise en avant. Cependant, il faut souligner que l'emprise actuelle de l'occupation de la fin de l'âge du Bronze ne correspond qu'à une partie non-estimable d'un site sans doute plus important qui s'étend au nord-est, au-delà des limites de la fouille. Il s'agirait d'un site installé sur un presque-ile ou ile barré dont l'étendu n'est pas complètement cerné.

Palissade

Un aménagement de trois alignements de poteaux d'orme et de chêne a été retrouvé dans le paléochenal. Ce dernier suit la berge nord de la bande argileuse sur laquelle est implanté le site de la fin de l'âge du Bronze. Une date radiocarbone réalisée sur un des poteaux confirme la contemporanéité de cette construction avec le site de la fin de l'âge du Bronze. Cet aménagement est interprété comme une palissade qui marquerait la limite septentrionale de l'installation.

Le mobilier

Faune (Laniche, *in* Collas dir. 2018, p. 135-171)

L'assemblage de la faune (étude C. Lachiche) est relativement modeste par rapport aux autres mobiliers, avec 21,8 kg pour 245 restes. Le corpus est principalement constitué de restes de faune domestique (95,6%) et de nombreux restes sont brûlés.

Carporestes (Schaal, *in* Collas dir. 2018, p. 325-333)

L'étude carpologique montre une abondance de carporesses de céréales –l'orge vêtue, différentes espèces de blé et des agglomérats de millet carbonisés semblables à ceux retrouvés à Villiers-sur-Seine. Les résultats de cette étude sont mis en perspective par rapport aux autres sites d'habitat du secteur.

Céramique (Roscio, *in* Collas dir. 2018, p. 9-82)

L'étude de la céramique fait état de 1,7 tonnes provenant pour la plupart de la bande argileuse, c'est-à-dire le niveau d'occupation du Hallstatt B2-3. L'analyse de la répartition spatiale de la céramique dans ce secteur montre une densité d'entre 0,7 kg à 5,8 kg par mètre carré. A titre de comparaison, la céramique provenant des structures en creux est minoritaire correspondant à seulement 28 kg. Le corpus s'élève à 440 récipients, dont un peu moins de la moitié correspond à des pots de stockage ou de cuisson. Les autres types jattes, bols, tasses, gobelets sont représentés dans des proportions variables entre 5 et 14% du corpus ce qui est typique pour les grands assemblages de cette période (Villiers-sur-Seine et Villemaur-sur-Vanne).

Métal (Pescher, *in* Collas dir. 2018, p. 173-182)

Les objets métalliques sont rares, il faut noter une hache à ailerons terminaux et anneau latéral en alliage cuivreux.

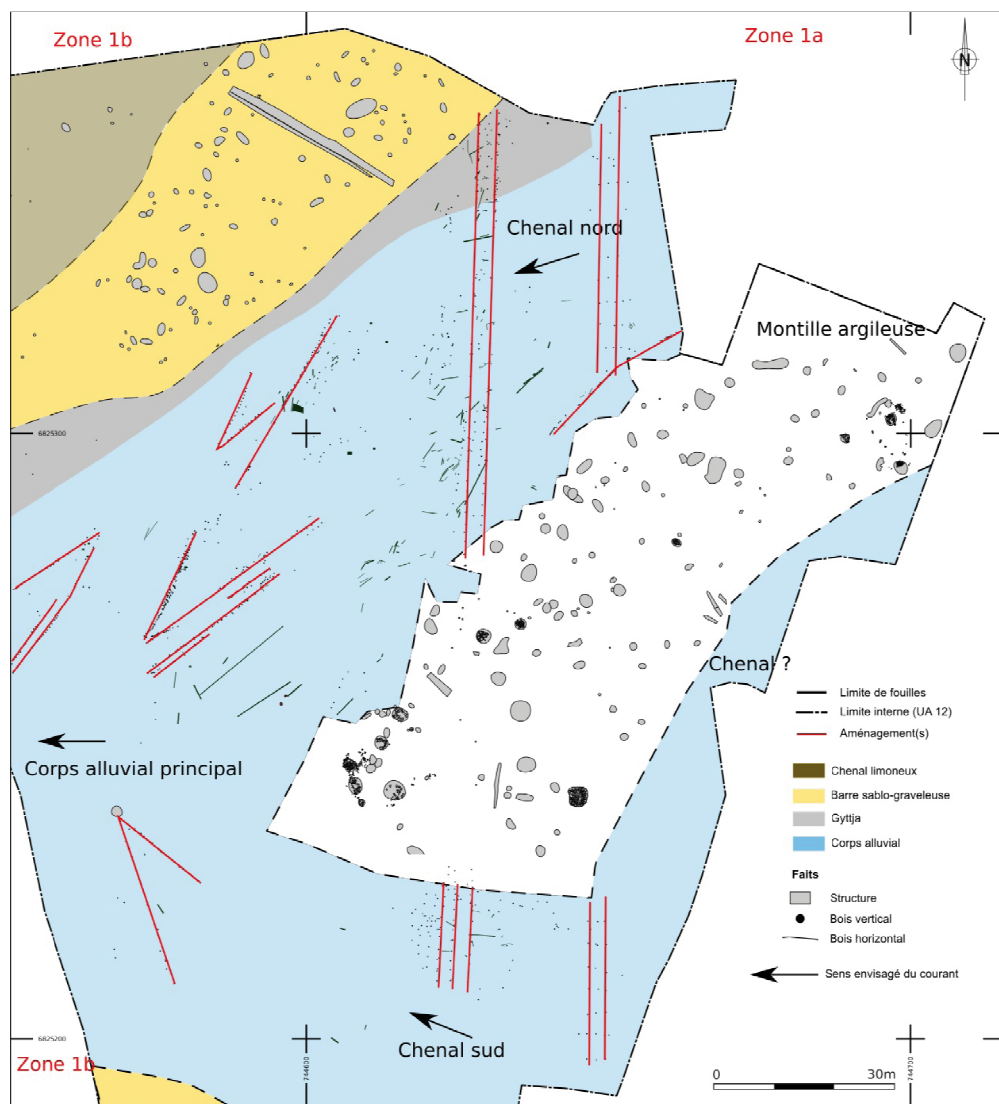
Mobilier divers (Noury, *in* Collas dir. 2018, p. 111-132 ; Donnart, p. 209-248)

L'étude du mobilier en terre cuite souligne une activité textile par la présence de 39 fusaïoles, deux bobines et 47 pesons. La répartition de ce mobilier ne montre pas de zone dédiée spécifiquement à cette activité, néanmoins, il faut noter un ensemble de 18 pesons retrouvé dans un angle d'une fosse (st. 3078) interprétée comme une possible fosse de combustion.

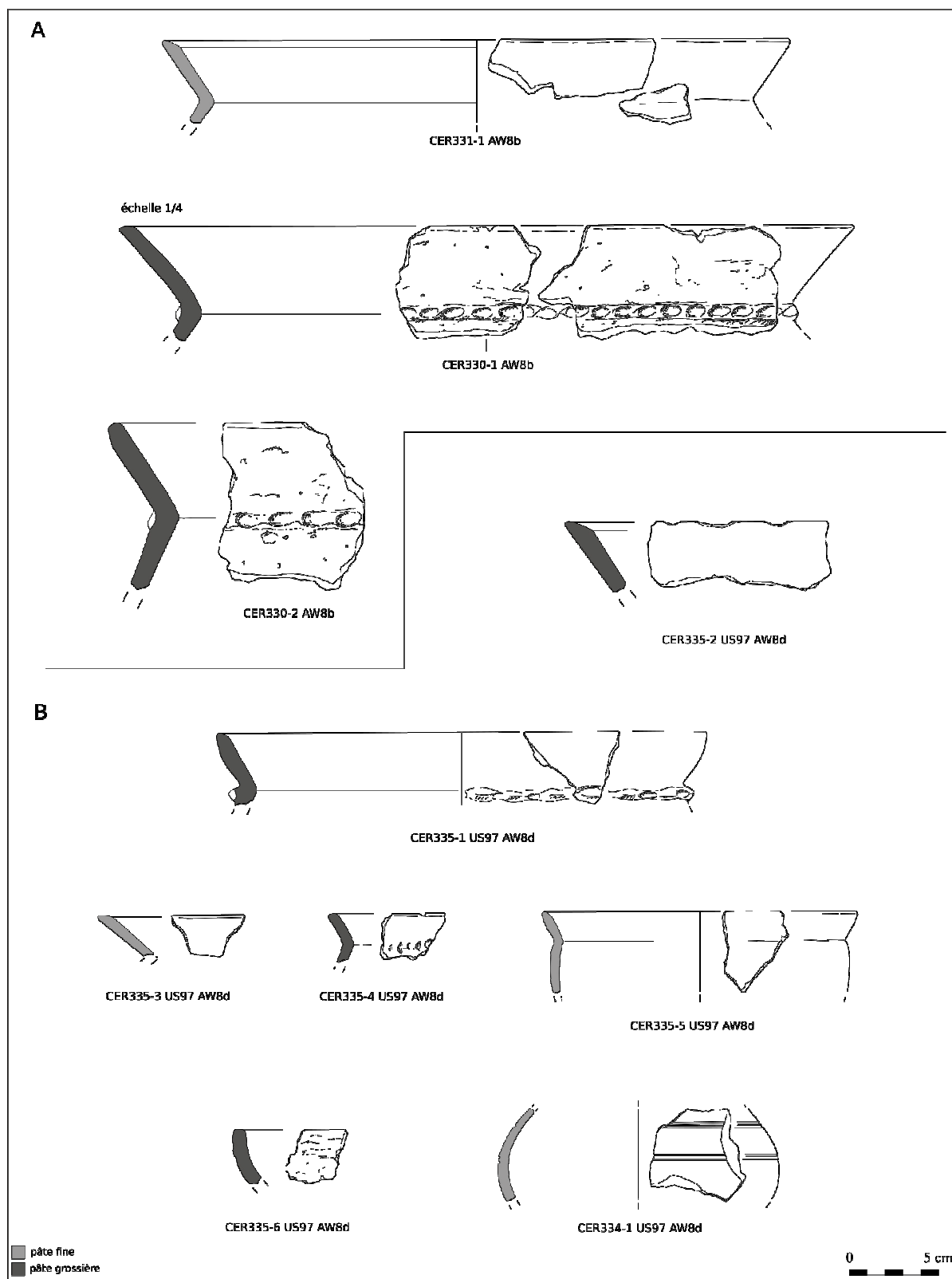
La quantité d'éléments de terre à bâtir rubéfiée est conséquente avec plus de 125 kg correspondant à 2787 fragments répartis en deux groupes : le torchis (majoritaire) et les fragments de parois de four.

Les éléments macrolithiques sont nombreux et variés : 90 outils, dont un marteau de métallurgiste, des outils de mouture (2/3 de l'ensemble) et divers outils en pierre récupérés (réutilisation des haches polies

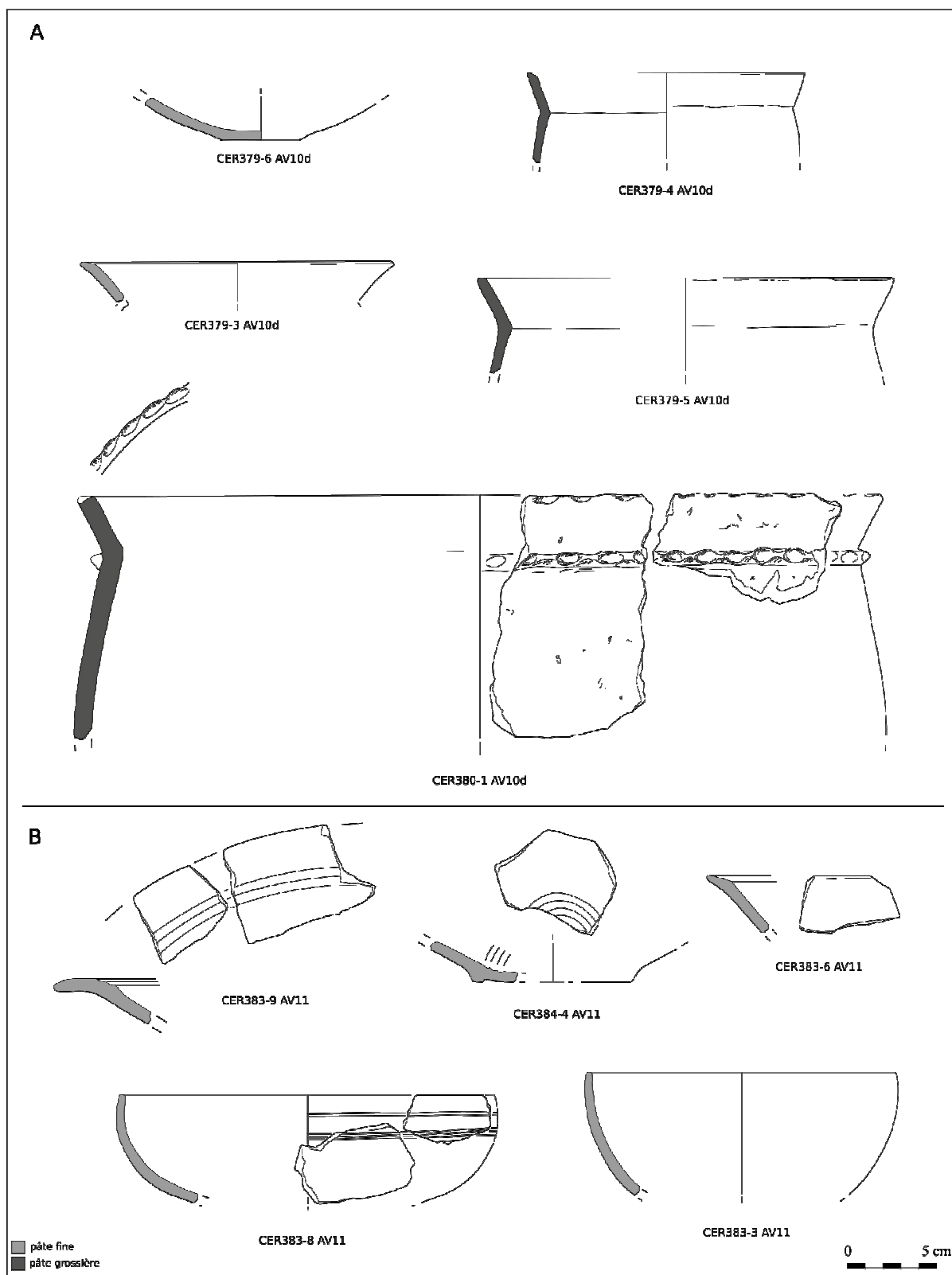
néolithiques). La répartition spatiale montre un mobilier dispersé sur toute la surface du site sans pouvoir déterminer des zones spécifiques d'activités de mouture par exemple.



Pont-sur-Seine « le Gué Dehan », d'après Collas dir., 2018, fig. 331



Pont-sur-Seine « le Gué Dehan », d'après Collas dir., 2018, fig. 55



Pont-sur-Seine « le Gué Dehan », d'après Collas dir, 2018, fig. 63

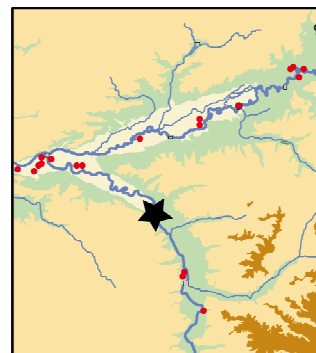
Site n° 17**Villemanoché****Les Quatre Merles, Prés La Grande Borne, les Tanronnes**

Yonne

Bourgogne

Coordonnées en Lambert 2 étendu : x = 662,297 ; y = 2368,967

Altitude : 58 NGF

**Localisation du site :**

vallée de l'Yonne, rive sud

Description succincte du site :

L'emprise de 29,5 hectares à Villemanoché a fait l'objet d'un diagnostic archéologique dans le cadre de l'extension d'une carrière d'extraction de granulats dans la vallée de l'Yonne. Deux habitats du Bronze final, chronologiquement distincts, ont été identifiés sur le site : un habitat daté de la fin de l'étape moyenne du Bronze final (Ha B1) à l'ouest, puis un habitat de l'étape finale du Bronze final (Ha B2-3) à l'est. Cette dernière occupation correspond à plusieurs fosses et un ensemble de 13 trous de poteau identifiés sur plusieurs tranchées. Le mobilier céramique, étudié par F. Ducreux, constitue un assemblage de 500 tessons pour 38 individus, provenant principalement d'une seule et unique fosse (B46-3). F. Ducreux souligne une appartenance plutôt au Hallstatt C.

Cette opération de diagnostic a également mis en évidence un important ensemble de monuments funéraires fossoyés de forme circulaire et quadrangulaire, associés à des sépultures, dont l'attribution chronologique est la Protohistoire et la période antique.

Découverte du site :

Opération de diagnostic archéologique en 2010 conduite dans le cadre d'un projet de carrière de graviers.

Aucune opération de fouille n'a pour l'instant, été engagée suite à ce diagnostic.

Références bibliographiques :

LEND A S. (2011) - Villemanoché, Les Quatre Merles, près La Grande Borne, Les Tanronnes, Yonne, Bourgogne : occupations diachroniques du Néolithique à la période gallo-romaine et nécropole monumentale protohistorique : rapport de diagnostic, Inrap GES, 165 p.

Description détaillée du site**Localisation géographique**

Villemanoché est localisé en bordure sud de la plaine alluviale de l'Yonne à une vingtaine de kilomètres en amont de sa confluence avec la Seine. L'emprise se trouve dans une zone d'alluvions anciennes calcaires, recouvertes d'argiles sableuses et d'alluvions fines de sables et de graviers déposées par l'Yonne. Ces terres sont actuellement dévolues à une activité agricole.

La répartition spatiale des structures

Un premier noyau composé d'une fosse et de 12 trous de poteaux est localisé dans la partie nord-est de l'emprise, d'autres structures, des fosses, quelques trous de poteau et des nappes de mobilier sont associées à cet ensemble parsemée sur une surface estimée à 1,2 hectares.

Les structures

Une fosse (B46-3) a fait l'objet d'une fosse lors du diagnostic, il s'agit d'un creusement de 3,25 m par 2,70 m pour une profondeur conservée de 0,38 m.

Les trous de poteau

Un total de 25 trous de poteau a été identifié sur dix sondages couvrant une surface de plus d'un hectare. Malgré les ouvertures supplémentaires pratiquées au niveau des tranchées, aucun plan cohérent de bâtiment n'a pu être dégagé. Néanmoins, ces vestiges soulignent une plutôt bonne conservation du site et le potentiel de retrouver des plans de bâtiments lors d'une future fouille.

Le mobilier

Céramique

La fosse B46-3, qui a fait l'objet d'une fouille à 15% lors de l'opération de diagnostic a livré un assemblage céramique conséquent composé de 19 individus (étude F. Ducreux). L'ensemble comprend les formes typiques de la fin de l'âge du Bronze/début du premier âge du Fer dont des jattes tronconiques à bord simple ou à marli, des jattes à panse arrondie portant un décor de traits incisés ou de cannelures, des fragments de pot à cordon torsadé. F. Ducreux signale qu'il s'agit d'un faciès évolué de cette étape céramique.

Faune

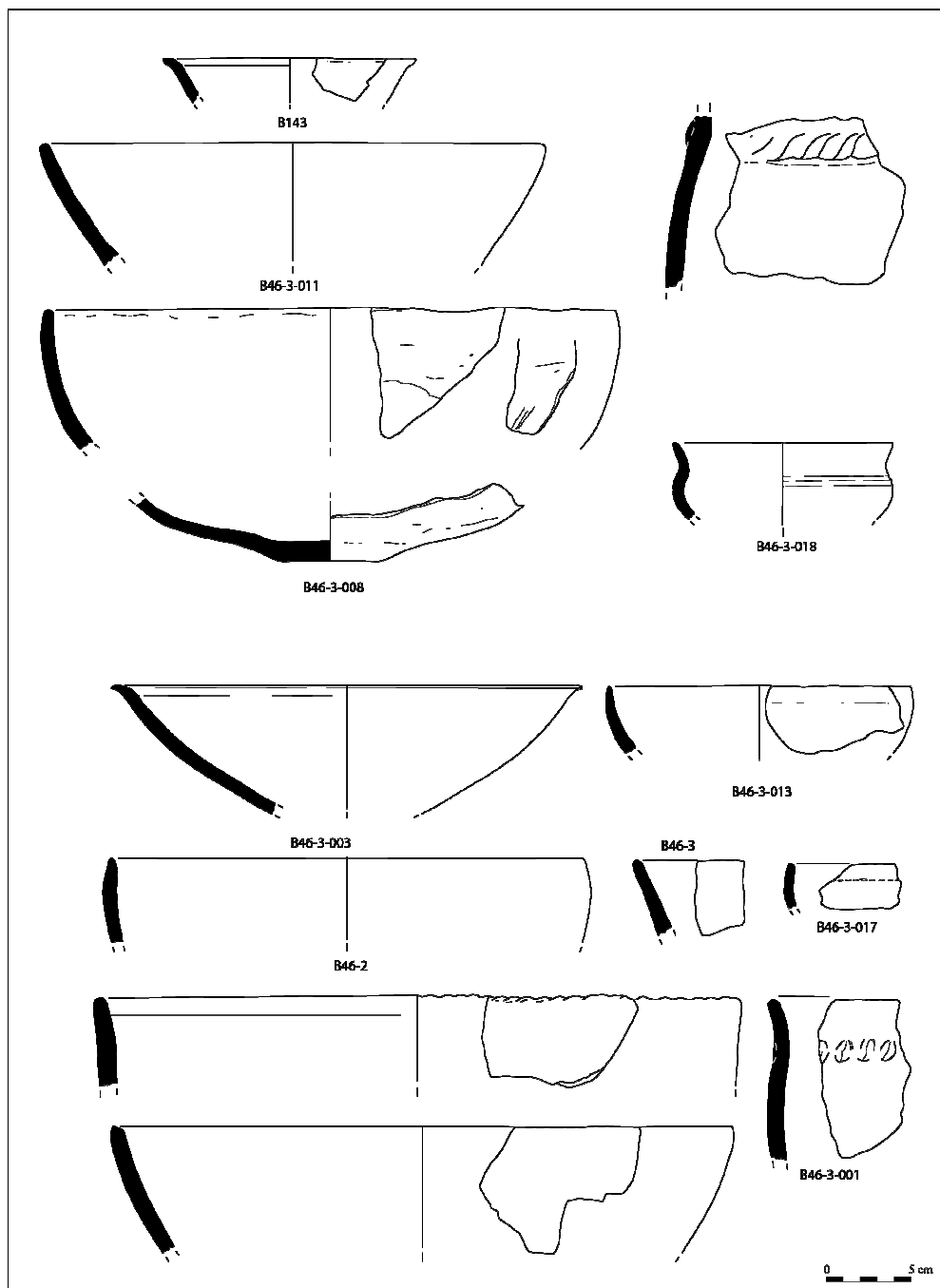
Le contexte fouillé a livré 708 g de faune qui n'a pas fait l'objet d'une expertise dans le cadre du rapport de diagnostic.

Métal

Pas d'objet en métal.

Des objets divers

Pas d'autres objets.



Villemanoché «les Quatre Merles», d'après Lenda dir. 2011 figs. 35 et 36

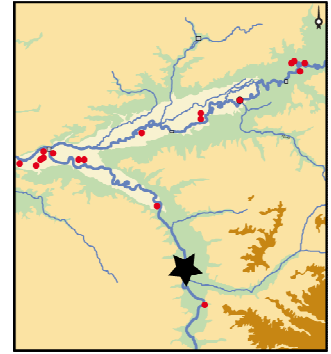
Numéro de site : 18

Gron
Les Sablons

Yonne
Bourgogne

Coordonnées en Lambert II étendu : x = 670702 ; y = 2351505

Altitude : 67 NGF



Localisation du site :

Le site est localisé sur la rive gauche de l'Yonne à environ 100 m du cours actuel de la rivière

Description succincte du site :

Le site de Gron "les Sablons" a fait l'objet d'une fouille préventive en 1994 sur une surface de 6 hectares dans le cadre de l'exploitation des gravières de l'Yonne. Ce décapage extensif a permis la découverte d'occupations diachroniques datant du Néolithique ancien et moyen et de l'âge du Bronze. Pour cette dernière période, il s'agit d'une nécropole monumentale de l'étape initiale du Bronze final et d'un habitat daté du Hallstatt B2-3/C1. L'habitat, localisé dans la partie nord du décapage en bordure du paléochenal formé par l'Yonne à une centaine de mètres de là au nord, est représenté par sept bâtiments sur poteaux et un ensemble de quatre fosses et une structure de combustion. A cet ensemble il faut associer une structure de combustion à grès chauffés qui a livré un assemblage céramique d'un NMI de huit individus, ainsi que deux fusaïoles en terre cuite. Les autres assemblages céramiques sont aussi modestes (moins de dix formes par ensemble) à l'exception du corpus livré par la structure 11 où une vingtaine de récipients sont inventoriés, ainsi que des fusaïoles et des fragments d'alliage cuivreux, notamment un fragment d'épingle (à tête enroulée?). Il faut également noter un fragment de faisselle dans la structure 326. Le vaisselier est tout à fait typique du Hallstatt B2/3 avec la présence de jattes tronconiques, jattes à panse arrondie décorées de cannelures horizontales, gobelets décorés de cannelures et traits incisés horizontaux, grands pots à cuire décorés d'impressions au niveau de la jonction bord/panse et des pots à cordons torsadés. On note également un fragment de jatte à panse arrondie décorée de rouge aplat (Muller, 1995, fig. 35), ainsi qu'une jatte tronconique portant un décor de bandes larges de peinture rouge, formant probablement des chevrons (Muller, 1995, fig. 29).

Découverte du site :

La fouille du site s'est déroulée en 1994 dans le cadre de la convention « Gravières de l'Yonne », avec un décapage intégral de l'emprise selon les normes archéologiques assuré par l'entreprise d'exploitation de la gravière.

Références bibliographiques

MULLER F. (1995) – Gron "les Sablons" Habitat et sépultures du Néolithique ancien, nécropole du Néolithique moyen I, niveau du Néolithique moyen II, nécropole du Bronze final et habitat du Bronze final IIIb-Hallstatt ancien, rapport de fouille archéologique de sauvetage, SRA Bourgogne, Afan, 2 volumes, 158 p.

Description détaillée du site

Localisation géographique et contexte géologique (C. Chaussé)

Le site se trouve en bord de berge du cours actuel de l'Yonne matérialisé par un colmatage limoneux de paléochenal de plus de 2 m d'épaisseur. La mise en place de ces dépôts s'avère récent puisqu'ils recoupent certaines structures archéologiques lors de l'établissement de la berge actuelle à la fin de la Protohistoire. Sa mise en place a scellé les structures archéologiques érodées, permettant leur conservation partielle.

La répartition spatiale des structures

L'occupation du Hallstatt B3-3, comprenant six bâtiments, quatre fosses et une structure de combustion est localisée dans une grande moitié nord et est de l'emprise décapée correspondant à une surface d'environ deux hectares. Il faut noter que les fosses sont majoritairement conservées au niveau des nappes de limon brun au

nord et à l'est de l'emprise, les bâtiments figurent en dehors de ces nappes sur le substrat graveleux dans un quart nord-est de l'emprise. Les bâtiments s'organisent de manière lâche autour d'un espace vide d'environ 300m², les fosses étant localisées autour du groupe principal de bâtiments.

Les structures (F. Muller)

Les fosses sont de dimensions variables et de conservation inégale. La structure 11, localisée au niveau d'une nappe de limon brun dans la partie nord du site, figure parmi les structures les mieux conservées, elle est de plan circulaire de 2,70 m de diamètre et de 0,7 m de profondeur. Les autres fosses comprennent des diamètres d'entre 0,9 m et 2,25 m avec des profondeurs conservées d'entre 0,1 et 0,4 m. La structure de combustion (four polynésien) se trouve en limite nord-ouest de l'habitat du Hallstatt B2-3. Elle se présente comme une fosse rectangulaire de 1,85 m par 0,8 m et de 0,25 m de profondeur, les contours de la fosse sont rougis en surface. La fouille a permis de mettre en évidence trois niveaux de sédiment, dont une couche de charbon de bois et de fragments de parois rubéfiées sous un niveau de fragments de grès brûlés et thermofractés (correspondant à 30 kg). Cet ensemble est surmonté par un ultime niveau de limon argileux correspondant au comblement de la structure. Le mobilier provient du niveau supérieur.

Les bâtiments sur poteau (F. Muller)

Les sept bâtiments sur poteau rattachés à l'habitat du Hallstatt B2-3 sont localisés dans la partie nord-est de l'emprise, proches des berges actuelles de l'Yonne. Les bâtiments consistent en trois constructions quadrangulaires à plan à quatre trous de poteau (ens. 2, 6 et 7) et quatre constructions à plan rectangulaire comprenant entre sept et neuf trous de poteau (ens. 1, 3, 4, 5), dont les surfaces au sol atteignent entre 18 et 29,6 m². Un des bâtiments à plan rectangulaire (ens. 5) comprend un trou de poteau supplémentaire sur un des côtés courts créant un plan en abside orienté vers le nord-ouest.

Bâtiment	plan	N° de trous de poteau	dimensions	Surface en m2	orientation	mobilier
Ens. 1	rectangulaire	4 conservé sur 6	7,40 m x 4 m	29,6	Est-ouest	néant
Ens. 2	quadrangulaire	4	3,9 m x 3 m	11,7	Poteaux aux points cardinaux	néant
Ens. 3	rectangulaire	4 conservé sur 6	7,4 m x 3,6 m	26,6	Nord-sud	néant
Ens. 4	rectangulaire	9	7,2 m x 3,4 m	24,5	Est-ouest	néant
Ens. 5	Rectangulaire avec abside	7	6 m x 3 m	18	No-se	néant
Ens. 6	quadrangulaire	4	4 m x 3,9 m	15,6	Poteaux aux points cardinaux	néant
Ens. 7	quadrangulaire	4	3,6 m x 3,4 m	12,24	Poteaux aux points cardinaux	néant

Le mobilier

Céramique

structure	NR	NMI	détail
10	18	3	Jatte tronconique, jatte à panse arrondie avec 3 cannelures, pot avec bord évasé et cannelures
11	61	23	Jattes tronconiques à bord simple ou à bord à marli et 3 facettes, gobelets avec décor combiné de cannelures et traits incisés horizontaux, grand pot bord évasé avec cannelures et traits incisés horizontaux, plusieurs pots à cordon, pot à cuire, décor de chevrons en polychrome sur jatte tronconique
24	56	6	Jatte tronconique à bord simple, jatte à panse arrondie bord haut et droit et décor graphité, jatte avec peinture rouge couvrante, grand pot à cordon torsadé.
227	159	12	Jatte tronconique bord simple, jatte à panse arrondie décorée de cannelures, gobelet, pot à cordon

277	10	8	Assemblage principalement constitué de jattes tronconiques à bord simple et de fragments de pot à cordon
326	169	16	Gobelet décoré de cannelures horizontales, fragment de faisselle, jatte à panse arrondie avec bord réduit décoré de peinture rouge couvrante, bord de pot
total	473	68	

Faune

Aucun reste de faune n'est signalé dans le rapport

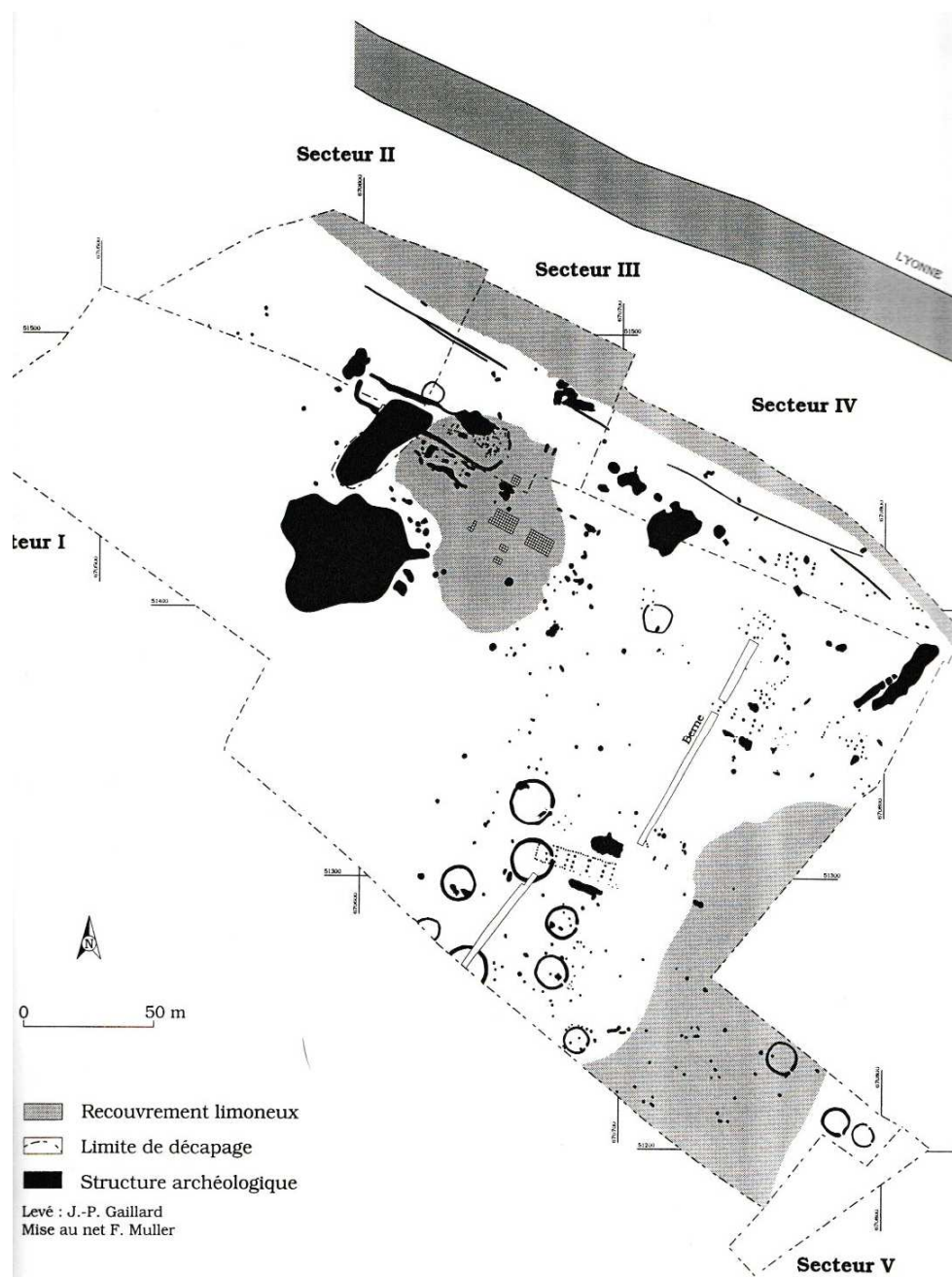
Métal

Un fragment de d'épingle (éventuellement à tête enroulée) et un fragment de fil en alliage cuivreux ont été retrouvés dans la structure 11.

Des objets divers

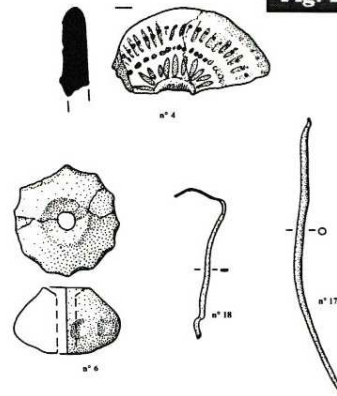
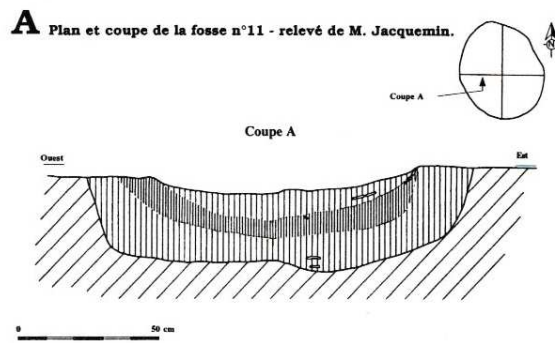
Deux fusaïoles en terre cuite ont été retrouvés dans le comblement de la structure de combustion. Un exemplaire est de forme conique et décoré de impressions circulaires, le deuxième (très fragmenté) porte un décor incisé concentrique d'incisions et de petites impressions circulaires.

Il faut également noter un fragment de faisselle dans la structure 326.

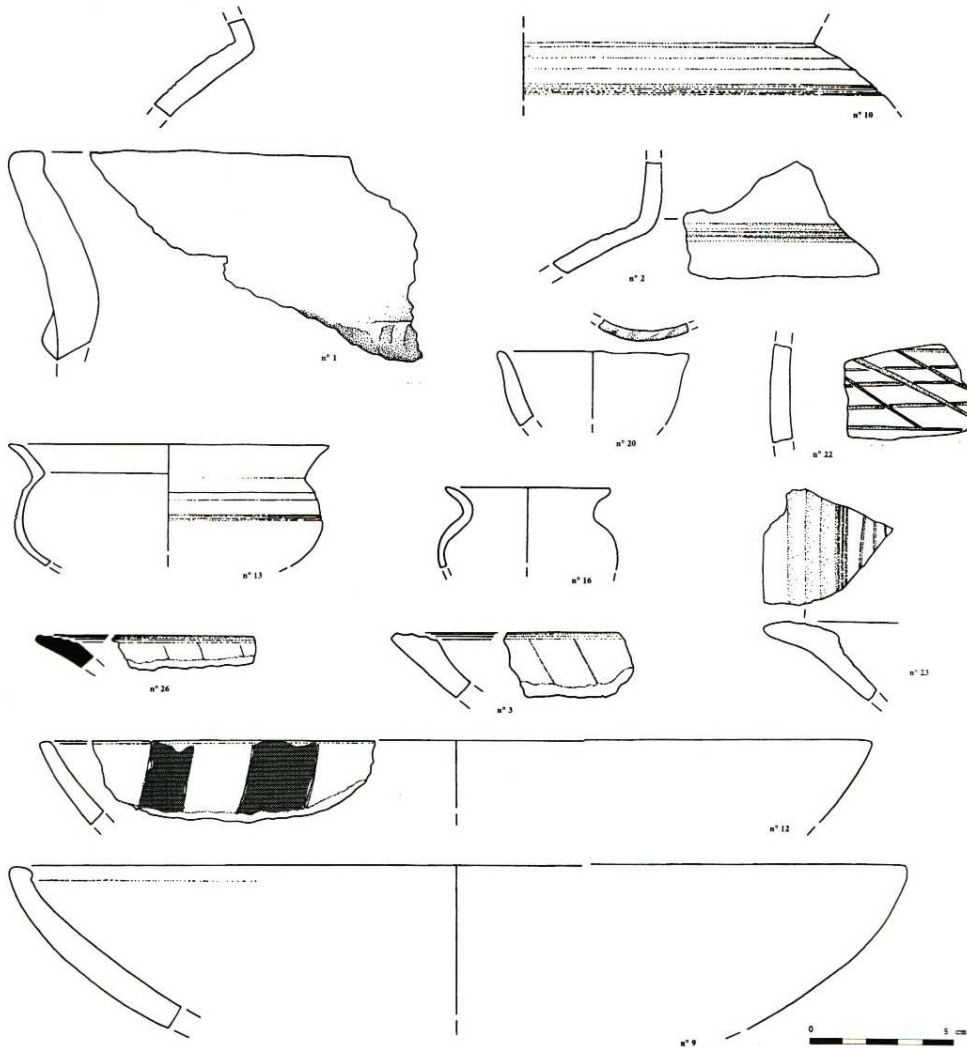


GRON "Les Sablons" (Yonne), n° SRA : 89.195.004.
Fouille de sauvetage 1994 et 95 par F. Muller :
Plan d'ensemble.

Fig. 29



B Mobilier de la structure n°11 - dessin de A. Charmot.



GRON "les sablons" n° SRA : 89.195.004.
Fouille de sauvetage 1994 par F. Muller.
Fosse 11 du Bronze final IIIb.

Numéro de site : 19

Gron

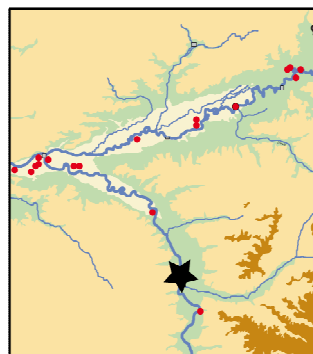
Rue du Port au vin

Yonne

Bourgogne

Coordonnées en Lambert 2 étendu : x = 669812 ; y = 2352301

Altitude : 67 NGF



Localisation :

Le site est localisé sur la rive gauche de l'Yonne à environ 100 m du cours actuel de la rivière et directement à environ 500 m à l'ouest du site des Sablons (Gron).

Description succincte :

Le site de Gron "Rue du Port au vin" a fait l'objet d'un diagnostic archéologique sur une surface de 7,5 ha localisé en bordure immédiate de l'Yonne sur sa rive droite. Trois fosses ont été découvertes dans la partie centrale de l'emprise, dont une, de forme polylobée, a livré environ 5 kg de céramique datée du Hallstatt B2/3, correspondant à 336 restes. Dans cet assemblage, étudié par K. Zipper, on note des jattes tronconiques, dont une décorée de peinture rouge aplat, des pots à cordon incisé ou digité ou décoré de petites impressions rectangulaires.

Découverte du site :

Diagnostic archéologique menée en 2013 sur une surface de 7,5 hectares dans le cadre d'un aménagement de la zone industrielle de Gron (zones de stockage, voirie et accès au chemin de fer).

Références bibliographiques

CHEVRIER S. (2014) - Gron, Rue du Port au vin, Yonne, Bourgogne : une fosse du Ha B3 dans la Z.I. de Gron : rapport de diagnostic, Inrap GES, 69 p.

Description détaillée du site

Localisation géographique et contexte géologique

La commune de Gron se trouve dans la vallée de l'Yonne à 5 km au sud-ouest de la ville de Sens. Le site se trouve en bord de berge du cours actuel de l'Yonne matérialisé par un colmatage limoneux de paléochenal de plus de 2 m d'épaisseur. La mise en place de ces dépôts s'avère récent, ils recouvrent partiellement les structures protohistoriques.

La répartition spatiale des structures

Les trois fosses datées du Hallstatt B2-3 se trouvent au milieu de l'emprise diagnostiquée au niveau de la tranchée 30. Elles sont distancées de 300 m du cours actuel de l'Yonne. Parmi les structures identifiées, seule une d'entre elles, une fosse polylobée n'a livré du mobilier et pourrait être attribuée au Hallstatt B2-3. Par ailleurs, compte tenu des circonstances de la découverte et malgré un diagnostic bien mené, il est difficile d'établir s'il s'agit d'une/des structure(s) isolée(s) ou d'une occupation plus étendue et structurée.

Les structures

La structure 30.1 est une fosse polylobée de 6 m par 3 m et de 1,15 m de profondeur, formée de deux lobes principaux et un troisième accolé au nord. Elle comporte un remplissage hétérogène de couches alternées de limon brun organique et de limon graveleux jaune. Le mobilier est contenu dans la couche de limon brun. Une deuxième structure au niveau du sondage 30 (30.2) est une fosse à profil en « Y » de 7 m de longueur et de 0,80 m de largeur, conservée sur une profondeur de 0,90 m. Elle n'a pas livré de mobilier.

Un silo de 1,2 m de diamètre et 0,90 m de profondeur dépourvu de mobilier a également été repéré au niveau du sondage 30.

Ainsi, parmi les trois structures signalées dans le rapport, seule la fosse polylobée 30.1 n'a livré de mobilier archéologique qui permet de l'attribuer au Hallstatt B2-3.

Les bâtiments sur poteau

Aucune construction n'a été repérée sur le site.

Le mobilier

Faune (Cambou, *in* Chévrier dir.2014, p. 46)

La structure 30.1 a livré un lot de 150g de faune comprenant 16 restes de bœuf et de porc, dont une mandibule de porc provenant d'une femelle âgée de 1 à 2 ans.

Céramique (Zipper, *in* Chévrier dir.2014, p. 43-45)

structure	NR	NMI	poids
30.1	336	43	4.686 kg

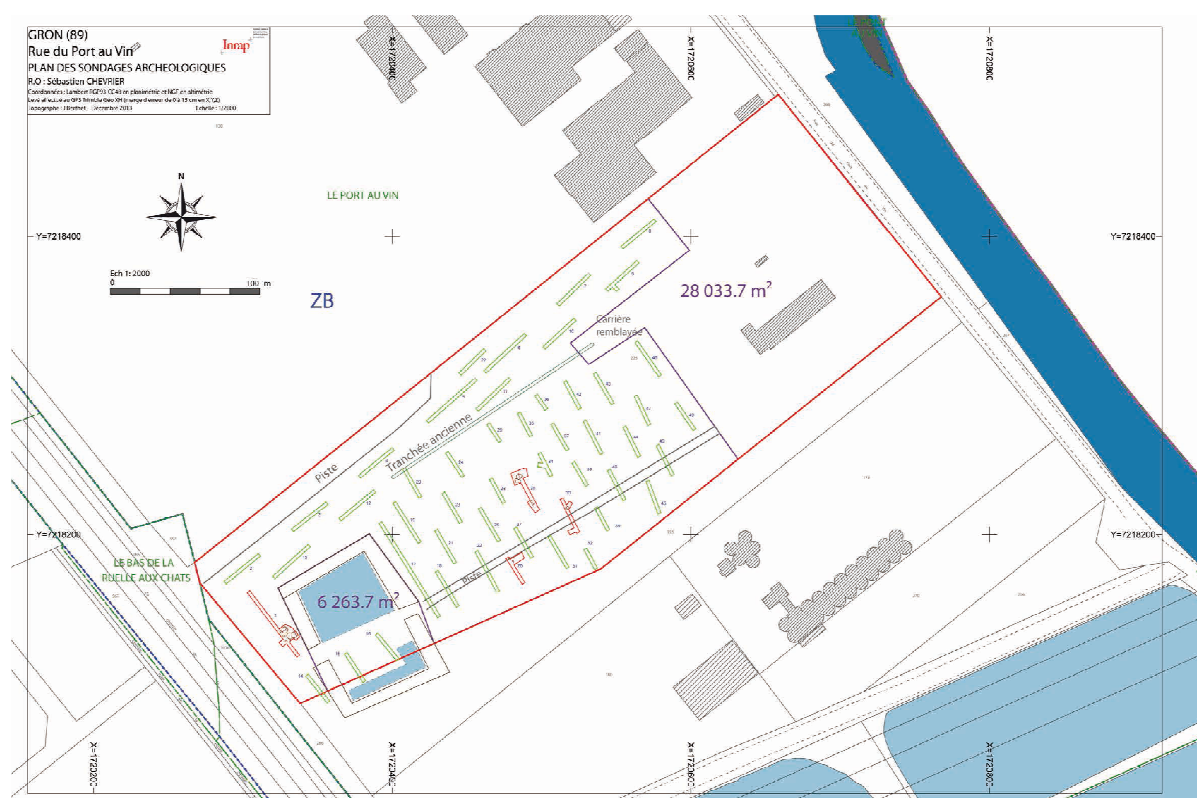
Cet assemblage plutôt conséquent et bien conservé comporte la panoplie habituelle des formes du Hallstatt B2-3, à savoir des jattes tronconiques à bord facetté ou à bord simple, plusieurs exemplaires de jatte à panse arrondie, des gobelets et e grands pots en pâte grossière décoré d'impressions ou de traits incisés obliques au niveau de la jonction bord/panse. Il faut noter parmi les techniques décoratives l'utilisation de la peinture rouge couvrante pour orner une jatte tronconique à bord à marli.

Métal

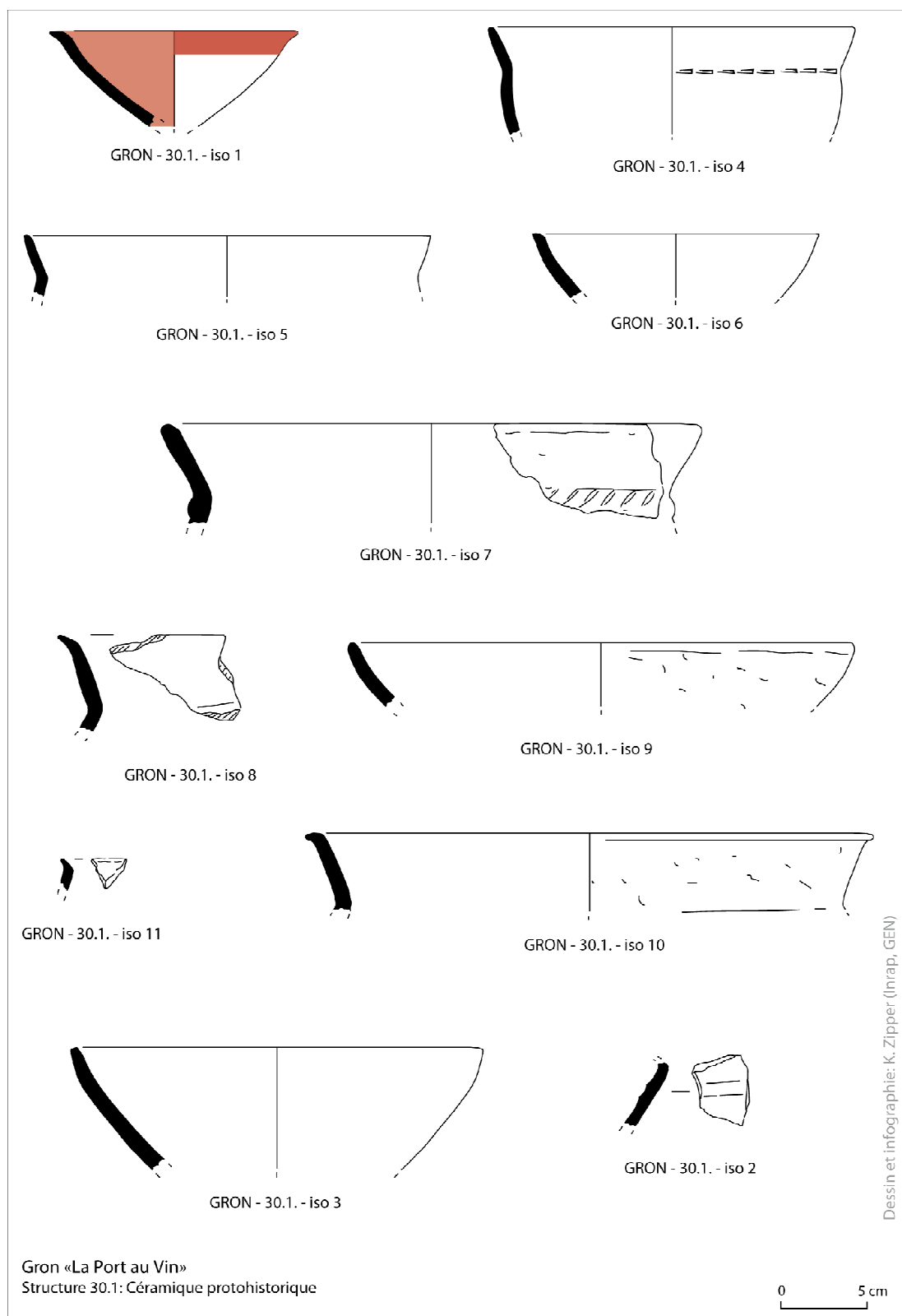
Néant

Des objets divers

Néant



Gron «Rue du Port au Vin», d'après Chévrier, 2014



Gron «Rue du Port au Vin», d'après Chévrier, 2014, fig. 12

Numéro de site : 20

Passy-Véron

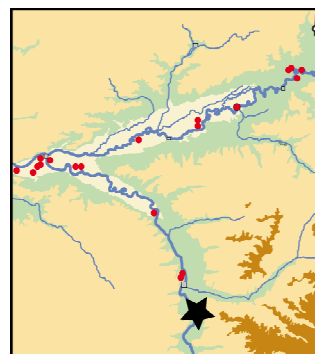
La Truie pendue, les Grandes Noues

Yonne

Bourgogne

Coordonnées en Lambert 2 étendu : x = 669812 ; y = 2352301

Altitude : 67 NGF



Localisation :

Le site de Passy-Véron "les Grandes Noues/la Truie Pendue" (Yonne) est localisé sur la rive droite de l'Yonne à environ 200 m du cours d'eau.

Description succincte :

L'occupation du Hallstatt B2-3 est localisée dans l'angle nord-ouest de cette emprise de 4 ha, il s'agit d'un habitat de bord de berge composé de 16 structures, dont 11 fosses ayant livré du mobilier et trois silos. Aucun bâtiment n'est associé aux vestiges de cette période. Il faut également noter la présence de structures d'habitat des étapes initiale et moyenne du Bronze final, mais c'est l'habitat du Hallstatt B2/3 qui s'avère le plus important.

Découverte du site :

L'emprise a fait l'objet d'une fouille en 2006 sous la responsabilité de R. Labeaune (Inrap) dans le cadre d'une exploitation de gravière de la vallée de l'Yonne.

Références bibliographiques

CHEVRIER S., DUCREUX F., LABEAUNE R., THIOL R. (2009) – Passy/Véron « les Grandes Noues/la Truie Pendue », la nécropole et l'habitat à l'âge du Bronze, volume 6, Inrap GES, 181 p.

Description détaillée du site

Localisation géographique et contexte géologique

L'habitat se trouve à environ 200 m du cours actuel de l'Yonne en bordure d'un important paléochenal (ancien lit de l'Yonne)

La répartition spatiale des structures

Les structures sont éparpillées sur l'emprise sans organisation évidente – elles sont de manière générale assez mal conservées ayant une profondeur faible.

Les structures

Parmi les 16 structures attribuées au Ha B2-3, une fosse polylobée st. 610 qui s'est avérée plus riche ayant livré 5000 tessons correspondant à un NMI de 384 individus. Cette fosse comprend une surface de 50m² pour une profondeur d'un mètre ou plus. Elle a livré 90 kg de céramique. L'essentiel du mobilier est contenu dans les premiers 30 cm du remplissage.

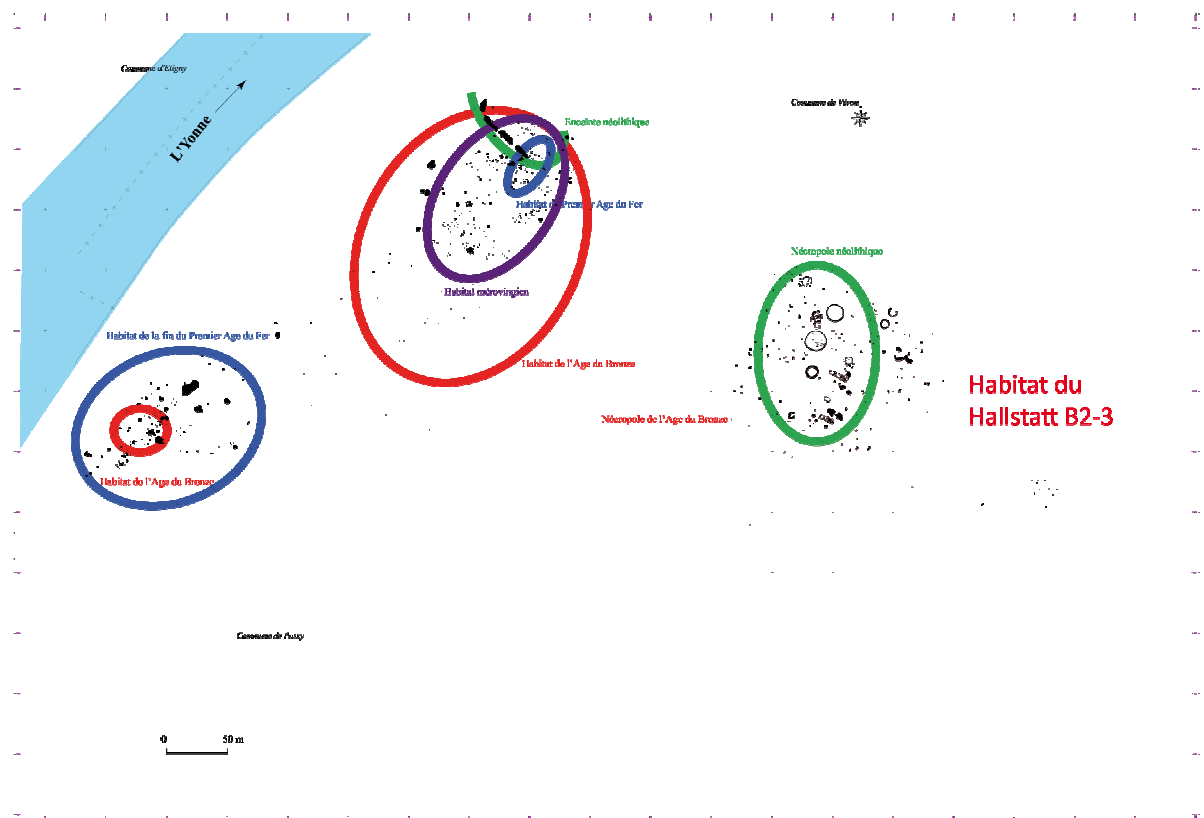
Les bâtiments sur poteau

Aucun bâtiment sur poteau n'est associé à cette occupation.

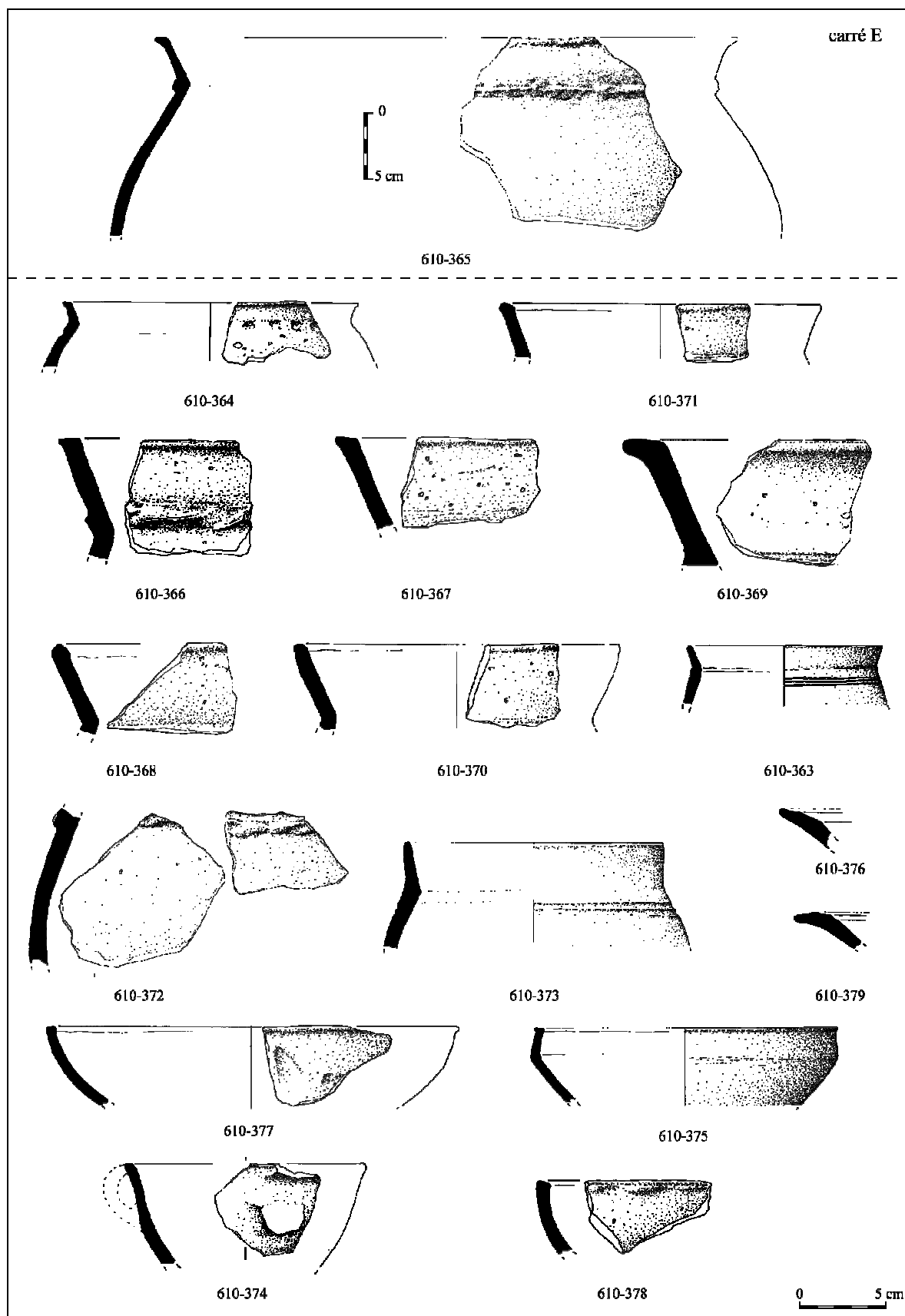
Le mobilier

Céramique (Ducieux, in Chévrier dir.2009, p. 89-124)

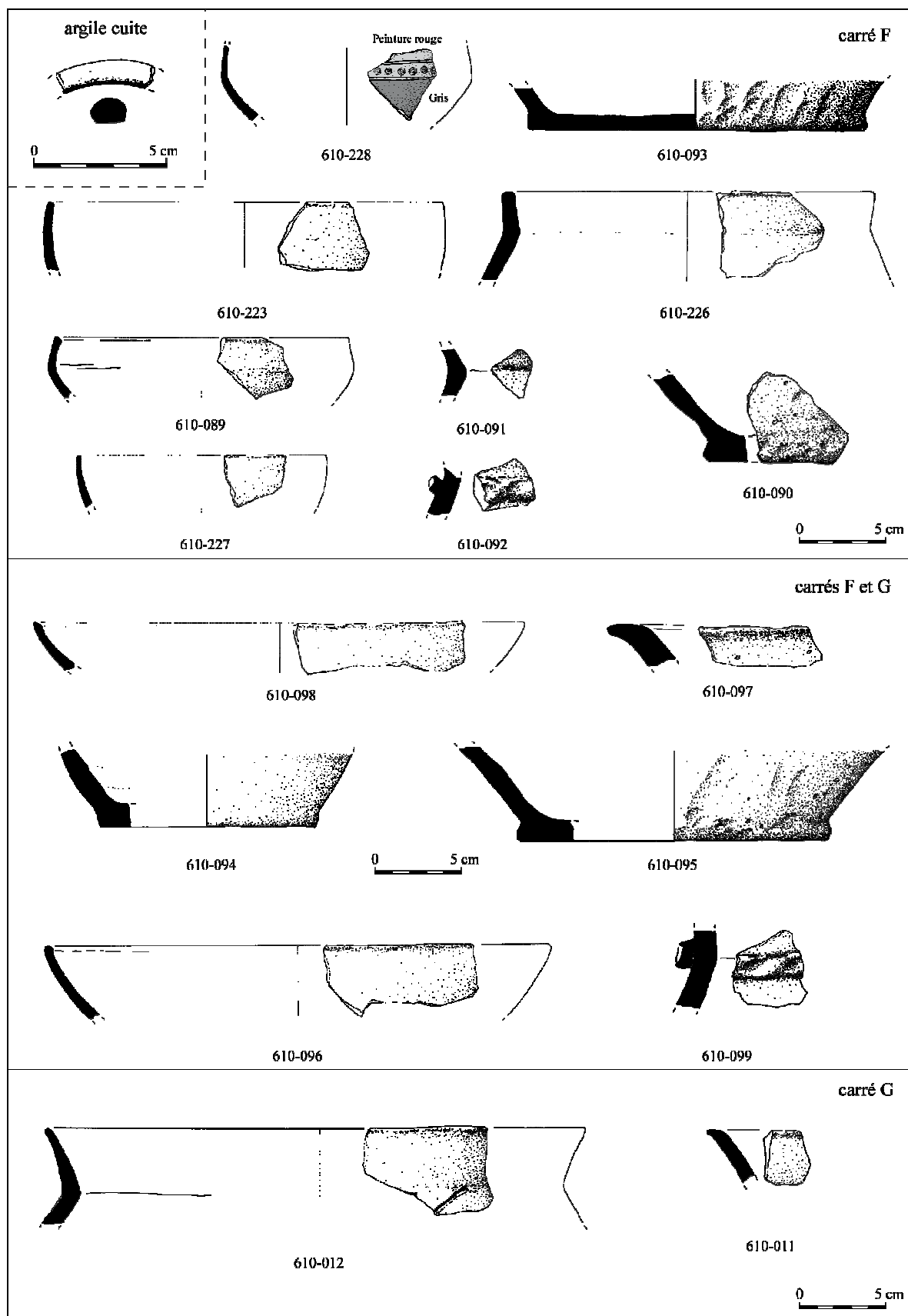
L'assemblage céramique comprend des éléments peints polychrome, quelques fragments de faisselle, des jattes à panse arrondie avec décor alterné de peinture rouge et graphite. Fragments de bracelet en céramique, fusaïoles, décor estampillé, l'assemblage de la st. 610 strictement contemporain à la céramique de Villiers-sur-Seine. Le corpus comprend 7069 tessons pour un NMI de 479 récipients



Passy-Véron «la Truie Pendue», d'après Chévrier dir. 2009, fig. 10



Passy-Véron «la Truie Pendue», d'après Chévrier dir. 2009, planche 11



Passy-Véron «la Truie Pendue», d'après Chévrier dir. 2009, planche 12

remblai de destruction d'un rempart qui suivait le tracé du grand fossé externe. D. Simonin note la présence en bordure interne du fossé FE de vestiges d'un mur de pierres calcaires qui a du constitué la face externe des remparts (Simonin 1997, p. 86). A quelques mètres à l'intérieur de ce système fossoyé se trouve un double rangé de trous de poteaux correspondant soit à un palissade ou à l'emplacement de poteaux verticaux qui maintenait la structure interne du rempart. Localisé à l'extérieur de l'habitat à une dizaine de mètres du fossé FE se trouve une succession de fosses en grappe qui s'alignent sur le système fossoyé. La relation entre ces structures et les fossés de l'enceinte n'a pas pu être clairement établie. Une interruption dans l'enceinte est perceptible en limite sud de l'emprise décapée correspondant à une entrée d'un peu moins que 10 m de large. Elle est encadrée de deux trous de poteau avec calages qui marqueraient l'emplacement d'une porte (Simonin 1997, p. 86). L'emplacement de cette entrée est également souligné par deux alignements de trous de poteaux qui mènent de l'entrée vers l'intérieur de l'habitat. D. Simonin signale la présence d'un niveau d'occupation conservé entre le rempart et le fossé FI proche du rebord sud de l'éperon (Simonin 1997, p. 86).

Les bâtiments

Les trous de poteau signalés dans l'espace interne de l'habitat dessinent soit plusieurs petits bâtiments de type "grenier" ou le plan d'un bâtiment rectangulaire d'une vingtaine de mètres de longueur et de 4 m de largeur qui s'adosse à l'enceinte.

Le mobilier

Faune (Bălăsescu et al., 2008)

L'assemblage faunique compte 33000 restes, dont 24% a pu faire l'objet d'une détermination en termes de NR et 67,2% en termes de poids (Bălăsescu et al. 2008). L'assemblage compte 37 espèces dont 21 mammifères, cette variété indique une connaissance et une exploitation du milieu proche du site. La faune provient principalement du fossé FE avec une variabilité du rejet entre les tronçons nord et sud du fossé : la faune est plus abondante dans la partie sud de cette structure avec une sur-représentation du porc.

Les espèces domestiques : bœuf, mouton, chèvre, porc, chien et cheval prédominent (96% de l'assemblage) dans des proportions variables, puisque le porc compte pour plus de 60% de ces restes. Contrairement au corpus de Villiers-sur-Seine, A. Bălăsescu note la variabilité des âges d'abattage des porcs qui s'étendent sur une fourchette large de deux à 60 mois (Bălăsescu et al., 2008). Il précise cependant que 45% sont tués entre l'âge de six à 12 mois et 30% entre 12 et 18 mois soulignant une consommation préférentielle d'animaux jeunes. Ce choix est aussi exprimé à travers les âges d'abattage des bovins (entre un et deux ans) et des moutons (58% sont abattus entre six et 12 mois).

La catégorie des espèces chassées est dominée par du gros gibier : cerf (44%), sanglier (16%) et aurochs (12%). Au niveau de la préparation de la viande, A. Bălăsescu souligne que toutes les parties du squelette sont représentées dans l'assemblage correspondant à "une grande diversité des mets". Néanmoins, il note une sous-représentation du crâne et une surreprésentation des os longs. Les traces de brûlures sur les extrémités des canines ou incisives des porcs indiquent une cuisson à la broche par grillage de la bête entière avant la découpe. La mise en évidence de la préparation des carcasses sur place et la présence de dents de chute indiqueraient que les bêtes ont été parquées sur place pendant les périodes longues avant d'être abattues et consommées. Cette image tranche très nettement avec celle de Villiers-sur-Seine où les quartiers de viande semblent avoir été préparés ailleurs et apportés sur place.

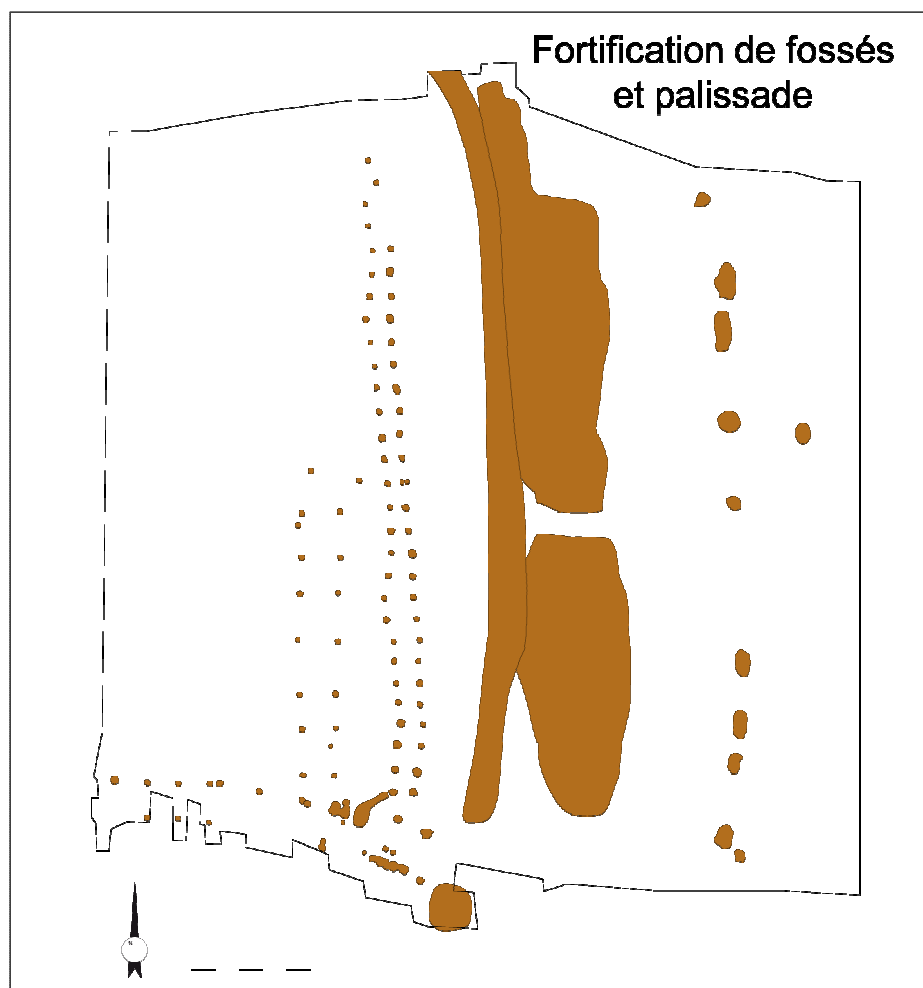
Pour conclure, l'assemblage faunique de Boulancourt met en avant une consommation privilégiée préférant des bêtes jeunes avec un apport limité de grand gibier chassé qui ne fait qu'ajouter au prestige des mets consommés.

Céramique (Simonin et al., 2009)

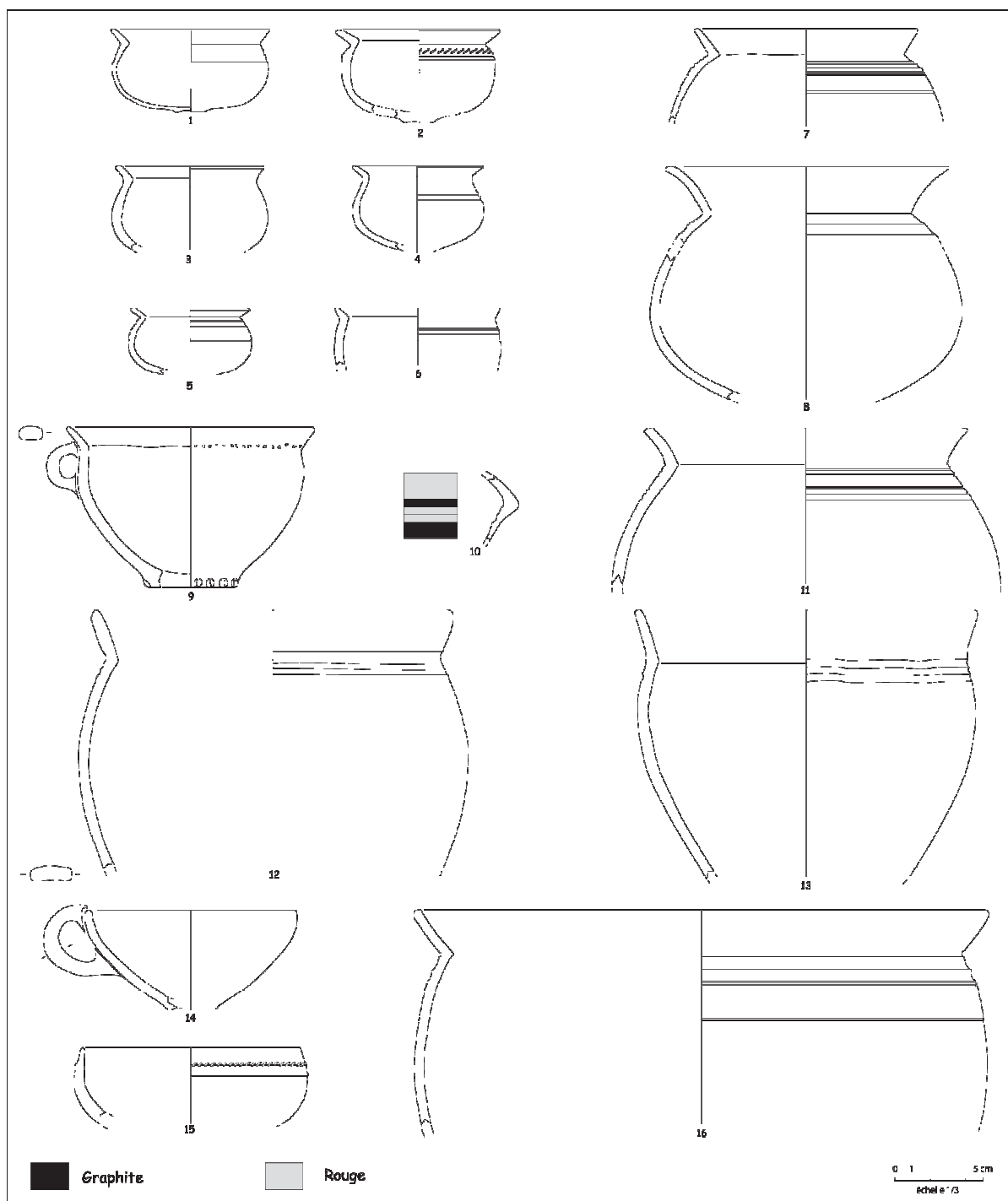
Les ensembles céramiques, correspondant à 27000 tessons, ont fait l'objet d'une première publication dans les actes du colloque "La céramique hallstattienne : approches typologique et chrono-culturelle". Dans cet article collectif, D. Simonin attribue la céramique au Hallstatt B2/3 par la présence de jattes tronconiques à bord à marli, de gobelets à panse très arrondie, de jattes à panse arrondie à bord aminci et l'utilisation combinée de cannelures et traits incisés horizontaux et de la peinture. Les dessins de la céramique confirment l'analogie stylistique parfaite avec les assemblages de Villiers-sur-Seine. L'analyse quantitative de la céramique n'étant pour l'instant pas disponible, il est impossible d'en connaître les pourcentages respectifs de chaque type de récipient et de comprendre comment la céramique a été consommée au sein de l'habitat.

Métal

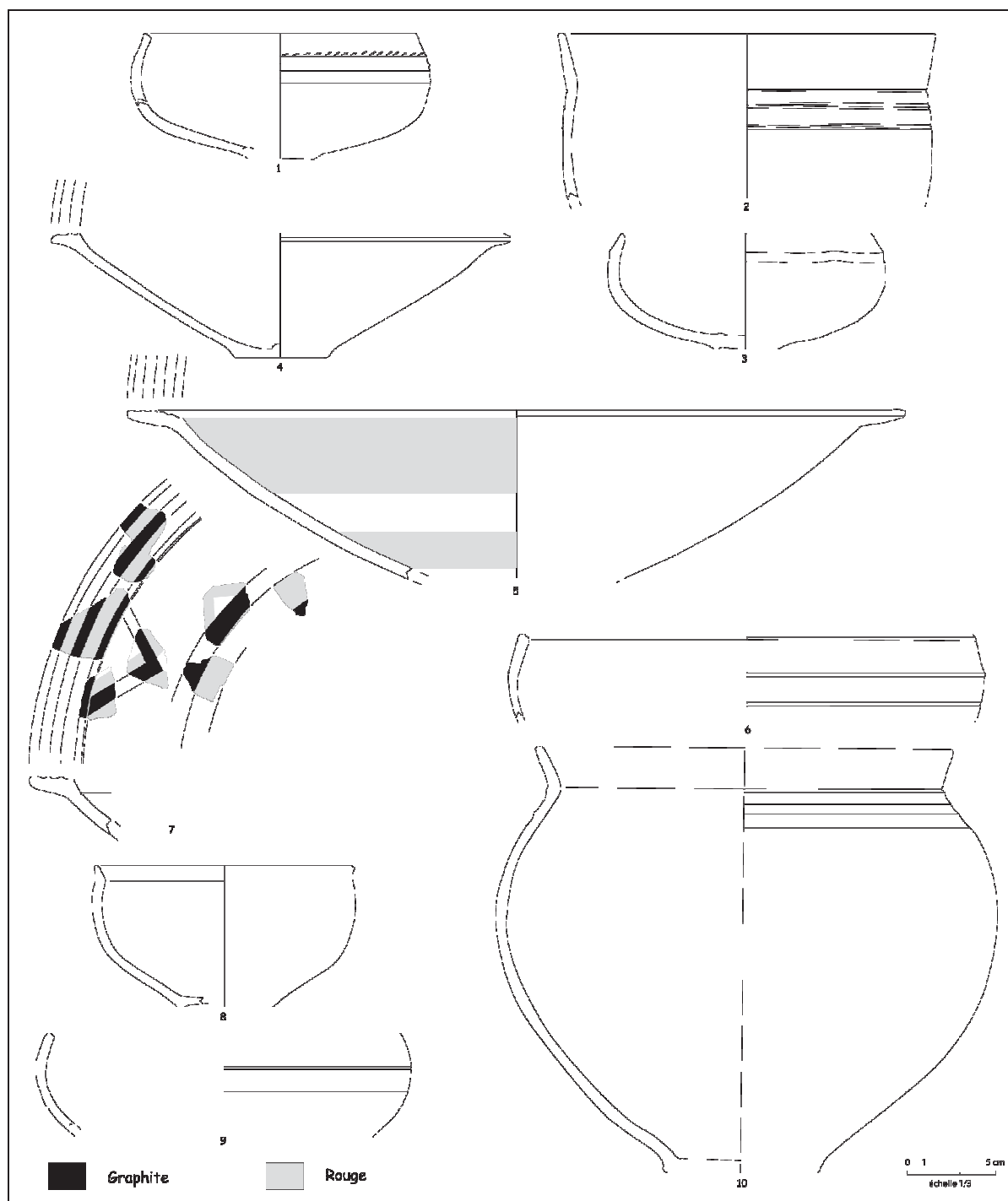
Le site a livré un assemblage métallique relativement pauvre d'une vingtaine d'objets correspondant à des épingles (dont une épingle à tête enroulée), une aiguille à chas, une applique circulaire et une goutte de bronze provenant d'une éventuelle activité métallurgique.



Boulancourt «le Châtelet», d'après Simonin, 1997a



Boulancourt « le Châtelet », d'après Simonin et al., 2009



Boulancourt « le Châtelet », d'après Simonin et al., 2009

Site de référence régional

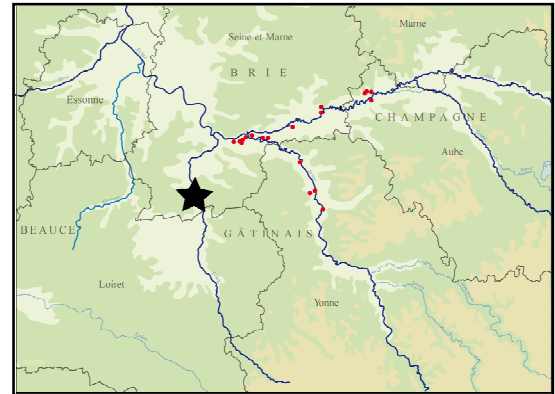
Château-Landon Saint Séverin

Ile-de-France
Seine-et-Marne

Coordonnées en Lambert II étendu : x = 627689 ;
y = 2350215
Altitude : 91,5 NGF

Localisation du site :

Le site de Château-Landon est localisé sur un éperon de deux hectares qui surplombe la vallée du Fusain, un tributaire du Loing (Seine-et-Marne).



Description succincte du site :

Le site comprend sept fosses datées de la dernière étape du Bronze final, identifiées parmi les vestiges de l'ancienne abbaye de Saint-Séverin. Le site protohistorique semble avoir été largement détruit par les bâtiments médiévaux.

Découverte du site :

Il a été découvert lors d'une opération préventive en 1996 menée par C. de Mecquenem (Afan) dont l'objectif était de fouiller les vestiges de l'abbaye médiévale de Saint-Séverin avant la réhabilitation de la maison de retraite qui se trouve sur le site.

Références bibliographiques :

DE MECQUENEM C., BAUCHET O., CELLY P., DELATTRE V., HERMETTY C., SIMONIN D. (1997) – Château-Landon « l'Abbaye Saint-Séverin », rapport de fouille, Afan, SRA Ile-de-France, 2 vol., 237p.

SIMONIN D. (1997b) – *Organisation et contrôle du territoire à l'âge du Bronze final en Gâtinais occidental : première approche*, Mémoire de DEA, Université de Toulouse II, 183p.

Description détaillée du site (Simonin, in De Mecquenem et al. 1996, p. 197-231)

Un total de dix fosses protohistoriques a été identifié parmi les vestiges de l'ancienne abbaye de Saint-Séverin, dont sept ont livré de la céramique attribuable à la dernière étape du Bronze final. Les structures sont localisées dans la partie avant de l'éperon, elles ont livré un mobilier céramique abondant. De la céramique résiduelle de l'âge du Bronze final a également été livrée par les structures médiévales.

Les structures

Les structures protohistoriques sont entaillées dans la craie, il s'agit majoritairement de fosses circulaires d'entre 1 m et 1,6 m de diamètre et d'une quarantaine de centimètres de profondeur.

Le mobilier

Faune (Hermetty, in De Mecquenem et al. 1996, p. 232-237)

L'assemblage archéozoologique compte 253 restes bien conservés, provenant essentiellement de trois structures de l'occupation. Il est constitué de restes de porc (87 restes) et dans une moindre mesure de bœuf (2 restes) et d'ovicaprinés (2 restes). Au moins deux porcs ont été abattus avant l'âge d'un an. On note également la présence du chien, du sanglier et du castor.

Céramique

Le corpus céramique est représenté par 2200 tessons correspondant à 76 récipients. La typochronologie permet de dater l'ensemble au Hallstatt B2-3, on note la présence de jattes tronconiques et à panse arrondie, de gobelets, de tasses et de pots. La céramique est bien conservée et relativement peu fragmentée.

Métal

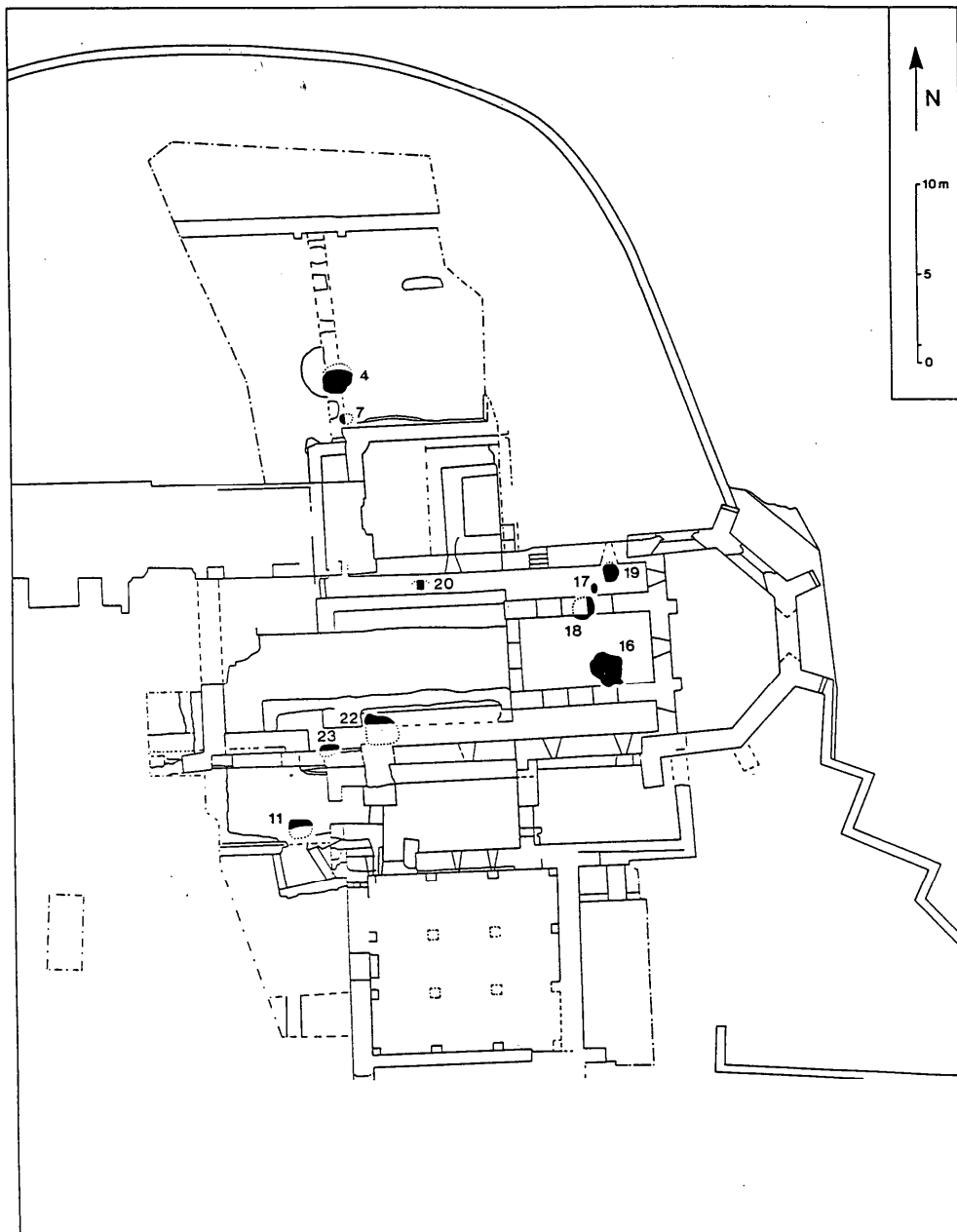
Les objets métalliques sont rares correspondant à une applique, une pointe de flèche, une perle hélicoïdale et des éléments, fragments de tôles et gouttelettes qui évoquent une activité métallurgique.

Terre à bâtir

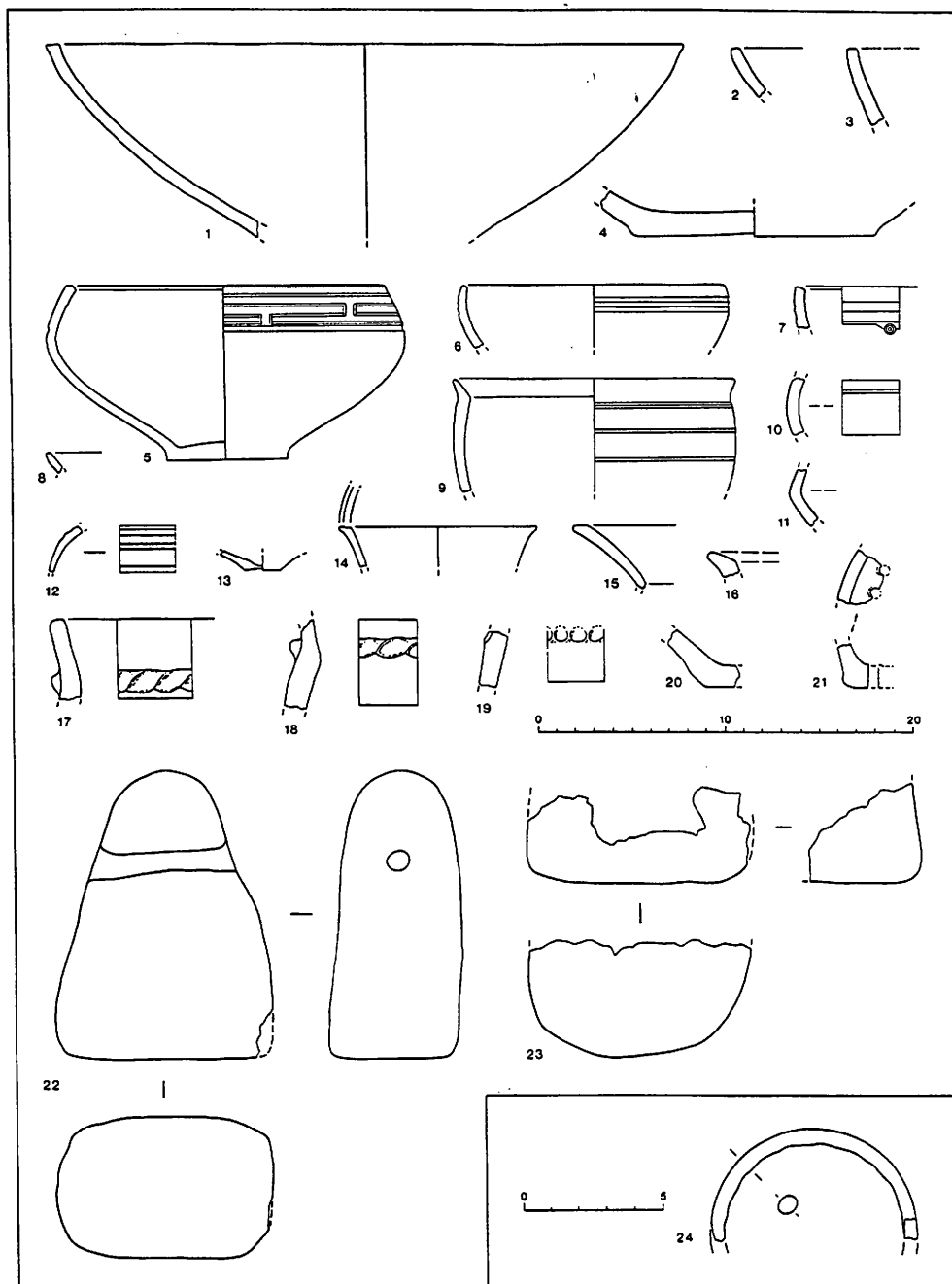
La structure 4 a livré un ensemble important de terre à bâtir (24 kg), correspondant à des fragments de torchis dont certains portent des traces de clayonnage et des fragments d'une plaque de foyer, dont le bord est décoré de deux traits incisés.

Des objets divers

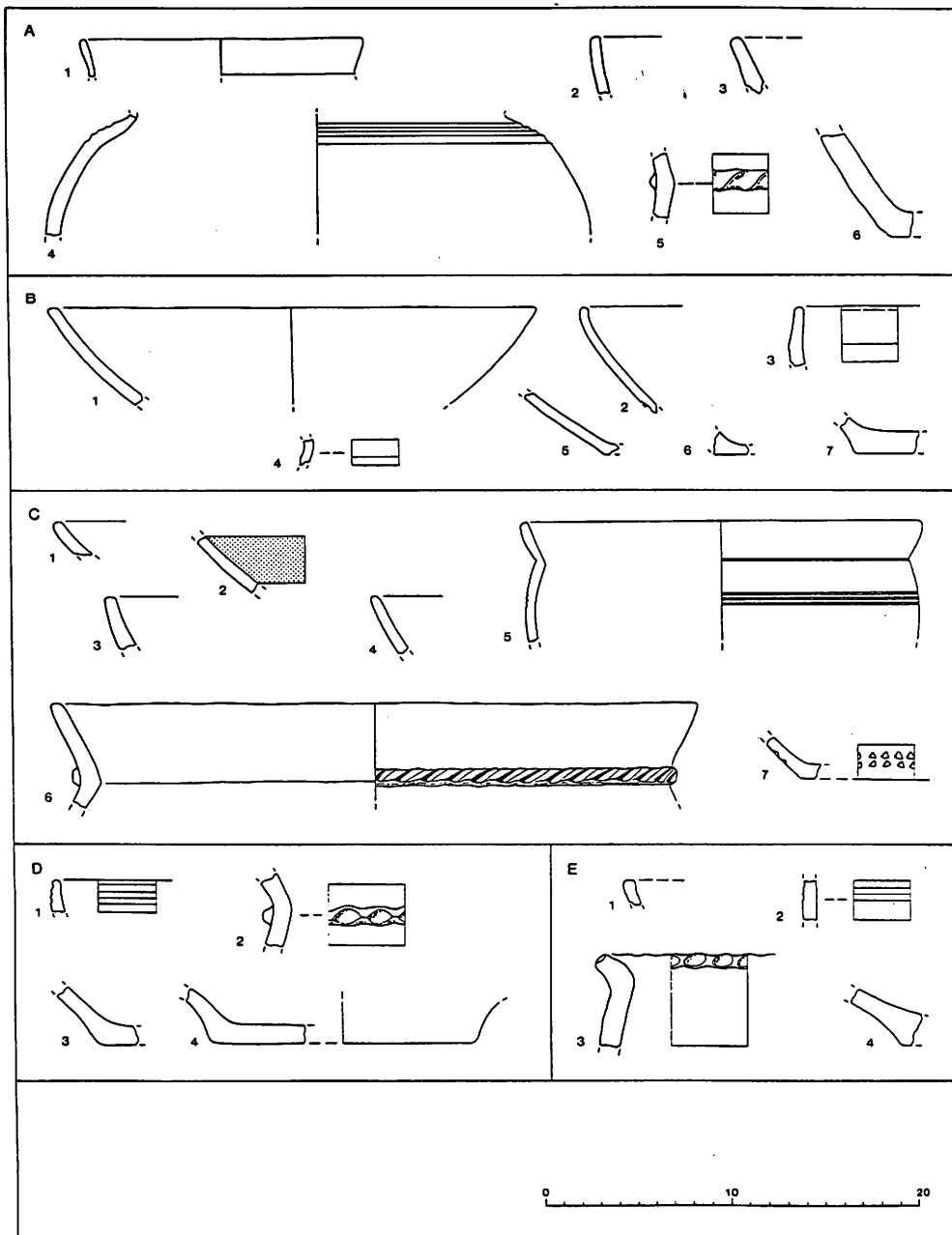
Parmi les objets divers, ont été signalés un jeton en céramique perforé, un fragment de meule, un briquet en marcassite et un peson.



Château-Landon «Saint Séverin», d'après DeMecquenem et al., 1997, fig. 3



Chateau-Landon «Saint Séverin», d'après DeMecquenem et al., 1997, fig. 15

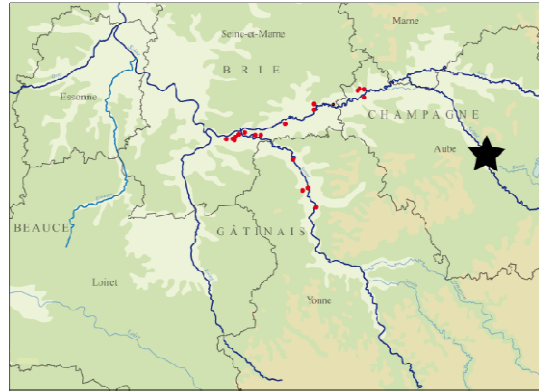


Chateau-Landon «Saint Séverin», d'après DeMecquenem et al., 1997, fig. 16

Site de référence régional**Buchères, Saint-Léger-près-Troyes
Parc logistique de l'Aube**

Chapagne-Ardenne
Aube

Coordonnées en Lambert II étendu : x = 7306580 ; y = 2360475
Altitude : 117,8 NGF

**Localisation du site :**

L'habitat de Buchères est localisé dans la Plaine de Troyes, en banlieue sud de l'agglomération troyenne, dans un secteur de large plaine alluviale occupée par la Seine et ses nombreux affluents. Il est installé en bordure du ruisseau de Savoie qui conflue avec la Hurande, un tributaire de la Seine.

Description succincte :

Le site principal, situé sur la commune de Saint-Léger-près-Troyes au sud de l'aménagement, d'une surface de 10,3 hectares, représente l'occupation la plus vaste couvrant la quasi-totalité de l'emprise décapée. Les autres noyaux d'occupation sont plus modestes et correspondent à des fosses isolées ou à de petits groupes de fosses avec mobilier datant. L'occupation de l'emprise D19 correspondrait à une dizaine d'unités domestiques, estimées sur la base du volume de matériaux de construction livrés par les fosses. Cette vaste occupation compte plus d'une centaine de structures. Le mobilier céramique est riche, le site a également livré des outils de mouture, ainsi qu'une trentaine d'objets en bronze, principalement des parures, des fragments et gouttelettes de bronze résultant d'une activité métallurgique (Riquier, Grisard, 2014, p. 670-677). Les données archéozoologiques soulignent une consommation marquée du porc et de jeunes bêtes en particulier. La part de la faune sauvage s'élève à un peu plus de 5%. La production végétale concerne les espèces habituelles orge vêtue et millet avec une consommation de légumineuses comme l'ers et la lentille. Cette occupation riche et étendue comprenant plusieurs unités domestiques est interprétée comme un véritable hameau.

Découverte du site :

Les fouilles, réalisées en 2005 et 2006 en amont d'un projet d'aménagement d'un « Parc logistique de l'Aube » ont permis de mettre au jour dix noyaux d'occupation attribuables à la dernière étape du Bronze final, localisés en bordure d'un important paléochenal dessiné par le ruisseau des Fontaines de Savoie.

Références bibliographiques

RIQUIER V., GRISARD J. dir (2014) – *Buchères, Moussey, Saint-Léger-près-Troyes, (Aube) Parc Logistique de l'Aube. L'évolution d'un terroir dans la plaine de Troyes. I & II : campagnes de fouille 2005 et 2006.* rapport final d'opération, Inrap Grand-Est-nord, 8 volumes, 3831 pages

DOHRMANN N., RIQUIER V. dir (2018) – *Archéologie dans L'Aube, des premiers paysans au Prince de Lavau,* catalogue d'exposition, éd. Snoeck, 541 p.

Description détaillée du site**La répartition spatiale des structures**

L'occupation de l'emprise D19 correspondrait à une dizaine d'unités domestiques, estimées sur la base du volume de matériaux de construction livrés par les fosses. Cette vaste occupation compte en effet, 25 fosses polylobées, dont les exemplaires les plus vastes atteignent plus de 250 m², 52 fosses, 18 silos et 5 fours. Cependant, aucun plan de bâtiment sur poteau n'a pu être dégagé.

Les structures

Les fosses d'extraction sont nombreuses témoignant d'un très grand volume de limon extrait pour la construction, environ 900m³ de limon jaune et 200-300 m³ de limon argileux supplémentaires à décaper avant d'atteindre la couche de limon jaune utilisable. Des silos représentant des capacités de stockage de 52m³ à

123m³ de stockage. Une capacité totale de stockage de court, moyen et long terme de 249m³. Le stockage est très éparpillé sur le site montrant une volonté de ne pas tout centraliser dans une même zone.

L'occupation a livré quatre structures de combustion, dans la partie centrale et orientale du site. Il s'agit d'une structure à pierres chauffées et de trois fours installés dans les comblements de fosses. De nombreux rejets de fragments de plaque foyère et de parois de four s'observent dans les fosses détritiques.

Les bâtiments sur poteau

Peu de trous de poteau et aucun plan cohérent de bâtiment n'a été identifié.

Le mobilier

Faune (Auxiette, *in* Riquier, Grisard dir. 2014, vol. 4, p. 221-225)

L'assemblage archéozoologique comprend 3755 restes. Le porc arrive en tête des espèces consommées, dont au moins 50% des bêtes sont abattues avant l'âge de 18 mois. Les caprines sont aussi importants, mais sont consommés à un âge relativement avancé (bêtes de réforme), puis que le cheptel est entretenu principalement pour la production laitière et également pour la laine. L'assemblage compte 5% d'espèces sauvages correspondant principalement à du cerf.

Carporestes (Toulemonde, *in* Riquier, Grisard dir. 2014, vol. 4, p. 501-532)

Un total de 61 contextes datés du Ha B2/3 a livré des carporestes, correspondant à 6168 restes

On note les espèces végétales habituellement retrouvées sur les sites de cette période, dont l'orge nue et vêtue (céréale principalement retrouvé), des blés amidonnier, égrain, épeautre, New glume wheat, millet. Les légumineuses sont représentées par la lentille, le pois, l'ers et la féverole, les oléagineuses par la cameline et le pavot somnifère.

Céramique (Nicolas, *in* Riquier, Grisard dir. 2014, vol. 4, p. 41-206)

Ces structures se sont avérées particulièrement riches en mobilier et les différents pôles d'occupation ont livré un peu plus de 60000 tessons pour 7563 récipients. On remarque un assemblage céramique typique de cette dernière étape du Bronze final, bien que particulièrement fragmenté. Une vingtaine de grands plats de présentation décorés de peinture polychrome rouge et graphite, malheureusement très fragmentés sont recensés

Métal (Marillier, Riquier, *in* Riquier, Grisard dir. 2014, vol. 4, p. 29-38)

Le site a livré 61 objets en alliage provenant de contextes datés du Bronze D au Hallstatt C1, il s'agit de parures, de l'outillage, de l'armement (pointes de flèche) et des éléments témoignant des activités métallurgiques sur place (lingot et scories et un fragment de moule de lame d'épée

Les objets provenant des contextes du Hallstatt B2/3 sont une bague, cinq épingles à tête vasiforme, des pointes de flèche à pédoncule, des résidus de coulée et de l'outillage représenté par un fragment de hache et une lame tranchant de hache.

Terre à bâtir

On recense 700 kg de terre à bâtir provenant principalement de la zone des structures du Ha B2/3. Il s'agit de fragments de plaque foyère avec décor à rainures, fragments avec clayonnage. Par ailleurs, une trentaine de fosses ont livré des rejets liés aux structures de combustion, dont 473 kg de terre cuite, des fragments de soles et de parois de fours.

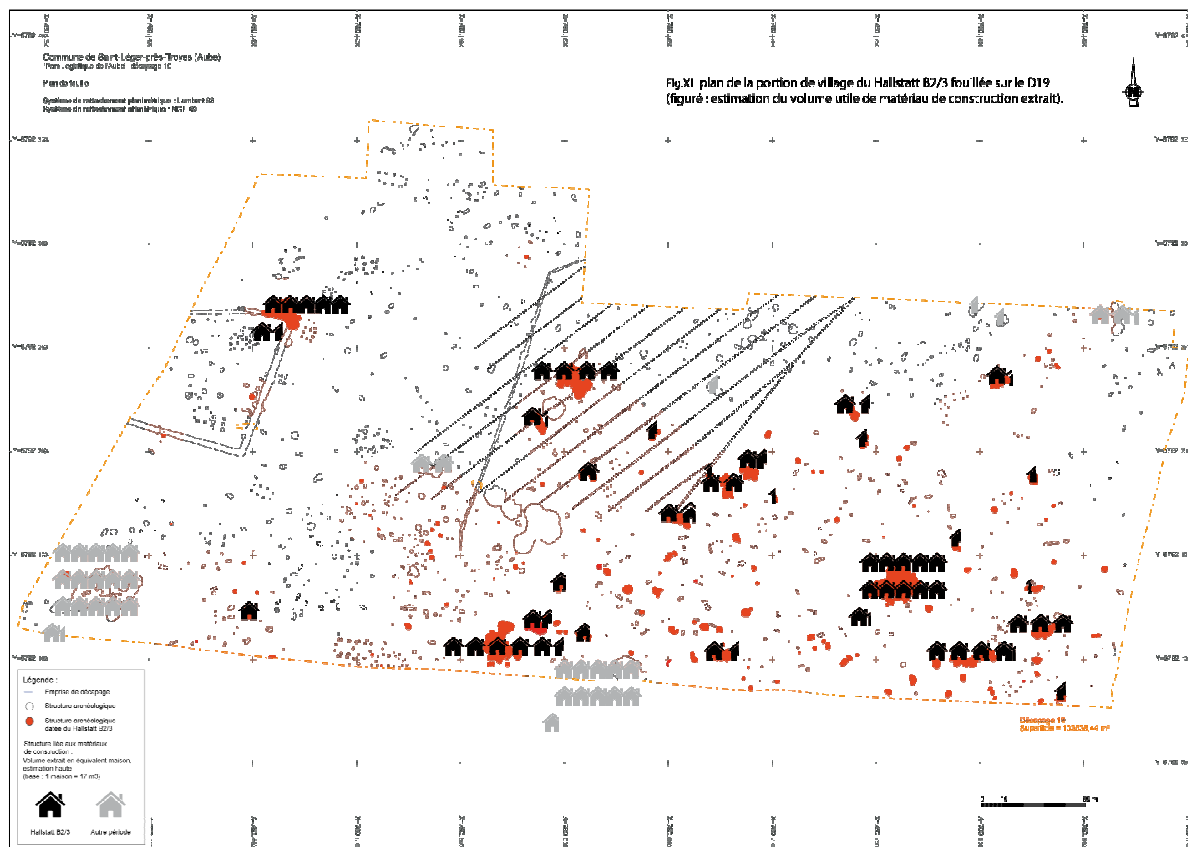
Les objets divers

On énumère 53 pesons, 3 perles, 1 pàton, 60 fusaiöles, 63 fragments de bracelet, un dévidoir...

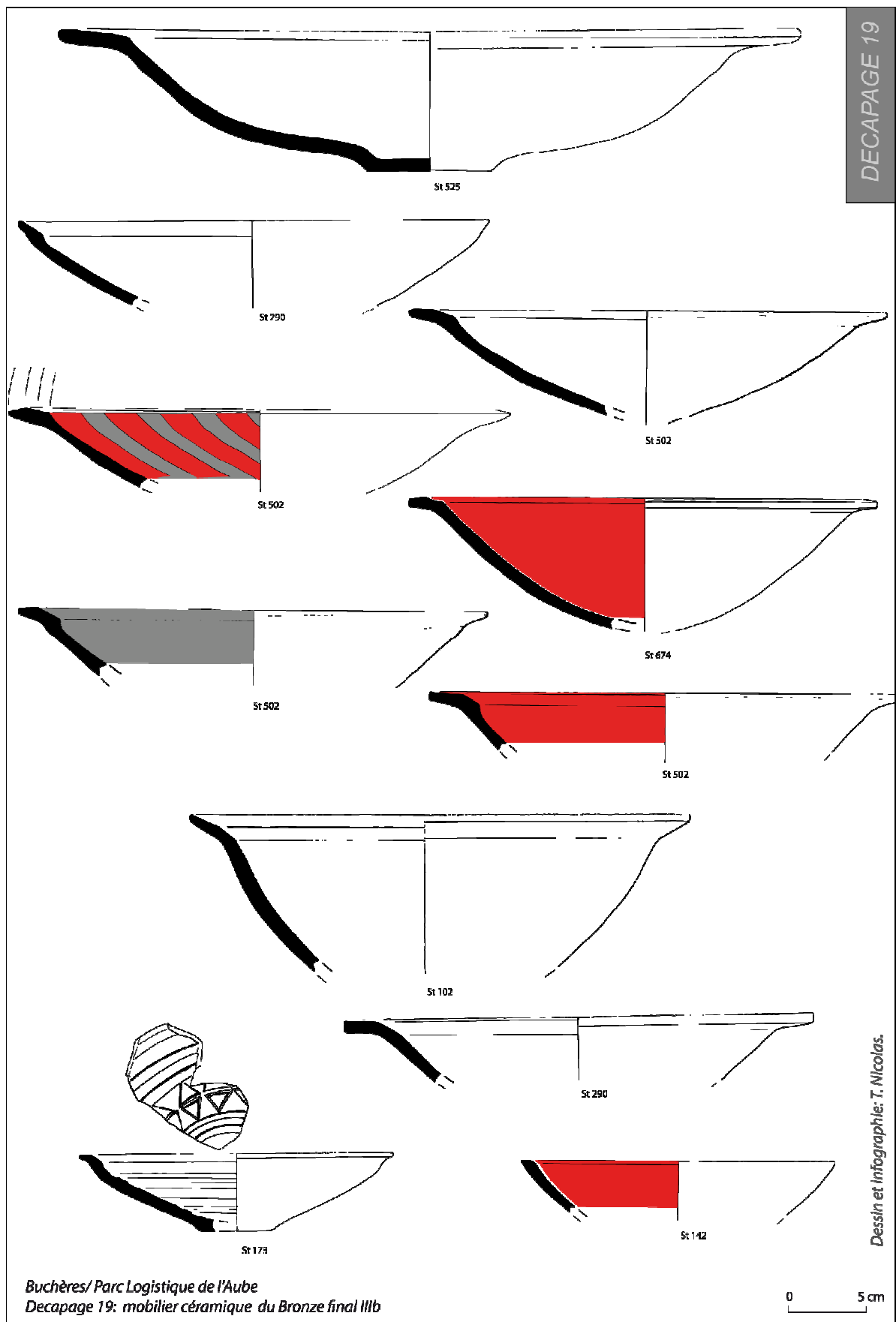
L'outillage de mouture est également bien représenté avec 321 fragments de meules provenant de 64 fosses.

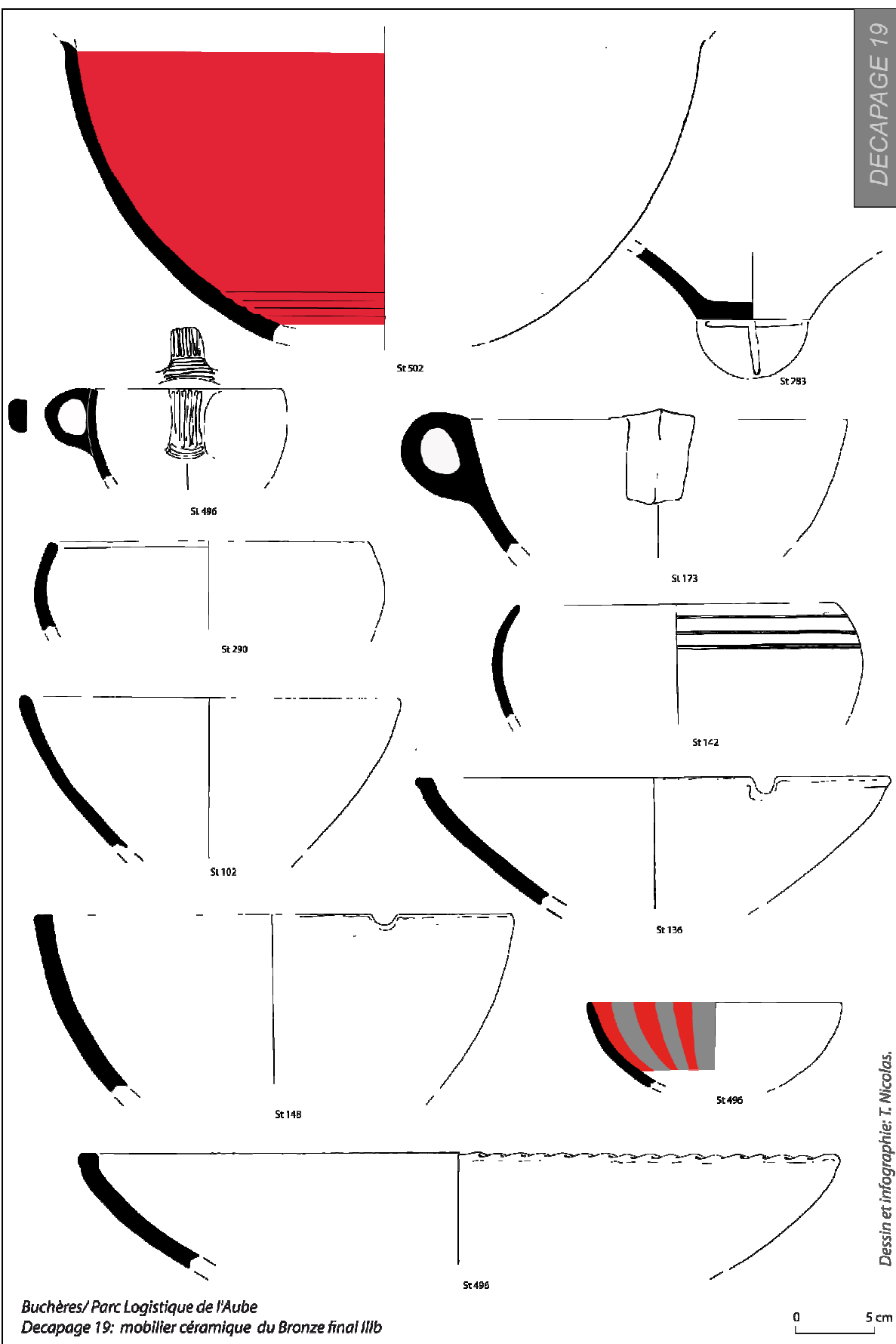
Restes humains

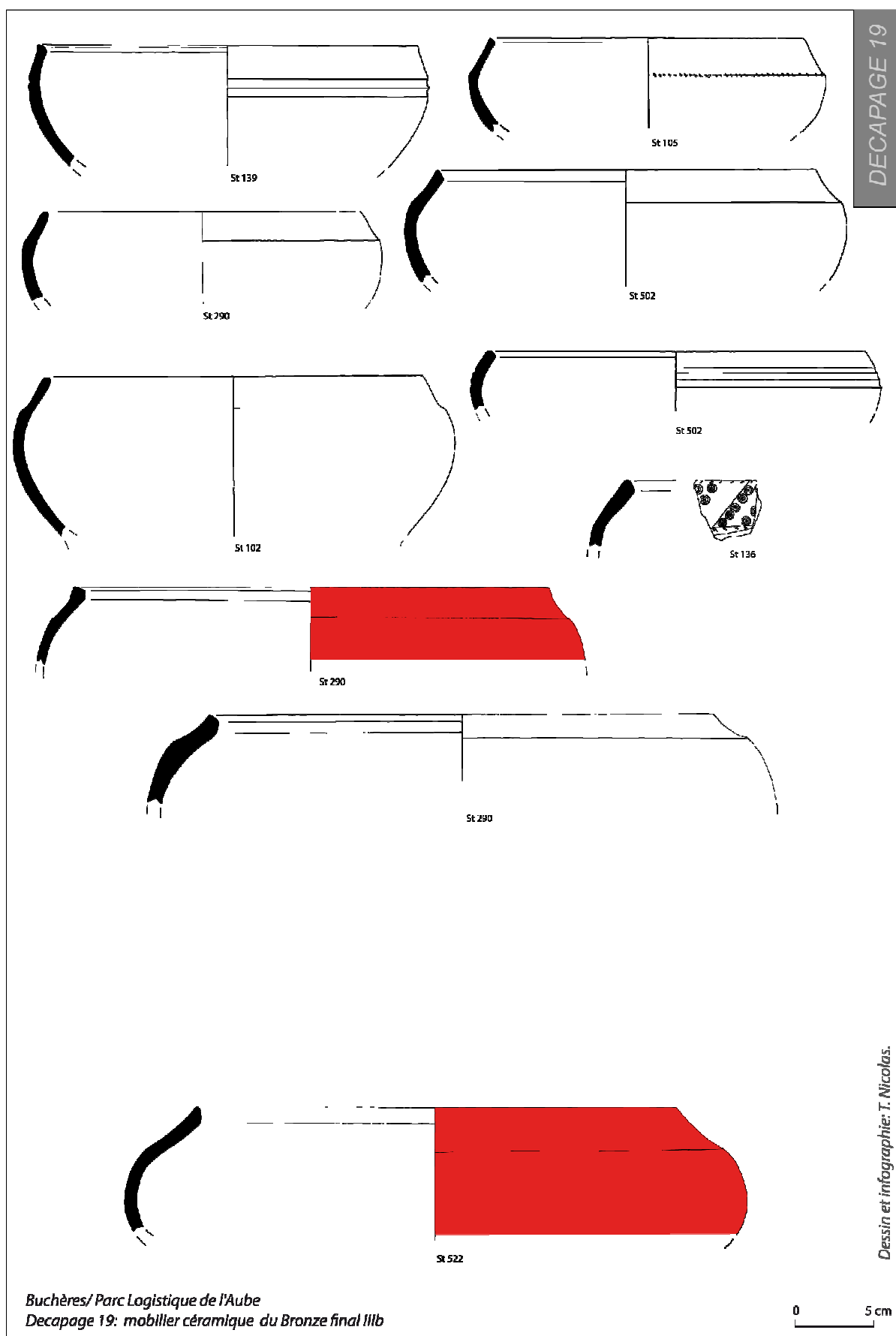
Une sépulture en silo datée de 2700BP +/- 40 BP = 918-798 BC cal



Buchères, Saint Léger-près-Troyes « Parc logistique de l'Aube », d'après Dohrman, Riquier, 2018, p. 176, fig. 6







Titre : La commensalité à la fin de l'âge du Bronze : lieux dédiés et pratiques. L'apport des découvertes récentes dans le sud-est du Bassin parisien

Mots clés : Bronze final, sud-est du Bassin parisien, habitat, festin, funéraire, hiérarchie

Résumé : Ce travail universitaire découle, pour une bonne part, des recherches en archéologie préventive menées dans la vallée de la Haute Seine dans le sud-est du Bassin parisien depuis au moins cinq décennies, région où la documentation relative à l'occupation de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer est particulièrement riche. La fouille en 2005 par l'Inrap du site de Villiers-sur-Seine « le Gros Buisson », habitat « hors-normes » daté de la dernière étape du Bronze final (IX^e siècle av. n. è.), a renouvelé notre regard sur le contexte domestique de cette période charnière. Cet habitat aristocratique fortifié se caractérise par une organisation évidente de son espace interne, un abondant mobilier, des productions et consommations inhabituelles de jeunes porcs et de gibier lors de festins collectifs. En effet, ce lieu a accueilli des événements commensaux réguliers et saisonniers sur une temporalité relativement réduite correspondant à moins d'une centaine d'années.

L'étude de ce site majeur et atypique attire l'attention sur la notion de commensalité, sujet passionnant encore peu abordé pour l'âge du Bronze et le premier âge du Fer en France. Il a semblé donc opportun d'approfondir ce thème du festin dans le cadre de cette thèse en s'appuyant sur le site de Villiers-sur-Seine et sa masse documentaire. Il conviendra ensuite à replacer cette découverte dans le contexte plus élargi des occupations contemporaines avec l'objectif de comprendre la place qu'occupe des sites tels que Villiers-sur-Seine dans l'organisation socio-politique du territoire.

Ce travail se développera en trois temps : un bilan bibliographique critique de la commensalité et du festin à partir de la littérature archéologique et ethnographique disponible afin de définir une grille de lecture adaptée ; un inventaire détaillé des sites de la fin de l'âge du Bronze dans le sud-est du Bassin parisien pour produire les données renouvelées sur lesquelles sera testée la grille de lecture, source de nouvelles interprétations.

Au final, à partir de ces données inédites en grande partie issues de l'archéologie préventive, on visera à mieux comprendre les rôle et place de ces manifestations collectives dans la construction sociale des communautés de la fin de l'âge du Bronze dans le sud-est du Bassin parisien.

Title: Commensality in the Late Bronze Age: Places and Practices. The contribution of recent discoveries in the south-east of the Paris Basin

Keywords: Late Bronze Age, south-east of the Paris Basin, settlement, feasting, funerary contexts, hierarchy

Abstract: This doctoral dissertation uses data from the extensive preventive archaeological research carried out in the Upper Seine Valley in the south-east of the Paris Basin for at least five decades an area where Bronze Age and Early Iron Age sites are numerous and generally well preserved. The 2005 excavation by Inrap of the Villiers-sur-Seine site "le Gros Buisson", an "unusual" settlement dating to the final phase of the Late Bronze Age (9th century B.C.) is the main focus of this study, having shed new light on domestic contexts of this pivotal period. This fortified aristocratic dwelling is characterised by an organised plan, abundant artefacts, as well as the unusual consumption of young pigs and game during collective feasts that were held in the settlement. Regular and seasonal commensal events seem to have been hosted over a relatively short period, probably equating to less than a hundred years.

The study of this major and atypical site brought to light the notion of feasting in the Bronze Age and Early Iron Age, a fascinating subject that has not yet been the focus of research in France. It therefore seemed appropriate to discuss commensality in greater depth for this period, using data from the Villiers-sur-Seine settlement within the wider context of contemporary occupations with the aim of understanding the role of these high status sites such as Villiers-sur-Seine in the socio-political organisation of the area. I will develop this work in three parts. I firstly aim to establish a critical bibliographical assessment of commensality and feasting from available archaeological and ethnographic works in order to define an appropriate approach of how to identify feasting in the archaeological record. Secondly, a detailed inventory of Late Bronze Age sites in the south-east of the Paris Basin will provide new data on which to test this analysis, with the aim to develop new interpretations. Lastly, I will use the analysis of sites excavated within the framework of preventive archaeology to better understand the role of these collective events in the social construction of Late Bronze Age communities in the south-eastern Paris Basin.